Serigne Bachir MBACKÉ

LES BIENFAITS DE L'ÉTERNEL

OU LA BIOGRAPHIE

DE CHEIKH AHMADOU BAMBA MBACKÉ

« Minanoul Bakhil Khadim fi Siratoul Cheikh al-Khadim »

منن الباقي القديم

Serigne Mouhammad

al-Bachir Mbacké

Traduction par Khadim MBACKÉ, chercheur à

l'IFAN Ch. A. DIOP - Dakar 1995

Deuxième édition (en ligne) corrigée/révisée

par Akke FALL - 15 Ramadan 1439 (31 May 2018)

TABLE DES MATIÈRES

Notes du traducteur.....5
Conventions 11
Notes du correcteur et lexique..... 12
Avant-propos.....15
Introduction 18
Les qualités intellectuelles et morales de Cheikh Ahmadou Bamba..... 18
Le Pudeur du Cheikh 34
La Libéralité du Cheikh 36
L'Aspect Scrupuleux de la Personnalité du Cheikh 38
Les Origines de Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké 41
Action Éducative et Épreuves d'Exil 82
Éclaircissement et Préambule 101
Propos Complémentaires 138
Aperçu sur la Mystique Musulmane 177
Explication des Neufs Étapes de l'Itinéraire Mystique ... 193
Chapitre 1 : Le Repentir du Cheikh 207

Chapitre 2 : La Patience du Cheikh 328
Une Importante Anecdote 391
Une Importante Anecdote 449
Importante Observation 450
La Tempérance comme un Aspect de la Patience du Cheikh 487
L'Abandon du Sommeil comme un Aspect de la Patience du Cheikh 503
La Retraite comme un Aspect de la Patience du Cheikh 524
Chapitre 3 : La Reconnaissance du Cheikh.....541
Chapitre 4 : Son Espérance 690
Chapitre 5 : Sa Crainte de Dieu 763
Chapitre 6 : Le Renoncement du Cheikh.....812
Chapitre 7 : Son Abandon à Dieu 840
Chapitre 8 : Sa Satisfaction et Son Amour de Dieu .881
Témoignages 895

NOTES DU TRADUCTEUR

Serigne Bachir MBACKÉ fils du Cheikh Ahmadou Bamba MBACKÉ, est né en 1895 à Galla Yel (près de Kokki). Il fit ses études coraniques sous la direction de plusieurs maîtres dont le vénérable Cheikh Abdou Rahmane LO qui assurait l'instruction de la plupart des enfants des cheikhs mourides pendant l'exil d'Ahmadou Bamba, et le très pieux cheikh Abu Bakr DIAKHATÉ, fils de Madiakhaté KALA, le célèbre cadi du Cayor au temps de Lat-Dior. Ensuite, Serigne Bachir étudiera la théologie et le droit islamiques ainsi que la langue et la littérature arabes auprès d'un grand maître maure nommé Muhammad Ould Abi Bakr. Mais une importante partie de la formation de Serigne Bachir est due à ses propres efforts. Toujours distingué par son intelligence, sa curiosité intellectuelle et sa soif de connaître, Serigne Bachir consacrait la majeure partie de son temps à la lecture. En plus des disciplines islamiques traditionnelles et de la littérature arabe, ses lectures s'étendaient à la philosophie, à la psychologie, à l'astronomie, à la géographie et à l'histoire.

À l'instar de tous les grands hommes de lettres de sa génération, il manifestait un grand amour pour la poésie. Ses poèmes, forts courts mais bien intéressants, révèlent d'une part, sa vaste culture islamique et sa parfaite maîtrise de la langue arabe et d'autre part, sa piété, sa grandeur d'âme et son humanisme.

Serigne Bachir fut d'ailleurs réputé pour son attachement indéfectible à l'Islam orthodoxe et sa constante lutte contre toute innovation susceptible de déformer l'Islam. Il était un ascète et un *Soufi*, mais son soufisme était strictement orthodoxe et son ascèse modéré.

Considérant le travail comme une part du culte, il soutenait que le renoncement prôné dans les textes sacrés ne consiste pas à se détourner du monde pour s'enfermer dans un monastère, mais plutôt dans un « renoncement du cœur » au superflu et au futile. « Il faut travailler inlassablement, prêchait-il, car nous ne récolterons dans la Vie future que ce que nous avons semé ici-bas ». Cette vie, pensait-il, constitue une monture qui amène à la Vie future. De ce fait, elle doit

être bien entretenue afin que le voyage soit effectué dans des conditions optimales.

Cette conception du renoncement marqué par un constant souci de concilier les exigences de notre vie matérielle et spirituelle, s'atteste dans cet unique ouvrage de Serigne Bachir MBACKÉ achevé en 1932, auquel il consacra plusieurs années de sa vie, le considérant comme le meilleur service qu'il pouvait rendre à l'Islam. Il avait rendu son manuscrit, qui comptait 510 pages, à un cheikh maure pour qu'il le corrige, le résume et le recopie[1]. Mais il semble qu'il n'ait pu vérifier le travail du Maure, car il tomba malade et s'éteignit quelques mois après l'achèvement du travail, le 10 août 1966.

Il convient de souligner ici certains faits qui semblent avoir déterminé l'attitude de Serigne Bachir vis-à-vis de son père. Cheikh Bachir naquit l'année même où son père fut exilé au Gabon par les autorités coloniales, et ne put le voir qu'à l'âge de 7 ans. L'on sait également que le retour du Cheikh Ahmadou Bamba de son exil

[1] Une reproduction offset de cette copie, réalisée par l'Imprimerie Royale, avenue Mohammed V à Casablanca, Maroc, se trouve conservée au conservatoire d'Islamologie de l'IFAN dans le Fonds Amar SAMB, sous la côte K6a.

renforça d'une manière particulière la foi de ses talibés en lui et accrut son prestige. Car les talibés considéraient ce retour comme un miracle d'autant plus que le Cheikh l'avait prédit.

Ayant grandi dans cette atmosphère et élevé de surcroît par des disciples des plus attachés à son père, cheikh Bachir considérait ce dernier non seulement comme son père, mais également comme le plus grand maître spirituel après le Prophète et ses Compagnons.

À l'instar d'un adepte parlant de son maître, Serigne Bachir a mis tout son talent à démontrer la supériorité de son Cheikh qui, selon lui, s'atteste d'un part dans ses rapports avec Dieu - ses actes dévotionnels - et dans ses rapports avec les hommes - son action sociale - et d'autre part dans ses sacrifices dans l'intérêt de la Religion musulmane. Mais après la démonstration de la supériorité du Cheikh, l'auteur, dans un souci de modération et de tolérance, prône le respect de tous les hommes de Dieu et de leurs Voies.

Par ailleurs, dans son ouvrage, Serigne Bachir MBACKÉ a voulu conceptualiser une expérience mystique vécue et

non verbalisée. Pour ce faire, il a eu recours, d'une part, à des écrits du Cheikh, d'autre part à sa vie. Les écrits en question consistent essentiellement en des prières adressées à Dieu, des éloges faits au Prophète (PPSSL) et un exposé des Faveurs accordées à lui par Dieu et des Grâces par Lui de Sa part ; l'auteur a dû les « psychanalyser » avec une rare ingéniosité pour y déceler les signes des grades de l'échelle gravie par son guide pour arriver à Dieu.

Conscient du fait que, étant essentiellement personnelle, l'expérience mystique ne peut être interprétée qu'à la lumière de la vie même du Mystique, il nous a décrit les moindres détails de la vie de son père ainsi que son attitude à l'égard de ses proches, de ses Mourides et de ses coreligionnaires. Cette attitude était marquée par une double action sur les plans matériel et spirituel consistant dans l'éducation des Mourides et dans l'assistance aux faibles. Les Mourides reçurent, les uns une éducation livresque selon les méthodes islamiques traditionnelles, tandis que les autres devraient être éduqués par l'exemple. Ces derniers, jugés plus aptes au travail manuel, étaient consacrés au service du Cheikh, et les premiers avaient pour tâche de les instruire. C'est ainsi que Ch. A. Bamba établit et maintint la

solidarité communautaire entre ses talibés. Quant aux faibles, il s'agissait des vieillards, des veuves, des orphelins et des pauvres que le Cheikh prenait en charge pour complaire à leur Créateur…

Si les analyses de l'auteur peuvent être partagées dans l'ensemble par les adeptes du mysticisme, certaines d'entre elles ne le sont par beaucoup d'ulémas non-*soufis*. Le biographe en est parfaitement conscient, d'où l'effort intellectuel qu'il déploie quand il s'agit de démontrer l'étendue des prodiges du Cheikh et son rang. C'est pourquoi il conclut en ces termes : « C'est ce que nous croyons, mes compagnons, mes disciples et moi-même. Cependant, je n'impose rien à personne. La Science Parfaite appartient au Très-Haut ».

CONVENTIONS

PPSSL : Prière et Paix soient sur lui

PPSSE : Prière et Paix soient sur eux

DSSL : Dieu soit satisfait de lui

DSSE : Dieu soit satisfait d’elle(s) ou d’eux

Les pronoms renvoyant à Dieu sont écrit avec une majuscule pour éviter toute confusion.

Les Versets coraniques sont suivis de deux numéros (10/9) : le premier renvoie à la Sourate et le second au Verset.

Les expressions périphrastiques et métaphoriques sont mises en italiques et annotées chaque fois que cela nous semble nécessaire.

NOTES DU CORRECTEUR ET LEXIQUE

En 2006 en Marseille au France, la transcription numérique de ce livre, faite à main par une femme française mariée à un talibé Baye Fall, m'était donnée dans les mains en présence de Serigne Massamba FALL fils de Serigne Modou Moustapha FALL fils ainé de Mame Cheikh Ibrahima FALL. Je l'avais gardé jusqu'à cette année, 2018, quand je l'ai retrouvée dans mes archives numériques. Constatant que ce livre n'est plus en vente sous forme d'impression ni ne peut être trouvé en ligne, j'ai décidé de créer une bibliothèque accessible pour tous sur le web, avec d'abord cette livre qui est un trésor précieux pour tous les Musulmans, Mourides et Baye Fall !

J'ai obtenu la permission et un appui fort de Serigne Massamba FALL ainsi que la permission de Serigne Babacar MBACKÉ Moukabaro héritier de l'héritage de Serigne Bachir MBACKÉ à Kaolack, Sénégal, pour la publication de cette version française du livre sur le web.

J'ai corrigé la transcription entière parce qu'il y avait d'abord des fautes de frappe. En plus de cela, j'ai corrigé

la grammaire et l'orthographie. J'ai également vérifié et corrigé ou ajouté les numérotations des Versets coraniques et les dates hégiriennes (auxquelles j'ai ajouté les dates grégoriennes si elles manquaient). J'ai vérifié que tous les termes arabes ont été mis en italiques. J'ai, en coopération avec Mame Cheikh SECK, responsable de la Commission scientifique nationale de la Fédération Nationale des Mourides de France (FNMF), éliminé ou modifié des traductions et commentaires péjoratives qui avaient dans le passé donner raison aux héritiers de Serigne Bachir Mbacké d'interdire la commercialisation de la première édition (imprimé). Je garde les listes de toutes les modifications que j'ai faites et que je vous envoie volontiers sur demande. Enfin, j'ai ajouté un petit lexique ci-dessous pour les lecteurs étrangers qui ne sont pas familiers avec certains termes arabes et wolof qui sont souvent utilisés dans le Mouridisme. Que Dieu rende mes actes utiles.

LEXIQUE

- Hadith ou Tradition = tout ce qui est rapporté du Prophète (PPSSL) comme paroles, actions,

acquiescements, ou caractéristiques (physiques, traits de caractères etc.) ; une collection des hadith s'appelle Recueil ou *Sahîh* (exemple : *Sahîh Bukhâri*)

- Traditionnelle = selon les traditions (hadith)
- Sunna = les pratiques du Prophète (PPSSL), incluant ses paroles, ses actions, ces approbations et ses désapprobations tacites ou non-tacites ; les savants du hadith ajoutent ses traits personnels (incluant ses caractéristiques physiques) à cette définition
- Cheikh, ou Chef religieux = guide spirituelle, dans le Soufisme aussi nommé Maître
- Talibé = dérivé du mot arabe *tâlib* qui signifie une personne qui cherche la connaissance ; dans le Mouridisme et Baye-Fallisme un disciple d'un Cheikh qui a fait la prestation du serment (en Wolof *djëbeloo)* avec lui

Contact : www.sakkuxamxam.org

AVANT-PROPOS

Le plan adopté dans cet ouvrage béni que nous avons intitulé « Les Bienfaits de l'Éternel ou la Biographie de Cheikh Al-Khadîme » est le suivant : nous avons commencé par des propos introductifs sur les qualités intellectuelles et morales du Cheikh Ahmadou Bamba MBACKÉ. Dans ces propos, nous avons mis un accent particulier sur la pudeur, le courage, les scrupules et la générosité qui avaient caractérisé ce Cheikh depuis son enfance. Suit un aperçu sur la mystique musulmane, puis l'explication des neuf étapes de l'itinéraire mystique. Dans les chapitres suivants, nous avons adapté la vie du Cheikh aux différentes étapes après avoir cité les définitions que les Mystiques ont données de chaque étape.[2].

Pour ce qui est de la disposition des étapes, nous avons suivi celle adoptée par Abu Talîb Al-Makkî[3] dans son ouvrage intitulé *Al-Kût* qui constitue l'autorité principale

[2] Nous avons légèrement modifié le plan de façon à placer l'aperçu sur la mystique avant l'explication des étapes de l'itinéraire mystique pour faciliter la lecture de l'ouvrage.

[3] Abû Tâlib al-Makkî fut un traditionaliste mystique arabe mort à Bagdad en 996. Son œuvre maîtresse est « *Kût-ul-Kulûb »* (La Nourriture des Cœurs) ; Le Caire, 1310 H, en deux volumes.

en matière de mystique. C'est en effet le premier ouvrage qui expose la mystique de manière exhaustive et c'est pourquoi Al-Ghazâli, parmi beaucoup d'autres, y a puisé. Abûl Hasan Al-Shâdilî (DSSL) dis à propos de cet ouvrage : « *Al-Kût* illumine (les esprits) tandis que *Al-Ihya* (un important ouvrage de Al-Ghazâli) instruit ».

Voici donc la disposition des chapitres consacrés aux étapes susmentionnées, chapitres dont certains comportent d'ailleurs des observations et des récits.

Chapitre 1er : Le Repentir du Cheikh

Chapitre 2nd : Sa Patience

Chapitre 3ème : Sa Reconnaissance

Chapitre 4ème : Son Espérance

Chapitre 5ème : Sa Crainte

Chapitre 6ème : Son Renoncement

Chapitre 7ème : Son Abandon

Chapitre 8ème : Sa Satisfaction et Son Amour

Suit une conclusion comprenant les témoignages des chefs religieux, d'éminents ulémas, saints et cheikhs en faveur du Cheikh Ahmadou Bamba MBACKÉ.

Quant aux prodiges qu'il a accomplis, tels que guérir des malades, écarter d'éventuels malheurs, détourner des calamités, faciliter la réalisation de souhaits, dévoiler des mystères, nous ne leur avons pas consacré un chapitre parce qu'ils sont trop nombreux. Nous nous sommes contentés d'exposer une infime partie[4] dans l'espoir de recevoir une *baraka* grâce à leur mention. Nous invitons celui qui désire une connaissance complète de ces prodiges à consulter des ouvrages de nos collègues cheikh Muhammad Al-Amîne DIOP de Dagana et cheikh Mukhtar Binta LO.

[4] Le manuscrit arabe dont nous disposons ne comporte pas cette partie.

INTRODUCTION

LES QUALITÉS INTELLECTUELLES ET MORALES DU CHEIKH AHMADOU BAMBA

La raison est une splendide lumière provenant de Dieu et innée dans l'homme. Elle peut s'accroître en intensité grâce à une utilisation fréquente. Et alors on l'appelle l'intelligence acquise. L'intelligence se trouve chez certains individus à un degré particulièrement intensif dès leur enfance. Cela se manifeste par la rapide compréhension des choses. Tel fut le cas d'Ibn Zubayr qui, jouant avec des enfants de son âge à la voie publique, fut surpris par le khalife Omar Ibn Al-Khattâb. Tous les enfants s'enfuirent à l'exception d'Ibn Zubayr. Alors Omar le saisit et lui dit : « Pourquoi ne t'es-tu pas enfui avec tes compagnons ? - Ô commandeur des croyants ! Je suis tout innocent ; donc je n'ai nulle raison de vous craindre. Et la voie est assez vaste pour que vous puissiez passer sans que je m'en écarte », répondit Ibn Zubayr.

Regardez comment cette réponse laconique émane d'un enfant tout jeune. À propos de l'intelligence, Dieu dit : « Voilà des exemples que Nous proposons aux hommes. Mais ceux qui sont intelligents sont seuls à les comprendre » (29/43). Il a dit également : « Il y a [dans l'Univers] des signes [qui prouvent l'existence de Dieu] pour les gens qui ont de l'intelligence » (3/190). Pour souligner l'importance de l'intelligence, Dieu dit enfin : « Ont-ils [les infidèles] des cœurs par lesquels ils comprennent » ?

D'autre part, selon une tradition, le Prophète (PPSSL) dit à Ali Ibn Abu Tâlib : « Parmi les choses que Dieu a créées, la raison est celle qui Lui est la plus chère ». Selon une autre tradition, le Prophète dit à Ali : « Quand les hommes se rapprochent de Dieu en faisant toute sorte de bienfaisances, rapproche-toi de Lui par la bonne direction de ton esprit ».

Une tradition affirme enfin que le Prophète (PPSSL) avait dit à son Compagnon Abu Dardâ :

« Développe ton intelligence, tu deviendras plus proche de ton Seigneur. - Que mon père et ma mère soient échangés contre toi ! Comment pourrais-je

développer mon intelligence ? demanda Abu Dardâ. - Évite les interdictions de Dieu ! Accomplis Ses Prescriptions et fais en dehors de tes devoirs religieux, de bonnes actions ! Alors tu deviendras plus intelligent, plus proche de ton Seigneur et plus fort à Son Soutien », répondit le Prophète.

Il est dit d'ailleurs que le véritable intelligent est celui qui comprend l'Ordre et l'Interdiction de Dieu. C'est parce que les sciences sont soit des sciences religieuses soit des sciences profanes, et que la raison humaine n'est pas assez forte pour assimiler entièrement ces deux catégories de sciences, et que l'homme est nécessairement enclin à favoriser l'une au détriment de l'autre. C'est pour cela qu'on a bien raison de dire que le véritable intelligent est celui qui distingue le moins bon du meilleur et qui opte toujours pour ce dernier. « La vie dernière est meilleure et durera plus longtemps », dit le Coran (87/17). L'intelligent est donc celui qui préfère la Vie future à la vie présente.

Il arrive souvent que, tout en étant intelligent dans le domaine qui l'intéresse, l'homme se comporte comme un naïf dans les autres domaines. C'est à cela que faisait

allusion le Prophète (PPSSL) quand il dit dans un hadith que la majorité de ceux qui peupleront le Paradis sont des naïfs, c'est-à-dire qu'ils se comportent en tant que tels, en négligeant les choses matérielles pour mieux se consacrer aux choses spirituelles, comme Al-Ghazâli l'affirme dans l'explication qu'il donne de ce hadith dans son ouvrage intitulé *Al-Ihya* (La Revivification).

Celui qui préfère l'éternel au périssable, et s'efforce continuellement de se procurer le premier en réunissant les outils qui le lui facilitent, et néglige éperdument tout effort visant à acquérir le périssable, celui-là est le véritable intelligent aux yeux de ceux qui savent les choses de la vie dernière.

Cela vous permet de saisir la grandeur de l'intelligence de notre Cheikh (DSSL). En effet, il a toujours éprouvé très peu d'intérêt à l'égard des choses matérielles. Dès son enfance, il s'était habitué à minimiser les malheurs et épreuves de la vie terrestre.

Dans son enfance, notre Cheikh n'avait commis ni péché ni injustice à l'égard de personne, surtout son père et sa mère.

On m'a raconté que le Cheikh demeurait toujours dans la solitude, la tête baissée. Il ne se plaignait jamais et ne négligeait aucun travail. Quand on le désignait pour accomplir une tâche, il l'exécutait avec rapidité et détermination sans se disputer avec son chef.

Sa mère, Diaratoullâh, Maryam, était pieuse, chaste et fidèle. Toute soumise à son Seigneur, elle accomplissait très fréquemment la prière, la jeûne du Ramadan, et l'aumône légale, et tenait à s'acquitter sincèrement des devoirs que la Religion lui imposait à l'égard de Dieu et de son conjoint, le cheikh imâm. Elle éduquait ses enfants de manière à développer en eux la bienveillance, le sentiment religieux et la pureté morale. Souvent elle leur racontait les histoires des pieuses gens afin de les inciter à suivre leur exemple.

Doué d'une intelligence étonnante et d'une nature pure, notre Cheikh écoutait attentivement ces histoires et les apprenait par cœur. En plus, il se mettait à imiter les saints hommes avant même qu'il n'atteignit l'âge de la maturité.

Un parent digne de confiance m'a raconté qu'il (Ahmadou Bamba) avait entendu Diara dire qu'il était dans les habitudes des pieuses gens de prier durant la nuit… Ayant appris cela, notre Cheikh se mit à prier dès que la nuit tombait, et sortit sur la place du village pour méditer dans l'obscurité de la nuit, comme le font les dévots.

Regardez comment Dieu S'occupa si soigneusement de notre Cheikh en lui faisant prendre de bonnes habitudes avant même l'âge adulte. Il ressemblait à celui dont Al-Bûsayrî a dit :

« Tout jeune, il s'accoutuma à la dévotion et à la solitude,

ce qui est la conduite des hommes distingués ».

C'est ainsi que notre Cheikh ne cessait, chaque fois qu'il entendait louer les Saints, de les imiter dans leur droiture morale. C'est pourquoi ses parents et ses frères aînés et puînés parmi lesquels il vivait n'avaient jamais pu lui reprocher aucune impolitesse. Entre lui et ses de proches, il n'y avait jamais eu ni rupture ni querelle. Il ne s'occupait que de ce qui le concernait, quand il ne se retirait pas pour la dévotion dans la solitude.

Sa nourrice raconte que le Cheikh n'avait pas le comportement des enfants : il ne pleurait pas, même quand la faim le troublait. Depuis le temps de son allaitement, il avait l'habitude, chaque fois qu'on l'amenait vers des endroits où des jeux et des pratiques prohibées par la Loi religieuse avaient lieu, de montrer une répugnance et de s'emporter si violemment qu'on craignait qu'il n'en revint plus. Mais son comportement redevenait normal dès qu'il était éloigné de ces lieux. Cela se produisait si fréquemment que tout le monde le savait.

Sa nourrice raconte également qu'après le temps de l'allaitement, il évitait de se coucher sur le lit de sa mère et demeurait continuellement dans la partie destinée à la prière dans la chambre de sa mère, [lieu] qu'il ne quittait que sous la contrainte. Ce comportement extraordinaire amena ses parents à douter de sa santé mentale.

Ayant grandi et ayant été envoyé à l'école coranique, il se mit à lire avec acharnement et ne se séparait jamais de sa tablette. Avec ses condisciples, il ne se querellait jamais, ce qui fit comprendre à ces derniers la différence entre la raison de l'intelligence et celle du sot, différence

qui se reflète dans les attitudes opposées à l'égard des [mêmes] choses. Ils se rendirent compte que la débilité d'esprit du sot apparaît, quand il s'agit de rechercher le bien et de fuir le mal, parce qu'il les confond et qu'il ne lui vient jamais à l'esprit la distinction du pire d'entre deux maux et du meilleur d'entre deux biens.

C'est ainsi que les proches du Cheikh se rendirent compte que ce jeune homme n'hésitait pas à emprunter le chemin du bien et que nul ne pouvait l'égaler dans la recherche du bien et dans la fuite du mal, ce qui leur fit comprendre que la naïveté, la sottise et la stupidité apparentes cachent parfois sagesse et intelligence. C'est pourquoi leur pessimisme à l'égard de l'avenir du jeune homme devint optimisme.

C'est alors que son éminent père commença à l'observer discrètement parmi ses frères. Tantôt il l'envoyait auprès de son illustre parent Mbacké Ndoumbé, l'oncle maternel de sa mère, afin qu'il veillât à son éducation ; tantôt il le confiait à Muhammad BOUSSO, son oncle maternel et l'ami intime de son père. Muhammad BOUSSO fut un maître éminent, érudit et

noble dont le cœur était pur et la droiture morale satisfaisante.

Le Cheikh, devenu adolescent, se rendit auprès de son père bien-aimé. Son caractère distingué apparaissait cependant plus évident.

Tout ce qui vient d'être dit démontre la perfection innée de sa raison, perfection qui se manifesta dès son enfance. Et de la perfection intellectuelle résulte la supériorité [naturelle].

La supériorité intellectuelle et morale du Cheikh est attestée par deux choses parmi d'autres ; d'abord, le maintien par lui de la pureté de sa nature, son souci spontané et constant d'acquérir les connaissances et les sciences, son facile apprentissage et sa rapide compréhension. En effet, il n'avait jamais entrepris l'étude d'un livre avec un de ses condisciples ou collectivement sans qu'il l'assimilât le premier et l'expliquât à ses condisciples pour corriger leurs connaissances.

D’autre part, il est parvenu à ma connaissance que le cheikh, son père, l’imâm, enseignait rapidement et détestait la répétition de ses leçons. Et notre Cheikh, par pudeur et par respect, n’osait pas exiger cette répétition. Aussi révisait-il seul ses leçons. Et quand Dieu l’avait aidé à comprendre, il revenait à ses camarades pour leur expliquer leurs leçons.

Leur école était une des écoles les plus célèbres et les plus fréquentées. J’ai des fois entendu le Cheikh parler ainsi de son passage en cette école : « Personne dans cette école ne pouvait m’égaler dans mon effort d’acquérir la science, à l’exception d’un homme de Lappé, nommé Balla Mame TOURE. En effet, cet homme était aussi intéressé à l’étude que moi. Mais j’étais plus scrupuleux que lui. Et en cela, il m’imitait ».

Le fait de souligner cette supériorité constitue un conseil qui nous est destiné pour nous rappeler que la science est une lumière que son détenteur doit, à l’aide de la rigueur morale, protéger contre les choses douteuses afin qu’elle demeure éclatante et durable.

Le Coran dit : « Si vous craignez Dieu, Il vous accordera la possibilité de distinguer le bien du mal » (8/29)[5]

Il est aussi une des choses qui témoignent de l'intelligence du Cheikh : sa conformité, durant toute sa vie, aux exigences de la sagesse, aussi bien dans les pratiques cultuelles que dans celui de ses relations avec ses semblables. Son intelligence lui permettait de saisir le sens profond des textes, et sa mémoire conservait ce qui lui était confié en matière de science et de bonne nouvelle. Il n'oubliait presque rien. On évoquait souvent des choses qu'il avait faites en notre présence ou en présence d'autres personnes et qu'on avait partiellement ou entièrement oubliées. Mais lui, il s'en souvenait parfaitement. Ainsi n'oubliait-il jamais un livre qu'il avait étudié.

Le Cheikh me dit un jour à propos du livre d'Ibn Bûna intitulé « La Mise en vers du *Tassehîl* » qui est bourré de citations de la littérature classique servant à justifier les opinions de l'auteur : « J'ai appris par cœur ce livre avec les citations qui y sont insérées, quand je l'étudiais, et je voulais savoir ces jours-ci si je n'avais pas encore oublié

[5] L'auteur entend que c'est à cause de la rigueur morale du Cheikh, qui découlait de sa crainte de Dieu, que Celui-ci lui facilita l'acquisition de la science.

ce livre. Je me suis assis pour m'efforcer de le réciter, et j'ai réalisé, à mon étonnement, que je n'en avait rien oublié ». Rares étaient ceux, parmi les gens des écoles, qui savaient ce livre par cœur de cette manière. La mémoire du Cheikh demeurait donc bien fidèle au temps où nous eûmes cet entretien. Pourtant le domaine de ses activités, à cette époque, s'étendit, outre la dévotion et la composition de poèmes et de livres, à la direction de ses adeptes, à l'administration de leurs affaires et à la réception et à l'hébergement de ses hôtes nombreux, activités que les grands monarques seraient incapables de concilier.

Mais Dieu soutient celui qui se consacre à Lui. Or le Cheikh s'était entièrement effacé pour n'exister qu'en son Seigneur. Et celui-ci s'occupa de son âme, de ses actions et de ses états, le protégea et lui conserva tout. C'est pourquoi il n'y avait ni insouciance ni oubli de la part du Cheikh.

J'ai entendu mon frère Cheikh Muhammad Moustapha et mon oncle paternel Cheikh Massamba dire qu'il leur avait raconté qu'il avait appris par cœur de nombreux textes relatifs aux différents disciplines de la théologie, de

la mystique, du droit islamique et des prières, tels les ouvrages d'Ibn Atâ Allâh[6], « *Dalâl il Al-Khayrât », « Nafh Al-tîb », « Risala »*, les écrits de Sanûsi[7] ainsi que les textes de « *Mukhtasar »*[8].

Souvent il nous récitait des passages successifs situés à des endroits différents de ces ouvrages, ce qui ne lui aurait pas été possible s'il ne les avait pas appris par cœur. Ses écrits brefs mais riches témoignent de l'étendue de ses connaissances.

En somme, il fut (DSSL) un miracle dans son apprentissage par cœur et dans la maîtrise de son savoir. Il fut le dépositaire du Coran et des hadith, le trésor de leurs secrets et la source de leurs sciences parce qu'il les avait bien assimilés et en avait fait l'exégèse. Il possédait en abondance toute sorte de sciences et la connaissance des idées profondes du Coran et des hadith qu'il élucidait pour ses disciples.

[6] Mort en 1309
[7] Mort en 1490
[8] Il s'agit d'un important traité de droit islamique selon le rite malikite écrit par Khalîl ibn Ishâq al-Jundî (mort en 1365)

De sa perfection intellectuelle témoigne encore le fait que, nonobstant les visites des nombreuses délégations comprenant des rois, des princes, des ulémas, des Saints, des adeptes, des infirmes, des besogneux, et d'autres visiteurs, et malgré les tumultes et la bousculade devant ses portes des gens différents quant à leurs aspects, leurs rangs et leurs besoins, et ce, nuit et jour, en été comme en hiver, et en dépit aussi de son souci permanent de diriger dans la grande mosquée les cinq prières canoniques et leur suite de prières facultatives, et malgré enfin sa constante préoccupation d'écrire des éloges du Prophète (PPSSL) et des glorifications de Dieu et de Son Messager (il produisait de ces écrits dans l'espace d'un mois une quantité tellement importante que nous nous disions que dix personnes ne sauraient la recopier quand bien même elles travailleraient continuellement), malgré tout cela, dis-je, il ne confondait jamais les besoins, et faisait toute chose en son temps sans reporter un rendez-vous ou manquer une rencontre.

À vrai dire, le vers suivant d'Abu Nawwâs, où il dit :

« Il n'est point absurde que Dieu réunisse le monde

en une seule personne ».

Ce vers, dis-je, n'est vrai à l'égard de personne hormis les Prophètes et les Compagnons tel qu'il l'est à l'égard du Cheikh (DSSL).

Quel esprit peut demeurer lucide devant des activités si nombreuses sans être troublé et affaibli ? Quel cœur serait assez large pour embrasser tous ces problèmes sans se rétrécir ?…

Mais Dieu soutient quiconque se consacre à Lui.

Il avait franchi tous les obstacles et rompu toutes les attaches en se réfugiant auprès de son Seigneur. Il n'éprouvait pas le mal provenant des ennemis, quelle que fût son ampleur, et ne levait pas de regard avide vers les gains de ses amis, et ce moins par crainte de Dieu et par familiarité avec Lui que par effacement et anéantissement : Dieu seul existait parce que la propre existence du Cheikh n'était plus qu'à Dieu et par Dieu. Ainsi, Dieu était devenu son ouïe, sa vue, et sa main, et avait fait de son cœur Son Trône.

« La création et l'ordre n'appartiennent-ils pas à Lui » ? (7/54).

L'intelligence du Cheikh dépassait celle de tous les hommes parce qu'il obéissait aux Ordres de son Seigneur et à la Sunna du Prophète. Celui-ci était son imâm et son meilleur compagnon. En effet, l'homme est avec celui qu'il aime.

Le Cheikh était brave, mais il ne se précipitait sur rien par excès de colère ou de fanatisme, et ne s'enorgueillissait pas. Loin de l'abaissement et de l'avilissement, il ignorait la peur, la frayeur et la petitesse d'âme.

Par ailleurs, il est des choses qui témoignent de son courage, sa générosité, son esprit entreprenant, sa grandeur d'âme, sa longanimité, sa tolérance ajoutée à sa vénérabilité et sa gravité soutenue par la maîtrise de sa colère, son pardon et sa douceur. Il portait haut ses ambitions et détestait les choses insignifiantes comme dit un hadith : « Dieu aime les nobles ambitions et déteste les vilaines choses ».

Ayant une grande pureté d'esprit et se préparant pour les grandes tâches, il supportait les désagréments. Les malheurs qui le frappaient le laissaient intègre. Très sûr de trouver ce qu'il cherchait, il franchissait les grandes difficultés et supportait les fréquentes douleurs et résistait aux angoisses, tout en gardant sa tranquillité. Ni le malheur ni la tristesse ne laissaient de traces sur lui. La colère, pourvu qu'elle ne fût pas pour Dieu, ne le poussait pas à agir à la légère. Il supportait la peine et ne connaissait pas la fatigue. Son repos résidait dans la réalisation de la victoire évidente, et son plaisir dans le perpétuel travail intellectuel et manuel.

Bienfaisant dans le bien-être, patient et ferme dans l'épreuve, il franchissait les obstacles et ne se souciait pas de son propre salut. Par cette conduite, il se conformait à ce que la Loi religieuse avait rendu beau, ce dont Dieu était satisfait et ce qu'Il attribuait à Ses meilleurs serviteurs.

LA PUDEUR DU CHEIKH

Il lui arrivait souvent dans sa maison de surprendre un homme en train d'endommager quelque chose ou de pénétrer dans quelque lieu sans sa permission. Tout en détestant ces actes, il se contentait d'identifier l'intrus, sans que celui-ci s'en aperçût, et de disparaître discrètement jusqu'à ce que l'individu sorte de la maison. Puis à cause du devoir d'ordonner le bien et de défendre le mal, devoir qui lui incombait d'une manière particulière envers ses disciples, il réunissait ceux-ci avec le malfaiteur, et leur adressait des reproches d'une manière générale et indirecte, mais de telle sorte que le malfaiteur, s'il était intelligent, comprenait qu'il était visé, même si le Cheikh n'ajoutait rien à cela.

Quant à sa méfiance de porter atteinte à l'honneur d'autrui, on peut en parler sans embarras. En effet, il avertissait ses disciples contre la médisance et la calomnie de telle sorte que nul n'osait les commettre. Il ne tolérait même pas cette sorte de médisance dite licite qui consiste à entretenir son compagnon d'une personne absente, même si ce n'était pas dans l'intention de faire connaître les défauts de cette dernière.

Dans ses sermons, ses lettres et ses commandements, il avertissait ses disciples solennellement et souvent contre la médisance et la calomnie. À ce propos je l'entendis dire: « L'honneur des Prophètes, des Saints et des ulémas pratiquants est empoisonné. En effet, tenir à leur égard des propos défavorables ressemble à avaler du poison le plus violent ».

Pour les rappeler, il répétait souvent ces deux hadiths :

« Le vrai Musulman est celui qui évite aux Musulmans sa médisance et sa malfaisance » et « Que celui qui croit en Dieu et au Jour Dernier dise du bien, sinon qu'il se taise ». Quand la teneur de la parole d'un interlocuteur tendait vers la médisance et la calomnie, il l'interdisait immédiatement.

LA LIBÉRALITÉ DU CHEIKH

Quant à la libéralité et la générosité, elles constituaient ses caractéristiques les plus évidentes. Rien ne lui était trop cher pour être donné. Incité à la bienfaisance par sa conscience, il choisissait pour les autres la meilleure part

de ses biens à son propre préjudice. En effet, c'est la libéralité qui constituait son plus grand plaisir.

Son habile chantre Muhammad Ibn Al-Mu'allâ dit dans un poème en son honneur :

« Quand il s'empresse de se montrer généreux et bienfaisant,

il fait oublier Ma'n, Ka'b, Hatim, Harim et la famille de Muhallab »[9].

Aussi avait-il atteint une extrême générosité. Il avait, par libéralité, donné à son père le fruit de son travail, alors qu'il ne possédait rien d'autre.

La générosité qui consiste à pardonner est supérieure à celle qui consiste à donner. Il n'hésitait pas à venir en aide à un quêteur, un visiteur ou un besogneux. Il prodiguait sa nourriture quotidienne alors même qu'il ne conservait qu'elle, son vêtement alors que rien d'autre ne le protégeait du froid, son cheval alors qu'il ne possédait pas d'autre monture, ses livres quoiqu'il ne dépendît que

[9] Ce vers signifie que la générosité du Cheikh dépasse celle de ces Arabes de l'époque antéislamique réputés pour leur libéralité légendaire.

d’eux et la récolte de son champ alors qu’il n’épargnait rien d’autre. Il faisait tout cela pour plaire à Dieu, par confiance en Lui et par renoncement à toute autre chose que Lui.

Il a désobéi à Satan qui menace de pauvreté et incite aux turpitudes, et a obéi à Dieu. Car Dieu seul a promis pardon et grâce. Dieu est Omniscient et Omniprésent.

Dieu l’a protégé contre Satan, a éloigné de lui pauvreté et turpitude et a réalisé la promesse qu’il lui avait faite en lui accordant une immense faveur.

En Récompense du travail gratuit que le Cheikh avait accompli pour son père, Dieu emmena vers lui des adeptes parmi lesquels se trouvèrent des artisans qui lui construisirent des mosquées et des chaires et lui fabriquèrent diverses sortes d’instruments et d’outils. Ces adeptes furent si fidèles qu’ils se vouèrent au service de leur Cheikh dans le seul but de lui plaire. Celui-ci, n’ayant nul besoin des biens apportés par ses disciples de toutes les régions du pays, les prodiguait aux hommes réputés pour leur piété et leur science.

L'ASPECT SCRUPULEUX
DE LA PERSONNALITÉ DU CHEIKH

Par scrupule *wara'*, par générosité d'âme et par sa confiance en Dieu, il concéda à ses partenaires la part qui lui revenait de la propriété commune. C'est pourquoi il laissa à son frère aîné et à son oncle maternel tous les esclaves, hommes et femmes, qui leur furent communs. C'est également dans le même souci qu'il s'abstint d'habiter ou de cultiver la concession commune héritée de l'ancêtre Muhammad le grand[10], et qu'il construisit ses maisons bénies et destinées à la dévotion, sur un terrain qui, à ma connaissance, n'avait pas de propriétaire.

À ce propos, Makhari DIA, un des grands disciples du Cheikh, m'a raconté qu'au temps où il dirigeait les travaux des disciples, le Cheikh leur disait souvent : « Ne vous approchez pas de la propriété d'autrui ».

[10] Il s'agit du village de Mbacké Baol fondé par Maharame MBACKÉ (1703 - 1802)

Par ailleurs, un esclave appartenant à plusieurs hommes, dont un disciple du Cheikh, était venu rejoindre ce dernier sans l'autorisation de ses maîtres. Quand le Cheikh apprit la présence de cet esclave, il dit aux Mourides : « Dites-lui de retourner à ses maîtres, et n'acceptez plus dans vos rangs un homme dans de telles conditions. Évaluez le prix de son travail pendant son séjour ici, et rendez-le à ses maîtres » !

En effet, chaque fois que pareil événement se produisait, il réagissait de la même manière et se montrait sévère à l'égard des personnes chargées de l'accueil et de la direction des disciples.

Cette attitude me rappelle sa stricte auto-observation et sa crainte de Dieu dont je vais vous donner un exemple qui vous permettra d'avoir une idée des autres aspects de la conduite du Cheikh : aux heures de la prière, le Cheikh n'accepta qu'un seul travail fût accompli avant la célébration de la prière. C'est pourquoi les disciples interrompaient leurs activités dès qu'on se préparait pour la prière. Quand par hasard, un étranger, ignorant la discipline en vigueur dans la maison du Cheikh, avait accompli un travail au moment où l'on célébrait la prière, le Cheikh donnait à l'auteur du travail l'ordre de l'arrêter

et de le reprendre après la prière. De même, il refusait pendant les jours du Ramadan les services de ceux qui ne jeûnaient pas.

D'autre part, vous saisirez, lorsque nous parlerons des « étapes », la signification de cette conduite, s'il plaît à Dieu Qui couronne les efforts de succès et guide par Sa Grâce celui qu'Il veut vers le droit chemin.

LES ORIGINES
DU CHEIKH AHMADOU BAMBA MBACKÉ

Ahmadou Bamba est le fils de Muhammad, fils de Habîb Allâh, fils de Muhammad Al-Khayr qui fut originaire du Jolof, la patrie des Wolof, comme l'a vérifié MBACKÉ, fils de Muhammad BOUSSO, le plus éminent savant et jurisconsulte du pays. Il naquit aux confins de l'an 1270 de l'Hégire (vers 1853 de l'ère chrétienne).

Son père, Muhammad [mort en 1883], fils de Habîb, fut un noble savant jurisconsulte agréé par les Musulmans en

tant qu'imâm. Princes et rois l'aimaient également parce qu'il avait réalisé l'étendue de sa science, la grandeur de sa rigueur morale, son caractère véridique et l'équité de son jugement. Il était originaire du village de MBACKÉ situé dans la province du Baol. Ce village fut construit par son grand-père Muhammad [mort vers 1802] qui y installa certains de ses enfants. La terre où MBACKÉ fut fondé, constituait une concession que Amary Ngoné [1790-1810], le roi du Cayor et du Baol, avait octroyée à Muhammad[11].

Amary Ngoné aimait les savants et les pieux et tolérait de leur part ce que de rares souverains auraient pu supporter. Plus un savant le détestait et se méfiait de lui, plus le roi tenait à se rapprocher de lui pour le tranquilliser.

Il est d'ailleurs intéressant d'observer ce que furent les aïeux de ce roi qui régnèrent dans les provinces du Cayor et du Baol pendant 140 ans. Mais ce règne fut parfois

[11] Dans un poème écrit en wolof, Serigne Moussa KÂ éclaircit les circonstances de cet événement. Après l'assassinat en 1795 de Serigne Malamine SARR, un collègue de Maharam MBACKÉ, les marabouts se réunirent pour venger leur collègue. Mais l'armée du Damel leur infligea une défaite cuisante. Maharam, qui ne participa pas à la guerre déclenchée par les marabouts, estimant qu'il s'agissait non point d'une guerre sainte mais plutôt d'un règlement de compte, se rendit chez le Damel et lui demanda de libérer les marabouts qu'il détenait et de leur restituer leurs biens. Le Damel accepta et honora Maharam en lui donnant la concession où Mbacké fut construit.

interrompu par la conquête des princes appartenant à des familles plus anciennes dans le gouvernement de ces provinces.

En effet, leur règne dans le Cayor et dans le Baol fut plus récent par rapport à celui des familles qui les y avaient précédés. Mais les territoires soumis à leur domination furent plus vastes et leur politique plus ferme et plus juste. Leur premier roi fut Lat-Soucabé et le dernier fut Samba Laobé que les Français firent accéder au trône du Cayor au début de leur occupation de ce pays, et tuèrent et remplacèrent par un membre de son entourage à la suite d'un différend qui les opposa à lui au début du 14ème siècle de l'Hégire (le 6 octobre 1886).

Cette observation est, sans doute, étrangère à mon sujet. Cependant, je l'ai faite pour deux raisons : d'abord parce que, en relatant la vie du père de notre Cheikh, il m'arrivera d'aborder des questions relatives au gouvernement du pays. Ensuite pour souligner l'attitude du Cheikh vis-à-vis des rois, attitude marquée par la dureté et la fierté opposées à la douceur qui caractérisait ses rapports avec les Musulmans. C'est, en vérité, ainsi que doivent se conduire les Alliés privilégiés de Dieu :

doux à l'égard des Musulmans, mais durs à l'égard des infidèles.

Par ailleurs, j'ai déjà dit que le savant Muhammad fils de Habîb Allâh, père de l'Imâm (le Cheikh), était originaire du Baol, quoiqu'il eut commencé sa formation scientifique dans les écoles du Ndiambour, la plus grande province du Cayor peuplée exclusivement de Musulmans. Son maître fut un cheikh du village de Kokki nommé Massamba Anta DIOP qui fut comme ses ancêtres, un des éminents ulémas. Leur famille fut réputée pour le nombre d'ulémas qu'elle a fourni au Cayor et aux autres contrées du Sénégal depuis le temps de leur ancêtre Mukhtar Ndoumbé [1701-1783/4] dont j'ai daté la naissance et la durée de vie dans ces deux vers :

« En l'an 1113 de l'émigration de l'Élu

naquit Mukhtar l'ancêtre des gens du Kokki.

« Source science, il vécut quatre-vingt-trois ans,

et laissa des successeurs imbus de sciences ».

Massamba Anta apprit la grammaire à Muhammad fils de Habîb Allâh et à Muhammad BOUSSO, l'oncle

maternel de notre Cheikh. En effet, j'ai vu un poème de panégyrique destiné au maître et composé par un de ses disciples à la suite de l'étude d'un livre de grammaire dont le contenu, extrait du *tashîl*, fut mis en vers et inséré dans *l'Alfiya* d'Ibn Mâlik Ibn Bûna.

Après son séjour à Kokki, Muhammad fils de Habîb Allâh s'en fut au Saloum. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il reçut sa formation en matière de théologie, de droit et d'autres disciplines auprès du cheikh Muhammad SALL de Bamba, un des maîtres les plus illustres. Jouissant d'une grande renommée, ce cheikh était considéré par les Musulmans et les rois comme un Saint, savant pratiquant, juste, digne de foi et vénérable. Il mourut sans laisser de postérité. Ses frères utérins, par contre, en laissèrent.

C'est d'ailleurs le nom de Bamba, son village natal, qu'on ajoute à celui de notre Cheikh en témoignage de l'amitié qui le liait à son disciple, le père du Cheikh. Ce fut là une tradition du pays : les gens donnaient à leurs enfants les noms des provinces ou villages natals de leurs maîtres.

Sa formation terminée, Muhammad, fils de Habîb Allâh, continuateur de l'action bénéfique de ses maîtres, se mit à enseigner. Ainsi, sa réputation ne tarda-t-elle pas à être connue partout. Du Saloum comme du Baol, du Cayor comme du Ndiambour, lui vinrent des disciples parmi lesquels figuraient des fils de ses maîtres tels que Massamba Marème fils de son maître Massamba Anta DIOP cité plus haut. Ce Massamba Marème, savant, grammairien et linguiste, a commenté *l'Alfiya* d'Ibn Mâlik [mort en 1271 de l'ère chrétienne].

Muhammad, fils de Habîb Allâh, enseignait à Ndiakane, localité située à proximité de Mbacké son village natal, où il demeurait la plupart du temps auprès de ses oncles maternels dont le chef fut la vénérable autorité Ahmadou Binta KANE, frère de Anta Sali, mère du cheikh Muhammad, fils de Habîb Allâh.

Lorsque [le marabout] Maba [Diakhou Bâ] apparut au Saloum, mena la guerre contre les mécréants, les vainquit, les chassa et combattit les souverains du Jolof dont il ravagea le territoire en prêchant la Religion, il ordonna à tous les Musulmans en général et aux ulémas en particulier d'émigrer vers le Saloum. Il n'est d'ailleurs

pas exclu que cet ordre leur fut donné pour éviter qu'ils ne fussent exposés à des actes de vengeance provenant des tiédos (guerriers). Toujours est-il que cet ordre n'en fut pas moins désapprouvé par certains à cause de l'état de paix existant entre eux et les souverains.

Ainsi émigrèrent-ils tous au Saloum, à l'exception de ceux qui furent incapables d'effectuer le voyage. Laissant ces derniers seuls, le chef religieux contraignit leurs familles à gagner le Saloum. Ce fut là un des actes que certains lui reprochèrent. Il fut néanmoins excusable de beaucoup d'erreurs commises à cause de sa politique maladroite, sa précipitation, son refus de consultation motivés par sa volonté de restaurer l'Islam et de protéger les Musulmans.

Maba tenait toujours compte des conseils de ses confidents. Mais rares furent ceux que leurs vertus religieuses avaient rendus digne de confiance.

Il est d'ailleurs parvenu à ma connaissance un fait qui expliquerait les erreurs de Maba : cet homme n'était pas un savant, n'avait pas de connaissances approfondies en matière de droit, et n'avait aucune expérience politique.

Quoi qu'il en soit, nous prions Dieu de lui pardonner ses faux pas et de lui donner une grande récompense pour les services qu'il rendit à l'Islam et aux Musulmans. En effet, il raffermit l'Islam en revivifiant ses pratiques et en rendant les Musulmans forts, ce qui eût récompensé ses défauts, s'il en eut.

Par ailleurs, en conduisant les hommes vers le Saloum, Maba se rendit à Signy, localité située à l'extrémité du Saloum du côté du Baol où vivaient avec sa famille Habîb Allâh, le grand-père du Cheikh, âgé alors de près de quatre-vingt-dix ans, mais considéré et obéi par ses compatriotes. À cause de son âge, Habîb s'excusa auprès de Maba qui voulait l'amener au Saloum où il avait auparavant mené son fils Muhammad, fils de Habîb Allâh, le père de notre Cheikh auquel renvoient les termes « le cheikh père » à chaque fois qu'ils sont utilisés dans cet ouvrage.

Notre Cheikh m'a appris que pendant ce temps, il était au Jolof, chez le grand exégète du Coran, Mbacké Ndoumbé, l'oncle maternel de sa mère auprès duquel le

cheikh père l'avait envoyé lorsqu'il fut installé à Ndia KANE, après avoir quitté Mbacké, son village natal.

Notre Cheikh resta chez Mbacké Ndoumbé jusqu'à l'âge d'entrer à l'école coranique. Alors, son grand-père, savant et pieux, lui apprit l'incommensurable Coran qu'il récita avant la mort de Mbacké Ndoumbé (que Dieu ait pitié de lui).

Observons d'ailleurs que parmi les choses qui nous assurent du Salut de cet homme, parce que constituant un bon augure (le Prophète aimait les bons augures), se trouve le fait qu'il mourut alors qu'il recopiait un exemplaire du Coran, en commençant à la fois par le début de la première partie et celui de la seconde afin que le travail allât plus vite[12], et le fait qu'au moment de sa mort, il s'était arrêté dans la première partie au Verset suivant : « Ceux dont les visages sont clairs jouiront de la miséricorde de Dieu dans laquelle ils demeureront immortels » (3/107) et dans la seconde partie au Verset suivant : « Ce Jour-là, les hôtes du Jardin posséderont le

[12] Parfois, pour achever rapidement la transcription d'un exemplaire du Coran, les scribes, qui écrivent sur les deux faces des feuilles, travaillent en remplissant une face à partir de la première Sourate du Coran, et une page à partir de la dix-neuvième Sourate. De sorte que, dès qu'ils terminent une face, ils commencent une autre sans s'arrêter. Ce qui n'est pas possible quand on écrit à partir de la première Sourate uniquement. Car dans ce cas, on est toujours obligé d'attendre que la face écrite soit sèche pour pouvoir écrire sur l'autre face de la feuille.

plus beau séjour et la meilleure halte » (25/24). Que Dieu réalise ce bon augure. Qu'Il ait de lui une grande pitié et qu'Il le récompense par le bien. Amen.

Après la mort de Mbacké Ndoumbé, notre Cheikh fut confié à son oncle maternel, Muhammad BOUSSO, l'imâm, le grand érudit, qui réunissait la pureté morale, l'honnêteté, le courage et la célébrité. Comme dit le poète :

« Il réunit le courage et la soumission à son Seigneur :

que le *mihrâb* (guerrier) est beau dans le *mihrâb* ».

Le Cheikh resta chez Muhammad BOUSSO jusqu'à l'arrivée du conquérant Maba qui assujettit les souverains du Jolof et demanda aux Musulmans de ce pays de choisir un homme digne de confiance et remplissant les conditions nécessaires pour donner la *fatwa* et assurer la direction spirituelle des Musulmans. Comme ils ne purent lui communiquer une réponse tout de suite, Maba leur proposa Muhammad BOUSSO sur qui ils tombèrent tous d'accord. Aussi Maba amena-t-il ce dernier ainsi que tous ceux de ses coreligionnaires qui pouvaient effectuer le voyage vers le Saloum, comme je l'ai déjà dit.

D’autre part, les émigrés restèrent au Saloum des années au cours desquelles Maba dirigeait des raids contre le Cayor. Le hasard avait concouru au succès de Maba, car les Français avaient fait échouer les tentatives menées par Lat-Dior pour reconquérir le pays de ses ancêtres.

Madiodio FALL, un prince appartenant à une vieille famille royale, avait occupé le pays. Ce prince se croyait le plus digne du trône du Cayor à cause de l’ancienneté de sa famille dans le gouvernement de cette province. Tandis que Lat-Dior avait la même prétention parce qu’issu de souverains qui avaient successivement régné sur les provinces du Cayor et du Baol pendant 140 ans, comme je l’ai déjà dit.

Les populations de ces deux provinces étaient tellement mêlées et leurs coutumes tellement rapprochées que le Cayor et le Baol étaient devenus une seule province du pays des Wolof.

Lorsque Lat-Dior se mit à combattre Madiodio, beaucoup d'esclaves et partisans de la famille de Lat-Dior, plus nombreux que les autres à cause du règne récent de cette dynastie, le soutinrent. C'est ainsi que Lat-Dior réussit à plusieurs reprises à mettre son ennemi en déroute. Ce qui obligea ce dernier à solliciter l'assistance des Français qui l'aidèrent à chasser son ennemi vers le Saloum.

Parvenu au Saloum, Lat-Dior fut accueilli par des émissaires de Maba qui lui firent savoir que ce dernier ne l'acceptait pas dans son pays, tant que lui et ses compagnons ne seraient pas Musulmans. Le souverain et ses hommes, ne découvrant pas d'autre alternative, embrassèrent tous l'Islam et se rendirent en toute sécurité chez Maba qui s'enorgueillit de leur geste.

Cette décision de Lat-Dior constitua un bon changement dans sa vie. En effet, il persévéra dans son Islam par la suite, et le destin lui ramena le pouvoir dans le pays de ses ancêtres ainsi qu'il l'avait souhaité.

Il est d'ailleurs utile de souligner que de nombreuses personnes embrassèrent l'Islam pour suivre son exemple. Que Dieu le récompense par le bien.

Par ailleurs, pendant le rassemblement des Musulmans dans le Saloum, les tribus musulmanes habitant des territoires éloignés les uns des autres purent se connaître. Les dons des imâms se manifestèrent. Mais le cheikh père, Muhammad, fils de Habîb Allâh, se distinguait de tous par son bon enseignement, la rectitude de ses connaissances en matière juridique et par sa franchise et sa sincérité. Ainsi, sa demeure devint-elle le lieu de rencontre des groupes d'étudiants et de demandeurs de *fatwa.*

Lat-Dior fut parmi ceux qui fréquentaient Muhammad, fils de Habîb Allâh. Il le consultait dans toutes ses affaires. Leur amitié consolidée fut couronnée par le mariage du cheikh avec la cousine du souverain.

Tout cela se passait alors que l'imâm Maba était au sommet de sa puissance. Ayant conquis le Saloum et le Jolof et accueilli l'émir du Cayor et son armée, Maba fut poussé par le destin à attaquer le Sine dont le peu

d’importance lui faisait croire à une conquête facile. Pourtant il attaqua ce pays avec une armée si importante que le territoire du Sine n’était pas assez vaste pour pouvoir le contenir. Mais cette armée n’était ni soumise à une discipline militaire ni bien préparée à la guerre. Cependant, les habitants du Sine étaient déterminés à défendre leur pays bien-aimé en se battant jusqu’au dernier souffle de la vie du dernier homme d’entre eux. S’ajoutant à cela le fait qu’il n’y eût parmi eux ni traître ni étranger pouvant servir d’espion à l’ennemi.

À la tête d’une armée très importante et bien équipée mais indisciplinée, Maba attaqua les hommes du Sine tous prêts à se battre jusqu’au bout. Son armée derrière lui, Maba s’avança vers l’ennemi dont les canons, surprenant ses cavaliers, les fauchèrent tels des fruits secs secoués par le vent. Blessé, le conquérant acquis la certitude qu’il allait périr alors que la déroute ne lui était jamais venue à l’esprit. Au moment où la défense devenait très active, il se mit à couper les jarrets des chevaux et des mulets avant de tomber sur le champ de bataille sans faire retraite. À l’agonie, il fit un signe pour exprimer son refus à un de ses amis et commandants de son armée qui voulait placer son corps dans la direction de la Mecque. Ce refus de changer sa position au dernier

moment fut motivé par la crainte d'être considéré comme ayant la moindre volonté de fuir la bataille. En tout cas, son armée fut mise en déroute et les gens du Sine regagnèrent leur pays. Ainsi, les successeurs de Maba se contentèrent-ils de leurs conquêtes dans le Saloum.

Lat-Dior regagna son pays à la demande du conseil exécutif suprême qui, après avoir destitué Madiodio, le nomma à sa place. Observons d'ailleurs que les Français, depuis le moment où Madiodio demanda leur assistance dans sa lutte contre Lat-Dior, eurent une grande influence sur ledit conseil. C'est pourquoi ce dernier leur fit savoir sa décision qu'ils approuvèrent. Ainsi Lat-Dior monta-t-il sur le trône à son retour du Saloum. Il resta au pouvoir jusqu'à ce qu'un différend l'opposât aux Français. Ceux-ci le tuèrent et occupèrent le pays qu'ils administrèrent avec l'aide des esclaves, des personnes appartenant à l'ancienne famille royale et d'autres nationaux. « Combien est élevé Celui Qui hérite la terre et ce qu'elle contient et à Qui tous seront ramenés » !

Avant son retour au Cayor, Lat-Dior avait demandé avec insistance au cheikh père de l'accompagner afin de

lui servir de collaborateur et conseiller dans les affaires religieuses et d'assurer la magistrature et l'exécution de ses ordonnances. En effet, nul ne jouissait de la confiance du souverain comme ce cheikh.

Ayant examiné la demande de Lat-Dior, le cheikh père la trouva conforme à son devoir de donner des conseils en matière de Religion et en espéra une grande récompense : « Certes, que Dieu guide un seul homme sur la voie droite grâce à toi, est mieux pour toi que les biens les plus chers »[13]. Aussi partit-il avec Lat-Dior qui lui octroya une terre appelé Patar et située entre Kokki (Gouye) et Thilmakha, la demeure du souverain. Celui-ci fixa pour le cheikh des heures au cours desquelles il exerçait la magistrature. Il passait le reste du temps dans son village de Patar pour cultiver son champ, instruire ses disciples et donner des *fatwas* à ceux qui les sollicitaient. Notre Cheikh vivait chez son père durant ces circonstances…

Par ailleurs, un homme doué de connaissance ne manquerait pas de comprendre que de telles vicissitudes laissent des traces persistantes dans l'esprit d'un homme

[13] C'est une tradition du Prophète.

intelligent, sage et sagace qui examine tout ce qui se passe sous ses yeux et en tire profit. Or, le Cheikh, étant d'une nature fine et d'un esprit pénétrant, ne pouvait pas ne pas tirer des leçons de ces conditions et changements. En vérité, il regardait d'un œil pénétrant, méditait sur les réalités profondes des choses et puisait son instruction dans leurs subtilités.

Cependant, ces évènements, pour diverses que fussent leurs circonstances, avaient un seul résultat, à savoir amoindrir le despotisme et libérer de l'emprise de la contrainte. Parmi les instigateurs de ces évènements, il y a celui que la foi religieuse poussait à détester tout autre chose et à chercher à propager sa foi religieuse par la force. Il y avait également celui qui, considérant le long règne de ses aïeux, combattait tout ce qui était contraire à la tradition approuvée par lui. En plus, il utilisait toutes sortes de protection pour conserver son pouvoir.[14]

Pendant ce temps, une puissante main étrangère douée d'une habileté supérieure les surprit après qu'ils se furent divisés en factions, que la longue peine et les dissensions eurent détruit leur constance et qu'ils eurent

[14] L'auteur fait allusion à Maba et à Lat-Dior.

demandé la protection de l'étranger. Vaillant guerrier, celui-ci s'avança alors et gouverna fermement en ordonnant tout. Il s'agit des Français qui se rendirent depuis lors maîtres absolus du pays et firent de sorte que les choses reprirent leur cour normal et que chaque famille reprit ses activités habituelles.

Issu d'une famille qui comprenait des savants et maîtres spirituels, le Cheikh ne cessait de s'instruire et d'enseigner. Durant cette courte période, il fut témoin de multiples vicissitudes et divers changements qui entraînèrent l'accession des uns au pouvoir et la destitution d'autres, la naissance d'états et la disparition d'autres, au point de gêner les esprits et d'éteindre dans les cœurs le courage et l'ardeur dans les taches difficiles. Ayant grandi dans ces différentes phases de la vie de ses compatriotes, le Cheikh en conserva le plus utile souvenir qui réduisit à ses yeux la valeur de ce monde et lui fit regarder avec mépris la vie terrestre et ceux qui s'y attachaient.

En donnant au Cheikh la sagesse dès son enfance, Dieu Se conduisit à son égard comme Il S'était conduit à l'égard de Ses Prophètes infaillibles et de Ses amis bien protégés.

Cela fut d'autant plus facile que son cœur avait toujours conservé son état de pureté et que sa mère Diaratoullâh, Maryam, en l'allaitant, l'avait imprégné des principes de la Religion. Aussi avait-il grandi nourri de ses croyances, entouré de la Providence divine et conduit sur la Voie droite par l'Assistance éternelle. Sa conduite se révéla différente de celle des gens de son âge à cause de son refus de fréquenter les hommes [non pieux], son séjour prolongé dans les lieux de culte tels que les mosquées, et son adhésion à la compagnie des hommes pieux, tout en s'occupant sérieusement et exclusivement de ce qui le concernait. Aucun péché ne pouvait lui être imputé et il ne connaissait ni jeux ni divertissements.

Dieu lui ayant facilement conservé son savoir, il apprit le Coran par cœur, alors qu'il était tout jeune, dans la maison de son honorable père. Ensuite, il se mit à s'instruire en science auprès de son père qui fut, comme cela a été dit précédemment, un des plus grands érudits et des professeurs les plus distingués autour desquels se réunissaient aussi bien les débutants que ceux qui avaient terminé leur formation scientifique.

En quelques années, deux forts sentiments se disputaient en lui. D'abord le souci d'obéir à son père dont la maison était le lieu de rencontre de groupes d'étudiants, d'ulémas et de chefs temporels, parce qu'il était à cette époque le seul qui assurât l'enseignement et exerçât la magistrature. Ensuite, le souci de s'attacher exclusivement à Dieu et de s'éloigner des hommes et de leurs tumultes.

Mais la noblesse de caractère ne tarda pas à l'emporter dans ce violent combat. Elle réussit sagement à concilier les deux antagonistes en les soumettant à la sincère intention de servir Dieu, le Seigneur des Univers afin de se conformer à Son Ordre et d'éviter Ses Interdictions en appliquant la charia (Loi formelle) purifiée et en réalisant la *hakîka* (Vérité substantielle) illuminée. Ainsi, tout devint pour Dieu, en Dieu et à Dieu : il accomplit son devoir à l'égard de son père et profita de cette bonne occasion et ce bon moyen d'obtenir l'Agrément de Dieu et Son Amour, qui dépend de l'obéissance au Messager de Dieu (PPSSL).

D'ailleurs, pour souligner l'importance de l'obéissance aux parents, Dieu l'a jointe au premier devoir pour lequel

Il créa les hommes et à propos duquel Il dit - Sa Parole est la Vérité - : « Ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui. Il a prescrit la bonté à l'égard de vos père et mère » (17/23).

De sa piété filiale parlèrent les voyageurs. Et les langues aimaient passionnément la relater sans cesse. À cause de la perfection de sa bienveillance, de sa noblesse de caractère, de sa foi, de sa rigueur morale, de la rectitude et de l'ampleur de ses connaissances et du bon entretien de ses intérêts ; à cause de tout cela, son père l'aimait tendrement et ne voulait se séparer de lui à aucun moment. Cet amour était d'autant plus justifié car son père avait deviné en lui, à l'aide de la physiognomonie, les biens de cette vie et de la Vie dernière.

Dieu sait que son bon augure fut juste. En la rectitude de son bon présage, il fut le quatrième des trois sujets desquels Ibn Mas'oud avait dit : « Les hommes dont les présages se révélèrent les plus justes furent Al-Azîz (gouverneur d'Égypte au temps de Joseph) qui disait à sa femme à propos de Joseph : "Faites-lui bon accueil. Peut-être nous sera-t-il utile ou l'adopterons-nous pour fils" (12/21), et la femme de Pharaon qui disait à propos de

Moïse : “Joie de nos yeux ! Ne le tuez pas ! Peut-être nous sera-t-il utile ou le prendrons-nous pour fils” (28/9), et Abu Bakr qui, après avoir désigné Omar en tant que son successeur, dit : “Je lui ai confié le pouvoir, et mon opinion est qu’il en fera bon usage et qu’il sera juste” ».

Le Cheikh avait toujours maintenu une belle conduite à l’égard de son père. Celui-ci lui confia la plupart des charges relatives à l’enseignement, la rédaction des documents et des réponses. Pendant l’enseignement, la rédaction des documents et des recommandations et la composition de poèmes d’intercession[15], apparaissaient les signes précurseurs trahissant la lumière incommensurable qui se cachait dans ce grand homme comme le feu se cache dans le briquet[16].

Les yeux commencèrent à le regarder d’une nouvelle manière. Les cœurs se penchèrent vers lui et les âmes se soumirent à lui. Les disciples, qui ne lui venaient auparavant que de son père, l’envahirent spontanément, et les rois et princes, qui avaient fait de son père leur protecteur, commencèrent à s’intéresser à lui et à

[15] Il s’agit d’odes dans lesquelles il implore l’intercession du Prophète auprès de Dieu pour élever son rang.
[16] Il s’agit d’un briquet consistant en deux morceaux d’une espèce de bois qui, frottés l’un contre l’autre, donnent du feu.

solliciter auprès de lui ce qu'ils obtenaient de son père. Mais il ne les attendait pas, et ne les recevait que sur l'ordre de son père, et même dans ce cas, il obéissait à contrecœur.

Ce comportement à l'égard des chefs temporels fut la plus étrange chose à son époque. Les gens s'entretenaient secrètement du peu d'intérêt qu'il accordait aux princes et de sa répugnance à leur égard. Certains disaient : « Peut-être est-il fou » ? et d'autres affirmaient : « [C'est] un sot ; implorons le pardon pour lui ». Mais sa force et la perfection de sa droiture ne tardèrent pas à se révéler et à les persuader qu'il avait été donné à cet homme ce qui n'avait été donné à personne, et que les signes de la sainteté étaient sur lui évidents. C'est pourquoi ils le vénéraient plus que son père et les savants de son époque, malgré sa jeunesse.

Il me raconta une fois que le roi Samba Laobé qui fut - comme je l'ai déjà dit - le dernier souverain du Cayor, vint un jour chez son père, s'assit avec lui sur son lit et lui demanda d'appeler le Cheikh. Le cheikh père le fit venir et lui dit : « Samba Laobé veut que tu partes avec lui afin

qu'il te fasse son cheikh comme je fus avec son oncle Lat-Dior ».

« Je lui dis, rappela-t-il, [attendons] qu'il sorte de chez vous. Ensuite, je suis retourné à ma chambre dans l'école ». Il était alors enseignant comme vous l'avez déjà vu.

Quand le monarque sortit [de chez son père], il passa près du Cheikh alors que, assis sur une natte placée à l'ombre de sa chambre, il faisait ses ablutions. Lorsqu'il s'aperçut de la présence du roi, il s'écarta de la natte et la lui étendit par politesse [afin qu'il s'y assît]. [Mais] le souverain refusa (par vénération) de s'asseoir sur la natte et s'assit par terre. Il ressentait la puissance de la piété et l'autorité de la sainteté.

Notre Cheikh m'a dit que, lorsqu'il (le roi) réitéra sa demande de partir avec lui, comme le cheikh père l'avait proposé à sa maison, il lui répondit : « Il ne m'est pas possible de partir et de laisser ces disciples qui sont venus apprendre les préceptes de la Religion. Loin de moi cette idée ! - Alors le souverain se résigna, dit-il. - [Mais] il (le roi) dit : S'il en est ainsi, je vous offre ce généreux cheval. - Je l'acceptai, dit-il, par politesse, et [attendis] qu'il partît.

Comme il était accompagné de trois Musulmans dont chacun lui réclamait une dette de cent francs, je les retins, ordonnai qu'on vendît le cheval à trois cent francs et divisai cette somme entre eux. Ils repartirent tous reconnaissants. Et le roi ne s'est pas rendu compte de mon geste jusqu'à aujourd'hui ».

Regardez cet acte ! Aurait-il pu réussir [grâce à l'Assistance divine], celui qui n'est pas prédestiné à la direction exotérique et ésotérique des hommes, comme les Prophètes (PPSSE) et les Saints les plus privilégiés et les plus rapprochés [de Dieu] ? Comment finirait un homme qui a débuté [dans la Voie de la sainteté] ? À Dieu et à Son Prophète (PPSSL), sans intermédiaire et sans l'aide d'une [autre] créature. « Tout revient à ton Seigneur » (53/42).

Cela dit, il s'efforça sans cesse de ne jamais désobéir à son père et se garda de décider la moindre des choses sans lui. Il mit au service de son père son prestige, sa puissance, son avoir et sa bonne réputation pour l'amour de Dieu et afin de se consacrer totalement à la dévotion, à l'ascétisme et la recherche de la connaissance [gnostique] par la prière continuelle sur le Messager de

Dieu (PPSSL) et par les éloges [qu'il lui prodiguait] tout en tenant compte de la volonté de son père, l'honorable jurisconsulte. Et ce jusqu'à ce que l'inéluctable destin vînt arracher ce dernier des mains de son fils docile et généreux. Il était tout satisfait de son fils, et son âme toute tranquillisée au sujet de ce qu'il lui avait confié. Il s'éteignit à son village de Mbacké-Cayor le mardi 20 du Muharram de l'an 1299 H (1883) à l'âge de soixante et un an. Mais Dieu le sait mieux. Il avait confié ses enfants et ses affaires à son fils qui récita sur lui la prière des morts[17]. Il fut enterré dans le cimetière de Dekkelé, village dont les habitants étaient, depuis les temps anciens, généreux et pieux. Que Dieu soit satisfait d'eux et ait pitié de tous.

Dès ce moment, le Cheikh se voua à ce pourquoi il avait été créé, à savoir la droiture et l'abstention, deux choses réunissant positivement et négativement toutes les qualités du bien. En effet, sous la droiture se réunissent toutes les bonnes qualités que l'on désire acquérir, et l'abstention réunit toutes les choses interdites qu'il faut éviter et dont il faut se méfier[18].

[17] L'auteur affirme à la fin de l'ouvrage que ce fut un collègue du Cheikh Momar Anta Sali qui récita sur lui la prière des morts.

[18] Les termes *îdjâban wa salban* [positivement et négativement] signifie que la droiture implique des actions, tandis que l'abstention implique des abandons.

Depuis son enfance jusqu'à la fin de sa vie, aucune désobéissance n'avait émané de lui. Il ne s'était jamais occupé, ni par l'action ni par la parole, de ce qui ne le concernait pas. Sa main n'avait jamais refusé à un quêteur ni pièce d'argent ni pièce d'or. Il n'avait jamais élevé des regards d'avidité envers les futilités et le clinquant de la vie terrestre. Il n'avait jamais prêté l'oreille aux dires des gens, qu'il s'agit d'éloges ou de blâmes, par amour de Dieu, et par conscience de l'insignifiance de cette vie terrestre. [Il s'était toujours conduit ainsi] en dépit du fait que celle-ci lui avait offert ses plus précieux dons avec une hâte semblable à celle de la fuite des nuages. Et cela quoique les hommes l'eussent envahi, se fussent regroupé autour de lui et soumis à ses ordres plus encore que des bêtes assoiffées envahissent une source fréquentée, que les abeilles grouillent autour de leurs cellules, et que les nuages se soumettent au vent annonciateur de la pluie.

Dans ce livre, vous verrez s'il plaît à Dieu de ses qualités éblouissantes vertus, ce qui étanchera votre soif de savoir. Ceci n'est qu'une introduction visant à vous donner un bref exemple de sa conduite.

Rattachons les phrases suivantes aux précédentes relatives à son enfance et aux évènements coïncidant avec celle-ci. Ce qui vous fait savoir que son père Muhammad, fils de Habîb Allâh, tout satisfait de son fils, l'âme sereine, mourut après lui avoir laissé son testament. Il s'était rendu compte de la noblesse de son fils, de la grandeur de ses vertus, de l'élévation de son rang et de son prestige auprès des hommes. En dépit de cette situation, le Cheikh considérait qu'il n'avait rien accompli qui mérite d'être cité par rapport à ce qu'ambitionnent les autres Mystiques, à savoir la place la plus importante, la plus importante lieutenance, l'accession au rang le plus élevé (*makam al'ubûdiyya al-asnâ*) parce que tout proche de Dieu. C'est pourquoi il s'infligea le dur combat (la vie ascétique) non pour s'élever à un autre rang, mais par inspiration de Dieu, le Très-Haut Qui, depuis l'éternité, l'avait prédestiné à assumer une grande tâche. Aussi sa seule préoccupation était-elle l'adoration [de Dieu] et l'obéissance désintéressée : celle dans laquelle il n'y avait part ni pour soi-même ni pour la passion ni pour Satan ni pour la vie terrestre. Son père lui transmis le *wird* fondé sur le Coran et la Sunna.

Par ailleurs, il s'intéressa à rassembler des livres et à lire, et réunit de nombreux livres de *fikh* (droit musulman), de *sîra* (biographie du Prophète) (PPSSL) et de mystique. Il rencontra de nombreux maîtres au cours de multiples voyages motivés par la recherche de livres et de guides et par la visite de demeures de pieuse gens. Il trouva un grand nombre d'ouvrages dans son pays, le Sénégal, et d'autres qui n'y avaient jamais été connus et d'autres encore qui se trouvaient en Mauritanie dont il sillonna de nombreuses zones dans le même désir.

Au cours de ces déplacements, le Cheikh rencontra également de nombreux chefs de confrérie, s'instruisit auprès de certains d'entre eux, à la manière des chercheurs du bien qui, chaque fois qu'ils trouvent celui qu'ils croient susceptible de leur être utile, s'adressent à lui. [Il se conduisit ainsi pour que se réalisât] une chose que Dieu avait voulue, à savoir qu'il devint le confluent des fleuves *multakâ al-buhûr* et le dépositaire des biens spirituels.

Parmi ceux auprès desquels il s'instruisit, il y avait des cheikhs shâdhilites[19] dont il utilisa le w*ird*[20] pendant huit ans, d'après ses propres dires. Ensuite, il prit, auprès de certains de leurs cheikhs supérieurs, le *wird* des Tijanes qu'il utilisa pendant huit ans ou plus.

Entre temps, il réunit un grand nombre des ouvrages d'Al-Kountî et de son fils sur la voie kadirite - la première voie dont il utilisa le wird - et sur l'ensemble de la mystique, ainsi que les ouvrages des Shâdilites et leurs *ahzâb*[21]*,* tels les livres de Ibn Abbâd, de Zarrûk (1442-1493 de l'ère chrétienne) et de Ibn Ata Allâh (mort en 1309 de l'ère chrétienne), ainsi que les livres des Tijanites tels les « *Jawâhir al-ma'ânî »* (Les Perles des Sens), les « *Rimâh »* (Les Lances), le « *Jayche* » (L'Armée) et la « *Bugya* » (l'Objet Désiré), tous sur les *wird* des Tijanites et sur la mystique, à côté d'autres livres écrits par eux (les auteurs précédents) ou par d'autres, tels Al-Yaddâli, Ibn Muttâli et leurs prédécesseurs parmi ceux qui formèrent la voie mystique, comme l'auteur du *Kût* (la nourriture), l'auteur du *Madkhal* (L'Introduction), celui de l'*Ihyâ* (La Revivification…), et d'autres, ainsi que les traditions de

[19] Ceux qui appartiennent à la voie mystique fondée par Abû Al-Hasan Al-Shâdilî (1196-1256)

[20] *Wird* signifie ensemble de prières que chaque confrérie aménage et recommande à ses adeptes de réciter matin et soir.

[21] Il s'agit d'une partie du Coran dont on s'impose la lecture tous les jours.

Junayd (mort en 910 de l'ère chrétienne), de Sarry, de Ma'rûf (mort en 813 de l'ère chrétienne), de Bistâmî (mort en 874 de l'ère chrétienne) et des traditionalistes cités dans la *Risala* (Le Message) et de la *Hilya* (La Parure).

Il étudia tous ces ouvrages avec un soin assidu, un engagement réel et une intention sincère. [De l'étude] de tous, il trouva son épave *dâllla* qu'il cherchait et assouvit le besoin qu'il ressentait. Ainsi s'accrurent son attachement exclusif à Dieu le Très-haut et son éloignement des créatures.

Il se mit à fréquenter les pieux solitaires et s'accoutuma à vivre dans [les déserts sans eau], ne désirant que Dieu et se mortifiant pour [parvenir] à la fin suprême. Jeûnant le jour et priant la nuit, il n'abandonnait jamais le *dhikr*[22] et la récitation du [Coran] pendant la nuit, le soir et le matin. L'Agrément de Dieu et de Son Messager étant son seul désir et son seul objectif, il errait, amoureux de lui [le Prophète (PPSSL)]. Il n'y avait ni vide dans sa vie ni oisiveté dans son existence, son temps étant consacré à l'adoration de son Seigneur conformément à la Sunna de

[22] La répétition des Noms et louanges de Dieu.

Son Prophète pour l'amour de Dieu, Seigneur des Univers.

Grâce à cette constante inclination et à cet attachement exclusif et permanent à Dieu, Celui-Ci l'avait choisi pour Lui-Même et pour Son Prophète après qu'il eût rempli toutes les conditions exigées par les chefs des voies mystiques et obtenu tout ce qu'ils avaient en matière d'honneurs, de dignités et de faveurs dépendant des dites conditions.

Cependant, après la parousie, l'anéantissement en Dieu et la subsistance grâce à Lui, et après l'errance dans la vallée de l'amour du Messager (PPSSL) et le dévouement à son Seigneur et à la louange, [après tout cela], sa soif ne fut pas étanchée par les sources et les rivières auxquelles il avait puisé, malgré l'abondance de l'eau et la puissance de leurs flots. En effet, l'ultime objectif de la plupart des maîtres mystiques, auteurs des *wird* consiste dans la vérification des chaînes initiatiques et l'acquisition de certaines conditions et le maintien de la succession ininterrompue des chefs constituant les maillons de la chaîne initiatique jusqu'à un des grands cheikhs, et ce sans se préoccuper des deux sources

premières, le Coran et la Sunna : sans les suivre, et pour comprendre la Loi divine et saisir « les franges de la Vérité lumineuse » qui réside dans le secret prophétique provenant de la Lumière divine dont émane la réalité du Prophète (PPSSL)[23]. Le Prophète fut, comme vous le savez, créé parfait, ne subissant point d'altération. L'arbre de la foi en l'Unicité de Dieu poussa sur la terre propre, fertile et égale de son cœur à cause de son élection par Dieu depuis l'éternité. « Les nuages » de la gnose, de la science et de la certitude ne cessèrent de verser sur lui une pluie abondante et générale, et le soleil de la vérité de la bonne direction ne cessa d'envoyer à l'arbre ses rayons bénéfiques. Ainsi, les fruits [de l'arbre] abondèrent-ils en toutes saisons, avec la permission de son Seigneur.

Comme l'habitude est, conformément à la Volonté de Dieu, de lier les choses à leurs causes et comme la marche vers Dieu nécessite l'engagement dans Sa Voie et l'imitation de ceux qui ont précédé, comme ce fut le cas du Messager de Dieu (PPSSL) avec l'Esprit fidèle, il est inévitable, pour celui qui s'engage [dans la Voie

[23] Cette phrase veut dire que le Cheikh, s'étant rendu compte que les maîtres mystiques de son époque s'intéressaient davantage à la vérification de la chaîne des garants [la série ininterrompue des personnes transmettant l'enseignement mystique depuis les fondateurs] qu'aux sources, voulut puiser directement aux sources grâce au Prophète.

mystique], de suivre les traces de ses pieux prédécesseurs, quoique cela n'implique nullement la supériorité [du prédécesseur], à l'instar du cas de l'archange Gabriel avec le Prophète (PPSSL)[24].

Ils [les Mystiques] affirmèrent que le *munjahib* (celui qui est attiré par Dieu) grâce à l'amour de Dieu ne peut pas ne pas s'abaisser jusqu'au début de l'engagement[25]. Mais dans son abaissement, il est plus rapide que le postulant dans son ascension, car il agit guidé par la lumière de son Seigneur. Le point de départ de son abaissement marque la fin de l'élévation du postulant. Il est donc nécessaire de s'accrocher aux cheikhs généreux, de les connaitre et de suivre leurs signes.

Cela vous permet de voir la providence dont notre Cheikh (DSSL) fut entouré. En effet, malgré la hauteur du degré de sa foi en l'unicité de Dieu, qui fut [d'ailleurs] conforme à sa nature, et en dépit de sa solide connaissance gnostique qui fut un privilège de Dieu, il

[24] Il fait allusion aux instructions que l'archange donnait au Prophète au cours de la révélation ; Gabriel, bien que se conduisant en maitre, n'est point supérieur en rang au Prophète. De même le Cheikh n'est pas nécessairement inférieur à ceux qu'il avait suivis avant d'établir sa propre Voie.
[25] L'auteur veut dire que la règle inéluctable est que tout postulant doit suivre un guide. Le *munjahib* ou l'élu, l'objet de l'amour de Dieu avant même son existence, n'échappe pas pour autant à cette règle. Tout en ayant obtenu ce que cherche le postulant normal, il est tenu à commencer par l'observance des règles de conduite mystiques au même titre que le postulant.

n'avait jamais démenti un homme ayant un hâl authentique, et n'avait jamais épargné d'effort pour s'instruire auprès des supérieurs mystiques, et n'avait jamais hésité à suivre leurs traces et n'avait jamais manqué à ses devoirs d'obéissance et de bienfaisance à leur égard, car [ils constituaient] des causes de biens affectées exclusivement à lui pour lui permettre de recevoir leur héritage et de s'emparer de leurs positions sans s'arrêter à leur terme.

Dieu Qui l'a créé la première fois, l'éleva en le préparant à recevoir le suprême héritage. Ainsi la Main de la Jalousie divine écarta-t-elle tout intermédiaire entre lui et Dieu, hormis le Seigneur de l'existence (PPSSL). Dieu l'arracha aux autres et le conserva pour Lui-même au-dessus de tous les autres vertueux, l'honora de Grâces, de Lumières et de Bénédictions dont aucune âme ne sait [l'importance] et lui confia tous les Secrets et tous les Biens. [C'est là] une ascension rapide que ne conteste pas celui qui connait l'Assistance divine [accordée] à un homme à qui Dieu a voulu faire du bien et qu'Il prédisposa

depuis l'éternité à une chose voulue[26]. En effet, à chacun est facilité ce pourquoi il est créé[27].

Par ailleurs, le fait de s'instruire auprès du Prophète (PPSSL) après sa mort n'est pas étonnant pour quelqu'un du rang des Saints-alliés de Dieu. Il est rapporté de manière authentique que de nombreux êtres supérieurs ont vu le Prophète (PPSSL) à l'état de veille. Dans son livre intitulé *Lawakih al-Anwar al-Kudsiyya* (Les Fécondants Vents Saints), Al-Sha'râni a cité un certain nombre de ces hommes supérieurs. Al-Suyûti également en a cité dans son livre intitulé : *Tanwir al-Halak fi Ri'yati an-Nabiyyi wal-Malak* (Explications Relatives à la Vision du Prophète et de l'Ange) et composé dans le but de réfuter les arguments de celui qui conteste [la possibilité d'une telle vision]. À ce propos, Al-Suyûti cite le hadith rapporté dans les deux *Sahîh* et qui dit : « Quiconque m'a vu en rêve, me verra à l'état de veille. Et Satan n'apparait jamais sous ma forme »[28]. Al-Suyûti a ensuite cité les différentes opinions des ulémas au sujet de cette vision et les voies, outre celle des deux *Sahîh*, par lesquelles ce hadith est rapporté.

[26] Il s'agit sans doute de la suprême sainteté et du suprême héritage (*al-wirâha al-uzmâ*).
[27] Cette phrase fait partie d'un Hadith où le Prophète dit en substance que Dieu facilite à chacun de s'orienter vers la fin qui lui est prédestinée. Le bienheureux a toujours tendance à faire du bien tandis que le malheureux tend toujours vers la malfaisance. Cf. également le Coran (92/5 - 10).
[28] Cette phrase du Hadith signifie que, bien que Satan soit capable de se manifester sous de multiples formes, il ne peut pas ressembler au Prophète.

Ainsi dit-il : « En expliquant sa parole qui est : "… me verra au jour du jugement dernier", les ulémas ont dit : « On a répliqué que cette précision ne présentait aucune utilité parce que tous les membres de sa communauté le verront au jour du jugement dernier ; ceux qui l'ont vu pendant sa vie comme ceux qui ne l'ont pas vu. [Mais] on dit qu'il s'agit dans le hadith de celui qui croyait en lui pendant sa vie et qui n'a pas pu le voir en raison de son absence ». Ensuite, Al-Suyûti dit : « … des gens interprétant le hadith littéralement disent : "Quiconque l'a vu en rêve le verra nécessairement à l'état de veille, et de ses propres yeux ou, dit-on, avec les yeux de son cœur." ». Ces deux opinions sont rapportées par le cadi Ibn Al-Arâbi.

Quant à Ibn Abi Jamra, il dit dans son commentaire sur les hadiths qu'il a choisis du [recueil] d'Al-Bukhâri : « Le hadith signifie que celui qui a vu le Prophète (PPSSL) en rêve, le verra à l'état de veille ».

Ensuite, Ibn Abi Jamra a évoqué la divergence de points de vue relative à ces questions : le texte est-il général ou valable pendant sa vie uniquement ? S'applique-t-il absolument à tous ou concerne-t-il exclusivement celui

qui se rend digne de cette faveur en observant la Sunna du Prophète (PPSSL) ?

Ensuite, Ibn Abi Jamra protesta contre celui qui a prétendu à l'exclusivité sans qu'il y ait de la part du Prophète (PPSSL) rien qui justifiât un tel privilège. [Poursuivant ses citations et ses critiques], Ibn Abi Jamra dit : « Des prédécesseurs et d'autres ont rapporté que des gens l'ayant vu en rêve l'ont effectivement vu par la suite à l'état de veille et l'ont interrogé sur des questions au sujet desquelles ils demeuraient indécis. Il les leur a expliquées et a précisées de façon dont il fallait approcher ces questions. Ils s'en sont tenus à cette explication depuis lors ».

Ibn Abi Jamra dit enfin : « Ou bien celui qui conteste la possibilité de voir le Prophète croit aux grâces charismatiques des Saints ou bien il n'y croit pas. S'il les dément, la discussion avec lui est rompue, parce qu'il infirme ce que la Sunna a affirmé en s'appuyant sur des preuves évidentes. S'il y croit [il doit admettre que] celle-ci (la vision) en fait partie. En effet, on révèle aux Saints, par rupture de l'habitude, de nombreuses choses dans le

monde céleste et terrestre. Il ne peut pas les contester tout en croyant à cela ».

Ibn Al-Hajj dit : « L'accès à la vision du Prophète (PPSSL) est très restreint. Il est rare que la vision se produise pour un homme qui n'ait pas une condition [de pureté et de piété] quasiment introuvable en ces temps. Cette condition est presque irréalisable. Mais nous ne dénions pas que cela puisse se produire pour un être supérieur ».

Je pense qu'on est dispensé de contester ce qu'Ibn Al-Hajj, en dépit de son zèle dans l'observance [de la Sunna], n'a pas exclu. Il est rapporté d'un grand nombre de Saints qu'ils avaient matériellement vu le Prophète (PPSSL) tel fut le cas du cheikh Abûl Hasan al-Shâdhilî, d'Abi'il Abbas al-Mursî, du cheikh Abû Madyân et de nombreux autres, comme il est affirmé dans les *Lawakih al-Anwar al-Kudsiyya*.

L'auteur de cet ouvrage dit : « Si tu accrois les prières sur le Messager de Dieu (PPSSL) tu peux éventuellement en arriver à contempler le Prophète (PPSSL). C'était la méthode des cheikhs Nûr al-Din Al-Shûni, Ahmad Al-Zawâwi, Al-Manzalâni et un groupe des cheikhs de leur

siècle. L'un d'entre eux ne cessait de prier sur le Messager de Dieu (PPSSL) et de multiplier les prières jusqu'à ce qu'il se purifiât de tous les péchés et se réunit réellement avec le Prophète (PPSSL) chaque fois qu'il le voulait ».

Je pense que le cas de notre Cheikh Ahmad Bamba témoigne de cela. En effet, notre Cheikh dépasse tous les hommes par l'importance du nombre des prières et des éloges accordés par lui au Messager de Dieu (PPSSL). Il en était même arrivé à être totalement absorbé en lui (faniyâ fîhi). Il est indubitable que par Son Assistance, Dieu a incité le Prophète (PPSSL) à lui saisir la main. À ce propos, Al-Sanûsi dit : « Certes, Dieu met le Prophète (PPSSL) à la disposition de celui qui perpétue la prière sur lui ».

Notre Cheikh avait catégoriquement affirmé cela dans sa réponse à celui qui l'interrogeait à propos de son propre cheikh qui prétendait s'instruire directement auprès du Messager de Dieu grâce à la grandeur des services qu'il lui avait rendus et à la perpétuation de la prière sur lui (PPSSL).

Le premier des services qui doivent être rendus au Prophète (PPSSL) consiste à appliquer tant toute sorte de

bonnes œuvres après les Prescriptions divines et la Sunna du Prophète (PPSSL), à le mentionner, et à évoquer ses vertus par des éloges et par la prière sur lui (PPSSL).

Le Cheikh, en effet, ne se préoccupa jamais que de Dieu et de Son Messager : sa foi en l'Unicité divine et ses louanges à Dieu, et prières et éloges pour le Messager de Dieu. Il dit d'ailleurs à ce propos :

« Dieu m'a montré Muhammad

et Muhammad m'a conduit au Seigneur ».

D'autre part, le Cheikh divisait son temps en deux parties.

Il consacrait une moitié de l'année à la prière pour le Prophète et l'autre à la louange du Prophète.

C'est à ce propos qu'il dit :

« Prière pendant six [mois] et louanges pendant six [mois]

lui parviennent régulièrement avec l'imitation (conformité à la Sunna) ».

Cette imitation consiste à adorer Dieu pour Dieu Qui n'a Point d'Associé en obéissant strictement au Messager de Dieu (PPSSL). [Ce qui est exprimé dans ces vers] est constaté dans sa vie. C'est pourquoi il était l'ami le plus privilégié du Prophète.

ACTION ÉDUCATIVE ET ÉPREUVES D'EXIL

- Un bref aperçu sur l'éducation qu'il donnait aux Mourides avant son départ pour l'île (Mayombé).

- Un mot sur les évènements survenus au cours de son voyage en mer et au cours de son séjour aux îles.

- La sommaire des évènements survenus pendant son deuxième exil en Mauritanie et sa conduite auprès d'eux (les Maures).

- Un passage sur la conduite qu'il imposait aux Mourides en vue de leur promotion spirituelle depuis son

retour au pays jusqu'à ce que Dieu le rappelât auprès de Lui.

Il a déjà été souligné qu'il avait revivifié toutes les sciences en général et la mystique en particulier et qu'il était très intéressé par les livres authentiques et par la rencontre des maîtres avant l'instruction directe auprès du Messager de Dieu (PPSSL). Pendant ce temps (où il se préoccupait de sa formation auprès des maîtres), il composa un grand nombre d'ouvrages sur la mystique et sur les règles élémentaires de la théologie et du droit musulmans.

Je vous ai déjà dit que, du vivant de son père, les hommes commencèrent à le fréquenter massivement. Depuis lors, sa renommée ne cessa de s'accroître en dépit de sa fuite devant les hommes et de ses retraites dans des déserts dépourvus d'eau, pour s'éloigner d'eux. Cela se produisit avant même qu'il n'atteignit la quarantaine.

C'est à cette époque qu'il construisit une maison à Mbacké-Baol ou il s'installa après avoir quitté Mbacké-Cayor qui fut le dernier lieu habité par son père et où il mourut. Peu de temps après, les hommes découvrirent sa

maison de Mbacké et l'envahirent en foule. Puis il construisit une autre maison retirée à Darou-Salam près du village précité (Mbacké-Baol). Cette maison fut à son tour envahie par les foules. Ainsi fut-il amené à fonder en 1305 [1887], trois ans après la construction de la maison de Mbacké et de celle de Darou-Salam, le village de Touba situé au milieu d'un désert sans eau, donc sans culture, qui ne pouvait être atteint qu'à grand-peine et où l'on habitait qu'avec la volonté de se détacher des hommes. Touba et Darou-Salam lui étaient chers. Il disait à leur propos : « La raison pour laquelle je les aime plus que les autres villages, réside dans la sincérité de l'intention qui m'a inspiré l'idée de les construire. [En effet], je n'y suis pas venu pour suivre les traces d'un ancêtre, ni pour chercher un site propice à la culture ni pour découvrir un pâturage. Mais [je m'y suis installé] uniquement pour adorer Dieu l'Unique, avec Son Autorisation et Son Agrément ». - Qu'il soit Exalté ! S'en remettre ainsi à Dieu du choix et de la direction des affaires caractérisait d'ailleurs sa conduite en toutes choses. Mais quand Dieu aime Son serviteur, inscrit cet Amour [dans le Registre Céleste] et le rend agréable sur terre, il est inévitable que les hommes accourent vers lui, quand bien même il creuserait un trou dans la terre ou construirait une échelle [pour se cacher] dans le ciel.

Quand il se rendit compte que cet empressement des hommes auprès de lui avait été décrété par Dieu, donc inévitable, il patienta et entreprit de les diriger vers la perfection, jusqu'à ce qu'il lui parvînt le Sublime Ordre de les éduquer. Il prit alors la lourde charge de l'éducation spirituelle à côté de ses nombreuses activités.

Il les engagea dans la voie de l'éducation et de la bonne conduite conformément aux règles de la science authentique et de la Religion droite et selon le présage tiré du bon augure au sujet duquel le Prophète (PPSSL) disait : « Craignez l'art de lire dans la physionomie d'un bon croyant, car il regarde sous la lumière de Dieu ».

Ceux qui venaient le rejoindre constituaient des groupes : [le premier group,] ceux qui venaient lui rendre visite afin d'obtenir sa bénédiction, ses conseils, ses recommandations et son initiation [à la voie mystique] et afin de prendre sur eux l'engagement de le suivre. Ceux-là, il les dirigeait vers la réalisation de leur bonheur dans la vie terrestre, et dans la Vie dernière. Il minimisait à leurs yeux la vie d'ici-bas et arrangeait pour leur usage des *wird* extraits du Coran et de la Sunna ou de leurs

dérivés composés par lui-même ou par un des chefs supérieurs qui l'avaient précédé. Parfois, il leur apprenait un des *wird* des fondateurs de voies [mystiques] dont il avait obtenu auprès de leurs cheikhs et éducateurs la licence de les communiquer aux autres. Il les dirigeait, les éveillait et les renvoyait jusqu'à ce qu'ils puissent revenir lui rendre visite et accroître leur audience. C'est ainsi qu'il se conduisait avec ce groupe dont l'éducation, pour la plupart, consistait dans l'instruction.

Les Mystiques disent qu'il y a deux sortes d'éducation, à savoir l'éducation par le verbe (éducation livresque) et l'éducation par le *hâl* (éducation spirituelle) ; la première consiste à discipliner et à diriger les postulants et la seconde à les secourir et à les rapprocher [de Dieu], comme l'a affirmé l'auteur (DSSL) des *Kitâb Al-Tarâ'if* (Les Connaissances Rares).

Il arrivait que l'aptitude à la première éducation dominât chez certains hommes, alors il se contentait de là leur donner tout en leur permettant de bénéficier de son assistance et de sa bénédiction, car « Ce sont là les gens parfaits dont le compagnon n'est jamais malheureux ». [Il tenait donc compte de l'aptitude]

conformément au hadith qui dit : « Parlez aux hommes à la mesure de leur entendement » et au hadith qui dit : « Installez les hommes dans leurs places ». Par « leurs places » on entend, dit-on, ce qu'ils savent faire le mieux. Ainsi les appelait-il à la voie de son Seigneur avec sagesse et avec de bons avertissements, leur faisait voir les défauts de l'âme, les malheurs [résultant de l'abandon à] la passion, à Satan, aux illusions de la vie terrestre et ses accessoires [vanités, honneurs, etc.], et les exhortait à pratiquer la piété et à acquérir les bonnes mœurs. [C'est à la façon dont] un « médecin » nourrit des âmes afin qu'elles évoluent avec équilibre et bonne santé vers leur part de la perfection et des connaissances gnostiques que Dieu leur a prédestinées.

[À côté de ce premier groupe], il y en avait un autre composé de ceux qui lui avaient confié leurs âmes et lui avaient remis leurs brides en renonçant à leur propre volonté. La disposition à la seconde éducation dominait chez eux : les actions les inspiraient. Le bon exemple les incitait à la bienfaisance et l'effort et le soin [du Cheikh suffisait] pour les élever. Ce qui indiquait Dieu à ces hommes, c'était Sa Manifestation à travers les mouvements et les repos du Cheikh, sans qu'il est besoin

d'ajouter à cela l'explication de causes[29] ou la prescription de remèdes, telle la tortue qui élève ses petits en les flairant, comme l'a souligné l'auteur des *Kitâb Al-Tarâ'if*.

Aussi engageait-il ces hommes dans le chemin de la bonne éducation consistant à priver l'âme des plaisirs futiles de la vie terrestre, à se détourner du prestige, de la propriété, à s'appliquer à bien agir, à avoir une intention sincère en toute chose et à donner la priorité aux objectifs et à la finalité de la Religion en toute affaire.

Sachant le mieux [l'état de] son peuple et [les exigences de] son époque et n'ignorant pas la superficialité des croyances religieuses chez les masses en raison de la domination quasi-totale de l'ignorance et de la multiplication chez la plupart d'entre elles des actes blâmables, il leur imposait comme premier devoir, et immédiatement après leur avoir approuvé les obligations de la Religion et ses *mandûb*[30], les travaux champêtres afin de combattre la paresse pour laquelle la plupart des habitants de sa région (le Baol) étaient réputés, paresse qui est pourtant à l'origine de la dégradation de la vie

[29] C'est-à-dire sans recourir à la méthode discursive pour les instruire.
[30] Il s'agit d'actes recommandés qui ne sont pas obligatoires.

religieuse et séculière, et afin également de détruire l'orgueil, la fierté et la vanité enracinés en eux parce qu'inhérentes à l'épaisseur de l'âme humaine.

Quand ils avaient tous été habitués à entreprendre et à achever des travaux collectifs sans aucune distinction, il les avait amenés à comprendre l'égalité entre les hommes tant qu'il n'y a rien qui justifie la distinction sinon les appréciables vertus personnelles et la capacité de bien accomplir les grandes œuvres… Il leur apprenait que la supériorité résidait uniquement dans les vertus et la perfection réunies en l'homme et dans l'éloignement des vices et des imperfections, et que la piété constituait le critère englobant toutes les espèces de bonnes qualités, en excluant toutes les qualités blâmables.

Pendant les moments de travail, il leur prêchait de bonnes paroles de sagesse qui leur faisaient constater les défauts de l'âme et leur permettaient de comprendre les réalités de la Religion, et les élever à se parer et s'orner de la perfection, à savoir l'adoucissement des mœurs, la purification des cœurs et l'illumination des esprits grâce à la concentration des efforts sur [ce qui mène à] Dieu, [concentration obtenue] à l'aide du sincère repentir, de

l'effort constant pour se rapprocher de Dieu, du renoncement à cette vie terrestre et à ses vanités, de l'amour pour Dieu et la haine pour Lui et de l'emprisonnement du cœur dans la méditation sur la Création de Dieu, de la langue dans le rappel de Dieu et des organes dans l'obéissance de Dieu.

Quand leurs cœurs avaient assimilé tous ces enseignements de sorte qu'ils s'ancrèrent complètement dans leurs esprits, il les renvoyait aux différentes tâches : chacun le tâche qui lui convenait. Il savait le mieux l'état du Mouride dont tous les mouvements (actes et paroles) étaient l'objet de sa surveillance stricte et de ses critiques permanentes. L'auteur d'un acte ou d'une parole qui n'étaient pas conformes à la Loi formelle était réprimandé et son acte ou parole dénoncés. Quand un acte ou une parole comportaient une infraction aux règles des Mystiques, il en réprimandait l'auteur et attirait son attention sur le défaut de son acte ou de sa parole. Tout ceci était fait avec un parfait équilibre et une juste modération, et conformément aux dispositions de la Loi purifiée et sous l'observation de la vérité éclairée.

Dieu répandit la bénédiction sur ses mains. C'est pourquoi de nombreuses créatures tirèrent profit de lui et devinrent d'abondantes sources d'éducation [spirituelle] dont l'importance dépendait de ce que chacun avait puisé à l'immense fleuve [de son savoir].

Il fut remarqué que nul ne le quittait et ne retournait chez lui sans que ceux qui le fréquentaient ne décelassent dans sa manière de vivre, dans sa conduite, dans son humilité, dans son sérieux et dans son application à ce qui le concernait, ce qui ne laissait aucun doute de la supériorité de la Voie. En effet, les gens distingués sont prompts à rechercher le mérite et les méritants.

Ainsi, de tous les côtés, se succédèrent auprès de lui de groupes de voyageurs composés d'ulémas, de cheikhs et d'enseignants qui avaient passé une grande partie de leur vie dans l'exercice des pouvoirs temporel et spirituel, et qui avaient joui pendant longtemps auprès des hommes d'une haute situation et d'une éminente condition.

L'arrivée des gens privilégiés (ulémas, cheikhs, chefs temporels) accrut celle de la masse qui venait en vagues successives sans interruption. À peine rentrée chez elle,

toute personne qui lui avait rendu visite y retournait. Celui qui se rendait auprès de lui ne le quittait qu'en éprouvant de la douleur[31]. Pourquoi ? Parce qu'ils ne lui rendaient visite que pour l'amour de Dieu, car ils étaient assurés de son dévouement total et constant et de l'abondance de ses Grâces comme des perles et des pierres précieuse émanant des sources de la Sagesse infinie de Dieu. [Ils étaient donc assurés de cela] et étaient enivrés de ses lumières et ses secrets prophétiques et sacrés joints à de nobles actions et des mœurs plus douces que l'eau limpide et agréable, offerte à l'assoiffé alliés à une politesse et une générosité d'âme semblable au souffle léger du vent et aux plantes odoriférantes, et à une grande libéralité dans laquelle Dieu l'avait aidé en mettant à son service le monde d'ici-bas avec la totalité de ce qu'il contenait d'argent, d'or, de tissus, de bestiaux, et d'esclaves mâles et femelles « [ce qui constituait une fortune] plus important que celle de Dhî Yazan dans son *ghoumdan*[32] et celle de Chosroês dans son grand palais ».

[31] Il s'agit de la douleur éprouvée quand on est obligé de se séparer d'une personne chère.

[32] Il s'agit d'un palais qui se trouvait à Sanaa (Yémen) dont un côté était blanc, l'autre rouge, le troisième vert et le quatrième jeune et qui avait sept étages, chacun haut de quarante coudées.

Mais il vidait ses trésors au profit de ses hôtes comme le dit un de ses chantres, Muhammad Ibn Al-Mukhtar Ibn Al-Mu'alla Al-Hasanî :

« Comme si ses deux mains étaient plongées

« dans des nuages noirs chargés d'eau, qui

« ne cessent de verser leur contenu avec abondance ».

« *La Main de Dieu était sur leurs mains* » : À peine les biens réunis chez lui commençaient-ils à s'épuiser que d'autres lui arrivaient comme une pluie. Mais ces biens étaient pour lui comme du *madar* [une boue sèche][33].

Sa renommée se répandit dans tout le pays. Les êtres respirèrent son parfum, et il devint le sujet de conversation des conteurs de nuit assis dans la cour de leurs maisons, le sujet de divertissement des voyageurs installés sur leurs selles et l'objet des entretiens des autorités dans leurs bureaux. Cependant, il ne cessait de se comporter comme au temps où il vivait dans sa retraite : il n'avait ni amis, ni compagnons qu'en Dieu. Il ne se déplaçait et ne se reposait que pour Dieu.

[33] C'est-à-dire que les richesses n'avaient aucune importance à ses yeux.

Cela étant, aucun des gens de la science, de la justice et de la raison n'avait jusque-là rien à lui reprocher ou à critiquer [dans la conduite d'un] de ses disciples, de ses sympathisants, de ses compagnons ou de ses partisans propagateurs de sa Voie.

Pourtant tout cela ne pouvait pas empêcher les démons humains d'aspirer à dissimuler la vérité quoiqu'évidente et à éteindre la Lumière de Dieu bien qu'éclatante.

C'est ainsi que certains, à qui Dieu ne songera pas et n'attribuera aucun poids au Jour de la Résurrection et dont le cœur était enflammé par la jalousie et qui étaient animés d'agressivité et de tyrannie, se mirent à ruser contre lui (le Cheikh) et à le dénoncer auprès des détenteurs du pouvoir au Sénégal : les Français. Ce fut au début de leur occupation du pays et avant qu'ils ne pussent ni le maîtriser totalement ni découvrir le fond du caractère de ses habitants ni distinguer les gens raisonnables et lucides dont le cœur était sain, des flatteurs qui, partout, étaient les plus prompts à répondre à tout appel, mais avec hypocrisie et flatterie.

Les gens vertueux et raisonnables sont ceux qui temporisent dans toutes les affaires et qui, une fois la vérité devenue évidente, l'adoptent fermement en excluant le faux.

Ces flatteurs-là, tout en étant les plus prompts à s'engager [dans n'importe quelle affaire], étaient les plus prompts à se retirer, tant que cela leur était possible[34]. Sinon ils recouraient à la tromperie et à une nuisance plus odieuse que celle du rat dans les dépôts d'orge et de millet.

Par des manœuvres machiavéliques, ces flatteurs parvinrent à susciter à l'encontre du Cheikh les inquiétudes des autorités coloniales qu'ils intimidèrent en inventant contre lui des accusations dont il était aussi éloigné que le levant du couchant. Ayant constaté son pouvoir, l'empressement des hommes auprès de lui et leur soumission volontaire à lui qui, [pourtant] ne faisait que les inciter à la piété pendant le peu de temps qu'il estimait nécessaire de leur consacrer à cause de sa constante préoccupations des pratiques cultuelles et des œuvres surérogatoires, l'ayant vu également distribuer

[34] Ils s'engageaient facilement à n'importe quelle affaire et quand ils se trouvaient dans l'impossibilité de renoncer à un engagement, ils usaient de la ruse pour trouver des échappatoires.

aux besogneux et à ceux qui venaient solliciter son aide différentes sortes de cadeaux et de présents, à l'instar d'une immense mer aux flots successifs, [ayant donc vu cela], les calomniateurs du Cheikh donnèrent à l'empressement des hommes auprès du Cheikh une fausse interprétation, et embrouillèrent les autorités coloniales.

Celles-ci, responsables des affaires de leurs sujets, se trouvèrent dans l'obligation d'écouter les informateurs et d'enquêter jusqu'au bout. C'est pourquoi, ces nouvelles fabriquées de toutes pièces par les calomniateurs ne cessant de leur parvenir de tous bords, elles exigèrent la présence du Cheikh et l'informèrent des accusations portées contre lui.

Avec hardiesse et maîtrise de soi, et tout absorbé dans sa récitation du Coran et son *dhikr*, et très attentif à ses heures de prière, il se contenta de demander à rencontrer les plaignants[35] sans lever le regard vers eux [les représentants des autorités coloniales] ni leur disputer la parole. Cette conduite était [d'ailleurs] son habitude aussi bien avec un ami qu'avec un ennemi, avec un faible

[35] Les auteurs des accusations.

comme avec un fort. À vrai dire, rien ne le préoccupait hormis ses obligations cultuelles.

Chaque fois qu'ils répétaient l'accusation et lui demandaient de la confirmer ou de l'infirmer, il se montrait peu enclin à engager la discussion avec eux tant qu'ils ne feraient pas comparaître les calomniateurs. Sûr du soutien de son Seigneur, le Très-Haut, tout soumis à Lui, et ayant une foi sincère en l'Unicité de Dieu, il croyait que, en présence des calomniateurs, le vrai serait distingué du faux.

Quand certains des calomniateurs assistant au conseil se rendirent compte que la violence verbale n'impressionnait pas le Cheikh, que les intimidations à lui adressées ne le troublaient pas, que son intérêt était constamment porté vers son Seigneur et que seul Dieu suscitait sa crainte et son espérance, ils considérèrent cette indifférence à l'égard [des choses] de la vie d'ici-bas et ce mépris de ces épreuves comme un manque de respect pour les hommes du gouvernement[36], voulant ainsi leur faire croire que le Cheikh n'avait de l'estime ni pour eux ni pour leur autorité.

[36] Les représentants des autorités coloniales.

À cause de la grandeur de sa vénération pour son Maître et de l'intimité dans laquelle il se trouvait avec Lui, il ne voyait absolument rien que Lui : qu'il s'agît d'un bienfaisant ou d'un malfaisant. Il se trouvait, en effet, dans l'étape mystique de la Complaisance réciproque [de l'âme et de Dieu] et de l'intimité [avec Dieu].

Quand la stupéfaction s'empara [des membres] du conseil, l'un d'entre leurs hommes intelligents, jeta un regard contemplatif sur le Cheikh et dit : « C'est un homme de Dieu indifférent à l'égard des choses d'ici-bas et exempt de vanité. Relâchez-le » !

Certains membres s'abstinrent [de se prononcer]. Ensuite, un des membres [du conseil], furieux comme une panthère, s'écria : « Il faut qu'un homme qui s'enhardit, ne respecte pas le conseil et méprise toute chose autre que ce qui l'intéresse, soit exécuté ou exilé éternellement » ! Son avis fut approuvé par MERLIN, le président du conseil. Colérique, haineux et vaniteux, cet homme-là émit la sentence concernant le long bannissement, la dure expatriation [du Cheikh], après avoir passé deux mois à Saint-Louis pour étudier le cas du Maître et rusé

pour le détenir, le tuer ou l'exiler, à l'instar de son guide le Prophète (PPSSL) avec les groupes d'idolâtres Kuraychites de la Mecque, la Sacrée. Mais Dieu est le Meilleur de ceux qui usent de subterfuges[37].

Cela se passa en l'an 1313 H (1895) où fut exécuté l'ordre de l'expatriation vers la terre noire, vers des îles obscures situées dans l'océan Atlantique d'où ne revenait souvent pas celui qui s'y rendait. [Ainsi partît-il] de Saint-Louis à Dakar d'où il embarqua vers la colonie du Gabon après avoir passé une nuit qui fut la plus pénible qu'il eût jamais passée dans l'épreuve, comme il le dit dans son *Rihla* [relation de voyage] intitulée *Djaza al-Shakûr* [Tribut Rendu à Dieu par le Très Reconnaissant] qui fut rédigé à la demande d'un homme appartenant aux Al-Hâjj Mukhtâr, tribu blanche du Grand Désert [la Mauritanie]. Les Al-Hâjj Mukhtâr sont du reste une tribu pieuse qui comprend un bon nombre d'ulémas et de vénérables gens.

[37] CF. le Coran (8/30) : ce Verset fut révélé à propos du complot perpétré par les infidèles mecquois pour empêcher Muhammad (PPSSL) d'émigrer vers Médine. Des comploteurs proposèrent de l'assassiner, d'autres de l'emprisonner le reste de sa vie tandis qu'un troisième groupe préféra le bannir. Observons que le Cheikh Muhammad al-Bachir fait souvent au cours de cet ouvrage la comparaison entre les épreuves subies par son père avec celles endurées par le Prophète.

Je vous résumerai - s'il plaît à Dieu - ce voyage, d'après ce que j'ai appris d'hommes dignes de confiance d'entre ceux qui se rendirent là-bas auprès de lui ou le rencontrèrent pendant l'exil. En effet, on ne sait presque rien de lui pendant ces années obscures, qui ne cesseront de constituer un point noir dans l'histoire des hommes de ce conseil d'injustice et de son capricieux président, à cause de la surveillance, de leur camouflage et de la perte des correspondances.

Pourtant des témoignages véridiques et sincères mettent en évidence les mérites de cette main blanche[38] du gouvernement éclairé qui démontra l'erreur du conseil et annula le verdict injuste prononcé contre l'homme de droiture et généreux et fidèle dans toute entreprise.

Son heureux effet dans l'amélioration de la situation religieuse et morale des Musulmans de sa région et de ceux de la plupart des autres régions, son secours aux détenteurs du pouvoir pendant les crises générales et le soutien qu'il leur apportait dans toute entreprise ayant un intérêt public, témoignent [de sa grandeur, et

[38] Noble geste.

constituent] des arguments en faveur de ses partisans et contre ses adversaires.

Il fut un homme bienfaisant dont les bienfaits ont profité aux hommes, même après sa mort, tel un torrent dont le lit devient pâturage.

ÉCLAIRCISSEMENT ET PRÉAMBULE

Il n'est point besoin d'expliquer davantage qu'un grand changement [aboutissant] à la revivification de la Religion et l'avènement d'un grand mouvement de réforme sans précédent dans sa région, provoque la stupéfaction dans les esprits et la confusion chez les ignorants et les jeunes inexpérimentés, et secoue les colonnes du pouvoir.

Vous avez vu dans les pages précédentes que notre Cheikh avait grandi dans un milieu qui s'agitait pour donner naissance à une chose nouvelle, un bouleversement politico-religieux que devait ressentir quiconque observait attentivement les évènements et les vicissitudes des conditions : partout, les rois

appréhendaient un conflit et soupçonnaient tout groupe d'homme d'ourdir une révolte, ce qui fut une conséquence des guerres de Maba qui résultaient du *jihâd* d'Al-Hâjj 'Omar[39] du Fouta et de la diffusion des récits relatifs à ses victoires. Ce *jihâd* au surplus, excita les feux de la vengeance qui couvait au sein des cœurs des Musulmans devant les insultes, le mépris et les tueries que les rois leur faisaient subir en pays wolof.

Je pense que cette série de révoltes successives, qui continua durant environ cent ans, a débuté par le *jihâd* de Soulaymân Bâl dans le Fouta, *jihâd* qui fut une continuation des guerres menées dans le Grand Désert par Nâsir Al-Dîn qui avait suivi ainsi la tradition des souverains musulmans, observée depuis la naissance de la Religion. En effet, Nâsir se croyait capable de continuer la guerre sainte parce qu'il disposait d'un grand nombre d'hommes et d'équipements de guerre.

D'autre part, Al-Hâjj 'Omar trouvait la justification [de son *jihâd*] dans les conditions des populations avec lesquelles ses activités guerrières le conduisirent à entrer en conflit : au cours de l'un d'eux il périt. Après sa mort,

[39] Il fut un grand savant sénégalais qui déclencha une guerre religieuse contre les païens de son époque. Il mourut en 1864.

ses partisans dominèrent le pays de Bambara et des Peuls du Macina et y demeurèrent jusqu'à ce qu'ils en fussent expulsés par la France qui s'empara du pays et l'annexa à ses autres territoires. Dieu est Celui Qui hérite de la terre et de ce qui y est[40].

Cette observation, quoique étrangère au sujet [du Livre], est dictée par le souci de donner, dans la mesure du possible, des causes apparentes aux évènements. Une telle observation procure du moins une tranquillité d'esprit qui n'est pas dépourvue d'utilité. Laissons donc la voie libre devant votre intelligence et votre raisonnement, car nous ne prétendons pas avoir sur vous la priorité à la méditation. Cela dit, revenons à notre préambule concernant l'acharnement des jaloux et des calomniateurs à l'encontre de notre Cheikh[41].

Il est connu que, devant un changement brusque, les gens réagissent souvent de manière irréfléchie et se laissent entraîner. Quant à notre Cheikh, il diffère des autres en ceci que, en toute circonstance, il donne la

[40] Allusion au Verset (19/40). Les [royaumes et] états apparaissent et disparaissent jusqu'à ce que Dieu hérite de la terre, décide la fin de la vie terrestre, etc.

[41] Dans ce paragraphe, l'auteur tente de trouver aux évènements contemporains du Cheikh des liens causaux avec les mouvements politico-religieux antérieurs. Il précise toutefois que ce qu'il dit n'est qu'une hypothèse plausible.

priorité à la consolidation de sa foi, à l'observance du culte et à la recherche des réalités profondes et des états spirituels à l'instar des pieuses gens et des savants gnostiques. Tandis que les autres hommes se préoccupent de leur vie séculière et de la conservation de leurs traditions.

[Il est connu d'ailleurs que] pour s'acquitter des obligations de la piété, le Cheikh acceptait apparemment d'accompagner son père qui se rendait chez les chefs temporels en raison de la magistrature qu'il assumait, comme il a déjà été souligné. Après sa mort, le Cheikh se consacra au culte, à [l'acquisition et à la transmission de] la science, à l'exercice [ascétique] conformément à la conduite des Mystiques et à la Sunna, et à la prière sur le Prophète (PPSSL).

Les gens commencèrent à s'instruire auprès de lui pour prouver la sincérité de leur conversion en sa Voie. Certains demeuraient attachés à lui afin de suivre son exemple de renoncer aux futilités de la vie mondaine. Il leur décrivait la réalité qu'il avait fondée. Les autres se contentèrent de suivre leur instruction. Aux premiers, il réserva l'éducation spirituelle mouride. À côté de leur

véracité et de leur sincérité indéniablement parfaites et acquises grâce à l'exercice du *dikhr*, au renoncement aux futilités et aux services désintéressés et loyaux rendus aux pieuses gens et à l'ensemble des croyants, [à côté de tout cela], ils eurent d'admirables expériences mystiques. La lueur de l'obéissance apparut sur eux grâce à leur piété. Et les paroles de sagesse émanant de cœurs remplis par la Générosité divine coulèrent sur leurs langues.

Certains de ceux qui étaient versés dans les sciences des Mystiques et dans leurs qualités regardaient les Mourides avec considération, tandis que d'autres ulémas les méprisaient et disaient : « Nous ne connaissons aucun chemin conduisant au Paradis sauf celui de l'acquisition de la science et de l'enseignement officiel ». C'était là le terme de leurs connaissances[42].

[Cette situation persista] jusqu'à ce que Dieu décrétât que Ibrahima Macodou DIOP, cousin de Lat-Dior, roi du Cayor, qui était très estimé par le souverain, se soumit à lui. Le premier ordre que notre Cheikh donna à l'esclave

[42] Par cette phrase empruntée au Coran, l'auteur entend qu'il y avait des secrets qui échappaient à ces ulémas.

de leur ancien cadi[43] fut de restituer tous les biens pris à Ahmadou Chaykhou[44], un homme venu du Fouta, qui prétendait mener une guerre sainte contre les souverains du Cayor afin de les convertir à l'Islam en dépit du fait qu'ils eussent prié, jeûné et prononcé le témoignage. Dieu sait le mieux ce qu'il en était.

À plusieurs reprises, il [Ahmadou Chaykhou] avait mis en déroute les gens du Cayor qui, assistés par la France, l'avaient tué, avaient pillé ses biens et capturé ses compagnons. Comme ces derniers étaient des Musulmans, le cheikh père avait interdit qu'on s'emparât de leurs biens parce que la guerre contre eux était un conflit inter-musulman. [Or, dans un tel conflit,] le sang est nul, mais les biens doivent être restitués à leurs propriétaires.

D'après ce qui est parvenu à ma connaissance, certains cadis avaient émis une *fatwa*[45] selon laquelle prendre ces biens était licite. Cette *fatwa* était appliquée jusqu'à ce que cet Ibrahima se convertît à l'Islam. Le Cheikh lui ordonna alors de restituer le butin à ses propriétaires, et

[43] Il s'agit de Madiakhaté Kala (mort en 1902)
[44] Il fut tué à Samba Sadio en 1875.
[45] Avis juridique sur une question de droit donné par un muftî et applicable à tous les cas analogues.

il obéit. C'est alors que se multiplièrent les propos tenus sur le compte de notre Cheikh auprès du souverain[46] à qui l'on dit : « Le Cheikh a récusé la *fatwa* du grand cadi[47], s'est opposé aux ulémas sur cette question et n'a pas tenu compte du respect dû à votre rang ; si vous ne le réprimez pas tout de suite, vous verrez ce que vous détestez, car ses fidèles sont des Mourides qui se distinguent des autres par leur ferveur dans le culte. Ils lui obéissent mieux que tout autre groupe de fidèles obéit à son maître ».

Le souverain finit par envoyer un messager auprès de notre Cheikh pour le faire venir afin de tenir un conseil le réunissant avec les ulémas dans le but de débattre [de la question controversée]. Mais notre Cheikh lui répondit que cela était impossible. Quand le souverain répéta à plusieurs reprises son invitation et le menaça [de punition] au cas où il ne serait pas rendu auprès de lui, notre Cheikh lui écrivit : « Ni l'orgueil, ni la vanité ne m'ont empêché de répondre à vos convocations. Je ne crains pas de vous rencontrer ; et ne doutant point de la validité de mon argument, je ne me dérobe pas à un

[46] Le Damel Lat-Dior (mort en 1886).
[47] Khaly Madiakhaté Kala.

débat avec les ulémas. Mais la tradition[48], comme le disait un des ulémas à un souverain, veut qu'on se rende auprès du savant et qu'on ne le convoque pas ». Comme du reste, l'imâm Mâlik Ibn Anas avait dit à Hârûn ar-Rachid : « Si vous ne voulez pas vous instruire et ne désirez que des honneurs mondains[49], [je ne peux pas traiter avec vous]. Car j'ai honte que les Anges me voient devant la porte d'un souverain pour une affaire [purement] séculière ».

Quand ces propos lui parvinrent de la part d'un homme qui naguère avait été devant lui et devant le cheikh père un adolescent, il fut tout étonné. Comme ces propos impliquaient un manque de respect à son égard et à l'égard des ulémas, il consulta ces derniers. Certains de son entourage lui conseillèrent de le réprimer. [La nouvelle] de cet incident se répandit, car, comme vous le savez [les cours des] rois sont comme les marchés[50]. Mais grâce à la Protection divine, le souverain fut surpris par la rupture de son alliance avec la France à cause de circonstances qui l'imposèrent. L'inquiétude [provoquée]

[48] La tradition veut que les détenteurs de la science religieuse tiennent toujours compte de la dignité de la science et restent dans leurs écoles pour instruire ceux qui prouvent un réel désir de savoir. Ainsi les chefs temporels, pour grands qu'ils soient, n'ont-ils qu'à respecter cette tradition.

[49] Il n'est pas exclu qu'une grande figure de l'Islam, comme l'imâm Mâlik eût craint que sa fréquentation du palais de ce roi fût exploitée à des fins politiques.

[50] C'est-à-dire que les cours sont très fréquentées. Par conséquent ce qui s'y passe est rapporté et se répand très vite, comme les nouvelles apprises au marché.

par cette rupture domina toutes les autres préoccupations [du roi].

Que Dieu est Transcendant ! L'histoire se répète. En effet, ce même incident et le mal [éventuel] de l'émir que Dieu détourna de notre Cheikh fut arrivé plus de mille an avant lui, à Muhammad Ibn Isma'il Al-Bukhâri (DSSL). Lorsqu'il revint à sa ville natale de Bukhârâ emportant son *Djâmî* authentique[51], on dressa en son honneur des tentes à une *farsakh* de la ville et tous les habitants sans exception participèrent à son accueil. Des pièces d'argent et d'or furent répandues sur lui. Il resta quelques temps [auprès de ses compatriotes] pour leur raconter des hadîths.

Ensuite, le gouverneur de la province, Khâlid Ibn Abdallâh Al-Dhunhalî, le représentant du calife, envoya auprès de lui un messager afin qu'il lui apportât le corpus et l'enseignât au palais. Bukhâri n'obtempéra point et dit à son envoyé : « Dis-lui que je ne méprise pas la science ; je ne l'emporte pas vers les portes des sultans. S'il en a besoin, qu'il se rende soit à mon lieu de prière (*masjid*) soit chez moi. En tant que Sultan, si ma position ne lui

[51] Il s'agit d'*Al-Djamî al-Sahîh* d'Al-Bukhâri ou recueil de traditions authentiques composées par l'éminent traditionaliste Al-Bukhâri (194-256 H).

plaît pas, il peut m'empêcher de tenir des séances [d'enseignement]. [Une telle intervention] constituerait pour moi une excuse devant Dieu, au Jour de la Résurrection. [En tout cas], je ne dissimule pas la science ».

Par la suite, ils s'éloignèrent l'un de l'autre et le gouverneur lui ayant ordonné de quitter la ville, il éclata en imprécations contre lui. À peine s'écoula un mois que le gouverneur fut limogé et promené sur un âne [en signe d'humiliation]. Il fut, au surplus, emprisonné jusqu'à sa mort. Pas un de ses collaborateurs n'échappa d'ailleurs à une rude épreuve. (Ces propos sont empruntés à Al-Kastallâni avec une légère modification).

Ce même sort fut subi par l'émir (le Damel) et un de ses collaborateurs qui manifestait de la haine et de l'intolérance à l'égard de notre Cheikh et suscitait des animosités entre lui et le Damel ; il déclarait au public : « Regardez le milan qui cherche à ressembler à l'aigle qui plane ». Il voulait parler du grand cadi et se moquait du

jugement de notre Cheikh comme le faisaient d'autres parmi lesquels la sœur du Damel, la Linguère[52].

En ce qui concerne le sort du Damel, il est déjà rapporté dans ces pages. Quant au ministre moqueur, il vécut longtemps après son maître. Vêtu de vêtements râpés, le ministre frustré se tenait debout à côté d'un puits, histoire d'abreuver ses bœufs et vaches qui n'avaient d'ailleurs d'autres bergers que lui ou son fils, lorsque notre Cheikh, accompagné d'un impressionnant cortège de disciples qui récitaient des litanies jaculatoires, passa à côté de lui. Il reconnut notre Cheikh : il plia sa corde, courut à travers la foule et s'efforça d'avoir la chance de toucher la paume du Cheikh (DSSL).

Quant à la princesse, la Linguère, je l'ai vue mendier devant les portes de notre Cheikh et même devant nos portes et celles des Mourides. Mais, grâce à l'aide d'un de ces derniers, elle finit par se convertir à l'Islam ainsi que les autres membres de sa famille déchus. - Regardez comme il y a là [dans cette observation] une série d'idées accessoires et utiles.

[52] L'auteur ne nomma ni la Linguère ni le Damel. Quant à ce dernier, il ne peut s'agir que de Lat-Dior.

Dieu avait mis dans la nature innée de notre Cheikh (DSSL) l'affection pour les croyants et la pitié pour toutes les créatures ; il n'avait jamais jeté l'anathème sur personne. Bien au contraire, il patientait, s'en remettait à Dieu, supportait les préjudices [des ennemis] et ne nourrissait à leur égard que sympathie, espérant qu'ils seraient bien guidés. [Cette conduite ressemble à celle du Prophète] (PPSSL) qui disait, alors que le sang coulait de sa blessure :

« Mon Seigneur, pardonne-leur, car ils ne savent pas »[53]. Sans doute, l'adepte fidèle suit strictement son maître.

[À propos du pardon, le Coran dit d'ailleurs] : « Repousse la mauvaise action grâce à ce qu'il y a de meilleur ; celui qu'une inimitié séparait de toi, deviendra alors pour toi un ami chaleureux » (41/34).

Ainsi ne reste-t-il pas de la famille de Damel (Lat-Dior) et de celles des autres souverains du Cayor et du Baol une seule personne qui ne se convertît à l'Islam pour [obéir à]

[53] Il disait cela quand il fut blessé au cours de la bataille d'Uhud qui eut lieu en l'an 3 de l'Hégire (l'an 624 de l'ère chrétienne) à quelques kilomètres de Médine.

Dieu, le Seigneur des Univers ; [et ce], grâce à notre Cheikh - que Dieu le récompense par le bien à Son Nom, au nom de Sa Religion et de Son Prophète (PPSSL).

Tout ce qui vient d'être dit constitue un préambule vous permettant de savoir pourquoi notre Cheikh et ses disciples furent sujet de crainte pour les autorités et objet de leur poursuite, de leur surveillance, de leur sévérité et des calomnies [de leurs ennemis].

La nouvelle de cet incident[54] se répandit après qu'il eût été réputé pour sa science et pour sa dévotion et que de nombreuses et pieuses gens, l'ayant rencontré, eussent deviné sa sainteté.

Mais certains des jeunes ulémas, enclins aux choses de la vie d'ici-bas, commencèrent à se détourner de lui, car sa conduite envers les tenants de la vie d'ici-bas[55] mettait à nu leurs défauts notamment la superficialité de leur foi.

[54] Il s'agit de l'émission de la *Fatwa* concernant les biens pris à Ahmadou Chaykhou.
[55] Les détenteurs du pouvoir temporel.

D’ailleurs, ceux qui ne s’intéressaient qu’à la vie d’ici-bas le détestaient (le Cheikh) à cause de son intransigeance et répugnance qui caractérisaient également l’attitude de ses disciples à leur égard.

Cependant, ceux qui donnaient la priorité à leur Vie future, notamment les ulémas les plus doctes, l’aimaient et le considéraient comme allié, comme vous l’avez déjà vu.

Ainsi les groupes adoptèrent-ils des attitudes différentes vis-à-vis de lui ; ce qui accrut sa réputation et favorisa l’empressement des hommes auprès de lui. Dieu décréta que, de toute tribu, lui vinssent ses hommes les plus chers : ses dignitaires et leurs fils. Ce fut là une des Faveurs que Dieu lui avait exclusivement accordées. En effet, parmi les habitants de chaque province, les membres de chaque groupe et les pratiquants de chaque métier, ses disciples furent les chefs les plus considérés et suivis par les autres. Un vilain ne l’avait jamais suivi sans que son rang ne fût élevé aux yeux de son peuple. Dieu voulut, semble-t-il, fonder sa Voie grâce à l’aide des nobles. Ses talibés ont été et demeureront toujours les

plus nobles hommes. - Louanges à Lui dans les cieux et sur la terre ! Notre Seigneur crée et choisit ce qu'Il veut.

Par ailleurs, depuis ce temps qui marqua la fin des jours de Lat-Dior et de Samba Laobé, il (le Cheikh) se distingua des cheikhs du pays du fait que ses disciples s'étaient engagés avec lui dans le chemin de l'*irâda* dont les règles leur furent transmises par lui. D'où le nom « Mouride » qui leur fut donné et qui exclut les autres disciples des cheikhs tijanites, kadirites ou autres. Ils furent, en effet, le premier groupe réuni autour d'un seul Cheikh leur conférant l'éducation spirituelle des initiés en mystique et qui, pour mieux se vouer à Dieu, se débarrassa de tout souci ou de toute préoccupation mondaine, hormis le nécessaire.

Ils comprirent la signification de l'*irâda*, empruntèrent son chemin et marchèrent vers Dieu avec une parfaite conformité [à la Sunna] dans la pratique [cultuelle], dans l'état [spirituel] et dans la morale.

Cependant, je n'ai pas dit que l'*irâda* ne s'appliquait dans le pays qu'à eux. Mais [je crois que] son adoption unanime et sa pratique accompagnée du détachement

des choses mondaines et l'attachement exclusif à Dieu qui, grâce à une Force et une Lumière divines, attirent les aspirants lointains, de même que les proches, ne s'étaient pas produits dans ces contrées avant notre Cheikh. Car, s'il en était autrement, la tradition ne leur aurait pas réservé l'appellation de « Mourides ». Ce mot dérive d'ailleurs de *irâda* [volonté]. Il s'applique à toute personne qui acquiert une des qualités qu'il implique. La tradition des anciens l'avait réservé à ceux qui se détachent des choses mondaines pour se consacrer à Dieu. Au Sénégal, parmi les gens du « détachement », qui se consacrent à Dieu et à son Prophète, la tradition n'a accordé l'appellation de « Mourides » qu'aux disciples de notre Cheikh à cause de la primauté et de la supériorité de leur *irâda.*

Ainsi, au fur et à mesure que la chaîne des événements s'étalait, les Grâces et l'Assistance (divine) accordées à notre Cheikh et l'empressement des hommes auprès de lui devenaient plus importantes. Rien en ce bas monde n'intéressait plus ces hommes. Rien ne les détournait plus de lui.

D’autre part, inquiétés par la nouvelle force que représentaient la France, Lat-Dior et Samba Laobé, les derniers maîtres du Cayor avant l’occupation française, ne se préoccupaient plus de lui.

Après la rupture de son alliance avec les Français évoquée plus haut, Lat-Dior, accompagné de ses partisans, de ses esclaves et des membres de sa famille, s’était rendu au Saloum une deuxième fois. Ils y demeurèrent quelques temps. Mais de tous les habitants de cette contrée, Sa’îd BA, fils de son cheikh et son imâm Maba, que nous avons mentionné, fut le seul qui s’entendit avec eux. Certains natifs du Saloum et des partisans étrangers de son père Maba, originaires des provinces conquises par ce dernier, lui (Sa’îd BA) avaient prêté serment de fidélité. Mais d’autres s’étaient écartés de lui. Parmi ceux-ci figurait Barane CISSÉ, disciple de son père, qui fut un de ceux qui connaissaient le mieux la province. Ce Barane CISSÉ, de surcroît, avait amené la plupart des habitants du Saloum à abandonner Sa’îd. Les groupes d’émigrés dont Dieu seul savait le nombre, restèrent cependant fidèles à Sa’îd.

Quant à Lat-Dior et sa suite, qui ne s'entendaient qu'avec Barane, ils furent troublés dans cette terre hostile où ils menaient une vie misérable qui contrastait avec l'aisance à laquelle ils avaient été accoutumés. L'insécurité dans laquelle se trouvait le nombre considérable des partisans de Lat-Dior le mettait dans l'obligation de se réconcilier avec les habitants du Saloum ou de s'en aller. Les dissensions ne tardèrent pas à éclater parmi ses soldats qui lui réclamèrent le retour au Cayor pour faire ou la guerre ou la paix avec la France. Il s'y refusa pour une raison ou pour une autre.

Ainsi, les soldats se révoltèrent-ils contre le Damel avec la complicité de Samba Laobé, neveu de Lat-Dior. Ensuite, ils rentrèrent au Cayor, et firent la paix avec la France qui, par la suite investit Samba Laobé du gouvernement de la province.

Lat-Dior resta au Saloum jusqu'à ce que cette contrée ne lui convînt plus. Il retourna alors au Cayor. Mais la France refusa qu'il entrât dans la province. Aussi errait-il sans but précis en cherchant les moyens [de reconquérir son trône]. Tantôt il se rendit au Jolof, tantôt il s'installa dans une localité retirée située entre le Jolof et le Cayor.

Il retrouva sa lucidité après avoir vécu de terrible soucis et avoir été abandonné par son entourage et ses esclaves qui avaient rejoint son neveu Samba Laobé et étaient devenus ainsi les alliés de la France.

Lat-Dior était le seul qui leur disputait le pays. Mais ses ailes étaient brisées. Ainsi errait-il en compagnie de certains des nobles membres de sa famille et d'un petit nombre de ceux que la noblesse et le souvenir du passé avaient asservis.

Il songea aux personnalités musulmanes et aux chefs traditionnels. Mais il ne trouva parmi eux personne qui fut dépourvu de défauts, exempt de sentiments partisans, de flatterie et du désir du pouvoir temporel, hormis notre Cheikh (DSSL). C'est pourquoi il se rendit auprès de lui pour le consulter et pour se plaindre de l'attitude à son égard des membres de sa famille en particulier et de celle de ses sujets en général.

[Lat-Dior voulait savoir si le Cheikh estimait qu'il] convenait d'émigrer dans des pays lointains afin d'y chercher des forces lui permettant de reconquérir son trône, ou [s'il était préférable d'] inciter les Cayoriens à

l'aider par tous les moyens disponibles à combattre ses nombreux adversaires. Notre Cheikh (DSSL) qui jouissait de la confiance de tous, les amis comme les ennemis, lui dit : « Pour mieux dominer ce monde et ses hommes, je ne trouve pas de meilleure solution que de lui tourner le dos. Tu laisseras ainsi aux nouveaux maîtres du pays [les Français] le soin de le gouverner, car ils semblent si forts que rien ne peut leur résister, à moins que Dieu ne le veuille. Je suis sûr que si tu parvenais à te libérer de tes soldats, à t'éloigner de tes armes et de tes chevaux, tu retrouverais en compensation quelque chose de meilleur et tu connaîtrais la tranquillité comme ton frère Mukhtar DIOP ».

Ce Mukhtar DIOP fut parmi les premiers à se convertir à l'Islam entre les mains de notre Cheikh (DSSL) qu'il avait vu chez Lat-Dior où il avait été envoyé, je crois, par le cheikh père, car il n'allait jamais les voir pour ses affaires personnelles. [À propos de cette rencontre], Mukhtar DIOP dit : « Quand j'ai vu le Cheikh (DSSL) et que je me suis rendu compte qu'il avait tout concentré dans la récitation et l'observance du culte sans lever son regard, j'ai été pénétré par un inexprimable sentiment d'amour et de vénération à son égard. Du moment que je l'ai regardé, l'Islam est revenu dans mon cœur et j'ai été

distrait de tout ce qui me préoccupait. Intelligent comme l'était mon frère Lat-Dior s'en est aperçu et s'est mis à m'observer discrètement durant le temps que le Cheikh jouissait de notre hospitalité. Mon état spirituel s'est renforcé et mon cœur a été rempli de son affection. Je me rapprochais de lui et préférais sa compagnie. Mon frère Lat-Dior finit par me comprendre. M'ayant trouvé attristé et soucieux après le retour du Cheikh à son village, Lat-Dior, souriant, me dit : "Ô Mukhtar DIOP ! Je crains que ce Cheikh ne t'ait ravi ! - Par Dieu, oui ! lui répondis-je. - Si tu veux, reprit-il, tu peux le rejoindre". Comme débarrassé d'une entrave, je me suis rendu immédiatement auprès de lui, pour me convertir à l'Islam entre ses mains. Depuis, je me suis affilié à son ordre ».

Revenons à la conversation de Lat-Dior avec notre Cheikh (DSSL). Lorsqu'il lui dit : « …Si tu parvenais à te libérer de tes soldats, à t'éloigner de tes armes et de tes chevaux, tu serais débarrassé des soucis du monde et des hommes »…, Lat-Dior lui répondit : « Ce que vous avez dit est vrai, et je suis convaincu que c'est le meilleur. Mais il est difficile à un homme comme moi de renoncer totalement aux choses de ce monde. Cependant mon cœur s'est détourné de tout ce à quoi je songeais et mon espoir de trouver ce que je cherchais s'est évanoui devant

vos conseils. Maintenant, je ne vous demanderais qu'une chose qui me serait utile auprès de mon Seigneur au Jour du Jugement Dernier et qui intercèderait en ma faveur auprès de Lui : apprenez-moi une invocation ou prière qui me soit utile dans ma tombe et donnez-moi un de vos propres vêtements afin que j'en sois enveloppé après ma mort, et ne m'oubliez pas dans vos meilleures prières.

Le Cheikh lui ordonna d'apprendre par cœur une prière consistant en une demande de pardon qu'il avait arrangée et lui donna un de ses vêtements et lui fit ses adieux. À peine deux semaines se furent écoulées, qu'il fût attaqué par un contingent de l'armée coloniale dépêché à sa recherche, qui comprenait un bon nombre d'indigènes parmi lesquels figuraient des membres des familles royales, à côté des propres esclaves de Lat-Dior. Il leur proposa une noble résistance, qui ne dura cependant que très peu de temps, car il succomba à ses blessures et tomba de son cheval raide mort. Sans jamais reculer de sa position, il avançait avec l'intention de subir le martyr comme il l'avait dit quand il attaquait ses ennemis près du puits de Dekkelé un mercredi de l'an 1300 H. Il fut enterré dans le cimetière de Dekkelé. [Observons] qu'il lui aurait été facile de leur échapper.

Mais sa foi dans le destin et son honneur s'y refusaient. Que Dieu ait pitié de lui !

Pendant ce temps le Cheikh s'était déjà installé au Baol où les gens s'empressèrent auprès de lui tels des fourmis. Les chemins menant à [Mbacké] des différentes parties du Cayor et du Baol furent empruntés par les voyageurs qui venaient à pied et avec leur monture. Ainsi, dès que le calme fut revenu au pays après la guerre menée par les Français contre les nationaux et que les Français eurent consolidé leur occupation du pays, les plaintes et les calomnies émanant des chefs wolofs commencèrent à parvenir aux autorités coloniales à cause du nombre croissant des disciples de notre Cheikh et parce que ses Mourides se détachaient de leurs proches et connaissances afin de se consacrer au service de Dieu et au *dhikr*.

D'ailleurs, vous avez déjà vu que les premières choses qu'il imposait à ses nouveaux adeptes étaient le travail, le renoncement aux plaisirs de la vie, la pratique du *dhikr* et la connaissance des obligations religieuses, telles que la connaissance de la théologie, du droit et de la mystique. La plupart des manuels destinés à l'instruction des talibés

étaient [choisis] dans ses propres écrits. Car, il connaissait le mieux ce qui convenait à son temps et ce qui méritait priorité.

Ensuite, s'accrurent et se succédèrent, de manière considérable, les visites effectuées auprès du Cheikh par les particuliers et les chefs temporels outres celles de la masse. Le tumulte [résultant] de ce mouvement fut entendu dans tous les coins du Sénégal. Ces Mourides, du reste, se distinguaient des autres par leur constante application et leur sérieux dans le travail et leur préoccupation commune et exclusive des ordres de leur Cheikh. C'est pourquoi se multipliaient les plaintes émanant de tous côtés : des Musulmans comme des chefs temporels nationaux. Car les Musulmans craignaient la vacance de leur *zâwiya*, et les chefs temporels la dispersion de leur entourage, vacance et dispersion qui devenaient inéluctables du fait du courant constitué par cette nouvelle force : le Mouridisme. Aussi n'était-il pas étonnant que de grandes personnalités fussent montées [contre lui] par ses ennemis et adversaires, dès qu'apparurent les signes précurseurs de sa prédominance sur les émules et sur ses contemporains. À ce propos, une tradition dit : « Le croyant se trouve constamment confronté à cinq

épreuves : la jalousie d'un croyant, la haine d'un hypocrite, le combat [livré contre lui par un infidèle] ; la tentation de Satan et l'indocilité de l'âme charnelle ».

Sans doute, [l'observance de] la Loi avait-elle protégé le Cheikh contre Satan, et la crainte [de Dieu] avait-elle maîtrisé son âme charnelle. Mais l'homme le plus injuste et le plus ignorant parmi les génies et les hommes s'acharnait contre lui. Ce fut l'épreuve qui le distinguera des autres et le joindra aux héritiers des Prophètes et des Hommes de Fermeté parmi les Messagers, et lui permettra d'occuper le rang réservé aux serviteurs les plus dévoués à Dieu : le rang de l'héritage du Prophète (DSSL). À ce propos, un hadith dit : « De tous les hommes, les Prophètes sont ceux qui subissent les plus dures épreuves, ensuite les plus parfaits, enfin ceux qui se rapprochent le plus de la perfection ».

Le malheur le plus dur, c'est l'épreuve des amis ignorants, le stratagème des ennemis intelligents et « le venin » des proches semblables à des scorpions, c'est-à-dire les frères en Religion, l'ensemble des croyants. La plupart des Musulmans ne pouvaient néanmoins pas se plaindre ouvertement de notre Cheikh, car sa dévotion et

sa science étaient évidentes, réelles et attestées dans la Sunna et dans la tradition des anciens. Tout ce qu'on pouvait lui reprocher, c'était l'affluence sans cause apparente des hommes vers lui, leur croissance constante et l'indifférence de ses Mourides à l'égard de tout autre que lui à cause de sa perfection à leurs yeux et de sa grandeur à leurs cœurs, [perfection et grandeur] qui résultèrent du fait que depuis son enfance on pouvait reconnaître en lui la sainteté respectable, la puissance de la crainte révérencielle, et la justice et la force extraordinaire qui incitent à se lever pour [exécuter] les Ordres divins.

Certains des Musulmans obtinrent son assistance grâce à son alliance et d'autres, après avoir exercé le pouvoir temporel, devinrent ses disciples. D'autres enfin poursuivirent ce qu'ils faisaient avant lui, mais reconnurent que Dieu avait des Faveurs qu'Il plaçait où Il voulait.

Quant aux chefs traditionnels et leurs collaborateurs, ils opprimèrent ses disciples. Et, comme cela ne pouvait empêcher son prestige de s'accroître et l'arrivée des hommes vers lui de s'accélérer, ils convinrent de

présenter une plainte auprès du gouverneur général [résidant] à Saint-Louis. Ce dernier leur demanda qui était le cheikh des Mourides et d'où ceux-ci étaient originaires. Ils répondirent : « Leur cheikh est le Cheikh Ahmadou Bamba, un savant et dévot dont nous ne savons rien d'injuste et dont les ulémas ne savent rien de critiquable ». Il leur dit alors qu'ils pouvaient expulser les Mourides et les obliger à gagner Touba, le village de leur Cheikh situé aux confins de la province du Baol.

Aussi les chefs traditionnels s'acharnèrent-ils de tous côtés contre les Mourides : ils brûlèrent leurs cases et saisirent leurs récoltes et le reste de leurs biens. Mais les disciples, s'étant accoutumés à l'austérité et à la vie ascétique, ne conservaient que très peu de biens. [En tout cas], ils rejoignirent tous notre Cheikh qui écrivit ensuite au gouvernement général pour l'informer de la situation. Ce dernier, ayant effectué des investigations, n'a trouvé là que l'envie des chefs traditionnels et la jalousie de certains Musulmans de leurs disciples, qui commençaient secrètement à se rallier à notre Cheikh. Ainsi leur ordonna-t-il de laisser les Mourides s'installer où qu'ils voulussent tant qu'ils ne se distingueraient pas des autres par un manque de respect à l'égard de la Loi ou des préceptes de la Religion islamique.

Après ces évènements qui se passèrent au cours des années 1306 et 1307 H (1888 et 1889 de l'ère chrétienne), les envieux et les calomniateurs se calmèrent un peu. Notre Cheikh demeura à Touba, son village retiré, où il vécut avec ses disciples jusqu'à son départ pour le Jolof, le premier territoire wolof habité par ses ancêtres, où ils reconstruisirent le village de Mbacké-Bâri qui était tombé en ruines. Dès lors, les hommes se tournèrent vers lui et les chefs de tout village briguèrent son amitié, et des Mourides, des cheikhs et des princes vinrent leur rendre visite. [Cette situation] rompit l'accalmie des calomniateurs, qui se mirent à inventer des soupçons, à imaginer des histoires et des mensonges. Ils contactèrent ceux qui jouissaient de la considération des autorités coloniales et dramatisèrent la situation à leurs yeux.

Par hostilité à la violence, le Cheikh reprochait aux chefs temporels et aux ulémas conquérants, pour qui il éprouvait d'ailleurs de la compassion, leurs actions violentes qui avaient troublé les cœurs et avaient dégénéré en guerres.

Quiconque le connaissait savait avec certitude que si les Français ne l'avaient pas exilé, il se serait rendu en un lieu désertique où il aurait été difficile de le rejoindre, ou alors il serait allé en pèlerinage à la Mecque et serait resté à Médine dans le voisinage du Prophète (PPSSL) ! par amour de la solitude et de la dévotion et préférant l'anonymat [à la célébrité]. Si Dieu l'avait voulu [c'est cela qu'Il aurait fait] mais Dieu Très-Haut ne l'a pas voulu.

Souvenez-vous de sa réponse à Lat-Dior citée plus haut et celle donnée à Alboury. Avez-vous vu [l'égal d'] un homme qui, sans aucune flatterie, conseille aux souverains de renvoyer leurs soldats, et leur ordonne de renoncer à la vie mondaine et de se diriger vers Dieu en un temps où tous leurs espoirs étaient fondés sur lui ?

Il aurait réussi s'il avait cherché le pouvoir temporel comme Lat-Dior avait tenté de l'y inciter et comme Alboury, le bour du Jolof, le lui avait catégoriquement proposé en demandant [son soutien]. Il lui (Alboury) donna une réponse pareille à celle faite à Lat-Dior. Mais il ajouta une parabole par laquelle il compara les Français et ceux qui leur disputaient le pouvoir à un homme qui a attaché des béliers [à un arbre] dans l'attente d'un

événement et les laisse longtemps attachés, les nourrir avec soin et les caresses dans son désir de les voir engraisser. Par excès d'ignorance, les béliers se mettent à donner des coups de cornes à celui qui s'occupe d'eux et à l'éloigner du fourrage et de l'eau. Sa patience n'est motivée que par l'attente d'un jour opportun. « De même, vos action provocatrices et celles de vos pareils qui parlent de *jihâd* ne sont que des gestes dont l'auteur seul subira les conséquences trafiques ».

Qu'il est Transcendant Celui Qui sais les pensées intimes de Ses serviteurs et les cache à des hommes que l'envie et le désir de tromper les autres incitent à accuser d'ambitionner le pouvoir temporel, un homme qui, pourtant, dédaigne ce pouvoir et ceux qui s'y vouent ! Un homme qui n'utilise aucun moyen pour parvenir à des fins séculières et qui s'abandonne totalement à son Seigneur Généreux Qui suffit à celui qui se confie à Lui. Comment ose-t-on soupçonner un tel homme d'être dominé par la passion, au point de vendre sa chère foi contre les futilités de la vie d'ici-bas qui ne rapprochent personne de Dieu et qui n'auront aucune utilité dans la Vie future ?

Mais Dieu le Très-Haut, le Sage, le Très-Savant Qui conduit dans le bon chemin celui qu'Il veut et égare celui qu'Il veut [a voulu que les épreuves du Cheikh] fussent une source de bonheur pour lui et une cause de malheur et de misère pour les provocateurs qui cachaient les bonnes actions des autres et diffusaient leurs erreurs et leur en accusaient faussement quand ils n'en trouvaient pas, comme dit le poète :

« Je peux ruser contre celui qui calomnie

mais je n'ai aucun moyen de lutter contre le menteur.

« Mes moyens sont inefficaces

face à celui qui invente ce qu'il dit ».

Dieu le Très-Haut, Qui Sait le Secret et Qui est un Intime et sait également les ruses et assiste aux entretiens secrets, retournera les stratagèmes des ennemis du Cheikh contre eux-mêmes et montra de ses qualités et vertus ce que vous verrez - s'il plaît à Dieu, le Très-Haut - quand j'évoquerai son retour de ce voyage auquel ces propos servent de préambule.

Le commandant LECLERC, administrateur de Louga et du Jolof, était un homme léger et prompt qui ne s'informait pas des choses personnellement.

Quand LECLERC ajouta foi aux dires des calomniateurs, il communiqua la nouvelle au gouverneur général de Saint-Louis. Ce dernier ordonna que notre Cheikh se rendît personnellement auprès de lui. La lettre du gouverneur lui ayant été transmise par LECLERC, notre Cheikh, qui avait alors un empêchement, envoya à sa place son frère et bras droit, le cheikh Ibrahim.

Conformément au destin, le calomniateur avait exprimé aux autorités ses doutes quant à la venue du Cheikh [à Saint-Louis] et leur aurait dit que, même si le Cheikh s'était rendu auprès d'elles, il ne se serait point intéressé à ce qu'elles lui diraient. En effet, le calomniateur connaissait notre Cheikh et savait sa pureté et son indifférence à l'égard [des choses] de la vie terrestre, qui ressemblait à l'indifférence d'un naïf, à cause de son renoncement réel et naturel à ces choses. Le calomniateur savait aussi du reste que le Cheikh ne surestimait pas l'importance des terreurs du monde et de ses affaires.

Quand Ibrahim se présenta au gouverneur général à la place du Cheikh, le gouverneur faillit éclater de colère à cause de ses soupçons et chargea l'administrateur de Louga d'emmener le Cheikh à Saint-Louis.

L'administrateur, croyant la guerre inévitable, mobilisa ses soldats alors même que le Cheikh ignorait tout de la gravité de son geste aux yeux des autorités.

Quand la nouvelle [de la décision de l'administrateur de Louga] parvint au Cheikh, il dit : « Je ne croyais pas que mon absence aurait revêtu cette gravité à leurs yeux ». Ensuite, il envoya le cheikh Ibrahim une nouvelle fois afin qu'il leur expliqua qu'il n'était retenu que par un empêchement, qu'il était désormais disponible à se rendre auprès d'eux, s'ils tenaient toujours à le rencontrer, et qu'il n'avait nul besoin de gaspiller leurs biens à une mobilisation [de soldats], qui risquait d'ailleurs de ternir leur réputation car il n'avait lieu ni révolte ni guerre.

Ce qui vous explique que les envieux et leurs soupçons furent à l'origine de l'affaire, c'est que le cheikh Ibrahim, qui les avait contactés à Guéoul, m'a dit que, lorsqu'il avait rencontré l'administrateur de Louga et demandé à l'interprète de lui expliquer ses besoins, l'administrateur lui avait donné une réponse qui ne correspondait pas à ses paroles. « Alors, dit cheikh Ibrahim, j'ai compris que l'interprète avait modifié [mes paroles] et que cela avait causé tout le malentendu. Aussi suis-je allé, poursuit-il, à Barane Diaw et lui ai-je demandé d'expliquer au gouverneur l'objet de ma mission. Il accepta et expliqua à ce dernier que j'avais récusé le premier interprète et voulait qu'un autre lui en tint lieu. Il m'écouta attentivement. J'ai parlé et le nouvel interprète lui expliqua si bien ma mission qu'il l'a compris et que son visage apparut soulagé et éclairé. Il (l'administrateur) dit ensuite : "Tout à fait, en effet, le premier interprète ne m'avait pas expliqué de cette manière. S'il en est ainsi, je ne me rendrais pas chez vous, mais resterez ici, et toi, tu retourneras auprès de ton frère et lui remettra cette lettre afin qu'il me trouve ici demain. Que le premier interprète un tel t'accompagne" ». Pourtant, l'interprète, qui eut été tout d'abord parmi les plus grands calomniateurs, dès ce moment-là devint le porteur de l'étendard [des calomniateurs].

Le cheikh Ibrahim dit : « Quand il s'aperçut que j'avais compris ses intentions et qu'il n'avait plus aucun moyen [de me tromper] après avoir découvert son désir de laisser croire que le Cheikh ne viendrait jamais volontairement, il usa de ruse à mon encontre afin de m'empêcher d'arriver à la demeure du Cheikh avant le rendez-vous, ce qui aurait fait naître un autre soupçon qui eut confirmé le premier. Aussi se mit-il à s'attarder et à afficher la paresse. Il me dit : "Je ne peux pas partir à cause de la chaleur ; attend qu'il fasse moins chaud". Lorsque la chaleur s'atténua, nous sortîmes en un lieu proche. Alors il me dit : "Je ne partirai que quand j'aurai dîné, or la préparation du dîner n'est pas encore commencé". Ensuite, il me dit : "J'ai sommeil ; pars, toi, avec ce guide, si tu es pressé" ». Il l'avait conduit, en effet, dans un chemin autre que celui qu'il connaissait. « Il envoya un homme avec moi, dit le cheikh Ibrahim, et lui recommanda secrètement de m'égarer dans l'obscurité de la nuit ». Mais malgré son calme et sa diplomatie, cet homme parfait qu'était le cheikh Ibrahim était expérimenté et ne se le laissa pas trompé… « Ayant saisi les desseins de cet homme, dit-il, je l'ai abandonné et ai pris les étoiles pour guides. Le Coran nous dit d'ailleurs que c'est grâce aux étoiles que l'on retrouve la bonne

direction[56]. Je visai la demeure du Cheikh située à la pointe du jour. J'y trouvai le Cheikh dans son lieu de prière, entouré de ses bagages. Les Mourides qui allaient porter les bagages étaient debout à ses côtés ».

Le cheikh Ibrahim dit : « À mon arrivée, il se hâta de me demander : "Qu'as-tu fait"? Quand je lui eus rapporté une partie de ma mission, il m'a interrompu en me disant : "Les choses sont tellement confuses qu'il faudra beaucoup de savon, une grande quantité d'eau et un habile raseur. Approchez le cheval. Je vous confie à Dieu Qui ne perd pas les Dépôts. Occupez-vous de science, d'enseignement et d'agriculture ; veillez sur nos parents et notre famille ; restez ici aussi longtemps que vous le pourrez. Si le pays ne vous convenait plus, retournez au Baol" ». Ainsi chevaucha-t-il vers eux, tout satisfait du destin et du Décret divin, *mettant sa bride entre les Mains du Seigneur*[57], de l'Ordre, de la Défense, et s'attachant au Livre de Dieu et [à la Sunna de] Son Messager (PPSSL). À ce moment-là, le monde[58] l'abandonna et lui reprit toute sa parure après lui avoir été considérablement favorable.

[56] Coran (16/16) « Et au moyen des étoiles [les gens] se guident ».

[57] Le Cheikh, convaincu que tout ce qui se passait était conforme à la Volonté de Dieu, se soumit entièrement à Lui.

[58] Ceux qui venaient chercher l'assistance du Cheikh à des fins mondaines (comme les Damels déchus) l'abandonnèrent en ce moment-là, pensant qu'il allait définitivement disparaître.

En revanche, les connaissances gnostiques vinrent à lui et les sublimes Stations *makâm* le privilégièrent. Aussi ce jour-là fut-il une porte dont l'intérieur ne cachait que la pitié quoique l'extérieur reflétât la peine. Autant s'assombrirent, à cause de son départ, les visages de ses Mourides et de ses amis intimes, autant s'éclaircirent à cause de sa compagnie les visages des Compagnons célestes : les âmes des guerriers du Badr[59] et leur renfort, les Anges Supérieurs.

Ainsi, dès sa séparation d'avec ceux-là, ceux-ci se présentèrent à lui. C'est à ce propos qu'il dit :

« Je marchais en compagnie des vertueux, quand je marchais.

Pourtant, les ennemis croyaient que j'étais là-bas un captif.

« Ma marche s'effectuait en compagnie des Meilleurs, car

vers un autre que Dieu je ne me dirige point ».

[59] Localité située à 150 km au sud de Médine, où eut lieu la première guerre opposant Muhammad aux Mecquois.

Ces deux vers font partie d'un long, harmonieux, ingénieux et merveilleux poème qu'il composa après son arrivée à Saint-Louis, lieu de résidence du gouverneur général, pendant qu'il attendait le jugement qui allait être prononcé à son encontre.

Afin d'en obtenir bénédiction[60], je vous donne dans ce livre le récit du voyage [du Cheikh]. Ensuite, je me résumerai, comme je vous l'avais promis - s'il plaît à Dieu le Très-Haut Qui conduit les hommes dans la Voie droite. Je Lui demande donc de m'accorder le bonheur de parfaire cet ouvrage et de m'honorer de Son Agrément et de Sa Récompense.

PROPOS COMPLÉMENTAIRES

Cet exil survint inopinément. Ni celui qui en décida ni celui qui le subit n'eussent pu le prévoir. Mais ce fut une affaire qui avait subsisté parmi les Secrets du Destin et les

[60] Le récit du voyage du Cheikh est considéré par l'auteur comme sacré et béni. Aussi son insertion dans son livre lui procure-t-elle des bénédictions.

Contenus Intimes du Décret divin, et que la Sagesse divine avait arrangée, que la Providence divine avait tenue cachée afin d'en faire une preuve contre autrui, preuve qui consistait à honorer Sa Parole[61] en élevant le rang de notre Cheikh au-dessus de celui des « rapprochés », juste après les Prophètes et les Compagnons.

Un jour où je fus en sa compagnie, on évoqua certaines des peines et des épreuves qu'il avait subies pendant son exil. Touché, l'un d'entre nous gémit et s'écria : « Ô Dieu, que cette épreuve était dure » ! Notre Cheikh sourit alors et dit : « C'était dur. Mais, à Dieu ne plaise qu'elle n'ait pas eu lieu ! En effet, le rang et l'avantage qui m'ont été accordés n'auraient pu être obtenus que pour une cause qui leur aurait été proportionnelle en grandeur ». Par Dieu, il en fut ainsi !

Le très savant cheikh Mbacké BOUSSO m'a raconté que les disciples du Cheikh ne s'attendaient pas à ces choses pénibles et leurs suites[62]. Car lorsque notre Cheikh s'apprêtait à aller du Jolof, il avait envoyé [une lettre] au gouverneur de Saint-Louis pour le consulter au sujet de la

[61] Dieu a promis de secourir ses alliés: « Il est équitable pour nous de soutenir les croyants » (Coran 30/47).

[62] L'arrestation, l'exil du Cheikh et l'inquiétude dans laquelle se trouvaient ses parents, amis et disciples durant son exil, etc.

décision de son déplacement motivée par l'affluence des gens de plus et plus grande auprès de lui et [par souci d'éviter] le danger qui aurait pu en résulter, danger qui aurait sans doute été conforme à la Volonté de Dieu, le Roi des Rois, mais qui n'en aurait pas été moins indépendant de leur volonté[63].

Le cheikh Mbacké BOUSSO a dit : « J'ai trouvé le gouverneur de Saint-Louis tout content de la lettre et de la consultation. Il m'a renvoyé honoré et m'a donné un cadeau destiné au Cheikh et consistant en une grande charge de tissus. Tel étant l'état de nos relations avec l'administration coloniale, nous ignorions tout ce qui s'est passé par la suite jusqu'à ce que le monde s'obscurcît à nos yeux du fait des collusions entre calomniateurs et agents de l'administration et des ruses des espions. Ainsi se succédèrent les missions des administrateurs et des agents de l'administration pour effectuer des enquêtes et cela continua jusqu'à ce que se passât ce qui devait avoir lieu ». En effet, quand Dieu veut qu'une chose se produise, Il lui prépare des causes[64].

[63] Un désordre aurait pu résulter de la croissance du nombre des adeptes du Cheikh.

[64] Dieu avait voulu élever le rang du Cheikh. Or cela n'aurait pu se faire qu'après des épreuves ; et l'exil en fut une.

Notre Cheikh fuyait les hommes, se plaignait d'eux et détestait la vénération des Mourides à son égard, leurs souci de se rapprocher de lui en lui offrant différentes espèces de cadeaux et de services, le fait de le préférer à eux-mêmes et à leurs biens, leurs visites trop fréquentes et la tendance des chefs traditionnels à nouer des alliances avec lui afin de l'utiliser pour les besoins de leur sécurité. Sans jamais changer d'attitude, il demeurait détaché de tout autre que Dieu et Son Messager et totalement tourné vers Dieu le Très-Haut, en s'efforçant au maximum de Le glorifier et de Le vénérer et d'aimer Son Messager et ses Compagnons (PPSSL).

Hamzatou DIAKHATÉ m'a raconté qu'il se souvenait d'un jour où son père avait rendu visite au Cheikh. Assis près de son père, il a entendu le Cheikh lui dire : « Je me prépare en ce moment pour un long voyage. - Le père de Hamzatou lui a dit alors : Peut-être est-ce vers le Jolof que j'ai entendu [désigner comme votre destination] ? - Non, répondit le Cheikh, il ne s'agit pas d'un voyage de ce genre, mais il s'agit d'un voyage tout autre ».

Il est d'ailleurs une des choses qui témoignent de sa haine pour l'empressement des hommes auprès de lui, ce

que de nombreux Mourides m'ont raconté. Un jour, le Cheikh s'était rendu à la mosquée. Les gens, se bousculant pour lui étendre son tapis[65], faillirent se battre. Après les avoir calmés, le Cheikh dit : « S'il plaît à Dieu, je poserai mon tapis là où personne ne s'approchera de moi pour m'aider à l'étendre »… Certains dirent qu'il avait l'intention d'accomplir le pèlerinage à la Mecque et d'errer seul par la suite. D'autres donnaient d'autres interprétations. Mais Dieu sait le mieux ce que le Cheikh entendait par ces paroles.

Toujours est-il qu'il avait certainement l'intention d'accomplir le pèlerinage. Il avait même exprimé à son frère et confident, le cheikh Ibrahim, certaines des raisons pour lesquelles il voulait effectuer le pèlerinage. Cependant, en disant qu'il poserait son tapis là où personne ne s'approcherait de lui, il faisait allusion, outre le pèlerinage, à une éventuelle errance ou un désir de se réfugier dans des endroits solitaires. Peut-être enfin faisait-il allusion au voyage effectué le jour même où il termina son livre intitulé : « *Mukaddimât al-Khidma* » [Préambule au Service].

[65] Il s'agit du tapis sur lequel on effectuait les prières canoniques.

Il m'a dit de sa propre bouche que ce livre était la cause de son exil. Car Dieu avait exaucé ses prières et lui avait accordé une Grâce sous forme de peine[66]. Il m'a dit un jour : « Dieu merci ; ma foi en ce qu'il faut croire ne s'est jamais accrue et ma rigueur morale, mon amour pour le bien et mon observance du culte ne se sont pas accrus depuis ma maturité. - Je lui ai dit alors : Donc vous n'en avez pas obtenu davantage pendant l'exil ? - Souriant, il m'a dit : Ma connaissance gnostique s'est accrue, mon arrivée à Dieu *wusûl s*'est confirmée, ma certitude a atteint de nouveaux degrés et j'ai obtenu des grâces infinies »… Brefs, il s'en alla en abandonnant ses parents, sa famille et ses Mourides qu'il confia au cheikh Ibrahim. Ayant séjourné quelques temps à Saint-Louis, il lui (cheikh Ibrahim) envoya une lettre dans laquelle il lui accordait le choix de s'installer avec sa famille dans une quelconque de ses maisons. Après son départ pour les îles, le cheikh Ibrahim resta à Mbacké Bari le temps d'achever les travaux des champs, car l'exil survint à la fin de l'hivernage de l'an 1313 (1895 de l'ère chrétienne), puis il ramena la famille et les bagages du Cheikh à Mbacké Baol.

[66] La Faveur qui se manifesta sous la forme d'une peine, c'était l'exil. Le Cheikh le considérait comme bénéfique dans la mesure où il lui permit d'accomplir de grands services pour Dieu et pour Son Prophète.

Le cheikh Ibrahim veilla à la parfaite exécution des recommandations de son frère et maître. Les Mourides se réunirent tous autour de lui. À leur tête se trouvait le grand Mouride cheikh Ahmadou Ndoumbé, le cousin du cheikh Ibrahim, qui dirigea les Mourides et les incita à poursuive le travail et à renouveler leur volonté de suivre la Voie (que Dieu le récompense par le bien et le remercie pour son action).

Ainsi, les Mourides ne cessèrent-ils de se conformer aux enseignements du Cheikh, d'exécuter ses ordres et de se réunir derrière le cheikh Ibrahim pendant le temps où ils furent sous le coup de la grande stupeur provoquée par le départ subit de leur généreux Cheikh. Puis ils redevinrent [unis comme les doigts d'une seule main] et se battirent par leurs biens et par leurs personnes, dans la voie de leur Seigneur afin de multiplier les bonnes œuvres et de persévérer dans l'enseignement et dans le travail.

Le cheikh Ibrahim, qui avait assimilé les disciplines des sciences religieuses, se mit particulièrement à exécuter les recommandations de notre Cheikh relatives à l'enseignement. En effet, il engagea les Mourides dans la Voie que l'honorable éducateur [spirituel] lui avait tracée

et n'en dévia dès lors plus. Ainsi désigna-t-il pour enseigner le Coran le vénérable cheikh Abdou Rahmân LO. Dans l'école de celui-ci, se réunirent les enfants de notre Cheikh qui furent alors parvenus à l'âge de la scolarisation. Le Cheikh Abdou Rahmân exécutait excellemment son devoir, et les enfants et les esclaves des Mourides se succédèrent auprès de lui.

Le cheikh Ibrahim les installa tous à Touba à cause de son éloignement des autres villages. Ainsi, tous ceux qui étudiaient auprès du cheikh Abdou Rahmân purent-ils bien apprendre le Coran par cœur au cours des sept années que notre Cheikh passa en exil.

L'enseignement du Coran et la correction[67] n'ont cessé d'être la fonction du cheikh Abdou Rahmân LO depuis ce temps-là jusqu'au jour de la rédaction de ce livre, c'est-à-dire l'an 1351 H (1932 de l'ère chrétienne) - remerciements et reconnaissance sont à Dieu. En effet, depuis plus de quarante ans, ce cheikh sert lui-même le Coran et sert les autres pour le Coran[68]. Parmi tous ceux que j'ai vus, je n'ai jamais rencontré un seul professeur

[67] La correction portait sur le savoir de ceux qui avaient appris le Coran et qui venaient le répéter auprès de lui.

[68] Par servir le Coran, il entend en rédiger des exemplaires pour assurer sa diffusion. Pour servir les autres par le Coran, il entend le leur apprendre.

dont l'enseignement fut plus bénéfique que le sien, ni un seul qui fut plus capable que lui de réciter le Coran ; il le récite une ou plusieurs fois au cours du jour et de la nuit. Au cours d'une seule partie du jour ou de la nuit, il le récite plusieurs fois. Pourtant tout cela ne l'empêche pas d'assumer ses devoirs d'enseignement, et de s'occuper de sa famille et de ses hôtes. De surcroît, on ne décèle en lui aucune trace de fatigue.

Un jour où je parlais de sa dévotion, il m'en a dit d'étranges choses et quand je l'ai interrogé à ce propos, il m'a dit : « Ce n'est qu'un des nombreux prodiges de notre Cheikh. Aujourd'hui, j'ai plus de soixante-dix ans. Pourtant, je ne ressens aucune fatigue, quand je récite le Coran au cours d'une prière de deux génuflexions *rakas*[69]. Cependant, ce n'est pas plus étonnant que le cheikh Ibra FALL, qui veille au service du Cheikh et au service des Musulmans en réunissant autour de lui aussi bien les fils des chefs traditionnels et leurs faibles filles que les postulants mystiques, les gens tournés vers l'éducation (spirituelle) sans autre préoccupation que d'améliorer l'état de leur âme et de purifier leur cœur. Jour et nuit, Ibra FALL était présent à côté de chacun et élevait leurs

[69] Il s'agit d'une inclinaison ou posture qui fait partie des différentes positions du corps pendant la prière musulmane. Le minimum de *rakas* constituant une prière est de deux.

préoccupations vers la recherche de la Satisfaction du Seigneur et [le bonheur] de la Vie future. Du reste, Dieu a soumis à [Ibra FALL] aussi bien les chefs traditionnels que leurs esclaves et leurs suites, outre un nombre de Mourides doublement plus important, et Dieu lui a donné la force de les éduquer et de traiter leurs hommes les plus faibles avec douceur ». Nous avons été étonnés par son abnégation et sa reconnaissance des mérites d'autrui, et j'ai remercié Dieu pour l'existence de tels hommes grâce à leur connaissance bénie de notre Cheikh et leur soumission à lui.

Ce qui précède me rappelle que le fils de Al-Hasan NDIAYE m'a rapporté que son père leur disait : « Efforcez-vous d'observer les préceptes religieux et d'accomplir ce que vous pourrez en matière d'œuvres surérogatoires, car depuis que je me suis affilié à la Voie du Cheikh jusqu'à ce jour, il ne m'a jamais ordonné d'accomplir une chose qui lui rapporte un intérêt matériel. Au contraire, il m'a uniquement enjoint de faire ce qui m'était utile pour obéir à mon Seigneur ». Appartenant aux pieuses gens, jeûnant fréquemment, s'acquittant régulièrement de ses prières, ne cessant point de réciter le Coran et continuellement en retraite, cet Al-Hasan NDIAYE, qui avait d'ailleurs de nombreux disciples, fut parmi les

premiers qui ont suivi notre Cheikh, avec qui il a vécu plus de quarante ans.

Un jour, Momar Diara, le frère germain de notre Cheikh, un de ceux qui accomplissaient de fréquentes prières nocturnes, qui récitait le Coran très souvent et dont le *wird* consistait en cent génuflexions, a envoyé quelqu'un auprès d'Al-Hasan NDIAYE, son frère en la Voie de notre Cheikh et dans le dévouement à Dieu, pour lui dire : « Il y a longtemps que je ne t'ai pas vu. Pourquoi ne viens-tu pas nous rendre visite » ? Al-Hasan a renvoyé le messager après lui avoir dit : « Cet hôte-là (les cheveux blancs) m'a distrait de toutes les choses mondaines auxquelles jamais je m'intéressais ».

Revenons à notre sujet pour éviter que l'énumération des exemples de ces gens formés par notre Cheikh ne nous éloigne de l'enchaînement des évènements. En tous cas, ces hommes constituent un bon exemple de ceux qui ont honoré leur engagement auprès du Cheikh et l'ont bien imité, même s'ils n'ont toutefois pas pu l'égaler.

Vous savez déjà que le cheikh Ibrahim avait désigné pour l'enseignement du Coran, le cheikh Abdou Rahmân

LO qu'il avait aidé en réunissant les disciples autour de lui et en faisant le nécessaire pour faciliter son travail. De même [vous savez] que le cheikh Ahmadou Ndoumbé supervisait les [travaux des] Mourides et les incitait à poursuivre le chemin tracé par notre Cheikh pour leur éducation et leur promotion spirituelle, à savoir l'instruction sous la direction du cheikh Ibrahim pour ceux qui étaient aptes aux études ou les travaux sous la direction du cheikh Ahmadou Ndoumbé et l'entretien des autres intérêts sous sa direction. À vrai dire, il a été un des grands chefs qui résidaient avec la famille du Cheikh auprès de son grand lieutenant (Ibrahim). Celui-ci veillait du reste à la direction de la prière comme le Cheikh avait l'habitude de le faire. Ainsi, chacun assumant la charge qui lui incombait, ils réussirent à sauvegarder la rectitude [des Mourides] et renouvelèrent la Voie. C'est grâce à cette action collective que la marche continua sur le chemin tracé par notre Cheikh, que l'Ordre fut renforcé et que le nombre de Mourides augmenta.

Cependant, le cheikh Ibra FALL demeurait à Saint-Louis dans l'espoir de recevoir des nouvelles de notre Cheikh, pour savoir dans quel pays il vivait. Il conférait avec les autorités afin de leur expliquer la réalité du Cheikh et de leur faire savoir que s'ils l'avaient bien connu, ils

n’auraient pas écouté les calomniateurs. En agissant ainsi, Ibra FALL envoyait de nombreux cadeaux à cheikh Ibrahim, car notre Cheikh lui avait recommandé d’aider sa famille résidant avec le cheikh Ibrahim et d’aider les proches du Cheikh et ses amis en Religion. Ainsi, Ibra FALL accomplit-il, lui aussi, son devoir.

Je me souviens toujours de ces lourdes charges qu’il envoyait à Mbacké, de ces cadeaux licites destinés au cheikh Momar Diara pour lui faire du bien à la place de notre Cheikh, et de ses dons généreux aux « pauvres » séparés de leurs parents, qui avaient abandonné leur patrie pour se consacrer à l’édification et à la propagation de la Religion. Ayant du reste été pris en charge par le Cheikh, ces « pauvres » n’avaient pas d’autre pourvoyeur en vivres que cheikh Ibra FALL.

Que d’agressions subît-il [Ibra FALL] ! Combien de fois fut-il l’objet de dénonciations à cause du nombre important de ses talibés notamment ses derviches qui vivaient là-bas en une société qui ne connaissait que belles apparences, douceur et souplesse ! Combien nombreux étaient les intérêts qu’il leur [les parents du Cheikh] apportait et les dons qu’il leur prodiguait ! [À côté

de ses activités sociales], il fut un grand dévot qui se distinguait par sa crainte et sa vénération envers son Seigneur, et l'observance de Ses Ordres. Le nombre de ses Mourides et sympathisants augmentait rapidement et considérablement, et il veillait à leur éducation en les entraînant à l'action et à la pratique des règles de conduite qu'ils maintinrent par la suite[70].

C'est d'ailleurs grâce à ses efforts pour recevoir des nouvelles du Cheikh que le gouvernement de Saint-Louis put découvrir ce que les calomniateurs lui cachaient au sujet de notre Cheikh et que les autorités se rendirent compte qu'elles n'avaient à craindre aucun mal de son côté, car il ne désirait point les futilités de la vie d'ici-bas. Ainsi commencèrent-elles à lui prêter attention quand il les invitait à poursuivre leur enquête au sujet du Cheikh[71]. Son insistance aboutit au réexamen du dossier du Cheikh, et il ne se passa que guère beaucoup de temps que tout doute fût dissipé quant à son caractère d'homme de Dieu, détourné des vanités de la vie d'ici-bas. Ainsi leurs inquiétudes se dissipèrent-elles, d'où résulta peu de temps après, conformément à la Volonté de Dieu, le

[70] Les adeptes du cheikh Ibra FALL sont appelés Baye-Fall. Ils se distinguent par leur soumission aveugle à leur chef et leur amour du travail.

[71] Il les invitait à vérifier ce qu'il disait au sujet du Cheikh.

retour du Cheikh (DSSL) au Sénégal, retour qui eut lieu le 20 *Sha'ban* 1320[72].

La bonne nouvelle du retour parvint aux disciples à qui l'on fixa le jour du débarquement du Cheikh à Dakar où allèrent l'accueillir les supérieurs des disciples ainsi que les cheikhs.

Les autorités coloniales eurent la bonté de leur ouvrir les accès du port et de leur aménager un emplacement et se montrèrent, de surcroît, si aimables à leur égard qu'ils oublièrent le mal qui les avait jadis frappés de la part de personnes cruelles et imprudentes.

Entouré d'honneurs, le Cheikh était revenu du Gabon par bateau avec de nombreux bagages. Merci à Dieu pour Ses Dons et Sa Bienveillance. Pourtant il était parti pauvre et seul pour *un pays obscur où vivaient des hommes dont les conditions de vie étaient des plus misérables.* Dire, par ailleurs, que cet exil n'avait pour cause que des accusations lancées contre lui par de méchantes

[72] Le retour eut lieu le 8 novembre 1902 qui correspond non pas au 20 mais plutôt au 16 *Sha'ban* 1320. Cf. Muhammad al-Amin DIOP en « *Irwa-un-Nadim ».*

personnes qui, par leur ruse, avaient caché aux autorités coloniales ses nombreuses et belles qualités.

Il avait vécu cette longue période sans exercer d'activités [lui procurant quelque bénéfice matériel] et sans rien recevoir du gouvernement. Il s'était consacré à Dieu pour célébrer le culte et pour écrire [des poèmes] au service du Messager (PPSSL) afin de revivifier la Sunna par l'acte et par la parole. Mais Dieu ne cessait de lui emmener, où qu'il se trouvât, des partisans qui lui donnaient généreusement de leur avoir. Ce qui confirme la parole suivante du Prophète (PPSSL) : « Dieu est pour celui qui Lui est dévoué ». En effet, Il accorde Sa Pitié à qui Il veut.

Après un voyage de quatorze jours, le bateau accosta à la date précitée, à Dakar, qui regorgeait de Mourides et de délégations venues l'accueillir et lui manifester leur joie [devant son retour]. Le Sénégal, tout entier, d'un bout à l'autre, ressentie une émouvante joie de son arrivée. Il débarqua sous les honneurs. Puis il se rendit à Saint-Louis à bord d'une automobile qui fut remplie de ses compagnons. Il arriva à Saint-Louis où il resta des jours pendant lesquels la ville fut vibrante de visiteurs.

Autorisé à regagner son village, il partit pour Louga, puis pour Darou Salam, sa première retraite située dans le Baol.

Son ordre revêtit un aspect nouveau : il se centupla, [car le Cheikh] exhortait les gens à pratiquer l'Islam et à renouveler leur attachement à cette Religion, ordonnait le bien, défendait le mal, revivifiait la Sunna du Messager de Dieu (PPSSL) et louait Dieu par des prières secrètes et subtiles contenant d'ailleurs des connaissances nombreuses et pénétrantes et des conditions sublimes et merveilleuses.

D'autre part, les cœurs furent attirés vers lui de manière encore plus considérable, les hommes venaient en masse auprès de lui pour s'instruire, pour cueillir les fruits de son jardin rafraîchi par ses nouveaux acquis concernant les Vérités Substantielles et la Loi formelle, acquis qui, émanant de la bouche du Prophète (PPSSL) avec sa confirmation et son autorisation spéciale, n'impliquaient ni innovation ni déformation de la Religion. Le disciple qui reçoit un enseignement sans discernement n'est pas comme celui qui s'instruit par la compréhension et l'esprit critique.

Le Cheikh, entièrement exempt du défaut de *taklîd*[73], se conduisait sous la Lumière de son Seigneur et n'acceptait plus que celui qui venait du Messager de Dieu (PPSSL) ou faisait l'objet du consensus de sa communauté et était conforme à son choix.

Dès lors, la Voie du Cheikh devint indépendante car remontant directement au Prophète, et ce, aussi bien dans l'aspect de cette Voie consistant dans son œuvre que dans son aspect consistant dans ses commentaires de celle de ses prédécesseurs entrepris sur l'ordre du Prophète.

Par ailleurs, toutes les Voies authentiques émanent du Prophète et mènent à lui, car il est celui qui occupe le plus haut rang auprès de Dieu. J'entends par Voie ce que l'on appelle ainsi dans l'usage technique des Mystiques, autrement dit ce que l'on exprime parfois par *wird*. Il ne s'agit donc pas de la Loi formelle que l'on est tenu d'observer, car le Cheikh fut créé pour obéir à cette Loi, formé selon elle. Toute son action et celle de ses adeptes ont visé sa sauvegarde. C'est d'ailleurs ce que signifie «

[73] Imitation, obéissance inconditionnelle à une autorité religieuse.

dans l'ordre général, sans innovation ni perturbation ». En effet, la Loi est solidement établie, et tout ce qui y est étranger doit être rejeté.

C'est pourquoi le Cheikh l'a observé strictement, a veillé sur elle, est passé par elle et l'a laissé en héritage à ses descendants[74]. « Notre Seigneur, parachève pour nous notre lumière, pardonne-nous ! Certes, Tu domines toute chose » (66/8).

Ainsi établit-il pour les Mourides sous l'Autorisation de Dieu, [transmise] par l'intermédiaire du Messager de Dieu (PPSSL) et sans l'aide de personne autre que Dieu et Son Messager (PPSSL) son *wird* spécial. Dans ce livre seront cités ses *wird,* ses *ahzâb* ainsi que certains de ses commandements après la relation des principaux évènements survenus au cours de la première étape[75] [de la vie du Cheikh].

Vous avez déjà vu qu'il était allé à sa retraite de Darou Salam où il resta un mois, puis il se déplaça à Darou Marnane et y resta des mois pendant lesquels les

[74] C'est une paraphrase du Verset (43/28).

[75] La période qui se situe entre 1853 et 1907.

hommes affluèrent auprès de lui en vagues successives. Les chemins venant de toutes les directions débordaient d'arrivants comme de partants au point que l'ordre faillit être perturbé à cause de son prestige résultant de l'attachement des hommes à lui, situation qu'il n'avait nullement cherchée, lui qui ne faisait que soutenir la Religion, se contenter de la Sunna, rejeter loin derrière lui les futilités du monde et donner les biens qui affluaient chez lui aux solliciteurs méritant.

Il semble que les épreuves précédentes aient constitué un prélude à sa future acquisition d'éminentes qualités et de biens spirituels supplémentaires, comme pour Joseph l'éloignement de sa patrie et ses années de bannissement avaient constitué un prélude à un triomphe, et une puissance et une stabilité. De même que les tracasseries, l'oppression et les ruses des [Mecquois] préludèrent pour Muhammad, le Seigneur de l'Existence (Paix sur lui et ses pieux et généreux Compagnons), à un triomphe évident, une victoire éclatante, une investiture, une stabilité et une sécurité.

Le Coran dit : « Dieu a promis à ceux d'entre vous qui croient et qui accomplissent les bonnes œuvres de faire

d’eux Ses lieutenants sur terre, comme Il le fit pour ceux qui avaient vécu avant eux. Il leur a promis aussi d’établir fermement la Religion qu’Il leur a choisie et de changer ensuite leur inquiétude en sécurité » (24/55). [Ceci confirme que] Dieu substitue aux choses que l’on abandonne pour Lui complaire des Récompenses meilleures…

La bonne conduite du Cheikh ne pouvait pourtant pas empêcher les mauvais corrupteurs résolus de dramatiser la situation et de mettre en garde les autorités coloniales contre le Cheikh. Leur comportement était dicté à ses hommes par leur méconnaissance de la Volonté irrésistible de Dieu le Sage. Ces hommes finirent par déstabiliser le pays, alerter les autorités coloniales grâce à des calomnies plus graves que les précédentes, en leur rapportant que les maisons du Cheikh étaient pleines de munitions de guerre et que les gens y compris certains des principaux collaborateurs africains des autorités coloniales, tous les grands cheikhs mourides ainsi que tous les talibés du Cheikh - qui avaient alors dépassé le tiers de la population du territoire - avaient conclu un pacte secret et avaient convenu de se révolter, de faire la guerre. Ils y ajoutèrent, du reste, un second soupçon consistant à évoquer son refus de se rendre auprès d’eux

quand ils l'avaient convoqué et son retard qui avait d'ailleurs pour motif une chose convenue entre lui et son Seigneur, à savoir s'abstenir d'entreprendre une affaire sans Son Autorisation. Ils évoquèrent également [dans le but de mettre les autorités en garde] l'afflux extraordinaire des hommes auprès de lui.

Ajoutez à cela le caractère de l'administrateur qui avait provoqué l'exil, à savoir son audace, son outrecuidance, son imprudence et son impétuosité qui l'avaient amené à ordonner la mobilisation de nombreuses troupes et le rassemblement des soldats de tous côtés. Tout ceci se passait alors que le Cheikh ignorait tout de leurs intentions et ne soupçonnait point leurs mouvements parce qu'absorbé par le service du Messager de Dieu (PPSSL) et par la constante observance du culte. Il continua jusqu'à ce que son Seigneur l'autorisât par l'intermédiaire du Prophète (PPSSL) à se rendre auprès d'eux avec la certitude qu'il ne subirait aucune perte. Ainsi partit-il le 14 *Rabîʿ I* en l'an 1321 de l'Hégire (10/7/1903 de l'ère chrétienne).

Certains de ses confidents parmi les Mourides qui avaient de nombreux talibés lui dirent : « Nous vous

prions pour plaire à Dieu de ne pas nous laisser derrière vous sans que nous nous rassemblions pour mener une guerre sainte jusqu'à la mort ou la victoire ». Pourtant ils n'étaient alors pas moins nombreux que les soldats de l'État outre que la plupart des soldats de ce dernier avaient dans leur cœur l'intention de le trahir pour soutenir le Cheikh. En tout cas, il répondit par ses paroles d'or : « Je n'espère [le soutien] d'un ami ni ne crains [l'agression] d'un ennemi ; je me suis entièrement soumis à Dieu ».

Combien il mérite ce que dit Abu Tammâm :

« [Homme] d'une grande humilité, bien que le monde tout entier,

fière de l'avoir comme chef, faillit éclater [de joie].

« Ses qualités innées sont équilibrées sauf

sa générosité et son amour pour la guerre.

« Mais l'une et l'autre qualités constituent un vice détestable

tant qu'elles ne sont très développés ».

Puis le Cheikh dit : « Malgré leur ampleur et la multiplicité de leurs aspects, ces agitations ne nous porteront le moindre préjudice »[76]. Ce qu'il dit s'avéra juste, car dès qu'il le vit, un des envoyés de l'autorité n'hésita pas à déclarer catégoriquement que le Cheikh était loin d'ambitionner le pouvoir temporel. Ce constat constitua un nouvel échec pour eux.

Les partisans du pouvoir colonial, à cause de leur profonde confusion et non pas par simple envie de le bannir, lui ordonnèrent de s'installer en Mauritanie. Était-ce afin que, une fois installé chez les grands cheikhs appartenant à d'illustres familles, le prestige du Cheikh s'amoindrît ? Ou parce qu'en Mauritanie, alors théâtre de troubles et de la corruption de voleurs, l'individu était trop préoccupé de sa sécurité pour pouvoir entreprendre des activités importantes ? Ou pour qu'il s'établît près du cheikh Sidiya, confident de l'État, à qui l'attachaient d'ailleurs des liens religieux et confrériques ? Ces hypothèses préoccupent, en tout cas, l'esprit de tout observateur des évènements politiques. Il est toutefois fort probable que c'était là le motif de la déportation du

[76] Ces propos font partis de la réponse du Cheikh à ses disciples qui lui proposaient d'opposer une résistance violente au nouvel exil.

Cheikh en Mauritanie. Mais il n'en est pas exclu qu'il s'agît d'autres choses que notre pensée ne saisit pas en profondeur et qui restent réservées à des politiciens expérimentés et des observateurs des mouvements tels MERLIN et ses semblables.

Quoiqu'il en fût, il ne tarda pas - les circonstances étant telles que nous les avons décrites - à gagner la Mauritanie en compagnie de certains de ses disciples et avec ses bagages. Parmi ceux qui l'accompagnaient dans ce voyage, figurait Massamba Khari DIOP, mon oncle maternel.

Le Cheikh quitta donc sa maison centrale de Darou Salam un samedi du mois de Rabi' I en l'an 1321 de l'Hégire du Prophète (PPSSL) (10/7/1903 de l'ère chrétienne). Certains de ses disciples évoqués plus haut l'avaient devancé, à l'exception de Balla MBACKÉ et d'autres hommes assiégés par l'armée composée de militaires blancs, et comprenant aussi bien des combattant nationaux que des chefs traditionnels tels que Coumba Ndoffène DIOUF, le bour du Sine qui avaient précédé tous les autres princes [nationaux] participant à la campagne.

Un des esclaves qui accompagnaient le bour Sine m'a raconté que, lorsqu'ils s'approchèrent du lieu où résidait le Cheikh, le bour exprima sa désapprobation devant l'injustice qu'on faisait subir à ce Musulman tout à fait indifférent aux vaines gloires, injustice qui n'avait pour cause que des mensonges inventés de toutes pièces par des envieux. Le bour disait également qu'il savait certainement que Dieu ne manquerait pas de châtier ces méchants et qu'Il ne laisserait pas le mal de l'injustice atteindre Son serviteur : [Il l'empêcherait] même s'il fallait pour se faire les anéantir.

L'informateur m'a dit : « Rien ne m'a étonné comme la vénération unanime dont jouissait ce Cheikh à qui Dieu avait soumis les hommes. En effet, ce bour du Sine que je savais téméraire et orgueilleux, qualités dissimulées cependant sous sa politesse, sa générosité, sa douceur et sa gaieté, n'avait jamais rencontré le Cheikh. Quant à nous qui l'accompagnions, nous étions des jeunes ne sachant rien que les divertissements et les jeux. Et derrière nous se trouvaient les soldats français qui nous conduisaient parce qu'inquiétés par les nouvelles qu'ils

avaient reçues de la part de ce calomniateur-là[77], le menteur dépité du prestige du Cheikh et du renoncement que Dieu lui avait inspiré.

Lorsque nos regards tombèrent sur le Cheikh à l'extérieur de sa maison où, accompagné d'une ou deux personnes, il était venu accomplir la prière du *duhâ*[78] et accueillir l'administrateur[79], une peur inexprimable nous saisit. Devant nous se trouvait le bour Sine que nous vîmes brusquement s'agenouiller après avoir ôté ses bottes et ses bonnets pour saluer le Cheikh. Celui-ci lui dit : "Qui es-tu ? - Je suis Coumba Ndoffène DIOUF, bour Sine, c'est-à-dire le roi du Sine".

Le Cheikh lui parla ensuite brièvement, et le bour lui demanda doucement d'aller avec lui à l'encontre de l'administrateur qui se trouvait non loin au sud de son village, Darou Salam, et de Mbacké-Baol. Le Cheikh accepta et alla avec le bour qui expliqua ensuite à l'administrateur ce que le Cheikh lui avait dit et ce qu'il savait personnellement du Cheikh, à savoir qu'il était innocent de tout ce dont on l'accusait. L'administrateur

[77] Il s'agit d'Allys, l'administrateur de Diourbel, comme l'auteur le dira.
[78] *Duhâ* : matinée avancée, quand le soleil est déjà à l'horizon.
[79] Il s'agit de Mbakhane DIOP, l'envoyé de l'administrateur colonial chargé d'emmener le Cheikh à Diourbel.

fut alors tranquillisé et demanda au bour d'aller immédiatement avec le Cheikh à Diourbel où ils recevraient l'avis du gouverneur général sur les informations fournies par l'administrateur et basées sur ce que ce dernier avait constaté sur place.

Il dépêcha ensuite un envoyé aux commandants des troupes qui venaient de tous les côtés [du pays] pour participer à une éventuelle guerre, afin de les informer que l'administrateur de Diourbel, le calomniateur, le jaloux, était en plus un menteur et que les troubles qu'il avait craints n'étaient qu'imaginaires. Il avait trahi le gouvernement et fait gaspiller une quantité de biens et de denrées qu'on ne pourrait pas compenser ». Ainsi les rumeurs[80] se turent-elles sans suite.

Un des Mourides qui portaient les bagages du Cheikh m'a raconté que, quand la nuit tomba, alors qu'ils étaient en route, l'administrateur dépêcha aux troupes de cavaliers et de fantassins des hommes qui proclamaient la paix et la sécurité parce que les soldats étaient tous prêts à prendre les armes, et de peur que l'envieux, voyant venir le jour de sa confusion et de son affront à

[80] Les rumeurs selon lesquelles le Cheikh refusait de se rendre auprès des administrateurs coloniaux qui le convoquaient.

cause de la découverte de ses calomnies, ne fit jeter une étincelle qui aurait pu provoquer un accrochage servant de prétexte au déclenchement d'une répression. Mais [il échoua, car] « chaque fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Dieu l'éteint ».[81]

Un des Mourides m'a dit qu'au cours de cette nuit où ils étaient entourés de soldats, le Cheikh ne cessait, au fur et à mesure que la nuit s'écoulait, de réciter [des prières invocatoires] et d'accomplir des prières canoniques. L'armée marchait et s'arrêtait suivant que le Cheikh marchait ou s'arrêtait. Le commandant des troupes avait ordonné le silence total et l'on n'entendait plus qu'un murmure.

Le comportement du Cheikh dans cette situation me rappelle d'ailleurs la sincérité des pieuses gens et la fidélité des hommes sincères ; Ali Ibn Abu Tâlib (DSSL) avait dit : « …Je n'ai pas abandonné une seule nuit la récitation… [82] - Même la nuit de *Siffîn* ? l'interrogea-t-on. Même la nuit de *Siffîn* », répondit-il.

[81] C'est un Verset coranique (Coran 5/64) où il est question des tribus juifs qui furent ennemis des croyants à Médine et qui cherchaient tout le temps à les entraîner dans la guerre.
[82] La récitation des formulaires cités plus bas.

Cette tradition se trouvait dans le *Sahîh* comme suit : « Ali nous rapporta que Fâtima qui se plaignait du mal que l'utilisation d'un moulin à bras faisait à sa main, apprît l'arrivée auprès du Prophète (PPSSL) de femmes captives. Elle se rendit chez le Prophète qu'elle ne trouva pas. Mais elle trouva Aïcha et l'informa [de son désir]. Quand le Prophète (PPSSL) revint à la maison, Aïcha lui apprit la venue de Fâtima. "Alors, dit Fâtima, le Prophète (PPSSL) vint nous voir après que nous fûmes couchés. À son arrivée, nous allions nous lever, mais le Prophète (PPSSL) nous dit : "Restez à votre place" ! Ensuite, il s'assit entre nous de telle façon que je ressentie la froideur de son pied qui touchait à ma poitrine puis il dit : "Je vais vous apprendre une chose meilleure que ce que vous m'avez demandé ; quand vous allez vous coucher, dites : "Que Dieu est Grand" ! 33 fois et "Que Dieu est Transcendant" ! 33 fois et "Louanges à Dieu" ! 33 fois. C'est meilleur pour vous qu'une servante" ". Ali dit : "Je n'ai pas abandonné ces prières depuis que je les ai entendues du Prophète (PPSSL). - Même la nuit du *Siffîn* ? l'interrogea-t-on. - Même la nuit du *Siffîn*", répondit-il ».

On raconte dans l'histoire [de l'Islam] qu'on entendit de sa bouche au cours de cette nuit-là quatre cents *takbîra*[83].

Pour revenir à notre sujet, disons que le Cheikh et ses compagnons se rendirent à Diourbel et descendirent dans une maison étroite située auprès de la résidence de l'administrateur.

Massamba Khari DIOP, mon oncle maternel, dit : « Au milieu de la nuit, les chefs de l'armée du gouvernement vinrent discrètement saluer notre Cheikh pour obtenir sa bénédiction ». Ceci vous fait savoir la place qu'il occupait dans les cœurs de tous. Massamba nomme parmi ceux qui se rendirent auprès du Cheikh, le plus grand et le plus distingué d'entre eux : un homme du Cayor appelé Mayssa Mbaye, fils de Demba Wâr, ancien combattant de l'armée de Lat-Dior, roi du Cayor, que la France avait fait succéder au dit roi après que celui-ci eut été tué. Quand Demba mourut, ce Mayssa pris sa place auprès des autorités coloniales.

[83] Nom d'Unité signifiant : « *Allâh akbar » ou* « Que Dieu est Grand » !

Mon oncle m'a raconté que quand Mayssa vint saluer le Cheikh pour obtenir sa bénédiction et le trouva sur le point de repartir, il se ceignit les reins et se mit avec les Mourides à préparer les bagages comme s'il était l'un d'entre eux. Jugez par comparaison ses pareils qui, tout en étant au service du gouvernement, témoignaient à l'endroit du Cheikh d'une sincère vénération.

[Ce fut le comportement de tous ceux] qui ont trahi le gouvernement dans cette affaire, tels que Canar FALL chef de Lambaye, capitale du Baol. On dit que sa mère avait juré qu'il n'irait pas combattre ce saint homme qui n'avait commis aucune injustice ni à l'égard de son Seigneur ni à l'égard de Ses serviteurs. [Elle croyait qu'il périrait alors avec ceux qui allaient périr]. Ainsi Canar s'excusa-t-il auprès du gouvernement pour une prétendue maladie. L'armée partit [sans lui]. Dieu voulut par la suite qu'il se convertît entre les mains de notre Cheikh et fît preuve d'une bonne conduite islamique.

On lui attribue une belle anecdote qui révèle son habilité et sa bonne réalisation de son statut [de Musulman]. Au moment où Canar et ses compagnons faisaient leurs adieux au Cheikh à l'issue d'une visite

rendue à ce dernier à Diourbel, après que Canar eut acquis des adeptes convertis grâce à ses efforts, le Cheikh leur remit des poignées de sable sur lesquelles il avait craché pour leur conférer une vertu protectrice.

Par ailleurs, le Cheikh embarqua à Saint-Louis tout seul. Ils (ses gardes) ne tinrent aucun compte de ses talibés porteurs de ses bagages. Car ils retirèrent [rapidement] la plate-forme qui reliait l'embarcation et le quai. Ndiogou NDIAYE s'était déjà installé à bord porteur de l'aiguière. L'embarcation prit le large et les talibés restèrent quelques jours à Saint-Louis dans la perplexité, puis ils se rendirent par voie fluviale à Dagana pour le rejoindre.

Quand les habitants de Dagana apprirent la présence du Cheikh dans leur ville, ils affluèrent vers lui avant son arrivée à la maison destinée à son séjour.

Regardez cet Agrément divin [du Cheikh] qui, dès son arrivée dans cette ville où il n'avait alors aucun disciple, vit les créatures affluer vers lui tels des chameaux qui se précipitent vers un abreuvoir ou des papillons autour d'une source de lumière.

Le gouvernement voulut ensuite lui faire traverser vers la Mauritanie le fleuve qui sépare les deux pays. Au moment où ils [les gens du gouvernement] essayaient d'exécuter cette opération, les gens furent mis au courant et ils accoururent vers la rive pour voir le Cheikh et le reconduire. La foule ainsi réunie s'accrut au point que le gouverneur eut peur que la bousculade n'eut de mauvaises conséquences. Ainsi donna-t-il l'ordre de transférer le Cheikh au passage de Gaya, dans le but de faire croire aux gens que le Cheikh allait utiliser ce passage-là. Ils emmenèrent ce dernier discrètement et, une fois à l'abri des regards, ils retournèrent à leur point de départ et traversèrent rapidement le fleuve en compagnie d'un petit nombre de gens. La foule qui s'était précipitée vers Gaya, rencontra des gens qui venaient de reconduire le Cheikh et ils lui apprirent la nouvelle de son départ et elle rentra avec un profond sentiment de douleur.

Mon condisciple, Muhammad Al-Amine DIOP, m'a dit qu'il était arrivé immédiatement après le départ du Cheikh et avait trouvé que les gens s'apprêtaient à manger. Il portait lui-même un repas offert par son père

au Cheikh comme il avait toujours été exclusivement chargé durant le séjour du Cheikh à Dagana de lui apporter des repas. « À mon arrivée, dit-il, on m'a indiqué de la main que le Cheikh venait de traverser tout seul, laissant ses compagnons sur la rive ». Ce qui vous montre qu'il était plus désireux de rester seul que le gouvernement, qui craignait le mal du fait de l'attroupement des gens autour du Cheikh. En vérité, la Volonté de Dieu est supérieure à toute autre volonté.

Il traversa ainsi le fleuve pour arriver à un immense désert sans un autre viatique que la crainte de Dieu et sans aucun compagnon parmi ses parents ou ses adeptes, mais avec Dieu seul.

Mon oncle maternel m'a dit qu'il avait demandé au Cheikh de [lui permettre de] l'accompagner à la place des talibés, par peur pour lui, à cause de sa faiblesse physique et de son éloignement de son peuple [dans un pays] où les gens ne s'intéressaient pas à lui et ne l'entouraient pas de la sympathie à laquelle il s'était habitué. « Le Cheikh, dit mon oncle, me sourit puis il dit : « Peut-être as-tu peur. Mais ta peur est mal placée. Car ces gens qui m'accompagnent (les gardes) veillent intensément sur

moi. N'aie pas peur ». J'ai insisté, poursuit-il, pour que l'un de nous l'accompagnât ». Il agit ainsi parce qu'il était l'aîné des talibés présents. Ensuite le Cheikh accepta l'idée et Ahmadou DIOP Coumba, le plus robuste, le plus habitué à affronter les difficultés, partit. Le Cheikh leur donna un rendez-vous à un des puits autour duquel la famille de cheikh Sidiya s'était installée.

Le Cheikh s'installa alors sur le chameau de Cheikhna Ibn Dada derrière ce dernier, qui était l'homme de confiance des Français, leur argent, mandataire de cheikh Sidiya. Ahmadou DIOP rejoignit le Cheikh auprès dudit puits. Ce dernier lui prodigua une généreuse hospitalité et lui fit du bien[84].

Les Maures avaient appris beaucoup de nouvelles le concernant, notamment ses prodiges accomplis en mer, l'affluence des gens vers lui, les craintes que le gouvernement nourrissait à son égard et la pureté de ses sentiments et l'incompréhension qui s'est produite par la suite.

[84] Le Cheikh traversa le fleuve laissant ses talibés au Sénégal. Mais peu avant de quitter son pays, il eut un entretien avec un groupe d'adeptes dirigé par l'oncle de l'auteur, à l'issue duquel il donna ledit rendez-vous au seul adepte qu'il autorisa à le suivre en Mauritanie. Arrivé sur la rive mauritanienne, le Cheikh poursuivit son voyage sur le chameau de l'émissaire de Cheikh Sidiya….

Le poète alavite, l'honorable juriste, le juge, Muhammad Abdoullah fils de Fafa, auteur de célèbres beaux poèmes en l'honneur du Cheikh, m'a raconté plus tard qu'il avait rencontré le Cheikh monté sur le chameau de Cheikhna et qu'il lui avait dit : « Qui sont les habitants de cette vallée ? - Je lui ai cité des cheikhs alavites tels que cheikh Ahmad fils de Badd. - Il dit alors : « Interrogez les Gens du Rappel si vous ne savez pas » (21/7). - Quand je suis rentré, poursuit le poète alavite, j'ai informé les gens de la nouvelle et leur ai affirmé que j'étais sûr qu'il était le maître dont nous avions entendu l'histoire. Quand ils ont vérifié la nouvelle, ils m'ont demandé ce qu'il m'avait dit et j'ai répondu qu'il m'avait demandé qui habitait ici et je vous ai mentionnés et il a ajouté : « Interrogez les Gens du Rappel si vous ne savez pas ». Ils ont dit alors : Louanges à Dieu puisqu'il considère que nous faisons partie des Gens du Rappel ».

Le Cheikh séjourna un temps avec la famille de cheikh Sidiya et les accompagnait aussi bien pendant leurs déplacements que pendant leur séjour.

Ils s'installèrent successivement autour d'un certain nombre de puits parmi lesquels Babagouy, Al-Idiyya, Tanamire et Sarsar. C'est au cours de leur séjour dans cette dernière localité que le chemin fut ouvert aux visiteurs du Cheikh de toutes contrées et c'est alors que les ressortissants du désert (Maures) commencèrent à examiner de façon critique la situation du Cheikh. Aussi, leurs visites auprès de lui se succédèrent. La première tribu à venir le sonder fut les Bani Daymane. Son examen critique aurait suffi largement, étant donné son ancienneté dans la Religion, sa gloire et le nombre considérable de ses ulémas pieux, et ses familles de chefs renommés depuis longtemps. Cette tribu est en outre la couronne des Tashumsa qui constituent des piliers du savoir de la religiosité et des nobles qualités morales en cette terre. C'est une tribu qui s'est distinguée par le nombre important de ses membres qui se sont illustrés dans les branches du savoir et dans les belles actions. Ce qui a fait dire à leur neveu - le neveu faisant parti de la famille - l'imâm rénovateur, le grand exégète, cheikh Muhammad Al-Yaddâli:

« Daymane est au sein des hommes comme de l'or

et les autres comme de la boue cuite.

« Le jour chez eux est un temps de fête

et la nuit comme le jour.

« Ils constituent la main droite pour les autres

et ceux-ci la main gauche ».

Muhammad fils de Talab, lui dit à leur propos :

« Quels excellents amis et frères que sont les Daymanes :

ces gens sont les dépositaires des cinq hauts faits ».

S'ils ne comptaient parmi eux que la famille de Mahand Baba, des ulémas pieux - Mahand est l'auteur de *Al-Mouyassar* en droit musulman, il a en plus corrigé et commenté [des textes] entre autres réalisations - et ses deux cousins de la famille de cheikh Ahmad fils de Souleymane, de Sayyid Al-Fadhil, des chefs prestigieux, le famille de Muhammad Al-Karim, des maîtres parmi les meilleurs, la famille de Alfagh Al-Amin, des nobles et généreux ; s'ils ne comptaient parmi eux que ceux-là, dis-je, ils seraient assez honorables et surpassaient leurs semblables. Comme les autres, ils avaient connu le Cheikh

à cause du bruit suscité à son propos. Ils se sont singularisés en lui réservant le meilleur traitement, même si tout le monde leur disputait ce traitement de sorte qu'en fin de compte, chacun se considérait comme privilégié par le Cheikh en raison de la belle façon dont celui-ci traitait avec tous et les conseils qu'il leur prodiguait.

APERÇU SUR LA MYSTIQUE MUSULMANE

La science religieuse consiste en deux parties : une partie qui étudie les droits et les devoirs des individus et établit la façon dont il faut appliquer la Loi, et réglemente aussi les usages et les coutumes que les relations sociales ; l'autre partie est la mystique fondée après que toutes les branches de la science islamique eurent bien été définies et établies.

Cependant, à l'époque du Prophète (PPSSL) et de ses Compagnons, la théologie consistait simplement en la connaissance de la façon dont il faut obéir à Dieu et à Son Messager, le Prophète (PPSSL), et en la connaissance des

implications de cette obéissance, à savoir la dévotion constante, la sincérité, le combat pour la cause de Dieu par sa personne et par ses biens, l'abstinence et la rigueur morale. Posséder cette connaissance constituait une bonne compréhension de la Religion. Celui qui saisissait le mieux la Religion, était le plus zélé dans la dévotion, le plus soucieux de savoir le Jugement de Dieu en toute affaire, et [était] celui qui s'abstenait de formuler un jugement devant une situation, avant de connaître le Jugement de Dieu.

Par ailleurs, la morale religieuse, adoptée par tous les Musulmans de cette belle époque, exigeait que l'autorité la plus reconnus fût celle de celui qui ne prenait pour guide que la Vérité, que fût considéré comme le plus riche celui qui dépensait le plus dans le but d'obtenir la Satisfaction de Dieu. En outre, c'était le plus proche de Dieu, d'après cette morale, le moins enclin aux voluptés et le plus éloigné de la vaine prodigalité.

Mais quand les conquêtes des Musulmans se succédèrent, que les territoires soumis à leur juridiction s'étendirent, que les Compagnons et leurs successeurs se dispersèrent dans les provinces, que les ulémas

s’éloignèrent les uns des autres et que des éléments destructifs pénétrèrent l’Islam, [quand tout cela se fut produit], les Musulmans sentirent la nécessité de se spécialiser pour mieux étudier et développer les différentes branches de la science religieuse. Ce sentiment était, du reste, conforme à la Volonté éternelle du Créateur des natures, instincts et aptitudes différents. La Miséricorde divine veut que la diversité d’opinions résultant de cette spécialisation profite à tous les croyants.

C’est ainsi qu’un groupe de savants musulmans fut amené à se consacrer à l’étude de la Loi islamique, tandis qu’un autre groupe se spécialisa dans le recueil des traditions prophétiques et la vérification des chaînes de garants, rapporteurs des hadiths. Cependant un troisième groupe, soucieux de mener une vie tranquille et contemplative, préféra se retirer de la vie publique pour mieux se vouer à la dévotion en se faisant subir toutes sortes de privations [en imposant] à sa conscience un compte de ses actions.

Au cours du deuxième siècle de l’Hégire (8ème siècle de l’ère chrétienne), quand les sciences islamique furent

recueillies et établies, que les ulémas, connus dès lors sous l'appellation de *fukahâ* (juristes musulmans), composèrent des ouvrages sur les questions juridiques, et que des hommes apprenant au troisième groupe précité, s'appliquèrent à l'étude de sujets tels que : « le contrôle de la conscience », « l'ascétisme », « le *tasawwuf* », « la rigueur morale », « le combat contre ses propres défauts en vue d'une purification intérieure » et « l'adoption des qualités prophétiques et coraniques » ; quand tout cela se fut produit, on attribua aux hommes de ce dernier groupe le nom de *Soufiyya* (Mystiques) et la science qu'ils étudiaient fut appelée le *tasawwuf* (la Mystique).

Le mot *tasawwuf* dérive, dit-on, du mot *sûf* (la laine) ou de *safâ* (la pureté) ou de *suffa* (la banquette)[85]. Mais Al-Kushayrî conteste cette étymologie tandis qu'Ibn Khaldûn n'écarte pas la première hypothèse. En effet, les premiers *Soufis* se distinguaient par le port de manteaux en laine par souci d'ascétisme[86].

La mystique et la Loi religieuse émanent de la même source. La seule différence entre elles réside dans le fait

[85] Il s'agit ici d'un auvent en saillie fait de branches de palmier et situé à l'entrée de la mosquée où, du temps du Prophète, de pauvres gens dévots passaient la nuit.

[86] *Cf. La Mukadima* d'Ibn Khaldûn, édition de Dar al-Moushaf, Le Caire, p. 334 et l'Encyclopédie de l'Islam, nouvelle édition, vol. IV, p. 716-719.

que les mystiques attachent plus d'importance à la scrutation minutieuse à laquelle ils soumettent leurs âmes et leurs consciences, et à la pratique visant à s'assurer de sa rectitude par la réception des Grâces et la concentration de tout intérêt sur Dieu en donnant la priorité à la protection de l'âme, tendance étayée par le Verset coranique qui dit : « Ô vous qui croyez ! Vous êtes responsables de vos âmes »… (5/105) et le hadith qui dit : « C'est une bonne application de l'Islam [par son adepte] que de s'abstenir de s'immiscer en ce qui ne le concerne pas ».

Cependant, l'application de la Loi islamique dans son intégralité et la pratique de la mystique sont presque incompatibles. Seuls peuvent les concilier un Prophète, un Véridique ou un Saint imbus de Force et de Sagesse divines. Celui qui réussirait à les réunir serait le plus digne héritier de Muhammad et serait parmi ceux dont le Prophète disait : « Les savants de ma communauté sont comme les Prophètes des fils d'Israël ».

Cela dit, chacun sait mieux que tout autre laquelle de ces deux branches de la science religieuse lui convient le mieux. Mais après choisi une de ces deux branches, on

doit respecter le choix des autres tant qu'il n'y a pas une Loi qui en révèle l'inexactitude, à condition toutefois que cette Loi elle-même ne soit ni contestée ni interprétée allégoriquement.

En vérité, il y a une complémentarité entre la Loi islamique et la mystique. Pourtant chacune d'elles peut-être correctement utilisée sans que l'autre le soit de manière parfaite. C'est même le cas le plus fréquent. Aussi doit-on considérer le juriste *soufi* comme le plus parfait des *Soufis*, selon la juste opinion du cheikh Zarrûk exprimée dans ses *Kawa'id at-Tasawwuf* (Les Règles de l'Initiation).

En effet, la Loi est plus générale quant à son objectif, parce qu'elle vise l'établissement, la consolidation et la propagation de la Religion, tandis que la mystique ne concerne que les rapports entre l'individu et son Seigneur. C'est pourquoi le jurisconsulte a le droit - ce qui n'est pas le cas du *soufi* - de désapprouver certains comportements de ce dernier. C'est également de ce fait que *la mystique ne peut être pratiquée sans l'application de la Loi*, qu'il est nécessaire de se détourner de celle-là au profit de celle-ci, tant que l'équilibre ne peut être

maintenu. Cependant il n'est pas permis de s'occuper davantage de la mystique que de la Loi. En effet, s'il est vrai que la première occupe un rang supérieur, il n'en est pas moins certain que la seconde a une utilité plus universelle. C'est d'ailleurs pour souligner cette utilité qu'on dit : « Sois un jurisconsulte *soufi*, et non pas le contraire ». Le jurisconsulte de tendance *soufie*, comme nous l'avons dit, est plus parfait que le *Soufi* jurisconsulte parce que le premier s'efforce de purifier son intérieur par la pratique de la mystique, et son extérieur par la pratique de la Loi, tandis que le second est rassuré par la connaissance gnostique et son état de grâce à une prédisposition à la correcte application de la Loi. Ainsi la mystique et la Loi sont-elles aussi complémentaires que la théorie et la pratique en médecine.

Tout ce qui précède nous apprend donc que le fondement de la mystique c'est rectifier la foi en l'Unicité de Dieu, scruter l'âme, contrôler le cœur, se détourner des choses de ce monde et s'attacher exclusivement à Dieu en concentrant tout son intérêt sur Lui, pour mériter Sa Pitié, obtenir Son Agrément et éviter Sa Colère. À ce propos, Dieu dit : « Quant à celui qui craint Dieu, Dieu donnera une issue favorable à ses affaires par des moyens sur lesquels il ne comptait pas » (65/2 et 3). Il dit

également : « Si vous craignez Dieu, Il vous accordera la possibilité de distinguer le bien du mal » (8/29)

Ainsi fut-Il leur ouïe, leur vue, leur main et leur soutien en leur absence comme en leur présence, ce qui vérifie Sa Parole qui suit : « Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi en accomplissant des prières facultatives jusqu'à ce que Je l'aime, et quand Je l'aime, Je deviens l'oreille par laquelle il entend, l'œil grâce auquel il voit, la main dont il se sert et le pied avec lequel il marche ; s'il Me sollicite, Je lui donne ; s'il se réfugie auprès de Moi, Je le protège ». C'est aussi une vérification de Sa Parole suivante : « Quiconque se rapproche de Moi l'espace d'un empan, Je me rapproche de lui l'espace d'une aune ».

Le *Soufi* reçoit, en contrepartie de ses efforts continuels visant à dompter ses passions, des grâces et des sensations intérieures lui permettant de discerner les choses. Mais le profane est loin de pouvoir jouir de ces Faveurs accordées aux *Soufis*. Ces derniers établirent d'ailleurs leurs règles de conduite et leurs termes et expressions techniques à l'aide desquels ils décrivaient leur *adhwâk* (gustations), leurs *mawâdjîd* (choses reçues

par leurs sens intérieurs), leurs *ahwâl' ârida* (états d'extase qui les saisissaient au cours de leurs exercices de mortifications), et la façon de s'élever d'un *makâm* (étape) à un autre, selon la disposition des étapes établies par eux.

Cette expérience mystique n'est pas accessible à tous leurs coreligionnaires parce qu'elle repose sur des sens intérieurs. Or, il est convenu que les choses perçues par de tels sens n'ont pas besoin de preuves. Mieux vaut donc pour le profane s'abstenir de les démentir, d'autant plus que la majorité des ulémas n'ont cessé d'attester la rectitude de la *târika* (voie) des Mystiques et que les fruits de leur vie ascétique se sont manifestés dans la bonté de leurs mœurs et dans la vivacité de leurs cœurs animés par l'amour de Dieu, et leur conduite proche de celle du Prophète (PPSSL). De surcroît, leur attachement exclusif à Dieu, leur méditation et leur rigueur morale ajoutés aux Faveurs que Dieu leur accorde sous forme de choses extraordinaires manifestées dans leur perfection et dans l'attitude d'obéissance et de soumission adoptée à leur égard par les autres, furent si évidents que nul ne les ignore et que ne doit les contester qu'un orgueilleux enclin à réfuter les arguments valables.

Quant à nous, nous prions Dieu de nous rendre leur exemple utile et de nous réunir à eux au Jour du Jugement Dernier. En effet, ce sont là des hommes dont le compagnon n'est jamais malheureux.

Les règles de la *tarîka*, reçues du Prophète, furent transmises de prédécesseurs en successeurs jusqu'à ce qu'elles parvinssent à Junayd qui les développa parfaitement et les fixa telles qu'elles furent adoptées ensuite par les *Soufis* postérieurs. Dès lors, les *Soufis* eurent leurs propres termes et expressions techniques, leurs signes, leurs symboles et des *wird* particuliers ordonnés selon leur invention. Ils commencèrent également à se réunir autour de leurs cheikhs qui s'occupaient de leur éducation spirituelle. Grâce à leur connaissance de la physiognomonie, ces cheikhs donnaient à chaque postulant l'éducation qui lui convenait le mieux. C'est d'ailleurs à propos de cette sagacité que le Prophète disait : « Craignez les présages d'un croyant, car il regarde à l'aide de la lumière de Dieu ».

Ainsi, les règles précitées furent adoptées par tous les *Soufis* des territoires de l'Islam qui parlèrent de leurs *wujdaniyyât* [choses perçues par leurs sens intérieurs], établirent les exercices de mortification et la conduite du disciple à l'égard de son guide spirituel, et définirent les qualités prophétiques pures et parfaites. Les *Soufis* disaient que quand un débutant en mystique trouvait un tel guide, il devait se soumettre entièrement à lui.

D'autre part apparurent de grands cheikhs *soufis* envahis par des postulants et des chercheurs de connaissances gnostiques, qu'ils instruisirent et élevèrent à la connaissance mystique. Les fruits du travail de ces cheikhs se manifestèrent dans leurs disciples.

C'est d'ailleurs à la même époque qu'apparurent les rites d'initiation à la voie mystique tirés du Coran et de la Sunna auxquels les *Soufis* ont toujours été soucieux de se conformer dans leurs actes, paroles et états. Parmi ces rites figurait la prestation de serment par la pose de la main du fidèle dans celle de son maître. En effet, ils imitaient une vieille pratique des Compagnons du Prophète (PPSSL) qui lui prêtèrent de la même manière un serment de fidélité appelé *Bay'a tur-Ridwân* [le

Serment du Ridwân] et à propos duquel le Livre Saint dit : « Ceux qui te prêtent un serment d'allégeance ne font que prêter serment à Dieu. La Main de Dieu est posée dans leurs mains » (48/10).

En effet, des traditions authentiques disent que quand les Compagnons voulaient prêter serment d'allégeance au Prophète, ils mettaient leurs mains dans la sienne, que le Messager de Dieu prêta serment à la place d'Outhmâne en mettant une de ses mains dans l'autre, et que Muhammad (PPSSL) insista pour que Salama Ibn Al-Akwa' répétât son serment de fidélité plusieurs fois. Cette demande de répétition impliquait certainement un secret, étant donné que le Prophète ne parlait pas sans dessein et que le premier serment de ce compagnon exempt d'hypocrisie fut correct…

Par ailleurs, les *Soufis* ne furent qu'une minorité dans chaque province des vastes territoires de l'Islam. Mais leurs rites et leurs règles de conduite les distinguèrent des autres comme ils distinguèrent leurs chefs spirituels des cheikhs qui se contentaient de l'enseignement [des sciences religieuses].

Parmi les premiers membres de ce groupe d'éducateurs spirituels qui eurent une grande renommée aux 5ème et 6ème siècles de l'Hégire [11ème et 12ème siècles de l'ère chrétienne] et les siècles suivants, on peut citer le cheikh Abd Al-Kâdir Al-Jîlânî et ses contemporains comme Al-Rifa'i en Orient, Abu-Hassan Al-Shâdhilî et le cheikh Abu Madyân et leurs pareils au Maghreb. - Que Dieu soit satisfait d'eux tous et de nous grâce à eux.

Ainsi, au 12ème siècle de l'Hégire (18ème siècle de l'ère chrétienne), le cheikh Ahmad Tijânî fonda au Maghreb le tijanisme, comme le cheikh Sîdi Al-Mukhtar Al-Kuntî propagea le kâdirisme en Mauritanie. Les disciples de ces deux fondateurs établirent les différentes écoles d'éducation spirituelle et des cheikhs, originaires des contrées du Soudan et de la Mauritanie, furent formés par eux.

Le premier fondateur se distingua par le fait que sa *tarîka* fut reçue du Messager de Dieu par révélation et par inspiration et qu'il eut un *wird* spécial mis dans une disposition particulière.

Quant au second, il fut détenteur des secrets de l'éducation spirituelle selon la Voie kâdirite. Cependant, s'il est vrai que ce fondateur atteignit le degré de s'instruire directement auprès du Prophète, il n'en est pas moins certain qu'il n'inventa pas de *wird*. Mais il se borna à donner à ses disciples le *wird* kâdirite sous l'autorisation spéciale du Très-Haut et de Son Messager (PPSSL).

Ainsi, ces deux fondateurs et leurs successeurs - Que Dieu soit satisfait de tous et ait pitié d'eux ! - furent bénis. Louanges et reconnaissance ne sont qu'à Dieu !

Pendant la période qui marqua la fin du 13ème siècle de l'Hégire [19ème siècle de l'ère chrétienne] et le début du 14ème siècle de l'Hégire [20ème siècle de l'ère chrétienne], la lumière de l'Islam s'étouffait, les vagues de son extension s'affaiblissaient et son étendard chancelait de tous côtés, n'étant plus étayé par une force capable de le maintenir droit. En effet, la corruption des mœurs régnant, les innovations blâmables proliférant partout et les Musulmans se disputant le pouvoir temporel, le sort de l'Islam ne pouvait être différent.

Au milieu de cette sombre situation, Dieu envoya à l'Islam celui qui put rendre à sa lumière son éclat et à ses vagues leur force, qui reprît l'étendard de l'Islam, le brandit devant les groupes d'infidèles et de corrompus, brisa leur force et rendit à l'Islam sa beauté ; il s'agit du Cheikh Al-Khadîme dont le nom est de tous connu et dont le rang parmi les pôles et les Véridiques est de tous reconnu. Il a, en effet, restauré les fondements de l'éducation spirituelle. Et, grâce à son action, Dieu a revivifié la Religion et la science religieuse et lui a octroyé, dans le domaine de celles-ci, la plus haute place. C'était donc le Grand Imâm dont la bonne réputation et le prestige se sont répandus dans le monde, et qui a accompli une œuvre satisfaisante dont la Récompense au Jour Dernier sera importante.

C'est pourquoi les esprits des Sénégalais ne se tournent que vers Lui, chaque fois qu'on évoque « le grand Cheikh » ; fait qui a laissé perplexes les étrangers à l'Islam et a poussé les sages et les ulémas musulmans à s'informer sur ses vertus spécifiques et sur sa belle conduite qui a surpassé en beauté celle des prédécesseurs et des contemporains.

Le désir de répondre à la demande de Celui-ci Que je ne saurais contredire m'a poussé à écrire des phrases sur certaines des qualités qui avaient caractérisé le Cheikh depuis son enfance, à savoir la grandeur de sa nature et de ses préoccupations, la justesse de ses vues, la profondeur de sa pensée, la constance de sa volonté et son mépris à l'égard de celui qui s'opposait à la vérité évidente.

Ces sublimes qualités avaient rendu tous les cœurs dociles à lui, à commencer par ceux de ses parents, de ses proches, de ses connaissances, voire des gens plus âgés que lui et plus anciens dans l'exercice des pouvoirs spirituel et temporel.

Aussi son nom avait-il été lié à ces qualités dès son enfance. Et personne ne l'avait fréquenté depuis lors sans être plus sûr et sans être spontanément soumis à lui, comme conduit par une prédestination inéluctable.

C'est avec cette belle conduite qu'il avait grandi. Son exemple fut suivi par ses disciples. Sa renommée s'était étendue à toutes contrées à tel point que tous avaient reconnu ses mérites : ceux qui l'avaient rencontré et

avaient embrassé sa Voie comme ceux qui ne l'avaient pas vu, mais s'étaient instruits auprès de ses disciples.

Depuis sa venue jusqu'à sa disparition, personne ne l'avait fréquenté sans une immense stupéfaction. C'était - mais Dieu le sait mieux ! - à cause du témoignage évident de sa vie ascétique, son fort attachement à sa foi, sa tolérance de toutes les peines inhérentes à cet attachement, le fait que la totalité de son temps était absorbée par ses devoirs religieux, et son indifférence caractéristique à l'égard de tout ce qui était étranger à la Religion. En somme, il semble qu'il fut un miracle prédestiné à soutenir les vérités de l'Islam et à enraciner les bonnes mœurs.

EXPLICATION DES NEUFS ÉTAPES DE L'ITINÉRAIRE MYSTIQUE

Exposons ici une partie du tapis déployé par les Mystiques, tapis orné de cercles et de broderies symbolisant leurs *hâl* (états de grâce) et leurs *makâm* (Stations ou étapes) ; nous l'exposons en vue d'en obtenir

félicité et de familiariser le généreux lecteur [avec ce sujet], tout en espérant que Dieu le Très-Haut nous inscrira dans le registre des Mystiques, nous joindra à leur groupe et nous mettra en leur compagnie. Seigneur, exauce cette prière de manière éternelle.

Disons ensuite que les gens instruits auprès des ulémas qui craignent Dieu vraiment et qui sont attachés à la crainte révérencielle, ces gens ont rapporté d'après ce qu'ils ont décelé dans les états des ulémas que les étapes de la certitude sont au nombre de neuf et que ces étapes découlent les différentes branches qui constituent les états de grâce de ceux qui craignent Dieu.

Les termes *makâm* et *hâl* indiquent eux-mêmes la différence existant entre eux. En effet, le *hâl* est appelé ainsi à cause de son instabilité et de sa variation, tandis que le *makâm* est appelé ainsi en raison de sa stabilité et de sa perpétuité. Pour la plupart des cheikhs, le *hâl* consiste en des grâces ne dépendant pas de l'action du serviteur. Pourtant le postulant initié à la mystique attend toujours la consolation de même que le Mystique élu par Dieu attend les effets de la Providence éternelle.

Le *hâl* exprime ce que le postulant reçoit subitement en fait de compréhension et de perception intérieure qui constituent un Don de Dieu, le Très-Haut, le Bienfaisant. Le réveil qui en résulte excite le désir du postulant de s'élever afin d'en recevoir davantage et d'en éprouver un plaisir durable. Suivant les efforts du postulant et leur Agrément par Dieu, le *hâl* ne cesse de hanter le postulant jusqu'à ce qu'il se fixe sur Lui et devienne ainsi un *makâm*. Ainsi les *hâl* sont-ils des grâces élevant le postulant vers les *makâm*. Celles-ci sont des acquisitions découlant de la foi et de l'observance du culte. En effet, les *hâl* sont les fruits de l'action, car agir c'est frapper à la porte et attendre la consolation et l'issue. Dieu le Très-Haut dit : « Dieu dirige le cœur de celui qui croit en Lui » (64/11) et dit encore : « Si vous craignez Dieu, Il vous accorde la possibilité de distinguer le bien du mal » (8/29), et dit enfin : « Quant à celui qui craint Dieu, Dieu donnera une issue favorable à ses affaires »… (65/2). La crainte révérencielle est la conscience du cœur de la Grandeur de l'Objet de sa crainte. Une fois consolidée, cette conscience engendre dans l'âme la constante peur de Lui désobéir. De sorte que quand le Législateur [le Prophète] avertit [les hommes] des méfaits qui doivent être évités pour se mettre à l'abri de ce que l'on craint, le serviteur fidèle ne se laissera pas entraîner dans ces

méfaits tant qu'il demeurera raisonnable ; il échappera à leur piège aussi longtemps qu'il se cramponnera à la Loi salvatrice.

Par ailleurs, comme le serviteur trouve bon ce qui convient à sa nature, le Législateur l'informe que la crainte révérencielle englobe tout ce qui lui est utile et qu'il doit, par conséquent, s'appliquer avidement à acquérir ce qui lui profite, comme il prend soin de fuir ce qui lui nuit. Ceci vous permet de savoir que la crainte précède la science, et de comprendre pourquoi Dieu Très-Haut place la crainte révérencielle avant la science quand Il dit : « Craignez Dieu, Dieu vous instruit » (2/282). Cette dernière phrase est indépendante. Car si elle était une principale liée à une conditionnelle, elle porterait un *sukûn*[87] comme établi dans la grammaire [arabe]. Vous voyez bien que le verbe « craignez » se trouvant dans la première phrase porte un *sukûn*. [Si la seconde y était liée, elle l'aurait porté] comme dans les deux Versets précédents (8/29 et 65/2).

Ceci étant, il est indubitable que le sentiment de crainte est une sorte de connaissance. Cependant, du fait

[87] C'est le signe (°) qui marque l'apocopé en arabe.

de sa subtilité et de son indépendance de l'action du serviteur, on l'appelle : « bonne direction », « faire suivre le bon chemin » ou « jeter de la lumière dans le cœur », expressions qui sont presque identiques.

D'autre part, cette instruction que Dieu S'est chargé de donner à Ses serviteurs est celle qui, par l'intermédiaire du Prophète (PPSSL), nous permet de savoir comment nous éloigner de ce que nous craignons et parvenir à nos objectifs. Cette connaissance est la connaissance utile qui motive l'émulation des Généreux, grâce à laquelle ils s'élèvent pour se rapprocher du Roi Très-Savant. C'est grâce à elle également que, quoique chacun d'entre eux ait auprès de Lui une Station, les rangs des uns sont supérieurs à ceux des autres.

Sachez d'ailleurs que les différentes étapes que les postulants doivent franchir sont les suivantes : le repentir, l'abandon, la satisfaction ou la Complaisance réciproque de l'âme et de Dieu, et l'Amour privilégié. Certaines de ces étapes sont le fruit des autres.

Une fois que l'étape du repentir sincère est franchie, des états agréables apaisant le cœur, envahissent le

repentant et l'incitent à les immobiliser. Quand ils sont immobilisés, des états supérieurs envahissent le repentant et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il parvienne à l'étape supérieure, à savoir l'Amour privilégié qui termine les étapes. Mais, même à ce stade, le serviteur continuera de recevoir des Grâces aussi longtemps qu'il œuvrera, grâce à la Providence de Dieu Qui veut ainsi lui multiplier sa Récompense, le favoriser et le rapprocher davantage de Lui-Même d'une façon qui convienne à Lui, le Très-Haut, le Transcendant. Ceci doit être accepté avec soumission ; on le sait mais on n'en parle pas avec détail :

« Quoiqu'il se soit passé, je n'en parle point.

Toi, penses-en du bien : ne m'interroges point ».

Pour parvenir réellement à l'étape du repentir, il faut lutter [contre ses défauts], scruter sa conscience, exercer sur soi un contrôle et une observation attentive, ce qui entraîne l'état de patience et celui de satisfaction et fait parvenir à leurs étapes. Celui qui ne peut affronter le malheur ne saurait persévérer dans une lutte. En effet, le *jihâd* [lutte] dérive de *juhd* : la peine. Le vrai combattant est donc celui qui résiste à ce qui corrompt ses affaires et à celui qui le pervertit. Le plus proche des corrupteurs, c'est l'ennemi associé : la créature [des hommes]. Le plus

cruel, le plus dangereux et le plus malin d'entre tous, celui qui connaît le mieux le mal, c'est Satan, le trompeur. Aussi faut-il que le postulant qui veut résister à ses ennemis, recueille toutes ses forces pour s'appliquer à la lutte et sacrifie ce qu'il a de plus cher et demeure attentif aussi bien à ce qui lui appartient qu'à ce qui lui incombe.

Cette lutte est d'ailleurs beaucoup plus dure et beaucoup plus fréquente que la lutte avec le sabre. Celui qui lutte avec le sabre finit soit par triompher, soit par périr. Dans l'un et l'autre cas, il aura le repos, soit dans les deux demeures, soit dans celle de la Récompense. Dieu Très-Haut, le Bienfaisant dit : « Attendez-vous pour nous autre chose qu'une des deux meilleures choses » ?[88] Et le Prophète (PPSSL) dit dans une tradition rapportée par les deux cheikhs[89] : « Pour celui qui quitte sa maison, motivé uniquement par sa foi en Ses Mots et son désir de se battre pour Sa Cause, Dieu S'est chargé de le faire entrer au Paradis ou de le ramener chez lui avec la récompense [divine] ou le butin ». Cette promesse n'est toutefois faite qu'à celui qui aurait triomphé dans le premier combat, car tout devient facile après ce combat. Réfléchis sur la réponse du Prophète à des Compagnons qui lui

[88] La victoire ou le martyre.

[89] Ce sont Al-Bukhâri (mort en 870) et Muslim (mort en 874), les deux grands traditionalistes, auteurs des deux célèbres *Sahîh.*

demandaient qui était le véritable combattant pour la Cause de Dieu et si c'était celui qui luttait pour défendre Son Honneur ou celui qui luttait pour d'autres motifs. « C'est, dit le Prophète, celui qui lutte pour le triomphe de l'Islam ».

La foi islamique peut-elle se consolider parfaitement chez un homme qui n'aurait pas combattu ses ennemis jusqu'à les contraindre à embrasser l'Islam ou à payer une tribu avec humilité ? Peut-elle se consolider parfaitement si ce n'est chez celui qui soupçonne toujours son âme, la soumet à son Créateur, la maintient dans la Voie droite et combat les ennemis ? En réalité, ce sont de tels efforts qui font apparaître chez le serviteur les signes évidents considérés par le Livre et la Sunna comme le reflet des états de grâce authentiques. Grâce à ses efforts, le serviteur parviendra à colmater les brèches susceptibles d'être utilisées par ses ennemis…

En traitant avec les hommes, le postulant se conforme à l'ordre du Législateur, qui lui a demandé de les orienter vers ses objectifs et de ne pas se laisser entraîner vers les leurs. C'est ainsi que, tout en vivant avec eux, il ne leur reconnaît aucune influence dans l'obtention du bien et

dans la protection contre le mal ; leurs éloges et leurs blâmes lui sont égaux. Mais il doit présumer du bienfaisant d'entre eux parce que sûr de la Promesse faite par Dieu aux bienfaisants, et se garder de porter de mauvaise opinion sur celui d'entre eux qui fait le mal, parce qu'incapable de connaître le sort [que Dieu lui réserve] et pour éviter de restreindre la Miséricorde divine[90]. Car Dieu a dit : « Ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu » (39/53).

Le postulant doit s'efforcer de changer le comportement du mauvais dans la mesure du possible et conformément à la tradition qui dit : « Qu'il la transforme en une action louable, quiconque voit une action blâmable, etc. ». Il doit s'efforcer également de changer en ordonnant le bien et en défendant le mal conformément à ce que la Loi religieuse exige. Ainsi préservera-t-il les Musulmans de sa langue et de sa main et demeurera-t-il à l'abri des suites de ce qu'ils font… Dieu n'a confié leur surveillance à personne d'autre que Lui. Il a dit à ce propos : « En vérité, Dieu vous observe » (4/1). Le postulant doit enfin s'éloigner des futilités et les

[90] Il faut ordonner le bien et défendre le mal avec sagesse et douceur de manière à corriger les erreurs sans blesser les sentiments du fautif et sans surtout dramatiser la faute de ce dernier pour le jeter dans le désespoir, car cela constituerait une volonté de restreindre la Miséricorde divine, pourtant immense.

abandonner totalement sans pour autant négliger la part qui lui revient des choses de cette vie, car elle est la monture qui amène à la Vie future. Ce qui permet de maintenir l'équilibre dans tout ce comportement, c'est la Loi religieuse. Cependant, nul n'est rassuré de se conformer à cette Loi sauf un [serviteur] scrupuleux qui se contrôle et qui fait subir à sa propre conscience un compte de ses moindres actions. Une tradition prophétique dit : « Le licite et l'illicite sont clairs. Mais il y a entre les deux des choses douteuses, etc. »[91].

Ceci vous assure que l'étape [du repentir] ne peut être parfaitement atteinte qu'avec la réunion de ces trois choses [le repentir, la patience et la satisfaction]. Le repentir est alors appelé la résipiscence *al-inâba*, le repentir sincère et parfait, dont les conditions sont les suivantes : l'abandon du péché, le regret de l'avoir commis et le retour à la bonne conduite. Il vous apparaît donc que cette étape ne peut être correctement atteinte que grâce à la parfaite pratique des trois sortes de patience, à savoir la persévérance dans l'exécutions des ordres, c'est-à-dire astreindre ses membres à cette exécution, faire subir à son âme un compte de toute

[91] Ce qui est « douteux » c'est ce qu'on soupçonne d'être illicite bien qu'il soit apparemment licite. Toutes les boissons, par exemple, sont en principe licites. Si l'on doute qu'une boisson en particulier contienne de l'alcool, il vaut mieux ne pas la consommer.

négligence, le contrôle par le cœur de tous les sentiments qui le traversent et l'observation du temps afin qu'il ne soit pas gaspillé dans ce qui n'est pas intéressant, car le *Soufi* est le fils de son temps. Ceci [ces efforts] entraîne l'état de crainte, et si le postulant persévère, cet état se transforme en étape. C'est alors l'étape de crainte.

La fermeté dans le malheur et dans les épreuves en attendant la consolation de la part du Vrai engendre l'état d'espérance, et si le postulant persévère dans son effort, cet état se transforme en étape d'espérance. L'abstention[92] de ce qui provoque la rabaissement, tel que tout ce qui dépasse le nécessaire en fait de nourritures délicieuses, de rapports sexuels, d'amour de la gloire, d'avidité dans la recherche des biens, de vanité, d'orgueil ainsi que tous les péchés gravent qui perturbent la marche [de l'homme] vers Dieu, cette abstention-là est le vrai *zuhd* (ascèse). De même le maintien de l'âme dans cet état, jusqu'à ce qu'elle s'y adapte, constitue en somme l'étape de la patience.

[92] Tous les soucis secondaires qui risquent de distraire le postulant pendant sa traversée des différentes étapes.

Ces différents états que connait le postulant pendant qu'il franchit ces obstacles internes[93] s'altèrent à lui à travers toutes les étapes, car celui qui manque de fermeté ne peut pas s'établir fermement dans une Station ou étape. Or, celui qui ne se maintient pas dans une étape, ne reçoit pas d'état puisque les étapes envahissent les gens parvenus aux Stations afin d'élever davantage leurs préoccupations.

D'autre part, les Stations *makâm* sont les lieux où l'on attend la consolation et l'on montre sa pauvreté et son humilité devant le Seigneur Puissant. Une fois solidement établi dans la Station de la patience, le postulant connaît un état de satisfaction qui ne le quittera pas jusqu'à ce que son âme soit apaisée. Et elle ne le sera qu'une fois satisfaite. À propos de l'âme satisfaite, Dieu dit : « Ô toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur satisfaite et agréée » (89/27 et 28). Cette satisfaction, qui est le fruit du repentir sincère, de la résipiscence, finit par devenir une Station après avoir été un état. Celui qui est satisfait de sa servitude, c'est celui qui répond aux exigences de cette servitude en renforçant ses piliers : en utilisant les Bienfaits [de Dieu], dont le premier est la Création, puis la

[93] C'est-à-dire le fait de donner la foi religieuse à quelqu'un, de le mettre parmi ceux qui ont cette foi. C'est un Bienfait dans la mesure où le Salut éternel de l'individu dépend de cette foi et de ses implications.

foi dans l'obéissance au Bienfaisant. Ceci constitue l'état de *shukr* (la reconnaissance) qui, maintenu fermement par le postulant, devient une Station. C'est une haute Station à propos de laquelle le Prophète (PPSSL) dit : « Ne dois-je pas être un serviteur reconnaissant » ?

Le serviteur ne saurait assumer correctement les charges du *shukr* qu'après avoir acquis une connaissance certaine du Bienfaisant et après s'être totalement consacré à Lui en se détournant de tout autre que Lui. Ceci constitue le *zuhd*[94] qui ne peut être réalisé que grâce à la véracité, à la dépendance à l'égard de Dieu et au rejet de tout autre que Lui, ce qui constitue le *tawakhul* (la dépendance envers Dieu). En vérité, nul ne goûte la douceur des avantages de la dévotion et ne se réjouit de la faveur du Bienfaisant qui inspire les bonnes habitudes, que celui qui a réellement atteint cette Station [le *Tawakhul*], qui entraîne le postulant dans un état d'amour et transforme sa crainte en sécurité, sa patience en reconnaissance et son renoncement *zuhd* en un anéantissement qui consiste à ne plus se rendre compte du tout de ce à quoi il a renoncé, car il ne voit plus que son Seigneur. Sa patience devient alors un remerciement

[94] Il s'agit d'un renoncement au superflu, aux futilités de la vie d'ici-bas. Le *zâhid* est celui qui ne s'intéresse qu'à ce qui lui est nécessaire pour bien effectuer son voyage vers Dieu.

à Dieu de ce qui a nécessité cette patience[95]. Sa satisfaction lui procure une intimité avec Dieu Très-Haut, son repentir devient appréhension et vénération du Seigneur Puissant, et sa dépendance entraîne son parfait raffermissement dans la plus haute Station. Grâce à son anéantissement en Dieu et sa subsistance en Lui, ses souffles deviennent des actes dévotionnels, et il devient digne de l'Amour privilégié de Dieu Très-Haut, le Bienfaisant Qui s'occupe de lui aussi bien dans l'Ordre que dans la Défense, dans l'exécution de l'Ordre que dans l'abstention de ce qui est interdit. Dès lors, il saisit [les connaissances] avec l'Ordre du Vrai et Son Soutien, Lui Qui le fait faire. Il ne se reconnaît plus dans aucune de ses actes et n'y reconnaît plus les traces d'un autre que Dieu. Aussi loue-t-il Dieu d'une louange qui porte désormais sur l'Action du Très-Haut qui lui inspire à tout moment les louanges les plus dignes de Lui et devient son manger et son boire : sa subsistance, comme l'a expliqué le Prophète (PPSSL) qui dit dans un hadith : « Mon Seigneur me donne à boire et à manger ». En vérité, toutes les choses retournent à Dieu.

[95] Pour franchir les étapes, le postulant doit être ferme et constant dans l'effort. Cette fermeté et cette constance deviennent remerciement quand elles permettent d'atteindre la haute Station de l'Étape supérieure.

CHAPITRE PREMIER

LE REPENTIR DU CHEIKH

Comme il est impossible d'expliquer les états spirituels du Cheikh sans évoquer les neufs étapes de la certitude et les états (car il n'a vécu que dans ces états et n'a agi que grâce à eux), je voulais commencer mon exposé de sa vie mystique par ce bref préambule traitant des étapes et des états spirituels conformément à l'usage technique des Mystiques. J'ai choisi l'arrangement adopté par Abu Tâlib Al-Makkî[96] parce que son livre est l'autorité principale en la matière et le premier livre où la mystique musulmane est exposée exhaustivement.

Cela dit, depuis son enfance, il éprouvait un amour pour son Créateur, sentiment résultant de ce qu'il saisissait de la conversation des pieuses gens. Ce qui vous fait connaître sa dévotion précoce, c'est qu'il s'imposait

[96] Abû Tâlib al-Makkî fut un traditionaliste mystique arabe mort à Bagdad en 996. Son œuvre maîtresse est « *Kût al Kulûb »* dont il est question ici.

de prier pendant la nuit avant même qu'il fût envoyé à l'école coranique et qu'il fût chargé des devoirs cultuels. Dès qu'il eut entendu son père dire qu'il était dans les habitudes des pieuses gens de prier pendant la nuit, il se mit à le faire. À cette époque, il ne savait sûrement pas que dire dans la prière, mais il s'agit de révéler son souci, depuis son enfance, d'imiter les pieux.

Comme il a grandi avec cet amour de rencontrer le Bien-Aimé, il était naturel qu'il désirât tout ce qui le rapprochait de Lui et craignît tout ce qui l'éloignait de Lui. En plus, il a compris que la désobéissance éloigne [l'homme] de Dieu et que l'obéissance [le] rapproche de Dieu Très-Haut, le Bienfaisant. C'est pourquoi il s'est détourné de la désobéissance et s'est imposé l'obéissance depuis le début. Cet éloignement fut son premier repentir, et cet attachement à l'obéissance fut le début de sa droiture.

Al-Ghazâli dit dans la Revivification[97] : « Sachez que dans le *tawba* s'exprime un sens consistant en trois choses inséparables : science, état et acte ». Plus loin, il ajoute : « La science est la première ; elle est la source des

[97] Il s'agit du grand ouvrage d'Al-Ghazali (1058-1111) intitulé « La Revivification des sciences religieuses ». Les propos cités par l'auteur se trouvant dans le 4ème volume, p. 3.

biens. Par science, j'entends la foi et la certitude, car l'*imân* (la foi) implique la croyance que les péchés sont un poison mortel et le *yakîn* (la certitude) indique le renforcement de cette croyance, l'écartement de tout doute à son propos et sa consolidation dans le cœur à tel point que la lumière de cette foi, tant qu'elle brillera, excitera dans le cœur les feux de la souffrance. Le cœur souffre quand il voit clairement, grâce à la lumière de la foi, qu'il est séparé de son Bien-Aimé, comme celui qui, se trouvant dans l'obscurité, reçoit [subitement] la lumière du soleil après la dispersion des nuages ou l'enlèvement d'un voile et voit son Bien-Aimé sur le point de périr ; les feux de l'amour s'allument alors dans son cœur et excitent sa volonté de se lever pour se corriger par la science, par le regret et par la détermination d'abandonner le péché définitivement et par l'expiation des fautes du passé. C'est l'ensemble de ces trois choses, qui se réalisent successivement, que l'on exprime par *tawba* ».

Vous avez déjà vu que notre Cheikh était né croyant ! La première preuve de sa foi était son amour pour les pieux et son souci de suivre leur exemple avant même d'atteindre l'âge de dix ans. C'était un caractère inné que Dieu lui avait donné. Quand il fut parvenu à l'âge de

raison, il se mit promptement et avec ardeur à pratiquer le bien, ce qui s'est révélé par sa fréquentation de l'école de son père et son refus de fréquenter les enfants, ses pairs, et ce jusqu'à l'âge d'adolescence et de maturité.

Il apprit par cœur le Coran, s'éloigna de ses pairs, rompit avec eux, se consacra à la science religieuse et fréquenta les savants. La preuve en était sa retraite, chaque fois que les siens descendaient dans un lieu où s'installaient dans un endroit, dans un lieu spécial pour s'occuper de la lecture, sa séparation de la foule, son renoncement aux divertissements et aux jeux, sa maîtrise du savoir, sa fréquentation des ulémas et son assistance aux séances d'enseignement tenus par les maîtres.

À Prokhane, un village du Saloum, son père l'installa au temps de Maba à côté des grandes personnalités alors même qu'il était loin d'atteindre l'âge de vingt ans. À la même époque, il se retirait sous un arbre emportant son *lawh*[98]. Cet arbre, qui fut distingué grâce à lui, demeure vivant et bien connu.

[98] Il s'agit d'une tablette en bois sur laquelle les maîtres des écoles coraniques écrivent les leçons de leurs élèves.

Quand il parvint à l'âge de vingt ans et se tailla une part considérable de toutes les disciplines de la science religieuse, il renouvela son *tawba* parce que la lumière de la science l'avait éclairé et lui avait dissipé les apparences trompeuses de la vie terrestre. Dès lors, il y renonça, et le feu de la souffrance et du remords s'alluma dans son cœur parce que la pudeur l'empêchait de proclamer sa rupture avec les vanités de la vie terrestre et avec ceux qui y tenaient. Cela constitua le début de son repentir, sa part de regret et d'abstention[99]. Quel haut rang parmi les rangs des repentants ! Le repentir du gnostique *arif* de sa négligence de ses devoirs religieux et de sa distraction à tout moment.

Il se voua à la voie [mystique], retourna à Dieu ésotériquement [par la pensée] et exotériquement [par l'acte] et déclara qu'il avait dissimulé, quand il a dit à Massamba DIOP, son disciple qui avait presque le même âge que lui, qu'il fallait qu'il quittât son père, si celui-ci ne cessait pas d'exercer la magistrature et [de fréquenter] la cour des Damels. En vérité, il se méfiait tellement des Damels qu'un jour où son père l'avait envoyé chez le Damel [Lat-Dior] pour régler une affaire, il se présenta à

[99] Il regrettait de s'être intéressé tant soit peu aux choses mondaines, car cela se révélait incomparable avec l'objectif qu'il visait. C'est pourquoi il s'est abstenu de tout souci de ce genre quand la lumière de la foi en révéla la nécessité.

lui, la tête baissée, lui communiqua le message de son père et se retira dans la solitude en attendant la réponse. Le Damel Lat-Dior dit alors : « Ce garçon constituera un obstacle à la domination des rois. Mais nous le laisserons là où il ne nous nuira point et là où il se contentera de corriger les fautes de grammaire des ulémas négligents sans qu'on le craigne » (!)…

Le Cheikh m'a raconté qu'il avait vu le corps de Muhammad Fati et Alé LO, deux hommes du Ndiambour issus de familles de savants et de chefs traditionnels, que le Damel avait mis à mort pour une raison arbitraire après les avoir liés et attachés. Notre Cheikh dit : « Quand je me suis arrêté devant les deux corps, j'ai rejeté ce que je conservais encore en fait d'intérêt envers ce monde ». Mais y avait-il dans son cœur un quelconque intérêt pour ce monde ? Nous ne [le] savons pas : ceci ne nous est pas parvenu. En tout cas, le repentir est toujours et en tout état le devoir de tout homme.

Al-Ghazâli dit dans La Revivification : « Ce qui explique la nécessité du repentir, c'est qu'aucun être humain n'est exempt du péché ; car il le commet par ses membres et si, dans certains cas, il échappe aux fautes des membres

extérieurs, il n'échappe pas au désir du cœur d'en commettre. Si, dans certains cas, il échappe à ce désir, il n'échappe pas aux suggestions de Satan qui lui inculque des pensées le distrayant de la mention du Nom de Dieu ; s'il échappe à ce désir, il n'échappe pas à une distraction, à une lacune de sa connaissance de Dieu, de Ses Attributs et de Ses Actes. Tout cela constitue une imperfection qui a des causes. Abandonner ces causes, c'est s'occuper de leurs contraires : [c'est] un retour d'un chemin à son contraire. Le repentir n'est qu'un retour [à Dieu]. Il est inimaginable qu'un être humain soit exempt d'imperfection. Mais les degrés d'imperfection des êtres humains diffèrent en importance. Cependant, l'imperfection en soi existe inévitablement ». C'est pourquoi le Prophète (PPSSL) disait : « Il m'arrive d'être sous le poids d'une violente passion au point que j'implore le pardon de Dieu 70 fois ». C'est [également] pourquoi Dieu l'a honoré en disant : « Afin que Dieu te pardonne tes péchés anciens et récents » (48/2).

Le rejet du Cheikh (DSSL) de ce qu'il conservait encore d'intérêt pour ce monde est une preuve évidente de son ascension à une des plus hautes étapes, à savoir la résipiscence, le repentir sincère qui exclut toute dépendance des créatures, l'attachement exclusif à la

Vérité… Afin d'expliquer le mot *nasûh* (sincère), Abu Talîb Al-Makki dit dans son livre intitulé *Al-Kût* (La Nourriture) : *nasûh* dérive de *nush ;* il a pris la forme de *fa'ûl* qui indique l'intensité de la notion exprimée. On dit également *nusûh* avec une *dhamma* (’). Le mot est alors un nom d'action dérivant du verbe *nasaha* et signifie : sincère, fait uniquement pour le plaisir de Dieu Très-Haut. On dit enfin qu'il dérive de *nisâh* (fil) et signifie : tout nu, qui ne s'attache à rien et à qui rien n'est attaché. Le repentir qualifié de *nasûh* c'est la droiture dans l'obéissance sans s'approcher furtivement du péché à la manière du renard ; c'est aussi le fait de ne pas penser à retourner au péché quand il est possible de le faire et le fait de décider avec son cœur et son corps à abandonner le péché pour plaire à Dieu, comme on le commettait, pour assouvir ses désirs. Quand le serviteur revient ainsi à Dieu avec un cœur sain et par une action sincère et conforme à la Sunna, Dieu lui accorde une bonne fin. Le meilleur Sort qui lui a été prédestiné s'est alors réalisé. Ceci est le repentir sincère. Le serviteur [qui emprunte cet itinéraire] est celui qui se repent et se purifie fréquemment ; c'est l'ami de Dieu. Ceci est dit de celui à qui le meilleur sort a été prédestiné, celui qui a reçu une Grâce de Dieu Qui l'a préservé d'être souillé par le mal. L'adjectif *tawwâb* (celui qui se repent fréquemment)

s’applique à celui qui appartient au groupe au sujet duquel Dieu dit : « Dieu aime ceux qui se repentent fréquemment et aime ceux qui se purifient » (2/222), et le Prophète (PPSSL) disait : « Le repentant est l’ami de Dieu » et « Le repentant [sincère] est comme celui qui n’a jamais commis de péché ». Ceci vous explique ce à quoi je faisais allusion, à savoir la hauteur du rang de notre Cheikh, qui est indiqué dans sa parole : « Quand je me suis arrêté devant les corps des deux tués, j’ai rejeté ce que je conservais encore d’intérêt envers ce monde ».

Al-Sakaty (mort en 867) dit : « Il est parmi les conditions du repentir que le repentant qui revient à Dieu commence par se séparer des pécheurs, et qu’il s’occupe ensuite de son âme charnelle avec laquelle il commettait le péchés ; il doit la priver de tout ce qui n’est pas nécessaire et, enfin, se décider à ne jamais commettre de péchés, à éviter aux hommes ses méfaits, à abandonner tout ce qui le pousse au péché, à maîtriser sa passion et à imiter les ancêtres pieux ». Plus loin, il poursuit : « Celui qui ne renonce pas aux plaisirs excessifs n’est pas capable d’abandonner les choses douteuses ».

Ainsi, la scène des deux tués qui, en dépit de leur science et de leur prestige, avaient fini par subir ce sort à cause d'une dispute sur des affaires de Religion et de politique (Dieu Sait Mieux ce qu'il en était), cette scène-là a accentué totalement son mépris pour les choses trompeuses de la vie terrestre et renforcé son désir de la Vie éternelle. En effet, l'homme renonce parfois aux choses de la vie d'ici-bas, s'éloigne de sa corruption et se consacre à Dieu en empruntant le chemin de la science et de la lutte interne. Mais Satan, en le rendant trop fier [de ses actes] réussit à altérer son intention. Si celle-ci échappe à Satan, il trouble l'homme au cours de son action ou incite les gens à lui faire des éloges excessifs afin qu'il surestime son propre rôle dans l'accomplissement de ses actes[100] dévotionnels, ce qui risque de l'entraîner dans une forme de *shirk*[101] subtile.

À la vue de ces choses écœurantes et devant les évènements brusques et attristants, l'homme « bien assisté » qui s'instruit par des exemples, scrute et découvre la réalité profonde des choses. Il rejoint alors les solitaires indifférents [aux vanités de cette vie] comme

[100] L'Homme ne doit pas *se voir* dans l'accomplissement de ses bonnes œuvres, car il ne les fait que grâce au *tawfik*, l'Assistance de Dieu.

[101] En accomplissant une œuvre quelconque, le croyant doit être animé de l'unique intention de complaire à Dieu. Y ajouter d'autres intentions, c'est le *shirk khafi* [association de quelqu'un ou quelque chose avec Dieu au niveau de l'intention].

il est affirmé dans les hadiths. La lutte interne menée par le Cheikh (DSSL), la scrutation [de sa conscience] et son auto-observation sont des choses les plus rares ; il se méfiait tellement des choses douteuses qu'il ne consommait que ce qui était indubitablement licite. Parfois il s'infligeait la faim pendant des jours et des nuits alors même que, dans sa maison, la nourriture était distribuée aussi bien aux pauvres qu'aux riches.

Une fois, il rendit visite à Madiakhaté et celui-ci lui prépara un repas qu'on ne mangeait qu'avec du sucre. L'ayant entendu parler du sucre, notre Cheikh lui dit : « Si tu le veux pour le repas, tu peux me l'amener, j'ai du sucre. - Sors-le alors ; le repas est prêt, dit Madiakhaté. - Il est ici », poursuit notre Cheikh (DSSL), la main sur le ventre. Il entendait par-là que le manger pour celui qui a faim est meilleur que le sucre pour celui qui ne l'a pas ! Sarry Al-Sakaty avait certes raison quand il disait : « Celui qui ne renonce pas aux plaisirs excessifs n'est pas capable d'abandonner les choses douteuses ».

Le Cheikh (DSSL) se repentait de ce qui s'était passé au cours de cette partie de sa vie où il n'avait qu'une foi naturelle [innée] et un amour [inné] pour le Créateur

éternel, foi et amour nés d'une tendance de sa nature avant qu'il n'eût embrassé la foi par la voie canonique et donné priorité à son Seigneur pour la connaissance de Sa Grâce. Son regret de ses actes non conformes à la sincère dévotion basée sur l'intention qui est d'ailleurs exigée des djinns et des hommes, ce regret-là prolongeait sa tristesse et le troublait de manière fréquente. Cependant, ni un proche ni un étranger ne sachent qu'il ait commis un crime ou un péché quelconque.

Ceci concerne le début de son âge de maturité. Vous en trouvez les preuves dans son ode intitulée *Mulayyin al Sudûr* (Celui Qui Adoucit les Cœurs), ode qui est une mise en vers du *Bidayatoul Hidâya* (Le Commencement de la Bonne Direction) d'Al-Ghazâli, et dans son poème[102] qui est le premier où il exprime son objectif, son ambition. Ce poème consiste du reste en des implorations de Dieu Très-Haut par l'intermédiaire du Seigneur de l'Existence (PPSSL) et par l'intermédiaire des Prophètes, des Anges et des Imâms, qu'il nomme tous, dont les opinions sont unanimement adoptées [par les Musulmans].

[102] Il s'agit du poème intitulé *As-Sindîdi*. Cf. plus bas.

Avez-vous jamais vu parmi les débutants [en mystique] quelqu'un dont la préoccupation s'éleva à s'attacher à ceux-ci (mentionnés ci-dessus) et aux Saints et aux autres grands [chefs spirituels] ? En vérité, Dieu l'a élevé en l'attirant vers Lui sous la lumière Mohammadienne, et lui a raccourci la distance entre les étapes en le dispensant de l'utilisation de l'échelle mystique que constitue le *sulûk*[103] (initiation), afin qu'il s'appuie sur une preuve évidente et qu'un témoin de Sa Part le soutienne. Mais il s'est rabaissé jusqu'au début de l'initiation. C'est pourquoi vous l'avez vu mettre en vers les noms des cheikhs shâdhilites et tijanites afin de s'instruire auprès d'eux. Cette instruction était une chose voulue par Dieu afin d'élever leur rang et de leur prodiguer Ses Grâces du fait que leurs traces étaient suivies pour imiter la conduite de Muhammad (PPSSL) à l'égard des Prophètes qui l'ont précédé et au sujet de qui Dieu Très-Haut dit : « Ce sont ceux-là que Dieu a bien guidés ; dirige-toi d'après leur direction » (6/90).

Le Cheikh (DSSL) a revivifié la voie mystique en revivifiant la mystique et le *sulûk* ; il a composé le *Masâlik*

[103] C'est une paraphrase du Coran. L'auteur entend que Dieu a permis au Cheikh de se passer des maîtres mystiques grâce au Coran (la preuve évidente) qui lui a servi de moyen direct de promotion spirituelle. Cependant, par respect de la tradition, il a exotériquement emprunté l'itinéraire mystique établi par ses prédécesseurs et leur a rendu hommage dans le poème précité.

al-Jinân (Les Itinéraires du Paradis), qui est une mise en vers du *Khatima(t) (fi) at-Tasawwuf* d'Al-Yaddâli ; il l'a empli de règles de conduite et de conseils qui sont parfois résumés, parfois détaillés de manière qu'on sache que c'est une mise en vers de l'ouvrage précité, par respect pour son auteur généreux. Il n'y a point de doute que le poème est beaucoup plus riche en idées que le texte d'Al-Yaddâli. Cependant la politesse l'a empêché de séparer ses idées de ce texte, car alors le nom de « Khatima » n'y serait plus appliqué. Cette remarque subtile vous permet de comprendre sa méthode en ce qui concerne tous les *awrâd* (pluriel de *wird*) étrangers adoptés par lui ainsi que les changements qu'il a apportés [à des ouvrages mis en vers].

Je vous conseille de lire ses premiers poèmes tels *Masâlik al-Jinân*, *Maghalikâ al-Nirân* (Les Cadenas de l'Enfer)*, Mawâhib al-Kuddûs* (les Grâces de l'Éternel) et *Al-Djawhar al-Nafîs* (La Perle Précieuse) afin de voir comment, en mettant un texte étranger en vers, il y insérait ce qui jaillissait de sa grande intelligence et de la source de son cœur vivant, à savoir l'incitation au renoncement à la vie d'ici-bas, au désir de Dieu et de la Vie future ainsi que les *fawâ'id* (leçons utiles) et les *farâ'id* (leçons rares) qu'il exposait et dont il conseillait

l'application de manière à aider aussi bien le *sâlik* que le *nasik*[104].

Voici le début d'un poème composé au début de son âge d'adulte, qui reflète les sensations intérieures de son cœur et son mouvement perpétuel [vers Dieu] :

« Ô Dieu, [je T'invoque] à l'aide de l'Élu, le Noble »…

Il écrivit ce poème alors qu'il était âgé entre 20 et 30 ans ; il le composa dès que Dieu lui eut inspiré la conduite mystique, afin de suivre ses prédécesseurs. Dieu Très-Haut dit : « Ne parcourent-ils pas la terre afin que leurs cœurs comprennent » ? (22/46). Il composa également *Madayyin al-Sudûr* puis *Masâlik al-Jinân.*

Ensuite, après la mort de son père, alors qu'il était âgé d'un peu plus de trente ans, il composa des poèmes destinés au Messager de Dieu (PPSSL). Il débuta [les activités de cette période] par le *Masalik* et les termina par la *Tâ'iyya* où il décrit les Mystiques, évoque leurs bienfaits, décrit leur vie et énumère leurs vertus. À sa trente-huitième année, il se consacra à servir, par des

[104] Le *sâlik* est celui qui suit la vois mystique : l'initié à la mystique. Quant au *nasik*, il signifie dévot zélé.

prières et par des éloges, le Messager de Dieu (PPSSL) et refusa toute appartenance à un autre que lui (PPSSL). Il ne s'était consacré à ce service que deux ans lorsqu' arriva le malheur qu'il subit et qui constitua une vérification de la parole du Très-Haut : « Nous vous éprouverons pour connaître ceux de vous qui luttent et ceux qui sont constants » (47/31) [et Sa Parole] : « Les hommes pensent-ils qu'on les laissera dire : "Nous croyons"! sans les éprouver » ? (29/2).

Laquelle des espèces de malheurs énumérées par Al-Ghazâli dans *Al-Ihyâ* serait-elle proportionnelle en grandeur à l'ambition de l'âme du Cheikh et à la force de sa servitude ? Ne pensez pas que la vraie épreuve soit l'épreuve de Job (PPSSE), c'est-à-dire une épreuve qui s'exerce sur le corps. L'épreuve de Noé fut des plus grandes, car il affrontait un groupe d'hommes que sa prédication ne rendait que plus éloigné de lui. Quand le Messager de Dieu (PPSSL) subit des dommages [de la part des mécréants], il dit - cette tradition se trouve dans le recueil d'Al-Bukhâri - : « Que Dieu ait pitié de mon frère Moïse. En effet, bien qu'ayant subi des dommages plus grands que ceux-ci, il demeura ferme ».

Al-Ghazâli dit : « Les Prophètes n'échappent pas à la tentation des ignorants. Il est rare qu'ils échappent à des sortes de préjudices et des espèces de malheurs tels que l'expatriation, la dénonciation auprès des sultans et le fait de rendre témoignage de leur impiété, de leur abandon de la Religion. Il est inévitables que les savants gnostiques passent aux yeux des ignorants pour des infidèles, de même que celui qui change un grand chameau contre une petite perle passe aux yeux des ignorants pour un gaspilleur débile d'esprit ».

Une tradition rapportée et vérifiée par Al-Tirmidhi dit : « L'épreuve est infligée aux Prophètes, puis aux plus proches de la perfection, et ainsi de suite ». Ainsi disons-nous que toutes les espèces de malheurs furent infligées au Cheikh, hormis le témoignage de sa non-conformité à l'Islam. En vérité, malgré les fréquentes divergences des hommes, nous n'avons jamais trouvé quelqu'un qui l'ait soupçonné, ni surtout quelqu'un qui l'ait accusé de [négliger] une quelconque des obligations de la Religion. En effet, cela ne pouvait émaner d'un homme qui l'a bien connu. À moins qu'il s'agît de quelqu'un à qui la maladie de la jalousie eût ôté la raison. En effet, le jaloux s'oppose à l'Ordre et à l'Action de Dieu sur Ses créatures. Mais Dieu protège contre lui [celui qu'Il veut]. En tout cas, nous ne

l’avons ni vu ni entendu. Quant à celui qui ne l’aurait pas bien connu et n’aurait pas pu se renseigner à son sujet d’une manière certaine, je ne m’occupe pas de son affaire, car il juge arbitrairement. Or celui qui juge arbitrairement ne respecte ni justice ni vérité. Si je le jugeais, je serais comme lui. Je crois d’ailleurs que personne ne l’a jamais jugé (le Cheikh) de cette façon. En tout cas, quiconque le juge ainsi mérite la damnation ! Et Dieu lui déclare la guerre et il subira une perte évidente. « Les injustes connaîtront bientôt le destin vers lequel ils retourneront » (26/227).

Ainsi se succédèrent sur lui toutes espèces de malheurs, tels que la précarité de la santé et la souffrance résultant de la fréquente utilisation de l’eau… Mais il combattit son âme charnelle et Satan ; il utilisait de l’eau et se soignait du mal qui en résultait, conformément à la Sunna qui prêche le soin [du corps] et ce jusqu’à ce qu’il s’habituât à l’utilisation de l’eau et que celle-ci devînt un remède pour lui. Ce fut sa part des épreuves de Job (PPSSE), part à laquelle s’ajoutaient des maladies affaiblissantes dont il souffrait la plupart du temps, mais devant lesquelles il demeurait ferme et poursuivait en dépit d’elles le service [du Prophète]. De sorte que seuls ceux qui le connaissaient bien devinaient sa souffrance.

Quant à l'expatriation et les calomnies dont il fut l'objet, leur histoire est trop connue pour qu'on la répète.

Au cours de son expatriation, il trouvait consolation dans [le cas du Prophète expliqué dans] le hadith de la révélation[105] où Waraka Ibn Nawfal dit au Prophète (PPSSL) :

« Si seulement j'étais parmi les petits [chameaux]

et que [avec eux] je trottais et marchais avec rapidité, la tête baissée »[106]…

Puis le Prophète (PPSSL) lui dit : « M'expatrieront-ils ? - En effet, personne n'apporte ce que tu as apporté sans être expatrié », répondit Waraka.

Vous avez vu ces pénibles évènements que sont l'arrestation et la déportation du Cheikh… Qui sait ? Peut-être Dieu lui avait-Il réservé cette Station héritée du Prophète (PPSSL) et atteinte grâce à l'épreuve qui lui était infligée par des hommes qui ne lui reprochaient que ce

[105] Quand le Prophète Muhammad (PPSSL) informa Waraka Ibn Nawfal (un dévot qui avait embrassé le monothéisme avant l'Islam) des premières manifestations de Gabriel, Waraka prédit que Muhammad et ses futurs Compagnons seraient expulsés par leurs compatriotes mecquois.

[106] Waraka exprime ainsi son souhait d'être parmi ceux qui accompagneront Muhammad lors de son émigration.

que les Kuraychites reprochaient au Prophète (PPSSL), à savoir la proclamation de l'Ordre de Dieu, la conduite [des gens] à cet ordre et l'accroissement de ceux qui le suivaient. Nous ne savons pas qu'un des chefs supérieurs se soit évertué, comme lui, à élever le Verbe de Dieu sans ménagements ni ruses. Du reste, il avait chassé les hommes agressifs des rangs de ses adeptes nombreux qu'il empêcha de se venger [de leurs ennemis : les colonialistes]. Ses lumières restaient vivants en leurs cœurs où elles produisaient leurs effets. Ainsi œuvraient-ils conformément à la Voie droite à laquelle il les avait engagés. La plus évidente démonstration en est leur attitude face à sa déportation, alors qu'il leur était plus cher que leurs propres vies, et face à la répression dirigée contre eux pendant son absence par leurs ennemis. En effet, ils patientèrent à l'instar des vrais croyants en l'Unicité de Dieu jusqu'à ce que Dieu affaiblît leurs ennemis et améliorât leur situation. Ensuite, il se passa des choses dont certaines sont soulignées dans ses écrits « maritimes » [composés] au moment où il fut seul avec son Seigneur et où il consacra intérieurement [par la pensée] et extérieurement [par les actes] au service de son Prophète (PPSSL).

Quant à l'épreuve de Noé consistant à le charger d'appeler des sourds à la Religion, elle fut infligée au Cheikh, comme vous vous en apercevrez à travers ses diatribes, ses menaces et ses intimidations à l'égard de ses ennemis, exprimées dans les dits écrits.

Le repentir du Cheikh (DSSL) commence à partir du quatrième des degrés du repentir qui s'élèvent, d'après les Mystiques, au nombre de sept. D'ailleurs, le Cheikh (DSSL) les a mis en vers dans sa « Recommandation » intitulée *Munawwir as-Sudûr* qui est une reprise de son premier poème où il avait abordé la mystique et laissé apercevoir l'objet de sa préoccupation [spirituelle]. Les mains des disciples avaient altéré le manuscrit du premier poème au point qu'il perdit son authenticité. C'est pourquoi il l'a repris dans *Munawwir* qui ne diffère de *Mulayyin* que dans peu de points. Cette différence fut du reste imposée par la diversité des contextes, car le premier poème fut composé au début de sa vocation mystique, tandis que le second fut écrit à sa fin. Les sujets traités et établis fermement demeurent les mêmes dans les deux poèmes.

Nous nous intéressons ici aux points de différence dans la mesure où ils nous permettent d'expliquer le début de sa conduite mystique qui se manifeste par son introduction au premier poème que nous exposerons, s'il plaît à Dieu, après la relation des degrés du repentir extraits du *Munawwir* où il dit :

« Ils [les mystiques] ont énuméré sept degrés de repentir

que l'on apprend dans les écoles.

« Ce [sont :] le repentir du mécréant de son impiété grave,

afin d'obéir à l'ordre de son Seigneur et d'embrasser la Religion droite ;

« le repentir de l'homme sincère qui regrette ses péché graves,

le repentir des justes qui ont commis des péchés véniels,

« le repentir du charitable serviteur de Dieu

de ses faux pas qui lui déplaisent,

« le repentir de celui qui suit la voie (l'initié à la mystique)

à cause de sa distraction provoquée par les maladies de son cœur et par ses défauts,

« le repentir de l'homme scrupuleux

qui est peiné de ses fautes douteuses,

« le repentir de ceux qui ont atteint la présence divine

causé par les errements du cœur et par la peur des reproches ».

Dans le *Kût*, Abu Tâlib Al-Makki dit à la suite de propos relatifs au repentir : « Il est imposé au serviteur qui a désobéi à son Seigneur de revenir à Lui. C'est le repentir consécutif à la satisfaction [illégale] des désirs de son âme charnelle, c'est-à-dire le fait de se laisser entraîner au péché par la passion. Le fait de retarder le repentir dans ce cas et de persister dans la faute, constitue deux péchés ajoutés au péché premier. Après s'être résolument repenti, le serviteur se décide à demeurer dans

l'obéissance et à se mettre en un état de perpétuel désir de la protection de Dieu Très-Haut. Ensuite il se repent à jamais des péchés véniels, même du souci et du souhait[107], et se repent également de la crainte et de l'avidité portant sur la créature, choses qui constituent les péchés des particuliers. Ensuite, il se repent même du clin d'œil, du souffle et du repos sur toute autre chose que Dieu et de trouver tranquillité en une chose autre que Dieu, faits qui constituent les péchés des « rapprochés ». Et le repentir continue jusqu'à ce qu'aucun péché ne reste dans la connaissance du serviteur et que la Science divine atteste sa fidélité. Restent alors ses péchés qui seraient découverts par la Connaissance de Dieu Qui Se réserve la Connaissance de ce qui est au-delà de la connaissance du serviteur et qu'Il lui révèle. Cette crainte d'avoir commis des péchés trop subtils pour être connus de lui récompense la confiance du serviteur en la Science divine. [Le repentir] s'étend du reste à ce qu'il est impossible de décrire, ce dont on ne connaît pas les détails, c'est-à-dire les péchés des « rapprochés » qui constituent les bienfaits des gens de la droite. [Ces péchés ne peuvent pas être décrits] du fait qu'ils ne sont pas perçus et que la connaissance de leurs degrés échappe au commun des croyants. Ainsi, l'état du «

[107] Le serviteur mystique se repent même du souci et du souhait de pouvoir faire quelque chose d'inconvenant.

rapproché » *mukarrab* qui atteint ce haut degré de repentir est la méfiance des écarts provoqués par un clin d'œil ou un souffle, [méfiance qui continue] jusqu'à l'Heure de la Rencontre, et la crainte de l'éloignement et de l'aveuglement pouvant survenir à tout moment. [Cette crainte dure] dans cette demeure et se poursuit jusqu'à la Demeure de l'Immortalité ».

Ceci est un développement de ce que les Mystiques ont affirmé. En effet, ce qui est imposé au serviteur qui a désobéi à son Seigneur, c'est de revenir à Lui. Ceci est commun à tous les degrés du repentir qui correspondent aux *makâm*.

Le repentir consécutif à la satisfaction des désirs de l'âme charnelle et l'abandon à la passion et l'obstination dans le péché, est le repentir du mécréant de son impiété, pour embrasser l'Islam. Car l'âme charnelle ordonne le mal, et la passion égare l'homme en le détournant du Chemin de Dieu… Le Très-Haut dit : « La fin de ceux qui faisaient le mal a été mauvaise. Ils traitaient de mensonges les signes de Dieu »… (30/10). Il dit également : « Ceux qui s'égarent loin du Chemin de Dieu subiront un terrible châtiment pour avoir oublié le Jour du Jugement

» (38/26). Il dit enfin : « Ils ont oublié Dieu et Dieu les a oubliés » (9/67).

Le repentir de celui dont ce (l'obéissance et la foi) sont les qualités, est le retour à son Seigneur en prononçant le Mot de la Sincérité : « Il n'y a de Dieu que Dieu » et en astreignant ses membres à l'obéissance après avoir embrassé la foi par son cœur. C'est le vrai retour au Seigneur (qu'Il soit loué). Si le serviteur se repent résolument, se décide à demeurer dans l'obéissance et se met dans un état de perpétuel désir de la Protection de Dieu Très-Haut, il devient un [serviteur] sincère qui suit le chemin droit, évite les péchés véniels et les observe pour n'en commettre aucun par méprise. De sorte que toute désobéissance devient à ses yeux un péché grave. Alors, il devient juste, et son repentir consiste dans son éloignement du péché. Puis il écarte son âme charnelle de tout souci et de tout souhait de commettre du péché et en détourne son cœur par crainte et par glorification de Celui Qui voit Son serviteur même si celui-ci ne Le voit pas. Ceci constitue le repentir des serviteurs privilégiés de Dieu. Puis s'il détache son cœur de toute crainte et de tout désir d'une créature et considère la vision des créatures[108] comme un *shirk*, il réalise alors le repentir

[108] C'est-à-dire la reconnaissance aux créatures d'un rôle quelconque dans ce qui lui arrive.

des *Sadik* les Véridiques et sincères dans leur renoncement à tout ce qui n'est pas l'Objet de leur désir (qu'Il est Majestueux ! Qu'Il est Puissant !). Ensuite, il scrute son âme à tout instant de peur qu'une partie quelconque de son temps ne soit perdue, et il réalise alors le repentir du scrupuleux[109], du *musâhib*[110], et du gémisseur ; celui qui retourne perpétuellement vers Dieu. Puis, s'il se consacre à son Seigneur, se tranquillise à Sa Beauté, refuse de se reposer sur un autre que Lui et considère cela [cette chose] comme la plus grave des fautes. À cause de sa conscience de la Grandeur de son Seigneur et de Sa Présence Perpétuelle, il réalise alors le repentir de ceux qui ont atteint la présence divine. Ces choses [considérées comme indécentes] sont les péchés de « rapprochés ». [Il continue de s'en méfier] jusqu'à ce qu'il échappe à toute désobéissance et que la Science divine atteste sa fidélité comme Abu Tâlib l'a dit. Restent alors d'éventuels péchés que la Science divine découvrirait ; le serviteur est éternellement partagé entre, d'une part, sa conscience de la Grandeur de Sa Majesté, ce qui accroît sa crainte, car il se pénètre de Sa

[109] Les péchés sont relatifs au rang : plus le rang est élevé, plus on est scrupuleux. Ce que les uns considèrent comme choses licites, les autres s'en abstiennent, les considérants comme des péchés par rapport à leur *makâm*. C'est pourquoi l'on dit que les péchés des « rapprochés » sont des bienfaits pour « les gens de la droite » [les bienheureux].

[110] *Al-musâhib* signifie celui qui fait subir des comptes à son âme. Quant à *al-awwâb*, il signifie celui qui gémit très souvent, celui qui, par excès de scrupule et de crainte de Dieu, croit n'avoir pas satisfait Dieu, et ce sentiment de négligence le tourment au point de le faire gémir.

Grandeur - Dieu Très-Haut dit : « Parmi les serviteurs de Dieu, les savants sont seuls à Le redouter » (35/28) - et de l'autre la contemplation de Sa Beauté qui le tranquillise et le réjouit. Dieu dit : « Non, vraiment les amis de Dieu n'éprouveront plus aucune crainte, ils ne seront pas affligés » (10/62).

Exposons un aspect de la conduite du Cheikh qui montre son repentir perpétuel et les signes de ce repentir comme la scrutation de sa conscience, son auto-observation et sa lutte contre ses défauts. Cet aspect consiste en une [observation] subtile, qui est que Cheikh s'était accoutumé dans tous ses mouvements à trois choses, qui sont : le fait de commencer par l'intention, la prononciation de la *tasmiyya*[111] et le fait de commencer par la droite. Le Prophète (PPSSL) dit : « Les actions dépendent de l'intention, et chacun sera récompensé selon son intention », comme il est rapporté dans *Al-Bukhâri*. Vous voyez ainsi l'importance du fait de faire précéder par l'intention tout acte habituel ou cultuel et du fait de rendre l'intention sincère au Seigneur Très-Haut afin que le culte soit exempt du *shirk*, comme le dit le Très-Haut : « …et qu'il n'associe personne au culte

[111] *Tasmiyya*, c'est la récitation de la formule « Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ». L'intention dont il est question ici est celle de complaire à Dieu à travers toute action.

rendu à son Seigneur » (18/110). Ainsi, à force de perpétuer et d'accroître sa foi par une auto-observation stricte, une présence continuelle, une scrutation de sa conscience et une lutte contre ses défauts, l'on finit par transformer une habitude en un acte cultuel…

D'autre part, un corps humain est soit en mouvement, soit en repos ; l'un et l'autre état sont soit volontaires, soit involontaires. L'intention compte dans tous ces cas. Cela est évident dans le cas du mouvement volontaire. En ce qui concerne l'état de repos, l'intention y est identique au fait d'être satisfait de son état [d'abandon à Dieu] et sa dépendance à Son égard, car le fait d'être satisfait du destin découle de la sincérité dans la servitude, sincérité qui est sinon identique du moins complémentaire à l'intention. Sahl Ibn Abdallah at-Tustarî (mort en 896) dit, lui, que la sincérité, c'est la fait de penser [à l'acte] ; la cause première de la préoccupation, de la volonté, de la décision et de la détermination.

Le signe de la satisfaction *ridâ*, c'est la sérénité et le calme, faits dans lesquels le rôle de l'intention est évident. Quant à l'intention dans le mouvement involontaire tels que les accidents et les réflexes, elle

consiste dans le fait d'attendre du bien de Dieu et de nourrir une espérance vraie à Son égard, choses qui constituent le fondement de l'abandon à Dieu et la dépendance de celui dont la connaissance de Dieu s'est vérifiée et dont la certitude s'atteste dans le rappel [*dhikr*] de Dieu dans le malheur comme dans le bonheur, et dans le remerciement [fait] comme le dévouement total l'implique.

Son maintien du *dhikr* et sa perpétuation du *shukr* (remerciement) ne découlent que d'une parfaite sincérité. Or, celle-ci ne peut être parfaite que grâce à une vraie détermination d'accomplir le devoir envers le Seigneur Puissant et Majestueux. Cette détermination complète l'intention. Ceci vous montre que seul celui qui, conscient de la Connaissance de Dieu, le Très-Haut, l'Observateur de ses [actes] évidents et cachés, s'observe perpétuellement peut maintenir la bonne intention dans toutes les choses et à travers tous les états, car il compte ses souffles afin qu'une partie, si infime qu'elle soit, n'en soit pas dépensée en d'autres choses que ce à quoi elle doit être employée. Seul peut s'exercer à cette observation au point de la transformer en une habitude celui qui a vraiment combattu dans le Chemin de Dieu jusqu'à la victoire, celui que Dieu a guidé dans Son

Chemin et en la compagnie duquel Il est resté. « Oui, Nous dirigeons sur Notre chemin ceux qui auront combattu pour Nous. Dieu est avec ceux qui font le bien » (29/69).

L'étape du repentir a des *karâ'in*[112] et des preuves résidants dans l'aspect extérieur de la conduite de celui qui l'a atteinte. La première preuve est la sincérité dans le culte rendu au Seigneur Très-Haut, le fait de viser Sa Satisfaction aussi bien dans ses mouvements que dans son repos. Une [autre] preuve [de l'ascension à cette étape] est le fait d'accentuer la surveillance de soi-même, d'éviter la distraction et le bavardage inutile. De sorte qu'on ne voit le serviteur qu'en action, ou en récitation [de prières] : il répète le Nom de Dieu par crainte et le remercie par espérance ; il n'a pas de temps oisif. Ceci est l'état du Cheikh (DSSL).

Un jour, son cher ami, le cheikh Sidi Al-Mukhtar, fils de cheikh Sidiya Al-Kabîr, vint lui rendre visite. Le Cheikh lui fit un accueil gracieux et l'entoura de toutes sortes d'honneur. Au moment de la rencontre avec le Cheikh, cheikh Sidiya, avec cette bonne humeur bien reconnue qui le caractérisait, se mit à répéter la formule *Kayfa al-*

[112] Karâ'in (pluriel de karina) signifie contexte. L'auteur entend par ce terme certains aspects du comportement d'un dévot qui indiquent son état spirituel.

hâl ? (Comment vous portez-vous ?) Notre Cheikh détourna ces termes de leurs sens propre, et, plaisantant, lui dit en souriant : « Notre état, c'est l'abandon de ce qui n'est pas intéressant ». C'est ainsi d'ailleurs, que se conduisait son Guide (DSSL). Il plaisantait quelquefois, mais tout en le faisant, il ne disait que la vérité.

D'autre part, quand un jour un des Mourides venu lui rendre visite le salua d'un langage hardi et se mit, conformément à la coutume des Wolofs, à répéter : « Comment est votre état ? Comment est votre *afiya*[113] ? - C'est l'*imân* (la foi), l'*islam* (la soumission à Dieu), l'*ihsân* (la parfaite observance du culte) et la persévérance en cela »… Le Cheikh (DSSL) m'a dit un jour : « Ma maison que voici, pour vaste qu'elle soit, ne contient rien qui ne soit en train de glorifier et de remercier Dieu, glorification et remerciement supérieurs à ceux qui sont naturellement inspirés à toutes les choses et dont Dieu dit : « Il n'y a rien qui ne célèbre Ses louanges » (17/44) ». C'est parce qu'il ne posait ni ne levait un objet qu'avec une bonne intention.

[113] Ce terme signifie : être à l'abri de tout danger, être en bonne santé, et Salut éternel.

L’Agrément par Dieu Très-Haut de son intention s’étendait de cette manière particulière [aux objets] à cause de son constant souci [de purifier son intention]. L’intention est, du reste, la pierre philosophale de l’action, comme allusion y a été faite dans cette tradition rapportée dans les recueils de traditions authentiques : « Les actions valent par l’intention »… Ce mot provenant du Législateur ne laisse aucun doute sur la force efficace de l’intention des [gens] sincères et véridiques. Mais, que la véracité est rare ! En réalité, elle ne peut être acquise par quelqu’un qui accorde une part, si petite qu’elle soit, de ses préoccupations à une créature.

Le grand Mouride Cheikh Ibrahima FALL, qui fut d’ailleurs un des hommes de bonne intention, dit : « Quand je me suis présenté au Cheikh (DSSL) pour lui prêter serment d’affiliation, je lui ai dit : « Je n’ai quitté ma maison que pour chercher un guide en qui je trouverais une lueur de vérité qui écarte les ténèbres et dévoile les signes de la Vérité. [Je crois que], si, au lieu de trouver un tel guide, je ne trouvais que sa tombe, la véracité de mon intention [de suivre son exemple] me ferait parvenir à mon objectif. Je vous prête serment de n’acquérir rien de ce monde et de me préoccuper exclusivement de Dieu et de la Vie future ». Alors, notre

Cheikh lui dit, poursuit-il : « Ô, Ibrahima ! Quant à moi, si je n'avais trouvé des traces du Prophètes (PPSSL) que ces étoiles et le ciel (qu'il est établi de manière authentique que le Prophète les regardait), j'aurais été sûr que mon intention à son service et mon amour pour lui m'assureraient la satisfaction de mes besoins et la conduite [dans la bonne Voie] conformément au meilleur [destin] que Dieu Très-Haut à réservée à celui à qui Il a donné la foi et l'amour en Lui. Cela dit, j'agrée votre serment [et vous tiens] à obéir aux Ordres et à éviter les Interdictions et à orienter votre préoccupation vers Dieu. Mais n'attendez de moi dans cette vie ni abri protégeant du soleil ni aucun autre bien matériel ».

De même, il avait dit à son grand Mouride Adama GUEYE, quand il était venu lui prêter serment d'affiliation : « Si tu aspires à Dieu, abandonne ta famille, renonce à tes biens, détourne-toi de la vie d'ici-bas et tourne-toi vers Dieu et le Vie future ». Adama obéit, et à peine s'attacha-t-il au Cheikh que son cœur s'apaisa et qu'il fut entraîné vers Dieu… D'autre part, Adama fut parmi ceux à qui étaient dévoilés des secrets de l'univers. Souvent il envoyait quelqu'un à un de ses disciples pour lui interdire [de répéter] un acte qu'il avait commis à l'insu des gens. Il leur parlait également de leurs dépôts secrets et de ce

qu'ils mangeaient dans leurs maisons. Il révélait souvent des pièges qui lui étaient tendus en son absence. Il fut en plus doué à guérir des maladies et des douleurs par simple toucher ! Du reste, certains Cayoriens m'ont dit que quand le Damel Samba Laobé FALL se rendit aux Français à Saint-Louis et que ces derniers saisirent ses armes et ses chevaux et l'exilèrent dans l'île où il ne pouvait ni réaliser un profit pour lui-même ni faire du mal [à personne], on lui indiqua ce cheikh mouride, Adama GUEYE, afin qu'il le sauvât par ses prières… Adama leur dit : « Cela est facile à Dieu ; amenez-moi [une poignée] de sol cayorien ». On la lui amena, et après l'avoir conservée pendant la nuit, il leur déclara au matin : « Votre affaire est accomplie, votre désir est réalisé (!), vous rentrerez [au Cayor] investis du gouvernement de la part de cet État [les autorités coloniales] ». Quelques jours plus tard, l'État trouva un compromis avec eux et le déclara Damel [du Cayor]. Certains de ces frères Mourides lui dirent : « Par quoi as-tu pu leur obtenir ceci ? - Par rien, répondit-il, sinon par le fait que je me suis représenté l'esprit de notre Cheikh et m'y suis adressé [en ces termes] : « Ô mon Seigneur, ramène ceux-ci à leur pays, investis du pouvoir ». Ensuite se passa ce qui se passa, et il ne fit jour que je fusse sûr de la satisfaction du désir grâce à la *baraka* (charisme) de notre Cheikh ».

Tel fut également le cas d'Ibrahima FALL sous la direction de qui se réunirent, quelques années après son affiliation à la Voie du Cheikh, des milliers de postulants soumis à lui ainsi que d'autres dizaines de milliers. C'est d'ailleurs grâce à lui que des milliers de scélérats appartenant aux familles royales du Cayor, du Baol et du Sine et leurs suites se convertirent à l'Islam.

Que Dieu est Transcendant ! Lui Qui donne ce qu'Il veut à celui qui Lui plaît !… Adama GUEYE et Ibra FALL avaient renoncé aux biens de la vie d'ici-bas bien que Dieu les leur eût offerts ; ils aspiraient à Dieu Qui leur fit oublier leur propres personnes et les éternisa grâce à la connaissance gnostique.

Ibra FALL et Adama GUEYE étaient les premiers Mourides à qui le Très-Haut, par Sa Grâce, a donné des richesses sans qu'ils les eussent demandées. C'est d'ailleurs pour leur renoncement qu'ils ont réussi, grâce à l'Assistance de Dieu, à Le remercier par des dépenses [au profit des besogneux], par de généreuses œuvres de bienfaisance, par la réconciliation [des adversaires] et par des présents destinés aux pieuses gens, faits dans

lesquels personne hormis les Compagnons et leurs successeurs immédiat n'a pu les égaler…

Le Prophète (PPSSL) a dit au sujet du pouvoir : « Est abandonné à ses propres forces quiconque cherche le pouvoir. Cependant, celui qui le recevra sans le demander, sera assisté [par Dieu] à le bien exercer ».

Retenons notre plume de leur histoire jusqu'au moment opportun et revenons sur l'explication de certains des états du Cheikh à travers les étapes de l'itinéraire [mystique].

Il est des signes de ces états (spirituels) le fait de perpétuer sur sa langue la mention du Nom de Dieu dans tous les cas, comme le faisait le Prophète (PPSSL) dont il est dit dans un hadith authentique rapporté par Aïsha qu'il mentionnait Dieu à tout moment. À ce sujet, le Très-Haut dit : « Ceux qui mentionnent Dieu debout, assis ou couchés[114] »… (3/191). Ce signe de l'état du Cheikh (DSSL) c'est qu'il n'était jamais distrait et ne négligeait la *tasmiyya* à aucun moment ; il la prononçait consécutivement à l'intention. Celui qui était présent s'en

[114] Dans ce Verset, Dieu fait l'éloge de ceux qui pratiquent le *dhikr* en tout état.

apercevait. On voyait son visage se dérider et se rétrécir du fait de sa contemplation de la Beauté et de la Majesté divines à tout geste. Il prolongeait le *lâm* [la deuxième syllabe] du nom de la Majesté (Allâh) de sorte à insinuer la vénération [due] au Mentionné et Sa Grandeur dans le cœur de celui qui le mentionne. Quand le Cheikh avait achevé une action, il était détendu et tranquille à la manière d'un amant qui se repose à côté de sa bien-aimée ou un terrorisé qui se réfugie en un lieu inaccessible à son ennemi…

Le Cheikh (DSSL) refusait toute chose sur laquelle le Nom de Dieu n'avait pas été prononcé et ne l'acceptait que quand elle était refaite de manière à être précédée de la *tasmiyya*. Par exemple, quand on mettait un objet devant lui, ou qu'on lui étendait un lit, ou qu'on lui donnait de l'eau ou qu'on lui préparait un repas sans mentionner le Nom de Dieu, il refusait tout cela tant que ce n'était pas refait et précédé de la *tasmiyya*.

J'étais avec lui un jour où un Mouride lui amena un repas préparé par quelqu'un dont le Cheikh ne connaissait pas les habitudes. Le Cheikh (DSSL) dit alors au Mouride : « Tu ne cesses de m'amener ces repas qui

sont pour moi comme un cadavre ! Ne sais-tu pas qu'un repas sur lequel le Nom de Dieu n'est pas prononcé est pour moi comme un cadavre » ? Ce fut de la part du Cheikh (DSSL) une correction dictée par le souci de conformer ses disciples à la Sunna. En vérité, s'il n'était pas le guide à qui les Mourides faisaient confiance en matière de Religion et qui était donc responsable de leur direction, il n'aurait ni exprimé sa désapprobation ni surtout blâmé le Mouride.

Son observance dans la *tasmiyya* en tout geste ou toute action, prouve son application de la Sunna, car la *tasmiyya* est recommandée dans de nombreux actes habituels et actes cultuels. Référez-vous [à ce sujet] au hadith d'Al-Bukhâri où il est dit : « À la tombée de la nuit, retenez vos enfants,… fermez vos portes et mentionnez le Nom de Dieu ; attachez vos outres et mentionnez le Nom de Dieu, et couvrez vos récipients et mentionnez le Nom de Dieu ». Ceci montre l'importance de la *tasmiyya* dans tous les actes comme le montre le comportement des hommes pieux qui observent les règles de la vie mystique, conformément aux exigences de leur situation privilégiée auprès de Dieu, exigences parmi lesquelles l'application stricte de la Sunna dans toutes les actions. Le Cheikh (DSSL) l'appliquait strictement et

constamment. C'est pourquoi il tenait toujours à commencer par le côté droit conformément à un hadith rapporté par Al-Bukhâri qui dit : « Le Prophète aimait à commencer par la droite quand il mettait ses chaussures ou peignait ses cheveux ainsi que dans toutes ses affaires ». C'est aussi pourquoi le Cheikh (DSSL) n'accomplissait ni geste ni mouvement sans commencer par la droite.

Un jour, j'étais allé lui apporter un cadeau qui avait été envoyé par Muhammad FALL, son fervent et dévot Mouride. Arrivé chez lui, j'ai introduit ma main gauche dans ma poche - car la poche se trouvait souvent à gauche. Quand j'ai sorti le cadeau, il m'a chassé à force de cris, et a fixé son regard sur moi en disant : « C'est comme ça » ? J'ai tremblé alors, car j'étais très timide devant lui et le vénérais comme son peuple se conduisait à son égard. Il dit ensuite : « Ta gauche » ? C'est-à-dire : « Tu te sers de la main gauche » ? Alors, j'ai transféré le présent à ma main droite… Je me suis rendu compte à ce moment que mon éducation et ma conformité à la Sunna étaient loin d'être parfaites.

Une des choses qui témoignent de ses états à travers le *makâm*, c'est son attention et sa constante insistance sur la priorité du supérieur et du meilleur parmi les actes de dévotion et sur la rigueur morale. En effet, il ne commençait jamais une de ses prières secrètes sans la faire précéder de l'*istighfâr*[115] et il ne passait pas de jour qu'il ne considérât pas comme une perte regrettable puisqu'il trouvait insuffisants les actes de dévotion accomplis. Chaque fois que le soleil se couchait, il déplorait la brièveté du jour par rapport à ce qui doit y être accompli en fait de *kurubâ*[116] : les prières canoniques accomplies dans le respect des conditions de leur exactitude et de leur perfection avec les gestes qui y sont considérés comme des *fadâ'il*, des actes de dévotion [prières] accomplis au sommet de leur heure située avant la prière du *dhuhâ* et la lecture du Coran entre les prières, des prières secrètes qui seront effectuées par le cœur, puis par la langue, puis exprimées par la plume sur le Seigneur de l'Existence (PPSSL), suivies de demandes de pardon à Dieu, et d'autres demandes et invocations accomplies avec résipiscence et humilité, suivis des intervalles destinés à l'examen des besoins des disciples et des visiteurs. Ainsi se déplaçait-il entre les étapes ; il n'entrait pas dans une étape sans repentir et regret parce

[115] La demande de pardon à Dieu

[116] Bonnes œuvres à l'aide desquelles l'homme cherche la faveur de Dieu et à se rapprocher de Lui.

qu'on lui ouvrait l'accès à des choses agréées contenues dans la *fadîla*[117] [constituant l'étape], ce qui diminuait à ses yeux l'importance de ses actes antérieurs. Et au fur et à mesure qu'il prolongeait la lecture du Coran et l'accomplissement des *sunnan*, les vertus attachées à certaines *fadâ'il* (pluriel de *fadîla*) se disputaient et lui réitéraient les appels au point d'exciter son désir. La nuit ne tombait que quand il l'eut longtemps attendu, soucieux comme il l'était d'acquérir les mérites réservés aux *cavaliers de la nuit.* Il passait la nuit toute entière entre la prière, la récitation [du Coran], le *tasbîh* et la composition [de poèmes], à côté des prières et louanges consacrées au Prophète (PPSSL), par glorification du Seigneur Transcendant et Très-Haut, glorification dictée par sa reconnaissance de l'intervention de son Guide, le plus noble des Prophètes (PPSSL), en vue de rendre son *irâda* parfaite. Du reste, le Cheikh accomplissait tout ce travail nocturne tout en étant consommé par son amour du Prophète (PPSSL).

D'autre part, le repentir sincère du Cheikh (DSSL) ne consiste pas uniquement dans l'acquisition de ces

[117] La *fadîla* est ici employée dans le sens d'œuvres surérogatoires. Le Cheikh passait de *fadîla en fadîla*, et chaque fois qu'il entamait une œuvre, il y trouvait « des choses délicieuses » qui le faisaient considérer l'œuvre qu'il venait d'achever comme une futilité et l'encourageaient à poursuivre son effort.

innombrables vertus. Il s'agit donc d'un repentir dont ne peut connaître la véritable nature que celui à qui Dieu révèle à tout moment des mystères de Sa Science, un repentir situé bien au-delà des Faveurs des savants gnostiques. Il poursuivait son ascension à travers les étapes, et les états *ahwâl* des gens ayant atteint les lieux rapprochés [de Dieu] s'alternaient en lui entraînant des Grâces infinies, ce qui émane des Dépôts des Grâces supplémentaires du Très-Haut : ce dont ne peuvent se passer ni Prophète ni Messager ni Ange privilégié.

À ce propos, le Très-Haut, s'adressant au Seigneur Véridique [le Prophète], dit : « Dis : Seigneur, accrois ma connaissance » (20/114) et dit : « Si vous êtes reconnaissants, Je multiplierai pour vous Mes bienfaits » (14/7). Même les habitants des jardins du Paradis ne pourront pas se passer des Dons supplémentaires de Dieu. « Ils y trouveront là tout ce qu'ils voudront et il en aura encore davantage » (50/35).

Ne le voyez-vous pas dire au début de sa vocation mystique [dans son poème *As-Sindîdi* commencé par] : « Ô Dieu [je T'adjure] au nom de l'Élu, etc. » qui marqua le début de sa vie mystique et où il énumère les noms de

ceux à l'aide de qui il cherchait accès auprès de Dieu, comme Ses Noms, le nom de Son Prophète (PPSSL) le Sceau des Prophètes et l'Imâm des Messagers, le nom des Prophètes et des fondateurs des *madhâhib*[118] islamiques, les noms des Anges privilégiés puis ceux des Saints et des pieuses gens - comment il parle de tout cela, soit de manière brève, soit de manière détaillée ? Ne voyez-vous pas que dans ce poème il fait suivre à cette énumération une demande de pardon, puis il sollicite que ne s'interrompe pas sa marche vers Dieu, interruption qui l'aurait empêché de parvenir [à son objectif] ? Tout cela est dit parfois en des termes généreux, parfois de façon exhaustive. Ce poème ne constituait-il pas une allusion à ce qu'il allait recevoir en [fait de Faveurs entraînant sa] perfection et sa protection ?

Regardez comment il adjure Dieu Le Très-Haut au nom du Seigneur de l'Existence, au nom des Prophètes, des Anges et des pieuses gens, lorsqu'il dit :

1 « Ô Dieu, [je T'adjure] au nom de l'Élu, le noble, Ô Dieu !

Au nom d'Abraham, Ton ami intime, Ô Dieu !

[118] Il s'agit des écoles juridiques islamiques fondées par les imâms : Abu Hanifa (mort en 767), Mâlik Ibn Anas (mort en 795), Muhammad Ibn Idris al-Shàfi'i (mort en 795) et Ahmad Ibn Hanbal (mort en 855).

13 « Fais parvenir à lui (le Prophète) ma prière et mon salut

ainsi qu'aux siens, à ses Compagnons et à ses épouses, Ô Dieu !

14 « Entoure-nous de *afiya* Ô Seigneur !

Et inspire-nous la droiture ici-bas et dans l'Au-delà, Ô Dieu » !

Regardez comment il concentre ses préoccupations et rectifie son intention d'adorer Dieu par la prière et le salut adressés au Prophète (PPSSL) comme il est recommandé de le faire. En effet, il s'est servi de tous les moyens par lesquels l'on cherche accès auprès de Dieu, comme Ses Livres, Ses Messagers et Ses Anges ; il n'en a laissé absolument aucun à cause de sa connaissance [de la manière dont il faut traiter avec Dieu] et par souci de se conformer aux exigences de la Sagesse du Créateur et pour mettre tout dans la Voie Agréée par Dieu Très-Haut et pour s'orner de la perfection provenant de son Seigneur.

Regardez comment il montre sa pauvreté et son impuissance et tend vers le Transcendant la main d'un serviteur qui a besoin de son aide pour bien accomplir son devoir de serviteur : l'obéissance. Il l'implore avec insistance par le Nom de la Majesté et cherche accès auprès de Lui à l'aide des pieuses gens après avoir prié sur le Messager de Dieu (PPSSL), pour reconnaître que les œuvres, quand bien même le serviteur s'efforcerait de les purifier [de toute mauvaise intention], ne mériteraient Son Agrément que grâce à Sa Générosité, à cause de l'inexistence du serviteur en tant que tel et surtout de l'inexistence de ses œuvres[119]. Il implore donc son Seigneur d'agréer ses œuvres.

Regardez comment il s'est effacé et a cessé de voir un autre que Dieu Très-Haut. C'était à n'en pas douter un voyage rapide *tay* et étonnant [vers Dieu]. Puis il demande à Dieu avec humilité de l'aider à trouver les moyens du bonheur et de le protéger des causes du malheur. Il dit à ce propos :

[119] La vraie existence est celle de Dieu Dont découle l'existence du serviteur. Tout mérite revient donc à Dieu parce que c'est Lui qui a créé Son serviteur et le dirige dans la bonne Voie. Le serviteur, pour grandes que soient ses œuvres, ne mérite pas une Récompense (car sans l'aide de Dieu ses œuvres ne seraient pas accomplies). Mais, par Sa Générosité, Dieu l'en récompense.

15 « Ouvre-nous les portes du bien

que Tu ouvres pour les pieuses gens, Ô Dieu !

16 « Engage-nous dans la voie droite et évite-nous les faux pas ;

chasse loin de nous les Djinns et Satan, Ô Dieu !

17 « Achève ce que nous protégeons et visons ;

accorde-nous tout ce que nous choisissons, Ô Dieu !

18 « Adoucis-nous tout être difficile et rétif ;

facilite-nous toutes les difficultés, Ô Dieu » !

Vous voyez comme il lui a été inspiré ces phrases riches et concises où, en des termes généreux, il expose tous ses besoins et procède ensuite aux détails conformément aux règles de l'invocation *du'a* énoncées par les ulémas, comme Zarrûk le dit. Il a tout d'abord demandé *al afiya* qui est effectivement le besoin primordial. Il est, en effet, rapporté dans un hadith que le Prophète (PPSSL) a appris une prière à Abbâs, son oncle paternel en lui disant : « Dis : Mon Seigneur, je Te demande pardon et *afiya* ».

Un autre hadith dit : « Mon Seigneur, je Te demande *afiya* dans ma foi, dans ma vie profane, pour mes biens et pour les miens ».

Le Cheikh (DSSL) entend par le terme *asbil* (entoure nous…) qui figure dans sa phrase : « Entoure-nous de *afiya*, Ô Seigneur » ! demander une *afiya* totale qui s'étend à la famille et aux biens, et affecte la vie religieuse et la vie séculière. Cette idée avait été exprimée dans ce hadith rapporté par Al-Nasâ'i et Ibn Mâdja et vérifié par Ibn Hadjar et Al-Hakîm : « Mon Seigneur, cache mes défauts, efface ma frayeur, protège-moi de devant, de derrière, de droite, de gauche et de dessus ». Ce hadith est intégralement inséré dans la grande prière d'invocation de notre Cheikh (DSSL) qui est un fragment des précieuses perles contenues dans ses recueils de prières traditionnelles.

D'ailleurs, le fait d'être entouré de *afiya* constitue le plus grand bien dans la vie. La *afiya* dans la vie religieuse, c'est d'abord être exempt de péchés, c'est aussi avoir la foi saine et la poitrine [le cœur] exempte d'innovations [blâmables], c'est enfin être exempt de tous les défauts du cœur et des autres membres du corps. Quant à *al afiya*

dans la vie profane, c'est être à l'abri de ses calamités, de ses maux et de ses malheurs. Enfin, *al afiya* de la famille et des biens, c'est leur mise à l'abri de la peur, des pertes, de la mauvaise compagnie ainsi que tous les maux qui troublent le cœur. Quiconque Dieu entoure de *afiya* a sous sa disposition la plupart des moyens de réussite, à condition toutefois qu'une haute préoccupation, une intention vraie et une sincérité parfaite lui soient inspirées. C'est pourquoi, immédiatement après la demande de *afiya*, le Cheikh demande la droiture, c'est-à-dire la persévérance dans le plus droit chemin dont le Très-Haut dit : « À Dieu appartient le chemin droit… Il y a un chemin qui en dévie »… (16/9) et qu'Il a mis ainsi (le plus droit chemin) en face et à l'opposé du chemin de la déviation. À propos de la droiture, Il dit : « Sois modéré dans ta démarche » (31/19).

Dans le *Sahîh* de Al-Bukhâri, Abu Hurayra (DSSL) dit que le Messager de Dieu (PPSSL) a déclaré : « Nul n'est sauvé [du châtiment de Dieu] par ses œuvres. - Même toi, Messager de Dieu ? lui demandèrent les Compagnons. - Même moi, répondit-il, à moins que la miséricorde de Dieu se répande sur moi. [Cependant], conduisez-vous droits et approchez-vous [de votre objectif]. Droiture ! Droiture ! Vous y parviendrez ».

Dans son commentaire du *Sahîh* intitulé *Fath al-Bârî* (la Victoire Accordée par le Créateur…), Ibn Hadjar dit que le terme *kasd* (droiture) doit porter une *fateha* en finale, car il s'agit là d'une exhortation, le sens étant comme suit : demeurez fermement dans la voie du juste milieu, la voie de la modération. Le sens de *sadâd* est d'ailleurs proche de celui de *kasd.* Al-Bukhâri dit, lui, que *sadâd* signifie « vraiment » et le terme : *saddidû* (conduisez-vous droits) signifie : dirigez-vous vers la rectitude. De même *kâribû* signifie : n'exagérez pas de façon à vous exténuer et à tomber dans l'ennui et dans la torpeur. Ainsi le sens de tous ces termes tourne-t-il autour de la modération et de la constance, et l'ensemble de cela constitue-t-il la droiture. C'est pourquoi les commentateurs ont dit à propos de cette parole du Prophète (PPSSL) : « Dis : J'ai cru en Dieu. Puis conduis-toi droit », adressée à celui qui sollicitait un commandement, qu'elle était une des paroles riches et concises du Prophète.

Le Cheikh dit ensuite :

« Et inspire-nous la droiture ici-bas et dans l'Au-delà »…

Il entend par-là la droiture dans cette vie, qui consiste à célébrer le culte intérieurement et extérieurement, et la droiture dans la Vie future, qui consiste à recevoir Ses Récompenses dont le Très-Haut parle ainsi : « …les Anges descendent vers eux, [le bienheureux] [en leur disant] : Ne craignez rien, ne soyez pas attristés »… (41/30). Al-Ghazâli dit en substance que le fait de s'habituer à marcher sur la Voie droite pendant cette vie facilitera la marche sur le pont du *Sirât*, surplombant la Géhenne.

Ensuite, notez le Cheikh (DSSL) dire :

« Ouvrez-nous toutes les portes du bien

que Vous ouvrez pour les pieuses gens, Ô Dieu » !

Il demande ainsi à son Seigneur Très-Haut de tenir à sa main, de lui faciliter l'accès au Bonheur. Car l'œuvre du serviteur, pour importante qu'elle soit, ne lui servira à rien tant que n'y ajoutera pas la Miséricorde de Dieu Très-Haut et que par Sa Grâce Il ne l'assistera pas, comme le Prophète (PPSSL) le dit dans sa prière d'invocation : « Mon Seigneur, nul ne peut empêcher ce que Tu as accordé et ne peut accorder ce que Tu as empêché ; l'opulence du riche ne lui sert à rien auprès de Toi ».

Le Cheikh observait donc la belle règle exigée, car, s'il est vrai qu'il savait que Dieu était capable de lui accorder ce qu'il voulait sans effort, il n'en est pas moins certain qu'il savait que Dieu a chargé ses serviteurs des actions et que l'abandon par le serviteur de l'action, tout en espérant une Récompense de la part de Dieu, révèle son ignorance et son impolitesse. C'est pourquoi il a demandé à Dieu de lui inspirer une œuvre agréable afin que, grâce à l'Assistance divine, il accomplît des œuvres méritoires. À cause de sa connaissance de l'Immensité de la Générosité du Créateur, il a agrandi son désir conformément à ce hadith : « Que le serviteur demande fermement et qu'il accroisse son désir ».

Ensuite, le Cheikh (DSSL) dit : « …toutes les portes »… Puis il restreint en ajoutant « …du bien »…, parce qu'il existe des portes qui sont un bien pur et d'autres qui ne le sont que si l'on veut tenir compte de l'issue et qui revêtent à prime abord la forme d'épreuves et de malheurs. Peut-être Dieu lui avait-Il révélé les épreuves et les malheurs auxquels il allait être confronté, et inspiré la restriction [de la généralité de l'expression] et le ferme attachement à Dieu. L'invocation (*du'a*) est toujours

exaucé, comme il est affirmé dans ce hadith rapporté par l'Imâm Ahmad Ibn Hanbal et vérifié par Al-Hakîm : « L'invocation est nécessairement exaucée d'une de ces trois façons : soit que Dieu dépêche à l'invocateur au cours de cette vie ce qu'il a demandé, soit qu'Il le lui conserve jusqu'à la Vie future, soit enfin qu'Il lui évite un mal équivalent en importance à ce qui a été demandé ». À ce propos, il est rapporté dans un hadith authentique que Dieu Très-Haut dit : « Je Me trouve là où Mon serviteur croit Me trouver ; Je suis avec lui quand il M'invoque ».

C'est pourquoi le Cheikh invoqua Dieu fréquemment. Nous ne savons pas qu'il y eût parmi les pieuses gens qui l'ont précédé quelqu'un qui l'eut devancé dans ce domaine, ni quelqu'un qui eut un désir ou un espoir plus grand que le sien. Ses prières furent exaucées, de sorte qu'il ne restait rien [de bon] qui put se produire dans cette vie, ou dont les signes précurseurs purent s'y produire, que des preuves irréfutables ne nous aient montré qu'il fut donné au Cheikh. Le témoignage de ses états [spirituels] secondé par d'autres preuves nous ont amené à croire que furent exaucées ses prières concernant des choses de la Vie future. En vérité, toutes ses prières visaient en définitive et aux yeux des gens

raisonnables les choses de la Vie future. Ensuite, le Cheikh (DSSL) dit :

« Engage-nous dans la voie droite et évite-nous les faux pas ;

chasse loin de nous les Djinns et Satan, Ô Dieu » !

Ainsi demande-t-il à Dieu de le diriger, car le succès de l'effort du *sâlik* dépend de la bonne direction. Dieu Très-Haut dit : « Nous avions accordé auparavant la bonne direction à Abraham » (21/51), et rapporte que les gens de la caverne ont dit : « Notre Seigneur, accorde-nous Ta miséricorde et dispose de notre sort conformément à la voie droite » (18/10). La bonne direction est donc la première chose qui intéresse le *sâlik*. Elle ne peut être accordée que par Dieu. En dépit de la bonne direction, le *sâlik* peut être exposé à des défauts et des faux pas comme un égarement du chemin ou [un accident] empêchant l'arrivée. C'est pourquoi le Cheikh ajoute : « …évite-nous les faux pas » *zalal*… Ce nom indéfini s'applique à toute sorte de *zalal* (tel est toujours le cas de tout nom indéfini faisant partie d'une phrase négative). Le *zalal* est du reste le faux pas qui attarde le sujet mais n'interrompt pas définitivement sa marche. Peuvent être considérées comme telles la torpeur, la paresse,

l'indécision, la surestimation de son œuvre, la vanité et d'autres choses ruineuses analogues.

Le Cheikh demande ensuite qu'on chasse loin de lui Satan. Bien que celui-ci fait partie des Djinns, il le nomme séparément, car parmi les Djinns il y a des Musulmans auxquels le nom « Satan » ne s'applique pas et d'autres qui sont vicieux et rebelles comme certains êtres humains. Leur danger est même plus subtil que celui des êtres humains, parce qu'ils provoquent l'hallucination, l'aliénation ainsi que des crises psychiques, et à cause également de leur capacité de revêtir différentes formes et d'agir sur l'esprit surtout celui des pratiquants de l'exercice ascétique. Cette capacité découle de la nature spirituelle qui leur est commune avec les Anges…

Celui qui a grandi avec des connaissances intuitives et à qui sont révélés des Secrets divins sans ou par l'intermédiaire d'un Ange doit demander la Protection de Dieu contre le danger des Djinns et de Satan et contre leurs ruses.

Après avoir demandé la bonne direction et la protection contre les empêchements et les corrupteurs,

il demande à Dieu Très-Haut d'achever ce qu'il projetait, ce qu'il avait l'intention de faire, à savoir exécuter Ses Ordres et Lui faire confiance en toute chose. Il dit ainsi : « Accorde-nous tout ce que nous choisissons, Ô Dieu » !

Dieu est Celui Qui choisit éternellement. Cependant, il affirme avoir procédé à une sélection au sein des éléments de Ses Créatures faisant l'objet de Son Choix éternel. L'attribution de cette sélection à Lui n'est donc pas une simple attribution d'un acte à son auteur, mais une attribution impliquant un anoblissement voulu par Lui grâce à Sa Sagesse et Sa Faveur. Cette sélection qui provoque l'émulation des hommes de Dieu, Ses privilégiés, s'étend aux paroles, aux actes, aux états et aux lieux ; elle est en plus opérée au sein des Anges, des humains et des Djinns. C'est par elle également que les fils d'Adam sont anoblis et préférés à beaucoup d'autres créatures.

Comme le Choix de Dieu s'étend à toutes les créatures humaines, le Cheikh généralise sa demande en utilisant le mot « tout » afin que Dieu l'élève au rang des Élus, les Meilleurs, et qu'Il le conduise toujours vers le bien. Cette expression « tout ce que nous choisissons »… montre de

la manière la plus évidente sa soumission totale à Dieu, à Qui il a confié le choix et l'administration de ses affaires. Vous voyez qu'il n'a demandé ce qu'il a demandé que parce qu'il avait su par l'intermédiaire du Législateur (PPSSL) que c'était un bien pour lequel Dieu Très-Haut excitait le désir de Ses serviteurs, comme il est indiqué dans les prières des Prophètes et des Saints, dans les temps anciens et récents.

Ensuite, le Cheikh revient à nouveau sur le reste des créatures, les Djinns et Satan, pour demander que Dieu l'aide à les vaincre totalement. Il a exprimé ce sens en utilisant le terme *tard* (chasser) qui ne s'applique qu'à ce qui est un mal pur, ce qui est essentiellement mauvais. Quant aux choses qui ont de bons et mauvais aspects mais qui sont améliorables, on doit les maîtriser, les purifier en en extrayant le mal et en y substituant le bien au point que le mal soit totalement éliminé et qu'elles deviennent purement bonnes ou que le bien domine leur nature. De sorte qu'il soit facile de les utiliser. Cela dit, l'âme charnelle du croyant n'est pas essentiellement mauvaise, mais elle est souple et améliorable, car le mal ne lui vient que de l'ignorance et des péchés. C'est pourquoi le Cheikh (DSSL) dit :

« Adoucis pour nous tout être difficile ou rétif.

Facilite-nous toutes les difficultés, Ô Dieu » !

Il existe différentes catégories d'âmes : les unes sont purement bonnes, les autres purement mauvaises, comme le Cheikh le souligne dans un poème constituant un commandement où il dit :

« Les âmes charnelles des êtres humains

appartiennent à trois catégories :

« L'âme noble exempte de tout défaut

et incliné vers la droiture,

« l'âme généreuse et proche de Dieu

qui déteste tout ce qui entraîne le défaut,

« l'âme basse tournée vers

ce qui nuit et insensible à la droiture.

« L'âme noble n'est absolument pas achetable.

L'âme généreuse en revanche peut être achetée par

celui qui honore ce qu'Il veut.

« L'âme basse, elle, n'est pas désirable

à cause de sa bassesse évidente.

« Attribue l'âme noble à tous les Prophètes.

Soit sur eux la paix la plus pure de mon Seigneur.

« Attribue l'âme généreuse à des gens croyants

prouvant leur soumission par des actes de bienfaisance.

« Attribue l'âme basse à ceux qui ne se soumettent pas à Dieu

et qui sont de ce fait injustes à l'égard de leurs propres âmes ».

L'âme du croyant doit être entraînée et dirigée doucement sur la voie de la droiture et du bien, afin qu'elle soit tranquille, purifiée et heureuse. De même la passion du croyant doit être dominée par le désir de

satisfaire le Seigneur Très-Haut, de sorte que, au lieu d'accomplir ses devoirs artificiellement, le croyant trouve un plaisir réel dans ses pratiques cultuelles et ses prières secrètes *munâdja*.

Par ailleurs, les biens terrestres doivent servir de moyens pour gagner le bonheur de la Vie future : ce que l'on récoltera au cours de celle-ci doit être semé au cours de celle-là par de bonnes œuvres effectuées avec les biens licites de cette vie dont Dieu dit : « Dis : qui donc a déclaré illicite la parure que Dieu a produite pour Ses serviteurs et les excellentes nourritures [qu'Il vous a accordées] » ? (7/32). À ce propos, Amr Ibn Al-As, qui avait participé à une expédition militaire envoyée par le Prophète (PPSSL) a relaté que celui-ci avait dit au cours de l'exhortation prononcée par lui à cette occasion : « Quelle excellente chose que les biens licites mises à la disposition d'un homme charitable » !…

Vous avez d'ailleurs vu le renoncement du Cheikh à tout autre que Dieu, Son Messager et la Vie future, et que, loin de s'en tenir là, il a demandé à Dieu de l'aider à persévérer dans son renoncement parce que décidé à se consacrer totalement à Dieu à Qui il a demandé en plus

de lui éviter tout corrupteur susceptible d'interrompre sa marche vers Dieu. Il dit ainsi :

20 « Détruis tout ennemi qui tenterait de nous nuire

avant même qu'il ne puisse arriver à nous, Ô Dieu, Ô Dieu » !

En répétant ainsi le Nom de Dieu, il voulait que Dieu l'aidât rapidement à détruire tout éventuel ennemi de façon à être à l'abri de son danger et à pouvoir se consacrer à la dévotion. Cette destruction *tâdmir* signifie extirpation. Auparavant, il avait dit :

19 « Prolonge nos vies, procure nous la santé,

inspire-nous la droiture et accorde-nous assistance, Ô Dieu » !

Le vers précédent « Détruis, etc. » (vers 20) est coordonné au vers commencé par « Adoucis-nous, etc. » (vers 18) et ce vers « Prolonge, etc. » est donc intercalé entre les deux vers pour montrer que le but visé par un homme, comme le Cheikh, soucieux de multiplier les bonnes actions, ne peut être atteint que grâce à une longue vie passée dans la bienfaisance. En effet, une longue vie permet de s'acquitter de ses devoirs de

serviteur. Un hadith rapporté par Al-Tirmidhi et noté « beau et authentique »[120], dit qu'un homme avait demandé au Prophète (PPSSL) : « Qui est le meilleur des humains ? - Celui qui passe une longue vie dans la bienfaisance », répondit le Prophète.

Il n'est du reste possible de s'acquitter de ses devoirs religieux qu'avec la santé. En effet, celle-ci permet de suivre strictement les Préceptes divins absolus et de n'utiliser les dispenses[121] que pour montrer son humilité et son impuissance par rapport à Dieu, et non par paresse ou négligence. Ce qui englobe toutes ces choses demandées, ce sont, comme il est dit précédemment, la droiture et l'Assistance de Dieu. Celle-ci commence par la foi et l'engagement dans la bonne Voie et se termine par la droiture. Le Coran dit à ce propos : « C'est Dieu qui vous a accordé la grâce d'avoir la foi »… (49/17).

[120] Les traditionalistes portent des notes sur les traditions qu'ils recueillent. Ces notes sont : authentique (*sahîh*), belle (*hasan*), rare (*gharib*), etc. Elles servent à classer les traditions selon la façon dont elles ont été rapportées. « La belle » est rapportée par des garants moins sûrs que ceux de « l'authentique ». Quand Al-Tirmidhi dit d'un hadith qu'il est « authentique et beau », il entend que le hadith est rapporté du Prophète par deux chaînes différentes de garants. Selon l'une d'elles, le hadith est « authentique », selon l'autre, il est « beau ».

[121] Il s'agit des *rukkas* ou dispenses dont on peut faire usage dans certaines circonstances. Il est par exemple permis aux voyageurs et aux malades de ne pas jeûner. De même il est permis à ces derniers de substituer le *tayammum* à l'ablution rituelle, si l'utilisation de l'eau risque d'aggraver leurs maladies.

Quiconque veut demeurer dans la Voie droite, doit demander que Dieu le protège des obstacles et des interruptions. C'est pourquoi le Cheikh dit : « Détruis tout ennemi, etc. ». Il s'attache donc ainsi à Dieu. Or, « Celui qui s'attache fortement à Dieu, sera dirigé vers la voie droite » (3/101). Ce vers est donc merveilleusement riche et concis.

Ne savez-vous pas que, si celui qui est dirigé sur la Voie droite échappe aux obstacles susceptibles d'empêcher son arrivée, il devient heureux et rejoindra ceux qui ont reçu la Grâce de Dieu et que la Luminaire décrit ainsi : « …qui n'encourent pas la colère [de Dieu] et qui ne sont pas égarés »… ? (1/7). En effet, tout *sâlik* qui cherche une chose et qui n'en est pas détourné, finit par y parvenir. Or, celui qui n'encourt pas la Colère divine et qui n'est pas égaré, ne sera pas détourné de l'objet de sa recherche. Donc il y parviendra nécessairement. Ainsi, la phrase du Cheikh (DSSL) « Détruis, etc. » résume le contenu du Verset (1/7).

Dieu Très-Haut inspire au Cheikh non seulement ce qu'il faut demander, mais aussi la façon dont la demande doit être effectuée, afin que par Sa Sagesse et par Sa

Grâce, cette demande, aussitôt accomplie, soit exaucée. C'est pourquoi il poursuit ses prières en demandant que son Seigneur le protège des calamités de la vie et de ses épreuves, car tout être vivant est exposé à des accidents:

21 « Sois notre protecteur contre toute perdition.

Sors-nous sains et saufs des épreuves de la vie, Ô Dieu » !

Pour en saisir le secret, réfléchissez sur ces deux expressions :

« protection contre toute perdition » et le fait de « sortir sain et sauf des épreuves ».

Les Saints sont préservés de la perdition. Car la vraie perdition, c'est la corruption. Or, Dieu déteste la corruption et aime les Saints qui L'aiment à leur tour. La corruption et l'Amour de Dieu [dont les Saints sont entourés] sont donc diamétralement opposés. Par conséquent les Saints sont préservés de la perdition parce qu'aimés de Dieu, de Celui Qui ne châtie pas Ses Amis. Ainsi le Cheikh demanda-t-il la protection de toute perdition parce qu'il savait que l'exaucement qui est lié sous toutes ses formes aux diverses formes de la

demande, suivrait immédiatement sa prière. Comme les Saints subissent inévitablement des épreuves, il demande d'en être sorti indemne. À propos des épreuves, le Coran dit : « …Pour vous éprouver et connaître ainsi celui d'entre vous qui agit le mieux » (67/2), et un hadith en dit : « Ceux d'entre vous [êtres humains] qui subissent les plus dures épreuves, sont les Prophètes. Les suit immédiatement en cela le plus parfait des autres, puis celui qui le suit et ainsi de suite ». Cependant Dieu sauve les vrais croyants de Son Châtiment. « Nous avons sauvé ceux qui croyaient [en Nous] et Nous craignaient » (41/18). « Voilà comment Nous sauvons les croyants » (21/88). Le terme *nadja* exprime une opération de sauvetage menée après l'arrivée du danger ou à son approche, au moment de la panique et de l'affolement. Tandis que le terme *isma* exprime une intervention empêchant non seulement l'arrivé du danger, mais aussi son approche. C'est pourquoi le Cheikh emploie *isma* pour exprimer la préservation de la perdition et *nadja* pour exprimer le fait d'être sorti sain et sauf des malheurs.

Quelle excellente conformité aux règles qu'implique la connaissance [de Dieu] ! Quelle excellente considération du secret du *qadr* !

Le Cheikh se livre ensuite à des détails, citant divers maux qui atteignent l'Homme :

22 « De [tout] dommage, sinistre, affliction, malheur,
inquiétude, peine ou pauvreté, Ô Dieu !

23 « [De toute] humiliation, faiblesse, avilissement,
domination, besoin, soif ou faim, Ô Dieu !

24 « [De tout] trouble, fléau, incendie, noyade,
foudre, vol ou épuisement, Ô Dieu !

25 « [De toute] chaleur, froid, pillage, chagrin, vengeance,
égarement, infirmité ou tristesse, Ô Dieu !

26 « [De toute] humiliation, faute, faux pas,
métamorphose, abaissement ou affront, Ô Dieu !

27 « [De toute] exténuation, folie, souffrance, maladie

de l’éléphantiasis, d’invalidité, Ô Dieu !

28 « [De toute] vilaine action dans cette vie et [de ses conséquences]

dans la Vie future, de la honte dans les deux Vies, Ô Dieu ! Ô Dieu » !

Ainsi demandait-il que Dieu le protège de ces choses énumérées pour avouer son impuissance, pour fuir avec soin le mauvais sort, le malheur apporté par les Décrets divins, pour se réfugier auprès de Dieu et se mettre sous Sa Protection, afin de montrer son besoin réel de Sa Protection et sa crainte de Son *Stratagème*, en L’adorant conformément à la tradition qui veut qu’on énumère les malheurs craints tels qu’un hadith les a tous, ou en majorité, énumérés. Ainsi l’expliquerons-nous plus bas en citant le texte du hadith afin qu’on nous protège des malheurs grâce à lui [le texte !] et grâce à la prière exaucée du Khadîme.

Après ces détails, il poursuit l’exposé de ses besoins, à son Seigneur et, sa plume interprétant son cœur, il

accomplit en même temps le rite de la vénération de Dieu :

29 « Ô Toi, Tout-Puissant,

Qui domine l'incommensurable Trône, Ô Dieu !

30 « Je Te demande de rendre mon cœur craintif et humble

et de m'accorder une science d'une grande utilité, Ô Dieu !

31 « Un repentir agréé, une autorité bien assise,

une épouse pieuse, Ô Dieu » !

Une telle insistance vous permet de savoir sa façon de s'acquitter de ses devoirs de serviteur. Elle est la marque qui distingue les Prophètes et les Saints parfaits. Elle est du reste l'habitude du serviteur qui réalise ses qualités de serviteur qui impliquent la dissemblance avec son Seigneur. Car le Très-Haut est Riche et Louable, tandis que nous, nous sommes des pauvres serviteurs. Plus un serviteur se montre pauvre par rapport à Dieu et soumis à Lui, plus il est digne d'être privilégié et rapproché de

Dieu. Si ne témoignaient en faveur de cette opinion que le choix de Son Prophète (PPSSL) et la Révélation à lui faite : « Dis : invoquez Dieu ou bien invoquez le Miséricordieux. Quel que soit le nom sous lequel vous L'invoquez, les plus beaux noms Lui appartiennent » (17/110) et « Dirigez-nous dans le chemin droit » (1/6) et « …Mon Seigneur, accrois ma connaissance » (20/114) et le fait que le Prophète (PPSSL), parlant du Jour de la Récompense où il occupera sa place située sur le Trône, à la Station louée, dit : « …Alors, je louerai mon Seigneur en employant des formules qu'Il m'aura apprises » ou selon une autre version : « Je louerai mon Seigneur d'une louange qu'Il m'apprendra », si ces faits seuls témoignaient de la justesse de notre opinion, ils suffiraient parce qu'étant le plus juste témoin.

Une des choses qui prouvent l'Assistance divine accordée à Notre Cheikh (DSSL), est le fait de lui inspirer l'insistance dans l'invocation et le choix de ce qui est plus important et plus général, telles les choses citées dans les documents traditionnels et celles qui lui sont révélées. En vérité, la façon dont le Cheikh pratiquait l'invocation est étonnante. Car il la pratiquait aussi bien au début qu'au sommet de sa vocation mystique, dans l'état où il sollicitait le secours de Dieu pour le préserver dans son

exercice ascétique, aussi bien que dans l'état où il invoquait les Bienfaits de Dieu Très-Haut après son arrivée *wusûl* à Dieu et son raffermissement *tamkîn*… Tout ceci montre la perfection de sa connaissance et sa conscience réelle de la grandeur du Seigneur aussi bien dans l'état de l'appréhension que dans l'état de l'intimité, de l'anéantissement et de la subsistance.

Un des plus sublimes aspects de la conduite du Cheikh (DSSL), c'est sa parfaite politesse avec son Seigneur Très-Haut et Son Messager (PPSSL) et sa préférence envers ce qui leur plaisait. Cela se manifestait dans les règles qu'il observait dans ses invocations qui constituaient la majorité de ses actions en dehors du *dhikr* isolé. Ceci veut dire que l'invocation *du'a* fait partie du *dhikr*, car l'Invoqué est nécessairement mentionné. La seule différence entre l'invocation et le *dhikr* est que le premier est un Attribut divin spécifique puisque Dieu est le Seigneur, le Bénédictin, le Très-Haut, tandis que le second est un attribut du serviteur en tant qu'être soumis à Dieu[122]. Il n'y a donc là que le *dhikr*, l'invocation impliquant nécessairement le *dhikr*.

[122] C'est une allusion à l'emploi de ces termes en arabe : on n'emploie le mot *du'a* qu'en s'adressant à Dieu. Mais on peut employer le mot « *dhikr* » en parlant de l'homme. On peut dire par exemple : *adhkuru Allah* (je mentionne Dieu) ou *ad'u Allah* (j'invoque Dieu) ou enfin *dhakartu sadîkî* (j'ai mentionné mon ami). Mais on ne dit pas : *da'awtu sadîkî* (j'ai invoqué mon ami).

La règle qui doit être observée dans l'invocation, c'est attirer l'attention de l'Invoqué, le Généreux par la glorification, la louange et le fait de s'approcher de Lui en exécutant Ses Ordres et en donnant toujours la priorité à ce qu'Il considère comme prioritaire…

Son Messager (PPSSL) a sur les croyants des droits qui priment tous les autres. Un de ces droits est la prière sur lui une fois au moins au cours de la vie. La répétition incessante de cette prière est un acte de dévotion. C'est pourquoi le Cheikh (DSSL) commençait par la louange de Dieu, puis il priait sur le Prophète (PPSSL) puis il accomplissait l'invocation dans les conditions requises, c'est-à-dire avec soumission et humilité. Il est dit dans un hadith authentique rapporté par Al-Tirmidhi : « Quand l'un d'entre vous prie, qu'il commence par louer son Seigneur, ensuite, qu'il demande ce qui lui plaît ». D'ailleurs, vous verrez, s'il plaît à Dieu Très-Haut, une portion de ses prières incluses dans ses poèmes.

Par ailleurs, il composa ce poème pour renouveler sa demande adressée à Dieu et réaffirmer son exclusif, sincère et indéfectible attachement à Lui. Il composa ce

poème au début de sa vocation mystique, au moment où les hommes s'aperçurent qu'il s'était détaché d'eux pour s'attacher à son Créateur. Maintenant, nous ne voulons que vous montrer certains aspects de sa vie mystique et son commencement et vous apprendre qu'il ne dévia pas son chemin et ne dépendit que de Dieu Très-Haut à Qui il obéissait, et Son Messager (PPSSL) qu'il aimait…

Les voyages effectués à cette époque et les visites rendues aux cheikhs [maîtres mystiques], n'avaient d'autre objectif que la vérification : le Cheikh espérait rencontrer quelqu'un pouvant l'aider à parvenir à son objectif suprême. C'est dans cette perspective également qu'il se servait des livres des Gens, en particulier Al-Ghazâli et Al-Yaddâli : il utilisait les livres de Al-Ghazâli pour se corriger, pour conformer toutes ses affaires aux règlements de la Loi concernant les exercices ascétiques et le *sulûk*. Quant aux ouvrages de Al-Yaddâli, il s'en servait pour approfondir ses connaissances en matière mystique.

Un de ses plus anciens ouvrages mystiques est sa mise en vers de *Bidâya al-Hidâya* de Al-Ghazâli, comme il est dit précédemment. Vous voyez dès le commencement de

ce poème intitulé *Mulayyin al-Sudûr*, à quel point son cœur était détaché de la vie d'ici-bas, et combien sa détermination de gagner les biens de la Vie future était réelle. Vous voyez également qu'il laissait fréquemment une chose pour s'occuper d'une autre plus intéressante et qu'il a débuté le poème comme d'habitude par la déclaration de sa pauvreté par rapport à Dieu en affirmant Sa Transcendance et en évoquant Ses Majestueux et Beaux Noms et ses Sublimes Attributs :

« Ahmadou de Mbacké, l'aspirant à l'assistance de son Seigneur

et aux grâces accordées aux aspirants dit :

« Louanges à Dieu Qui a honoré le *tasawwuf* (la Mystique)

et en a fait la science de la piété ;

« Il est le Seigneur Transcendant qui a bien dirigé

l'Élu de Ses serviteurs par Lui choisis sur un itinéraire droit.

« Il est le Propriétaire[123], le Dompteur, Celui Qui possède le Trône Glorieux,

le Créateur à Qui tout revient et dont la force est irrésistible.

« Celui Qui a créé tous les hommes et les Djinns

afin que, sincères, ils L'adorent ensemble ».

Regardez le contenu de ce *takdîs*[124] fait à l'aide de Ses Grands Noms. Combien le *takdîs* reflète la majesté de la *hayba* et la Grandeur de l'Adoré aux yeux du Cheikh. En vérité, quand ces attributs dominent au cœur rien ne peut absolument le leur partager. Comment celui qui regarde son Seigneur de cet œil pourrait-il trouver repos ailleurs que dans l'obéissance à Ses Ordres ? Comment ne se prosternerait-il pas toujours au point de ne plus se lever par crainte du Très-Haut ! Comme le disait Sahl Ibn Abdallah, quand on lui demanda : « Le cœur se prosterne-t-il ? - Oui, il se prosterne pour toujours », répondit Sahl. Un des Mystiques a dit : « Abu Madyân (DSSL) (1126-1198) avait raison ; le cœur n'a qu'une seule direction.

[123] *Al-Malik* : le Propriétaire de tout ce qui existe en dehors de Lui.

[124] Sanctification de Dieu, c'est-à-dire le fait de Le dégager par la pensée de tout attribut qui ne convient pas à la Sainteté de Son Essence.

Quand il s'oriente vers elle, tout autre choses lui est cachée ».

Aux vers précédents exprimant le *tawhîd*[125], il joint la prière sur le Messager de Dieu (PPSSL), ce qui est conforme à une habitude sur laquelle il avait été élevé et qui convenait à sa nature. La prière contient des éloges consistant à évoquer certaines de ses louables qualités. Il est évident que les premières qualités qui lui venaient à l'esprit, étaient celles qui le contentaient et qu'il désirait le plus. Cependant, il ne s'en contenta pas, car le besogneux est, comme on dit, aveugle. Son besoin, lui, était l'attachement exclusif à Dieu et le renoncement à tout autre que Lui. C'est pourquoi il dit :

« Ensuite, que la prière et la paix soient aussi longtemps

que les pieux s'efforceront d'obéir à Dieu, l'Éternel,

« sur le Messager, l'ascète, le repentant :

celui qui a dirigé les créatures vers la religion de Dieu,

[125] Le *tawhîd* signifie la croyance en l'Unicité de Dieu dans Son Essence, Ses Noms, Ses Attributs et Ses Actes.

« celui qui a dit que cette vie est pour nous un pur emprisonnement ;

[je veux parler] de Muhammad, le sage dont l'opinion est juste,

« et sur[126] sa famille et ses compagnons, les bons guides

qui ont bien maîtrisé leurs passions ».

Le cheikh a insisté sur les qualités énumérées ci-dessus qu'il considérait comme les plus louables puisque c'est à elles qu'il aspirait. À propos de ce langage subtil, le Très-Haut dit : « …Tu les reconnaîtras à leur langage tortueux[127] »… (47/30). Ne voyez-vous pas qu'en venant à l'essentiel, il dit :

« Ensuite, sachez que la science et la religion de Dieu, le Majestueux,

sont les meilleures choses dont un jeune homme puisse s'occuper.

[126] C'est ordonné à « …sur le Messager » : que la prière soit sur le Messager et sur sa famille, etc.
[127] Ce Verset coranique était révélé à propos des hypocrites. L'auteur le cite pour appuyer l'idée que le langage trahit les pensées qu'un hypocrite veut cacher.

« Quiconque néglige ces deux (religion et science) parce que

dissuadé de la bonne Voie par la recherche de la richesse,

« ne recevra demain, sans aucun doute, que châtiment et vengeance de Dieu ».

Retenons maintenant notre plume de la poursuite de l'explication des vers de ce poème, car ce qui nous intéresse c'est de montrer, à travers ces états, ce qui ferait comprendre certains aspects de sa conduite. En exposant ces vers extraits de son poème, nous n'avons nullement l'intention de vous apprendre l'éducation spirituelle ni d'accroître vos connaissances en mystique ou en science quelconque, mais nous voulons simplement vous donner un exemple de son profond sentiment religieux qui a visiblement dominé ses autres sentiments depuis son enfance. À vrai dire, c'était un instinct divin qui provenait du jaillissement de la Sainte Lumière du Très-Haut comme l'éclair rapide provient des frottements des nuages…

Ainsi, son habitude depuis le début était de scruter son âme, de contrôler ses actes et d'éviter les choses douteuses. Ceci finit par le pousser à un renoncement ésotérique rigoureux à la compagnie des créatures, au point de n'accepter que des contacts indispensables avec les hommes.

Il chercha des compagnons parmi les cavaliers du chemin [les Mystiques] et Dieu dirigea vers lui certains des pionniers de la rectification[128] et chercheurs de la Vérité qui s'étaient aperçus à travers ses commentaires, ses propres ouvrages ainsi que le comportement de ses disciples, de sa dévotion et de la droiture de sa conduite. Au début, ce fut la volonté d'acquérir la science religieuse qui incitait les disciples à demeurer auprès du Cheikh. Mais, influencés très tôt par sa parfaite piété et sa constance qui dominèrent leurs sentiments et maîtrisèrent leurs passions, ils l'aimèrent éperdument et se soumirent totalement à lui. Il les éloigna alors des mauvaises habitudes et les éleva vers l'observance des règles de conduite régissant d'une part les relations entre les individus et les relations entre ceux-ci et Dieu, d'autre part.

[128] Les premiers disciples qui se groupèrent autour de lui.

C'est alors qu'il prit le *wird* kâdirite déjà adopté par ses parents. Ceux-ci reçurent ce *wird* par l'intermédiaire de Samba Toucouleur KA, un cousin de son père qui avait presque le même âge que lui. Samba avait déjà effectué un voyage à la recherche de la science et en avait acquis une bonne part, lorsqu'il entendit parler de cheikh Sidiya, disciple de la famille du cheikh Sidi Al-Moukhtar Al-Kounti (mort en 1811). Alors Dieu l'incita à rendre visite à ces derniers et à s'instruire auprès d'eux. Ainsi se rendit-il auprès de cheikh Sidiya Al-Kabîr (1780-1869) avec qui il resta quelques temps. Puis il rejoignait sa famille à laquelle il porta ledit *wird*.

Il leur parlait souvent de la piété de Cheikh Bamba qu'ils (les parents) reconnurent et dont ils prirent ainsi le *wird*, d'abord de Samba, avant de renouveler leur fidélité au *wird* devant Thierno Ibrahima KANE. Samba Toucouleur était du reste un savant pieux et distingué. Auprès de lui, notre Cheikh apprit les principes élémentaires de la science tel que la *Risala*[129] et, je crois, le Traité de Théologie musulmane d'Al-Sanoussi. J'ignore cependant s'il lui apprit certains principes élémentaires

[129] Il s'agit d'un traité de droit malikite écrit par Abu Zeid al-Kayrawânî (928-998).

de la grammaire. Toujours est-il qu'ils étaient alors au Saloum avec le précité Maba. Notre Cheikh resta au Saloum auprès de son maître Samba un an après le retour au Cayor de son père. Ce dernier le rappela ensuite pour parachever son instruction selon ce que le très savant Cheikh Mbacké BOUSSO et le vieillard Cheikh Mbacké MANE m'ont raconté.

Voilà donc expliquée la raison pour laquelle le Cheikh adopta au début le *wird* Kâdirite. Après vérification *tahkîk* l'apport des kadirites lui sembla insuffisant. Ainsi se rendit-il à Saint-Louis chez Al Haj CAMARA. L'ayant fréquenté sans trouver chez lui ce qu'il désirait, à savoir ce qui pouvait élever sa préoccupation vers les Vérités substantielles et les subtilités de la mystique, il alla dans la famille du cheikh Sidiya. Ce Cheikh était déjà mort et son fils lui avait succédé. Ce dernier, à son tour, mourut très tôt et laissa sa succession à son fils cheikh Sidiya Baba, le dernier. Le Cheikh resta chez eux quelques temps et recueillit ce qu'ils avaient en fait de sciences ainsi que les secrets de leurs livres. Ceci ne put toutefois pas étancher sa soif.

En vérité, s'il avait voulu un simple maître, il se serait contenté de ceux déjà rencontrés, mais il cherchait un vrai guide indiquant Dieu et Son Messager par des paroles, des états, des signes et des actes afin de lui permettre de parvenir à Dieu avec dévouement et conformité à la Sunna du Messager de Dieu (PPSSL). C'est pourquoi il se rendit auprès des maîtres kâdirites dont les sources n'eurent pas étanché sa soif, bien que leur conduite l'eût satisfait.

Par la suite, il chercha satisfaction chez les Tijanites et les Shâdilites. Dans ce but, il rendit visite à Ali Ahmad et aux supérieurs de ces deux voies. Mais leur contribution à l'avancement de son éducation spirituelle ne fut pas plus importante que celle des Kâdirites. Ayant ainsi perdu tout espoir dans les cheikhs contemporains et voyant sa confiance dans les côtés exotériques des *wird* ébranlée, il renouvela son repentir et se tourna vers Dieu avec un cœur repentant et chercha accès auprès de Dieu à l'aide de Son Messager (PPSSL), aide qu'il s'attira par le service et la prière sur le Prophète (PPSSL) conformément à la Sunna et par l'application du Coran avec sa récitation accompagnée de réflexion. Cette rupture avec les cheikhs et cette avance vers Dieu marquèrent le début d'une nouvelle phase dans son repentir : repentir de

l'obéissance passive et de l'attachement aux hommes [les cheikhs] pour imiter exclusivement le Messager de Dieu (PPSSL).

Dieu crée dans certains de Ses serviteurs une affection instinctive de la Vérité et les incite à la recherche des preuves. Quand ils en trouvent, ils les suivent pour en arriver à la Vérité. Les signes de cette arrivée sont la sincérité dans la demande [adressée à Dieu], l'attention dictée par le besoin [de l'Assistance divine] et l'attente de la consolation provenant du Bienveillant Qui est Instruit en Tout. À la base de tout cela, se trouve la foi [comme allusion y est faite dans ces Versets] : « Dieu ouvre à la soumission [la foi] le cœur de celui qu'Il veut diriger » (6/125) et « Dieu dirige le cœur de celui qui croit en Lui » (64/11).

Vous avez ainsi vu le bouleversement qui débuta avec la *Tâ'iyya*[130] et dans lequel les *Masâlik* constituent un intervalle. Pendant la période antérieure à la composition des *Masâlik*, le Cheikh s'occupait de la recherche [de la Vérité] et de la rectification [de ses connaissances] accompagnées d'un désir ardent de se joindre au

[130] La *Tâ'iyya* est un beau poème où le Cheikh fait éloge des mystiques.

Messager de Dieu (PPSSL), d'invocation et d'attachement [à Dieu], tandis que pendant la composition des *Masâlik* le Cheikh était rassuré, mettait les choses dans leurs places et recourait à la Vérité vraie : le Livre Saint et ses implications, à savoir l'obéissance au Messager de Dieu (PPSSL), son soutien, son respect et l'évocation à l'instar du Livre (le Coran) de ses mérites en lui faisant des éloges et en le sanctifiant.

Quant à la *Tâ'iyya*, elle révèle une ascension où les moyens sont abandonnés pour s'attacher à leur Auteur et où les actions sont abandonnées à cause des grâces reçues. Elle (la *Tâ'iyya*) constitua donc une naissance morale où la Bienveillance de Dieu l'entourait et où la présence divine l'élevait sous l'égide de la Meilleure des créatures (que Dieu le salue et le bénisse).

Le *thakkuk*[131] s'accomplit à la fin de l'an 1310 H / 1893 lorsque, grâce à la Providence, il connut les généreux cheikhs par la voie du *wird* et non par l'enseignement des maîtres mystiques, même si les soins et l'appui de ces derniers méritent reconnaissance. C'est pourquoi vous le

[131] *Thakkuk et tahkîk* sont deux termes clés du soufisme ; le premier signifie atteinte à la Vérité et le second sa connaissance.

voyez prêter serment d'affiliation au cheikh Al-Jilâni dans son poème débuté par :

« Ahmad, le très pauvre, l'originaire de Touba,

le Kâdirite par *wird*, dit :

« Louange à Dieu Qui a fait de moi le serviteur

du Pôle honoré et généreux ».

Après quelques vers où il évoque les mérites du Messager de Dieu et prie sur lui (PPSSL), il dit :

« Cela dit, je suis aujourd'hui satisfait

de Dieu en tant que Seigneur digne de louanges

« et de l'Islam en tant que religion et voie

et de Muhammad en tant que Prophète et Messager

« et de Son Livre en tant que guide

et de la Maison[132] en tant que *Kibla* dont je ne me détourne point

[132] La maison de Dieu : la Ka'aba.

« et des croyances de (Imâm) as-Sanoussi, le chérif

en tant que croyances au sujet de notre Seigneur, le Bienveillant

« et de la doctrine juridique de l'Imâm Mâlik

en tant que doctrine empêchant la perdition ».

Cherchant accès auprès de Dieu à l'aide des noms et des surnoms de Al-Djîlî connus chez les adeptes de sa voie mystique, il dit :

« Ô notre Cheikh, Ô notre secours, notre pôle,

notre partie, ou plutôt notre tout et notre amour !

« Me voilà te prêter serment de fidélité aujourd'hui

et me mettre à ton service ; ne me refuse donc pas ta grâce » !

Ces vers contiennent toute louange, toute glorification, toute douceur [dans la prière] et témoignent d'une foi réelle et une recherche de l'Aide de Dieu facilitant l'élévation vers Lui par l'intermédiaire du cheikh Al-Djîlî. Ce qui lui arriva avec ce dernier lui arriva également avec

les cheikhs des autres voies [shâdilite et tijanite]. Avec Al-Djîlî, il était toutefois dans la situation d'un débutant, alors que quand il se convertissait successivement aux deux autres voies, il avait déjà été initié, éclairé et éveillé par le cheikh Al-Djîlî comme il est déjà expliqué. La situation n'était donc pas la même. C'est pourquoi il ne les [les fondateurs du tijanisme et du shâdilisme] citait pas fréquemment et ne fréquentait pas les initiateurs à leurs *wird* comme il l'avait fait avec les cheikhs de la voie du cheikh précité.

La différence est évidente entre le postulant qui n'a pas achevé son initiation et l'initié qui s'est élevé au degré de la *rencontre* [du Prophète] et de l'élévation[133].

Vous voyez que, après l'élévation au service du Prophète et à l'instruction directe auprès de lui (PPSSL), il les [les cheikhs] traite tous sur un pied d'égalité. Il les a tous remerciés et loués. Car chacun eut le mérite de lui avoir servir d'exemple. Ce qui prouve sa reconnaissance envers eux, c'est le respect dont il les entourait ainsi que leurs compagnons depuis le début jusqu'à la fin de ses rapports avec eux. Il n'y a point parmi nous quelqu'un qui

[133] Promotion entreprise par le Prophète.

ne l'ai vu offrir des cadeaux généreux aux envoyés des Kâdirites et vénérer et prodiguer des présents magnifiques aux cheikhs shâdilites comme les Ali Ahmad, Ali Muttâl et les autres. De même, les Tijanites maintenaient de bonnes relations avec lui, et il les honorait beaucoup et vénérait leurs cheikhs comme les cheikhs alavides qui venaient souvent lui rendre visite et qu'il couvrait de ses dons, de sorte que sa renommée se répandit aussi bien parmi leurs jeunes que parmi leurs adultes et que leurs cahiers furent remplis de beaux poèmes de leurs poètes dédiés à lui. J'ai souvent vu également leurs confrères noirs descendre chez lui qui les entourait d'hospitalité et leur préparait des locaux propres où ils accomplissaient leur *wazîfa*. Il se conduisait de même avec les cheikhs réputés pour leur piété qui n'appartenaient pas aux trois [voies]. Il traduisait sa reconnaissance envers eux dans ses rapports avec leurs fils et revivifiait, dans la mesure du possible, leurs écrits et leurs *dhikr*.

Ainsi, quand Dieu exauça ses prières et que le cheikh Al-Djîlî lui transmit directement son *wird*, il ne s'en contenta pas. En effet, son cœur était tellement rempli de l'amour du Messager de Dieu (PPSSL) que seul le

contact direct [avec lui] pouvait l'intéresser. Comment une nouvelle mariée peut-elle céder le lit[134] ?

Sincère, le Cheikh retourna donc à Dieu, à Qui tout retourne ; il retourna à Lui avec pauvreté et dépendance envers Lui afin qu'il le mit en contact avec l'Ami [le Prophète] (PPSSL) sans quoi il ne pouvait plus être tranquille. Comment pouvait-il l'être alors que l'amour s'était infiltré dans ses veines et ses artères et avait produit le même effet que la foi quand sa vivacité domine le cœur. Cette résipiscence, ce retour à Dieu, qui se produisit en l'an 1311 H / 1893 AD, marqua le début d'une nouvelle ère dans sa vie et un nouveau degré dans son repentir réalisé à la Station du repentir.

Dans son poème *(Muqaddamâtul Amdâh - Les Prémices des éloges)* dont les vers débutent par les lettres de l'alphabet arabe, vous lisez qu'il avait cessé d'avoir besoin des créatures pour ne plus avoir besoin que du Créateur et que, au lieu de se servir des moyens [les cheikhs], il avait finalement utilisé le meilleur et le premier moyen, à savoir le Seigneur de l'Existence (PPSSL)

[134] Cette expression veut dire que bien qu'aimant les cheikhs qui lui avaient servi d'exemple, le Cheikh avait désormais donné son cœur au Prophète. Il n'était plus question d'y concéder une place à un autre cheikh.

à qui il a formellement prêté serment, et l'a isolé des autres moyens.

Dans le poème en question, chacun des vers est débuté par une des lettres de l'alphabet arabe. Ainsi dit-il au début :

« Louanges à Dieu, qui grâce à Sa bienveillance,

m'a détourné des innovations et orienté vers les œuvres surérogatoires.

« Je Le remercie (que Son nom soit exalté) d'avoir révélé le Livre

et tracé la Sunna claire et la vérité.

« Je Le remercie d'avoir édicté les obligations personnelles,

les œuvres surérogatoires ainsi que d'autres grâces[135].

« Je demande que Dieu avec l'autorisation de qui le destin

[135] Il considère les prescriptions comme des grâces puisqu'elles les attirent.

se réalise, me pardonne mes fautes précédentes.

« Par un service, je prête serment aujourd'hui au Messager, l'Élu

et demande à Dieu de m'aider à lui rester fidèle.

« Je m'engage devant Dieu à prendre le Livre

tout en servant l'Élu, la porte de la Vérité.

« Le Messager de la miséricorde est le plus digne

de toutes les créatures de mon service rendu en poésie et en prose ».

Ensuite, il dit sur la lettre *bâ* :

« J'ai cru en Dieu et me suis soumis à Lui

en tant que Son esclave ; et je sers mon Prophète.

« J'ai cru en Dieu et au Coran

et c'est grâce au Messager de Dieu que j'ai pris la bonne Voie.

« Mon prestige réside dans mes éloges et mes prières

toujours destinés au Messager de Dieu.

« Grâce à ses éloges, je rattrape tout ce que j'ai manqué

et serais heureux à ma mort.

« Le service du Livre et de hadith

constituera mon héritage et non l'or ».

Puis il se mit à énumérer les nombreux bienfaits [du Prophète] :

« Grâce à Ahmad, l'ami de Dieu,

le feu ne brûla pas [Abraham,] l'ami de Dieu.

« Grâce à lui, l'Interlocuteur de Dieu [Moïse]

échappa à Pharaon et finit par triompher de lui ».

Suivent de nombreux écrits dans ce même beau style. Ainsi dit-il sur la lettre *zây* :

« L'ornement de la terre et du ciel,

l’ornement de ce monde et de l’autre, c’est le Propriétaire de l’étendard[136].

« J’ai orné mon poème de la mention de l’Élu.
Par sa mention, j’espère toute élévation.

« Le lever d’un soleil m’a empêché
de regarder les étoiles et la lune du ciel.

« Son service agréé m’a empêché
de servir les rois en vue d’obtenir récompense.

« Pour [mieux] obéir à l’Éternel
mon temps est désormais consacré à Ahmad ».

Puis, sur la lettre *zhâ* il dit :
« Pour avoir bien saisi le Coran et les hadiths,
j’ai remercié Celui Qui en a ordonné la transmission.

[136] C’est un des surnoms du Prophète.

« Le généreux m'a instruit en Coran et en Sunna et [m'a donné la possibilité de voir la vérité] de mes propres yeux.

« Il m'est évident que la Vérité,
c'est l'attachement au Livre et au Prophète élu.

« Dès aujourd'hui jusqu'au Jour le plus solennel,
je m'appuierai sur Dieu à l'aide de ces deux[137].

« L'injuste envers soi-même est celui qui ne s'attache pas à l'anse solide qui ne se casse pas.

« Je suis demeuré esclave de Dieu et serviteur du Messager depuis l'an 1311 H / 1893 jusque l'an du départ »[138].

Puis il dit sur la lettre *kâf* :
« Le Livre de mon Seigneur est devenu mon compagnon après que l'Élu eût été mon chef ».

[137] Le Livre et le Prophète.
[138] Le départ du Cheikh Ahmadou Bamba pour l'exil eut lieu en 1895.

Cette déclaration laisse-t-elle un doute au sujet du changement survenu dans sa vie grâce à l'intervention du Prophète qui incite les cœurs au plus grand effort qu'un serviteur puisse faire pour se rapprocher de Dieu avec sincérité ?

Puis il dit sur la lettre *quâf* :

« Il a incité mon cœur à louer Ahmad

grâce à qui j'espère guérison de toute maladie.

« Le service est désormais consacré à l'Élu

qui dépasse en valeur tout l'or de la terre ».

Ainsi voyez-vous qu'il ne dépendait plus que de Dieu, le Transcendant, le Très-Haut auprès de Qui il cherchait accès par l'intermédiaire du Messager (PPSSL). En effet, du moment qu'il vit le Prophète (PPSSL), sa lumière éblouissante domina celle des pôles comme il y fait allusion dans le vers précédent où il dit :

« Le lever d'un soleil m'a empêché

de regarder les étoiles et la lune du ciel ».

Cette expression allégorique contient une [pensée] subtile qui réside dans la mention des étoiles avant la lune. Car la plupart des étoiles ont un volume plus grand que celui de la lune et sont plus éloignées de la terre, et la lumière de la plupart d'entre elles est intrinsèque. Du reste, on estimait à 204 000 le nombre des étoiles que certains des anciens avaient pu découvrir. Ce nombre correspond d'ailleurs à celui des Prophètes et des Messagers. Il semble ainsi que par « étoiles » le Cheikh faisait allusion aux Prophètes, car la prophétie est intrinsèque dans le Prophète et non acquis par lui. En plus, les Prophètes sont supérieurs en rang aux pôles représentés ici par la lune ; la lune désigne donc le pôle de toute époque, car l'article « *al* » qui précède indique qu'il s'agit ici d'un générique.

Le fait qu'on ne connaisse qu'une seule lune n'empêche d'ailleurs pas la possibilité d'en imaginer plusieurs. Bien plus, il n'empêche pas l'existence effective d'autres lunes, selon les astronomes. Car lune désigne toute planète intégrée dans le système solaire et tirant sa lumière du soleil, comme il est établi [chez les astronomes]. Cependant, il ne convient pas que nous nous étendions sur ce point parce qu'il est hors de propos. Nous ne l'avons souligné que dans le but de

montrer certaines subtilités contenues dans les écrits du Cheikh et dans ses connaissances très étendues dont les écrits ne révèlent qu'une infime partie.

La lumière des Saintes dérive de celle du Prophète (PPSSL). Par soleil, le Cheikh désigne ce dernier dans son apparition dans ce monde depuis qu'il a été envoyé pour clôturer [le cycle] des Messagers de Dieu, et demeurer utile aux serviteurs pour le reste du temps. Il a dit un soleil avec l'article indéfini pour révéler qu'il y a un soleil caché qui est la réalité du Prophète (PPSSL) dont émane la lumière de tout Ange, Prophète ou Saint. Combien est Transcendant Celui Qui instruit celui d'entre Ses serviteurs qui Lui plaît et l'assiste à [mériter] Son Agrément !

La situation du Cheikh a donc changé. Car, auparavant il s'était tourné vers les cheikhs, tandis que maintenant, il s'est consacré à la science et aux savants dans l'intention de revivifier la science et d'honorer les savants tout en réservant aux cheikhs des Voies mystiques les honneurs, le respect et l'assistance dans la limite du devoir de s'aimer réciproquement et de se rendre visite pour plaire à Dieu, comme il est dit dans le hadith : « Mon amour est

inscrit au profit de ceux qui s'aiment réciproquement et se rendent visite pour Me plaire ». À cela s'ajoute le droit reconnu à l'adepte eu égard à la cause à laquelle il adhère.

À ce propos, le cheikh Zarrûk dit : « Pour l'adepte mystique, l'affiliation à une Voie implique l'importance de la Voie et, partant, celle de l'ultime objectif auquel elle est censé mener. C'est pourquoi, pour plaire à Dieu, il est nécessaire de respecter tout adepte, quelle que soit la façon dont il exprime son affiliation, à condition toutefois qu'il ne commette pas de fautes susceptibles de le discréditer comme la désobéissance à la Loi. [Au cas où il commettait une telle faute], on tiendrait toujours compte de son affiliation à une Voie, mais on le jugerait tout de même en tant que désobéissant ».

Un jour on vit l'Imâm Al-Djunayd (mort en 910) utiliser le chapelet. On lui dit alors : « Ne pouvez-vous pas vous passer de celui-ci ? - C'est un chemin par lequel je suis parvenu à mon Seigneur. [Pour cela], je ne voudrais pas m'en séparer », répondit-il. Le chapelet n'est évidemment pas un chemin, mais un des instruments [du voyage], un des moyens permettant de l'effectuer

normalement. C'est pourquoi le chapelet doit être conservé pieusement.

D'autre part, [avant le bouleversement dont il est question plus haut], l'éducation spirituelle du Cheikh était réalisée grâce à l'utilisation des *wird*. Mais désormais elle s'accomplissait par l'exécution des préceptes de l'Islam, par la perpétuation du *dhikr* et par le souvenir [de la conduite des Mystiques ou des promesses de la Vie future]. Elle était donc consécutive [aux actes de dévotion] après leur avoir été simultanée. De même, le Cheikh va de la composition d'ouvrages visant la rectification [de la conduite] grâce à des réalités profondes tirées des sciences religieuses et grâce à l'acquisition des belles qualités [mystiques]. Ainsi, en plus de l'acquisition des sciences religieuses traditionnelles, il restaura l'échelle du *sulûk* destinée à l'usage de celui qui aspire à une vie mystique. De même sa conduite avec ses contemporains qui avait été marquée par la complaisance et la tolérance, était désormais marquée par la franchise dans la Vérité, qui allait jusqu'à la rupture que la Loi lui imposait. Il se conformait à la Loi dans ses rapports avec tous ; il aimait et détestait selon les préceptes de la Loi.

Au cours de cette période[139], Madiakhaté KALA, le cadi du (Damel du) Cayor, le plus illustre de ses érudits, qui fut instruit de toutes les disciplines [de la science religieuse] notamment de la mystique, envoya au Cheikh Ahmadou Bamba Abdallah NIANE, son intelligent, bienveillant et lucide disciple pour régler une affaire étrangère à la Religion. Après lui avoir donné ce qu'il pouvait lui donner, et expliqué au cours d'un bref entretien la raison de son refus d'aborder les questions que ses occupations ne lui permettaient pas de résoudre, il l'a renvoyé. L'envoyé de Madiakhaté KALA m'a raconté qu'il était bien obligé d'attendre longtemps devant la porte du Cheikh, ce qu'il n'avait jamais fait ni avec des savants comme son envoyeur Madiakhaté ni avec des Damels du Cayor et du Baol. « Quand je l'ai rencontré, dit-il, il ne m'a pas accueilli aussi gracieusement que je m'y attendais. De surcroît, quand je lui ai expliqué ma mission il m'a renvoyé séance tenante… Ce comportement m'a tellement déplu qu'il a pu s'en apercevoir. C'est pourquoi il m'a dit : "Ne sois pas troublé par ce qui s'est passé et ne crains pas trop Madiakhaté KALA pour pouvoir transmettre ma réponse. Que tes paroles, ton amour et

[139] La période qui marqua son attachement exclusif à la vie mystique et son option de l'éducation spirituelle selon les méthodes préconisées par les mystiques. Cette période s'étend de 1884 à la mort du Cheikh en 1927.

ta haine soient uniquement en Dieu et pour Dieu. Cela t'évitera la colère de ton envoyeur. S'il te méprisait ou te désavouait, cela ne te nuirait point. Ma retraite et mon manque de temps n'ont pour motif que ma préoccupation qui est plus importante que les choses de ce monde. Bien plus, il n'y a aucune commune mesure entre elle et ces choses". Alors quelque chose m'a pénétré et tranquillisé ».

Il rejoignit son cheikh par la suite. Sans doute ce dernier voulait-il comprendre les préoccupations profondes du Cheikh et saisir le degré de sa détermination et le domaine vers lequel il tendit. C'est d'ailleurs pourquoi il lui envoya ce vers :

« Il convient de pleurer les seigneurs défunts

que la terre pleure ainsi que les cieux ».

Le Cheikh cite ce vers au début de sa *tâ'iyya* que j'ai souvent citée pour souligner sa conduite, sa façon d'agir afin qu'on sache s'il était de ceux qui aimaient les Gens (les Mystiques) et n'avaient pas pu les joindre, mais qui - grâce à leur accompagnement spirituels des Gens (qui est un haut rang atteint grâce à cet amour) - recevaient la miséricorde, ou s'il était des combattants coupés [de

leurs troupes] qui, tous décidés suivent les traces des cavaliers[140] afin de les joindre où qu'ils soient. Quel que soit le groupe dans lequel on le place, il est heureux. La hauteur de ses préoccupations, sa rigueur et son exécution de ses devoirs de serviteur nous permettent cependant de croire qu'il n'avait jamais cessé de poursuivre les cavaliers et ne s'était jamais contenté de l'amour des Mystiques. Certes, l'accompagnement spirituel créé par l'amour qui n'est pas soutenu par l'exécution de tous les devoirs est à lui seul une grande faveur et une grande chance. Mais celui qui est sincère dans son amour [pour les Gens] et son obéissance à la Loi formelle, et accomplit tous ses devoirs, celui-là a une faveur plus grande et une chance meilleure. Tout cela est réalisé grâce à l'Assistance et la Faveur de Dieu Très-Haut. Celui qui ajoute à son accompagnement spirituel des Gens un effort constant pour les joindre, dépasse celui qui se contente de cet accompagnement en ceci que Dieu lui a promis de l'aider à parvenir à son objectif. Il est en plus loué dans le Coran où Dieu Très-Haut dit : « Quant aux croyants dont les enfants ont embrassé la foi, Nous les réunirons avec leur postérité » (52/21), et « Si vous aidez Dieu, Il vous secourra » (47/7) et dit : « Dieu préfère ceux qui combattent avec leurs biens et leurs personnes

[140] Les mystiques.

à ceux qui s'abstiennent de combattre. Dieu a promis à tous d'excellentes choses » (4/95). Il accorde ainsi la réussite à celui qui suit [les prédécesseurs] avec foi.

La foi consiste selon la majorité des docteurs de la Loi en des paroles et des actions. Cette opinion est soutenue par une hadîth authentique du Prophète (PPSSL) où il dit : « La foi consiste en soixante et quelques ou soixante-dix et quelques parties. La plus importante en est : "Il n'y a point de Dieu que Dieu" et la moins importante est le fait d'éloigner un obstacle d'un chemin ». Les explications du Législateur (PPSSL) nous apprennent également que la foi consiste en des paroles et des actions. Parmi ces explications on trouve ce hadith : « La pudeur fait partie de la foi ». À propos de ce hadith, l'auteur des *Mawahîd* dit : « Al-Kâdi Iyâd dit : "Bien que la pudeur soit instinctive, on la considère comme une partie de la foi, car sa bonne utilisation requiert effort et connaissance" ». Al-Kurtubi, lui, dit : « C'est la pudeur acquise par l'habitude que la loi a intégré dans la foi et la pudeur naturelle ».

Mais pourquoi la pudeur ne serait-elle pas complémentaire à la foi de sorte que la foi parfaite

requiert que le croyant ait honte que Dieu le voie dans la désobéissance et que le pudique reste pudique à travers tous les degrés de sa foi grâce à l'approfondissement de sa connaissance [de Dieu] ? Cependant, rien n'empêche que la pudeur soit une habitude volontairement acquise. Al-Kurtubi dit : « La pudeur naturelle facilite l'acquisition des habitudes conformes à la pudeur [recommandée] ». D'autre part, le caractère peut être acquis. Ce *takkalluk* ou amélioration de son propre caractère est nécessaire pour un postulant. Cela est expliqué par notre seigneur Anas[141], (DSSL) dans ce hadith authentique où un homme interrogea le Prophète au sujet de l'Heure[142].

« Qu'as-tu préparé pour elle » ? lui dit le Prophète. - Rien, sinon mon amour de Dieu et de Son Messager. - Tu seras avec ceux que tu aimes », reprit le Prophète.

Après avoir rapporté ce hadith, Anas dit : « Quant à moi, j'aime le Prophète (PPSSL) ainsi qu'Abu Bakr, Omar et Outhmâne et espère que je serai en leur compagnie, même si je n'ai pas accompli des œuvres pareilles aux leurs ».

[141] Il s'agit d'Anas Ibn Malik, un des plus célèbres Compagnons du Prophète. Il mourut en l'an 92 de l'Hégire (l'an 710 de l'ère chrétienne).
[142] L'heure de la fin du monde.

Nous savons que l'accompagnement a différents degrés, qui sont d'ailleurs tous bons. Cependant l'Accompagnement de Dieu Très-Haut de l'ensemble des créatures diffère de Son Accompagnement des croyants, et Son Accompagnement de l'ensemble des croyants diffère de Son Accompagnement des privilégiés. À ce propos, Dieu dit : « Il est avec vous où que vous soyez » (57/4) et « Il n'y a pas d'entretien entre trois où Il ne soit pas le quatrième » (58/7) et « Dieu est avec ceux qui sont patients » (2/153) et « Dieu est avec ceux qui Le craignent » (2/194) et « Dieu est avec ceux qui font le bien » (29/69). Ceci indique que chacun bénéficie d'un Accompagnement digne de son rang. L'ensemble des Compagnons du Prophète dépassent en mérite tous les autres. De même l'élite de chaque groupe ou catégorie bénéficie d'un Accompagnement particulier…

D'autre part, comme Madiakhaté KALA avait compris la tendance mystique de notre Cheikh (DSSL), il voulait sonder son intérieur. Pour ce faire, il lui lança ce vers isolé qui fut comme une étincelle qui alluma dans son cœur un feu qui avait failli éclater spontanément. C'est pourquoi le Cheikh (DSSL) s'étendit longuement dans ce poème sur

la description des « Gens » qu'il accompagnait d'un accompagnement total parce qu'aussi ésotérique qu'exotérique. En d'autres termes, le Cheikh ne faisait que décrire sa propre personne, ses frères en la foi et ses disciples, qui étaient alors avec lui à Touba en l'an 1311 H (1893 de l'ère chrétienne) après son attachement définitif à l'Élu, le Messager (PPSSL). Bien que dans ce poème il parlât des « gens ayant précédé », l'on pourrait dire à juste raison d'ailleurs qu'il faisait allusion par-là à sa propre personne. Cela dit, ce que j'écris n'est pas basé sur des informations fournies par lui mais sur le résultat de ma méditation de ses états et de sa conduite avec ses disciples à cette époque, états et conduite aussi riches en enseignements que ses livres.

Combien est beau ce qu'il dit dans ce vers situé au début du poème :

« En les pleurant j'espère obtenir demain

l'Agrément de Celui en qui ils se sont anéantis pour Ses [grâces] délicieuses ».

Peut-on croire qu'il espérait l'Agrément de Dieu pour le seul fait de pleurer [les seigneurs défunts] alors même qu'il était en mesure d'accomplir des œuvres pareilles

aux leurs ? Loin de lui cette attitude ! En effet, il n'a employé le mot « pleurer » que pour paraphraser Madiakhaté.

Par ailleurs, ce qu'il a écrit lui avait été inspiré par un sentiment jaillissant des profondeurs d'une âme éclairée d'une clarté scintillante émanant de la lumière de la prophétie…

Hamzatou DIAKHATÉ, un des scribes du Cheikh, m'a raconté que ce dernier lui avait dit que pendant le mois de Ramadan où ce poème fut rédigé, il vit pour la première fois le Messager de Dieu (PPSSL) derrière un voile transparent. Je pense que ce fut à l'origine de son penchant pour le Prophète (PPSSL), sa tendance vers lui, son anéantissement en lui et son dévouement à son service.

Ce fut pour entourer notre Cheikh de Sa Providence que Dieu lui montra le Prophète (PPSSL) derrière un voile transparent. Cette vision eut, du reste, pour objectif de renforcer l'amour du Cheikh [pour le Prophète]. Car l'amour se renforce davantage avec la présence de l'objet aimé qu'en son absence, même si l'on croit fermement à

son existence, la certitude physique étant supérieure à la certitude médiate.

D'après l'auteur de la *Risala*[143], Kâsim Al-Jâr'i avait dit en substance qu'un homme disait dans ses invocations : « Mon Dieu, Tu as assouvi les besoins de tous sauf moi », et quand on lui demanda pourquoi il se contentait de cette formule, il répondit qu'il était allé à la guerre sainte en compagnie de six personnes venant de pays différents et qu'elles furent toutes tuées après chacune d'elles eût vu descendre du ciel une jeune fille portant un mouchoir pour y envelopper son âme, et vu les portes du ciel ouvertes, et que lui seul échappa à la mort de sorte que la jeune fille aux yeux qui l'attendait referma ses portes en lui disant : « Ô Infortuné ! Qu'est-ce qui t'as manqué » ? Ensuite, l'homme dit : « Ainsi regrettais-je, Ô mon frère, ce qui m'a manqué ».

Commentant cette histoire, Kâsim Al-Jâr'i dit : « Je pense qu'il était le meilleur de ses Compagnons, car il vit le sort qu'ils subirent et œuvra après eux avec un désir renforcé d'obtenir [les meilleures récompenses] ».

[143] Il s'agit de Al-Kushayrî (mort en 1077)

Il était ainsi absolument impossible d'exprimer l'état [spirituel] ou de décrire l'effort du postulant voué à la recherche de Dieu quand il s'approche [de son objectif] et perçoit l'objet de sa recherche à travers un voile transparent.

Une des premières manifestations de l'Assistance divine accordée à notre Cheikh fut ce geste de Bienveillance et son aboutissement, à savoir le fait de lui montrer le Prophète d'abord derrière un voile puis sans voile. Quand celui-ci fut levé, il fut, d'un saut étrange provoqué par un motif étrange, plongé dans la lumière sainte du Prophète (PPSSL). « Dieu accorde en particulier Sa miséricorde à qui Il veut » (2/105).

Le Cheikh pratiqua les *wird* [shâdilites et tijanites]. Mais les utilisa-t-il après ou avant l'instruction directe auprès du Prophète ? S'il les pratiquait après la rencontre du Prophète, on serait tenté de se demander pourquoi eut-il besoin des moyens après avoir atteint la fin. S'il les pratiquait avant cette rencontre, on se demanderait également s'il avait abandonné le *wird* kâdirite puisque c'est grâce à ce wird qu'il fut éveillé et éclairé. S'il l'avait abandonné, il l'aurait nécessairement repris [car nous

l'avons vu plus haut prêter serment à Al-Djîlî en 1310 H/1893. Or la vision du Prophète eut lieu au Ramadan de l'an 1311 H/1894].

Il semble qu'il y ait une contradiction entre la date de ces deux poèmes[144] et le temps que le Cheikh affirme avoir pratiqué les *wird.* C'est pourquoi je vous ai expliqué qu'il prit le *wird* kâdirite en tant que débutant en [mystique] et les autres après avoir été éclairé et éveillé[145].

En face des maîtres, le Cheikh ne se trouvait pas toujours dans la même situation. Au début, sa bonne opinion des cheikhs [les maîtres] et sa confiance en eux l'incitaient à se contenter de leur enseignement et de respecter les conditions d'admission dans les rangs de leurs disciples. Ce qui est tout conforme à la conduite habituelle des disciples avec leurs cheikhs auxquels ils font beaucoup des éloges et qu'ils mettent au-dessus de

[144] C'est le poème où il prête serment à Al-Djîlî qui date de 1310 H et la *Tâ'iyya* écrite en 1311 H.

[145] La contradiction consiste en ceci que nous savons, comme le précise l'auteur, que le Cheikh fut d'abord initié au wird shâdilite qu'il pratiqua environ huit ans puis au wird tijanite qu'il pratiqua également huit ans. À côté de ces faits confirmés par le Cheikh lui-même, on le voit prêter serment de fidélité à Al-Djîlî en l'an 1310 H / 1893, c'est-à-dire un an avant la rencontre du Prophète qui le dispensa des wird. Pour démontrer que la contradiction n'est pas apparente, l'auteur affirme que le Cheikh fut d'abord successivement initié aux dits wird par des maîtres adeptes des différentes confréries. Ensuite, le Cheikh rencontra chacun des fondateurs des confréries susmentionnées et reçut directement de lui son propre wird. C'est à la suite de cette rencontre avec les fondateurs qu'eut lieu sa rencontre avec le Prophète.

toutes les autres conformément aux célèbres conditions imposées aux postulants ! Mais à la fin, après la connaissance de la source originale, il n'adoptait les *wird* que par approbation et parce qu'il y vit félicité et secret.

La pratique des *wird* [outre le *wird* kâdirite] fut donc un acte de dévotion servant à combler les heures creuses séparant les heures des obligations rituelles et les œuvres surérogatoires. Ainsi ne pratiquait-il les *wird* des initiateurs que par respect des règles de conduite mystique. C'est par le même souci qu'il pratiquait les *wird* même après l'instruction directe auprès du Prophète (PPSSL) et le dévouement à son service. Du reste, cette pratique faisait partie de ce service, parce qu'elle était dans l'ensemble une revivification de la Sunna du Prophète, même si les conditions, les formules et les définitions diffèrent d'un auteur de *wird* à un autre. Ajoutez à cela la félicité que cette pratique procure [au croyant] du fait qu'elle implique, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, l'observance de la tradition du Prophète (PPSSL) à qui Dieu Très-Haut dit : « …Dirige-toi d'après leur [les Prophètes précédents] direction » (6/90).

L’adoption des *wird* autre que celui des kâdirite eut donc lieu avec l’heure de la prestation de serment évoqué dans le poème. Mais l’initiation du Cheikh au dit *wird* précéda leur pratique, car leur utilisation en même temps que le premier aurait provoqué la dispersion. C’est pourquoi il utilisa le *wird* kâdirite uniquement jusqu’à ce qu’il parvînt à son objectif. Ensuite, il pratiqua les autres *wird* successivement comme un acte de dévotion et pour remplir les conditions [de la conduite mystique] et pour réaliser ses vœux. La pratique de ces *wird* fut donc pareille à l’accomplissement des œuvres surérogatoires que l’on impose volontairement et qui ne sont pas nécessaires à l’éducation spirituelle. Il continua à pratiquer ces *wird* jusqu’à ce qu’il s’acquittât de ses devoirs à l’égard de leurs auteurs, qu’il rencontra par la suite et qui reconnurent son droit [à l’indépendance] ou lui recommandèrent cette indépendance. Ensuite, le Messager de Dieu (PPSSL) le leur arracha et lui désigna le Coran en tant que *wird* éternel et les actes préconisés par l’Islam en tant que nourriture [spirituelle] inépuisable. À ce propos, le Cheikh (DSSL) dit :

« Son Livre sacré est devenu mon *wird*

et Il a chassé mes ennemis de moi ».

Ensuite, le Prophète (PPSSL) lui transmit personnellement les *wird*. Alors il conquit le sommet des vertus et parvint [à son objectif] et s'y attacha définitivement grâce à un effort consenti avec véracité et détermination…

Mouhammad FALL, fils de Aynayn (que Dieu ait pitié d'eux), un des chantres du Cheikh, dit de lui à juste raison :

« Ayant vu qu'il était difficile d'atteindre la gloire

et que les hommes étaient trop faibles pour l'acquérir,

« il attacha le bât sur la bosse de son chameau

qui se mit à courir à grande violence [vers la gloire][146].

« La détermination elle-même s'aperçut qu'il était un homme

que les difficultés ne détournaient pas de son objectif.

[146] C'est une expression allégorique qui signifie qu'il recueillit toutes ses forces pour accéder à l'illustration. Les poètes maures, à l'instar des poètes classiques, utilisaient très fréquemment ces expressions métaphoriques connues dans la philologie arabe sous le nom de *istiaara* ou emprunt. Le poète veut parler de l'effort mystique du Cheikh et de son aboutissement.

« Ayant abandonné le sommeil et trouvant du plaisir dans l’insomnie,

il s’imposait patience tout en invoquant [Dieu].

« La marche rapide de sa monture qui traversait les déserts

le rapprochait davantage de la gloire.

« Elle (la monture) poursuivait sa marche jusqu’aux portes de la gloire bien élevée, qui, depuis longtemps, étaient demeurées fermées devant les créatures.

« Sa main força alors les portes de la gloire

de sorte à laisser leurs battants sans verrous ni cadenas.

« Il soumit la gloire et s’empara d’elle

malgré les jaloux ruinés par l’envie ».

Voici un poème qui éclaire parfaitement sa conduite et fait connaître son Guide et compagnon dans son voyage vers Dieu et le résultat des nombreux services qu’il

rendait à Dieu et à Son Messager (PPSSL), services qui consistaient en l'application du Livre et de la Sunna et en la pratique des *wird.* Le poème montre également que le Cheikh ne méconnut pas les droits des maîtres spirituels au terme du voyage qui le conduisit, grâce à l'application du Livre et de la Sunna et sans aucun autre intermédiaire, à Dieu et à Son Messager (PPSSL). Pour en obtenir félicité, je termine ce chapitre par ce poème appelé « *Le Repentir Sincère* » dont chaque vers débute par une des lettres de la formule « Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ». Voici le poème :

1 « J'ai fondé mon obéissance [à Dieu] sur l'observance
[des préceptes de la religion] :

2 Grâce à l'application du Livre et de hadith,
j'ai saisi, en demeurant pieux, les armes de Satan.

3 « M'étant repenti [de mes fautes] pour Lui plaire,
je me suis éloigné par Sa grâce de toute innovation.

4 « Louanges à Dieu, le Très Honoré, le Beau,
pour les bienfaits dont Il m'a comblé

5 « Je Lui devais toujours le remerciement.
Combien est généreux ce Donateur Généreux !

6 « Pour complaire au Très Majestueux,
je demeurais au service du Prophète.

7 « Cela dit, je remets pour toujours mes affaires
dans Ses mains, et me repens de [tous] mes péchés.

8 « Dieu est mon Seigneur, la voie de l'Islam ma Religion
et la Meilleure des créatures mon guide.

9 « Je suis satisfait de l'Islam en tant que religion éternelle
et de Muhammad en tant que Prophète et Messager.

10 « Je suis satisfait du Coran en tant que compagnon.
Par le Coran j'adorerai le Majestueux jusqu'à la mort.

11 « Le Généreux m’a favorisé du Livre,

de Son Messager et des pôles.

12 « Mes maîtres spirituels sont : notre seigneur Al-Jîlânî

ainsi que Al-Shâdilî et Al-Tijânî.

13 « Mes maîtres en *fikh* sont : Mâlik, le très illustre

ainsi que Shàfi’i, Al-Hanâfi et Al-Hanbâli.

14 « Le samedi et le dimanche (?), j’ai rejeté [tout ce qui déplaît à Dieu]

en prêtant serment de fidélité à Dieu, l’Unique.

15 « Et en servant l’Élu, l’accès à la bonne Voie,

je demande au Clément pitié et agrément.

16 « Ô mon Seigneur, pardonne mon péché et cache mon défaut ;

protège-moi contre tout danger pour l’honneur de l’Élu ;

17 « pour le grand honneur de l’Élu, je demande à mon Seigneur

un pardon qui me dispense de toute interrogation [au Jour dernier] ;

18 « grâce à lui [l’Élu], protège-moi ici-bas et dans l’Au-delà,

contre tout ce qui déplaît, Ô Créateur !

19 « Ma certitude me protège dès aujourd’hui jusqu’à la mort

contre tout acte qui entraîne le blâme ;

20 « aide-moi à préserver dans la droiture et bénis

le Prophète qui fait parvenir [à Dieu] celui qui se contente de lui ».

Ainsi nous explique-t-il que, à cette époque, tout éclairé, il jetait les bases de sa [nouvelle] conduite fondée sur la crainte [de Dieu] qui consiste, selon les explications du Livre et des hadith admises par consensus [des

ulémas], dans l'obéissance [à Dieu] et dans l'abstention [de Ses Interdictions], et s'appuya sur la *takwâ* (crainte de Dieu) dont il tirait sa force et par quoi il dominait [ses ennemis]. C'est à ce propos qu'il dit : « Grâce à l'application du Livre et de hadith, j'ai saisi, etc. » [Il vous explique également] qu'il remerciait Dieu en énumérant Ses Bienfaits et en Le louant.

Ces Bienfaits sont : les vérités de l'Islam, la lumière de la prophétie, les secrets du Coran et sa douceur que Dieu lui avait transmise. C'est pourquoi il était satisfait de Dieu en tant que Seigneur, de Muhammad en tant que Prophète et du Coran en tant que compagnon et guide.

Sachant qu'on est reconnaissant envers Dieu que quand on l'est envers les hommes, il se tourne ensuite vers ceux à qui il devait reconnaissance et dit ainsi : « Mes maîtres sont : notre seigneur Al-Jilâni, etc. (Cf. les deux vers 12 et 13). En effet, les moyens (les maîtres) ont, aux yeux des hommes raisonnables, un droit [à respecter].

Dans le dernier vers du poème, il fait allusion à sa décision finale en disant : « Bénis le Prophète qui fait parvenir [à Dieu] celui qui se contente de lui ». Ainsi

arriva-t-il [à Dieu] sans d'autres intermédiaires que le Prophète. Il lui arrivait de déclarer son indépendance à l'égard des cheikhs et à certains individus curieux et zélés. Tel fut le cas de Ahmad, un disciple du cheikh Sidiya Al-Kabîr, qui était l'imâm de leur mosquée et le précepteur de leurs enfants à l'époque du dernier cheikh quand notre Cheikh (DSSL), exilé en Mauritanie par les autorités coloniales, séjournait et se déplaçait avec cheikh Sidiya à qui ils (les colonisateurs) l'avaient confié à cause de leur conscience des rapports entre les deux hommes, rapports qui selon eux et selon beaucoup d'autres, impliquaient un dépendance spirituelle de la part du Cheikh. Un jour la famille du cheikh Sidiya voulut se déplacer d'un endroit à un autre pour mieux entretenir leur bétail. Notre Cheikh (DSSL) désapprouvant ce déplacement, s'attarda à les rejoindre au point que cheikh Sidiya lui envoya plusieurs messagers pour le convoquer. Après avoir longtemps attendu le Cheikh, un des messagers, en l'occurrence ledit Ahmad, lui dit : « Ô Cheikh ! Nous vous demandons - puisque vous êtes plus instruits que nous - s'il convient que les adeptes se conduisent ainsi à l'égard de leurs cheikhs ». Il voulait par-là insinuer que le Cheikh Bamba désobéissait à cheikh Sidiya, son cheikh, selon Ahmad. Notre Cheikh (DSSL) lui dit : « La réponse te parviendra, s'il plaît à Dieu Très-Haut ». Ensuite, il écrit à cheikh Sidiya

un message contenant ce qui suit : « Je ne suis pas votre disciple - vous le savez bien - car il m'est interdit de m'attacher à personne sur terre. Cela n'est point par mépris ou sous-estimation des cheikhs, mais parce que le Messager de Dieu (PPSSL) s'est tourné vers moi, pour m'éduquer et me promouvoir, et il m'est interdit de me détourner de lui (PPSSL) ». Quand ce message leur parvint, il les éclaircit, détruisit la prétention née de l'ignorance, et renforça l'amitié sincère qui, par la Grâce de Dieu et par Sa Pitié, était nouée entre les deux hommes pour plaire à Dieu et à Son Messager…

Retenons ici notre plume afin de ne pas vous ennuyer en vous exposant les signes de la continuité de son repentir depuis son réveil et le début de sa vocation mystique et au stade du « dévoilement » et de la « présence »[147] au moment de sa vénération de Dieu mêlée de crainte et au moment de ses entretiens secrets avec Dieu effectués après son arrivée à la Station la plus rapprochée [de Dieu], dont les Messagers eux-mêmes (PPSSE) ne peuvent pas atteindre les limites. À propos [de cette Station] Dieu Très-Haut dit : « Il ne montre à personne le secret de Son mystère, sauf à celui qu'Il agrée

[147] Dévoilement de Connaissances émanant directement de Dieu, et présence spirituelle avec Lui.

comme Messager » (72/26 - 27) et dit : « Dis : mon Seigneur ! Accrois ma connaissance » (20/114).

C'est pour l'entourer de Ses Soins que Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni lui avait inspiré le repentir. Ce n'était donc pas pour expier un crime ou un péché. Le regard des privilégiés est tourné non pas vers ce qui efface le péché, mais plutôt vers ce qui entraîne la perfection. Le *makâm* des privilégiés est le parfait dévouement et leur *hâl* la poursuite de l'acquisition des sciences. Que Dieu soit satisfait d'eux tous comme ils sont satisfaits de Lui, et qu'Il nous les rende utiles. Amen !

Voilà une partie de ce que nous voulions dire sur son repentir qui fut un de ses premiers actes de dévotion, et sur l'explication de certains détails de ce repentir afin de vous informer. Mais comme le repentir englobe toutes les œuvres de l'homme depuis leur début jusqu'à leur fin, et comme il est une étape par laquelle passe aussi bien le postulant débutant que l'initié bien rassuré, il ne faut pas espérer pouvoir franchir toutes les phases et les dépasser. Du reste, les obstacles de cette étape ont des degrés supérieurs les uns aux autres, comme déjà expliqué. Dans cet ouvrage, nous avons d'ailleurs abordé

beaucoup de ces degrés, parfois en termes généraux, parfois de manière détaillée.

Nous allons poursuivre notre analyse de la conduite du Cheikh (DSSL) à travers les autres étapes comme nous venons de le faire dans la Station du repentir. Celle-ci, d'ailleurs, a des degrés situés dans les autres étapes où nous les découvrirons, s'il plaît à Dieu Très-Haut. Nous y ferons allusion également çà et là dans cet exposé. Car chaque étape constitue une base pour celle qui la suit de sorte qu'il y a interférence et complémentarité entre les étapes. Le serviteur qui les franchit toutes atteint le sommet de la perfection humaine. L'expression « stade suprême », qui indique cette perfection, suppose le franchissement des étapes qui y conduisent.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA PATIENCE DU CHEIKH

Le Cheikh (DSSL) était patient et reconnaissant, la patience et la reconnaissance étant liées parce que complémentaires. Abu Tâlib Al-Makki (DSSL) dit : « Dieu, le Puissant, le Majestueux a fait des hommes patients les guides de ceux qui Le craignent et réalisé la promesse qu'Il leur avait faite. À ce propos, Il dit : « Nous avons suscité parmi [les fils d'Israël] des chefs qui dirigent [les autres] sur Notre ordre parce qu'ils étaient patients » (32/24). Il dit également à propos de la patience : « Ainsi s'accomplit la très belle promesse de ton Seigneur envers les fils d'Israël parce qu'ils ont été patients » (7/137). Après de longs propos, Abu Tâlib dit : « La patience[148], c'est empêcher son âme charnelle de se livrer à ses passions, l'astreindre à l'effort nécessaire pour jouir de l'Agrément de son Seigneur, l'empêcher de se soustraire à l'obéissance [à Dieu], la maintenir dans l'obéissance, la préserver de l'avidité qui constitue une impolitesse à l'égard du Seigneur Transcendant et lui imposer la bonne conduite dans ses rapports avec les autres. La patience a d'autres significations telles que l'éloignement des vices provenant de la passion, et la persévérance dans le service du Seigneur. De même, fait partie de la patience le fait de s'éloigner de certaines choses, dont l'effort ascétique nécessite de se détourner et de purifier son

[148] En substance, la patience, c'est la persévérance dans l'obéissance et dans l'abstention des interdits.

cœur, comme les mauvaises pensées dictées par la passion, les tentations des ennemis[149] et le clinquant de la vie mondaine. La patience implique la préservation de l'âme charnelle et des membres de commettre, et à plus forte raison de perpétuer, les vices. Elle implique également d'imposer la vérité à l'âme et d'y accoutumer sa langue, son cœur et son corps ». Plus loin, il dit : « La patience implique l'immobilisation de l'âme dans l'adoration du Créateur Transcendant et Très-Haut, la tranquillité d'esprit et le contentement de son sort. Elle implique aussi d'éviter les préjudices aux autres créatures ». Plus loin il dit : « …[elle implique enfin] la tolérance des préjudices provenant des créatures, la constance dans les actes de bienfaisance, l'abstention de l'agression, la bonne utilisation des Bienfaits [de Dieu], la tolérance des maux tout en se confiant à Dieu, la persévérance dans l'application des Règlements [divins], la fermeté devant les conséquences bonnes ou mauvaises de ses actes et la constance dans l'effort visant à se rapprocher davantage de Dieu. Ceci constitue le sommet de la patience »…

Dans la *Risala*, Al-Kushayri dit : « …ensuite, il y a différentes sortes de patience : la persévérance du serviteur dans son effort et sa fermeté devant ce qui lui

[149] C'est-à-dire l'âme charnelle, Satan et la vie mondaine.

arrive indépendamment de sa volonté. La première sorte de patience se manifeste sous deux formes : d'abord la persévérance dans l'exécution des ordres de Dieu Très-Haut, ensuite l'abstention de Ses interdits. Quant à la fermeté[150] du serviteur [devant les accidents], c'est sa tolérance de ce qui lui arrive conséquemment aux sentences de Dieu ». Ceci développe une partie des propos d'Abu Tâlib et en résume une autre partie.

Dans le *Kût*, Abu Tâlib dit : « Il nous est rapporté d'Ibn Abbas (DSSE) que la patience se manifeste sous trois formes : persévérance dans l'exécution des obligations prescrites par Dieu, abstention des interdits de Dieu Très-Haut et la fermeté dans les épreuves surtout à leur début ». Des propos semblables sont contenus dans *Al-Ihya*. Mais le *Kût* vous dispense souvent de la lecture des autres ouvrages. Cependant, celui qui veut acquérir des connaissances plus exhaustives doit se référer à *Al-Ihya* qui constitue la suprême source.

Pour résumer, tout ce qui vient d'être cité comme faisant partie de la patience revient à deux choses : ce qui

[150] C'est un résumé des propos d'Al-Ghazâli partiellement cités. Dans la vie, l'homme est éternellement confronté à deux choses : le malheur et le bonheur. La patience dans le premier consiste dans la reconnaissance envers Dieu et dans le second en la constance.

convient à notre nature et ce qui ne lui convient pas. Al-Ghazâli avait dit à ce propos : « La première chose, c'est ce que l'on aime tel que la santé, la sécurité, l'argent, le prestige, un clan nombreux, des moyens efficaces, des partisans et des sympathisants nombreux ainsi que tous les plaisirs de la vie. Combien est grand le besoin du serviteur d'être ferme devant [la tentation de] ces choses. En effet, s'il n'empêche pas son âme charnelle de se livrer ou de pencher aux plaisirs même licites, il sera entraîné vers l'ingratitude [envers Dieu] et la rébellion : « …l'homme est rebelle dès qu'il se trouve dans l'aisance ». (96/6 et 7).

Certains connaisseurs ont même dit : « Un simple croyant peut endurer fermement les épreuves, mais seul un Véridique *Siddîk* peut résister à la tentation des bienfaits » (l'aisance).

Dans la *Risala*, Al-Kushayri dit : « Les privilégiés ont dit : la patience, c'est la persévérance dans l'application des règlements du Livre et de la Sunna ». Et dans le *Kût*, Abu Tâlib Al-Makki dit : « La fermeté devant les tentations de l'aisance est plus difficile que la constance devant les épreuves ». De même les Compagnons disaient : « Nous demeurâmes fermes devant le malheur, mais nous fûmes

inconstants devant la tentation de l'aisance ». Dieu Très-Haut dit : « Vos biens et vos enfants constituent pour vous une tentation » (8/28).

La patience dans l'état de paix et de sécurité consiste à ne pas profiter de cet état pour désobéir à Dieu. Dans l'aisance, elle consiste à ne pas utiliser ses richesses pour satisfaire sa passion, et à ne pas s'en servir pour désobéir [à Dieu]. Dans cet état, la patience est nécessaire au croyant tout comme elle l'est dans le malheur, la pauvreté, les dures épreuves et [tout autre] mal. Après ces propos cités plus haut, Al-Ghazâli dit : « La deuxième espèce ce sont les choses qui ne nous conviennent pas et qui sont soit des choses qui dépendent de la volonté de l'homme comme l'obéissance et la désobéissance, soit enfin des choses qui ne dépendent pas de sa volonté mais qu'il peut repousser en se vengeant de leur auteur ». C'est une explication des propos de l'auteur de la *Risala.*

Cela étant, sachez que la patience est parfois obligatoire parfois surérogatoire. Elle est obligatoire quand il s'agit de persévérer dans l'obéissance et s'abstenir de la désobéissance, et surérogatoire quand il s'agit de supporter les dépenses facultatives consenties

avec l'intention de se rapprocher de Dieu et quand il s'agit de s'abstenir de la vengeance et de demeurer en confiance en Dieu et constant devant les accidents qui arrivent conformément aux Décrets divins. « Supporte le jugement de ton Seigneur car tu es sous nos yeux », dit le Coran (52/48). La patience est particulièrement recommandée à l'arrivée d'un malheur où l'on doit éviter de s'indigner ou de se plaindre ou d'accuser le Seigneur [d'injustice].

Il ressort de leur [les Mystiques] définition de la patience que celle-ci a quatre degrés : la patience des justes, ceux qui, ayant subi une agression, se vengent car : « Rien ne récompense une malfaisance qu'une malfaisance pareille » (42/40) et la patience de ceux qui se confient à Dieu, à savoir le fait de supporter le mal. Dieu Très-Haut dit « Supporte patiemment ce qu'ils disent » (50/39) et « Nous sommes patients dans les peines que vous nous infligez [car] ceux qui ont confiance en Dieu s'en remettent entièrement à Lui » (14/12) et « …ne prête pas attention à leur [les mécréants] méchanceté ; confie-toi à Dieu » (33/48). Dieu dit également : « Celui qui pardonne et qui amende trouvera sa récompense auprès de Dieu » (42/40) et dit encore : « Dieu suffit à quiconque se confie à Lui » (65/3). La

patience des satisfaits consiste en la persévérance dans l'exécution des Règlements [divins]. C'est la patience des Prophètes (PPSSE) et celle des plus proches de la perfection après eux. Al-Kushayri rapporte qu'Al-Junayd (DSSL) avait dit : « Il est facile au croyant de voyager de ce monde à la Vie future, mais il lui est dit difficile d'abandonner les créatures pour se consacrer à Dieu ; l'abandon de soi au profit de Dieu est difficile et pénible, mais la patience avec Dieu le Puissant, le Majestueux est plus dure ». « Qu'est-ce la patience ? lui demande-t-on alors. - La patience, c'est avaler les choses amères sans maussaderie ». À propos de ces choses, Dieu Très-Haut dit : « Sois patient »… - ceci est un Ordre d'adoration - et « …la patience n'est qu'en Dieu » (16/127) [- ceci] implique l'Ordre de rester dans la servitude.

Dhul Nûn dit : « La patience, c'est s'éloigner de la désobéissance, c'est aussi observer le calme devant les afflictions provoquées par les épreuves ». C'est enfin se montrer [content de son sort] en dépit de la pauvreté. [Il dit également] : « La patience, c'est demeurer avec Dieu tout en subissant Ses Épreuves avec satisfaction ». C'est la patience des satisfaits *radîn* au-delà de laquelle se situe la patience de ceux qui craignent Dieu, qui consiste à persévérer dans la compagnie de Dieu en L'écoutant

attentivement, en concentrant son attention sur Lui et en renforçant son amour pour Lui. Ceci est réservé aux privilégiés comme l'a dit Abu Tâlib Al-Makki. Il dit également : « Que [cette patience est dictée] soit par la honte, soit par la soumission, soit par la confiance en Dieu qui consiste dans la tranquillité devant le déroulement des décrets [divins] et le fait de les considérer comme une bienfaisance ».

Il n'est pas exclu qu'Abu Tâlib eût parfaitement cerné les variations des états *ahwâl* envahissant le serviteur qui atteint cette étape.

Empêchons notre plume de s'enfoncer dans ce domaine exploré depuis longtemps avant nous et revenons à notre sujet, à savoir certains aspects des bonnes œuvres du Cheikh (DSSL), qui étaient bien connues de celui qui le fréquentait et bien observées dans sa conduite depuis son âge de raison jusqu'à son retour à son Seigneur, le Puissant, le Majestueux. Pendant son enfance, le Cheikh (DSSL) se retirait souvent de ses pairs, car Dieu lui avait inspiré l'amour et la solitude. La chasteté ainsi que ses implications telles la pudeur, la rigueur morale et la méfiance de l'injustice furent ancrées dans

sa nature. Les enfants [ses pairs] n'ont jamais pu savoir ni ses désirs ni ses craintes. Sa douceur et son caractère agréable prouvèrent dès le début sa parfaite prédisposition à résister aux accidents survenus au cours de la première phase de sa vie. Sa capacité de résistance fut prouvée par sa patience consistant à se priver des délices convoités par les hommes et des doux sentiments inhérents à l'amour paternel.

Sa nourrice s'inquiétait à cause de son calme inhabituel, son ignorance des jeux et des divertissements, son peu de désir de ce qui attirait ses pairs et son indifférence devant les menaces qui apeurent habituellement l'enfant. Cette conduite continua jusqu'à ce qu'il atteignît l'âge d'aller à l'école coranique. À l'école, il se penchait sur sa tablette dont il ne se séparait jamais. De même, il ne cessait d'étudier [ses leçons].

Il m'est rapporté que le Cheikh n'était pas le plus rapide de ses parents à apprendre les leçons par cœur, mais il avait une mémoire plus fidèle et se consacrait mieux à ses études et ses autres objectifs. Il supportait la fatigue naissant de l'acquisition de la science d'une manière étrangement incompatible, en dépit de la paresse et du

manque de motivation qui caractérisent les enfants surtout ceux du chef - comme ce fut mon cas avec mon maître ! Le Cheikh maintint cette conduite jusqu'à l'âge de maturité. Pendant ce temps, il put, grâce à des efforts inlassables, étudier de nombreuses disciplines [de la science religieuse].

Ce qui vous permet de savoir la grandeur de ses préoccupations depuis son enfance, c'est son application à l'approfondissement de ses connaissances dans les disciplines de la science religieuse (tel que le *fikh*) ainsi que dans les règles disciplinaires et les sciences instrumentales telle que la grammaire, la prosodie, la philologie, la logique et les méthodes d'exégèse coranique : l'exégèse des ulémas et celle des gens des signes - les *Soufis*, les détenteurs de connaissances vérifiées. Comme certaines de ces disciplines n'avaient pas été étudiées de manière exhaustive chez les Noirs à cette époque-là et qu'il ne pouvait pas voyager à cause de ses devoirs de piété filiale, il se mit à se renseigner auprès des voyageurs maures au sujet des centres de science situés dans leur pays. Il discutait également avec eux afin d'apprendre les sciences qui lui manquaient et qui étaient enseignées dans les centres situés entre le pays des Noirs et la Mauritanie. Ces recherches aboutirent à la rencontre

d'un homme appartenant aux Banu Daymane, un des fils de Sîdi Al-Fadil, l'honorable cheikh Muhammad Ibn Muhamadhni le plus honoré des seigneurs pieux. Il avait des esclaves affranchis à Ndiagne, village situé près de Patar où se trouvait l'école de Momar Anta Sali. Il fréquentait ces esclaves [affranchis] pour encaisser des taxes qu'il leur imposait. Notre Cheikh (DSSL) fit sa connaissance, découvrit en lui un érudit en toute science et paracheva auprès de lui sa formation intellectuelle.

C'est pourquoi il surpassa les hommes de sa génération aussi bien dans les connaissances discursives dont découlaient renommée et pouvoir [spirituel] dans son pays que dans les connaissances gnostiques qui lui étaient exclusivement transmises par Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni.

Il se distingua aussi bien du commun des hommes que des notables par son attachement à ses devoirs religieux et la précision avec laquelle il observait les règles de conduite [mystique]… Dès lors, l'on commença à se moquer de lui ; les uns disaient : « Laissez le trotter devant nous ; bientôt il se lassera et sera laissé derrière nous ou se contentera de marcher avec nous ». Les autres

croyaient qu'il n'avait quitté les ulémas de son pays que parce qu'il les méprisait, estimant que leur pratique de la Religion n'était pas suffisamment rigoureuse. Les uns et les autres étaient pourtant des ulémas pratiquants. Mais l'on ne s'accoutume jamais à l'extraordinaire. Ainsi était-il inéluctable de donner [diverses] explications au comportement du Cheikh en attendant que la vérité fût évidente. Elle le fut vite, car avant même d'atteindre l'âge de vingt ans, le Cheikh avait déjà retenu l'essentiel des sciences religieuses et paré sa conduite de l'application des règles [de la vie mystique] après avoir renoncé au clinquant de la vie mondaine et rompu avec ceux qui y tenaient.

Je ne vais pas vous ennuyer en vous faisant une description détaillée de l'attitude de ses proches à son égard pendant cette période de vie, attitude marquée par le mépris, l'insulte et la préférence à lui de certains de ses frères qui avaient [sans doute] atteint un haut niveau de culture et joui d'une grande renommée due à une dévotion parfaite, [mais qui n'égalait pas pour autant ce Cheikh] extraordinaire dans sa conduite, qui avait surpassé tous en droiture, en isolement *in'izâl* et en zèle. Il fallait dès lors expliquer en aveugle son comportement. Certains l'appelaient « le sot », d'autres « l'idiot »,

d’autres enfin « le fou » à cause de sa ferme opposition à ceux qui se contentaient des bonnes habitudes tandis qu’il tendit éternellement vers la meilleure conduite digne d’un homme issu de nobles dont la noblesse, très ancienne, est fondée sur la science et la piété…

Waraka Ibn Nawfal eut dit vrai quand il dit au Messager de Dieu (PPSSL) qui eut subitement reçu la Révélation : « Personne n’a jamais apporté chose pareille sans avoir été maltraité ». Cette prophétie s’est vérifiée dans la vie du Cheikh même si elle concernait un homme vivant dans un milieu polythéiste alors que le Cheikh, lui, vivait parmi des Musulmans. Néanmoins, la grande distance qui sépare les différents degrés d’Islam les avait placés (les Musulmans) dans des positions bien éloignées les unes des autres, comme le dit cheikh Sidiya, l’ami intime de Cheikh:

« Loin derrière toi, les hommes courent d’un pas tremblant

tandis que toi, tu es tout éloigné de leurs préoccupations ».

C’est exact, car le Cheikh n’aimait ni ne détestait qu’en Dieu, par Dieu et pour Dieu, le Puissant, le Majestueux et

pour Son Messager (PPSSL)… La conduite du Cheikh (DSSL) avec ses proches au cours de cette période constitue la plus évidente preuve de la grandeur de sa patience. Il se montrait humble même quand ils l'insultaient, et s'excusait quand ils le blâmaient. De celui qui lui faisait un mal il ne se vengeait ni par un mot ni surtout par un acte ; il veillait à satisfaire leurs besoins dans la mesure du possible, et leur offrait ses vivres et ses vêtements qui ne lui étaient pas nécessaires.

Cette tolérance marqua le début de la patience qu'il s'imposait en tant qu'obligation religieuse dès l'âge de maturité. La patience qu'il avait pratiquée auparavant avait sans doute atteint les limites [du possible], mais elle fut inspirée par une nature bien inspirée, [par Dieu] et grâce à une prédisposition à la Faveur qui lui avait été destinée depuis l'Éternité, à savoir le Soin du Généreux. Dès la maturité, sa patience était dictée par l'intention d'obéir [aux Ordres de Dieu] et d'éviter [Ses Interdictions]. Ainsi son dévouement devint-il évident. De sorte qu'il fut digne des Louanges du Seigneur Transcendant et d'une Récompense Infiniment Généreuse. Car il persévérait dans la Voie droite.

Sa patience était donc celle des justes, car il ne se vengeait jamais. Mais, par la Puissance de Dieu et non par ses propres forces, il faisait triompher [la Cause de Dieu]. Son effort visant le triomphe [de la Religion] marquait sa pratique de la patience des justes… Il s'était confié à Dieu. À ce propos, il a écrit ces vers où il décrit sa conduite à l'égard des autres :

1 « Penche vers les portes des sultans, m'ont-ils [les émules] dit

afin d'obtenir des dons qui te suffiraient pour toujours.

2 « Dieu me suffit, ai-je répondu, et je me contente de Lui

et rien ne me satisfait sauf la religion et la science.

3 « Je ne crains que mon Roi et n'espère qu'en Lui

car Lui, le Majestueux, m'enrichit et me sauve.

4 « Comment mettrais-je mes affaires dans les mains de ceux

qui sont aussi incapables de gérer leurs propres affaires que les pauvres ?

5 « Et comment la convoitise des richesses m’inciterait-elle

à fréquenter ceux dont les maisons sont des jardins de Satan ?

6 « Si je suis attristé ou que j’éprouve un besoin,

j’invoque le Propriétaire du Trône.

7 « Il est l’Assistant, le Détenteur de la puissance infinie

qui crée comme Il veut tout ce qu’Il veut.

8 « S’Il veut hâter une affaire, elle arrive rapidement ;

s’Il veut l’ajourner, elle s’attarde un moment.

9 « Ô toi qui blâmes ! Ne va pas trop loin ! Cesse de me blâmer !

Car mon abandon des futilités de cette vie ne m’attriste point.

10 « Si mon seul défaut est ma renonciation à leurs [les sultans] biens,

c’est là un précieux défaut qui ne me déshonore point ».

La patience du Cheikh (DSSL) est celle de ceux qui se confient à Dieu, à savoir supporter le mal en comptant non point sur sa propre force et puissance mais plutôt sur l’Assistance de Dieu… Personne n’a été aussi maltraité que ce Cheikh Ahmadou Bamba (DSSL). Bien qu’étant dans la Voie droite et vivant avec son peuple et dans ses propres maisons et de ses biens légalement acquis, il subit de la part de ses adversaires des procédés extrêmement blessants. Pourtant il ne s’était jamais vengé ni n’avait demandé assistance ni ne s’était plaint de personne.

Le dommage qu’on lui faisait subir n’avait pas pour motif une dispute portant sur un intérêt qu’il aurait cherché à se procurer, car il ne s’occupait pas des intérêts mondains. De plus, loin de considérer les attentats dirigés contre sa propre personne comme un mal, il les considérait comme un Bienfait de Dieu Très-Haut, le vrai mal pour lui étant celui qui touche aux intérêts de la

Religion. Pour repousser un tel mal, il demandait l'Assistance de Dieu contre le malfaiteur afin de défendre le Culte du Très-Haut et de propager Sa Religion. [Dans ce comportement, il ressemblait] au Prophète (PPSSL) qui, [confronté à l'opposition de son peuple], disait : « Mon Seigneur, dirige-les [dans la voie droite] : amène-les [vers moi] en tant que Musulmans ». Il disait également de ceux qu'il ne voulait pas maudire pour une raison que Dieu seul savait alors : « Mon Seigneur, pardonne mon peuple car il ne sait pas ». À l'égard des Kuraychites, il disait : « Fais les vivre des années [aussi pénibles] que celles de Joseph ».

Dans un hadith authentique rapporté par Omar (DSSL) où il décrit le comportement du Prophète (PPSSL) le jour de la bataille de Badr, il est dit : « …il se mit à prier son Seigneur d'une haute voie [en disant] : "Mon Seigneur, réalise la promesse que Tu m'as faite. Mon Seigneur, donne-moi ce que Tu m'as promis. Mon Seigneur, si Tu laisses périr ce groupe de Musulmans, Tu ne seras plus adoré sur terre". Tourné vers la *Kibla*, les mains tendues [vers le ciel], il ne cessa de crier jusqu'à ce que son manteau glissât de ses épaules. Alors, Abu Bakr (DSSL) vint vers lui, reprit le manteau, le lui remit sur les épaules puis s'attacha à lui du derrière et lui dit : "Ô Apôtre de

Dieu, tu as suffisamment imploré ton Seigneur, Il réalisera ce qu'Il t'a promis" ».

Le comportement du Prophète (PPSSL) et ces paroles d'Abu Bakr révèlent qu'il est des invocations qui montrent la perfection du dévouement de leur auteur, perfection découlant de la profondeur de la connaissance de la Grandeur de la Majesté du Très-Haut.

Par ailleurs, les paroles du Véridique (Abu Bakr) révèlent la perfection de sa véracité et sa supériorité en cette qualité. En effet, il ne l'a (le Prophète (PPSSL)) pas rassuré pour accroître sa connaissance de la Réalisation future de la Promesse de Dieu Très-Haut. Sa tranquillité née de sa conviction que la Promesse sera tenue ne l'empêcha pas de le rappeler au Prophète, de même que la peur ne le fit pas oublier cette Promesse. La croyance à la Promesse était tellement ancrée dans son cœur que les terreurs accidentelles ne pouvaient l'amener au doute. Car Dieu l'avait informé de l'issue de cette bataille, alors que ceci demeurait inconnu aux autres. Il était donc le Véridique.

La véridicité ne requiert ni accroissement ni variation. En plus, ni des acquis spirituels ni des grâces ne s'y ajoutent. Car cela impliquerait une altération. Or, la véridicité et l'altération sont antithétiques, puisque la véridicité, une fois acquise parfaitement, implique persistance et continuité. Abu Bakr (DSSL) est le plus parfait des Véridiques, et c'est ce qui le distinguait des autres.

Le comportement du Prophète (PPSSL) dans cette situation est fondé sur la connaissance de Dieu qui, elle, requiert accroissement perpétuel, car la Science divine [dont découlent les connaissances humaines] est infinie. Et l'accroissement de la connaissance de Dieu entraîne la crainte et renforce son emprise sur le cœur du savant gnostique. À ce propos, Dieu Très-Haut dit : « Parmi les serviteurs de Dieu, les savants sont les seuls à Le redouter » (35/28). Et le Prophète dit : « Je suis celui d'entre vous qui connaît Dieu le mieux et qui Le craint le plus ».

D'autre part, il fut donné au Prophète l'Ordre de demander à Dieu d'accroître ses connaissances[151], et

[151] Cf. le Coran (20/114)

l'exaucement de cette demande fut la cause de sa constance réception des connaissances…

La véridicité d'Abu Bakr était du reste plus parfaite que celle des autres successeurs du Messager, car elle consiste dans une parfaite adhésion à la foi par la parole et par l'acte. Car [c'est] ce haut stade de véridicité que l'on a demandé aux croyants et à ceux qui craignent Dieu d'atteindre et de maintenir. Dieu, Très-Haut dit : « Ô vous qui croyez ! Craignez Dieu et soyez avec les Véridiques » (9/119).

Le Prophète (PPSSL) est le plus parfait de tous les Messagers (PPSSE) parce qu'il les surpasse tous en sa connaissance et sa crainte de Dieu. Par ailleurs, son insistance dans sa prière citée plus haut était motivée non point par peur de son ennemi mais plutôt par le fait que l'invocation de Dieu est une manifestation de dévouement. En effet, étant le plus vaillant des hommes, le Prophète ne redoutait guère un ennemi. À propos de la bravoure du Prophète, Ali Ibn Abu Tâlib, le lion des Banu Ghâlib, disait : « Le Prophète était le plus brave des hommes… Je me souviens qu'une fois [pendant les intervalles séparant les combats], nous étions tous

dominés par le sommeil sauf le Messager de Dieu (PPSSL) qui, debout sous un arbre, ne cessait de prier et d'invoquer Dieu jusqu'au matin ». Il disait également : « Le jour de Badr, quand les hommes vinrent se battre, nous nous protégions par le Messager de Dieu (PPSSL) ».

[D'autre part, l'invocation de Dieu est une tradition des Prophètes]. À ce propos, le Très-Haut, rapportant des paroles de Son Prophète Moïse (PPSSE) dit : « Mon Seigneur, anéantis leurs richesses et endurcis leurs cœurs » (10/88). Et rapportant les propos de Noé, Il dit : « Mon Seigneur, ne laisse sur terre aucun habitant qui soit au nombre des infidèles » (71/26). Rapportant enfin une prière récitée par Muhammad (PPSSL) et ses Compagnons à plusieurs reprises, Il dit : « Donne-nous la victoire sur le peuple incrédule » (2/286). Cette demande d'assistance est un acte de dévotion et une manifestation de son dévouement [à Dieu] dictée par le désir de faire triompher la foi sur l'impiété. Les demandes de secours adressées à Dieu par notre Cheikh (DSSL) étaient effectuées dans le même esprit. De même, toutes ces prières visaient le renforcement de la Religion, et la consolidation de ses piliers et le secours des croyants. Elles ne visaient donc nullement des intérêts égoïstes. Du reste, son comportement dans l'étape de la patience est

révélé dans ses poèmes « maritimes » et dans ses prières invocatoires adressées à Dieu.

Je vais en donner un exemple tiré d'un petit nombre de poèmes qui vous permettra de comprendre la réalité du Cheikh. Car c'est la parole d'un homme qui exprime le mieux sa pensée. Le premier de ces écrits est un poème composé sur les lettres de la phrase : « Dieu nous suffit et quel excellent Protecteur Il est » ! le jour de son départ de sa résidence située à Mbacké Bari. Il m'en a informé de bouche à oreille et m'a même lu le poème. Voici donc ce qu'il dit peu de temps avant son départ :

1 « J'ai loué Celui Qui me préserve du mal

provenant de Satan, des Djinns ou des hommes.

2 « Je proclame la transcendance du Seigneur Préservateur

et me réfugie à Sa protection contre épreuves et vengeances.

3 « À tout moment, je me réfugie auprès de Lui contre ma passion

et contre le maudit ainsi que contre tout ce qui nuit.

4 « Je me suis résolu à L'invoquer en Lui demandant l'intercession

pour l'honneur de Son ami, le suprême intercesseur,

5 « Ahmad, le Seigneur des créatures pour qui je prie

en demandant à être rapproché de mon Seigneur.

6 « Pour l'honneur [du Prophète], je demande la protection de mon Seigneur

contre les calamités ainsi que les méfaits des malfaiteurs.

7 « Les créatures T'appartiennent, Ô mon Seigneur !

protège moi donc contre elles ainsi que contre toute épreuve ou vengeance.

8 « C'est à Toi, Ô Préservateur, que je confie mon âme

car Tu es toujours mon compagnon.

9 « Accorde-moi pour toujours tout ce que j’aime

et protège-moi contre la honte ici-bas et dans l’Au-delà

10 « Je me suis tourné vers Toi

en compagnie de mon Guide, et cela me suffit.

11 « Protège-moi contre tout ce qui nuit ;

éloigne-moi de tout ce qui trouble.

12 « Éloigne de moi tous les ennemis pour l’honneur du Prophète

et des gens de Badr, les généreux et nobles.

13 « Accorde-moi la grâce de demeurer tranquille

dans Ton inviolable rempart où je serai à l’abri des ennemis.

14 « C’est Toi qui protèges celui qui demande Ta protection

contre toute vengeance dont il peut être l’objet.

15 « À jamais je remets mes affaires entre Tes mains.

car tout homme qui se réfugie auprès de Toi ne sera pas repoussé.

16 « Comme Tu m’as prémuni contre l’impiété, prémunis-moi

contre les méfaits des impies ainsi que contre toute épreuve.

17 « Détourne de moi les mains des idolâtres

par l’intermédiaire des gens de Badr, et fais d’eux mon rempart.

18 « Ô mon Seigneur, sois pour moi, et ne me déshonore

ni dans ce monde ni dans l’autre ; pardonne-moi.

19 « Inscris pour toujours la prière et la paix

pour l’Élu, pour sa famille et pour ses Compagnons ».

[En composant ce poème], le Cheikh commença par écrire la *basmala* puis la *hasbala*. Ensuite, après avoir terminé le poème, il écrit les Versets coraniques suivants : « Ils sont retournés avec un bienfait et une grâce de Dieu. Aucun mal ne les a touchés »… (3/174) et « Louanges à Dieu qui nous a dirigés vers ceci. Nous n'aurions pas été bien dirigés si Dieu ne nous avait pas bien dirigés » (7/43) et « …et la fin de leur invocation [c'est] : louanges à Dieu, Seigneur de l'Univers » (10/10). Grâce à ces [prières], l'issue du voyage fut heureuse.

Il est des prières *munâja* qu'il a écrites au cours de l'étape de la patience et dans l'état de la reconnaissance et de la satisfaction, cette *Ra'iyya* dont il entama la composition à Saint-Louis et qu'il termina en mer, dans le bateau qui le conduisait vers l'exil… Quel haut degré de *tawhîd* a-t-il manifesté lorsque, entouré des gardes français, il dit dans l'instruction de ce poème [la Ra'iyya] :

« Mon Seigneur, je T'ai toujours pris pour Seigneur, Allié et Soutien ; et j'ai toujours pris notre Seigneur Muhammad (PPSSL) pour Prophète, Messager et guide conduisant vers Toi, comme j'ai toujours pris les gens de Badr (DSSL) pour Compagnons et les croyants et les croyantes pour frères et sœurs. Bénis, salue et gratifie

notre Seigneur Muhammad, sa famille et ses Compagnons ; [accorde-leur] bénédiction, salut et gratification qui feront de ce poème un des poèmes de reconnaissance que Tu aimes le mieux. Ô Créateur ! Amen, Ô Seigneur de l'Univers » !

C'est là remercier Dieu pour des choses qui requièrent plutôt la patience. En effet, il était en ce moment-là confronté à une dure épreuve qui ne faisait que débuter. On a dit que toute chose naît petite et se développe par la suite sauf le malheur qui, lui, naît grand et s'atténue par la suite. C'est pourquoi la patience est particulièrement recommandée au premier choc, comme le dit le Prophète à une femme dans un hadith authentique : « …la patience est [plus recommandée] au premier choc »…

La joie du Cheikh (DSSL) de son exil avait pour cause le fait que cet exil lui a fourni l'occasion de se débarrasser de toute préoccupation autre que Dieu et Son Messager. [Il est vrai que,] auparavant, il ne s'était préoccupé que de l'adoration [de Dieu] et du service [du Prophète], mais rien ne vaut, aux yeux des sincères adorateurs de Dieu, le

détachement de tout autre que Dieu qui se produit à l'attaque des épreuves.

Le Messager de Dieu (PPSSL) dit aux gens du Pacte de la complaisance qui lui prêtèrent un serment de fidélité sous l'Arbre : « Vous êtes aujourd'hui les meilleurs parmi les habitants de la terre ». Il est vrai qu'ils avaient été les meilleurs, mais ils s'étaient distingués en ce moment-là des autres parce que, tout comme leurs corps, leurs cœurs étaient vides de tout autre que Dieu, le Très-Haut, le Bienfaisant et Son Messager. Et cet état les rendit semblables aux Gens de la Présence : les Anges Privilégiés.

Le remerciement [adressé à Dieu] par le Cheikh (DSSL) dans cette dure situation est identique à celui des *aimants muhibbûn* ayant atteint le sommet de l'étape de la patience [réservé] à « ceux qui ont réussi ». Ce remerciement résulte de l'infiltration dans les profondeurs de son cœur des radiations de la plus sainte Lumière. D'où le repos de son âme charnelle et le réveil de son âme spirituelle. Dès lors, le monde terrestre et son contenu étaient rejetés loin derrière lui.

Regardez comment ces mots résument la sublime croyance [du Cheikh] en Dieu et en Son Messager (PPSSL) [et son attitude à l'égard] des autres croyants et croyantes. Cette prière révèle donc une tranquillité d'esprit, un attachement à Dieu, un détachement des créatures et [une indifférence] à l'encontre des épreuves qu'on lui faisait subir dans cette situation délicate où l'on attendait la sentence qui allait être arrêtée à son encontre et qui devait être soit la détention à perpétuité, soit l'exécution.

Il fut arraché à ses disciples, éconduit de sa maison et incarcéré dans la maison d'Ahmad Khari SENE. Des espions furent répandus dans la province (le Jolof) et dans de nombreuses autres zones afin de mener des enquêtes sur ses affaires et sur la réalité [de ses intentions]. Il est rapporté que son frère et disciple, cheikh Anta MBACKÉ, qui se trouvait parmi le petit nombre de disciples porteurs des bagages du Cheikh, a demandé au gouverneur de permettre au Cheikh de rejoindre ses disciples aux heures de prière afin de diriger leurs prières. [À cause de l'étroitesse des lieux, il était installé au rez-de-chaussée alors que ses disciples étaient logés dans les étages supérieurs de l'immeuble. Ainsi priaient-ils d'après sa

prière mais sans le voir]. Mais le gouverneur a rejeté la demande.

De plus, il n'était permis à aucun Musulman de Saint-Louis de rendre visite au Cheikh sans le consentement du gouverneur. Pourtant les colonisateurs tenaient à le flatter à cause de sa renommée et son indubitable piété et sa sainteté admise par eux parce que reconnue par leurs [hommes] justes qui l'avaient auparavant connu comme le cadi Ahmad NDIAYE, Ahmad DIENG, Demba DIENG et leurs pareils.

Personne hormis le Prophète (PPSSL) et ses Compagnons (DSSL) n'a fait preuve de confiance en Dieu comme le Cheikh (DSSL), car il a refusé les moyens nombreux dont il pouvait user [pour changer son sort]. Celui qui confie à Dieu la gestion de ses affaires alors qu'il n'a pas le moyen [de changer sa situation], sera sans doute récompensé de sa ferme patience, mais il n'est pas égal en mérite à celui qui, par la force de sa certitude, refuse d'user des moyens dont il dispose. À ce propos, le Cheikh (DSSL) disait : « Demander une chose si infime soit-elle à ce gouvernement ressemble à mon avis à l'impiété ». C'est - Dieu le sait mieux - parce qu'il avait

conclu avec Dieu un pacte selon lequel il ne devait pas se plaindre auprès d'un être humain. Or, la violation d'un pacte est aux yeux des Mystiques un péché grave. De même la fidélité [aux alliances] est un de leurs plus grands mérites. À ce propos, on lit dans la Révélation : « Ceux qui observent fidèlement le pacte de Dieu et ne violent pas Son alliance » (13/20) et « Ceux qui violent le pacte de Dieu après avoir accepté Son alliance… Voilà qui seront maudits » (13/25). À ce propos, il convient de citer l'anecdote suivante attribuée à Abu Hamza Al-Khurasâni : « Une de ces années, dit-il, je marchais sur un chemin quand je suis brusquement tombé dans un puits. Alors, j'ai eu forte tendance à demander secours. À peine cette idée traversa-t-elle mon esprit que deux hommes passèrent à côté du puits, l'un dit à l'autre : obstruons ce puits afin que personne n'y tombe. Pour ce faire, ils amenèrent des roseaux et du sable et bouchèrent le puits. Pendant ce temps, je faillis crier, puis je me dis : mieux vaut me confier à Celui Qui est plus proche de moi que ces deux hommes. Puis je me suis calmé. Peu de temps après, j'ai été surpris par un être qui se présenta, déboucha le puits, y introduisit son pied et fit un sourd bruit dont je déduis qu'il voulait que je m'accrochasse à son pied, ce que je fis. Ainsi me sortit-il. À ma grande surprise, je me suis aperçu que quelqu'un cria : "Ô Abu

Hamza ! N'est-ce pas mieux ? Nous t'avons sauvé de la perdition pour ton anéantissement" ». (C'est un extrait de la *Risala* de Al-Kushayri).

Le pacte de Abu Hamza et son serment au Nom de Dieu de ne demander secours à [un être créé] lui empêchèrent de se plaindre à une créature.

Notre Cheikh (DSSL) avait dit en s'adressant à Dieu qu'il priait ainsi secrètement :

« Tendre ma main aux créatures après Te l'avoir tendue

est une chose qui me déplairait, car elle (la main) T'appartient ».

Au début de sa vocation mystique, il disait :

« Si je suis atteint d'un mal ou que j'éprouve un besoin je L'invoque

d'une invocation secrète effectuée au milieu de la nuit ».

À la fin de sa marche [vers Dieu], il disait :

« Tendre ma main à un autre que le Majestueux

constitue à mes yeux une aberration et une volonté d'égarer ».

L'endurance du Cheikh de ces épreuves conformes au Décret de son Seigneur et son refus de la protection de tous ceux qui voulaient intercéder pour le réconcilier avec le gouvernement découlaient de la profondeur de sa certitude et constituaient un haut degré de conviction. Dhul Nûn (DSSL) a dit : « Trois choses sont des signes de la certitude : le peu de fréquentation des gens, l'abstention de les louer quand ils donnent et se retenir de les blâmer quand ils refusent de donner… Trois choses sont des signes de la suprême certitude *yakîn al-yakîn* : considérer [la part de] Dieu Très-Haut en toute chose, retourner à Lui dans toute affaire et demander Son assistance dans toute entreprise ». Al-Junayd dit : « La certitude, c'est l'enracinement dans le cœur de la science de sorte qu'elle n'y subira ni inversion ni changement ni altération ».

Les signes de la certitude ne cessaient d'apparaître sur notre Cheikh (DSSL) depuis son enfance. Vous lisez dans plusieurs endroits de cet essai [des propos concernant]

son amour de la solitude, et ses fréquentes retraites. Quant à l'abstention de louer et blâmer les hommes, il en était dispensé par son refus de reconnaître aux hommes une influence [réelle] dans la réalisation [de ses désirs] ou dans l'empêchement [de ses malheurs]. Quant aux trois choses citées dans la définition de Dhul-Nûn et de Junayd (DSSL), elles caractérisaient la conduite du Cheikh. Car s'il n'avait pas été conscient du fait que rien ne se produit qui ne soit pas conforme à la Volonté divine, il n'aurait pas oublié l'intimité de ses calomniateurs qu'il affrontait de la meilleure manière jusqu'à ce qu'ils se repentissent et regrettassent [leurs méfaits] ; il ne se serait pas non plus abstenu d'évoquer ce qui s'était passé entre lui et certains hommes du mal au point de l'oublier. Et s'il n'était pas retourné à Dieu Très-Haut en toute affaire, il aurait accepté la proposition des chefs traditionnels du Ndiambour qui voulaient intercéder en sa faveur auprès du gouvernement et aurait adopté l'opinion de ses Mourides et de certains collaborateurs des autorités coloniales qui lui conseillaient de fournir à ces dernières des preuves formelles de son innocence afin d'être libéré. Au lieu de faire tout cela, il préféra retourner à Dieu et se plaindre à Lui tout en remettant ses affaires entre Ses Mains et en étant satisfait de ce qu'Il décrétait comme il dit :

« Ô Mon Seigneur ! Si Tu me donnes, je Te remercie ;

si Tu refuses, je demeure patient et satisfait ».

Au début de la *Ra'iyya*, il révèle ainsi son état d'âme :

« Je marchais avec les pieux quand je marchais.

Pourtant les ennemis croyaient que j'étais là-bas un captif ».[152]

Laquelle des quatre sortes de patience [évoquées plus bas] correspond à celle pratiquée par le Cheikh dans ces épreuves survenues après que sa Récompense future lui eût été révélée et après sa *rencontre* avec le Messager de Dieu (PPSSL) survenue quand il sortit de sa maison pour se rendre aux autorités coloniales et au cours de laquelle le Prophète lui promit sécurité et protection contre leurs méfaits ? Ceci ne peut être que la patience de ceux qui craignent Dieu : les privilégiés et rapprochés [de Dieu]. Il convient également de l'appeler la patience de ceux qui ont réussi *al-fâ'izûn*. En effet, le Cheikh (DSSL) s'était abandonné à son Seigneur dans tout ce qui lui arrivait et

[152] Ce fut au moment de son voyage de Mbacké Bari à Saint-Louis en 1895. Il était bien escorté par les Anges qui avaient jadis participé à la bataille de *Badr* (ce sont ces Anges qu'il désigne par « les Pieux »). Mais les ennemis ne pouvaient évidemment pas s'apercevoir de ce fait. C'est pourquoi ils le prenaient pour un captif. Ce célèbre poème, fréquemment cité par l'auteur, comporte 55 vers. Les vers cités dans cet ouvrage ne se suivent pas dans le texte du poème.

qui constituait les causes de ses épreuves. La preuve en est son refus de s'innocenter, sa renonciation à tout effort susceptible d'aboutir à sa libération, et son recours à Dieu Très-Haut pour qu'Il démontrât la fausseté de l'accusation portée contre lui. [Il prouva son abandon à Dieu] lorsqu'il dit au cheikh Ibrahim, son frère et ami intime qui avait rencontré à Guéoul l'administrateur qui l'avait renvoyé à notre Cheikh (DSSL) et l'avait attendu à Guéoul où il devait se rendre à nouveau accompagné de notre Cheikh que l'administrateur avait la charge d'amener à Saint-Louis où le gouverneur prononcerait à son encontre une de ces deux sentences qui lui semblait bonne, l'exécution ou l'exil perpétuel, comme nous en avons parlé précédemment lors de l'explication des causes de l'exil du Cheikh [- lorsqu'il dit au cheikh Ibrahim] : « Les intrigues se sont tellement multipliées entre nous et l'État qu'il est inévitable de consentir des sacrifices pour que la vérité soit rétablie. - Dieu nous suffit et quel Excellent Protecteur Il est » [commenta alors le cheikh Ibrahim].

Le Cheikh avait bien laissé le choix et la gestion de ses affaires entre les mains de son Seigneur Très-Haut avant même de voir Sa Récompense et de connaître par l'intermédiaire du Prophète (PPSSL) l'issue [de ses

démêlés avec les autorités coloniales]. Mais avant tout cela, il connaissait d'une manière générale qu'une heureuse issue est toujours réservée aux affaires de ceux qui craignent Dieu. La patience qu'il pratiquait en ce moment-là était-elle des satisfaits [de Dieu] qui consiste à persévérer avec Dieu et endurer Ses Épreuves avec patience ? Cela est vraisemblable, car cette sorte de patience le caractérisait avant comme pendant l'épreuve. En effet, l'arrivée brusque d'un malheur ne l'avait jamais effrayé. Il n'avait jamais regretté une perte ni ne s'était jamais plaint à cause d'une calamité. Bien au contraire, les épreuves touchant sa personne, ses biens ou ses hommes ne faisaient qu'accroître la douceur de son caractère et sa détermination de pratiquer la plus parfaite patience…

[Vous avez déjà vu] que les chefs traditionnels du Cayor et du Baol avaient dispersé ses disciples et brûlé leurs ustensiles et que les disciples s'étaient alors regroupés autour de lui. Leurs inquiétudes et leurs plaintes n'avaient fait que le raffermir dans son dévouement à Dieu. Il n'a pas cherché à remédier à leurs griefs et ne les a apaisés qu'en leur ordonnant de faire le bien et de combattre leurs âmes charnelles. Cela se manifesta par l'envoi, lorsqu'il était à Touba, sa deuxième retraite, de

son disciple nommé Abdoulaye DIAW à Darou Salam où ses disciples s'étaient regroupés. [Abdoullah leur transmit ce message] : « Que s'en aille quiconque s'intéresse exclusivement à la vie d'ici-bas et à la Vie future ou à une des deux uniquement. Renvoyez tout enfant à ses parents »[153].

Qui peut s'adresser en ces termes à des milliers [d'hommes] qui ont fondé tous les espoirs sur lui pour les diriger vers Dieu dans le chemin droit ? Personne sauf le Cheikh qui a renoncé à tout intérêt personnel et lié sa satisfaction à celle de son Seigneur. Il ne pouvait se comporter autrement à l'égard de ces masses parce qu'il s'était engagé à les diriger vers Dieu uniquement et non pas vers un autre objectif ni dans le présent ni dans le futur[154].

Le cheikh Al-Jîlî disait : « Celui qui aspire au bonheur de la Vie future doit renoncer à celui de la vie d'ici-bas et celui qui aspire à Dieu doit renoncer à la Vie future ». Il

[153] Le Cheikh voulait, semble-t-il, renvoyer ceux qui s'étaient regroupés autour de lui, dans le but d'écarter les soupçons des autorités coloniales qui croyaient qu'il se préparait à la guerre sainte. Les termes du message n'excluent personne. En effet, les masses ne voulaient qu'un éducateur, guide spirituel voire chef temporel qui, tout en les aidant à améliorer leurs conditions de vie ici-bas, les rendit spirituellement dignes des Récompenses de la Vie future.

[154] C'est une allusion au pouvoir temporel. Aux princes déchus et aux autres membres des familles royales, le Cheikh faisait comprendre qu'il n'entendait pas se laisser utiliser pour reconquérir leur trône, cela ne faisant pas partie de ses engagements envers ses adeptes.

entend par là - Dieu le sait mieux - que celui qui aspire vraiment à Dieu doit parvenir à oublier [les Récompenses de l'Au-delà promises aux bienfaiteurs] parce que confondu dans l'éblouissante Lumière de l'Amour [de Dieu]. Le hadith relatif à la vision matérielle de Dieu par les bienheureux témoigne de la justesse de cette interprétation [des propos de Al-Jîlî].

Faisant allusion à ladite vision, Dieu Très-Haut dit : « Nul ne sait ce qui leur est caché en fait de joie »… (32/17).

Qu'ils sont excellents ces chefs des disciples qui demeurèrent fidèles à leur engagement envers leur Cheikh ! [Dès qu'ils entendirent le message de ce dernier], ils en appliquèrent la teneur. Ainsi renvoyèrent-ils les enfants à leurs parents. En même temps, leur attachement au Cheikh se consolida. De même se raffermit l'attachement à eux de ceux qui les suivaient. Dans le cœur des enfants [renvoyés] poussèrent les germes de l'arbre de la certitude que s'y développèrent simultanément au développement de leur corps jusqu'à ce que, devenus majeurs, ils rejoignirent tous la Voie du Cheikh. N'est-ce pas le vrai contentement du Destin ?

Comment, s'apprêtant à se rendre auprès du gouverneur après avoir accompli une prière consistant en deux génuflexions *rakas* fit-il ses adieux au cheikh Ibrahim, son frère et confident à qui il recommanda sa famille et ses disciples et lui donna avec insistance l'ordre de poursuivre l'enseignement et de gagner sa vie grâce à la culture de la terre, les autres métiers étant peu sûrs ? Comment, toujours récitant [des prières] conformément à son habitude, sortit-il vers eux [les colonisateurs] presque seul, car n'étant accompagné que de jeunes disciples ? Ce comportement ne pouvait être inspiré que par sa patience, celle qu'il pratiquait après sa connexion avec Dieu *al-muwasala*, à savoir la patience de ceux qui craignent Dieu et qui endurent fermement la pauvreté et les peines corporelles et persévèrent dans le malheur. Son état ne pouvait être que la reconnaissance consistant à poursuivre les actes dévotionnels et les œuvres surérogatoires.

Le Cheikh avait d'ailleurs souffert des malheurs corporels parce que sa santé était précaire et parce que, par son abandon total à Dieu, il ne se soignait pas. Son seul remède était la lecture du Coran. Au moment des

épreuves corporelles, sa patience était marquée par la soumission et la résignation qu'impliquent les règles de la *mujalassa* [présence spirituelle dans la compagnie de Dieu] et de l'*isgha* [concentration de son attention sur Dieu]. Dans la pauvreté, elle était marquée par l'altruisme, la sincérité, l'effacement de soi *al-fana an-nafs* et la subsistance en Dieu, car l'alternance des malheurs [sur un homme] reflète la Déférence [de Dieu à son égard] et constitue un signe de l'atteinte de ce que cette Déférence implique, à savoir la proximité de Dieu *kurb* et la *mujalassa*…

Il ne fut point loin de la *ba'sa* (la misère) quand il fut astreint à quitter ses maisons et à abandonner son peuple comme il dit :

« Mes maisons furent évacuées et ma famille dispersée

parce que je tenais à louer Celui à l'égard de qui l'éloge est insuffisant ».

Il était constamment dans un état de Complaisance réciproque avec Dieu et de contentement de Lui aussi bien dans la *hayba* (vénération mêlée de crainte de Dieu) que dans les *uns* (intimité avec Dieu). L'épreuve infligée à un tel homme ne peut viser que l'élévation de son grade,

comme l'attestent ces paroles du vénérable cheikh Abdoul Kâdir Al-Jîlî : « Ce qui caractérise l'épreuve qui constitue un châtiment c'est l'impatience du sujet devant l'épreuve, son inquiétude et sa tendance à se plaindre auprès des créatures. Et ce qui caractérise l'épreuve qui vise à expier les fautes, c'est la patience du sujet sans plainte, ni frayeur, ni gêne, ni inexécution des ordres et des actes de dévotion. Et ce qui caractérise l'épreuve qui vise l'élévation du grade, c'est la satisfaction [du sujet], son contentement de son sort, sa tranquillité d'esprit et son endurance du sort dans le calme en attendant qu'il soit changé ». La première sorte d'épreuve ne lui est certainement pas arrivée. Et nous ne sachions pas qu'il eût subit la seconde et nous n'estimons pas nécessaire de chercher à tort et à travers à établir qu'il l'a subi ou non. Car Dieu Très-Haut dit : « Ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance » (17/36). Quant à la troisième sorte d'épreuve, nous savons qu'il l'a subie, car cela s'est attesté dans sa satisfaction, son contentement et sa tranquillité d'esprit aussi bien au début [de sa vocation mystique] qu'à son terme et dans les différentes étapes intermédiaires.

D'ailleurs, on peut juger le Cheikh d'après sa conduite habituelle avec les chefs temporels. En effet, chaque fois

qu'ils méprisaient la Religion, il les interrompait et les quittait [en signe de protestation] et leur disait : « Je ne vous dispute pas vos intérêts mondains ; ne portez pas atteinte à ma Religion ».

L'accueil d'un administrateur ou d'un chef traditionnel ne l'a jamais empêché de poursuivre sa récitation du Coran qu'il effectuait [devant ses visiteurs] la tête baissée. Il ne les regardait pas et ne reconnaissait pas le visage de l'un d'eux de celui d'un autre, même quand il restait longtemps avec eux !

L'étroitesse d'un lieu où la complexité d'une situation n'attardait pas ses prosternations effectuées au cours de la récitation du Coran : il accomplissait le devoir correctement, strictement et ponctuellement.

Sa perspicacité avait dictée M. MERLIN, directeur des Affaires politiques de la colonie, les propos suivants tenus à l'égard du Cheikh (DSSL) : « La plus grande preuve de sa sincérité dans son entreprise est qu'il se consacre âme et corps à sa religion. Se sacrifier dans l'intérêt de la religion est, pour lui, la chose la plus facile »… La vérité est ce que reconnaissent les ennemis…

Pour la profondeur de sa certitude et pour sa perspicacité, le Cheikh (DSSL) s'était bien installé dans l'étape de la patience. Son état (spirituel) lorsqu'il a atteint l'étape de la satisfaction et celle de la reconnaissance, était celui des plus rapprochés [de Dieu] parmi ceux qui le craignent comme les Prophètes, les Messagers et les Élus parmi les Saints et [hommes] exemplaires en matière de certitude.

Même dans le bateau qui l'amena à son lieu d'exil lointain où il aurait souffert des plus pénibles douleurs d'expatriation et d'éloignement de ses partisans, après s'être abreuvé du Vin de l'Amour [divin] et de la glorification de Dieu Très-Haut et de Son Messager (PPSSL) inspirée par le souci de plaire [à Dieu], dans ce bateau, il dit :

1 « Celui qui trompe souvent les créatures a par sa ruse trompé [les coloniaux].

Car ils ont [de moi] diverses opinions. Or, les opinions sont [souvent] fausses.

2 « Je me tourne vers mon Seigneur, et non pas vers eux, pour [me repentir]

des péchés et des défauts, car Il est Pardonneur.

3 « Pour Lui complaire, je me suis repenti de l'erreur de m'avoir [été tourné vers un autre que Lui].

J'ai pris devant Lui un engagement secret à ne plus Lui désobéir.

4 « Pour Lui complaire, je me suis repenti en vendant [mon plaisir contre le Sien] et en espérant Son Agrément, je Lui adresse un grand et perpétuel remerciement.

5 « J'ai été surpris d'une bonne nouvelle provenant de Lui et je voudrais L'en remercier[155]

de manière sincère, car [compte tenu de cette nouvelle] le séjour [ne sera que joie].

[155] L'auteur affirme, plus haut, que le Cheikh avait rencontré le Prophète à Jeewol et que celui-ci lui a promis la protection.

6 « Le cœur est rempli de Sa grâce que je dissimule jalousement dans ma poitrine [cœur], car les poitrines sont [comme] des tombes[156].

7 « Ma reconnaissance est destinée à mon Seigneur dont je suis satisfait [et Que je remercie]

pour le secret de mon secret *alâ siri sirri*, car Celui Qui est instruit de tout est instruit de tout.

8 « Je me suis contenté de Lui en tant que Seigneur qui met ce qu'Il veut à la disposition de celui qui Lui plaît, car Il est Omnipotent.

9 « Quel généreux Seigneur Il est ! Il a éloigné de moi les ennemis et réalisé mes aspirations en dépit de ma bassesse [par rapport à Lui].

10 « Je me suis contenté de Lui en tant que Seigneur et Allié qui réalise mes objectifs. Et je suis reconnaissant et pauvre [par rapport à Lui].

[156] Les cœurs cachent les secrets comme les tombes cachent leurs contenus.

11 « Exilé chez les ennemis, je Lui ai confié mes affaires le cœur rassuré, car Il est Bienveillant.

12 « Le Livre de Dieu est mon compagnon et le Prophète Élu ;

ses Compagnons m'accompagnaient[157] dans la mer quand je voyageais ».

Voyez (que Dieu augmente notre souci de Lui obéir, et par Sa Grâce, vous inspire l'amour de Ses alliés pour Lui plaire, Lui Qui est le Puissant, le Majestueux) ce qu'expriment ces vers en fait de sublimes états (spirituels) obtenus à l'atteinte de ce degré supérieur parmi les degrés de ceux qui patientent, à savoir l'état de la satisfaction de Dieu Très-Haut et de Ses Sentences, et l'état de la reconnaissance de Ses innombrables et subtiles Grâces dont les unes sont manifestes et les autres dissimulées sous l'apparence d'épreuves et calamités, et qui sont en réalité des Bienfaits ou des causes de Bienfaits, et l'état de la confiance totale en la grandeur de Sa Miséricorde et l'état du désir ardent de Son agréable Grâce tel qu'Il l'a inspiré à Ses pieux

[157] Il s'agit d'une compagnie spirituelle semblable à celle des gens de Badr dont le Cheikh disait plus haut : « Je marchais avec les pieux quand je marchais ».

serviteurs, et [l'état] de retour à Lui en toute affaire : retour de Sa Justice à Sa Grâce[158] - « Le jugement Lui appartient. Vous serez ramenés vers Lui » (28/88) - et [l'état de] l'observance du Livre et de la Sunna de l'Élu (PPSSL) qui font désirer [la Miséricorde divine] et redouter [le Châtiment de Dieu]. En disant dans les vers précédents : « Celui qui trompe … les créatures humaines, etc. » (cf. vers 1), le Cheikh (DSSL) entendait blâmer Satan parce que c'est lui qui induit les idolâtres (les coloniaux) en injustice comme il est à l'origine de toute corruption et le guide des corrupteurs de tous les temps. Par contre, le Cheikh a pardonné les créatures humaines et laissé à Dieu le soin de les juger. Car à la fin, toutes les affaires reviennent à Lui.

À ce propos, il dit :

« J'ai pardonné à tous les ennemis pour complaire à Celui Qui les a chassés loin de moi. Ainsi ne chercherais-je pas à me venger ».

En disant « Je me tourne vers mon Seigneur et non pas vers eux »… (cf. vers 2), il nous apprend qu'il n'a opposé

[158] En Lui demandant de substituer le bonheur au malheur, le serviteur Lui demande d'user de Sa Grâce plutôt que de Sa Justice.

d'inimitié aux traitements que ses ennemis lui avaient réservés, mais il s'était totalement confié à son Seigneur et avait considéré comme vrai ennemi Satan dont l'inimitié pour les êtres humains est intrinsèque et originelle. Se comportant ainsi, il pratiquait la justice et tenait compte du destin *qada* et du Décret divin *qadr* qui détermine le sort [de l'homme]. C'est pourquoi vous ne le voyez attaquer (verbalement) un ennemi qu'en insistant sur sa qualité qui, tant qu'elle est maintenue, le rendait blâmable. Ainsi les (les ennemis) traitait-il « d'idolâtres », « mécréants », « égarés », « injustes » et « professant le dogme de la trinité », comme le Coran les traite. En les (les ennemis) attaquant, il n'était nullement animé d'une animosité fondée sur des intérêts étrangers à la Religion. Une telle animosité n'est même pas imaginable de sa part, car il avait totalement consacré son existence à la Religion. De même il est inimaginable que son amour soit autre que l'amour de Dieu Très-Haut et de Son Messager (PPSSL) et de Sa droite Religion. La satire ne lui était donc pas dictée par un objectif personnel (le désir de se venger) mais plutôt par le souci d'élever le Mot de Dieu en humiliant Ses ennemis.

En disant « Pour Lui complaire, je me suis repenti de l'erreur de m'avoir détourné de Lui, etc. » (cf. vers 3), il

vous montre son cœur dominé par la crainte et la révérence [de Dieu]. Car les Mystiques ne sortent pas de l'état de peur durant leur marche vers Dieu Très-Haut et même après leur jonction [à Dieu] et leur consolidation de leurs positions auprès de Lui. À ce propos, il dit dans la *Tâ'iyya* :

« Il en est la crainte permanente de Dieu, leur Seigneur ».

Crainte qu'ils (les Mystiques) maintiennent aussi bien au début de leur vocation mystique qu'à la fin :

« Au début, la crainte de Dieu les détourne [des inconvenances] ;

à la fin, c'est plutôt la vénération du Majestueux [qui les en détourne] ».

Ceci montre que les preuves ne faisaient qu'accroître sa crainte de Dieu Très-Haut et presser son retour vers Lui. Ce retour, c'est le repentir *tawba*, car il implique la conduite agréée *al adab al mardi* qui consiste dans la conscience de la Perfection du Seigneur dont le Royaume *mulk* est immense, et dans la conscience de la bassesse de l'âme charnelle, et dans le fait de se fier à celle-ci. Ceci

constitue le premier pas vers la réalisation de la conduite agréée, vient ensuite la suprême reconnaissance, à savoir remercier Dieu même pour les épreuves qui requièrent plutôt la patience. Cette attitude est inspirée au fidèle par la révélation qui lui est faite des réalités profondes des choses, ce qui lui inspire un bon comportement et une excellente conduite à l'égard de Dieu. C'est à ce propos que le Cheikh dit :

« Pour Lui complaire, je me suis repenti en vendant [mon plaisir contre le Sien]

et en espérant Son agrément,

« je Lui adresse un grand et perpétuel remerciement.

J'ai été surpris d'une bonne nouvelle », etc. (cf. vers 4 et 5)

Le premier vers exprime le bon comportement et la soumission, et le second (5) l'excellente conduite et le fait de prêter une attention particulière à Dieu Très-Haut, ce qui constitue, à ma connaissance, le plus haut degré de l'étape de la patience. C'est la patience des « gens de la fermeté » *uwlô al'azim*, les Messagers que, pour le sens intime de l'Ordre *hikmatou-tartîb,* le Seigneur de

l'Existence (PPSSL) reçut l'Ordre d'imiter lorsqu'on lui dit : « Sois patient comme l'ont été ceux des Prophètes qui étaient doués de la plus ferme résolution » (46/35). Et Dieu Très-Haut dit : « Sois patient, ta patience vient de Dieu. Ne t'afflige pas sur eux. Ne soit pas angoissé à cause de leurs ruses. Dieu est avec ceux qui Le craignent et avec ceux qui font le bien » (16/127 - 128).

Le Prophète (PPSSL) était le guide de ceux qui craignent Dieu et de ceux qui font le bien. La patience qu'il opposait aux peines, préjudices et épreuves que les ennemis lui infligeaient était celle d'un croyant rassuré quant à l'issue de ses affaires et qui remercie Dieu à cause des épreuves elles-mêmes et non pas à cause de sa connaissance qu'une issue heureuse sera réservée à ses affaires. Ce degré de patience fut atteint par notre Cheikh (DSSL) lorsqu'il rencontra le Messager de Dieu (PPSSL), lors de son départ pour le Guéoul. Dès lors, sa patience était devenue belle et se transforma en remerciement adressé à Dieu pour les épreuves qui requièrent plutôt la patience. Il se conduisit ainsi à cause de la promesse que le Messager de Dieu (PPSSL) lui avait faite (lui, le Prophète, qui tenait à l'accompagner comme les gens de *Badr*) que le Cheikh avait abordée par l'amour du Prophète et celui des gens de *Badr.*

Celui que le fait de penser au Récompensateur inspire la patience est supérieur en mérite à celui dont la patience est dictée par le désir de Récompense. Abu Tâlib dit : « La patience n'est inspirée au serviteur que par une de ces deux considérations : l'inférieure de ces considérations, c'est le fait de penser à la récompense réservée au serviteur ; c'est le cas des simples croyants et la position des gens de la droite (bienheureux). La deuxième considération, c'est le fait de penser au Récompensateur. En effet, quiconque pense à la récompense se délecte dans la patience et quiconque pense exclusivement au Récompensateur est entraîné [vers Lui] par sa pensée. Celui qui pense au Récompensateur avec satisfaction de Lui et confiance totale en Lui est le plus parfait des rapprochés de Dieu, qui obtient une promesse ferme et la révélation des fins ultimes [des affaires] et à qui une chose particulière facilite l'obéissance à Dieu. Car, par sa confiance en Dieu et sa satisfaction de Lui, sa servitude est toute vouée à Dieu, et l'amour de Dieu Très-Haut le soutient et le renforce ».

Voyez comment Dieu le Majestueux ordonne à Son Messager (PPSSL) de pratiquer la patience en tout lieu et en tout état et le rassure d'avance par Sa Promesse et Sa Révélation à lui de la victoire, de la Protection, du Soutien, du Salut et de la quiétude. C'est cette assurance que Abraham (PPSSE), l'ami intime de Dieu, demandait lorsqu'il dit : « …C'est pour que mon cœur soit rassuré » (2/260). Faisant allusion aux résultats de la patience, Dieu Très-Haut dit : « Si vous êtes patients et craignez Dieu, leurs (les impies) ruses ne vous nuiront en rien » (3/120) et dit : « Sois patient ; ta patience n'est qu'en Dieu » (16/127) et dit : « Supporte le jugement de ton Seigneur, car tu es sous Nos yeux » (52/48) et dit : « Soyez patients ! Encouragez-vous mutuellement à la patience ! Soyez fermes ! Craignez Dieu afin que vous soyez heureux » (3/200).

Celui qui pense au Récompensateur est agréé et aimé. Si son Bien-Aimé daigne l'accompagner, il est alors aimé et protégé. « Il [Dieu] accorde spécialement Sa miséricorde à qui Il veut » (3/74). « Celui qui s'appuie sur une évidence émanant de son Seigneur et qu'un témoin de Sa part suit, [ne peut pas douter de sa mission] » (11/17). Le premier (l'agréé et aimé) s'appuie sur une Évidence émanant de Son Seigneur et le second (l'aimé et

protégé) est suivi par un témoin de Sa part consistant dans la Révélation qui lui est faite de ce qui lui est promis, à savoir le maintien des agréables entretiens réservés au plus particuliers des particuliers. Dieu Très-Haut dit : « Ceux qui sont patients recevront leur incommensurable récompense » (39/10). Cette Récompense sera accordée à tout serviteur constant.

Cependant l'Entretien divin et la Révélation de la Récompense sont des Faveurs particulières à ceux qui jouissent de l'Amour privilégié de Dieu dans toute étape.

Faisant allusion à son atteinte de ce niveau de l'étape de la patience, notre Cheikh (DSSL) dit :

« Le cœur rempli de Ses grâces que je dissimule jalousement

dans ma poitrine [cœur], car les poitrines sont [comme] des tombes.

« Ma reconnaissance est destinée à mon Seigneur dont je suis satisfait et que je remercie pour le secret de mon secret.

Car Celui Qui est instruit de tout est instruit de tout ».

Ainsi sait-on que ce qu'il dissimulait dans son cœur en fait de satisfaction, et ce dont il Le remerciait, à savoir « le secret du secret » sont d'incommensurables choses ineffables dont la connaissance est réservée à Dieu et à Son Messager (PPSSL).

Un jour, il me dit : « Les sept années que j'ai passées au Gabon ne sont pas perdues et cela sera démontré le Jour où l'on dévoilera les secrets. Dans mon dévouement, je n'ai pas déçu mon Seigneur, et Lui, le Très-Haut Dont le Nom est Béni, ne m'a pas déçu. En effet, Il m'a rassuré qu'Il S'acquitterait du *devoir* qu'Il S'est imposé envers les croyants, à savoir la réalisation de Sa Promesse relative à Sa Belle Récompense qui ne peut cependant pas être perçue ici-bas, ce monde n'étant pas le lieu des Récompenses (divines). Mais elle sera dans la Vie future ». Par Dieu, ce qu'il dit de lui-même est vrai…

[D'autre part], il ne s'était jamais rassasié de nourritures, ni ne s'était-il jamais montré détendu à cause d'une conversation portant sur des intérêts mondains, et on ne lui avait jamais préparé un lit pour dormir, car son sommeil était bref et léger et semblable à un éphémère

anéantissement dans la Divinité au cours duquel le fonctionnement des sens externes s'arrêtait et pendant lequel, grâce à un étrange raccourcissement [par Dieu de l'itinéraire mystique], il effectuait un voyage rapide lui permettant de franchir les degrés des connaissances infiniment saintes. Ensuite, il en revenait pour poursuivre les œuvres cultuelles imposées aux croyants tant qu'ils resteront en vie. Cela se confirme dans les propos suivants du Cheikh (DSSL) :

« Mon sommeil est un acte d'adoration du Seigneur Qui n'a pas d'associé.

« Car mon cœur [continue] de réfléchir sur les Versets générateurs de sagesse ».

Le second hémistiche sert de cause et d'explication à la première : ce qui rend son sommeil pareil à un acte d'adoration, c'est que, tout en dormant, son cœur continue de s'imprégner des Versets [du Coran]… Le Prophète (PPSSL) dit : « Mes yeux dorment, mais mon cœur ne dort pas ». Son Compagnon, Mu'adh Ibn Jabal (DSSL) qui, avec Abu Moussa Al-Sh'ari, était chargé par le Prophète (PPSSL) d'une mission au Yémen, répondit Abu Moussa qui lui dit : « Je prie tant d'heures [pendant la

nuit] »… : « Quant à moi, je prie tant [d'heures] et dors tant [d'heures], et je donne à mon sommeil la même valeur que ma prière ».

Le Cheikh (DSSL) ne se réjouissait des biens de ce monde que quand ils étaient dépensés dans des œuvres de bienfaisance. Il s'en réjouissait alors parce que cela satisfaisait Dieu Très-Haut. Pourtant les biens accumulés chez lui étaient innombrables et dépassaient toute description.

Je me demande ce qui distingue les années de l'exil des autres années de sa vie qui fut une vie de dévotion, d'obéissance et d'abstention [des interdits] constantes. Ce qui les distinguait des autres années c'est sans doute la patience [que le Cheikh y pratiquait] et les états [spirituels] liés à la pratique de la patience, états qui le faisaient progresser dans les étapes de la certitude. Son état [spirituel] dans une étape le rendait capable de la franchir. C'est pourquoi l'on a besoin de patience dans toute étape. Il est certes dur de supporter fermement les peines morales et psychologiques. Mais ce qui est plus pénible, ce sont les dommages physiques, car ils

constituent le plus grand mal que l'homme est capable de faire.

Les Prophètes et les Saints furent tous patients. Mais la patience des gens de la fermeté est la plus parfaite, car toutes les sortes de mal que l'homme peut faire leur furent infligées. Peut-être est-ce la raison pour laquelle les sept années [de l'exil] constituèrent les années décisives de la vie du Cheikh et la plus dure phase de son combat. Chaque fois qu'il se souvenait d'un des tristes évènements [de l'exil], il se réjouissait à l'instar de celui qui triomphe sur le champ de bataille. Je l'ai souvent entendu dire : « Parfois en me souvenant de cela, je me réjouis à cause du plaisir que j'éprouvais à invoquer Dieu secrètement et à cause des différents états spirituels qui s'alternaient sur moi du fait de la situation dans laquelle je me trouvais, à savoir un cœur constamment dominé par Dieu et une présence perpétuelle devant Lui pendant les différents incidents qui m'opposèrent à mes ennemis ».

Son cœur s'adoucissait à cause des secrets de la Bienveillance qu'il voyait et de la Protection dont son

Seigneur l'entourait. C'est l'état spirituel de ceux qui sont parvenus au terme de leur vie mystique.

Ayant vu des néophytes pleurer par crainte de Dieu, Abu Bakr, le Véridique dit : « Nous fûmes comme eux au début de l'Islam ».

Notre Cheikh (DSSL) a dit un jour en ma présence : « Le plus étonnant [signe] de la bienveillance divine à mon égard est que, parfois, voulant éprouver mon âme charnelle, je l'ai incitée à désirer les biens des mécréants ou à les redouter, mais elle m'a désobéi. Dès lors, j'ai su que je n'avais aucune maîtrise sur elle et qu'elle était dans les Mains de Dieu ». « En fait, vos alliés sont Dieu et Son Messager… » (5/55). Ce qui précède me rappelle les propos suivants de cheikh Sidiya, le cher ami du Cheikh : « La plus étonnante protection divine du Cheikh Ahmadou Bamba réside dans le fait que, en dépit de la longueur de son séjour parmi ses ennemis et de son éloignement des bienveillants parmi les dignitaires de l'État et de l'importance de leurs forces et du sévère traitement qu'on lui réservait, [en dépit de tout cela] on n'a jamais pu enregistrer de sa part, ni geste qu'on aurait honte de raconter ni parole qu'il aurait regrettée ». Par

Dieu, il a dit la vérité, comme il l'a fait dans ce poème dédié au Cheikh :

« Celui dont le Seigneur des serviteurs est l'allié

et la Meilleure des créatures le patron, ne peut pas perdre ».

Il a dit de lui également :

« Par ton amour immense, tu ne te détournes pas de ton objectif pendant ta marche [vers Lui],

« et tu n'as cessé de considérer la remémoration de Dieu comme activité supérieure ».

Dans ce poème écrit à la fin de sa vie, il dit de lui :

« Quand les choses prennent leur cours, il demeure satisfait et résigné

sachant que son Seigneur en a décrété ainsi.

« Les causes apparentes ne lui cachent pas les réalités profondes.

Pourtant nombreux sont ceux que fascinent les apparences trompeuses ».

Son grand disciple, Marouba GUEYE m'a raconté que quand il lui fit ses adieux à bord du bateau qui allait l'amener au Gabon, le Cheikh leur dit : « Rentrez chez vous et restez fidèles à Dieu ; je vous ai confiés à Lui, car je ne Lui ai jamais confié une chose et l'ai retrouvée par la suite dans un état déplaisant. Rentrez donc tranquilles. En effet, rien de ce que j'ai laissé derrière moi, pas même un brin, ne sera abîmé ». De même, il dit au Cheikh Ibrahima FALL, son illustre et fidèle disciple venu lui faire ses adieux à bord du bateau : « Restez fidèle [à Dieu]. Je pars pour accomplir un service qui ne pourrait être accompli que dans ce voyage. Je retournerai à vous, s'il plaît à Dieu ».

UNE IMPORTANTE ANECDOTE

Mafari NDIAYE, un des postulants aimant *muhibbûn* et pieux, m'a raconté qu'un jour il s'était rendu au village de Ndiassane, chez Abu Muhammad Al-Kunti :

« Quand nous fûmes seuls, il me dit : - Qui est ton guide spirituel ? - Cheikh Ahmadou Bamba MBACKÉ - Celui qui est exilé ? - Oui. - [Les gens] croient, reprit-il, que l'État a voulu l'expatrier. Point du tout ! Cela n'est qu'une cause apparente. Quant à la réalité, c'est que Dieu a révélé aux saints une haute station située près de Lui, et qui ne pouvait être atteinte qu'à travers une des plus grandes épreuves. Seul ton Cheikh présenta sa candidature [pour cette station]. C'est pourquoi il subit l'épreuve que tu sais. Mais il reviendra sain et sauf, et Dieu le rendra aimable sur terre surtout au Sénégal. Grâce à lui, ses disciples seront bénis, et nul ne pourra lui disputer cette faveur. C'est pourquoi, je n'ai pas cherché de disciples parmi les Sénégalais, mais plutôt parmi ceux qui habitent au-delà du Sénégal. En effet, quiconque cherchera cela n'aura pas grand-chose, car le Sénégal est dans son giron grâce à l'investiture de Dieu Très-Haut »…

Puis le Cheikh (DSSL) dit : « Je me suis contenté de Lui en tant que Seigneur », etc. (vers 10). Il s'agit du contentement de Dieu d'après l'opinion de celui qui dit que [l'homme] riche et reconnaissant est meilleur que l'homme pauvre, mais patient. Junayd à qui fut demandé lequel des deux états était plus parfait : le fait d'avoir besoin de Dieu Très-Haut et le contentement de Lui, dit :

« Si le besoin de Dieu Très-Haut est réel, le contentement de Lui, le Puissant, le Majestueux l'est également. Si le contentement de Dieu est réel, l'on devient parfaitement riche grâce à Lui, le Très-Haut. Dès lors, l'on ne doit pas demander lequel est plus parfait, le besoin de Dieu ou le contentement [de Lui]. Car ils sont deux états complémentaires ».

Al-Junayd fut en effet une grande autorité en matière mystique. Il ressort de ses propos que la dernière extrémité de la perfection du côté supérieur consiste dans le fait de se contenter du Très-Haut alors que le fondement consiste dans le fait d'avoir besoin de Lui. Ainsi l'édifice s'équilibre-t-il. La question est donc relative : ce qui porte sur le côté supérieur étant supérieur comme l'expression [d'Al-Junayd] permet de le déduire.

S'il s'agit de porter un jugement sur l'étape de la patience, il convient de préciser que sa perfection réside dans les deux choses (besoin de Dieu et contentement de Lui). La divergence provoquée par la relativité (supérieur/inférieur) se situe donc au niveau de l'expression. Le besoin de Dieu demeure la marque

distinctive de celui qui se trouve dans cette étape, et son état est un état de reconnaissance consistant dans le fait de dépenser les Dons de Dieu de façon à Le satisfaire.

La perfection de la reconnaissance consiste [d'une part] dans le fait de détourner son regard des Bienfaits et de les oublier au point de ne trouver plaisir que dans le fait de penser au Bienfaisant [et d'autre part] dans le fait de fonder la reconnaissance sur l'anéantissement en Dieu et la subsistance en Lui. Ceci conduit le serviteur à l'état de « l'effacement de l'effacement » où Dieu prend soin de lui et fait en sorte que ses actes se déroulent conformément à la Loi islamique et que ses mouvements et son repos soient régis par la même Loi, sans que, en tout cela, le serviteur ait choix ou décision. Ainsi dans tout état a-t-il besoin de Dieu et se contente-t-il de Lui. De même, il est toujours reconnaissant et patient.

Le cheikh Abdoul Kâdir Al-Jîlî dit : « [L'homme] pauvre mais constant dans sa conduite envers Dieu est plus vertueux que [l'homme] riche et reconnaissant. Le pauvre et reconnaissant est plus vertueux que les deux. Mais [l'homme] pauvre, reconnaissant et patient est supérieur à tous ». Voilà une excellente opinion. L'explication en est

contenue dans ce qui précède. Pour la résumer, on peut dire que celui qui reconnaît constamment sa pauvreté [en face de Dieu] et qui demeure patient devant le Seigneur Dont il a besoin et Qu'il remercie pour l'état de bonheur ou de malheur dans lequel Il le maintient, celui-là est plus vertueux, sa connaissance [de Dieu] est plus parfaite et sa servitude plus belle. Tandis que [le riche] qui est reconnaissant ne remercie [Dieu] qu'à cause de son contentement de sa richesse.

Dès lors, la phrase de notre Cheikh (DSSL) qui est : « Et je suis reconnaissant et pauvre » (vers 10) montre son attachement à la parfaite vertu consistant dans les trois (pauvreté ou besoin de Dieu, reconnaissance envers Lui et patience avec Lui). Ce qui confirme cette interprétation, c'est que, au moment où il rédigeait ce poème, il observait la réalité de la patience. La preuve en réside dans la tranquillité que vous décelez dans la teneur de son discours (le poème) ; elle réside également dans sa satisfaction et sa sincérité en dépit de la plus pénible et délicate situation à bord du bateau qui le conduisait vers l'exil, démuni de tout sauf de ses livres, et livré à des ennemis qui lui infligèrent des épreuves inouïes.

Quant à sa pauvreté, il n'est pas besoin de vous parler davantage des souffrances qu'elle lui causa. Il suffit de recevoir le poème, pour y découvrir le besoin le plus ardent [de Dieu] éprouvé par un homme extrêmement pauvre [et assoiffé] de Dieu Très-Haut. [Vous découvrirez cela] là où il dit :

« Mes maisons furent évacuées et ma famille dispersée

parce que je tenais à louer Celui à l'égard de Qui l'éloge est insuffisant ».

Pour ce qui est de sa reconnaissance, regardez ses propos dans ce poème, à travers lequel il montre sa confiance en Dieu et sa fierté en Lui, énumère Ses Bienfaits, loue Dieu Très-Haut et réaffirme son contentement du Livre, du Messager élu (PPSSL) et de ses Compagnons, les meilleurs [des hommes].

La conjonction *waw* (et) dans le vers (10) sert de simple conjonction de coordination et n'implique nullement l'ordre. Cela étant, la rime a imposé cette construction qui relève du chapitre de « la coordination de ce qui précède normalement à ce qui suit », ce qui est une tolérance grammaticale pareille à celle relevée dans ce vers :

« …Que soient sur toi miséricorde de Dieu et paix ».

Cependant, cette conjonction *waw* peut bien impliquer l'ordre dans le cas du troisième effacement réservé aux raffermis quand ils s'élèvent à la deuxième coloration qui consiste dans la libre Action exercée par le Seigneur sur le serviteur raffermi sans Surplus [sans qu'une faveur supplémentaire s'ajoute à ce raffermissement ?] Avec le Surplus, il [le serviteur] est récréé alors que, dans la Station [où il se trouve avant cette récréation], il est raffermi et totalement extirpé [anéanti en Dieu].

Al-Kushayri dit : « Ils [les Mystiques] subissent un effacement qui s'accomplit malgré la persistance de leurs entités et qui entraîne l'absence de toute *hayba*, de toute familiarité, de toute connaissance ou sensation ». Il s'agit là de la réalité de la pauvreté que l'on appelle « l'existence ». Dans la *Risala*, Al-Kushayri dit : « Quant à "l'existence" elle survient après le dépassement du *wadj*[159]. "L'existence" réelle ne peut être acquise qu'après l'extinction de l'humanité. À l'apparition de la Prééminence du Réel, l'humanité ne pourra plus subsister. Celui qui subit ce *wadj* perd toute connaissance

[159] État où se trouve un homme voué à la vie contemplative quand il est anéanti par l'amour et confondu avec Dieu.

ou volonté et n'observe plus (consciemment) ni glorification ni obligation. Cependant on l'assiste et conforme ses actes aux normes divines afin de sauvegarder l'aspect exotérique de la Loi et de prouver le respect de Dieu de Son Engagement [envers Ses serviteurs] et de perpétuer la gratification du serviteur en le rendant toujours digne de la meilleure [récompense] et du surplus pour son observance du culte et le bon exemple qu'il donne aux autres à travers ses paroles, ses actes et ses attitudes »… « Si vous le suivez, vous serez bien guidés », dit le Coran parlant du Messager.

Le signe de l'atteinte de cette Station réside dans le maintien d'une droite conduite et dans l'obtention d'un pouvoir extraordinaire d'imposer cette conduite aux autres, d'y attirer tout proche et tout autre auditeur prédestinés au bonheur. Cela (cette capacité d'influencer son environnement) s'est révélé dans les attitudes de notre Cheikh (DSSL), dans sa conduite et dans l'universalité de son charisme.

Au sujet de la confiance réelle en Dieu et de la remise des affaires entre Ses Mains, le Cheikh (DSSL) dit :

« …Je Lui ai confié mes affaires le cœur rassuré, etc. (vers 11)

« Le Livre de Dieu est mon compagnon, etc. (vers 12)

« Et je fais Son éloge alors qu'il est à Tiba», etc. (vers 13)

Il fait ainsi précéder à l'invocation la préparation spirituelle consistant dans le renouvellement de sa foi en l'Unicité de Dieu, et dans l'intensification de son *tafrîd*[160]. Dans cette préparation spirituelle, sa parole s'unit à son action, sa sincérité et sa soumission qui a atteint les limites du pouvoir d'un serviteur et qui a été dictée par le souci d'obéir aux ordres énoncés dans le Livre Saint où il est dit : « Invoquez-Moi, J'exauce votre invocation. Ceux qui, par orgueil, refusent de M'invoquer entreront humiliés dans la géhenne » (40/60).

Pour souligner l'importance de l'invocation, le Prophète (PPSSL) dit : « L'invocation c'est la [vraie]

[160] Culte sincère et désintéressé rendu à Dieu, uniquement à cause de Lui et sans aucun mélange de vues terrestres ou d'espoir de Récompense.

adoration ». Une autre tradition dit : « L'invocation c'est la substance de l'adoration ». Elle l'est, en effet, du fait qu'elle implique la bonne opinion de Dieu et l'espérance de Sa Miséricorde, deux choses que Dieu mentionne lorsque, étalant Ses Bienfaits accordés aux serviteurs pour renforcer leurs espoirs, Il dit : « Invoquez votre Seigneur avec crainte et désir ardent » (7/56).

Dans un Hadith *Kudsi*, Dieu dit : « Je suis là où mon serviteur croit me trouver ». Il dit également : « Ma miséricorde s'étend à toute chose » (7/156). L'invocation qui réunit toutes les conditions est plus parfaite. Cependant, celui qui se contente de la Connaissance de Dieu [de son besoin] est, lui aussi, parfait et élevé…

C'est à cause de l'utilité de l'invocation que le Prophète (PPSSL) était celui qui invoquait Dieu le plus fréquemment pour qu'Il le protégeât [contre Satan], et celui qui Le louait plus, animé comme il l'était du plus grand désir de Lui.

C'est également à cause de cela qu'il a incité sa communauté à l'invocation et la lui a même prescrite par l'acte, car il y tenait au point que ses dernières paroles

étaient cette prière contenue dans un hadith d'Aïsha (DSSE) rapporté par Al-Bukhâri : « Mon Seigneur, joins-moi aux Compagnon supérieur ».

Celui qui remplit parfaitement les conditions de l'invocation est celui qui a réellement confiance en Dieu et celui qui Lui remet ses affaires, car la réalité de la confiance en Dieu et de la remise de ses affaires entre Ses Mains, c'est rejeter tout autre que Lui et s'attacher sincèrement à Lui.

Celui qui demande est donc supérieur à celui qui se contente [de la Connaissance de Dieu de son besoin] parce que le premier tient compte de la Sagesse divine qui veut que [pour atteindre les fins], l'on use des moyens. Car ceux-ci ne sont pas créés en vain. Le Cheikh en vient à mentionner le Livre et son Transmetteur afin de s'acquitter de son devoir de reconnaissance envers Dieu pour ces deux (le Livre et le Prophète) et de s'acquitter de son devoir de reconnaissance envers ces derniers pour plaire à Dieu, le Puissant, le Majestueux.

Le Cheikh a adressé la parole au Messager de Dieu (PPSSL) qui est l'indicateur de Sa bonne Voie et le

révélateur de Sa Miséricorde pour le monde, comme le Seigneur l'a prescrit aux serviteurs dans Son Livre où Il dit : « Afin que vous croyiez en Dieu et en Son Messager, que vous l'assistiez, et que vous l'honoriez » (48/9) et dit : « Priez pour lui (le Prophète) et appelez sur lui le Salut » (33/56). Ainsi conformait-il toutes ses paroles et actes internes et externes à la Sunna et aux exigences de son Ami et faisait-il de l'évocation de Son Nom et de ses louanges une habitude et un délassement entre les heures de prières canoniques et celles des œuvres surérogatoires. Ensuite, il s'adresse à nouveau à lui en lui disant :

« Ô Prophète de la bonne Voie, etc. » (cf. vers 16 plus bas)

Ensuite, le Cheikh (DSSL) dit :

13 « Et je fais son éloge alors qu'il est à Tiba

où je suis pour lui un voisin qui lui rend visite.

14 « Je lui adresse la parole, lui, qui est l'éternel Intercesseur.

Et mon cœur est rempli de joie à cause de la complaisance réciproque entre lui et moi.

15 « Je lui ai adressé la parole en mer quand ma marche se termina

à Dieu et à l'Élu qui est une source de lumière.

16 « Ô Prophète de la bonne Voie, mon âme s'est apaisée ici.

Et tu es digne de mes éloges tout comme de mes prières.

17 « Demande à mon Créateur de hâter mon retour après la réalisation de mon souhait.

Car cela est tout facile au Seigneur Généreux.

18 « Bénédiction et Salut de la part de Dieu soient sur toi, ta famille et tes Compagnons.

Quelles excellentes lunes ils sont » !

Ainsi ces vers se succèdent-ils aux précédents, et le tout reflète le renforcement de la foi en l'Unicité de Dieu, l'observance d'un culte dévoué à Celui Qui en est digne, la reconnaissance envers Lui, la satisfaction [de Ses

Décrets] et la soumission totale à Son Ordre et Sa Défense. [Cela révèle une conduite conforme à] ce qui est connu de la nature des véridiques et sincères serviteurs de Dieu.

Ensuite, il se tourne vers son âme qu'il a le devoir d'élever à son Seigneur en le montant sur la monture de la Miséricorde et de la Grâce immense qui la transporte vers la Présence de son Seigneur. Ainsi fit-il traverser à son âme la distance séparant les étapes de l'élévation et franchir les obstacles dressés sur la meilleure Voie tracée par la Sagesse éternelle et foulée avec la Direction de Dieu Très-Haut par les pieds de Ses Prophètes élus et de Ses parfaits et supérieurs alliés.

En disant « Je me suis contenté de Dieu en tant que Seigneur, etc. » (vers 10), il voulait faire comprendre qu'il ne se plaignait jamais, mais il tenait compte de ce que Dieu Très-Haut a indiqué dans Sa Parole et dans celle de Son Prophète (PPSSL), à savoir que Dieu exerce une Action sur Ses serviteurs et qu'Il a établi des moyens choisis par Lui comme Voies menant à Sa Miséricorde et comme accès à Sa Grâce, qu'emprunte en respectant les conditions celui parmi Ses serviteurs qui Lui plaît.

Ce besoin [de Dieu], cette manifestation d'impuissance, cette pauvreté, ce désir des Faveurs de Dieu et cette recherche de Son Aide pour affronter, conformément à Son éternelle Volonté, les manifestations de Ses Décrets [lui ont été inspirées] afin qu'en résultent réussite et quiétude conformément à Sa Sagesse et à Sa prééminente Miséricorde. Le Prophète (PPSSL) dit : « Lorsque Dieu créa les créatures, Il écrit chez Lui sur le Trône : Ma miséricorde domine Ma colère »…

Par ailleurs, Dieu Très-Haut a lié Son Exaucement [des prières] de Ses serviteurs à Son invocation par ceux-ci. À ce propos, le Plus Haut Locuteur dit : « Je réponds à l'appel de celui qui M'invoque, quand il M'invoque ». Pour l'inciter à l'invocation, [Il a ajouté] : « Qu'ils répondent donc à Mon appel »… (2/186) Dieu, le Transcendant, le Très-Haut a ainsi incité Ses serviteurs à la demande et les a fait désirer Son incommensurable Grâce. De surcroît, il a considéré la demande (l'invocation) comme une œuvre surérogatoire *kurba* élevant l'individu vers la Station la plus rapprochée de Dieu.

Les différentes incitations à l'invocation selon les besoins à satisfaire constituent une Assistance que Dieu accorde à Ses Amis qui subissent les plus dures épreuves : les Prophètes et les plus parfaits.

Il résulte de l'invocation diverses sortes d'exaucement qui entraînent la réception de la Miséricorde, le rapprochement de Dieu et le privilège d'être élevé à la Station sûre située près du Très-Haut comme le souligne Al-Jîlî qui dit : « L'épreuve perpétuée est exclusivement réservée aux détenteurs de la suprême sainteté afin qu'ils demeurent présents [avec Dieu] et qu'ils s'abstiennent de se pencher vers un autre que Lui ».

Une des plus évidentes preuves de la supériorité du rang de notre Cheikh à celui des grands, à l'exception des Compagnons, est la sincérité de son dévouement, la véracité de sa certitude, sa présence permanente avec Dieu et son constant souci de suivre la Voie du Seigneur de l'Existence (PPSSL) en subissant les divers sortes d'épreuves, en multipliant les demandes, en adressant sa plainte à son Seigneur Très-Haut Dont le Nom est Béni et en faisant tout cela de différentes manières au point de ne laisser aucune chose, importante ou non sans la

demander pour montrer son besoin de Dieu et son impuissance sans Lui. Puis il prenait conscience de sa bassesse par rapport à Lui, plus il Le sanctifiait. Ainsi voyez-vous qu'il a manifesté devant Dieu toutes sortes d'humilité et de pauvreté et de besoin de Son Aide pour la procuration [du bien] et la protection contre le mal. De même il ne restait aucune sorte d'élévation, de sainteté ou de perfection qu'il n'eût pas attribuée à Dieu Très-Haut. Il n'a négligé aucun de ses devoirs envers Lui. C'est pourquoi il a obtenu cette Récompense qui consistait en ceci qu'il n'y avait plus aucune Grâce divine ou conquête accordée au Prophète (PPSSL) dont celui-ci ne lui eût pas donné une part qui n'avait été donnée à personne après les Compagnons (DSSE). En vérité, [ses Faveurs] constituaient des prodiges provenant de Dieu Généreux et un miracle évident parmi les miracles posthumes de Son Prophète (PPSSL).

Nous signalerons une partie [de ses prodiges], s'il plaît à Dieu Très-Haut lorsque nous aborderons l'étape de la reconnaissance et au cours des observations.

La phrase du Cheikh : « …Qui met ce qu'Il veut à la disposition de celui qui Lui plaît »… (vers 8) constitue une

belle façon d'exposer indirectement ses besoins à Dieu, conformément aux règles de la conduite bien agréée. Vous voyez à travers les récits relatifs à la vie des Prophètes qu'ils invoquaient Dieu de la même manière. Par exemple, Job (PPSSE) dit : « Ô Seigneur, le mal m'a touché, et cependant, tu es le plus miséricordieux de ceux qui font la miséricorde » (21/83). Et rapportant les paroles de Jonas, Dieu dit : « Il (Jonas) Nous implora dans les ténèbres [en disant] : "En vérité, il n'y a de Dieu que Toi ! Gloire à Toi ! Oui, j'étais au nombre des injustes" » (21/87).

Cette belle façon d'exposer indirectement les besoins à Dieu constitue aux yeux des [hommes] généreux une haute politesse et une grande noblesse de caractère. Car elle reflète la confiance [de l'invocateur] en la Connaissance de Celui Qui l'écoute et implique la révérence de Sa Grandeur et la soumission à Sa Volonté de sorte à ne reconnaître aucun droit à soi-même, etc. Ceci fut connu par les Prophètes et les Élus qui empruntèrent leur Voie.

En guise de reconnaissance envers Dieu pour la révélation qui lui fut faite au sujet de sa future victoire

dont les signes n'étaient pas encore aperçus, il dit : « Qu'Il est généreux en tant que Seigneur Qui a éloigné de moi les ennemis »… (vers 9). Les termes « …en dépit de ma bassesse » (vers 9) contiennent des [allusions] subtiles, à savoir sa bassesse par rapport au Roi et son infériorité à ses yeux par rapport aux égards avec lesquels il était traité [par Dieu] et grâce auxquels, il était devenu l'objet de soins particuliers de la part de Dieu Très-Haut. C'est une sorte d'abnégation qui fait que, parvenu à la Station de l'*Ihsân*, l'homme voit le Très-Haut en toute chose. Une autre allusion de ces termes : « …en dépit de ma bassesse, etc. » est sa faiblesse par rapport aux auteurs du malheur [qui l'avait atteint] : ceux qui furent les causes apparentes de ce malheur et à qui allaient cependant se révéler de la part du Cheikh des choses surprenantes entraînant leur conversion… Qu'Il est Transcendant Celui Qui dissimule [une chose à un moment pour la] révéler [à une autre]. En vérité, Il est le Puissant et le Sage !

Le Cheikh (que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui. Amen, Seigneur de l'Univers), en disant :

« Le Livre de Dieu est mon compagnon et le Prophète élu ;

ses Compagnons [m'accompagnaient] dans la mer quand je voyageais ;

« Je lui ai adressé la parole en mer quand ma marche se termina à Dieu et à l'Élu qui est une source de lumière.

« Ô Prophète de la bonne Voie, mon âme s'est apaisée ici.

Et tu es digne de mes éloges tout comme de mes prières.

« Demande à mon Créateur de hâter mon retour après la réalisation de mon souhait,

car cela est tout facile au Seigneur Généreux.

« Demande à mon Créateur de dompter mon ennemi grâce

à un soutien avec lequel je retournerai à la terre ferme ; tu es un avertisseur !

« Bénédiction et salut de la part de Dieu soient sur toi, ta famille et tes Compagnons. Quelles excellentes lunes ils sont !

« Bénédiction et Salut de la part de Lui soient sur toi : mon espoir, Ô Celui dont la générosité est infinie ».

Il adresse la parole au Prophète (PPSSL) au terme de sa marche vers Dieu Très-Haut et vers le Prophète (PPSSL) : il s'était détourné de la vie mondaine pour mieux s'occuper de la Religion et avait mortifié son âme et maîtrisé sa passion pour bien obéir à Dieu et chercher Sa Satisfaction, et s'était désintéressé des créatures pour se vouer totalement au Réel, le Transcendant, et était passé des traces [les créatures] à leur Auteur, et avait abandonné les moyens secondaires [les maîtres mystiques] pour se contenter du moyen principal [le Prophète (PPSSL)].

Il est rapporté que Abu Sa'îd Al-Kharraz a dit : « J'ai vu le Prophète (PPSSL) et lui ai dit : "L'amour de Dieu m'a fait négliger votre amour ! - Ô [homme] béni ! m'a-t-il dit alors, quiconque aime Dieu m'aime" ». Ceci explique la réalité des sentiments des hommes pieux.

Il faut cependant éviter de tomber dans cette erreur de croire qu'un quelconque des grands [hommes de Dieu] se soucie de ses rapports avec Lui au point d'oublier le

Prophète (PPSSL). Même si leur anéantissement en lui (le Prophète (PPSSL)) et la fusion de sa lumière dans la plus Sainte Lumière à cause du rayonnement perpétuel de celle-ci sur le Prophète de Dieu les rendent parfois incapables de distinguer le Prophète de Dieu et les amènent à oublier la subtilité de la différence entre eux de sorte que, faute d'une expression suffisamment nette, ils donnent l'impression de professer la doctrine du *hulôl* (infusion du divin dans la créature) ou de l'*ittihâd* (union substantielle ou hypostatique). En effet, leur foi en l'Unicité absolue de Dieu est trop solide pour qu'ils puissent professer un tel dogme.

J'ai entendu notre Cheikh (DSSL) dire que, au cours de certaines de ses invocations secrètes de Dieu *munâdja*, la présence prolongée avec Dieu renforce son dévouement à Lui au point que son Seigneur lui dit : « As-tu oublié qu'il y a entre nous un intermédiaire qui est le moyen par lequel on parvient à Nous » ? Alors, dit le Cheikh, je m'impose le comportement qu'il convient d'observer à l'égard du Prophète (PPSSL). Mais séduit par ses vertus et mérites, je me laisse attirer par sa beauté, m'attache à lui et me consacre à son service et à la revivification de sa Sunna au point qu'il me dit : « Ne sais-tu pas que tu as un Seigneur qui est l'Éternel » ? Alors, dit encore le Cheikh,

je me dévoue totalement à Lui. Ainsi ai-je su que la bonne conduite consiste à aller de l'un à l'autre ; et j'ai fini par me reposer auprès de Dieu Très-Haut à l'aide de Son Messager (PPSSL). Car *al-indiyya* ou le fait de trouver repos auprès de Dieu implique tranquillité et quiétude, ce qui couronne la marche vers Dieu. À propos de cette *indiyya*, Dieu Très-Haut dit : « Dans le séjour de la vérité, auprès du Roi Puissant » (54/55).

Dans un poème, le Cheikh (DSSL) dit :

« Dieu m'a montré Muhammad

et Muhammad m'a conduit vers l'Éternel ».

C'est là une explication de la modalité de sa marche vers Dieu. Dans un autre endroit il dit :

« Dieu m'a montré Dieu sans égarement,

et a agréé ma vie ».

Ce vers concerne le résultat de ses efforts pour se rapprocher de Dieu : le repos. L'explication en est que le fait que Dieu conduit le serviteur vers le Prophète équivaut à le conduire vers Lui-Même, car la direction par Dieu de Son serviteur vers l'Intercesseur (PPSSL) relève de Sa Providence éternelle et Son Assistance du serviteur,

puisque le Prophète (PPSSL) ne conduit [les hommes] qu'à Dieu.

Quant à l'indication par Dieu Très-Haut du Prophète (PPSSL) au Cheikh exprimée dans le premier vers, elle constitue une promotion et un accroissement d'amour, promotion et accroissement consistant dans le dernier vers en une action directe de la part de Dieu après l'absorption de l'individualité du Cheikh dans la lumière du Messager de Dieu (PPSSL). En d'autres termes, la première Intervention divine est une désignation du Messager de Dieu (PPSSL) en tant que guide pour le Cheikh et la seconde Intervention est une direction du Cheikh vers Dieu grâce au Messager de Dieu. Par la suite, Dieu S'est chargé de conformer parfaitement les actions du Cheikh à Ses Ordres et à la Sunna de Son Prophète.

C'est ce qu'il entend souligner en disant : « …sans égarement et a agréé ma vie ». En effet, l'écartement [du chemin droit], en quelque manière que ce soit, constitue une déviation. Il était donc protégé de tout cela et récompensé de sa persévérance [dans le droit chemin]. C'est ce qu'il entend par « …Il a agréé ma vie ». En effet, sa vie était totalement vouée à Dieu Très-Haut Qui de ce

fait, S'est chargé de le guider. Un hadith dit : « Dieu accroît l'aumône comme l'un d'entre vous développe son poulain ». Le dévouement du Cheikh (DSSL) à l'Unique était donc total. C'est pourquoi Dieu l'a agréé et protégé en tant qu'Allié. Ceci lui a valu le repos qui est l'aboutissement de son effort pour se rapprocher de Dieu. À ce propos, il dit :

« Me trouvera auprès du Roi Puissant

tout Saint qui accourt au Paradis ».

Le Cheikh (DSSL) disait : « Quiconque cherche à me comprendre en me comparant à des figures de l'histoire ne me comprendra jamais… Je suis un serviteur dont Dieu S'est occupé particulièrement. De même qu'il n'y a pas d'associé en moi de même personne ne peut connaître ma réalité sauf Lui et Son Messager ».

Tout cela vous montre qu'il n'a jamais cessé de vivre dans la compagnie spirituelle du Prophète (PPSSL). Du reste, il ne négligeait les implications de cette situation dans aucun des états spirituels marquant les différentes phases de sa promotion à travers les étapes de l'itinéraire mystique.

Ce pouvoir de demeurer toujours dans la compagnie du Prophète (PPSSL) révèle d'une force qui est l'apanage des Véridiques supérieurs tels que les Compagnons du Prophète (PPSSL) et les aimants de Dieu qui suivent en rang ces hommes parfaits (les Compagnons) et qui détiennent la grande sainteté pour avoir laissé leur vie en louant le Prophète et en priant pour Lui. Nombre d'entre ces saints hommes n'ont pourtant pas pu jouir des effets de la Providence éternelle dont Dieu Très-Haut entoure les combattants solidaires qui mentionnent le Nom de Dieu fréquemment et qui demeurent indifférents [aux vanités de ce monde] parce que fondus en Lui et ne subsistant qu'en Lui Qui leur a promis la meilleure Récompense…

Cependant le maintien de l'équilibre entre ses sentiments envers Dieu ne s'est manifesté dans la conduite de personne comme il s'est manifesté dans celle de notre Cheikh (DSSL). En effet, il ne mentionnait à aucun moment le Nom de Dieu sans y ajouter la mention de celui du Prophète (PPSSL) et ce à travers toutes les manifestations de son dévouement, comme son humilité, son besoin de Dieu Très-Haut, sa fierté de Lui et son

contentement de Lui. Quand il éprouvait un besoin et demandait sa satisfaction, il s'adressait à Dieu par l'intermédiaire du Prophète (PPSSL). Quand il s'agissait de remerciements ou de louanges, il les adressait parfois au Prophète pour l'avoir guidé vers Dieu Très-Haut. Quand il s'agissait d'étaler les faveurs accordée par Dieu, dont il lui avait été permis de parler comme il avait été autorisé à son guide de le faire lorsqu'on lui dit : « Parle plutôt du bienfait de ton Seigneur »… (93/11), quand il s'agissait de cela, il remerciait le Prophète et le louait énormément et se montrait éperdument ravi de ses bienfaits et de sa bienfaisance. Nul ne s'est acquitté de ses devoirs envers lui (le Prophète) comme le veut Dieu Très-Haut aussi bien que lui, excepté les Compagnons qui ne mentionnaient le Nom de Dieu qu'en y ajoutant son nom, comme on le remarque dans leurs entretiens avec lui. Ils disaient habituellement [à la suite d'une question] : « Dieu et Son Messager le savent mieux ». Ce fut le cas du Véridique (Abu Bakr) qui s'était dépouillé de tout son avoir au profit du Prophète (PPSSL). Lorsque ce dernier lui demanda : « Qu'as-tu réservé à ta famille ? - Dieu et Son Messager », répondit-il (cette tradition est vérifiée par Al-Tirmidhi).

Voici d'autres exemples encore : dans l'histoire d'Hâtib Ibn Abi Balta'a[161] (DSSL), le Faruk (Omar) dit, les yeux en larmes : « Dieu et Son Messager le savent mieux ». Il répéta la même phrase dans d'autres occasions, comme Al-Bukhâri l'affirme. Lorsque Dieu exauça le repentir de Ka'b Ibn Mâlik, il dit au Messager : « Je te donne tout mon avoir en signe de reconnaissance envers Dieu et Son Messager »…

Ensuite, le Cheikh (DSSL) dit :

19 « Fais de moi rapidement la joie des Musulmans
et éclaire l'Islam par moi, car Tu es Éclaireur.

20 « Que Dieu perpétue bénédiction et paix
pour le Meilleur de ceux auprès de qui l'on se plaint ».

Après une brève mention de la famille [du Prophète] et des Compagnons, le Cheikh a cité d'une manière détaillée

[161] Ce Compagnon du Prophète était un sympathisant des Mecquois, ennemis du Prophète. Lorsque ce dernier, voulant en l'an 8 de l'Hégire (l'an 629/630 de l'ère chrétienne) surprendre les Mecquois et conquérir la ville sainte pacifiquement, préparait discrètement sa campagne contre les Kuraychites, Dieu l'informa que ce Hâtib eut dépêché une femme à la Mecque pour avertir ses habitants. La femme fut attrapée, et le message qu'elle portait fut récupéré. Omar proposa alors au Prophète de tuer Hâtib pour avoir trahi. Mais celui-ci avait participé à la bataille de Badr. Or, Dieu avait pardonné leurs fautes antérieures et postérieures à tous ceux qui avaient participé à cette bataille. C'est ce que le Prophète se contenta de rappeler à Omar, dont le surnom de Faruk signifie celui qui distingue le vrai du faux.

les noms des califes bien dirigés et utilisé pour la description de chacun d'entre eux celle de ses qualités qui lui convenait le plus en ce moment-là. C'est en effet, parce que la qualité qui se présente la première à l'esprit de celui qui cherche les bonnes qualités est celle qui convient le plus à sa nature. C'est également cette qualité qui attire le plus son attention chez autrui parce qu'il l'a déjà retenue dans son esprit en tant que bonne qualité et l'a effectivement acquise.

Plus loin, le Cheikh (DSSL) dit :

21 « J'espère que, grâce à eux, mon Roi me donnera la victoire

sur les gens de l'idolâtrie et de la Trinité qui se comportent injustement ».

Puis il se tourne de nouveau vers le Tout-Puissant, le Très-Haut, se rassasie, se contente de Lui et se montre à ses ennemis infiniment fier lorsqu'il dit :

22 « Ils (les colonisateurs) me considéraient, pendant mon expatriation chez eux

comme un prisonnier : ils se trompaient tous,

23 « [ces hommes] égarés, esclaves de Satan et de leurs passions.

Quant à moi, je suis l’esclave du Puissant Propriétaire du Trône.

24 « Adorateur, je m’élève vers le Créateur de la terre et de la mer

et je ne me dirige point vers les libertins.

25 « Ma marche se poursuit vers le Donateur Tout-Puissant

et je ne me dirige point vers un autre que le Créateur.

26 « À force de réciter le Coran, j’ai saisi la corde sûre,

l’anse solide qui est une lumière.

27 « Grâce à Dieu, je suis parvenu à lui animé d’une foi pure en Son Unicité

alors que les chrétiens m’entouraient et que l’océan s’agitait.

28 « Le Coran est pour moi un trésor, une source de lumière et un viatique

et c'est grâce à lui que je serais protégé demain contre peur et perdition ».

Voyez combien cette fierté et cette parade sont belles dans cette situation. Non ! Par Dieu, elle (la parade) n'est pas moins belle que celle de notre seigneur Abu Dujâna. (Ce fut un vaillant guerrier qui participa à la bataille de Badr. Lors de la bataille de Ouhoud, quand le Prophète brandit une épée et dit : « Qui va donc prendre cette épée, à condition de l'utiliser convenablement » ? et que des hommes se précipitèrent vers lui et qu'il refusa de la leur donner, Abu Dujâna avança alors et dit : « Apôtre de Dieu, comment l'utiliser convenablement ? - En frappant l'ennemi avec elle jusqu'à ce qu'elle soit tordue. - Je la prends à cette condition ». Le Prophète la lui remit alors… Du reste Abu Dujâna était brave et intrépide ; il se pavanait quand il allait à la guerre et se coiffait d'un bandeau rouge quand il voulait manifester son intention de se battre durement. Ainsi, quand il reçût l'épée de la main du Messager de Dieu (PPSSL), il prit son bandeau rouge, en coiffa sa tête et se mit à se pavaner entre les rangs des combattants. Le Prophète dit alors : « C'est une

façon de marcher que Dieu déteste sauf dans cette situation »…)

Savez-vous comment le Cheikh a pu rester indifférent aux épreuves dans lesquelles il était pourtant plongé ? Il demeurait indifférent à elles comme il était indifférent au clinquant de la vie mondaine, à sa parure, et à ses autres futilités. Sa conscience de la Puissance et de la Richesse de son Seigneur l'a rendu insensible aux menaces de ses ennemis ; et sa considération de la Grandeur de la Suzeraineté de Dieu l'a distrait des diverses épreuves que lui infligeaient ceux qui, par leurs ruses et leur puissance, s'étaient emparés de lui. La compagnie spirituelle de Dieu récompensa son éloignement des combattants, le dispensa de la recherche d'autres compagnons et atteignit son désir de rencontrer ses amis. Comment ne rendrait-on pas insensible aux préjudices des ennemis celui que l'on a rendu indifférent aux intérêts provenant des amis ? Je vous n'ai montré qu'une partie des secrets de cet entretien avec Dieu et le sublime état spirituel qu'il implique : il a débuté le poème par l'expression de son acceptation et sa soumission au destin et au Décret divin, acceptation et soumission qui constituent la base de la belle patience. Ensuite, il a exprimé sa résipiscence, son engagement [auprès de Dieu de demeurer dans la Voie

droite], son abandon à Dieu, sa satisfaction, sa remise des affaires à Dieu *tafwîd* et sa confiance totale en Dieu. Puis [il a réaffirmé] son observance des implications de ces actes, à savoir l'application du Livre et de la Sunna et leur propagation. Ensuite, [il a exprimé] son soutien, son appui, sa vénération du Prophète et sa détermination de perpétuer ces actes en prenant le Prophète (PPSSL) pour guide, en l'imitant ainsi que ses Compagnons et en s'acquittant de ses devoirs envers ces derniers. Puis il s'est montré fier en face d'autrui, fier de Dieu et pour Dieu. Enfin, il a exprimé le suprême dévouement en disant :

« Grâce à Dieu, je me suis élevé vers Lui ».

Cela marque la limite de nos connaissances concernant ses Faveurs. Dieu sait mieux l'étendue de ce qu'Il lui révélait en fait de Grâce émanant de Ses Trésors. À propos de ceux-ci, Dieu, le Véridique, dit : « Il n'y a rien dont des trésors n'existent auprès de Nous, mais Nous ne les envoyons d'en haut qu'en quantité mesurée » (15/21). La Récompense réservée au Cheikh (DSSL) pour sa patience dépasse toute limite. « Ceux qui sont patients recevront leur incommensurable récompense » (39/10) !

La patience du Cheikh (DSSL) lui avait été possible parce que Dieu l'avait préparé pour lutter contre les pervers, notamment les mauvais chefs et les démons à visage humain. Sa patience s'appuyait sur cette ferme volonté dont Dieu pourvoit Ses Élus chargés de propager l'Islam, consolider ses réalités et soutenir ses pratiquants afin que le Mot de Dieu soit élevé en dépit [d'hommes] sourds, muets, aveugles et de ce fait indifférents à tout appel, parce que des hommes dont la plupart n'avaient que des connaissances très superficielles en matière de Religion et qui ignoraient donc totalement la Vérité. Cependant, il y avait parmi eux une minorité qui indiquait la Vérité [aux autres] et qui, grâce à leur attachement à la Vérité, demeuraient justes. Dieu a renforcé leur vue intérieure, d'où leur ralliement au Cheikh qu'ils ont choisi pour allié et dont ils ont imité la conduite…

La patience du Cheikh était celle d'un homme qui aime pour Dieu, déteste pour Dieu et nourrit ses amitiés et déclare son inimitié pour satisfaire Dieu comme il le dit :

« C'est pour Lui complaire que je me déclare adversaire ou ami de quelqu'un ;

« Il est le Très-Haut, l'Allié le Plus Élevé ».

C’était la patience d’un homme pour qui tout autre que Dieu était méprisable par rapport à Lui ; la patience d’un homme que le plaisir procuré par les actes dévotionnels faisait oublier tous les préjudices que ses ennemis lui infligeaient, la patience d’un homme qui ne ménageait personne quand la Religion était en cause et qui était trop fier pour solliciter assistance auprès d’un autre que Dieu et Ses hommes.

Une fois le mois de Ramadan arriva alors que le Cheikh, confié par les autorités coloniales à l’homme sauvage, méchant et diabolique qui fut alors le gouverneur du Gabon, était installé à Mayombé, île obscure située dans une région reculée du globe terrestre sur la côte de l’Océan Atlantique, où, dépourvu de tout sauf de ses livres, il souffrait à cause de son éloignement de son pays et sa pauvreté avilissante. Comme l’Islam était dans ce pays aussi étranger que le Cheikh, et qu’il n’y avait par conséquent personne qui fut religieusement compétent pour attester l’apparition de la lune, il ne pouvait connaître le début des mois lunaires que grâce à un calendrier établi par lui-même. Le Ramadan arriva alors qu’il ne disposait que des allocations que les autorités coloniales lui payaient. Mais, comme il avait depuis son enfance l’habitude de s’abstenir d’utiliser l’argent des

détenteurs du pouvoir temporel et que, par abstinence, il a maintenu cette attitude avant et pendant sa détention par les Français, il a jeûné le mois de Ramadan sans utiliser pour rompre son jeûne autre chose que l'eau pure. Par souci d'observer la Sunna, il cueillait parfois des feuilles [fraîches] et les suçait, et ce jusqu'à ce qu'il termina le mois.

À ce propos, il dit : « Quand le mois est arrivé, je l'ai accueilli avec ce poème » :

1 « Ô meilleur hôte qui apporte bonnes nouvelles et secours !

Tu es le bienvenu : installe-toi à ton aise !

2 « Puisses-tu demeurer à jamais un généreux serviteur digne d'une hospitalité consistant en des actes de dévotion et une conduite droite,

3 « Un visiteur rendu vénérable par le Seigneur Qui n'a point d'associé et honoré par les gens de piété, de science et de droiture, etc.

À sa fin, il lui fit ses adieux dans ce poème :

1 « Ô apporteur de bonnes nouvelles véhiculées par des Versets et des Sourates,

atteste que je suis l'esclave de Celui Qui créa la belle forme [humaine].

2 « Atteste que, pendant ton déroulement, j'ai adoré Dieu fidèlement

et que je me suis repenti de tout acte relevant de la faiblesse.

3 « Retourne au Seigneur Qui n'a d'associé

ni dans Sa propriété ni dans les louanges qui Lui sont dues.

4 « Puisses-tu demeurer un généreux hôte qui m'apporte secrètement et ouvertement une bonne nouvelle

annonçant la bienfaisance qui m'est réservée, etc. »

Ces deux poèmes vous révèlent son état d'âme dans les épreuves successives ; ils vous montrent également sa

fierté, son mépris des terreurs, son dédain de leurs auteurs, la sincérité de son dévouement à Dieu, son amour de Dieu, son désir ardent de Lui, sa dépendance du Messager de Dieu (PPSSL) et sa fidélité à son engagement envers son Seigneur.

Ainsi voit-on que dans le premier poème il exprime sa joie de l'arrivée du « visiteur » qu'il accueille avec des actes de dévotion ; et dans le second, il adresse à Dieu des prières secrètes et demande au « visiteur » d'attester qu'il était l'adorateur de Dieu Très-Haut. Ce poème exprime également son repentir, sa résipiscence, son besoin de Dieu et son imploration de l'Assistance de Dieu conformément à son habitude qui est de se montrer humble et soumis à Dieu. Il exprime enfin sa dépendance de Dieu, son espérance, son attachement exclusif à Dieu et à Son Messager (PPSSL), son désintéressement de tout autre que le Très-Haut, sa fierté et son orgueil en face de tout autre que le Très-Haut et Ses hommes, voire son rejet de cet « autre », sa renonciation à lui, et sa répugnance à la vie mondaine blâmable. Combien son état d'âme est manifeste lorsqu'il dit dans ce poème :

1 « C'est de l'Utile, le Nourrisseur par Excellence que j'ai besoin ;

je n’ai pas besoin d’un autre que Celui Qui rend riche.

2 « Irais-je en cherchant des dons, me plaindre d’un mal

auprès d’une créature après avoir été le pauvre adorateur de Dieu » ?

Ces deux vers sont précédés des vers suivant :

1 « C’est vers Toi, meilleur donateur, que je tends ma main

sur la terre ferme comme en mer ; soumets-moi les orgueilleux.

2 « Comment éloignement ou dommage m’inciteraient-ils à tendre ma main

vers des ennemis qui ont des cœurs aussi durs que la pierre

3 « après que je sois devenu un éternel adorateur de Dieu et un serviteur du riche et généreux ?

4 « Comment me pencherai-je sur la vie mondaine

après l'avoir vendue dans les moments difficiles comme en temps de paix ?

5 « Comment me plaindrais-je auprès des gens fascinés par les apparences de cette vie :

des querelleurs, professant la Trinité, des perdants » ?

En substance, la patience du Cheikh (DSSL) était réelle et non feinte… Il était patient et ferme…

« Thahlân, le mont allongé ne peut être ébranlé », aurait dit le gouverneur de Mayombé, le persécuteur francisant qui détenait alors tous les instruments de torture. Ce fut un véritable diable revêtant la forme humaine, qui infligeait au Cheikh (DSSL) toutes sortes de peines : parfois il l'intimidait par la parole, parfois il le menaçait avec des armes, espérant que le Cheikh (DSSL) s'assouplirait, le respecterait ou lui reconnaîtrait une influence quelconque dans ses affaires ce qu'il lui fut impossible d'obtenir.

Il m'a raconté que, armé, cet homme se rendit un jour auprès de lui au moment où il rédigeait certaines de ses prières secrètes, et le menaça en ces termes : « Ne cesses-tu pas [de résister] ? Ne sais-tu pas qu'on ne me donne un ordre à ton sujet que je ne l'exécute » ? Il voulait par-là insinuer l'éventualité d'une décision relative à l'exécution du Cheikh (DSSL). Ce dernier ne lui prêtant pas attention, il continua de hurler jusqu'à l'excès. Notre Cheikh leva alors son regard vers lui et lui répondit en utilisant le même langage que lui : « Et toi, ne sais-tu pas que j'exécuterai ton ordre provenant de mon Seigneur » ? Ébahi, le renégat eut alors les nerfs relaxés et, dissimulant sa déception sous un faux contrôle de soi-même, il dit à notre Cheikh (DSSL) : « Et quel ordre ton Seigneur t'a-t-Il donné ? - Mon Seigneur m'a ordonné de demeurer constant dans toutes les épreuves que vous m'infligez. - Éhonté, l'homme reprit : En effet, Dieu nous a tous ordonné de demeurer patient ; Dieu est avec les hommes patients. - Le Cheikh ajouta alors : Il est vrai que cet ordre nous concerne tous, mais c'est moi seul qui l'ai exécuté » !...

Je pense que cette réponse donnée dans cette situation pareille révèle le degré de *tawhîd*, son

dévouement et son attachement à Dieu dans toutes les situations.

Les prodiges consistant en des qualités morales exceptionnelles constituent aux yeux des privilégiés de Dieu les plus hauts prodiges. D'où la patience est considérée comme la meilleure qualité d'un serviteur, car sa réalité consiste dans la capacité de confronter les malheurs avec fermeté et d'accueillir les Décisions divines avec satisfaction, ce que les philosophes [musulmans] appellent « chasteté ». Pourtant ce terme a, selon l'usage technique des *Soufis*, un sens plus large que la patience. En effet, la chasteté est une qualité commune aux gens de la bienveillance (les bons croyants) et aux hommes chastes par nature, tandis que la patience signifie dans leur terminologie la constance devant les Sentences du Seigneur Très-Haut, constance considérée comme un acte de dévotion. Si celui qui observe la patience en arrive, grâce à un parfait rapprochement [de Dieu] à opposer la reconnaissance aux épreuves, il mérite alors la meilleure Récompense…

Par ailleurs, Al-Chibli disait : « Tout Saint véridique qui ne réalise pas de miracles est un menteur ». Par hasard, il

tomba gravement malade et fut transporté à l'hôpital. On lui dit alors : « Tu disais ceci et cela… ; où est donc ton miracle ? - Mon miracle, répondit-il, consiste à demeurer en parfaite conformité avec la volonté divine, ce qui est infiniment excellent ». C'est ainsi que la patience devient belle et mérite qu'on en remercie Dieu…

Une fois, Urwa Ibn Mas'ûd, qui s'entretenait avec le Prophète (PPSSL), se mit à caresser la barbe de ce dernier. Et Moughîra Ibn Shu'ba intervint et éloigna sa main à l'aide d'une épée en lui disant : « Éloigne ta main de la barbe du Messager de Dieu (PPSSL)» !… Suhayl Ibn Amr se disputait avec eux (les Compagnons) et disait : « Si je reconnais que Muhammad est le Messager de Dieu, je ne lui désobéirai pas. Écris [seulement] : « À Ton nom, Ô Seigneur… puis ton nom et celui de ton père »[162]. Par sa patience et la grandeur de sa piété, le Prophète accepta toutes ses exigences en espérant que les Mecquois seraient tous convertis à l'Islam…

[162] Ces évènements sont racontés dans le but de donner des exemples de la patience et de la tolérance du Prophète qui est le modèle à imiter. Le dernier évènement eut lieu en l'an 6 de l'Hégire (l'an 627/628 de l'ère chrétienne) lorsque le Prophète et ses Compagnons, qui se rendaient à la Mecque pour accomplir la « Oumra » furent empêchés d'entrer dans la ville sainte. Après de longs pour parlers où le dit Suhayl représentaient les Mecquois, les deux parties convinrent de signer un traité de non-agression. Lors de la rédaction de ce traité, Ali Ibn Abu Tâlib qui fut chargé de cette tâche, voulait écrire : « Au Nom de Dieu, le Clément et Miséricordieux. Voici la teneur du traité conclu entre Muhammad, le Messager de Dieu »… Mais Suhayl rejeta la formule « Au Nom de Dieu », etc. et les termes « Messager de Dieu » arguant que s'il reconnaissait ce titre à Muhammad il ne serait pas venu le combattre, etc.

Une fois la chamelle du Prophète (PPSSL) s'agenouilla, et les gens dirent alors : « Al-Kaswa s'obstine !... - Non, dit le Prophète, il n'est pas dans ses habitudes de s'obstiner. Elle est retenue par Celui Qui avait retenu l'Éléphant ». Cette patience et cette tolérance n'ont cessé de caractériser sa conduite à leur égard. De telle sorte qu'il a réussi à conquérir la Mecque sans guerre destructive ou génocide et de telle sorte que ce même Suhayl Ibn Amr fut converti à l'Islam et tint, lorsque les Mecquois faillirent être entraînés dans le mouvement d'apostasie qui suivit la mort du Prophète (PPSSL), un célèbre discours qui les apaisa. Ce fut là un des plus grands miracles du Prophète (PPSSL), car, lorsque, infidèle, ce Suhayl fut capturé et que Omar dit au Prophète (PPSSL) : « Laisse-moi lui couper la tête et lui arracher les dents »… le Prophète lui dit : « [Non] ; il aura en faveur de l'Islam une attitude qui ne te déplaira pas ». Cette prophétie se réalisa donc lorsque la nouvelle de la mort du Prophète (PPSSL) parvint aux habitants de la Mecque, car Suhayl les exhorta à demeurer fidèles à l'Islam.

Par ailleurs, les prodiges de notre Cheikh (DSSL) consistant en des vertus morales sont nombreux. Voyez

[par exemple] sa réponse à ce renégat cité plus haut et son abstention de se venger ou de se plaindre en dépit du fait que le renégat venait souvent s'immiscer dans ses affaires, et ne lui transmettait une lettre ou un colis quelconque sans l'ouvrir ou l'examiner. Du point de vue politique, cela pouvait bien se justifier, car l'innocence de l'exilé n'était pas encore tout à fait évidente pour eux. Mais ce qui ne se justifiait pas, c'était la destruction des colis au lieu de les examiner et de les transmettre ensuite au Cheikh. En effet, l'homme perturbait le courrier, jetait et détruisait les colis du Cheikh (DSSL) comme il commettait à l'égard du Cheikh d'autres innombrables injustices.

Notre Cheikh (DSSL) a dit qu'un jour il alla retirer auprès de lui des colis. L'ayant trouvé en train d'ouvrir les uns et de détruire les autres, il lui dit alors : « Ô un tel, tu t'es longtemps comporté injustement à mon égard comme si tu ne croyais au Jour du Jugement Dernier ». Furieux, l'homme se mit alors debout et commença à proférer des injures et à se comporter avec violence au point que ses collaborateurs s'agitèrent et lui dirent : « Laisse ce Cheikh tranquille ! Tu l'as trop maltraité, et nous en sommes tous indignés ».

Notre Cheikh (DSSL) retourna à sa cellule et reprit ses actes de dévotion. À ce propos, il dit : « À ma grande surprise, le même homme vint le lendemain au matin se jeter à mes pieds après avoir mis une corde autour de son cou, et me dit : « Prends cette corde et emmène-moi où tu veux ! Je me suis repenti de t'avoir maltraité ; j'ai beaucoup regretté. Pardonne-moi ou fais de moi ce que tu voudras. En tout cas, je ne récidiverais jamais ». Notre Cheikh (DSSL) se montra alors très doux à son égard et le rassura. Ainsi retourna-t-il à son lieu de résidence. Voyez comment cet homme a lui-même répondu à une question qu'il avait posée et a jugé en faveur de notre Cheikh lorsqu'il dit au cours du premier incident : « Dieu est avec les hommes patients ».

Le Cheikh avait donc reçu la Sentence de son Seigneur avec soumission et, sans aucun effort de sa part. Celui-Ci lui maîtrisa son ennemi, de sorte que ce dernier se rendit à lui afin de lui permettre de se venger. C'est certes étonnant. À vrai dire, il ne peut s'agir là que d'un miracle posthume de son Patron (le Prophète, PPSSL), miracle semblable à celui qui a précédé dans l'histoire de Suhayl avec les gens de la Mecque.

Un autre incident se produit avec notre Cheikh (DSSL) et un autre des représentants des autorités coloniales au Gabon. À l'origine de cet incident fut le mauvais traitement réservé aux détenus sans distinction entre les vilains criminels entièrement pervertis et les braves adversaires politiques, les prédicateurs [les Mystiques] à qui des exercices ascétiques mal organisés avaient causé des troubles psychiques entraînant l'aliénation, et les véritables *Soufis* que la constante présence avec Dieu distrait des affaires terrestres de sorte qu'ils ne pensent qu'à la Vie future. Ceux-là trouvent un plaisir dans la souffrance qu'ils subissent à cause de leur attachement à leur Bien-Aimé, et méprisent et négligent tout autre que Lui. Voilà les gens des cœurs [purs], ceux dont la spiritualité prédomine la matérialité comme notre Cheikh (DSSL) qui disait :

« Tout ce qui ne dépasse pas la vie présente à la Vie future ne m'intéresse pas : tout périssable est négligeable ».

Un jour, le personnage en question passait en revue les détenus. Arrivé à notre Cheikh (DSSL), il le trouva absorbé par ses actes de dévotion et inattentif aux hommes. À

l'instar de ses prédécesseurs qui avaient observé le Cheikh sans comprendre ses préoccupations, il considéra son comportement comme un mépris à sa propre personne. [Rappelons que nous avons déjà souligné que cette incompréhension a constitué le fondement de toute l'attitude des autorités coloniales à l'égard du Cheikh comme nous avons démontré qu'il ne leur avait jamais disputé un intérêt quelconque]. Quand le personnage a vu que le Cheikh ne s'occupait pas de lui, il a considéré cela comme une faute grave et, pour en punir le Cheikh, il se mit à l'agacer sévèrement.

Notre Cheikh (DSSL) dit : « Au cours de cette épreuve, un des supérieurs militaires vint me voir (observons que l'île était alors sous une administration militaire et que le Cheikh était logé avec les soldats sans aucun égard) et me dit : « Ce traitement me déplaît et je crois que tu dois ménager le chef en lui disant ceci et cela »… Le Cheikh dit : « Je lui ai dit que je n'avais pas besoin de me concilier avec lui, car son cercueil allait être achevé » ! Le chef en question avait quitté l'île où le Cheikh était détenu pour s'installer dans une autre île, mais peu de temps après, il tomba malade et les médecins de l'île furent incapables de le guérir. Ainsi fut-il transporté par bateau à Dakar où il périt. Le militaire qui conseillait au Cheikh de ménager

cet homme vint alors le voir et lui dire : « Cheikh, par Dieu je ne sais ce que tu es ! Notre administrateur dont nous nous plaignions a été transporté par bateau à Dakar à cause d'une maladie qui l'avait frappé après son départ d'ici. Il est effectivement mort comme tu l'avais prédit ». Ce ne fut qu'une vengeance de la part de Dieu contre l'ennemi de Son serviteur…

Une fin semblable arriva au commandant du cercle de Louga[163] dont les rapports mensongers provoquèrent l'exil. Cet homme fut tellement zélé qu'il dit au gouverneur général de Saint-Louis : « Expulsez ce Cheikh sinon je démissionnerai, car je ne peux pas vivre avec lui dans un même pays ». À peine notre Cheikh (DSSL) passa un ou deux ans en exil, que cet homme fut nommé gouverneur de ce territoire, et il fut surpris de trouver le Cheikh au Gabon, son nouveau territoire. Ce qui est étonnant c'est que Dieu a changé l'attitude de cet homme à l'égard de notre Cheikh (DSSL). De sorte que, dès qu'il apprit sa présence dans son territoire, il se mit à avertir ses sujets : « Cet homme (le Cheikh) fut sous ma juridiction. Il était très vénéré dans son pays où il a du reste de très nombreux partisans. Traitez-le donc avec les égards dus à son rang. Il n'a fait de mal à personne et n'a

[163] Il s'agit de Mambaye Fara Biram LO (1867-1924)

enfreint aucune Loi. Il ne s'est pas non plus mêlé de la politique. Tout ce qui lui était reproché c'était sa franchise dans sa foi et sa grande réputation due à l'affiliation massive des gens à lui. Quant à lui-même, il est exempt de corruption et indifférent aux biens superflus de ce monde ».

Depuis lors, il le traitait avec douceur et expliquait favorablement son cas dans ses rapports [au gouverneur général]. Ainsi l'oppression cessa-t-elle grâce à lui comme elle avait auparavant débuté à cause de lui-même. Combien est Transcendant Celui Qui change les attitudes.

Du reste cet homme avait été envoyé à l'île pour le démentir et lui faire réparer de sa propre main les dommages qu'il avait causés. À cette vengeance morale devait s'ajouter une vengeance physique : il fut à son tour accusé de trahison par l'administration coloniale, et son immunité fut levée et ses grades retirés avant d'être démis de ses fonctions. Il perdit tous les privilèges et commença à voyager à travers les différentes contrées à la recherche de l'or et d'autres moyens lui permettant de gagner son pain quotidien. Puis il revint au Sénégal dans la recherche d'une ressource. N'y ayant rien trouvé, il erra

dans la terre, trahi par ses anciens collaborateurs de la même façon qu'il avait lui-même trahi son administration. Son sort ne cessant d'empirer, il périt misérablement. À propos de cet homme, notre Cheikh (DSSL) dit dans une de ses prières secrètes de remerciement :

1 « À Lui mon remerciement, car Il a tué l'homme qui complota contre moi

en l'an 1313 et dont la mort a tranquillisé mon esprit.

2 « Il [l'homme] ne voulait que me torturer, mais après beaucoup d'efforts,

il s'affaiblit, et sa faiblesse l'empêcha de réaliser son désir.

3 « Le Châtiment de mon Seigneur l'ayant terrifié, il s'enfuit

dans la terre ferme comme en mer, trahi comme il le fut de ses compagnons ».

Un autre exemple de changement d'attitude de la part des adversaires [du Cheikh] fut celui d'un nommé Docteur Lasselves qui, à une certaine époque fut nommé administrateur de Diourbel. Cet homme était d'une nature méchante, semblable aux bilieux au

comportement violent. De surcroît, il était intraitable et violent et parlait d'un ton dur. Leste, il ne confiait son travail à personne et n'usait pas de stratagème et ne favorisait personne et disait ce qu'il pensait bon ou mauvais. Voilà son portrait tel que je l'ai connu et tel que les autres habitants du Baol l'ont connu. Il fut donc envoyé à Diourbel où ses qualités lui ont valu un grand respect de la part de la population.

Le but de sa nomination à ce poste était de surveiller le Cheikh (DSSL) strictement afin de connaître ses secrets profonds, de l'importuner et de le subjuguer. Pour ce faire, il s'est servi de toute sorte de moyens moraux, psychologiques et physiques afin d'établir pour le compte du gouvernement des rapports authentiques. Bien équipé, il a commencé son enquête sur le Cheikh. Parfois il l'appelait au milieu de la chaleur parfois au milieu du froid. Parfois encore il se rendait inopinément dans sa maison. Par excès de dureté, il donnait à un des fils l'ordre d'enfoncer une porte et de démolir des murs afin de lui permettre de surprendre le Cheikh dans sa solitude. Un jour il a même escaladé le mur de sa maison afin de savoir ce qu'il faisait dans sa vie quotidienne. En dépit de tout cela, il n'a jamais eu soupçon et ne l'a jamais trouvé oisif ou en train de s'occuper d'intérêts séculiers. Il le trouvait

toujours soit en train d'écrire soit en train de réciter ou d'accomplir un autre acte de dévotion. Et notre Cheikh (DSSL) ne lui a jamais montré sa désapprobation de sa mauvaise conduite.

D'autre part, nous suggérions à notre Cheikh (DSSL) de prier Dieu que cet administrateur fût destitué ou empêché de le fouiller. Mais en dépit de cette situation tendue et extraordinaire créée par l'administrateur, notre Cheikh, souriant, nous répondit : « Il m'est dit que cet administrateur est envoyé ici pour démontrer la fausseté des accusations [portées contre moi] et prouver mon innocence ». Nous nous étonnions d'entendre le Cheikh tenir ces propos à l'égard de cet homme qui se comportait à son égard avec une cruauté sans précédent.

Mais à peine a-t-il passé trois mois à son nouveau poste qu'il a commencé à écrire dans ses rapports envoyés au gouverneur de Saint-Louis qu'il avait éprouvé le Cheikh et sondé ses secrets profonds et l'avait trouvé un Musulman tout dévoué à sa Religion. Il disait également : « Ce Cheikh [Bamba] détient certes une puissance innée dont la raison ne parvient pas à saisir la source et expliquer la capacité de forcer la sympathie. La soumission des

hommes à lui est extraordinaire et leur amour pour lui rend inconditionnel. Il semble qu'il détienne une lumière prophétique et un secret divin semblable à ce que nous lisons dans l'histoire des Prophètes et leurs peuples. Celui-là [le Cheikh Bamba] se distingue toutefois par une pureté de cœur, par une bonté, une grandeur d'âme et un amour du bien aussi bien pour l'ami que pour l'ennemi, qualités dans lesquelles ses prédécesseurs l'auraient envié, quelques grandes que fussent leurs vertus, leur piété et leur prestige. Les plus injustes des hommes et les plus ignorants des réalités humaines sont ceux qui avaient porté contre lui de fausses accusations consistant à lui prêter l'ambition du pouvoir temporel. Je sais que les Prophètes et les Saints qui ont mené une guerre sainte l'ont fait sans disposer de la moitié de la force dont dispose ce Cheikh »…. Avec cette franchise et avec des arguments, il a continué à écrire aux autorités jusqu'à ce que celles-ci adoptassent ses opinions[164].

Par ailleurs, comment la patience du Cheikh dans cette situation avec cet administrateur n'aurait-elle pas été parfaite alors qu'il connaissait certainement l'issue de ses rapports avec ses ennemis. À vrai dire, sa patience était celle d'un reconnaissant, rassuré et satisfait à la manière

[164] Cf. Archives du Sénégal, 19 G (dossier Ahmadou Bamba, 1915)

d’un fidèle qui se contente de son Bien-Aimé et se conforme à Son Ordre… Dieu assiste celui qu’Il veut. « Voilà vraiment un enseignement pour ceux qui sont doués de clairvoyance », dit le Coran (3/13).

Ainsi la patience était-elle pour lui une habitude et la reconnaissance un état permanent ; et ce aussi bien dans les choses indépendantes de sa volonté tels que les incidents semblables à celui que nous venons de relater, que dans les choses qui dépendaient de lui telles que la persévérance dans les actes de dévotion et la modération de l’utilisation des Bienfaits. Son objectif dans tout cela était la Satisfaction de Dieu…

Le Cheikh dit un jour que sa main était très enflée et que la peau en était déchirée et enlevée de sorte qu’il n’en restait que la chair tout rouge dont coulaient sang et pus, sans qu’il s’abstînt de faire ses ablutions, il dit alors que l’eau faisait le sang couler davantage : « Ô main, il m’est égal que tu saignes ou que tu guérisses, car je suis un serviteur qui a reçu un ordre, et je tiens à l’exécuter ! Il est donc nécessaire de te laver » ! Comme s’il ne s’agissait pas d’un de ses propres organes ! Mais comment aurait-il agit différemment, lui qui est le parfait

héritier du Prophète qui, blessé au cours d'une bataille, citait en exemple ces vers :

« Es-tu autre chose, qu'un doigt ?

Ce qui t'est arrivé t'a atteint dans le chemin de Dieu ».

Cette même idée fut exprimée par son Compagnon Khubayb Ibn Adiy (DSSL) quand il fut capturé à la Mecque et sorti du sanctuaire *haram* pour être exécuté :

« Comme je serai exécuté Musulman,

peu m'importe comment cette exécution se fera.

« Car c'est toujours en Dieu Qui, s'Il le veut,

peut bénir les morceaux d'un corps déchiqueté ».

Après avoir cité les vers précédents, le Prophète (PPSSL) dit : « Seigneur, recense leur nombre, tue les dispersés et ne laisse échapper aucun d'eux ». Tout ceci vous montre que la patience n'est pas incompatible avec le fait de se plaindre à Dieu et que le pardon n'est pas incompatible avec le fait d'invoquer Dieu contre les injustes. La connaissance de l'ultime issue de toute affaire

est du reste réservée à Dieu Dont la Volonté régie tout et Dont la Satisfaction doit être visée en toute activité.

Cela dit, je peux affirmer sans réserve que personne, hormis le Messager de Dieu (PPSSL) et ses Compagnons, n'a observé la réalité de la certitude telle que le Cheikh l'a fait…

Par ailleurs, le Cheikh (DSSL) continua d'utiliser l'eau jusqu'à ce que sa main fût guérie. L'on ne saurait cependant lui reprocher sa dureté envers son propre corps, car en cela, il ne faisait que suivre l'exemple de son Patron (PPSSL). En effet, Al-Bukhâri rapporte que le Prophète (PPSSL) priait au point que ses pieds ou ses jambes s'enflèrent. Et quand on lui en parlait, il répondait : « Ne serais-je pas un serviteur reconnaissant » ? Commentant cette tradition, Ibn Battal dit : « Ce hadith montre qu'il est permis à l'homme d'être dur envers son propre corps même si cela lui nuit. En effet, si le Prophète (PPSSL) lui-même l'a fait en dépit de sa connaissance de son heureux destin, comment ne serait-il pas permis à un autre qui ne sait pas cela de le faire » ?

Fort de sa certitude quant à la réalisation de la promesse faite à lui par Dieu Très-Haut pour l'honneur du Messager de Dieu (PPSSL) et portant sur l'inscription définitive en sa faveur d'un bonheur éternel, fort de cela, notre Cheikh (DSSL) s'est imposé avec dureté les actes dévotionnels consistant en l'abstention des interdits. De même il a perpétué son soutien à Dieu Très-Haut et à Son Messager si ardemment qu'il a failli exposer sa vie au danger par souci de s'acquitter de ses devoirs de reconnaissance envers Dieu Très-Haut et par ivresse de cette boisson qui est l'amour du Prophète (PPSSL). Comment aurait-il agi différemment, lui qui voyait à travers le mystère la réalité qu'il verbalisait avec l'autorisation de Dieu quand il dit :

« Mon bonheur est décrété et ne sera plus révoqué

et ma qualité d'esclave-serviteur s'est confirmée ».

Excellent ! Excellent ! [C'est sans doute l'expression] du plus haut degré de reconnaissance [et la preuve de l'atteinte] du plus haut degré de l'Amour privilégié… Je l'ai entendu dire au cours d'une grave maladie qui l'avait rendue presque incapable de lever la tête : « C'est un malheur qui a failli frapper les hommes et que j'ai supporté à leur place ».

UNE IMPORTANTE ANECDOTE

Le Cheikh se trouvait une fois dans une localité appelée Saoutelma située en territoire mauritanien, où il fut atteint d'une maladie qui dura environ un mois, mais qui ne l'empêchait pas de diriger la prière à la mosquée. Comme la maladie ne cessait de s'aggraver, Mukhtar Penda DIENG (que Dieu ait une grande pitié de lui), son vertueux disciple qui aimait les hommes de Dieu et qui donnait toujours des conseils au Cheikh et à ses adeptes, réunit les hommes à l'extérieur de la tente du Cheikh et leur dit : « Le cheikh est gravement malade, et je crains le pire. En dépit de la gravité de sa maladie, il ne peut pas s'empêcher, quand il entend l'appel à la prière, d'assister à celle-ci. Or, vous voyez qu'il a presque perdu sa lucidité. Je veux donc que désormais le muezzin baisse sa voix et que Sidi Abdallah dirige la prière. Ainsi, la prière accomplie, on avertit le Cheikh de l'heure de l'arrivée de la prière et on l'informe en même temps que la foule a déjà prié afin de lui éviter le déplacement pour assister à la prière publique ». Les disciples furent tous de son avis…

Par ailleurs, j'entendis le Cheikh dire : « Un de mes plus grands prodiges est une force qui me rend capable de célébrer la prière aussi bien dans l'état de santé que dans la maladie. Parfois il m'arrive à cause d'une maladie de ne pouvoir bouger ou me mettre debout. Pourtant quand j'entends l'appel à la prière, Dieu atténue mes souffrances jusqu'à ce que je célèbre la prière en public. Quand je la termine, mes souffrances recommencent et ce jusqu'à la guérison ».

La perfection de sa patience s'atteste dans son abandon et sa remise des affaires à Dieu, qui faisaient qu'il ne se soignait et n'utilisait un remède que dans le souci de se conformer à la Sunna, et ne permettait à personne de prier Dieu d'atténuer sa souffrance ou son épreuve, ce qui vous montre clairement que son invocation de Dieu, sa soumission à Lui et son humilité constituaient ce dévouement qui fait que le serviteur ne craint que Lui et n'aspire qu'à Lui et demeure satisfait de Ses Décrets et Sentences.

À l'occasion de la maladie du Cheikh évoquée plus haut, ses disciples se réunirent autour d'un homme pieux d'entre eux et lui demandèrent de composer un poème

dans lequel il prie Dieu de guérir le Cheikh (ils se réunissaient souvent dans un endroit afin de prier pour lui et de demander à Dieu Très-Haut, à l'aide de la prière pour le Prophète et d'autres œuvres surérogatoires, de guérir le Cheikh). Quand l'homme composa le poème, ils s'en félicitèrent, se le transmirent et en donnèrent un copie au Cheikh (DSSL). Je fus alors un enfant et le Cheikh ne refusait presque à aucun moment du jour ou de la nuit de me recevoir. Quand je lui remis le poème, il me dit : « Qui en est l'auteur ? - Un tel, répondis-je. - Il me le rendit alors et me dit : Dis-lui de se repentir à Dieu de ceci. Mon sort est dans la Main de Dieu Très-Haut ». Par Dieu, Il a dit vrai ! Son abandon à Dieu et sa remise de ses affaires à Lui constituent aussi bien aux yeux des amis qu'aux yeux des ennemis des choses extrêmement étonnantes. Son remède c'était le Coran et le service rendu par lui au Messager de Dieu (PPSSL).

IMPORTANTE OBSERVATION

Le lecteur appréciera certainement ce que le Cheikh (DSSL) dit au cours d'une de ses maladies, à savoir qu'il s'agissait d'un malheur qui allait frapper les hommes et

qu'il a supporté à leur place. Pour vous donner un autre exemple de ce genre de sacrifice, je vous raconte l'histoire suivante : Je me rappelle qu'une fois, quelques jours avant la maladie de notre Cheikh (DSSL), alors que j'étais dans la maison de mon maître Abu Bakr DIAKHATÉ (fils du Cadi Madiakhaté KALA, qui était un des plus sincères dans son amour de la Vérité, un des plus zélés, un des plus privilégiés chez notre Cheikh (DSSL) durant le temps qu'il a passé avec lui, et un des Mourides les plus droits qui pratiquaient le mieux la mystique), je me rappelle que son frère Mukhtar Binta DIAKHATÉ (qui était un des Mourides errants et des ascètes déguisés et qui avait visité les différentes contrées du Maghreb et s'était rendu à Fès où il était resté quelques temps) était venu lui rendre visite. Au cours de leur conversation, je l'ai entendu dire à son frère Abu Bakr : « J'ai fait un étrange rêve qui m'a effrayé et que je n'ai pas compris : j'ai rêvé que ce Cheikh [Bamba] est frappé d'une maladie qui l'a exténué. Je l'ai trouvé couché et apparemment incapable de bouger. Alors, nous, l'ensemble des disciples, avons été inquiets et failli perdre la raison. J'ai dit alors aux hommes : "Allons supporter une partie de la maladie [du Cheikh] afin qu'il soit rétabli". Puis j'ai avancé, pris ma part, retourné vers eux et leur dis : "Quant à moi, j'ai pris ma part" ».

Peu de temps après cette histoire, notre Cheikh (DSSL) tomba malade. Près d'une semaine plus tard, ce Mouride (le rêveur) tomba malade et mourut peu après tandis que le Cheikh guérit par la suite. C'est moi-même que mon maître envoya pour informer le Cheikh (DSSL) du décès du disciple. Il en fut très attristé et demanda qu'on l'enterrât dans le cimetière des pieuses gens situé à Inyelfa près de Saoutelma.

On remarque que pour sa parfaite observance de la Loi sainte, notre Cheikh (DSSL), qui avait donné à son Mouride cité plus haut des vêtements pour lui procurer de la *baraka* (les aspirants demandent toujours cela à leur Cheikh : c'est en effet une coutume observée par tous les *Soufis* depuis la naissance du soufisme jusqu'à nos jours ; ils [les aspirants] souhaitent en plus que ces vêtements soient enterrés avec eux à leur mort dans l'espoir de leur *baraka* !), fut consulté [au sujet des vêtements qu'il avait donnés à son Mouride défunt pour savoir s'il fallait les enterrer avec lui ou les conserver]. Il dit : « Il ne convient pas d'enterrer une quantité importante d'objets toiles ». Ensuite, il demanda de quels objets il s'agissait. On lui cita parmi d'autres choses deux sandales. Il dit alors :

« Mettez lui les deux sandales afin qu'elles témoignent en sa faveur [le Jour du Jugement Dernier] et conservez les vêtements ».

Voyez cette observance de la Loi se traduisant ici par le souci d'éviter à l'hôte de la Vie future le gaspillage, les ornements et la pompe…

Que Dieu nous préserve de Son Châtiment et, par Sa Grâce, nous accorde Sa Pitié et Son Pardon ici-bas et dans l'Au-delà…

D'autre part, l'enterrement de deux sandales [avec un mort] est fondé sur ce qui est rapporté dans l'histoire d'un célèbre Compagnon du Prophète nommé Abdallah Ibn Unays (cette histoire est citée par Al-Zarkâni et d'autres). Selon cette histoire, Abdallah participa à une expédition militaire dirigée par l'ansarien et badrien Abdallah Ibn Rawâha et destinée à combattre un juif nommé Usayr Ibn Razin. Au cours de cette expédition, Abdallah Ibn Unays, après avoir tué l'ennemi fut grièvement blessé. Quand Abdallah retourna à Médine, le Prophète (PPSSL) cracha sur sa blessure (entendant ainsi le soigner) qui s'était déjà envenimée. « Il (le Prophète

(PPSSL)) frotta mon visage, dit Abdallah, pria pour moi, coupa un bout de son bâton qu'il me remit et me dit : "Conserve ceci afin qu'au Jour de la Résurrection il soit une marque qui me permettra de te reconnaître, car, au Jour de la Résurrection, tu viendras invalide" ». La blessure de Abdallah ne lui fit plus mal jusqu'à sa mort. Quand il mourut, on l'enterra avec le bout de bois que le Prophète lui avait donné.

Ceci [des histoires pareilles] s'est produit entre notre Cheikh (DSSL) et un grand nombre de personnes. D'autre part, Dieu l'Excellent Protecteur, dit [à propos de la nécessité de suivre l'exemple du Prophète] : « Vous avez dans le Messager de Dieu, un bel exemple » (33/21).

La constante persévérance dans l'imitation [du Prophète] a valu au Cheikh des Faveurs particulières rendant ces gestes imitatifs aussi efficaces que ceux du Prophète.

Un autre exemple de sa belle patience m'est raconté par un de ses disciples qui l'ont accompagné au cours de ses déplacements en Mauritanie. Ce disciple m'a dit qu'il se souvenait d'un jour où, après avoir voyagé toute la nuit

et la première moitié du jour, ils [le Cheikh et ses disciples] s'installèrent dans un endroit appelé *Babbaka*. Ce fut au milieu de la très intense chaleur de l'été que le sable, par excès de chaleur, faillit s'enflammer et que l'endroit était désertique, recouvert de peu de végétation et dépourvu d'eau donc de culture. « Dans cet endroit, nous nous installâmes, dit-il, sous un arbre, d'une hauteur presque égale à la taille d'un homme, avec des branches courtes et épineuses et une ombre restreinte qui ne pouvait pas abriter plus de deux personnes. Les brûlants rayons du soleil s'infiltraient à travers les branches. Nous coupâmes nos lambeaux et les éparpillâmes sur les branches de l'arbre afin de rendre l'ombre plus intense. Notre Cheikh (DSSL) descendit sous l'arbre et s'assit par terre le ventre rapproché des genoux et les mains sous les aisselles. Les épines s'accrochaient à son turban et nous les écartions. Il [le Cheikh] transpirait abondamment alors que s'entrechoquaient les vagues de la mer créées par le mirage ! Par excès de soif, nos lèvres s'étaient desséchées.

Nous allâmes, dispersés à la recherche de l'eau. Peu de temps après, nous découvrîmes un puits abandonné et y introduisîmes un de nos collègues après avoir enveloppé ses pieds dans deux sacs en cuir de peur qu'il ne descendit

sur quelque chose de nocif. Il descendit sur bois recouverte d'eau fétide et détacha un des sacs et le remplit d'eau. Avec cette eau, nous rejoignîmes le Cheikh (DSSL) qui ne fit que sourire. Ensuite, il fit ses ablutions et nous remit le reste qui était noir et dégageait une mauvaise odeur du fait que l'eau était restée longtemps sans être utilisée. Le Cheikh ne faisait que poursuivre avec plus d'application sa récitation [du Coran] et ses actes dévotionnels. Son visage était éclairci et ses traits illuminés. Pourtant nous allions nous déplacer vers un endroit lointain que celui dans lequel nous nous trouvions ».

Un des aspects de la patience du Cheikh (DSSL) consistait dans sa persévérance dans les actes de dévotion. Il n'utilisait jamais les dispenses *rukkas*. Cependant, il n'interdisait pas leur utilisation. Bien au contraire, pour tenir compte de l'intérêt des Musulmans, il conseillait cette utilisation si toutefois elle ne mène pas à la dépendance qui est blâmable aux yeux de tous [les canonistes]. Il disait à ce propos : « Il ne convient à personne d'imiter mon rigorisme. En effet, je me préoccupe d'une affaire qui vous est étrangère. Que chacun se tienne à ses possibilités et que personne ne méprise les cheikhs et les ulémas qui utilisent les

dispenses ». Ces propos lui étaient dictés par une grande science, sa vénération de la Loi divine et sa conscience de la Perfection du Législateur et du fait que ce Dernier connaît mieux ce qui garantit l'intérêt de tous. Un hadith dit : « Dieu aime qu'on utilise Ses permissions comme Il aime que l'on applique Ses décisions ».

Pour montrer son attitude à l'égard des dispenses, précisions qu'il ne recourra au *tayammum*[165] que très rarement. Il a vécu 50 ans sans recourir au *tayammum*, et ce en dépit des maladies, des souffrances, de l'éloignement et des peines qui se sont succédées sur lui durant cette période. De surcroît, en faisant ses ablutions, il ne passait pas sa main sur un pansement, mais il l'écartait [et passait sa main sur le corps]. Il était d'ailleurs rare qu'il portât un pansement, et quand il en portait, il le faisait pour se conformer à la Sunna et pour montrer son besoin de Dieu en utilisant Ses Dispenses… Un hadith dit : « Celui Qui a créé la maladie a créé des remèdes »[166].

Durant les 50 premières années de sa vie, il n'avait pas pratiqué le *tayammum*. Il a lui-même affirmé qu'il avait

[165] Purification que l'on fait avec du sable pur quand on n'a pas le moyen de trouver de l'eau pour ses ablutions rituelles.

[166] C'est-à-dire qu'il est impératif de se soigner. Le Cheikh accepta de porter un pansement afin d'empêcher ses blessures de s'envenimer, ce qui lui permettait de se conformer à cette tradition.

fait le *tayammum* à cette date [pendant son voyage en Mauritanie] faute d'avoir de l'eau et de peur que l'heure de la prière ne passât. Car il se trouvait lui et certains de ses disciples dans un désert.

Par ailleurs, pour son application [à la dévotion] et son attention à tout ce qui touchait la Religion, il conservait toujours de l'eau dans son aiguière. Pour lui et ses disciples, c'était devenu une habitude.

Mais une fois, Dieu voulut que celui qui était chargé de lui chercher de l'eau utilisée dans ses ablutions, oubliât de le faire. De surcroît, le convoi l'avait laissé loin derrière. Quand l'heure de la prière s'approcha, il fit de son mieux pour rejoindre ses compagnons, mais il ne le fit qu'à la fin du temps de la prière. Ainsi, le Cheikh, ayant trouvé son aiguière vide, fut obligé de faire le *tayammum*. Mais depuis ce moment-là jusqu'à la fin de sa vie, il ne comptait plus sur personne pour cela… « Béni soit Dieu le Meilleur des Créateurs » (23/14).

Par ailleurs, il renouvelait ses ablutions à chaque prière canonique : il n'accomplissait jamais deux prières canoniques sans ce renouvellement, ce qui montre sa

rigueur dans l'application des résolutions fermes de la Loi divine, qui sont fondées sur la Sunna comme le fréquent renouvellement [des ablutions]. Un hadith cité par Al-Bukhâri et rapporté par Anas dit : « Le Prophète (PPSSL) faisait des ablutions à chaque prière ». Commentant ce hadith, [Ibn Hadjar] dans *Al-Fateh* : « Il entend chaque prière canonique » (…) Al-Tirmidhi ajoute dans une version du même hadith recueillie par la voie de Humayd rapportant d'après Anas : « Qu'il fût propre *tâhir* ou non ». Il semble que ce renouvellement était une habitude du Prophète. Mais un hadith cité par Muslim affirme qu'il accomplissait plusieurs prières canoniques sans renouveler ses ablutions. [Ceci montre bien que] le renouvellement était institué par une révélation prophétique qui fut par la suite abrogée ou bien que le Prophète s'en est abstenu pour montrer que cette pratique était facultative. Cette dernière hypothèse est plus plausible.

Quoi qu'il en soit, le rigorisme de notre Cheikh (DSSL) dicté par son amour ardent du bien et son souci d'appliquer strictement la Sunna du Prophète (PPSSL) est connu de tous. Quant à sa résistance à la tentation des bienfaits, elle était la chose la plus évidente et la plus belle… L'affluence des hommes vers lui était telle que ni

la plume ni la parole ne sauraient la décrire. Leur obéissance à ses ordres était telle qu'on ne saurait le décrire avec exactitude. Les cadeaux précieux qui affluaient vers lui au cours de ses audiences publiques quotidiennes tenues pour donner des directives aux hommes et gérer leurs affaires, étaient incomparables.

Je me disais (j'ai exposé cette idée à certains de mes collègues parmi les hommes de la science, et ils l'ont approuvée) que l'arbitrage de la raison dans la comparaison de certains évènements de l'histoire à des évènements contemporains qui leur ressemblent, ne doit pas être rejeté. Car il peut être correct, de plusieurs points de vue, s'il est pratiqué par une raison saine et expérimentée. Cet arbitrage peut toutefois induire en erreur (mais c'est rare) comme il arriva à Ibn Khaldûn dans sa Mukadima où il réfuta des récits comme ceux d'Ibn Battûta relatifs à la richesse des souverains et commerçants de l'Orient à cause de leur incompatibilité avec ce qui existait dans le Maghreb de son époque.

Abu Faris, le sultan du vizir [Omar] critiqua Ibn Khaldûn en lui disant : « Ne sois pas comme Ibn Al-Vézir qui, né en prison où il vécut misérablement avec son père, fut si

ignorant que, quand son père parlait de la vie d'aisance et des bonnes viandes des gras moutons, il lui demandait si le mouton ressemblait au rat » !

De même, je ne saurais pas relater tous les récits concernant les conquêtes du Cheikh : l'abondance de ses biens et de sa générosité qui frisait le gaspillage, s'il y avait du gaspillage dans la bienfaisance (comme disait Al-Mamoun, le commandeur des croyants qui, ayant entendu dire : « Il n'y a pas de bon dans le gaspillage », répliqua en renversant la phrase : « Il n'y a pas de gaspillage dans le bien [dans la bienfaisance] »). [Je ne saurais relater toutes ses conquêtes], car on n'a jamais lu ni entendu dans l'histoire que Dieu avait accordé à quelqu'un des conquêtes proches aux siennes à moins qu'il s'agisse de quelqu'un qui a usé de moyens apparents et emprunté des voies normales pour conquérir des richesses comme les grands rois et les éminents princes et leurs semblables parmi les chefs spirituels dont les conquêtes constituent un prodige découlant de leur sainteté et qui en usent pour accroître et fructifier ces biens des moyens légaux.

[Le cas du Cheikh est unique] en ceci qu'il n'a usé d'aucun moyen pour acquérir des biens, et qu'il n'a cherché ni à les accroître ni à les thésauriser, et que lui étaient égaux le riche donateur d'immenses fortunes et le Musulman pauvre qui ne possède que la pureté de son cœur et la solidité de sa foi et le visiteur qui briguait son assistance. Il demeurait ouvert à tous, et versait dans le sac du dernier (le nécessiteux) ce que le premier (le donateur) apportait, et se préoccupait exclusivement de diriger tous vers Dieu.

Les foules nombreuses des donateurs, des demandeurs et des autres visiteurs se succédaient nuit et jour [à sa demeure] et il traitait avec tous spontanément. À vrai dire, nous n'avons jamais trouvé son égal ; il se montrait plus détendu en face du demandeur qu'avec le donateur, considérant que, dans toute affaire, la part de son Seigneur était plus importante : le donateur satisfait son Seigneur grâce aux cadeaux qu'il faisait au Cheikh, et celui-ci satisfait son Seigneur en donnant ces cadeaux aux demandeurs.

À propos de la générosité du Cheikh, le poète Abdallah Al-Salim fils de Muhammad Al-Amin fils de cheikh (?) dit :

1 « Sans le Cheikh un pauvre ne survivrait pas

et ne remplirait pas de dons ses sacs à provisions.

2 « Regardant le monde avec l'œil d'un ascète,

il ne conservait ni chevaux purs ni [surtout] vêtements de cuir !

3 « Il n'a désiré ni confort ni aisance

et n'a thésaurisé ni avoir ancien ni récent.

4 « Avec générosité, il distribuait son avoir sur tous

sans épargner ni argent ni bétail.

5 « Les offrandes qui arrivaient à sa main le soir

la quittaient toujours la matin pour une autre main.

6 « Plus les offrandes s'affluaient vers lui, plus il s'en éloignait ;

chaque fois qu'elles se réunissaient chez lui, il les dépensait.

7 « La dîme prescrite sur l'avoir ne lui a jamais incombé.

Comment lui aurait-elle incombé alors qu'il dépensait hic et nunc ce qu'il recevait ?

8 « Ce fut un généreux, issu de généreux issus de généreux

prés de vertus plus agréables que le miel, etc. »

Le Cheikh (DSSL) constituait donc un bonheur pour ses Mourides bien guidés, un printemps florissant pour les quêteurs et les visiteurs et un serviteur dévoué pour Dieu et Son Messager (PPSSL), qui du reste assumait le parfait héritage : la plus grande succession, à côté de ce que le Seigneur de la Création et de l'Ordre lui révélait constamment en fait de privilèges et d'amour.

Une des preuves de l'extraordinaire abondance des biens du Cheikh et de sa grande générosité, est contenue dans les propos suivants du cheikh Abu Muhammad Al-Kunti tenus à l'occasion d'une affaire conclue entre lui et mon frère Cheikh Muhammad Al-Moustapha à qui il demandait des biens pour une juste raison. Le cheikh Kunti lui dit : « Sachez que, en vertu de l'affaire conclue entre nous, je voudrais obtenir de votre part des biens

considérables. Car les biens sont abondants chez vous, et vous ne les thésaurisez pas ; vous n'en avez pas besoin. Contrairement à nous qui, bien que riches, tenons fortement à nos biens et cherchons à les accroître »….

Observons que le cheikh Abu Muhammad Al-Kunti est des plus éminents cheikhs du Sénégal. Il a de nombreux adeptes dont la plupart sont des Bambara et des Mandingues vivant dans les pays limitrophes du Sénégal. Allusion est d'ailleurs faite à cela dans le récit de Mafari NDIAYE cité au début de ce chapitre.

Voici un autre témoignage en faveur du Cheikh écrit par le vénérable cheikh, le détenteur de la célèbre sainteté et du Sublime Agrément : le cheikh Sa'îd Abîh. J'ai relevé dans sa lettre cette phrase : « Si je te demande des biens c'est à cause de leur insignifiance à tes yeux et ton renoncement »…

Grande était également sa tolérance des dommages que lui causaient les ignorants pour leur impolitesse et la grossièreté avec laquelle ils sollicitaient son assistance et pour leur incessante insistance. Parfois un faible étranger venait lui énumérer ses nombreux besoins alors qu'il n'y

avait entre eux d'autres liens que celui de la foi. Pourtant il satisfaisait tous hic et nunc comme s'il s'agissait d'une dette arrivée à son terme. Et cela ne faisait qu'accentuer la luminosité de son visage.

Je me souviens d'un jour où un homme, qui lui avait envoyé un message dans lequel il sollicitait un beau chameau parmi de nombreuses autres choses, vint lui rappeler le contenu de son message, et obtint satisfaction séance tenante.

Dans une autre occasion, un des bergers de ses troupeaux a corrigé un garçon maure qui l'avait offensé. Celui-ci, pleurant et criant, s'est rendu auprès de notre Cheikh (DSSL) qui s'est renseigné sur lui et a ordonné qu'on lui donnât tous les troupeaux, ce qui n'a fait d'ailleurs que décharger le berger.

Nombreux sont les exemples semblables qui relèvent de la patience des bienfaisants qui constitue le sommet de la patience. En effet, la bienfaisance est le fruit de la crainte révérencielle de Dieu, et toute bienfaisance qui ne découle pas de cette crainte n'est pas sincère. En fait, toute chose à laquelle des éléments étrangers sont mêlés

est impure. La bienfaisance en l'occurrence n'est pure que quand elle est exempte des interdits et des inconvenances. La pureté de la bienfaisance dépend surtout de la perfection de la crainte révérencielle qui empêche la désobéissance. Étant pure, la bienfaisance ne peut être maintenue que grâce à l'abondance de la source qui l'inspire, abondance qui, à son tour, résulte d'une parfaite observance des ordres, préceptes et commandements, et d'une constante abstention des choses prohibées ou déconseillées. Ainsi, la bienfaisance devient pure, constante et parfaite, et rend son auteur digne de la parfaite Récompense de son Seigneur consistant en l'Amour privilégié et la sublime Complaisance réciproque entre l'âme et Dieu, amour et complaisance qui permettent au serviteur de joindre « …les devanciers, les premiers parmi les Émigrés et les Auxiliaires du Prophète (PPSSL) et ceux qui les ont suivis dans le bien - Dieu est satisfait d'eux et ils sont satisfaits de Lui » (9/100).

Le bienfaisant n'atteint la perfection qu'après s'être réellement établi dans la Station de la crainte. À propos de la bienfaisance et de la crainte, Dieu Très-Haut dit : « […] Pourvu qu'ils craignent Dieu, qu'ils croient et qu'ils fassent le bien, puis qu'ils craignent Dieu et qu'ils croient,

puis qu'ils craignent Dieu et qu'ils fassent le bien. Dieu aime ceux qui font le bien » (5/93). Celui qui craint Dieu ne saisit parfaitement les réalités de la crainte que quand il les pratique avec sincérité et constance.

On dit par ailleurs que le Verset précédent recèle une allusion aux trois degrés de la crainte révérencielle, à savoir la crainte des simples croyants qui consiste à éviter les choses prohibées ; et la crainte des privilégiés : les gens de la droite, qui consiste à abandonner les choses douteuses ; et la crainte des « rapprochés de Dieu » parmi Ses sincères serviteurs qui consiste à s'attacher exotériquement et ésotériquement à Dieu.

La patience est l'état spirituel de tout bienfaisant qui atteint le sommet de la bienfaisance, car elle constitue alors l'immobilisation de l'âme dans la Station de la bienfaisance.

Quant à l'abstention du Cheikh des choses proscrites, il nous est loisible de n'y appliquer le terme « patience » que pour nous conformer à l'usage courant puisque le sens propre de la patience (*sabr* en langue arabe), est de contraindre son âme à s'abstenir de ce qui est interdit.

Cela ne correspond pas à la patience qu'il pratiquait même au début de sa vie. En effet, l'abstention des choses prohibées était pour lui une habitude qui lui avait été inculquée par la Providence divine éternelle qui l'avait entouré depuis son enfance et grâce à laquelle les récits [concernant la vie] des pieuses gens tout comme les enseignements de la droite Religion étaient gravés dans son cœur, et grâce à laquelle également, il a adopté une attitude semblable à celle des naïfs à l'égard des richesses de ce monde et de ceux qui s'y attachaient et méprisaient les plaisirs les plus convoités et estimaient vain de réfléchir sur des choses opposées aux préoccupations des pieuses gens. La vanité des préoccupations autres que les leurs est indiscutable aux yeux de celui qui est élevé par eux [les pieuses gens].

Pour ce qui concerne l'abandon par le Cheikh des choses douteuses, il refusait d'abord toute affaire dont le statut religieux ne lui était pas connu, comme nous l'avons souligné précédemment en citant notamment son refus d'utiliser les biens de ses parents.

Quant à son endurance du silence, de la veille et de la solitude, elle constituait un prodige des plus rares. Il ne

parlait que pour mentionner [le Nom de Dieu] et instruire ses disciples. On n'a jamais entendu de sa part des propos oiseux, même au cours des causeries ordinaires et dans la familiarité qui accompagnait l'accueil d'un hôte ou d'un autre [visiteur]. Pour grande que fût sa familiarité avec ceux qui en était dignes, elle comportait toujours des leçons subtiles tirées du fonds de la Religion. Parfois il donnait une leçon ou un sermon sous forme d'une plaisanterie toujours vraie [à l'instar de celles du Prophète dont] un hadith dit : « Il plaisantait mais ne disait que la vérité ». Un jour, au cours d'une de ses audiences (publiques), il a fait du thé et demandé de la menthe ; on lui en a apporté des feuilles sèches. Souriant, il dit à celui qui les lui remettait : « Je ne suis pas des partisans du *kadîd*[167] (médiocre), ni en matière de menthe ni en matière de Religion » ! Puis il ajoute : « Savez-vous ce que c'est le *kadîd* en matière de Religion ? C'est accomplir deux prières canoniques sans renouveler ses ablutions entre elles ». En évoquant d'abord le *kadîd*, il voulait en venir à souligner sa préférence de pratiquer les Préceptes divins de la plus parfaite manière.

[167] Littéralement *kadîd* signifie viande coupée en longues tranches et torréfiées à l'air, au soleil, ensuite salée et conservée. Le Cheikh l'emploie dans le sens de médiocre.

Il s'asseyait le plus souvent à même le sol. Un jour, il sortit et un Mouride se précipita pour lui étendre un tapis, mais le Cheikh s'assit par terre, et, souriant, il dit au Mouride : « Nous éprouvons du plaisir dans le contact direct [avec le sol] ». En réalité, ce contact n'est rien d'autre que la conformité de son extérieur à la lettre de ce Verset : « Et la terre, Nous l'avons déployée comme un tapis, et Nous l'avons parfaitement étendue » (51/48) et la conformité de son intérieur à son esprit, ce qui lui a permis d'observer parfaitement à la lettre et l'esprit ce texte [le Verset]. Ajoutez à cela le plaisir qu'il éprouvait dans l'humilité et la soumission à Dieu Très-Haut que reflétait son rattachement à la terre, qui marque le plus grand abaissement.

Par ailleurs, il dit à un homme qui l'interrogeait sur le triangle d'Al-Ghazâli : « Le triangle d'Al-Ghazâli, c'est l'*imân*[168], l'*islam*[169] et l'*ihsân*[170]. Quiconque les maintient, recevra des lumières, des secrets et de la félicité. Occupe-t'en donc exclusivement ».

[168] La croyance en Dieu, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour du Jugement Dernier et au destin, bon ou mauvais.

[169] C'est attester qu'il n'y a point de Dieu que Dieu et que Muhammad est Son Prophète, et célébrer la prière canonique, donner l'aumône légale, jeûner le mois de Ramadan et effectuer le pèlerinage quand on en a les moyens.

[170] C'est l'observance stricte et sincère du culte, « …comme si tu voyais Dieu »… disait le Prophète.

Il existe chez les ulémas une divergence d'opinion sur la question de savoir lequel est meilleur entre le silence et la parole. L'opinion décisive est rapportée par Al-Kushayri dans la *Risala*, d'après son maître (que Dieu ait pitié d'eux !). Il dit : « Le silence c'est la paix, il est primordial. Cependant, il en résulte parfois un remords. C'est pourquoi il est interdit. En l'observant, on doit tenir compte des dispositions de la Loi divine. Du reste, observer le silence au moment propice est le comportement des hommes dignes de ce nom. De même, parler au moment opportun est des plus nobles mérites ». Cela s'atteste évidemment dans l'aspect exotérique de la Loi divine et ses règlements. C'est donc clair aux yeux de tout homme assisté [par Dieu]. Concernant l'aspect ésotérique, il convient de tenir compte de ce que la situation [du serviteur] requiert en fait de règles de conduite réservées aux rapprochés de Dieu. Ainsi, le premier (celui qui observe l'aspect exotérique) se tait pour se protéger, pour s'abstenir de ce qui ne convient pas, tandis que le second (celui qui observe le côté ésotérique) se tait par révérence [de Dieu] et pour Lui demeurer attentif.

Les ulémas affirment l'existence de deux sortes de silence : un silence externe et un silence interne. [Le

premier] c'est le refus par les hommes abandonnés à Dieu de recueillir les substances [offertes par les autres], et [le second] c'est la soumission des savants gnostiques consistant à accueillir les Sentences [divines] avec satisfaction.

C'est à propos de ce stade de silence que notre Cheikh (que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui. Amen ! Ô Seigneur de l'Univers) disait :

« Je suis trop préoccupé de la reconnaissance

pour me plaindre [à Dieu] ».

Ce qu'il exprime a été indiqué ailleurs tacitement lorsqu'un garde mandingue lui dit : « Applique-toi à la prière notamment à la demande de protection, car les autorités coloniales nourrissent à ton égard toutes sortes de mal ». Le Cheikh n'a pas répondu, bien que l'homme répétât ces propos plusieurs fois. Plus tard, ce dernier a demandé au Cheikh la raison de son refus de répondre [à son conseil]. « Allâh, lui dit le Cheikh, est Omnipotent et Omniprésent. Comment pourrais-je m'opposer à Ses Sentences alors qu'il ne peut se produire que ce qui Lui plaît ». Il se comportait de cette façon alors qu'il était conduit vers un lieu où allait être prononcée à son

encontre une sentence variant entre l'exécution et l'exil à perpétuité. Il avait donc bien enduré la Sentence de son Seigneur à Qui il s'était confié, sachant qu'Il lui viendrait au secours : « … et Dieu le préserva de leurs (ennemis) méchantes ruses et ce dont ils se moquaient les enveloppa » (45/33). À ce propos le Cheikh (DSSL) dit :

« Dieu m'a protégé des moqueurs

à l'aide de "Il n'y a point de Dieu que Dieu" ».

D'autre part, je pense que le silence des gens de l'Amour privilégié parmi « les rapprochés » résulte de la disposition de leurs traces, de l'anéantissement de leurs propres personnes. Cette idée n'est pas de mon invention. En effet, Al-Khushayri dit dans la *Risala* : « Parfois le silence provient d'un éblouissement ; quand survient la brusque révélation d'une qualité *wasf*, la langue devient paralysée et l'on efface alors les propriétés [de l'individu] de sorte qu'il n'y plus ni silence ni perfection individuelles »… Dieu Très-Haut dit : « Dieu dira, le Jour où Il rassemblera les Messagers : "Que vous a-t-on répondu"? Ils dirent : "Nous ne détenons aucune science. Toi seul, en vérité, connais parfaitement les mystères incommunicables" » (5/109).

J’ai examiné les [différents] états spirituels de notre Cheikh (DSSL) et trouvé que, souvent, il demeurait avec les hommes tout en étant séparé d’eux : il accomplissait ses actes dévotionnels et s’occupait des actes habituels en rapport avec ses actes de dévotion.

Quand on le considérait attentivement pendant ce temps, on le trouvait doux mais grave et inaccessible aux choses, plaisantes ou déplaisantes, susceptibles d’affecter le tempérament. Quand il marchait, il le faisait d’un pas léger ; et quand il lisait, il le faisait de sorte que, seul le mouvement de ses lèvres l’indiquait ; et quand il priait, il abaissait la voix. Dans ce cas, il se repliait souvent dans un coin obscur de sa maison. Dans cet état, on observait la disparition de cette gravité impressionnante qu’il revêtait quelquefois et qui faisait que ni un chef temporel ni un Saint privilégié ni un domestique familier ne pouvait l’aborder sans trembler ou lui adresser la parole sans appréhension. De même disparaissait cette luminosité éclatante et ce doux sourire devant lesquels aucun homme ne pouvait empêcher son cœur de le chérir ni ses sympathies d’aller vers lui. C’était là les deux états de *jamâl* (beauté) et de *jalâl* (majesté) que le Très-Haut Créateur faisait alterner sur le Cheikh. Du reste, ce sont deux états qui rendirent possible la déroute des ennemis

[du Cheikh] et leur débandade, et l'adhésion massive des alliés qui ont tiré un grand profit de leur affiliation au Cheikh.

Le cheikh Daoud Ibn Makhila dit : « Le Saint possède deux lumières, une lumière de tendresse et de pitié qui attire les bienheureux et une puissante lumière émanée qui lui permet de dominer et de chasser les damnés. Ainsi examine-t-il les choses à travers deux optiques qui sont la grâce et la justice. Quand il use de la grâce, il attire [les hommes] et leur procure des bénéfices. Mais quand il use de la justice et de la puissance, il dissuade les ennemis et les éloigne de lui. C'est pourquoi certains se rapprochent de lui tandis que d'autres s'en éloignent. Les changements qu'il opère par l'usage de la grâce ou de la justice sont opérés grâce aux « états révélationnels » *ahwâl tanzîliyya* tandis que les changements effectués grâce aux états du *jamâl* et du *jalâl* sont opérés à l'aide des épithètes spirituelles dérivées des Noms du Très-Haut »…

Quant au silence qui constitue un effacement, il l'envahissait quelquefois. À notre connaissance, il ne présentait que sous cet aspect que nous avons décrit plus

haut. À ce silence succédaient les deux états évoqués plus haut, conformément aux vicissitudes des facteurs de l'existence et de l'anéantissement arrangés par Celui Qui est toujours préoccupé d'une grande affaire.

Il observait le silence tout le temps sauf quand il pratiquait le *dhikr* et le *shukr* ou les actes qui lui servent de préparatifs ou en relèvent tel le sermon, l'enseignement, les conseils ainsi que tout ce qui est nécessaire en fait d'actes bons et licites et de pratique habituelles liées aux actes de dévotions. Le Cheikh (DSSL) ne préoccupait pas sa langue *a fortiori* ses autres membres des futilités. Son silence constituait une méditation. Souvent on l'entendait murmurer ou émettre un gémissement suivi d'une glorification et d'une sanctification [de Dieu]. À la suite de sa méditation il expliquait, s'il se trouvait en public, les choses étonnantes et étranges que recelait l'Objet de sa méditation, ou entretenait ses auditeurs de ses souvenirs relatifs à des gens qui s'accrochaient à la vie et qu'elle avait trompés. Parfois, au lieu de parler, il se contentait de la récitation des *adhkâr* (sing. *dhikr*) quand il s'apercevait que l'état de l'auditoire rendait la parole inutile puisqu'il (l'auditoire) était incapable de comprendre ce qu'il voulait dire ou

qu'il était insuffisamment attentif ou indifférent. Voilà le comportement que l'on entend par silence.

En dehors de ses audiences privées, il se vêtit d'un boubou dont une partie était couverte par son turban qui entourait sa barbe et dont une partie pendait sur son épaule gauche.

Il dirigeait son regard vers ses pieds, et se plongeait, quand le lieu était propre, dans la récitation, le *dhikr* ou la prière sur le Prophète (PPSSL), sans rien dire d'autre. Tel était son comportement notamment quand il se trouvait en dehors de sa maison avec des étrangers, quand les autorités coloniales réunissaient la population ou les dignitaires pour leur communiquer un ordre ou pour une affaire semblable, et au cours des voyages qu'il effectuait au début de sa vocation de chef spirituel et avant que la croissance de ses adeptes n'atteignît ses proportions pendant la deuxième moitié de sa vie, quand elle (la croissance) l'obligea à se fixer et amena les autorités, pourtant à l'abri de tout mal, de tout acte de vengeance de sa part, à lui imposer la résidence surveillée *afin de parer à une perturbation de l'ordre…*

Cela [cette adhésion massive à la confrérie naissante] était une de ces faveurs que Dieu accorde à celui qu'Il veut. [Il n'était donc nullement recherché par le Cheikh] qui demeurait dans sa maison partagé entre la méditation du Livre Saint, la composition [de poèmes] au service du Messager de Dieu (PPSSL), la direction, l'éducation, l'assistance morale et matérielle, le rappel [des devoirs religieux], la méditation des sermons et le rappel des Bienfaits de Dieu et la nécessité de s'imposer une stricte droiture. À vrai dire, il surpassait tous les autres en son silence et en son abstention des inanités comme il les surpassait dans son exercice quasi délirant du *dhikr* et du prêche.

Aux yeux des Mystiques, le silence prôné dans les traditions prophétiques devient une obligation personnelle quand il consiste à s'abstenir des paroles oiseuses. La droiture implique le maintien de l'équilibre entre des obligations et des bienséances. De sorte que l'on se soustrait à tout ce qui est vain et qu'on s'adonne au *dhikr* du cœur et de la langue jusqu'au délire et au *tafrîd* ou incessante répétition du Nom divin préconisée dans le hadith du Muslim cité précédemment où il est dit : « …Ceux qui pratiquent le *tafrîd* ont surpassé les autres [en mérite]. Le Prophète entend ainsi donner à ses

Compagnons l'ordre de s'occuper plutôt du *dhikr*. Or, ordonner une chose, c'est interdire son contraire selon les règles de la jurisprudence musulmane.

Cependant, le silence qui n'est pas accompagné de *dhikr* ou de méditation relève plutôt de l'inadvertance ou de la taciturnité.

La patience de notre Cheikh (DSSL) consistant à retenir sa langue de tout ce qui est inutile et à l'empêcher de ce dont l'on est souvent tenté de parler, a atteint les limites du possible…

Par ailleurs, je lisais un jour *Nayl al-Ibitihâj*, un commentaire du Tumbukti sur le *Dîbâdj* d'Ibn Farhûn et je me suis arrêté sur une présentation du Cheikh Ibn Abi Jamra où l'auteur rapporte que ce cheikh remerciait Dieu Très-Haut puisqu'il n'avait jamais commis de péché. J'étais très étonné de l'Assistance divine accordée à cet Imâm (et comment un homme comme moi ne s'étonnerait-il pas d'un homme comme lui !). Muhammad Ibn Ahmad Tayyah, qui était en ma compagnie, me dit alors : « Cheikh Ahmadou Bamba n'a-t-il pas dit : « Je ne me suis jamais penché vers l'inutile »

? Il occupe donc un rang éminemment supérieur [à celui d'Ibn Abi Jamra] ». Ces propos dits spontanément m'ont révélé la profondeur de la pensée de ce jeune homme et sa capacité de saisir le sens subtil des états spirituels *ahwâl* des gens.

Muhammad, ce jeune homme issu des Banu Daymane, était élevé dans la piété et la droiture par notre Cheikh (DSSL) et avait une foi solide, et veillait à accomplir les prières canoniques strictement et régulièrement en public. Durant les années qu'il a vécues avec notre Cheikh, il ne priait qu'avec ce dernier sauf en cas d'empêchement et ce en dépit de l'éloignement de sa maison de la mosquée et malgré ses multiples services comme la reproduction des exemplaires du Coran, l'étude constante de la science et l'entretien des intérêts de ses proches, étrangers du pays. J'ai souvent frappé à la porte de leur *zawiâ*[171] à différentes heures de la nuit, et je le trouvais toujours en train de prier alors que les gens étaient plongés dans un sommeil profond.

Dans cette *zâwia* vivaient avec lui des jeunes qui veillaient aussi ardemment que lui à l'accomplissement

[171] Lieu de retraite religieuse.

aussi bien des obligations de la Religion que de ses prescriptions facultatives, ce qui les a distingués parmi leurs dévots compagnons parmi lesquels Muhammad Al-Amin DIOP qui fut plus tard dépositaire de certains secrets [du Cheikh], Muhammad Al-Bachir fils de Diakho CISSE de Saint-Louis et Mafatim LO fils du grand maître Lèye LO. Ils se sont tellement distingués dans leur groupe que Abdoul Kâdir Al-Kumlayli, l'érudit multidimensionnel a dit à leur propos :

« Derrière la lanterne, j'ai aperçu des gens

qui ressemblaient à des djinns sous forme humaine ».

J'avais moi-même composé des vers et les leur avais envoyés en signe de salutation, car j'étais attaché à eux à cause de mon admiration de leur conduite en dépit de la différence entre nos éclats et mérites. Les trois hommes : Muhammad Al-Bachir, Muhammad Ibn Ahmad et Mafatim moururent du vivant du Cheikh (DSSL), martyrs de la peste qui dévasta le pays à cette époque-là. Que Dieu ne permette plus sa reproduction et nous préserve de tous les malheurs et calamités !

J'ai dit au début d'une élégie que je leur ai dédiée :

« Les jeunes hommes sont retournés à leur Seigneur.

Puissent-ils bénéficier de la Pitié et de l'Agrément divins ».

Par Dieu, ils furent des jeunes de Vérité semblables aux jeunes de la Caverne (que Dieu Très-Haut les agrée). En effet, « …ils furent des jeunes gens qui croyaient en leur Seigneur. Et nous les avons affermis dans la voie droite et fortifié leurs cœurs lorsqu'ils se levèrent et dirent : "Notre Seigneur est le Seigneur des Cieux et de la Terre. Nous n'invoquerons pas d'autre dieu que Lui, car alors nous aurions dit une énormité" » (18/13, 14). Ils furent un des exemples authentiques et un résultat concret de l'éducation de notre Cheikh (DSSL). Leur éducation consistait à servir le Coran, c'est-à-dire l'écrire et le réciter. Leur divertissement consistait dans la révision et dans la méditation des poèmes dédiés par le Cheikh (DSSL) au Prophète.

À leur éducation avaient contribué d'ailleurs les actions, les corrections et les prônes du Cheikh qui, grâce aux subtiles leçons que recelait sa conduite, rendait leurs vues plus pénétrantes. « Béni soit Dieu le meilleur des créateurs » (23/14).

Ces jeunes gens s'imposaient une veille et un isolement perpétuels passés exclusivement dans le *dhikr* et [recevaient en contrepartie] un éclaircissement débarrassant leurs cœurs de leurs défauts. Leur repos consistait à s'acquitter de leurs devoirs de reconnaissance envers leur Seigneur du fait de la continuité de Ses Bienfaits assurés grâce à l'action de leur parfait éducateur (que Dieu soit satisfait de lui, et de nous grâce à lui, et d'eux et de leurs semblables parmi les prédécesseurs et leurs successeurs, et répande Sa Bénédiction sur nous ainsi que sur toutes les créatures).

Il ne serait pas reproché à l'écrivain le plus doué d'être incapable de décrire fidèlement même le millième des qualités d'un homme qui a pu former ces jeunes gens et leurs semblables dans toute province et dans toute génération depuis le début de son action éducative. Sa bénédiction se répandra sur les heureuses générations jusqu'à la fin du monde, s'il plaît à Dieu. J'espère du reste que ses adeptes se maintiendront toujours au sein du parti attaché à la Vérité de la communauté du Prophète (PPSSL) qui, parlant de ce parti, dit dans un hadith : « Un

parti de ma communauté demeurera attaché à la Vérité jusqu'à l'arrivée de l'Heure » ou comme il a dit[172].

En effet, avec l'autorisation de son Seigneur, le Cheikh (DSSL) dit :

« Ma bénédiction est inépuisable

et mon pouvoir et le secours que je reçois sont assurés ».

Il s'agit là de la continuité des bons résultats de son éducation religieuse et des bienfaits abondants de l'Islam. Louanges à Dieu Très-Haut. En effet, il nous est apparu comme étant des effets de sa *baraka* le fait qu'il n'existe aucun groupement ou parti islamique auquel Dieu ait facilité plus d'œuvres de bienfaisance que celles qu'Il a facilitées à ses Mourides. Cette facilitation constitue en réalité la plus grande preuve de leur félicité. « Quant à celui qui donne de son avoir, craint Dieu et croit véridique la belle récompense [promise aux croyants], Nous lui faciliterons l'accès au bonheur » (92/5, 6 et 7).

[172] Cette expression indique que ce hadith est rapporté dans différentes versions. Une autre version est celle-ci citée entre autres par Muslim : « Une partie de ma communauté demeurera attachée à la Vérité. Celui qui les trahira ne leur nuira point et ce jusqu'à l'arrivée de l'Ordre de Dieu ».

Louanges à Dieu Très-Haut : nous Le louons de façon à récompenser Ses Bienfaits et nous en valoir davantage. Cependant, nous ne saurions pas recenser Tes Qualités. Ô Seigneur, Tu es en vérité comme Tu T'es décrit.

LA TEMPÉRANCE COMME UN ASPECT DE LA PATIENCE DU CHEIKH

Le Cheikh (DSSL) a supporté deux sortes de faim : une faim involontaire et une faim volontaire. La première, il l'a supportée sans chercher de nourriture en dépit de sa pauvreté en attendant que Dieu lui procure des biens. La seconde, il l'a supportée en dépit de sa richesse alors même que les hôtes et les visiteurs mangeaient dans sa maison à leur faim, et que sa famille était bien aisée, et que des écuelles grandes comme d'énormes bassins étaient remplies de nourriture, et que des marmites pleines de nourriture étaient partout installées…

Il a souvent pratiqué cette sorte de patience malgré sa richesse, et l'affluence des subsistances vers lui et l'envoi [régulier] de vivres portés par des hommes : des ânes, des

dromadaires et de grands navires qui fendaient les vagues avec fracas. Ces vivres venaient de partout : des plaines, des montagnes, des mers et des rivières…

Dans son endurance de la faim, le Cheikh ne faisait que suivre l'exemple du Prophète (PPSSL). En effet, un hadith d'Aïsha dit :

« Deux mois s'écoulaient sans que rien ne soit cuit dans la maison du Messager de Dieu. "De quoi viviez-vous alors ? lui demande-t-on. - Des deux [denrées] noires : la datte et l'eau". Le Messager de Dieu avait toutefois des voisins des *Ansar* qui possédaient des chamelles données à usufruit, et ils donnaient du lait au Messager de Dieu (PPSSL) et celui-ci nous en offrait »…

Ce hadith vous permet de savoir que la vie à Médine à cette époque-là était misérable par rapport à la vie de celui qui se nourrissait de lait, de pain et de viande. Car l'aisance d'une vie et sa médiocrité sont des choses relatives.

Toujours à propos de la sobriété du Prophète, un hadith de Fâtima (DSSE) nous apprend qu'une fois elle apporta un morceau de pain au Messager de Dieu

(PPSSL). « Qu'est-ce que ce fragment, Fâtima ? lui demanda le Prophète (PPSSL). - C'est un pain que j'ai fait et que je ne voulais pas manger sans vous en offrir un morceau, répondit-elle. - C'est le premier aliment que j'absorbe depuis trois jours », dit alors le Prophète.

On peut aussi citer à ce propos le hadith relatif à un déplacement du Prophète (PPSSL) en compagnie d'Abu Bakr et d'Omar. La version de ce hadith adoptée par Muslim et rapportée d'après Abu Hurayra dit : « Le Messager de Dieu (PPSSL) sortit et rencontra inopinément Abu Bakr et Omar. "Qu'est-ce qui vous fait sortir à cette heure-ci ? leur demanda-t-il. - La faim, répondirent-ils. - Par Celui Qui tient mon âme dans Sa main, je suis sorti pour la même raison. Suivez-moi donc, dit le Prophète qui se rendit ensuite chez un homme des *Ansar.* Mais celui-ci était absent. Quand sa femme vit le Prophète, elle lui dit : Vous êtes le bienvenu. - Où est un tel ? lui demanda le Prophète. - Il est allé nous chercher de l'eau douce, répondit la femme. À ce moment, l'ansarien rentrait. Quand il vit le Prophète et ses deux Compagnons, il dit : Louanges à Dieu. Nul n'a aujourd'hui des hôtes plus nobles que les miens. Puis il sortit vite, ramena des grappes de dattes fraîches et sèches et dit : Mangez-en. Puis il prit un couteau… Le Prophète lui dit alors : Évitez de tuer une brebis allaitante. Ensuite, l'homme égorgea un mouton. De celui-ci et des grappes,

ils mangèrent, puis ils burent. Quand ils furent rassasiés, le Prophète dit à Abu Bakr et à Omar : Par Celui Qui tient mon âme dans Sa Main, vous serez interrogés à propos de ce bienfait au Jour de la Résurrection ; la Main vous a sorti de vos maisons, et maintenant vous n'y rentrez qu'après avoir joui de ce bienfait" ».

Ces hadiths cités dans les Deux Recueils de traditions authentiques et dans d'autres recueils de traditions révèle que la sobriété constitue la pratique distinctive des Prophètes et des Saints. Il convient cependant de souligner que la faim préconisée est celle pratiquée pour complaire à Dieu et que la faim la plus haute est celle observée en dépit de la richesse du sujet, comme la faim endurée par le Prophète (PPSSL), par sa famille et par ses Compagnons alors que les biens affluaient vers les maisons de ses Compagnons et que les conquêtes se poursuivaient et que les trésors de Cosroès, de César, des rois de Kinda et des souvenirs de *hadramût* étaient amenés à Médine et distribués aux pauvres, nécessiteux et besogneux. Il y a là une excellente faim et une belle pauvreté, une pauvreté dans la puissance et une faiblesse dans la force et une pauvreté dans la richesse dont un bel exemple a été donné par notre Cheikh (DSSL) qui s'infligeait la faim durant des jours et des nuits et ne

mangeait ni ne buvait que le strict nécessaire parce que rassasié des choses convoitées de l'amour [de Dieu] et abreuvé des coupes bien remplies de la connaissance savoureuse.

Pendant ses jours d'exercice ascétique, il refusait de prendre au cours d'un seul repas deux aliments comme du lait sucré ou du riz avec des légumes ou du couscous avec du lait.

Le très savant frère Abdoul Kâdir Al-Kumlayli m'a raconté une de ses conversations au sujet de notre Cheikh (DSSL) avec cheikh Baba Ben Hamdi qui lui a dit qu'une fois, pendant que le Cheikh était dans son hospitalité, il lui avait offert du lait sucré et il avait refusé de la boire à cause de sa douceur. « Et je n'ai cessé d'insister jusqu'à ce qu'il l'ait bu, dit-il. - Pourquoi refusait-il de boire du lait sucré ? lui ai-je demandé. - Pour mortifier son corps et maîtriser ses passions, répondit-il. - Pourquoi as-tu insisté alors en dépit du fait que son refus était fondé sur une juste raison ? lui dis-je. - C'est parce que rompre son habitude une seule fois n'aurait rien gâté »…

Observons qu'il est recommandé de bien manger des nourritures offertes par des hommes illustres, et ce en tout temps mais surtout au cours d'une hospitalité comme ce fut le cas de Shâfi'i et son hôte (?). C'est désirable puisqu'il réconforte et contente ces pieuses gens…

Le caractère scrupuleux du Cheikh se manifestait non seulement dans son attitude à l'égard des biens d'autrui : ceux des injustes et des commerçants usuriers, mais il s'étendait également à tous les gains de ses proches et de ses Mourides dont les sources étaient douteuses.

On lui amenait des milliers et des milliers d'offrandes d'argent et d'or à côté des centaines de charges de dromadaires et d'automobiles consistant en diverses espèces de denrées : mil, riz, pain, sucre, datte et raisin sec.

Dans sa maison, il accueillait ses compagnons avec hilarité, joie et bel agrément. Il mettait toutes les offrandes de côté et n'en prenait rien pour son usage personnel. Il dépensait tout sur les intérêts [définis par la Loi religieuse] conformément aux prescriptions du Livre

et de la Sunna et conformément aux directives de l'inspiration privée *ilhâm* et le dévoilement authentique *kashf sahîh* qui l'amenaient à manifester parfois un intérêt particulier pour une offrande peu intéressante ou à une petite somme d'argent puisqu'il les prenait pour ce qu'elles symbolisaient et qu'il savait l'intention du donateur ; il réalisait la sincère intention qui l'animait. Pourtant il n'utilisait que très peu de ces biens. Telle est la conduite des pieuses gens.

Il me réservait souvent le reste de ses repas, et, dans un côté du plat, je voyais les traces de ses doigts comme ceux d'un enfant dont les doigts ne retiennent que les aliments qui s'y accrochent, et je me demandais s'il avait mangé. De surcroît, pour rompre son jeûne, il se contentait, des jours durant, d'une petite quantité de nourritures non appétissantes, et ce dans le seul but d'éviter l'abandon total de la nourriture. Par ailleurs, du fait de sa maîtrise de son âme charnelle, de ses passions et surtout de ses désirs, il est vraisemblable qu'il ne s'astreignait pas à cet exercice ascétique comme à une nécessité, mais pour se conformer à la Sunna de l'Élu (PPSSL). Celui-ci, à ce que nous savons, n'abandonnait la nourriture de manière extraordinaire qu'au cours des

jours où il pratiquait le *wisâl* ou jeûne ininterrompu, qu'il interdisait d'ailleurs à ses Compagnons.

Lorsque, par leur souci tellement fort de suivre l'exemple du Prophète, les Compagnons s'obstinèrent à faire le *wisâl*, le Prophète le leur imposa durant des jours pour les punir. Puis il les en dispensa et leur dit : « [Vous n'êtes pas comme moi.] Mon Seigneur me donne à manger et à boire durant la nuit ».

Il en fut de même pour notre Cheikh (DSSL). En effet, s'il est vrai qu'il ne s'était jamais rassasié et n'avait jamais assouvi ses désirs, il est également vrai qu'il ne poussait pas son jeûne à l'extrême. Celui qui l'a fréquenté sait cela et sait aussi que le peu qu'il mangeait, il le mangeait dans le but de se conformer à la Sunna et d'éviter d'être dominé par un amour excessif des plaisirs de l'exercice ascétique.

En effet, la passion intervient dans tous les mouvements du serviteur, même dans son exercice ascétique et dans le combat qu'il livre à son âme charnelle.

Ne savez-vous d'ailleurs pas que certains Compagnons du Prophète se délectaient dans la vie solitaire au point de vouloir se rendre eunuques et renoncer totalement aux plaisirs de la vie profane ? Ces hommes eurent interrogé les femmes du Prophète sur les pratiques dévotionnelles privées de ce dernier. Ayant, semble-t-il, trouvé les pratiques décrites par les femmes insuffisantes, ils se dirent : « Qu'allons-nous faire » ? Un d'entre eux dit : « Pour ce qui me concerne, je passerai désormais la nuit toute entière en prière ». Un autre dit : « Quant à moi, je me passerai désormais des femmes ». Quand le Prophète apprit leurs décisions, il s'y opposa énergiquement, les somma et leur dit : « Est-ce bien vous qui avez dit ceci et cela ? Par Dieu, J'appréhende Dieu et le crains mieux que vous. Pourtant je jeûne [parfois] et épouse des femmes. Et celui qui ne se contente pas de ma Sunna, n'est pas de mes adeptes ».

Par ailleurs, l'abstention du Cheikh (DSSL) de réunir deux aliments dans un repas est bien attestée dans la conduite des pieuses gens. En effet, Hudhayfa Ibn Al-Yamân (DDSL), à qui Omar Ibn Al-Khattâb (DSSL) demanda s'il eut décelé en lui des qualités des hypocrites,

répondit : « Non, sauf une seule ! - Laquelle ? demanda Omar. - Je t'ai vu réunir sur une table à manger deux aliments, du sel et de l'huile ! répondit Hudhayfa. - Pour complaire à Dieu, je m'engage à ne plus les réunir [dans un repas] », dit Omar.

Dans son commentaire d'un des ouvrages d'Al-Bukhâri, Al-Kastallâni dit à propos de la phrase : « …et qu'il ne réunit pas deux aliments [dans un repas] » : « Cette sobriété relève plutôt de la recherche de la perfection grâce au renoncement et à la restriction [des désirs]. Cependant, il n'y a aucune divergence de vue quant à la licéité de réunir deux aliments [dans un repas] à condition toutefois que cela n'entraîne pas d'excès ».

À l'instar des ancêtres pieux, l'austérité et l'usage modéré du licite *mubâh* caractérisaient la manière de vivre de notre Cheikh (DSSL). Il se conduisait ainsi pour ne pas obtempérer aux désirs de son âme charnelle. Car cela est aussi blâmable dans les plaisirs matériels que dans les plaisirs spirituels. En vérité, ce qui est recommandé au serviteur, c'est la droiture et la modération, comme le dit un hadith : « Quiconque parvient à amalgamer trois [choses dans sa conduite] obtiendra l'équivalent des

bienfaits accordés à la famille de David »… Puis il en cite la modération aussi bien dans la pauvreté que dans la richesse, etc.

Par ailleurs, si vous étudiez la vie de notre Cheikh (DSSL), vous découvrirez qu'il a conformé toutes ses affaires à la Sunna de son Patron (PPSSL). En effet, il a soumis son âme charnelle, ses passions, sa vie toute entière à l'obéissance au Messager de Dieu (PPSSL), visant ainsi à complaire au Seigneur Puissant et Majestueux. Ceci l'a distingué de tous les autres chercheurs de la perfection.

De même, il veillait à se conformer à la Sunna, il veillait à discipliner ses adeptes et les exhortait à acquérir des biens licites. Car l'acquisition des biens licites équivaut aux yeux des Mystiques à la guerre sainte. Dans le *Kût*, Abu Tâlib dit : « L'épuration des œuvres consiste à se nourrir de [biens] licites ». Plus la nourriture est licite, plus l'œuvre est pure, car l'action est rendue possible par la nourriture. À ce propos, Dieu Très-Haut dit : « Mangez de bonnes nourritures et faites le bien » (23/51). Il [nous] recommande ainsi la nourriture licite avant d'accomplir de bonnes œuvres. Sahl Ibn Abdallah dit : « Nul ne saisira

la réalité profonde de la foi tant qu'il ne se nourrira pas de [biens] licites ». Dans le *Kût*, il est rapporté de Fudayl Ibn Iyâd : « Le noble n'a pas acquis sa noblesse grâce au pèlerinage ou au jeûne ou à la prière. À nos yeux, seul est noble celui qui choisit bien ce qu'il introduit dans son ventre »…

Le Cheikh (DSSL) n'avait connu la satiété ; il se contentait du strict nécessaire et avait accoutumé ses adeptes à la sobriété à tel point que, plus un d'eux n'était attaché à lui, plus on voyait les effets de la sobriété dans la maigreur de son corps. Car le Cheikh leur fixait des heures pour les repas et choisissait la qualité de ceux-ci. Au début de sa vie ascétique, sa nourriture consistait en des aliments peu agréables. Pendant la plupart des voyages qu'il effectuait dans le désert, il ne prenait pour viatique que très peu de viandes séchées et de couscous sec.

Souvent il jeûnait et ne rompait son jeûne qu'avec peu de nourritures comme je l'ai déjà dit.

Un des frères de l'éminent érudit Mbacké BOUSSO m'a raconté que ce dernier (qui était d'ailleurs maigre parce

qu'extrêmement sobre) lui avait dit, pour lui expliquer la cause de sa maigreur, qu'étant jeune, il accompagnait notre Cheikh (DSSL) qui rédigeait alors son poème intitulé : « *Masâlik al Jinân* » ; et « qui n'acceptait pas, dit le savant Mbacké, que je me séparasse de lui, même dans sa retraite. Notre boire quotidien consistait en [une quantité] inférieure au plein de deux mains moyennes, et notre manger en une poignée de couscous sec. Je suis resté longtemps avec lui dans cet état. Puis il m'a renvoyé. Depuis lors, je n'ai dépassé cette quantité de nourriture à laquelle je m'étais habitué sans que la nourriture me fît du mal. C'est pourquoi je m'en suis contenté. Ainsi, mon corps s'est depuis lors amaigri ». Que Dieu le récompense par le bien !

Ce très savant homme était devenu par la suite plus amaigri encore. Cependant sa crainte de Dieu, sa pudeur, son caractère scrupuleux et son dévouement à la science et l'exactitude de son savoir ont compensé sa maigreur. Je n'ai jamais rencontré parmi les ulémas et les chefs de voie mystique un seul qui soit plus correct ; plus droit dans sa pratique de la mystique et dont la foi soit plus saine, la conduite plus droite et l'état plus parfaits que lui. À ce que je sais, aucun savant n'est plus dévoué à la science ni plus versé en sciences [religieuses] que lui. Son

ami intime, Al-Hâj Malik SY, le Cheikh des Tijanes du Sénégal a dit vrai quand il dit que s'il n'avait pour preuve de la perfection de notre Cheikh (Que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui !) que la véracité de la foi de Mbacké BOUSSO en lui et son adoption de sa voie, cela lui aurait suffi. Qu'est-ce que cet Imâm Malik SY (DSSL) aurait fait s'il avait su que ce qu'il admirait en Mbacké BOUSSO n'était qu'un des vestiges de notre Cheikh (DSSL), « un des souffles bénéfiques, une des bonnes œuvres », comme l'on dit que Omar fut « une des bonnes œuvres d'Abu Bakr (DSSE) » ?

Par ailleurs, le Cheikh (DSSL) avait bien maîtrisé son âme et par conséquent l'avait bien « possédé ». Pendant son séjour à Diourbel, un Mouride, qui vivait dans sa maison, lui a préparé une boisson avec du gingembre sucré et bien frais, et la lui envoyait par l'intermédiaire d'un des Mourides. Parfois il en buvait peu. Un jour, le Mouride apporta la boisson fraîche, alors que notre Cheikh se trouvait dans la partie de la maison où nous vivions. Notre Cheikh a demandé de l'eau ordinaire et y a ajouté du sel et en a bu et nous a offert la boisson faite de gingembre et dit : « Il ne convient pas d'accoutumer son âme à une seule chose, car le temps *al-dahr* est trompeur. Par la suite, il a continué à boire de l'eau salée

puis il l'a abandonnée et s'est contenté de l'eau qu'on lui offrait [douce ou salée] conformément à la Sunna.

Voyez ce refus extérieur et intérieur de se laisser tromper, refus motivé de sa volonté d'exercer sur son âme un contrôle constant et strict en la réprimandant quand elle penchait vers un plaisir ou évitait un déplaisir. [Il se conduisait ainsi en estimant que] « …seuls les perdants se croient à l'abri du stratagème de Dieu » (7/99). Il en était de même pour son mépris de la vie matérielle et son dédain du clinquant qui lui faisaient substituer des nourritures désagréables aux nourritures agréables, malgré sa richesse.

La moitié des biens qui lui avaient été apportés lui aurait permis, s'il avait vécu cent ans, de distribuer des boissons délicieuses à des centaines de personnes chaque jour, matin et soir, durant sa vie !

[En dépit de sa richesse], il ne se croyait pas à l'abri [des vicissitudes] de la vie qu'il savait trompeuse. C'est pourquoi, après avoir abandonné « les biens douteux », il s'est contenté des choses bonnes parce que licites qui lui étaient offertes par le Donateur éternel. Cependant il ne

trouvait plaisir dans ces choses que par reconnaissance à leur Créateur Qui les lui avait offertes.

D'ailleurs, il a nettement révélé cette idée quand il dit :

1 « La vie matérielle s'est d'abord offerte à moi.

Mais je l'ai renvoyée, ce qui m'a débarrassé d'une entrave !

2 « Car elle m'a tourné alors le dos

et je ne m'étais plus penché vers elle, l'ayant prise pour source de ténèbres.

3 « Pourtant elle s'est offerte de nouveau à moi,

mais je m'étais déjà totalement consacré à Dieu

Qui a maintenu les grâces qu'Il m'avait accordées.

4 « Ainsi, tout ce dont je me sers

en fait de biens matériels

5 « n’est qu’un viatique pour le Paradis, [viatique acquis] après l’abandon de la vie mondaine et après la guerre sainte [de l’âme],

faits que j’ai accomplis tout en demeurant reconnaissant [envers Dieu] ».

Puis il dit :

« Je vous ai révélé la peine que j’ai subie

avant d’obtenir une satisfaction éternelle ».

Vous voyez comment il nous conseille en nous rappelant que la victoire ne survient qu’au terme d’un pénible effort consistant dans l’exécution [des Ordres de Dieu] et l’abstention [de Ses Interdits] et que le *Rida* la Satisfaction (ou la Complaisance réciproque entre l’âme et Dieu) est le fruit de nos bonnes actions, même si tout (actions humaines et Récompense divine) découle de l’Assistance de Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni.

L’ABANDON DU SOMMEIL COMME UN ASPECT DE LA PATIENCE DU CHEIKH

La veille était la plus étonnante de ses pratiques. En effet, il n'a jamais eu ni lit pour dormir ni chambre à coucher. À ma connaissance, il ne s'endormait que très légèrement après la prière de *Ishâ* et avant l'heure de se coucher. C'était au cours des séances où, accoudé sur un lit, il donnait des leçons et soutenait des causeries familières pour rappeler les Bienfaits de Dieu, pour prêcher et pour se divertir en racontant certains des évènements de son exil et des vicissitudes du temps. Son sommeil consistait dans les moments de somnolence qui interrompaient son discours. Ces séances duraient une ou deux heures. Ensuite il allait s'enquérir de ses disciples et des hôtes et veillait à ce que les droits de ceux-ci leur fussent donnés. Ces activités achevées, il se mettait à prier et à réciter [des prières invocatrices]. La récitation des poèmes dominait ses autres activités.

Je n'ai pas assisté au début de sa vie ascétique, mais on m'a informé que la prière et la récitation des formules de *dhikr* remontant au Prophète constituaient la plus grande partie de ses activités de nuit. Mais à la fin de sa vie, je ne pense pas qu'il dépassa le nombre de *Ra'ka* établi dans les hadiths cités dans les deux *Sahîh*… C'est d'ailleurs ce

nombre de *Ra'ka* qu'il a prescrit à ceux qui pratiquent son *wird*. Il a en effet imposé à tout disciple sachant le Coran par cœur de réciter chaque nuit deux *hizb* pour chaque *Ra'ka* plus 1 ou 3 (l'un et l'autre sont établis dans les hadiths) *Ra'ka* de clôture portant le total des *Ra'ka* à 11 ou à 13. Cette prière est pratiquée dans le pays [par les disciples du Cheikh]. Par ailleurs, il accomplissait entre la prière du *Magrib* et celle de *Isha* une prière de deux *Ra'ka* au cours de laquelle il récitait les *Zahrawayn* : les Sourates II et III du Coran.

Sa veille était vraiment étonnante. D'ailleurs, souvent, il envoyait à nous comme à d'autres quelqu'un qui nous convoquait. Quand la personne convoquée arrivait et le trouvait assoupis, il se disait : « Combien est Transcendant Celui Qui n'est gagné ni par l'assoupissement ni par le sommeil ». Entendant ainsi s'excuser en expliquant que l'abandon total du sommeil était exclusivement réservé à Dieu et à ceux qu'Il en a rendus capables et qu'il n'était pas dans le pouvoir d'un être humain d'effectuer cet abandon.

Il était rare que l'on se réveillât à une heure quelconque de la nuit et jetât un coup d'œil vers sa

maison sans apercevoir la lumière de sa lampe qu'il tenait dans sa main et dont les rayons traversaient les cases. De même il était rare qu'on l'écoutât sans l'entendre réciter [le Coran].

Parfois il se rendait à différents endroits du village ou à des cours de sa grande maison qu'il ne pouvait visiter que quand les gens dormaient à cause de la bousculade que provoquait son apparition devant le public, bousculade causée par leur désir d'obtenir sa bénédiction. Les disciples ont raconté que, souvent, ils le voyaient sortir au cours de la nuit pour visiter les tombes. En somme, ses activités diurnes étaient ininterrompues et comportaient toutes sortes d'œuvres surérogatoires.

Par ailleurs, Muhammad fils d'Ahmadou Makhourédia de Thilmakha, un de ses jeunes adeptes m'a raconté qu'une fois le Cheikh s'attarda à aller à la prière du matin. Comme il l'était l'imâm régulier de la mosquée, les fidèles l'ont attendu longtemps. Ensuite, ils ont envoyé Ahmadou Makhourédia pour savoir si quelque chose lui était arrivé. [En effet, durant sa vie, le Cheikh (DSSL) n'accomplissait la prière qu'à la mosquée publique comme nous l'avons répété]. « Quand je me suis rendu

auprès de lui, dit le Mouride [Ahmadou], je pus connaître le lieu où il se trouvait grâce à la lumière de la lampe et au cri de sa plume. Quand je me suis approché de lui, je l'ai salué. - Est-ce Ahmadou Makhourédia ? demanda-t-il alors. - Oui, répondis-je. - [C'est pour] la prière ? demanda-t-il. - Oui, répondis-je.

Ensuite, il s'est vite levé en disant : "Je m'étais plongé dans des invocations secrètes de Dieu *munâja*. Mais la prière canonique est plus désirable que tout autre chose". Puis j'ai repris le chemin de la mosquée. Mais avant même de pouvoir sortir de la maison, je l'ai entendu débuter sa prière dans la mosquée ».

En réalité, le Cheikh (DSSL) était durant sa vie en prière au sens le plus large de ce mot. Ni le plaisir d'une invocation de Dieu ni l'effet absorbant de la pensée à la Vénérabilité divine ni l'effet de l'état d'intimité *uns* avec Dieu ne pouvaient l'empêcher de donner la priorité à la prière canonique. Cela découle, d'une part du fait que Dieu Très-Haut a bien voulu maintenir la conformité de ses actions aux Ordres [divins] et d'autre part de la perfection de son dévouement vrai.

Un incident similaire lui arriva au cours d'une nuit, dans la ville de Diourbel. Cette fois-ci, après avoir accompli la prière canonique peu de temps avant le lever du soleil, il a écrit une note pour expliquer la raison de son ajournement de la prière jusqu'à la limite du temps réglementaire [; il a précisé dans sa note que] ce n'était pas dicté par la passion ou par inadvertance, mais par un Ordre divin… En effet, quand Dieu Très-Haut Se révèle à une chose, elle se soumet à Lui.

Par ailleurs, un de ses activités nocturnes consistait dans sa promenade dans des allées propres aménagées à cet effet à l'intérieur de sa maison, où il récitait le Coran tout comme il veillait à le faire dans chaque coin de sa vaste maison animée par le Coran.

Cette maison était composée de cases regroupées. Et dans chacune des cases, des chambres rapprochées les unes des autres étaient construites. Ces chambres étaient séparées par de vastes chemins et des baraques ombreuses remplies tout comme les chambres d'exemplaires du Coran précieux. Le sol de cette maison était devenu bien aplani, tellement le Cheikh s'y promenait en récitant le Coran.

Des dizaines d'hommes étaient chargés de veiller à la propreté de la maison, à l'entretien des lieux d'aisance et à l'approvisionnement en eau des grandes écuelles [dans lesquelles on préparait les repas].

Du reste, on ne voyait dans les cours de cette maison aucune saleté. Par vénération du Livre de Dieu, il y faisait rarement usage de ses chaussures.

D'autre part, Madjeumbe SYLLA, un des jeunes adeptes du Cheikh, qui est devenu plus tard un des chefs des lecteurs du Coran, m'a raconté que le Cheikh (DSSL) avait constitué dès le début de sa vocation de chef spirituel un groupe de *huffâz* : hommes sachant le Coran par cœur, chargés de réciter le Coran de bout en bout quatre fois par jour : une fois au lever du soleil *khatma*, une fois à l'aurore, une fois après la prière du midi et une fois après la prière de *Asr*. C'était leur travail qui servait en même temps de moyen pour leur éducation [spirituelle]. Ils étaient également chargés de reproduire des exemplaires du Coran parfois en équipe parfois individuellement (vous aurez s'il plaît à Dieu Très-Haut [davantage d'explications

sur ce point] au cours de notre description de la façon dont le Cheikh récitait le Coran).

Le jeune [Madjeumbe] dit qu'un jour Muhammad Diaara était l'hôte de son frère, notre Cheikh. Celui-ci l'a installé dans une maison somptueuse spécialement construite pour lui et lui a dit : « Sachez que je ne t'ai installé dans cette maison que parce que ma propre maison, bien que vaste et comprenant un grand nombre de chambres (en fait elle comprenait 50 et un nombre pareil de chambres couvertes de tôles ondulées sans compter les baraques qui, à elles seules, constituaient une maison complète) est réservée [à la conversation d'exemplaires du] Coran. À ce propos, il dit :

« Fais de mes maisons des lieux de prière,

Ô Toi Qui chasses celui qui ne se prosterne pas ».

Sa maison était meublée de tapis somptueux, égaux et moelleux dont certains valaient un ou plusieurs milliers [de francs] et d'autres de centaines [de francs] déployés tous pour abriter des exemplaires du Coran. Les cours de la maison étaient propres [aménagées] pour les courtes promenades accompagnées de récitation du Coran.

Par ailleurs, il était rare que le Cheikh pénétra dans une des chambres de cette maison sans y effectuer une prière de deux *Ra'ka*, ou érigea un nouvel édifice sans ordonner aux lecteurs du Coran d'y effectuer nuit et jour un grand nombre de *khatma*. De même il était rare que se passa une nuit sans qu'il réaménageât une partie de sa maison et construisît une nouvelle case, et ce durant sa vie.

Tout en récitant le Coran, il supervisait personnellement les travaux de ses disciples à qui il distribuait de bonnes nourritures et offrait du thé et du café préparés dans des grandes écuelles à côté des abondantes nourritures apportées par les Mourides voisins.

Ne croyez pas que la situation ici décrite fût éphémère comme une fête annuelle ou un évènement mensuel. En effet, cette situation était permanente durant les trente dernières années de sa vie que j'ai vécues avec lui. Les autres activités entreprises dans la maison du Cheikh variaient entre différentes sortes de travail ; les *huffâz*, ceux qui savaient le Coran par cœur, étaient tenus d'effectuer [chaque nuit] 1 à 6 ou 12 *khatma* tandis que

les hommes chargés de déclamer ensemble ses poèmes dans lesquels il louait le Messager de Dieu (PPSSL) et remerciait le Très-Haut pour lui [le Prophète] et pour Ses Bienfaits précédents, étaient debout et chantaient de manière à ravir les cœurs et forcer les larmes par la magnificence et la majesté de leurs chants. Cependant, il recevait les grands ulémas et les cheikhs bienveillants, les entourait d'égards et évoquait devant eux la Grandeur de la Pitié de Dieu et Ses Nombreux Bienfaits à l'égard de tous. Parfois il leur rappelait la Grandeur de Sa Majesté et la Vénérabilité de Sa Puissance.

Ainsi le Cheikh et ses disciples et visiteurs passaient-ils la nuit parfois debout parfois assis ou couchés mais remémorant tous les Noms de leur Seigneur, soit par le cœur ou la langue, soit par le cœur seul. Des fois, il les renvoyait au cours de la nuit pour poursuivre seul les prières invocatoires et sa récitation du Coran. Parfois il les laissait poursuivre leur travail pour se retirer dans un des nombreux compartiments de sa maison afin d'y entreprendre ses diverses occupations. Mais, même dans ce cas, il revenait les voir occasionnellement pour les encourager à poursuivre leurs multiples travaux qui visaient tous à complaire à Dieu soit directement, comme les œuvres surérogatoires, soit indirectement, comme les

multiples activités qui, en réalité, servaient de prélude au culte et en préparaient les moyens.

En somme, ses nuits, aussi animées d'activités que ses jours, étaient passées dans des actions dévotionnelles infiniment importantes. En, réalité, les hommes ne prenaient aucune partie de son temps, car celui-ci était totalement consacré à Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni.

Par ailleurs, ne croyez pas que ses prières nocturnes furent effectuées à la manière d'un ermite enfermé dans sa cellule ou un solitaire retiré dans une mosquée, car, même si l'un ou l'autre s'évertue à sauver sa propre âme en se réfugiant auprès de son Seigneur, ce qui est sans doute une conduite excellente, le [croyant le] plus excellent demeure celui qui œuvre non seulement pour assurer son Salut personnel mais aussi celui des autres, celui qui, tout en fuyant vers son Seigneur, s'efforce de conduire vers Lui Ses serviteurs. Telle fut d'ailleurs la conduite des Messagers parmi les Prophètes et celle des Parfaits parmi les grands Véridiques de la communauté Mohammadienne.

À l'instar d'Omar Ibn Al-Khattâb (DSSL) qui, au lieu de dormir, effectuait des rondes une arme à la main comme un gardien de nuit, notre Cheikh s'éloignait des lits bien qu'il pût les utiliser, car il en possédait des plus précieux et avait l'esprit tranquille, n'étant troublé ni par la crainte d'une perte ni par un souhait irréalisé. Ce qui l'empêchait de dormir, c'était donc son désir ardent de son Seigneur. Sa crainte et son espérance, qui découlaient de sa perpétuelle présence [spirituelle avec Dieu], et la profondeur de sa connaissance [de Dieu], l'incitaient à multiplier les actes de dévotion nocturnes. Sa crainte de Dieu était à la mesure de sa connaissance de Lui comme son Patron (PPSSL) dont il suivait les pas et qui avait dit : « Je suis celui d'entre vous qui connaît Dieu le mieux et qui Le craint le plus ».

Son intimité avec Dieu *uns*, sa pitié de Ses serviteurs et surtout sa confiance en la Promesse du Très-Haut et son désir de Ses Dons et sa renonciation aux biens d'autrui, le poussaient à dépenser ses biens au profit des hommes décrits dans ce Verset de la Sourate de la Prosternation qui dit : « Ils s'arrachent à leurs lits pour invoquer leur Seigneur avec crainte et espérance. Ils dépensent en aumône une partie des biens que Nous leurs avons

accordés. Nul ne sait ce qui leur est caché en fait de joie comme une récompense de leurs actions » (32/16 et 17).

Le Cheikh (DSSL) fut créé pour diriger les hommes en appliquant la politique du Messager de leur Seigneur. C'est pourquoi le monde lui était soumis comme il était accepté par tous après que son amour ait été proclamé au ciel. À ce propos, le Prophète dit dans un hadith cité dans le *Sahîh* : « Quand Dieu aime un serviteur, Il convoque Gabriel et lui dit : « J'aime un tel, alors aime-le » ! Gabriel l'aime et déclare à la communauté céleste : « Dieu aime un tel, alors aimez-le » ! Ils l'aiment, et on le rend aimable sur terre ».

Tel fut le cas de notre Cheikh (DSSL) à qui Dieu a accordé une connaissance innée et l'a maintenu dans la droiture et a tourné vers lui les cœurs que la lumière de ses vertus a éclairés et guidés après leur soumission. Cependant, il fuyait les hommes pour se réfugier auprès de Dieu Très-Haut tandis que les hommes fuyaient leurs âmes pour se réfugier auprès de lui.

Dieu lui appris à les diriger conformément à la Sunna de Son Prophète (PPSSL) et a facilité à ses Mourides l'acceptation de la direction.

Élevé dans la crainte de Dieu et dans la bienfaisance, il a maintenu ces vertus en tant que dirigeant. C'est pourquoi il n'a pas dévié de la Religion et n'a jamais eu besoin [d'un autre que Dieu] et ne s'est jamais fait humilier pour obtenir un don. En revanche, il s'est contenté du chemin tracé pour lui par le Seigneur de l'Existence, chemin éclairé par la Lumière divine découlant du Soin éternel dont il était entouré par son Seigneur Puissant et Majestueux Qui fait ce qu'Il veut et réserve Sa Pitié à celui qui Lui plaît et Qui est le Très-Glorieux Allié. Ceci est nécessairement connu de tous ceux qui l'ont fréquenté…

Ibn Ata Allah dit : « Dieu montre nécessairement à Ses serviteurs celui parmi Ses alliés dont Il veut faire un Prédicateur, car ce n'est qu'ainsi que les Prédicateurs doivent être connus. Puis il faut que la Vérité [prêchée par le Prédicateur] soit parée de la majesté et de l'éclat [du prédicateur]. Pour sa majesté, les serviteurs le respectent et observent une conduite correcte à son égard. En plus,

Dieu place son respect dans le cœur des serviteurs. Grâce à ce respect, Il l'aide à accomplir sa mission consistant à faire triompher la foi. Dieu Très-Haut dit à ce propos : « Allah viendra sûrement au secours de celui qui vient à Son Secours ; [il viendra au secours de] ceux qui, si Nous les établissons sur terre, sont assidus à la prière, etc. » (22/40 et 41). Ce respect relève d'ailleurs de la puissance qu'Il accorde aux croyants dont Il dit : « La Puissance appartient à Dieu, à Son Messager et aux croyants »… (63/8). Du reste, ce respect découle du prestige du Guide (PPSSL) qui a dit : « La victoire m'est donnée grâce à la crainte [que j'inspire à mes ennemis] »…

Un des Mourides convoqués à Saint-Louis, après l'exil du Cheikh, par le gouverneur général qui voulait les arrêter, m'a raconté qu'à peine ont-ils pris leurs places dans le bureau du gouverneur qu'une grande frayeur les envahit et affecta leurs visages, et que le gouverneur les renvoya sans les laisser dire un seul mot et sans les interroger ; il les chassa et les injuria en leur disant : « Retirez-vous ! Allez où vous voulez ; vous n'êtes rien ». Ces mesures contradictoires et ces opinions opposées et cette impatience devant une situation créées par lui-même, les étonnèrent fort. En tout cas, ils regagnèrent

leurs villages après avoir rempli plaines et montagnes de menaces !

Un de ceux qui assistèrent à cette audience m'a raconté qu'il a vu l'image de notre Cheikh (DSSL) vêtu de blanc et qui voltigeait autour des Mourides réunis chez le gouverneur. Cela lui ayant été révélé, il [le raconteur] était convaincu que la frayeur qui les avait saisis, et distrait de leur projet, provenait de cette force spirituelle qui les escortait, force émanée de la Lumière de la Puissance divine ! Ceci conforme l'exactitude des propos d'Ibn Ata Allah. En effet, cette puissance [extraordinaire] est un don prophétique étendu sur lui [le Cheikh] et dérivé des Faveurs divines qui se reflétaient dans la spécifique vénérabilité du Prophète. Elle est également un souffle de ces vents puissants qui contribuaient décisivement à la victoire du Prophète même quand il se trouvait à un mois de route de son ennemi… La distance entre Saint-Louis et le Gabon était parcouru en environ un mois par les bateaux !

Par ailleurs, l'amour des hommes pour le Cheikh dépassait toute description. Ils l'aimaient à tel point que chaque fois qu'il s'asseyait dans un lieu du désert ou priait

dans un endroit quelconque dans les villages ou dans les villes ou dans les déserts qu'il traversait dans ses voyages, ils envahissaient ces lieux pour y chercher de la *baraka* obtenue grâce au contact direct avec ses vestiges. De même il n'offrait un vêtement en cadeau ni touchait à une chose quelconque sans que le vêtement ou la chose fussent considérés par le receveur comme le plus cher de ses biens. Ses écrits et poèmes étaient surtout considérés par celui qui l'obtenait comme ses meilleures acquisitions. À côté de cela il y avait d'autres pratiques semblables à celles attribuées aux Compagnons et aux ancêtres pieux comme la recherche de *baraka* dans les vestiges des Saints.

Cette pratique n'est pas inconciliable avec ce hadith : « Ne sellez pas une bête de somme pour vous rendre à un autre lieu que les trois mosquées[173] »… Car même si les autres mosquées sont égales en valeur, des hommes demeurent supérieurs en mérite d'autres[174] comme Al-Ghazâli l'a dit.

[173] Il s'agit de la mosquée de la Mecque, *Al-Masjid al-Haram*, de la mosquée de la Médine et de celle de Jérusalem, Al-Masjid al-Aksâ.

[174] L'idée esquissée ici se résume ainsi : s'il est vrai que toutes les autres mosquées sont égales de sorte qu'on ne peut pas recommander aux croyants de visiter les unes et leur interdire de visiter les autres, il est tout aussi vrai que certains hommes [saints] sont supérieurs à d'autres.

Commentant le hadith de *Al-Hudaybiyya* où Ourva Ibn Mas'ûd, alors envoyé vers des troupes Kuraychites, dit : « Par Dieu, le Messager de Dieu ne jetait par le nez ou par la bouche une pituite sans qu'un d'entre eux (les Compagnons) l'attrapât et se frottât le visage avec elle, et quand il donnait un ordre, ils l'exécutaient rapidement, et quand il faisait ses ablutions, ils se bousculaient pour prendre le reste de l'eau utilisée à cet effet ; et quand il parlait, ils abaissaient leurs voix ; et, par vénération, ils ne le fixaient pas » - commentant ce hadith, Ibn Hajar, l'auteur de « *Fateh al-Bâri* » dit : « Il indique la propreté de la pituite ainsi que les poils coupés et la licéité de la recherche de la *baraka* dans "les restes" propres des pieuses gens ».

Je pense que celui qui a vu notre Cheikh (DSSL) vivre avec ses vrais Mourides a pu constater combien leur comportement avec lui ressemblait à celui des Compagnons du Prophète.

Par Dieu, à peine achevait-il ses ablutions que les Mourides se précipitaient non seulement sur le reste de l'eau [utilisée dans les ablutions], mais aussi sur le sol mouillé par l'eau ! Et aucun d'entre eux ne trouvait une

pituite du Cheikh ou le reste d'une eau [utilisée par lui] conservée dans un bol, ou un vêtement de lui, sans qu'il considérât le jour où il trouva cela comme le plus heureux de ses jours !

Ce comportement relève d'un vif sentiment d'amour et non d'un enseignement ou [souci] d'imiter les prédécesseurs. À vrai dire, il découlait de leur conscience de la Grandeur de Dieu Très-Haut qui se manifestait à eux à travers la conduite de leur Cheikh.

Dans son livre intitulé *Al-Awârif*, Al-Sahrâwardi dit qu'un jour, un vêtement que son cheikh lui avait offert, était tombé par terre et que [par erreur] il l'a foulé du pied. Quand il s'en est aperçu, il a tremblé de sorte que ses cheveux se sont dressés ; il a remercié Dieu alors pour ce vif sens intérieur *wijdân*.

De même les Mourides de notre Cheikh (DSSL) n'ont pas perçu de sa part l'ordre de chercher de la *baraka* en lui, mais ils l'ont fait spontanément parce qu'éblouis par sa luminosité due à sa pénétration des ainés réalités. D'où d'ailleurs ils l'ont aimé éperdument. Un homme sûr m'a raconté que le premier qui se comporta à son égard de

cette manière fut Cheikh Ibrahima FALL. Ceci m'a été confirmé par la suite par notre Cheikh (DSSL) lui-même qui m'a dit que Ibrahima FALL l'avait accompagné dans un voyage et que, quand ils descendirent dans un endroit situé dans les faubourgs de Mbacké-Cayor pour accomplir la prière et que le Cheikh se mit à faire ses ablutions, Ibra FALL se mit à attraper l'eau coulant des membres du Cheikh et en avalait et se frottait le corps. Notre Cheikh (DSSL) dit : « Ce qui est étonnant, c'est que je n'avais jamais vu quelqu'un traité de cette façon, et le Mouride lui-même ne l'avait pas vu et ne l'avait pas non plus lu dans les livres ».

Il en était de même pour leur abaissement de leurs [les Mourides] voix et de leurs regards [en sa présence], abaissement que leur imposait la puissance de sa crainte révérencielle de Dieu, bien qu'il fût le plus indulgent des hommes, le plus doux et le plus humble.

Cette vénération reflétait l'extension sur le successeur de la *baraka* de son Prédécesseur [le Prophète (PPSSL)]. En effet, les rayons de la Lumière obtenue par le Cheikh grâce à l'obéissance au Prophète (PPSSL) ont jailli sur le cœur des Mourides abreuvés de surcroît de vin de

l’amour et de la révérence qu’inspirait au Cheikh la grandeur du mérite et de la puissance de son Patron (PPSSL).

Cependant, le Cheikh réprouvait souvent la vénération dont il faisait l’objet de la part des Mourides. Mais loin d’eux l’idée de s’en abstenir puisque son état spirituel leur révélait la réalité de son dévouement reflété dans son acquittement de ses obligations de serviteur et que son profil scintillait grâce aux éclats de sa beauté émanant de l’éblouissante lumière de la Meilleure des créatures, lumière que faisait irradier sur lui son amour du Prophète (PPSSL) et son persévérant effort de se rapprocher de lui. À propos de ses rapports avec le Prophète (PPSSL) et son persévérant effort de se rapprocher de lui, le Cheikh dit :

« La présence de l’Élu, le meilleur des hommes (qu’il soit béni par Celui Qui m’a apporté les bonnes nouvelles)

est perceptible en moi par l’œil de quiconque me regarde.

« Qu’il soit donc béni

par Celui Qui m’a protégé du mal ».

D’autre part, pour indiquer que le Seigneur Puissant et Majestueux a pourvu l’âme de Ses élus d’une puissance extraordinaire, le Prophète (PPSSL) a dit : « Les meilleurs d’entre vous sont ceux qui rappellent Dieu par leur seule présence ».

LA RETRAITE COMME UN ASPECT DE LA PATIENCE DU CHEIKH

Vivre dans la solitude constituait une de ses bonnes pratiques. En effet, par scrupule, il évitait parfois le commerce charnel avec les hommes tout comme il évitait les œuvres juridiquement douteuses pour se consacrer à ses préoccupations spirituelles : son culte. Pourtant son isolement n’était point celui d’un méchant qui se méfie de ses frères ni celui de l’avare qui s’éloigne de ses proches. Au contraire, il était celui d’un homme qui s’informait le plus fréquemment de la situation des membres de sa famille et de ses proches en particulier et de tous les Musulmans en général. Il ne mangeait pas seul et ne refusait ses dons à personne, bien que retiré pour

mieux observer le culte de son Seigneur. Il ne ménageait personne et ne se querellait avec personne, son unique désir et son seul objectif étant l'Agrément de Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni. C'était pour Lui qu'il aimait ou détestait, s'emportait ou se contentait.

Il ne se joignait à personne d'une affaire sauf quand il s'agissait d'une entreprise d'utilité religieuse. De même il ne ménageait ni ennemi, ni ami, ni fort ni faible sauf quand cela était nécessaire pour satisfaire le Seigneur Puissant et Majestueux. Tous ceux qui le connaissaient : amis et adversaires attestent cela.

Sa vie retirée était donc doublée d'une vie sociale, sa retraite n'étant pas une rupture avec les hommes. Sa force était doublée de mansuétude comme sa mansuétude s'appuyait sur sa force. Sans sa mansuétude et sa force, il n'aurait pas été, durant sa vie, l'homme le plus utile pour ses contemporains et un signe de Vérité pour ses coreligionnaires. Il fut le refuge : celui auprès de qui l'on cherche secours en temps de crise et au moment des grandes inquiétudes. Ses dons s'étendaient aussi bien aux sédentaires qu'aux nomades. Il fut le printemps et la pluie fécondante non seulement pour ceux qui

sollicitaient ses biens, mais aussi pour les habitants des contrées voisines, et ce à côté des Faveurs et du Surplus de *baraka* que le Seigneur prodiguait aux hommes grâce à ses prières. D'où il ne produisit durant sa vie ni au Sénégal ni dans le monde entier une grande crise semblable à ce qui s'est passé après lui…

L'on se bousculait devant sa porte nuit et jour. La distribution permanente de ses présents et dons est trop célèbre pour qu'on la cite, trop importante et fréquente pour qu'on en fasse la description. Son chantre Ibrahima DIOP dit : « Pour leur espoir, vous voyez les hommes arriver chez lui en foule tels des fidèles qui affluent vers la Mecque le Jour du Grand Pèlerinage ».

Et cheikh Sidiya dit :

« Souvent, un groupe de voyageurs semblables [en importance] aux pointe de lances [portées par des combattants] montés

« sur des chameaux blancs traversant un désert aussi vaste que le ciel se dirigeaient vers lui dans la recherche

d’une parfaite satisfaction de leurs besoins et tout sûrs de l’obtenir dès leur arrivée à sa cour.

« Quand un jour sa main recevait des quintaux,

les besogneux se les partageaient dès leur réception ».

Plus loin, il dit :

« Son seul défaut, c’était son dévouement au culte de son Seigneur

et son souci constant d’être utile aux hommes ».

Ce dernier vers du cheikh Sidiya constitue le mot décisif au sujet de notre Cheikh (que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui). En effet, son dévouement au culte l’a arraché aux parents et aux amis. À ce propos, il dit :

« Mon amour pour l’Élu, notre Seigneur,

supplante mon amour des biens, des parents et des enfants ».

D’après un hadith authentique, le Prophète (PPSSL) a dit : « Nul ne croira vraiment tant qu’il ne m’aimera pas plus que ses enfants, son père ainsi que tous les

hommes ». C'est à ce stade d'amour pour le Prophète que l'on éprouve la douceur de la foi…

Par ailleurs, comment décrire la vie retirée d'un homme qui n'envisageait une affaire temporelle que pour un motif religieux ?

La vie retirée préconisée par les parfaits consiste dans un renoncement total à tout, à toute l'existence créaturelle pour se consacrer à Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni. Ainsi l'on devient un sincère serviteur de Dieu que la Jalousie divine *al-ghayra* cache dans un rempart sûr. « Tu [le diable] n'a aucun pouvoir sur Mes serviteurs [privilégiés] » (17/65).

Une des preuves de son atteinte de cette sincérité est qu'il ne réunissait aux hommes que pour une cause religieuse. Car l'intention est la pierre philosophale des actions[175]. « Les actions sont fonction des intentions. Chacun sera récompensé selon ses intentions ».

[175] La pierre philosophale avait la propriété de transformer les métaux en or selon les croyances du Moyen-Âge.

Dans sa jeunesse, le Cheikh (DSSL) avait, comme nous l'avons répété à maintes reprises, l'habitude de répugner la compagnie des enfants et évitait leur fréquentation. Il préférait se retirer en emportant sa tablette *lawh* ou joindre l'assemblée des cheikhs où il se plaçait de façon à pouvoir les écouter. L'assemblée de son père fut [en particulier] un lieu d'enseignement.

Le Cheikh ne cessa de se comporter de cette manière jusqu'à ce qu'il grandît, devînt indépendant et construisît ses propres maisons. Dans chacune de celles-ci, il aménagea un lieu de retraite où il se réfugiait. Par retraite, je n'entends pas une chambre obscure dont les fenêtres sont bouchées et les portes hermétiquement fermées, mais j'entends plutôt son sens le plus général ou le plus restreint, si vous voulez, à savoir que le Cheikh a libéré son âme de tout ce qui ne l'intéressait pas et a habitué ses compagnons de n'aller le voir que pour une affaire importante. C'est ainsi qu'il a extirpé les racines du bavardage et de la curiosité et les a effacées de son assemblée et s'est consacré à ce qui l'intéressait et renvoyait tout individu voulant autre chose que cela. C'est pourquoi ceux qui le rejoignaient pour mettre fin à leur solitude éprouvaient quelque fois en dépit de sa compagnie davantage de solitude.

Nous allâmes le voir un jour en compagnie du cheikh Balla Fali. Il résidait alors dans un village situé à Diourbel, qui regorgeait d'habitants et de visiteurs et était animé de toutes sortes de mouvements et d'activités au point qu'il fut contraint d'aménager des fenêtres à travers lesquelles il communiquait avec les gens pour éviter qu'ils ne se précipitassent sur lui comme des papillons. En effet, par crainte des dégâts une barrière métallique le séparait des gens. Un grillage fut installé autour de sa maison.

Une fois nous sommes allés lui rendre visite pour écouter ses prônes et chercher de sa *baraka*. Il nous a demandé le premier : « Que font les gens ? N'ont-ils pas cessé d'affluer [vers la maison] et de se bousculer ? - La situation est même plus grave, avons-nous répondu. - Ils sont dans une vallée alors que je me trouve dans une autre [toute lointaine] : je me sens comme si j'étais dans un lieu désertique, un lieu où je ne sente rien et ne m'intéresse à rien sauf à mes rapports avec mon Seigneur ».

Quoiqu'il en soit, celui qui a la moindre connaissance de sa vie ne doute point qu'il a pratiqué la patience dans

ses quatre sens dont parle Al-Raghib qui dit que les significations de la patience varient selon ses conséquences : s'il s'agit de supporter un malheur, on l'appelle patience tout court ; s'il s'agit de persévérer dans un combat livré à un ennemi, on l'appelle bravoure ; s'il s'agit de se garder de certaines paroles, on l'appelle discrétion ; s'il s'agit enfin de s'abstenir de choses prohibées, on l'appelle scrupule.

Si vous êtes de ceux qui ne l'ont fréquenté ni même rencontré, vous pouvez vous contenter de ce que vous avez déjà lu dans ce livre en fait de témoignages rapportés par des témoins sûrs.

Pourtant ce que je vous décris sur ces pages ne constitue qu'une minime partie de ce que je sais de sa résistance aux calamités et de sa persévérance à la rencontre des ennemis et pendant son séjour avec eux, et de son abstention des pratiques interdites, abstention dictée par son caractère exemplairement scrupuleux…

Pour ce qui est de sa discrétion, il suffit d'apporter ce témoignage combien noble qui réside dans le fait que, en dépit de la diversité, des besoins de ses visiteurs et de la

grande importance de leur nombre et de la succession perpétuelle de leurs délégations et de la diversité des tendances de leurs différentes classes : jeunes, vieux, faibles, forts, amis, ennemis, hommes et femmes [en dépit de tout cela], il n'informait personnes d'entre eux du secret d'autrui. Cette qualité avait fait que, par confiance dans son honnêteté et dans ses conseils, aucun visiteur ne lui cachait son secret, que celui-ci fût de nature à plaire ou non.

Par ailleurs, il m'a raconté que pendant son séjour à l'Ile [de Mayombé], il était le dépositaire des secrets et des dépôts des agents de l'administration coloniale bien qu'il fût alors opprimé par eux-mêmes.

À mon âge de maturité, les représentants à Diourbel de l'administration coloniale ne lui cachaient rien de ce qui se passait entre eux et le gouverneur général ! Pourtant il était sûrement malhonnête de leur part de lui révéler ces secrets !

Par ailleurs, même le gouverneur du Gabon, son ennemi irréductible, lui a demandé à l'occasion d'un voyage de veiller sur ses enfants et sa femme et donné à

celle-ci l'ordre de suivre les conseils et les ordres du Cheikh. Pour sa fidélité à ses promesses faites à un ami ou à un ennemi, le Cheikh, chaque fois que la femme venait le voir, lui disant tout en évitant de la regarder par pudeur : « Ne commettez plus aucune des fautes que vous commettiez en la présence de votre mari. Évite surtout de le trahir dans une affaire quelconque ». Ensuite, il lui jetait ce qui lui était présent en fait de choses dont elle avait besoin. Vous pouvez comparer toutes ses autres qualités à cette honnêteté… Et que dire de sa conduite à l'égard de ses amis notamment sa fidélité si, même avec son ennemi, il se comportait de cette manière ?

Un des plus beaux aspects de sa patience est son refus de ses venger tant que les Lois sacrées de l'Islam n'étaient pas violées. Il corrigeait ses jeunes adeptes quand ils commettaient un excès ou portaient atteinte à ses biens. Mais il les dispensait du dédommagement. Dans le cas d'un vol, il leur offrait l'objet volé après sa récupération. Parfois il ne leur offrait pas. Pourtant il ne le gardait pas non plus. Mais il le donnait au premier nécessiteux qu'il rencontrait. Il apparaît ainsi que sa récupération d'un objet volé ou sa correction d'un malfaiteur visaient uniquement la protection des Lois sacrées de l'Islam.

Dans son souci de protéger ces Lois, il ne faisait qu'imiter son Patron (PPSSL) à propos de qui Aïsha-la-Véridique (DSSE) dit : « Le Messager de Dieu n'a jamais corrigé quelqu'un pour son propre intérêt. Mais dans le cas où il s'agissait d'une violation des Lois sacrées de Dieu, il corrigeait le fautif [pour complaire à Dieu »…] (le hadith est ainsi cité par Al-Bukhâri).

Parfois le Cheikh apparaissait sous une grande vénérabilité qui effrayait le Mouride dès que son regard tombait sur lui à cause du rayonnement sur lui des Lumières de la Majesté.

Il n'était pas dans ses habitudes de chasser ou d'insulter [quelqu'un], car il en était dispensé par l'expression de son état (son profil) qui indiquait le sérieux et l'application et par son effort de dresser et de discipliner ses Mourides et de les occuper de la répétition du Nom de Dieu Très-Haut et d'autres activités afférentes à l'intérêt religieux. De sorte qu'il ne restait aucun prétexte à celui qui cherchait distraction ou jeux.

Le jour du Cheikh (DSSL) était divisé en des heures consacrées à l'examen des besoins des gens et de ceux

des parents et des membres de sa famille comme la Sunna l'a prescrit, et d'autres heures consacrées à l'entretien de ses rapports avec son Seigneur. Ni un proche ni un étranger ne pouvaient prendre une partie [de ses heures]. Car le Cheikh ne favorisait personne dans ce domaine.

Un des plus étonnants aspects de sa vie retirée était que, pendant ses retraites tous les hommes étaient pour lui comme des étrangers, même ses parents et ses enfants. Personne ne pouvait le rencontrer que pour une affaire de grande importance. Et, même dans ce cas, il fallait lui demander une audience par l'intermédiaire d'un des domestiques. Quand l'audience était accordée, l'on ne pouvait aborder que les questions prévues et ce, avec respect et retenue.

Quand il avait appelé quelqu'un, celui-ci devait se présenter à lui de la même manière. Il le renvoyait à la fin de l'essentiel de l'entretien, fût-il son ami le plus cher. En effet, ses rapports avec Dieu primaient sur ses rapports avec les hommes. Celui qui le rencontrait le plus fréquemment - la fréquence est relative - était celui qui était le plus concerné par ses rapports avec les gens.

Pourtant, même celui-là ne pouvait pas rester avec lui une seule minute après le temps nécessaire à son entretien avec lui.

Ses domestiques ne se rapprochaient de lui que derrière une barrière sauf quand il allait les accompagner pour superviser un travail nécessitant sa présence à leurs côtés. Dans ce cas, il les rejoignait tout en poursuivant la récitation [du Coran] et l'écriture [des poèmes], activités interrompues de temps à autre par de plaisantes paroles constituant de belles prônes et par la généreuse distribution de bonnes denrées alimentaires et de boissons délicieuses qu'il offrait tout en remémorant Dieu Très-Haut et en Le remerciant pour Ses Bienfaits. Souvent, il disait en présentant des denrées et des boissons : « [Nourrissez-vous] dans l'intention de vous rendre plus forts pour pouvoir observer le culte et purifier votre intérieur [cœur] en vous acquittant du devoir de reconnaissance envers Dieu ».

Par ailleurs, il est étonnant qu'aucun de ses compatriotes ne désapprouvât son enfermement, car l'on savait qu'il ne s'enfermait pas pour s'occuper d'un intérêt mondain personnel ou non, mais plutôt pour

entretenir ses rapports avec son Seigneur Très-Haut. Il disait : « Quiconque déplaît au Créateur pour plaire aux créatures, verra les créatures montées contre lui. Quiconque déplaît aux créatures pour complaire au Créateur, sera agréé par le Seigneur de la créature ». Je pense que le Cheikh (DSSL) constitue lui-même une preuve éloquente de l'exactitude de ses propos.

L'on n'a pas inventé ce qui est dit sur les aspects de sa patience consistant dans sa fermeté dans les épreuves et dans les malheurs, sa résistance aux infortunes et son abstention des paroles et actes qui ne l'intéressaient pas et son utilisation modérée des biens qu'il ne désirait d'ailleurs pas et qu'il ne tardait pas à dépenser sur les ayants droit, et son effort constant en vue de satisfaire les besoins des Musulmans, sa prise en main de leurs problèmes, sa bienveillante direction de leurs affaires, sa pitié d'eux et son action combien salutaire en faveur des faibles paralysés par des futilités et des grossièretés résultant de leur ignorance, sa prise en charge des besoins de leurs familles, son action salvatrice à l'endroit de leurs orphelins, sa persévérance dans le chemin droit, sa droiture constante, la continuité de son application de la Loi la plus droite, sa parfaite utilisation de son temps, son dévouement au culte de Dieu Très-Haut et au service

du Messager de Dieu (PPSSL) et à la revivification des préceptes islamiques, et sa revivification du Coran par sa vénération, sa récitation, sa méditation et par le fait de réunir [les gens pour le lire], l'éducation par lui et sa propagation par l'enseignement et par la transcription, ses prières, son souci d'assumer l'imâmat dans l'état de santé comme dans la maladie, son endurance des maladies et des nombreuses souffrances et sa dissimulation des malheurs de sorte qu'on n'apercevait de ces malheurs que ce qui affecte inévitablement la nature humaine, et ce sans se plaindre ni se soigner par d'autres remèdes que le Coran, la Sunna et le fait de se rapprocher de Dieu Très-Haut. Ceci vous apparaîtra [plus clairement] lorsque nous aborderons l'étape du *Tawakkul*, s'il plaît à Dieu.

Toutes ces choses sont extraordinaires. À vrai dire il n'y a aucun signe qui indique la Puissance divine comme les signes qui se sont manifestés dans la conduite du Cheikh. Je ne stigmatise cependant pas l'attitude de celui qui ne serait pas étonné à la réflexion sur sa conduite puisque je suis sûr qu'il ne [la] sait pas comme moi et qu'il n'y réfléchirait pas comme je l'ai fait. De ce fait, il a une excuse.

Quoi qu'il en soit, le langage de l'état *lissan al hâl* de tous ceux qui l'ont connu récite ce vers de cheikh Sidiya :

« Le Cheikh Ahmadou Bamba est un bienfait

accordé par Dieu à tous les hommes ».

Ô Seigneur, Toi Qui lui a accordé Ta Grâce et l'as accordé [à d'autres] grâce à lui, et l'as protégé, et protégé [d'autres] grâce à lui, et l'as élevé et élevé [d'autres] grâce à lui, et l'as installé dans une position de Vérité près de Toi et l'as conservé exclusivement pour Toi dans un séjour de Vérité chez un Roi puissant, inspire nous la reconnaissance du Bienfait que Tu nous a accordé, et accorde lui à mon nom et au nom de mes semblables et au nom de l'Islam la meilleure Récompense que Tu puisses choisir pour lui ; réunis-nous dans son groupe et choisis-nous pour l'accompagner dans la Vie supérieure où l'on appellera chaque peuple au nom de leur *imâm*, fais de nous de bons guides qui persévèreront dans la Voie Droite ; fais de nous de bons témoins en sa faveur devant Toi, devant Ton Messager, son Patron (PPSSL) ; et fais de la communauté céleste (les Anges) et des membres de sa (le Prophète) famille (Bénédiction et Paix soient sur lui et sur eux) et des généreux Compagnons de

bons témoins en sa faveur. Pardonne-nous, à nos enfants, aux Musulmans et aux Musulmanes vivants et morts. Tu es certes Celui Qui répond aux appels.

Ici se termine la deuxième partie de cette biographie. Nous remercions Dieu de l'avoir achevée et espérons par la Grâce du Très-Haut et par Son assistance pouvoir terminer la troisième partie qui débute par l'étape de la reconnaissance du Cheikh (DSSL). Ô Seigneur de l'Univers, amen !

CHAPITRE TROISIÈME

LA RECONNAISSANCE DU CHEIKH

Al-Ghazâli dit dans *Al-Ihya* : « Sachez que la reconnaissance constitue une des étapes de l'itinéraire mystique. Elle consiste en une science, un état et une action. La science engendre l'état et celui-ci incite à l'action. La science, c'est savoir que le Bienfait provient du Bienfaisant, et l'état, c'est le contentement de Son Acte de Bienfaisance, et l'action c'est la parfaite conformité avec la Volonté du Bienfaisant. Cette action est menée conjointement par le cœur, les membres et la langue ». Ensuite il dit en substance que la reconnaissance, du fait que le Bienfait provient du Bienfaisant, ne saurait être parfaite dans le cas de Dieu Très-Haut tant que le croyant n'admettra pas que tous les Bienfaits proviennent de Lui et qu'Il est le Bienfaisant et que les intermédiaires sont commandés par Lui. Cette reconnaissance vient après le *tawhîd* et le *takdîs*. Plus loin, Al-Ghazâli dit : « Le premier degré de la connaissance de la foi, c'est le *takdîs*. En effet, après avoir su qu'il existe une seule Essence Sainte, le croyant doit

savoir qu'il n'y a qu'un Seul Saint. Ceci constitue le *tawhîd*. En plus, il doit savoir que tout ce qu'il y a dans l'univers provient de ce « Un Seul » et que tout bien provient de Ses Bienfaits. Cette reconnaissance constitue le deuxième degré, car elle comprend en plus du *tawhîd* et du *takdîs* la reconnaissance du Pouvoir Absolu de Dieu et l'Indépendance de Son Action, etc. ». Ensuite, il dit en substance : « L'état que la science engendre, c'est le contentement du Bienfaisant et non du Bienfait ou de l'Acte de Bienfaisance ». Ensuite, il dit : « Le troisième principe, c'est d'agir selon le contentement résultant de la connaissance du Bienfaisant. Cette action est menée conjointement par le cœur, la langue et les membres. Le rôle du cœur consiste dans le fait de vouloir du bien pour toutes les autres créatures, celui de la langue dans l'extériorisation de la reconnaissance par les formules appropriées ; et celui des membres dans l'utilisation des Bienfaits de Dieu Très-Haut à son obéissance et dans l'abstention de les utiliser à sa désobéissance ».

Ces explications vous permettent de saisir la parfaite pratique par notre Cheikh (DSSL) des diverses formes de reconnaissance. Je n'ai donc qu'à vous exposer sommairement certains aspects de sa reconnaissance. Observons d'ailleurs que si la reconnaissance est indiquée

explicitement dans ce poème, elle l'est implicitement dans tous les autres.

Ce que vous allez voir en fait de louanges consacrées à Dieu Très-Haut et consistant à évoquer Sa Bienfaisance, à parler de Ses Bienfaits avec soumission et présence constante auprès de Dieu et Sa vénération, et à composer ce poème alors qu'il était en exil - cela vous révèlera son état, sa constante présence auprès de Dieu et sa vénération de Lui.

Le Cheikh dit sur les lettres du Verset coranique : « Seigneur, permets-moi de Te remercier pour les bienfaits dont Tu m'as comblé ainsi que mes parents, et d'accomplir le bien que Tu agrées. Fais-moi entrer par Ta Miséricorde parmi Tes pieux serviteurs » (27/19) :

« Nous avons demandé à Celui Qui réalise par « Fiat » ce qu'Il veut

en fait de choses apparentes et cachées, de nous inspirer Son remerciement ».

La Plus Sainte Lumière a éclairé le cœur de ce serviteur repentant, d'où son âme s'est abaissée au plus bas degré

d'humilité, de soumission et d'impuissance. C'est pourquoi il exprime dans ces vers sa parfaite vénération de son Seigneur par souci d'observer la bonne conduite avec Lui et d'éviter toute prétention. Il n'a pas employé l'expression « Je remercie », car cette expression évoque la Récompense. En effet, quiconque a remercié, a récompensé. Or ce qui vient de la bassesse de la servitude ne récompense pas ce qui provient de la Hauteur du Seigneur Suprême. C'est pourquoi il s'est abaissé devant Lui, le Transcendant, le Très-Haut, en L'implorant de lui inspirer le remerciement qui soit digne de Sa Majesté, car un tel remerciement ne provient que de Lui Qui est le Très Reconnaissant et le Remercié *ash-Shakkûr-wal-Mashkûr*. Son constant respect des Droits de la Divinité sur lui l'a empêché de prétendre à un mérite ou une puissance. De même la vénération de Dieu l'a empêché de se venger de ses ennemis. C'est pourquoi il dit : « Nous avons demandé à Celui Qui réalise par « Fiat », propos qui révèlent son atteinte de la conduite agréée, celle des Prophètes et des Compagnons, qui est conforme à l'enseignement de Dieu, que le Prophète Salomon (PPSSE) a dit : « Seigneur, permets-moi de Te remercier pour les bienfaits dont Tu m'as comblé ainsi que mes parents et d'accomplir le bien que Tu as agrées. Fais-moi entrer par Ta miséricorde parmi Tes saints serviteurs »

(27/19). De même l'on apporte que Moïse et David (PPSSE) ont dit au cours de leurs entretiens secrets avec Dieu : « Tu nous as créés, Tu as fait… Tu as fait… comment pourrions-nous Te remercier » ? Dieu Très-Puissant et Majestueux a répondu : « Ta connaissance de cela constitue un remerciement ». Par ailleurs, les *Soufis* (DSSE) résument la conduite agréée dans cette phrase : « Assieds-toi sur le tapis, mais méfies-toi de trop de familiarité »[176].

Baba Ibn Hamd Al-Haj avait raison quand il disait à son disciple, l'illustre savant Abdoul Kâdir Al-Kumlayli : « La conscience du Cheikh Ahmadou Bamba de sa sainteté est certes étonnante. Mais ce qui est plus étonnant, c'est sa bonne conduite ». Celle-ci ne consiste pas uniquement dans la finesse et la souplesse, mais plutôt dans la conduite agréée qui est celle des « rapprochés » de Dieu, à savoir la vision de la Perfection du Seigneur en toute chose et la conscience de la bassesse de l'âme charnelle. Cette interprétation de la conduite agréée est confirmée dans un de ses commandements où le Cheikh (DSSL) dit :

[176] C'est-à-dire : efforce-toi de maintenir les privilèges que Dieu t'a accordés, mais ne néglige pas tes devoirs envers Lui. Car, pour privilégié que tu sois, tu demeureras toujours un serviteur et Lui le Seigneur Transcendant.

1 « Efforce-toi intérieurement et extérieurement d'atteindre la Station de la conduite agréée envers le Très-Haut.

2 « Fonde [ta recherche de] cette Station sur deux bases à l'instar de celui qui cherche des vertus :

3 « la première [base], c'est la connaissance de la Grandeur de l'Essence du Majestueux ; Son Essence est en effet vénérable ;

4 « la deuxième, c'est la conscience que l'âme charnelle est basse, encline au clinquant trompeur.

5 « Si grâce à ton dévouement à ton Seigneur, tu corriges ses défauts, elle est sauvée.

6 « Remercie ton Seigneur de ces bienfaits-là car Il est le Meilleur Répondant par « Oui ».

7 « Contente-toi de la Grâce que le Très-Haut t'a accordé, Grâce qui t'est parvenue sans intermédiaire.

8 « Elle t'est accordée par générosité sans que tu la mérites : sois donc reconnaissant et tout soumis.

9 « Car nombreux sont ceux qui aimeraient la recevoir,

mais qui en sont privés alors qu'elle est gracieusement mise à ta disposition.

10 « Utilise-là donc avec une belle conduite,
sincère et doublée de la bienfaisance recommandée ».

Le qualificatif « recommandé » n'est pas tautologique, car toutes les prescriptions religieuses ont un degré obligatoire et un degré surérogatoire. La sincérité obligatoire consiste à croire que Dieu est Unique et qu'Il n'a point d'associé. Dans [l'étape] *imân*, elle consiste à observer les conditions [d'Agrément des œuvres]. La parfaite pratique dans [l'étape] *ihsân* consiste à vouer le culte à Dieu seul sans Lui associer personne. À ce propos, Dieu Très-Haut dit : « Que celui qui espère la rencontre de Dieu accomplisse de bonnes actions et n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur » (18/110).

Quant à la sincérité surérogatoire pratiquée par les bienheureux, elle consiste à ne reconnaître à soi ni trace ni influence de tout ce qui est accompli pour le Seigneur et à reconnaître comme une Grâce de Sa part l'inspiration de l'action et l'attribution de la Récompense faites toutes les deux par Générosité sans aucun mérite de notre part, car Il est le Généreux Qui accorde les Bienfaits aux

hommes initialement et finalement. « À Lui les louanges en ce monde et dans la Vie dernière. Le jugement Lui appartient » (28/70).

Aux yeux des « rapprochés », la sincérité est obligatoire à tous ses degrés. Elle consiste à croire que seul Dieu mérite les louanges et que tout autre que Lui est loué pour Lui et non pas pour lui-même, car la louange, c'est l'énumération des mérites du remercié pour les Bienfaits qu'Il nous a accordés.

L'emploi par le Cheikh (DSSL) dans sa phrase : « Nous avons demandé, etc. » et du pronom « nous » qui indique soit un pluriel réel, soit un pluriel de majesté, bien qu'il fût seul et se trouvât dans une position de bassesse et d'humilité par rapport à Dieu, ne relève pas de l'inadvertance. Bien au contraire, il s'exprimait ainsi depuis la Station qui est *l'effacement de l'effacement et l'existence en Dieu*… Le Secret divin qui assurait alors son existence ne cessait de remercier [Dieu] pour la continuité de sa présence [auprès de Dieu]. Il parlait donc à l'ensemble des éléments constituant son « moi » créé par Lui. Le secret de l'âme qui apporte la vie à l'être créé n'a jamais cessé et ne cesse de glorifier, de louer et de

remercier Celui Qui en est digne aussi bien dans le monde visible que dans le monde invisible.

Ainsi ramène-t-il à Dieu tout autre que Dieu. Par son expression « Nous avons demandé »… il entend tous les éléments composant son être et toutes ses affaires découlant de cet ensemble. Du reste, il n'a dit : « Nous avons demandé »… que pour la hauteur de sa considération de Lui. [C'est également ce qu'il exprime quand] il dit :

« Au Détenteur de la Majesté, le Très-Généreux, le Donateur,

Celui Qui a facilité l'aller et le retour,

« appartiennent ma parole comme le langage de mon état

pendant mon séjour, comme pendant mes déplacements.

« Je Lui dois le remerciement par la plume,

par le cœur, par le corps et par la parole ».

C’est ainsi que s’accomplissait l’anéantissement en Dieu et l’existence en Lui dans le *uns* comme dans la *hayba*. L’état de *hayba* constitue le plus sublime des états [spirituels] et l’étape des *uns* constitue la plus noble des étapes. Car elle est l’étape louable réservée au Prophète (PPSSL) qui dit d’ailleurs à propos de cette étape : « Je me prosternerai et Il m’inspirera etc. ». Sa prosternation dans cette situation-là constitue la plus grande preuve de son état de *hayba*, car la prosternation est l’état où l’homme se trouve le plus rapproché de son Seigneur parce qu’elle implique la plus grande humilité.

Les propos du Prophète (PPSSL) : « Puis je louerai mon Seigneur avec des expressions de louange qu’Il m’aura apprises », constituent la plus évidente preuve de l’étape de *uns.* Le fait de [lui] inspirer des expressions de louanges est la suprême Tendresse et *uns*. Par celui-ci, Il lui a accordé la supériorité sur tous les autres dans les plus hauts privilèges et dans la position la plus rapprochée de Dieu au Jour [du Jugement] Dernier.

Dans ce vers : « Nous avons demandé, etc. », il exprime la suprême louange à Dieu Très-Haut. En effet, Celui à Qui

les choses sont soumises de cette manière, agit et s'abstient selon Sa propre Volonté.

Il mérite donc qu'on Le loue, qu'on L'écoute attentivement, que l'on s'abandonne à Lui, que l'on se contente de Ses Décisions et qu'on L'aime parce qu'Il en est digne et que le Don de l'existence aux êtres soit considéré comme un Bienfait de Sa part. Il peut se passer non seulement des êtres, mais aussi du résultat de leur existence, à savoir les œuvres qu'ils accomplissent selon le Sort qui leur a été prédestiné. Le mérite revient au Créateur dans tout ce qui arrive au serviteur après le Bienfait consistant en la Création et il Lui en doit reconnaissance, car s'il s'agit de choses qui lui conviennent, le motif de la reconnaissance est évident, et s'il s'agit de choses déplaisantes, il doit y opposer la patience, eu égard au Bienfait premier : la Création. Le fait qu'à ce Bienfait succèdent des choses de nature différente, ne doit l'inciter qu'à la patience pour récompenser le Bienfait initial et maintenir une bonne espérance à l'égard du Bienfaisant, car Il est toujours capable d'accorder de nouveaux Bienfaits et rien ne L'en empêche, comme rien ne L'y a initialement contraint.

Ensuite, le serviteur est après tout une propriété, et son Propriétaire a le droit de le gérer selon Sa propre Volonté. Son opposition à Lui est une grave injustice. Le serviteur doit donc opposer aux épreuves la belle patience consistant à admettre la Souveraineté absolue de Son Seigneur et à Le remercier [même] dans les épreuves, considérant la Promesse qu'Il a faite par générosité à ceux qui observent la patience. Supérieure à cela est l'attitude qui consiste à se délecter dans la méditation des parfaits Attributs et à se laisser attirer par Sa Beauté et Sa Majesté, Lui Qui est Transcendant et Très-Haut.

Ceci fut l'attitude de notre Cheikh qui exprime dans ce poème sa reconnaissance. Il a amené une lutte constante et sincère pour la Cause de Dieu par sa personne et ses biens au point de perdre son prestige et de provoquer la dispersion de ses partisans après avoir distribué ses biens et subi des épreuves qui sont allées jusqu'à lui ôter la liberté d'agir en établissant autour de lui des voiles de malheur avec le contour de la Main du Destin prédéterminé. Dans tout cela il demeurait [serein] comme il l'était lorsqu'il vivait en toute sécurité parmi ses disciples, et était obéi par ses compatriotes et détenait un pouvoir et des moyens matériels et humains très

importants. Ainsi, en temps d'épreuves comme en temps de paix, il était ravi par la Beauté de son Puissant Seigneur et dominé par la crainte de Sa Majesté. D'où il Le glorifiait à tout moment de la journée et de la nuit. Du reste, il bravait épreuves et calamités, défiait les tyrans et se moquait d'eux et de leur vie mondaine si futile selon lui.

Voyez-le dire au milieu de ses épreuves, alors qu'il se trouvait au Gabon dans les îles de l'océan Atlantique, parmi les ennemis qui s'attendaient à sa perdition. [Voyez-le dire] après le vers précédent :

1 « Au lieu des autres maîtres, je me contente de Lui pour toujours

et attends de Sa part une récompense ininterrompue.

2 « Je me suis repenti devant Lui en vendant [mon plaisir pour le Sien] et Il m'a éloigné

des œuvres prohibées comme des actes de sottise !

3 « J'ai tourné ma face vers Lui en remerciant et en offrant mes services

à celui qui nous a enseigné [des pratiques] obligatoires et des pratiques recommandées.

4 « J’ai composé des poèmes pour remercier le Donateur Qui m’a accordé

ce qui dépasse ce que je croyais possible ».

Voyez (que Dieu ait pitié de vous !) comment la considération de Dieu [en toute situation] l’a distrait des affres de cette vie et rendu insensible à ses souffrances et difficultés ! En effet, il a accompli la reconnaissance de la manière agréée par Dieu et Son Messager (PPSSL). D’où l’éblouissante lumière du Prophète et la Grandeur de son Seigneur l’ont dominé et rendu puissant et victorieux.

En vérité, seul peut accomplir toute reconnaissance celui qui observe la belle patience et seul peut réaliser la belle patience celui qui s’abandonne vraiment à Dieu et saisit la réalité profonde de la confiance en Lui ; et seul peut réaliser ceci, celui qui accepte le destin avec soumission, s’y complaît, se contente de son Seigneur seul, aspire à Sa Récompense promise, craint Son Châtiment à propos duquel nous sommes avertis, se repent à Lui, se tourne vers Lui, offre ses services au Prophète (PPSSL) en lui obéissant, mérite ainsi l’Amour [de Dieu] et reçoit Grâce à cet Amour ce qui dépasse son

espoir. « Nul ne sait ce qui leur [les bons croyants] est réservé en fait de joie, comme une récompense de leurs actions » (32/17).

Les propos du Cheikh (DSSL) : « J'ai tourné ma face vers Lui en remerciant et en offrant mes services, etc. » (vers 3) contiennent une louange à Dieu consistant à énumérer Ses Bienfaits conformément à leur [les Mystiques] définition de la reconnaissance, à savoir : louer Dieu en évoquant Ses Bienfaits. Cette reconnaissance apparaît dans la plupart des poèmes composés après le combat [livré à son âme charnelle] et au terme de sa marche qui l'a conduit à la Station de l'Amour privilégié. Son premier acte de reconnaissance est le repentir. Puis chaque Station a la [forme de] reconnaissance qui lui convient et qui consiste à utiliser le Bienfait de la manière le plus agréable au Bienfaisant dans cette situation-là. [Par exemple], à la suite d'une négligence, la reconnaissance consiste à se repentir et à s'appliquer [à la dévotion] ; à la suite d'un faux pas, elle consiste à avoir honte et à se soumettre.

Par ailleurs, la négligence est fonction du rang : la négligence du commun des croyants n'est pas pareille à

celle des privilégiés. Celle des Gens de la Droite n'est pas identique à celle des rapprochés. À ce propos, une célèbre diction dit : « Les bonnes œuvres des pieux sont des mauvaises œuvres pour les rapprochés »[177].

Parfois, l'action qui, parce que jugée imparfaite, suscite remords, regrets et pleurs chez les rapprochés, est pourtant considérée par les autres comme une bonne œuvre. Le repentir du Cheikh (DSSL) dans l'étape de la reconnaissance consiste à céder à Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni une partie de ce qu'Il lui a permis de faire par désir de sa Récompense future et à dépenser les biens licites dans ce qui plaît au Très-Haut, telles les œuvres obligatoires, ou dans ce qui vous rapproche de Lui, telles les œuvres surérogatoires. Ensuite, le Cheikh fait allusion à l'Agrément divin de cet échange, lorsqu'il dit : « Il m'a éloigné des œuvres prohibées, etc. » (vers 2), c'est-à-dire des œuvres interdites ou simplement détestées ou indécentes.

[177] Les rapprochés de Dieu, Ses privilégiés, considèrent les bonnes actions de ceux qui leur sont inférieurs en rang comme insuffisantes.

Il a raison et nul ne pourrait refuser ses affirmations, car elles sont attestées par sa conduite durant toute sa vie en temps de paix comme en période d'épreuve.

Ensuite, il dit : « …et des actes de sottise » (vers 2), c'est-à-dire exiger une chose [superflue], ou mettre une chose à une place qui n'est pas la sienne, ou laisser perdre un profit ou s'intéresser à des futilités.

Les plus grands biens de la vie terrestre sont la vie et le temps. Il remercie Dieu de lui avoir évité de passer sa vie et son temps dans des actions auxquelles ils n'ont pas été destinées. Ceci constitue le début de sa reconnaissance envers Dieu pour l'avoir paré de vertus.

Ensuite, il dit : « J'ai tourné ma face vers Lui en remerciant » (vers 3). Il remercie le Très-Haut de l'avoir aidé à se tourner vers Lui, en Le remerciant par l'action et par le dévouement, comme vous le lisez dans ces lignes, et Le remercie de lui avoir inspiré de servir le Messager de Dieu (PPSSL). Il fait allusion à la nature de ce service, quand il dit : « À celui qui nous a enseigné des pratiques obligatoires et des pratiques recommandées » (vers 3). Son premier service offert au Prophète (PPSSL) consiste à

suivre sa Sunna, à diffuser ses vertus, à appliquer le Livre qu'il nous a transmis et à veiller à sa récitation et à sa revivification. Tout ceci vous montre que la meilleure manière de servir le Prophète c'est d'adhérer aux idéaux contenus dans le Message qu'il nous a transmis de la part de son Très-Haut Seigneur. Pour le Cheikh, le service du Prophète constitue une forme de reconnaissance pratique qu'il souligne dans ce poème destiné à remercier son Seigneur Qui la lui a inspirée. Ainsi dit-il :

« J'ai composé des poèmes pour remercier le Donateur
Qui m'a accordé

ce qui dépasse ce que je croyais possible ».

Ceci marque le début de l'accomplissement d'une autre partie de ses devoirs consistant en des œuvres rendues nécessaires par la constante réception des Grâces. Les œuvres principales sont effectuées par les mains et la langue ; il les entame après avoir sommairement énumérés les grands Bienfaits qui lui sont parvenus de son Seigneur, à savoir la connaissance savoureuse, la contemplation, l'observance du culte et la conformité à la Volonté divine, choses dont l'ensemble constitue le sincère et vrai dévouement. Grâce à l'acquisition et au maintien de ces vertus spirituelles et de

ces choses immatérielles, le serviteur se rend digne d'être élevé à la Station de la proximité de son Seigneur dans la Compagnie supérieure.

Maintenant il va louer le Généreux Seigneur pour les Dons qui ont succédé aux précédents, à savoir le Soutien, les Prodiges apparents et les Dons extraordinaires reçus avant et pendant l'exil ainsi que les Dons qu'Il lui a révélés comme devant lui être procurés dans le futur.

À propos de tout cela, il dit :

5 « Je suis satisfait ici d'un Seigneur Bien Puissant et Généreux

Qui m'a accordé un Don cher qui sera gardé jalousement.

6 « Je me suis adressé secrètement à Lui en sollicitant Son Secours,

Lui qui est Généreux et Qui a jadis sauvé l'Homme de la Vallée et l'Homme du Poisson !

7 « Ô Dieu ! Ô Vivant ! Ô Subsistant ! Saisis ma main,

protège-moi avec un secret de Toi bien gardé.

8 « Tu es le Préservateur Dont je sollicite la Protection.

Protège-moi de toute créature me voulant du mal.

9 « Je me suis adressé à Toi aujourd'hui, Ô Toi Qui a toujours été Généreux à mon égard,

Ô Toi Dont la Générosité me distrait de l'épreuve !

10 « Tu m'as guéri maintenant ; accepte donc le remerciement d'une âme toute apaisée ».

Il est maintenant au sommet de l'étape de la reconnaissance caractérisé par l'état de *rida* qui consiste à remercier [Dieu] pour les épreuves et à les considérer comme un Présent de Dieu Très-Haut et un Bienfait infiniment agréable parce que reflétant l'intérêt particulier que Dieu porte à Son serviteur. L'on aurait dû citer le *rida* durant l'étape de la patience, car du fait de sa rareté et de la difficulté de sa pratique, il constitue la forme de reconnaissance adaptée à l'étape de la patience. Cependant, comme il apparaît dans la conduite

du Cheikh qu'il est réellement reconnaissant envers Dieu et satisfait de son destin et demeure en perpétuelle contemplation du Mentionné Toujours Digne de Remerciements et de Louanges, nous savons que cette belle forme de reconnaissance est pour lui une étape fixe, non un état instantané, comme c'est le cas des [autres] hommes dans cette étape. [C'est ce qu'il explique quand] il dit :

« Je suis satisfait ici d'un Seigneur Bien Puissant » (vers 5).

Entre tous les Attributs de son Seigneur, il exprime spécifiquement son attestation de Son Utilité, Sa Puissance et Sa Générosité. Le terme « ici » indique le lieu, même s'il est désagréable, car il est établi selon lui que le Très-Haut mérite en tout état et à tout instant toutes les formes de louange et que le serviteur doit se complaire aux Décrets divins. La contemplation du Maître des Lieux l'a distrait des lieux, ce qui l'a rendu digne de l'épithète de « très reconnaissant » qui constitue un Don prophétique et un héritage reçu à l'atteinte de l'étape de la servitude particulière de la part du Prophète (PPSSL) qui est le serviteur très reconnaissant, car il n'a cessé à travers tous ses états d'être reconnaissant et de

remémorer, de façon permanente, son Seigneur Transcendant et Très-Haut. Celui-ci, à Son Tour, le mentionne éternellement et d'une manière convenant à Sa Majesté et à Sa Science éternelle.

Selon un hadith cité par Ibn Ishâk et reconnu authentique par les traditionalistes, le Prophète (PPSSL) dit, quand il rentra de Taïf et que la vie devint sombre à ses yeux et qu'il ne trouva personne prêt à recevoir *la Lumière* qu'il avait apportée, alors qu'il venait de recevoir un mauvais accueil de la part des idiots de Thakîf[178] qui, de surcroît, le lapidèrent alors qu'il rentrait à la Mecque : « Seigneur, je me plains auprès de Toi pour ma faiblesse et mon impuissance et mon abaissement aux yeux des gens. Ô le Plus Compatissant des Compatissants ! Tu es le Plus Compatissant des Compatissants et Tu es le Seigneur des Opprimés. À qui vas-Tu m'abandonner ? À un ennemi étranger qui me boudera ou à un proche à qui Tu as donné pouvoir sur moi ? Si Tu n'es pas insatisfait de moi, peu importe [ce qui m'arrivera]. Cependant, Ta Protection me convient le mieux. Je me protège par la Clarté de Ton Visage qui a dissipé les ténèbres et réparé les affaires de cette vie et celles de la Vie future, afin que Ta Colère et Ton Mécontentement ne descendent pas sur

[178] Tribu arabe qui habitait la ville de Taïf et ses environs.

moi. Je m'évertuerai à Te complaire jusqu'à ce que Tu sois satisfait. Il n'y a de moyen ni de force que grâce à Toi ».

Quiconque réfléchit profondément sur ce discours, se rendra compte que le contexte était difficile et nécessitait la patience. Le Prophète (PPSSL) est sans doute le plus ferme des hommes dans le malheur. Par sa parfaite patience et sa fermeté, il a détourné son regard des créatures et s'est adressé au Seigneur Puissant. Il a débuté son discours par cette plainte adressée à Lui avec humilité et pauvreté. Puis il est devenu fier et content de Lui, et a négligé tout autre que son Seigneur Majestueux, et s'est protégé par Sa Lumière contre Sa Colère et Son Mécontentement et a ramené tout à Lui. Ensuite, il dit : « Je m'évertuerai à Te complaire »…, ce qui reflète un état de reconnaissance. Puis il dit : « …jusqu'à ce que Tu sois satisfait »… limitant ainsi son effort à Sa Satisfaction.

La *distance* entre son « retour à Lui » indiqué dans sa phrase : « Je m'évertuerai à Te complaire »… et l'objectif de cet effort qui est la Satisfaction, constitue l'étape de la reconnaissance qu'il a atteinte après avoir noblement franchi les étapes du renoncement, de la crainte et de l'espérance. Au début du discours, il s'était

tranquillement établi dans l'étape de la patience, puis il s'est mis à s'élever à travers les obstacles des trois étapes précitées pour finir par se reposer auprès de son Seigneur et recevoir les états spirituels tout en évoluant dans l'étape de la reconnaissance.

Ensuite, il dit : « …jusqu'à ce que Tu sois satisfait ». Ainsi a-t-il achevé sa conquête de cette étape et reçu l'état de *rida* et de sincérité. L'état spirituel résultant de cette prière invocatrice effectuée dans ce difficile contexte, se traduisit par des gouttes de sueur semblables à des grêlons !

Pour ces qualités, son Seigneur lui a exclusivement révélé les réalités indiquées dans ses propos adressés à son serviteur Zayd Ibn Haritha (DSSL) qui lui a dit : « Comment vas-tu rentrer ? - Il entend : Comment vas-tu retourner à la Mecque alors que les mecquois t'en ont déjà expulsé ? - Ô Zayd, Dieu réserve une heureuse issue à cette situation. En effet, Dieu répandra Sa religion et soutiendra Son Prophète ».

La reconnaissance que son état spirituel indique est réelle, au sens propre du terme ; elle est inspirée par la

connaissance de l'issue. Les malheurs n'étaient pour lui que des moyens par lesquels on parvient au Bien. Notre Cheikh (DSSL) fait allusion à cet héritage reçu du Prophète (PPSSL) quand il dit :

« …Qui m'a accordé un Don cher que je garde jalousement » (vers 5).

En effet, la reconnaissance de ces circonstances constitue une faveur qui ne peut être accordée qu'à ceux qui en sont dignes.

Ensuite, le Cheikh (DSSL) dit :

« Je me suis adressé secrètement à Lui sollicitant Son Secours, Lui Qui est Généreux

et Qui a jadis sauvé l'Homme de la Vallée et l'Homme du Poisson !

« Tu es le Préservateur Dont je sollicite la Protection.

Protège-moi de toute créature me voulant du mal ».

Conformément à son habitude, il se met à entretenir son Seigneur secrètement à l'aide des louanges et de la prière, ce qui constitue la marque distincte des Prophètes

et des pieuses gens. En même temps, il fait allusion aux deux pieux serviteurs dont il suivait l'exemple en ce moment même où il était entouré d'ennemis et enveloppé dans les ténèbres de la mer.

Le Cheikh (DSSL) rappelait fréquemment l'histoire de Moïse, notamment ce qui se passa entre lui et Pharaon ainsi que le mauvais sort subi par ce dernier et son peuple. Il plaisantait à la manière d'un [homme] utile qui cherche à tirer profit [de toute situation] et disait : « Voyez ces deux adversaires : l'un s'enorgueillit et l'autre s'élève au sommet de l'orgueil détestable quand il déclare faussement : « Je suis votre Seigneur supérieur » [et l'autre], cet humble serviteur qui se place au niveau le plus bas d'humilité en face de son Seigneur Supérieur Qu'il implore et Dont il contemple la Puissance, dit : « Je cherche la protection de mon Seigneur et de votre Seigneur contre tout orgueilleux qui ne croit pas au Jour du Jugement » (40/27). Dieu laissa à la mer le soin de les départager le jour où ils traversèrent les fils d'Israël, pourchassés injustement et agressivement par Pharaon et ses soldats. Le noble Messager et ses Compagnons furent accueillis par la mer grâce à la Générosité de leur Seigneur Qui les honora en fendant la mer en deux parties « …dont chacune était comme une haute montagne »

(26/63). À l'encontre du méprisable ennemi, Il usa de la ruse après avoir honoré l'interlocuteur (Moïse) en fendant la mer. [À ce propos, Dieu dit :] « Quand ils eurent joui des bienfaits qui leur avaient été accordés, Nous les emportâmes brusquement »… (6/44). Ainsi, par « le langage de l'État », Dieu dit à Pharaon : "Tu mens quand tu prétends à la divinité [car] il n'y a de Dieu que le Dieu de Moïse que tu dénies" ».

C'est dans la soirée que le Cheikh nous entretenait le plus souvent de l'histoire de Moïse. Chaque fois qu'il évoquait un des évènements qui s'étaient produits entre lui-même et ses ennemis, il en revenait à l'histoire de Moïse (PPSSE). De même, il évoquait la mémoire des gens de Badr et se consolait en parlant des Compagnons [du Prophète Muhammad].

Après avoir préparé le chemin de l'invocation d'abord par la reconnaissance envers Dieu puis par l'abandon à Dieu, ensuite par le contentement de Lui, et par la grande espérance, il montre son humilité et sa soumission lorsqu'il dit :

« Je me suis adressé secrètement à Lui en sollicitant Son Secours » (vers 6).

Ensuite, il présente ses sollicitations :

« Ô Dieu ! Ô Vivant ! Ô Subsistant ! Saisis ma main »… (vers 7)

La première chose qu'il demande à Dieu dans ces circonstances, c'est de saisir sa main et de le protéger grâce à Son secret bien gardé que ni la main d'un corrupteur ni la ruse d'un trompeur ne peuvent atteindre, afin qu'il ne s'écarte pas de ce qui lui a été prescrit en fait de paroles, d'actes, de mœurs et d'états.

Il confie au Transcendant Qui Sait le Mieux ce qui convient au serviteur le choix [de ses affaires]. Car le Très-Haut nous a montré des choses purement bonnes et des choses purement mauvaises et des choses relatives. Le serviteur cherche ce qu'il sait bon et se protège de ce qu'il sait mauvais, car ce désir du bien et cette crainte du mal lui sont recommandés. La servitude les lui impose comme des actes de dévotion. La bonne espérance en Dieu implique nécessairement qu'on Lui confie le choix dans les choses relatives comme on doit confier le choix du comportement à adopter dans toutes [les affaires] à son Allié : « Dieu est l'Allié des croyants » (3/68).

Ensuite, le demandeur persévère et présente sa demande fermement. Celle-ci sera exaucée d'une des trois manières citées dans ce hadith : « Soit qu'on lui réponde immédiatement, soit qu'on lui donne l'équivalent de ce qu'il demande en lui évitant des malheurs, soit qu'on lui réserve sa récompense jusqu'au Jour de la Récompense ». Ceci est l'Attitude de Dieu à l'égard du serviteur qui a une bonne espérance en son Seigneur.

Ainsi le Cheikh (DSSL) se mit-il à énumérer les malheurs et les ruses et l'injustice dont il avait été victime et à démontrer comment son Puissant Seigneur les a écartés et l'a soutenu en toute situation. [Il évoque tout cela] pour exprimer sa reconnaissance envers Dieu de la meilleure manière qui consiste à Le louer, c'est-à-dire à énumérer Ses Bienfaits et à les citer dans les vers de ce poème où il dit :

« Tu es le Préservateur Dont je sollicite la Protection.

Protège-moi de toute créature me voulant du mal ».

Tout ce qui précède ce vers constitue un aveu d'impuissance effectué dans les états de *hayba* et de *uns* et provoqué par la crainte de la *ruse* de Dieu. Il se protège par un rempart des prières. Et les vers suivants contiennent une expression claire de son remerciement de Dieu pour Son Exaucement de ses prières. Car, s'étant plaint auprès de son Seigneur pour sa tristesse et son affliction et ayant obtenu satisfaction, il ne peut s'acquitter du Droit de Dieu sur lui qu'en parlant de Ses Dons par intimité avec Lui et par reconnaissance de Sa Générosité au lieu de continuer à manifester la pauvreté. Ceci explique la fréquence de son évocation des Bienfaits et de son énumération des Grâces au terme de sa marche [vers Dieu] et après son raffermissement. Car se plaindre alors serait une impolitesse à moins qu'il ne s'agisse d'une plainte contenue dans une invocation pénitentielle dictée par la *hayba* et le *uns* dans l'étape du raffermissement. En effet, les invocations sont inhérentes à la servitude parce qu'impliquant la conduite agréée que le serviteur doit adopter à l'égard de son Seigneur.

Ensuite, il dit :

« Je me suis adressé à Toi aujourd'hui, Ô Toi Qui as toujours été Généreux à mon égard,

Ô Donateur Qui, par Sa Générosité, me distrait de l'épreuve ».

Plus loin, il dit :

11 « Tu es le Généreux Qui donne avec désintéressement,

Ô Meilleur Guérisseur Qui a guéri mon tout en m'embellissant.

12 « J'ai écrit dans la mer que je ne tendrai pas ma main vers les Chrétiens

adorateurs de l'eau et de la boue[179],

13 « s'il plaît à Lui, Celui en Qui je cherche repos dans cette vie et dans

la Vie future avec persévérance.

14 « Ma main, mon cœur et mon corps appartiennent à Dieu,

[179] Ceux qui vénèrent les statuts de la Vierge Marie.

Qui m'a donné des Dons incomparables aux miettes d'un subalterne ».[180]

Il dit ceci dans l'étape de la reconnaissance et l'état de l'abandon et du contentement dicté par la satisfaction et la confiance en Celui à Qui il s'était confié. Sa phrase : « Je me suis adressé à Toi aujourd'hui », indique cet état où il L'entretient, évoque Sa Générosité et affirme que toutes les Faveurs accordées à lui sont dues à cette Générosité et non point à son effort.

Les Mystiques disent que le renoncement est difficile, et que plus difficile est le renoncement au renoncement. Ceci est pratiqué ici par le Cheikh, car il a oublié sa propre personne et ses actions et ne voit plus que la Générosité de son Seigneur en dépit de l'importance de ses mérites personnels dont il peut être fier aux yeux des Gens, tels la fermeté dans l'épreuve et la reconnaissance dans l'aisance[181]. Il ne voit dans tout cela que la Bénéfique Intervention de la Cause des Causes. C'est pourquoi il a débuté son discours en affirmant que Dieu est en sa faveur par Sa seule Générosité afin de fonder sa

[180] Il entendra l'agent de l'administration coloniale chargé de lui remettre sa pension pendant son exil au Gabon.

[181] Les Gens avec G majuscule sont les *Soufis*, les mystiques musulmans considérés par leurs partisans comme les vrais hommes de Dieu.

reconnaissance sur sa foi en l'Unicité divine et sa satisfaction de Dieu. Car le bienheureux qui est vraiment satisfait du destin bon ou mauvais, c'est celui qui est conscient de la valeur des Bienfaits qui lui sont accordés. C'est pourquoi le Cheikh poursuit sa prière invocatoire en ces termes : « Ô Donateur Dont la Générosité me distrait de l'épreuve ». En effet, quand le Très-Haut donne, Il le fait généreusement. Et la Générosité, c'est la Bienfaisance. Le Très-Haut est le Généreux par Excellence Qui donne sans que rien ne L'y oblige ou ne L'en empêche.

La mention de l'épreuve révèle son désir d'obtenir le Bienfait consistant en Son Salut, même si, au niveau verbal, il observe une belle patience. Ensuite, il dit :

« Tu es le Généreux Qui donne avec désintéressement,

Ô Meilleur Guérisseur Qui a guéri mon tout en m'embellissant ».

Son attribution de la Générosité à Dieu et son choix du Nom « le Généreux » parmi tous les Noms et Attributs divins constituent la meilleure [preuve] qui nous révèle la réalité de sa contemplation et son état d'intimité avec Dieu. Car l'âme se complaît dans la compagnie du Vrai

Généreux plus que dans celle de tout autre, en raison de la parfaite dépendance du serviteur de Sa Générosité et du fait que Ses Dons émanent de Lui-Même et non d'une source extérieure. Sa phrase « …Qui a guéri mon tout en m'embellissant » contient une belle louange. En effet, il existe une guérison physique et une guérison morale. Il a été guéri des maladies corporelles, et les maladies spirituelles lui ont été évitées. Le triomphe sur l'ennemi constitue une guérison [morale] puisqu'elle tranquillise l'individu. Dieu a honoré le Cheikh de tout cela et d'un Surplus. L'expression « en m'embellissant » est forte. Elle indique l'extirpation des racines de la maladie, le renforcement de la santé, le triomphe sur les ennemis et leur subjugation. Ensuite, il se met à énumérer les raisons de sa reconnaissance.

Celle-ci consiste, selon la *Risala*, à reconnaître le Bienfait du Bienfaisant avec soumission. Al-Ghazâli dit que cette définition tient compte uniquement de l'acte de la langue et de certains actes du cœur, car la reconnaissance est une admission par le cœur du Bienfait en tant que tel et une soumission extériorisée par la langue. On dit également que la reconnaissance c'est la constante présence spirituelle auprès de Dieu et le permanent et scrupuleux respect des Obligations divines.

Hamdûn Al-Kassâr, le chef spirituel de la confrérie des Malamatiyya de Nisabûr, dit : « La reconnaissance du bienfait c'est se voir indigne de lui ». Al-Junayd dit également : « C'est se voir indigne du bienfait ». Al-Ghazâli dit : « Les définitions de ceux-ci reflètent leurs propres états. C'est pourquoi elles divergent. Bien plus, la définition de l'un d'entre eux peut varier d'un état à l'autre parce qu'ils expriment leur état du moment par préférence de ce qui les intéresse, etc. ». Une opinion semblable est soutenue dans la *Risala* de Al-Kushayri.

Ce que Al-Ghazâli dit est manifestement attesté par l'invocation [déjà citée] de notre Cheikh (DSSL). Quant aux propos de Hamdûn Al-Kassâr, ils sont évidemment confirmés par ce que nous avons vu au début du poème où il dit : « Nous avons demandé, etc. ». En effet, ces propos relèvent de la reconnaissance du Bienfait [comme un Don] du Bienfaisant. Comme la reconnaissance elle-même est un des plus grands Bienfaits, il se montre incapable de l'effectuer convenablement et se considère comme un parasite dans le domaine de la reconnaissance et demande que le Très-Haut Dont le Nom est Béni, la lui inspire. La définition de Al-Junayd : « C'est se voir indigne

du Bienfait » est attestée clairement par les vers que nous venons de citer où il dit : « Tu es le Généreux Qui donne avec désintéressement », car là aussi il refuse de trouver moyen ou force ailleurs qu'en Dieu. Il s'éloigne de toute prétention, voire de tout soupçon de prétention.

Quant aux propos de Al-Kushayri qui considère que la réalité de la reconnaissance selon les [Mystiques] parfaits consiste à reconnaître le Don du Bienfaisant avec soumission, ils sont corroborés par les vers suivants :

« Tu m'as guéri maintenant ; accepte donc le remerciement d'une âme toute apaisée » (vers 10).

15 « Tu m'as protégé de tous les ennemis, Ô mon Roi,

Ô Celui Qui me préserve de la honte et me sauve !

16 « Je suis satisfait de Toi et ma satisfaction se perpétuera

[car] Tu m'as dompté les gens du *Zakkûm*[182] et du *Sidjdjîn*[183].

[182] Arbre spécial en Enfer (44/43).

[183] Livre où sont écrits les noms des pervers (Coran 83/7 - 9).

17 « Tu as écarté de moi ceux qui sont aliénés par les biens matériels,

ceux qui m’ont expatrié comme un captif.

18 « Ils se sont détournés de moi individuellement et collectivement,

sourds, muets, aveugles et semblables aux démons !

19 « Tu les as écartés de moi après leur domination,

Ô Roi des Rois ! Ô Seigneur des Souverains.

20 « Tu les empêcheras à jamais de me nuire et Tu me soutiendras par eux-mêmes contre eux-mêmes et Tu m’accorderas [des Dons] dépassant ma demande ».

Que la reconnaissance du Bienfait donné par le Bienfaisant soit effectuée de cette manière avec soumission et présence spirituelle auprès de Dieu. Combien son respect de son devoir de reconnaissance se reflète dans ses propos :

« J’ai écrit dans la mer que je ne tendrai pas ma main

vers les Chrétiens adorateurs de l’eau et de la boue,

s’il plaît à Lui, Celui en Qui je cherche repos

dans cette vie et dans la Vie future avec persévérance ».

Ceci constitue le vrai respect du devoir de reconnaissance et la fidélité à l’engagement. En effet, sa noblesse incitait le Cheikh à respecter son engagement envers Dieu, à se montrer fier de Lui, à défier les orgueilleux et à mépriser les tyrans. Il se montre trop fier pour leur demander la moindre assistance et se confie à Dieu à Qui il demande [tout].

Sa phrase « …s’il plaît à Lui, Celui en Qui je cherche repos »… (vers 13) ou « auprès de Qui je cherche repos » selon une autre version, ne contient pas la répétition blâmable aux yeux des rhétoriciens. Car il semble que si ces termes (à Lui et Celui…) n’avaient pas été répétés, le sens voulu n’aurait pas été rendu. En effet, le Cheikh (DSSL) avait perdu de vue les Attributs divins à cause de sa constante présence spirituelle avec l’Essence : « Il avait fui de Lui à Lui » pour paraphraser le Prophète (PPSSL) qui dit dans un hadith authentique : « Je cherche protection auprès de Toi contre Toi ».

Un témoin oculaire m'a raconté que, au début de l'exil du Cheikh, quand il se trouvait dans une des îles sauvages de l'océan Atlantique et que les coloniaux ne le distinguaient pas encore des autres expatriés, ils le convoquèrent pour lui remettre sa pension. Il se rendit auprès du colonial qui l'avait convoqué, une tablette à la main. Quand le colonial lui tendit la somme, il baissa la tête par colère puis saisit violemment l'argent de la main du colonial et frappa la table de sorte que les pièces de monnaie qu'il tenait dans sa main se projetèrent sur le colonial et lui firent mal. Alors, il commença à écrire le vers : « J'ai écrit dans la mer »… Puis il regagna sa place. Le colonial resta bouche bée. Quand il retrouva son calme, il comprit que cet homme, qui se conduisait de cette manière alors qu'il était exilé et subissait les plus dures épreuves, était indifférent à l'égard de ce monde. Dès lors, les coloniaux lui envoyaient sa pension, et il l'offrait toujours à celui qui la lui apportait. Celui-ci s'en allait tout heureux de son gain. Ceci continua jusqu'à ce que le chef colonial en prît conscience et remarquât le désir ardent des expatriés de servir d'intermédiaires entre lui et le Cheikh pour remettre à ce dernier sa pension. Il décida alors de garder la pension et de se contenter d'en informer le Cheikh. Celui-ci disait :

« Conserve-là ». Cette attitude lui était dictée par le désir de respecter son devoir de reconnaissance envers Dieu et de demeurer fidèle à son engagement envers Lui.

Ensuite, il se mit à évoquer les Bienfaits pour en remercier Dieu après L'avoir loué, glorifié et Lui avoir renouvelé sa soumission et son obéissance alors qu'il se trouva dans l'état de la pudeur et dans la Station de l'intimité *uns* avec Dieu où il dit :

« Ma main, mon corps et mon cœur appartiennent à Dieu,

Qui m'a accordé des Dons incomparables aux miettes d'un subalterne ».

Voyez comment il méprisait l'épreuve et ceux qui la lui infligeait même au niveau de l'adjectif ! Il emploie le mot « subalterne » pour indiquer le peu d'importance à ses yeux de ce fonctionnaire par rapport à la force qu'il voyait dans la main du Très-Puissant. Voyez comment il se moque d'eux et de leurs miettes !

Ensuit-il dit :

21 « Il a corrigé mes défauts qui me déséquilibraient

et m’indique le bien en différentes manières ».

Il évoque de nouveau les Bienfaits pour renouveler sa reconnaissance et refuse comme d’habitude de prétendre moyen ou force [lui permettant de se procurer un bien sans l’aide de Dieu].

22 « Il m’apporte tout ce que j’aime sans aucun moyen.

Combien Il est généreux Lui Qui me maintient en vie grâce à la meilleure reconnaissance » !

Dans sa phrase « …Lui Qui me maintient en vie grâce à la meilleure reconnaissance »…, il entend attribuer tout, même la capacité de réaliser la reconnaissance à la Générosité divine. En effet, le maintien en vie prime tous les autres Bienfaits et rend la reconnaissance possible. Ici le Cheikh regarde [l’Existence] à travers le *tawhîd* pur et ne voit comme Existant par Soi-Même que le Vivant, le Subsistant Qui mérite seul d’être remercié et Qui est le Vrai Reconnaissant, car c’est Lui Qui inspire la reconnaissance à Ses serviteurs.

Le Cheikh (DSSL) ne cesse de recevoir les états spirituels qui se succèdent à lui dans l'étape du raffermissement et de la quiétude. Cette succession des états est *la coloration dans le raffermissement*[184] ; il voit qu'il n'y a dans l'existence que le Très-Haut. Al-Ghazâli dit à ce propos que ceci constitue le résultat de la méditation de celui qui croit que Dieu est le Vrai Existant et que « toute chose est périssable hormis Son Visage ». Plus loin il dit : « Si tu réfléchis sur cette étape (la reconnaissance), tu sauras que tout provient de Lui et revient à Lui : Il est le Remerciant et le Remercié, l'Aimant et l'Aimé ».

Notre Cheikh (DSSL) ne voyait ni sa propre personne ni une autre ; il voyait dans tout la Subsistance *Kayyûmiyya* du Seigneur. Sa passion se conformait en toute chose au choix de Dieu Très-Haut. Il reprochait à son âme [ses écarts] et la réprimandait, s'étant considéré comme un serviteur qui remercie son Seigneur, Le loue, énumère les Bienfaits accordés par Lui, en tant que Seigneur Digne de Cela. Il louait Dieu parce que Dieu l'avait défendu et lui avait procuré des Dons.

[184] Coloration et raffermissement semblent exprimer le rapport entre l'état et l'étape : on se maintient solidement dans l'étape tout en « se colorant », c'est-à-dire tout en progressant…

Il voyait [les fruits] de la belle Action du Très-Haut et de Son impeccable Création dans Ses créatures et croyait qu'Il méritait d'être loué, car la servitude elle-même nécessite les louanges. Par ailleurs, fidèle à sa manière d'exposer les vers de ce poème il poursuit son énumération des Bienfaits pour en remercier Dieu et commence par la louange et la glorification consistant à mentionner les Noms et Attributs divins, puis il loue [Dieu] en évoquant des Bienfaits auxquels il oppose la reconnaissance envers son Seigneur, puis il débute un autre groupe de vers de cette manière[185], puis il en revient à la louange dans plusieurs vers avant de terminer par la reconnaissance et de commencer un nouveau groupe de vers semblables au précédent, [tout cela] dans une harmonie et une méthode dont l'originalité ne peut-être saisie que par celui qui médite bien sur ces vers.

Ainsi dit-il :

23 « Il m'a protégé et préservé de tous mes ennemis

ainsi que de Satan damné qui a voulu m'égarer.

[185] Évocation de Bienfaits, louange, remerciement, invocation, etc.

24 « Combien est Excellent le Préservateur auprès de Qui j'ai cherché refuge.

Il m'a abrité et empêché mon exécution grâce à un assouplissement » ![186]

Il évoque la bienfaisance du Très-Haut pour renouveler sa reconnaissance. Après les vers cité plus haut, il dit :

25 « Mon cœur s'applique à Le remercier

par un service rendu à l'Élu avec un ardent désir [de le satisfaire] ».

Il demande souvent à son Seigneur de le protéger contre Satan et ses partisans égarés. Comment peut-il réaliser la reconnaissance de ces Bienfaits autrement qu'en impliquant son cœur pleinement [dans la reconnaissance] ? À propos du cœur un hadith dit : « Le corps contient un organe essentiel qui est le cœur. Si cet organe se trouve en bon état, le corps entier se trouve en bon état, et s'il est corrompu, le corps tout entier l'est également ».

[186] Il a assoupli l'attitude des ennemis et les a dissuadés de l'idée de la liquidation physique du Cheikh.

C’est pour souligner l’importance du cœur que, au lieu d’attribuer l’acte à son tout, il l’attribue à son cœur dans le but de varier le style. L’on ne saurait remercier parfaitement le Très-Haut sans remercier Son Serviteur agréé, l’Élu parmi Ses créatures. Le serviteur ne se conforme parfaitement aux réalités de la reconnaissance qu’en obéissant à Dieu par le corps et par le cœur et en respectant le Prophète (PPSSL) pour [satisfaire] Dieu et par souci de s’acquitter de son droit au respect et de le récompenser [pour la transmission du Message divin].

Par ailleurs, il s’avère nécessaire de s’étendre sur l’élucidation de certaines expressions comme le Cheikh nous les expliquait au cours de ses séances d’enseignement. L’expression « par un service rendu à l’Élu » indique que le service est effectué dans un état de désir ardent créé par le service lui-même. Ce désir ardent est une brûlante préoccupation qu’éprouve l’amant à l’évocation répétée de son Bien-Aimé ou à l’évocation d’un aspect de ses qualités. Ce sens convient le mieux à l’état du Cheikh (DSSL). En effet, il ne cessait un seul instant de l’évoquer. De l’évocation, il passait à la prière sur lui tout poussé par l’émotion d’un cœur pénétré par le plaisir suscité par la présence de la personne [aimée] qu’il attendait.

Il dit :

26 « Que Dieu le salue et bénisse son tout et m'accorde par Générosité

et grâce à son intermédiaire des Dons bien conservés ».

Dans la seconde hémistiche, il se rapproche du Très-Haut par l'invocation qui constitue la marque distinctive des sincères serviteurs. Il va jusqu'à montrer son humilité devant le Puissant et Majestueux, quand il dit : « …par Générosité et grâce à son intermédiaire des Dons biens conservés »… Il a laissé le nom « Don » indéterminé pour indiquer qu'il entend des Dons énormes. En ceci, il se conforme à l'enseignement du Prophète (PPSSL) qui dit : « Qu'il (l'invocateur) accroisse son désir »… Quand le Don provient d'un Généreux Qui donne gratuitement et par Bonté, le bénéficiaire conscient de la Richesse du Donateur, doit nourrir un immense espoir. À ce propos, il dit :

27 « Puisque Tu es le Donateur, réalise tous mes souhaits,

Ô Meilleur Généreux Qui offre des Trésors.

28 « Ô Dieu ! Ô le Bon ! Ô le Miséricordieux ! Réalise mes objectifs

sans aucun effort de ma part et sans affliction ».

Ainsi accepte-t-il l'aumône de son Généreux Seigneur et Lui voue-t-il le culte puisqu'il se savait un serviteur désireux [de Dons] et savait son Seigneur Donateur : voyant la grandeur de son besoin et de ses aspirations et l'incommensurabilité de Dons de son Très-Haut Seigneur, l'immensité de Sa Richesse, la Bienfaisance de Sa Générosité impliqué et Sa Capacité de mettre les moyens d'acquérir des biens à la disposition des riches et de soumettre les souverains à celui qu'Il veut. Voyant tout cela, il dit :

« Puisque Tu es le Donateur, réalise tous mes souhaits »… (vers 27)

Il renforce l'expression par le terme « tous » à cause de sa connaissance du fait que, aux yeux de Celui Qui lui fait désirer les Dons, rien n'est trop grand pour être donné. Pour sa confiance en Sa Science à laquelle rien n'échappe, même le poids d'un atome, il s'exprime en des termes généreux en disant « tous mes souhaits ». Puis de manière allusive, il sollicite la Bienveillance en disant : « Ô

Meilleur Généreux Qui offre des Trésors ». Un des secrets de cette allusion est qu'il a composé ce poème dans un lieu situé à mi-chemin entre le siège de l'administration de l'île[187] et ses entrepôts dont il faisait d'ailleurs peu de cas, comme il ne nourrissait aucun désir à l'égard de leurs biens. Car il avait pris devant son Seigneur l'engagement de n'accepter d'aucune manière un seul don de leur part.

En dépit de leur richesse, il ne les considérait que comme des pauvres habillés comme des riches, car il estimait que l'attachement aux biens constitue un voile entre soi-même et le Seigneur des biens, à moins que le serviteur ne demeure conscient de l'Action de l'Allié Louable régissant toute chose et qu'il ne se considère comme un agent chargé de gérer les biens mis à sa disposition.

Il agrandit son désir puisque l'invocation est un acte d'adoration. Il exprime son désir de cette manière pour mieux manifester sa pauvreté et son impuissance qui sont contraires à l'orgueil. Le Prophète (PPSSL) dit dans un hadith authentique : « L'invocation est une adoration »…

[187] L'île où le Cheikh était détenu pendant son exil.

Lisez : « Certes, ceux qui, par orgueil, refusent de M'adorer entreront humiliés dans la Géhenne » (40/60).

Le Cheikh était dans un état de pure satisfaction des Décisions divines, qu'il s'agisse de lui donner ou de lui refuser. Cependant, on ne lui réservait que des Dons puisqu'il était favorisé par le meilleur Sort prédestiné et décrété [en sa faveur] par le Très-Haut et le Très-Grand Seigneur. Sa phrase « Ô Dieu ! Ô le Bon ! Ô le Miséricordieux ! Réalise mes objectifs »… est une réponse à l'Appel de Dieu Puissant et Majestueux Qui dit avec raison : « Les plus beaux Noms appartiennent à Dieu : invoquez-Le par Ses Noms » (7/180).

L'objectif que le Cheikh s'évertue à réaliser, c'est [la poursuite de] la sincère observance de toutes les catégories de pratiques cultuelles, celles imposées au corps et qui ne profitent qu'au sujet et celles, comme les dépenses, qui profitent aussi bien à leur auteur qu'aux autres. Par l'expression « sans affliction », c'est-à-dire sans crainte, il fait allusion à la parole du Très-Haut : « Ceux qui dépensent leurs biens, la nuit et le jour, en secret et en public, trouveront leur récompense auprès

de leur Seigneur. Ils n'éprouveront plus alors aucune crainte : ils ne seront pas affligés » (2/274).

Par l'expression « sans aucun effort de ma part », il entend : sans m'inspirer que la réalisation de mes objectifs est due à mes actions comme une prière exaucée, ou une promesse méritée. En effet, il en considérait ses sollicitations que comme une Bienveillance de la part de Celui Qui lui inspirait le désir initial [de demander], Celui Qui lui inspirait la volonté [de demander]. De même, il ne considérait l'exaucement de ses prières que comme une preuve de la fidélité du Généreux [à Sa Promesse], fidélité qui relève de la Perfection de Sa Générosité et de Sa Bienveillance dont Il entoure Sa belle Création pour Sa Parfaite Sagesse.

Depuis fort longtemps, le Cheikh était éloigné de l'idée que la réalisation de ses objectifs pouvait être due à l'effort consistant dans sa sincère observance du culte. Si cette idée lui avait traversé l'esprit, il aurait dû demander à Dieu de l'en protéger.

Le Cheikh (que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui) dit :

29 « Ô Meilleur Généreux et Clément ! Dispense Ton serviteur que voici

de rendre compte de ses actions au Jour de l'Examen des Œuvres ».

Il craint qu'une partie des Dons qui lui sont accordés ne soit utilisée dans un domaine autre que celui auquel elle est destinée. Il lui avait déjà été révélé l'Agrément par Dieu de ses œuvres. De ce fait, il est rassuré quant à la Récompense et la Sécurité dans la Vie future. Mais cela n'empêche pas la Présentation du Compte des Œuvres *Al-hisâb* et la Parade[188].

À ce propos, le Prophète (PPSSL) dit : « Sera puni quiconque sera invité à rendre un compte minutieux de ses actions ». On lui rappela alors la Parole du Très-Haut : « Celui qui recevra son livre dans la main droite, subira un compte facile ». (84/7) - « Cela, explique le Prophète, c'est la Parade. [Ce qui n'empêche que] soit châtié quiconque subira un examen minutieux de se actions ».

[188] On exigera aux hommes de se présenter devant leur Seigneur au Jour de la Revue.

Ainsi, bien qu'ils (les Compagnons) fussent sûrs de la Récompense et que la Sécurité leur eût été promise, ils ne cessaient d'appréhender un reproche, un blâme et la Parade. Étant préservé de leur ensemble, le Cheikh ne s'en trouve pas moins dans l'obligation d'utiliser les moyens permettant de se préserver [de chacune] d'elles. Ces moyens sont : éviter tout ce qui est susceptible d'y entraîner, chercher protection contre elles auprès de Dieu par des prières dont l'exaucement découle de l'Assistance divine dont il a toujours été entouré.

S'étant représenté à l'esprit tous les Commandements de son Seigneur, il s'est rappelé son devoir de piété filiale et dit :

30 « Entoure d'égards ma mère et mon père ;

accorde leur une belle récompense en accroissant leurs mérites.

31 « Accorde Paix et Bénédiction au Prophète et aux vrais croyants,

Ô Toi Qui m'a préservé d'un ennemi qui a failli me déshonorer.

32 « Les louanges et remerciements de satisfaction Te seront toujours réservés ».

Ceci est le vrai accomplissement de l'ensemble des devoirs traduisant la reconnaissance, à savoir la louange et l'utilisation des Bienfaits de manière à complaire au Bienfaisant. Ce qui Lui complaît, c'est qu'on Le remercie tout en consolidant le *tawhîd* dans le cœur, en occupant la langue par le *dhikr* et en astreignant les membres à l'obéissance. De cela notre Cheikh (que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui) dit :

« Sois d'abord animé de bonnes intentions puis parle, agis et persévère [dans l'action], et tu seras sauvé et honoré ;
cherche dans les paroles un moyen d'élévation »…[189]

Le Prophète, qui, à force de prier, avait un jour les talons enflés, dit pour se justifier : « Ne dois-je pas être un reconnaissant serviteur[190] » ? Ceci est au-dessus de la reconnaissance des reconnaissants. Le Prophète (PPSSL) dit alors que l'on essuyait le sang de son visage[191] :

[189] C'est-à-dire : Fais précéder d'une bonne intention tout ce que tu fais ou dis. Observons que ce vers ne fait pas partie d'un poème ici commenté.
[190] Il répondait ainsi à celui qui s'étonnait de son zèle dans les pratiques cultuelles en dépit du fait que ses péchés lui étaient pardonnés.
[191] C'est au cours de la bataille d'Ouhoud. Ces citations visent à montrer que le plus sublime remerciement est celui adressé à Dieu en dépit ou/et en raison d'un malheur, car ce remerciement relève du *Rida*.

« Seigneur, pardonne-leur, car ils ne savent pas ». De ce haut degré [de patience doublée de reconnaissance], relève la reconnaissance de notre Cheikh (DSSL) dans les difficiles circonstances, reconnaissance consistant à consacrer biens et personne à la recherche de la Satisfaction de son Seigneur conformément à la tradition du Serviteur reconnaissant (PPSSL). De même, on relève que son cœur s'abreuve de l'amour et de l'affection du Prophète, sentiment qui l'a rendu captif des belles qualités de ce dernier de sorte que, en contemplant sa personne, il se complaît dans l'épreuve qui a pourtant atteint la durée la plus extrême. En effet, le Cheikh s'est entièrement abstenu de chercher les moyens de s'en sauver, et s'est préoccupé, en revanche, de la méditation des réalités inhérentes aux devoirs de reconnaissance envers son Seigneur, tout en s'adonnant sous la direction de son Maître (PPSSL) aux pratiques préconisées par Lui…

Le Cheikh a commencé par louer Dieu Très-Haut et faire l'éloge du Prophète. Sa langue interprétait ainsi son cœur et ses autres membres conformément à la Sunna et au Livre. L'ensemble de ces pratiques constitue l'observance rituelle qui ne saurait être effectuée que par un homme qui croit au Messager et lui obéit.

Dieu le Très-Haut a dit : « Adorez Dieu et ne Lui associez rien. Vous devez user de bonté envers vos parents »… (4/36). Il entend ainsi mettre la piété filiale au rang de l'adoration de Dieu et l'abstention du *shirk*[192].

Après s'être acquitté de son devoir envers Dieu et Son Messager (PPSSL) que la situation lui impose, il mentionne ses parents pour s'acquitter de son devoir de reconnaissance à leur égard. Car il est dit dans un hadith : « N'est pas reconnaissant envers Dieu celui qui n'est pas reconnaissant envers les hommes ». C'est pourquoi il dit :

« Entoure d'égards ma mère et mon père ;

accorde leur une belle récompense en accroissant leurs mérites ».

Par cette prière en leur faveur, il les a récompensés par le bien conformément à un hadith qui dit en substance : « Si tu dis : "Que Dieu te récompense par le bien" à celui qui te fait du bien tu l'as récompensé ».

[192] Ce terme signifie idolâtrie, le fait d'associer un autre au culte rendu à Dieu.

Les termes *bi-tamzîni* signifient une distinction de la part de Dieu qui les mettra ainsi au sein de ceux qui seront loués par lui. Ces termes signifient en plus « pour les éloges que je fais au Prophète car ils sont la cause de ma deuxième existence »[193].

Ensuite, pour clore cet ensemble de vers par la prière pour le Prophète, conformément à son habitude, il dit : « Accorde Paix et Bénédiction »… Quant à l'ennemi cité dans ces propos « Ô Celui Qui m'a protégé d'une ennemi, etc. », il s'agit de Satan qui détourne l'homme du droit chemin, trouble son esprit et enjolive à ses yeux ce qui n'est pas beau. Pour en préserver le Cheikh, Dieu S'est occupé de lui depuis le début de sa vie. La première preuve en est son renoncement à la vie mondaine, son indifférence à l'égard de ses partisans, sa Protection par le Très-Haut contre ses maux et ceux de ses partisans et son observance des Préceptes divins. Cette observance est attestée notamment par son accomplissement des œuvres obligatoires et des œuvres surérogatoires, sa modération dans l'utilisation des biens licites depuis l'âge de raison, le fait que Dieu lui ait facilité l'acquisition des moyens d'atteindre son suprême bonheur, le fait de le

[193] La première est son existence dans la connaissance de Dieu. Ses parents ayant servi d'intermédiaires pour sa venue au monde, ils méritent une partie de la Récompense réservée à ses œuvres.

parer de belles vertus qui ont constitué le fondement des efforts qui lui ont permis d'acquérir des grades, et l'Illumination par Dieu de sa raison de sorte que les clartés de sa vue intérieure s'y reflètent facilement.

Quand Dieu veut la réalisation d'une chose, Il s'en prépare les moyens. L'observance rituelle constitue la reconnaissance des membres et la considération de la part du Bienfaisant [en toute chose]. Elle constitue, plus particulièrement, la reconnaissance du cœur tandis que le *dhikr* constitue celle de la langue. La louange et l'énumération des Bienfaits font partie du *dhikr*. Celui qui contemple le Bienfaisant et L'observe attentivement et de façon à ne pas négliger ses devoirs, ne réussira pourtant pas tant le plaisir que lui procure la contemplation du Bienfaisant ne l'incitera pas à renoncer aux Bienfaits.

Abu Tâlib Al-Makki écrit dans le *Kût* : « Ibn Al-Sammâk disait : "L'ascète est celui dont le cœur est débarrassé de tout sentiment de joie ou de tristesse, celui qui ne se contente pas des choses matérielles qui lui sont procurées et ne s'attriste pas pour leur perte. De telle sorte que peu lui importe qu'il vive dans l'aisance ou dans

la misère” ». Abu Sa’îd Ibn Al-Arâbi rapporte de ses maîtres mystiques : « Le renoncement, c’est libérer son cœur de tout attachement aux futilités du monde. Il est recommandé au serviteur de remercier son Dieu du fait qu’il est un esclave et que le Seigneur est un Maître ». Abu Tâlib dit encore dans le *Kût* : « Le croyant doit demeurer reconnaissant aussi bien pendant la réception des bienfaits aussi bien que pendant leur interruption. Le remerciant doit savoir et professer avec certitude que sa condition est celle d’un esclave, que son statut est celui des esclaves, qu’il est régi par les Décrets divins, que Dieu ne lui doit rien et qu’il doit tout à Dieu. Car le serviteur fait partie de la Création, de l’Œuvre du Seigneur créateur. Quand le serviteur réalise une telle profession, il voit Dieu en toute chose, se complaît en Lui pour la moindre chose, ne prétend aucun droit sur Dieu, n’estime jamais suffisantes les œuvres accomplies pour Lui complaire, et son Seigneur ne lui impose plus rien ».

Ceci prouve que celui qui détache son cœur de tout amour pour la vie terrestre et même de tout amour d’une chose destinée à un autre que Dieu, abandonne tout autre que Lui et poursuit constamment la contemplation de son Auteur, l’Auteur du Bienfait, son Maître, le Maître du Bienfait, celui-là a atteint le sommet de l’étape du

renoncement. En effet, s'il ne s'était pas libéré de l'emprise de son âme, celle-ci exercerait une influence sur ses besoins, ses craintes, ses désirs et son effort pour se défendre. C'est pourquoi Abu Tâlib écrit dans le *Kût* : « Dans [l'étape de] la reconnaissance, il existe deux positions correspondant à deux états de contemplation : la position supérieure est celle du très reconnaissant : celui qui demeure reconnaissant en dépit des malheurs, des épreuves, des calamités et des infortunes. Cela ne lui est possible que quand, pour la profondeur de sa certitude et la réalité de son renoncement, il considère les malheurs comme des Bienfaits. C'est là un [haut] degré de *rida*, un [sublime] état d'amour ». Cela étant, notre Cheikh était un exemple du serviteur très reconnaissant.

Mukhtar DIAKHATÉ, fils du cadi Madiakhaté KALA, m'a raconté qu'un jour, il s'était entretenu avec notre Cheikh à propos de son père. Au cours de l'entretien, il lui dit : « Qu'est-ce que ton père a dit quand il a appris mon expatriation ? - Il fut frappé de stupéfaction et déclara : Si j'en avais été averti, j'aurai invité tous les Musulmans à tout sacrifier afin qu'il ne fût pas expatrié. Quel malheur pour l'Islam ! - Sa conduite avec moi confirme bien ces propos. Mais je n'aurais pas voulu qu'à Dieu ne plaise que

cette expatriation n'eût pas lieu… ! J'aurais voulu le trouver vivant pour lui montrer la Récompense divine que j'ai acquise grâce à cette expatriation ».

Dans ses poèmes « maritimes », il ne cesse de mettre en relief les Grâces reçues par lui à cette époque-là. Il entend ainsi exprimer sa reconnaissance en même temps qu'il répond aux exigences de cette reconnaissance en fait d'œuvres pieuses et d'observance rituelle ininterrompue et effectuée de telle façon que toute personne se trouvant dans son voisinage là-bas s'est aperçue qu'il avait tout consacré à son Seigneur.

Un nommé DOUCOURE qui a accompagné le Cheikh à Lambaréné (la raison de cette compagnie étant que cet homme appartenait au détachement de l'armée coloniale stationné au Gabon) avait obtenu quelques mois de congé et regagné sa région natale située aux frontières du Sénégal. À son retour à Dakar, Cheikh Ibrahima FALL apprit que, dans cette ville, il y avait un Musulman qui allait partir pour le Gabon, et une de ses connaissances lui assura que ledit Musulman était digne de confiance et qu'il ferait parvenir les colis à leur destinataire. Cheikh Ibrahima FALL écrit alors une lettre,

y joint un présent et les donna à l'homme pour les remettre au Cheikh (DSSL). DOUCOURE m'a dit : « Quand je suis arrivé au Gabon, je l'ai demandé et l'on m'a informé qu'il était transféré à Lambaréné. J'ai demandé de ses nouvelles à quelqu'un qui venait d'arriver de Lambaréné : « Il y a des expatriés là-bas. Cherches-tu un tel » ? me dit-il. « Non », ai-je répondu. « Ni un tel » ? a-t-il ajouté. « Non », ai-je répété. Puis il a cité plusieurs noms. À chaque fois je lui disais : « Non ». Ensuite, il a réfléchi un instant et dit : « Peut-être cherches-tu le marabout solitaire qui demeure seul dans sa chambre et penché sur son travail » ? Je lui ai dit : « Oui » et lui ai donné la lettre pour la lui remettre » ! Par la suite, Dieu a inspiré à ce militaire l'amour du Cheikh (DSSL). C'est pourquoi, il a demandé à ses chefs de l'affecter à Lambaréné comme brigadier. Plus tard, il a quitté l'armée et s'est mis au service de notre Cheikh (DSSL).

C'est ainsi que Dieu met toujours quelqu'un au service de Son privilégié qui lui voue un culte sincère. Voyez comment, bien que ne l'ayant jamais rencontré, DOUCOURE ne doutait plus qu'il s'agissait bien du destinataire de la lettre quand on lui a dit « …qui demeure seul dans sa chambre »… ! Ne voyez-vous pas que, même au moment où il subissait la plus dure épreuve de

l’expatriation et de l’abandon dans le désert, il s’adressait au Maître absolu en ces termes :

32 « Les louanges et remerciements de satisfaction Te seront réservés pour toujours,
Ô Meilleur Seigneur éducateur qui me promeut.

33 « Je me plains à Toi de ce qui est caché dans le cœur ;

parachève mon objectif en me donnant un pouvoir et en m’instruisant.

34 « Achemine vers moi ce que j’attends sans aucune contrepartie

et protège-moi contre les libertins qui me fréquentent.

35 « Tu es le Puissant à Qui rien n’est impossible ;

par Ta Puissance, soumets-moi les chefs autoritaires.

36 « Par Ta Puissance, soumets-moi ceux qui professent la trinité,

[ceux qui sont] sourds, muets, aveugles et comme des fous ![194]

37 « Je T'invoque aujourd'hui, Ô Puissant ! Ô mon Roi !

Ô Celui dont le remerciement et l'amour me préoccupent constamment.

38 « Ô Meilleur Donateur et Riche Qui n'a point d'associé

dans Son Royaume et dans les louanges, et qui me sauve et m'enrichit.

39 « Ô Roi des Rois ! Ô Celui Qui est Trop Transcendant pour avoir un enfant,

soumets-moi tous ceux qui célèbrent la Pâques et le dimanche des rameaux.

40 « Pourvois-moi aujourd'hui de secrets qui ne me quitteront jamais.

Protège-moi de tout mal pouvant m'atteindre.

[194] Il s'agit ici des colonisateurs qui avaient injustement fait subir au Cheikh une expatriation de plus de 7 ans. Le poème fut écrit pendant cette dure épreuve.

41 « Exauce ma prière en m'accordant des Dons dépassant mon attente,

Ô Donateur Dont la Générosité procure des choses dont on est jaloux ».

Voyez comment ces vers reflètent sa haute contemplation ! Se contenter de Dieu et se plaindre à Lui constitue la marque distinctive des Prophètes et des parfaits parmi les pieux. Dieu Très-Haut dit de Noé : « Certes, il fut un serviteur très reconnaissant » (17/3). Les ulémas ont dit qu'il a mérité cette épithète parce qu'il remerciait Dieu en tout état : pour le bien comme pour le mal, pour le profit comme pour le dommage. Pourtant, c'est lui-même qui dit en signe de plainte : « Seigneur, j'ai appelé mon peuple nuit et jour ; et mon appel n'a fait qu'augmenter son éloignement » (71/5 et 6). Et quand il épuisa les arguments et fut désespéré de leur conversion, il dit : « Seigneur, ne laisse sur la terre aucun habitant qui soit au nombre des mécréants » (71/26). Et notre Prophète (PPSSL) lui-même a dit en signe de plainte : « Seigneur, je me plains à Toi, etc. »… et dit : « Seigneur, saisis un tel et un tel », citant des hommes Kuraychites qui périrent par la suite.

Le remerciement du Cheikh dans les situations critiques est celui d'un amant qui comprend bien les qualités de son Généreux Seigneur. Dans le *Kût*, Abu Tâlib écrit : « …et ceci (cette compréhension) constitue le remerciement des connaisseurs, tandis que la contemplation de Dieu constitue la Station des rapprochés de Lui. Se plaindre à Dieu et implorer Son Secours sont des manifestations de dévouement ». Pour sa compréhension des qualités de son Grand Seigneur, le Cheikh (DSSL) demeure un serviteur très reconnaissant, un amant qui remercie Dieu pour Dieu. Sa part du surplus garanti par Dieu est le renforcement continu de son amour de Dieu et la poursuite de son rapprochement de Lui.

Sa considération de la Sagesse divine et sa crainte inspirée par la Grandeur de la Puissance divine sont une reconnaissance impliquant l'éloignement de l'âme [de la convoitise] des Qualités divines, son maintien dans la bassesse de la servitude, sa soumission par la poursuite du service rendu au Seigneur Puissant, et le fait de la contraindre à avouer son humilité, à reconnaître son impuissance, à manifester sa pauvreté et à se traîner vers Dieu par besoin sous l'impulsion de la Miséricorde

Descendante. « La miséricorde divine est proche de ceux qui font le bien » (7/56).

Aucun des comportements du serviteur ne reflète son observance de cette conduite à l'égard de son âme mieux que l'invocation et l'imploration de Dieu. En effet, une des règles de conduite des privilégiés consiste en la constante manifestation de son besoin de Dieu en dépit de sa force. Les Mystiques disent : « Assieds-toi sur le tapis, mais méfies-toi de la familiarité ». Ceci (cette crainte de négliger leurs devoirs envers Dieu à cause de l'intimité dans laquelle ils se trouvent avec Lui) est une des causes des implorations des parfaits dans les [différentes] situations. Dans les prières de pénitence de notre Cheikh, cela apparaît évidemment aux yeux de tout homme intelligent. De même cela apparaît aussi bien dans les prières effectuées au cours de son voyage maritime que dans celles accomplies à partir de la période où il se libéra des chaînes initiatiques des généreux cheikhs et s'engagea auprès du Seigneur de l'Existence à prendre le Livre pour *wird*, de se conformer [plus rigoureusement] à la Sunna, de servir [le Prophète] par des prières sur lui et des éloges et de se détourner définitivement de tout autre que Lui. C'est à cela qu'il fait allusion quand il dit : « Louanges T'appartiendront »….

La première faveur pour laquelle il remercie Dieu dans sa [nouvelle] situation est celle consistant à prendre sa main, à S'occuper de son éducation en lui inspirant l'obéissance aux Ordres, l'abstention des œuvres interdites et l'observance par l'acte et par l'état des traditions de Son Messager, et en le promouvant par une faveur spéciale consistant à lui inspirer un parfait amour pour le Prophète (PPSSL) dont découlait le service qu'il lui rendait. Du reste, Il lui a facilité l'imitation de la conduite du Prophète, le soutien de sa Sunna et la défense de la Loi apportée par lui.

J'étais avec lui un jour quand on évoqua une missive envoyée par son oncle, l'érudit Muhammad BOUSSO, à un des cheikhs vénérés et très fréquentés. Il s'agissait d'une missive écrite dans le but de supplier ledit cheikh de donner des conseils à Ahmadou Bamba et de l'aider à réussir dans sa recherche de la Vérité. La missive fut conservée chez un fils de Muhammad BOUSSO puisque, avant même de pouvoir l'envoyer, on s'aperçue qu'il n'y avait plus aucune raison de le faire. En effet, pendant ce temps le Cheikh partit secrètement en compagnie de ses plus sincères Mourides. Certains des Mourides restant à

Mbacké n'étaient pas dépourvus de ses nouvelles, mais par fidélité à leurs devoirs envers lui, ils refusaient de donner le moindre renseignement relatif à ses déplacements. Parmi eux figurait le cheikh Abdou Rahmane LO qui s'était chargé de l'enseignement du Coran, Livre qu'il maîtrisait si bien qu'il le récitait au cours de deux ou plusieurs génuflexions *raka*. Plus tard, le fils de Muhammad BOUSSO évoqua la missive et la montra à notre Cheikh (DSSL). Celui-ci la regarda puis la lui remit et dit : « Ce fut à une époque où j'étais comme un fou ». Il faisait allusion à ses fréquents voyages à la recherche d'un maître et son adoption de différents *wird*, choses qui ressemblent à la folie aux yeux de celui qui est préparé par Dieu pour être parmi Ses privilégiés et les serviteurs particuliers de Son Messager. C'est ce qu'il entend par « comme un fou ». Il n'a pas dit : « …comme un attiré », car l'attiré est [éternellement] désiré. Si la Direction divine le renvoie au début de l'itinéraire menant à Dieu de sorte qu'il suive les traces des initiés c'est pour faire de lui un désirant désiré.

Le Cheikh était désiré depuis l'éternité. Cela se manifeste dans son amour du Très-Haut et des pieuses gens depuis l'âge de raison ; il se manifeste également dans son désir ardent de tirer profit de toute personne

dont il entendait dire du bien ou qu'il croyait pieuse, et dans son acceptation de toute personne dont la piété était reconnue par les Imâms et dans sa croyance en toute personne parmi les anciens dont la sainteté était prouvée, et dans l'adoption de leur *wird* et dans leur pratique maintenue jusqu'au moment où le Majestueux Très-Haut a décidé de Se le réserver. Pourtant il n'a cessé de se repentir pour une recherche [de maîtres] et de regretter de n'avoir pas passé son temps dans l'activité qui lui procurait du bonheur, à savoir l'exclusif emploi du Coran comme moyen [de se rapprocher de Dieu] et la persévérance dans le service du Messager (PPSSL) sans détourner la moindre part de ce service au profit d'un autre. Dans ce vers écrit après son atteinte de l'étape de l'amour, il dit :

42 « Ô Généreux Qui n'a cessé d'être puissant et bon,

Celui devant Qui je me suis repenti des actes d'un fou ».

Ces fréquents voyages effectués dans le but de trouver un maître et cette initiation à différents *wird* auprès de gens à propos de qui on lui révéla plus tard qu'ils n'étaient pas [spirituellement] parfaits, ne relèvent vraiment pas de la folie. En plus, il ne faut pas que ses propos : « Ils ne

sont pas parfaits » t'incitent à les mépriser, car les choses sont relatives ; ce qu'il considère comme une perfection mystique diffère de ce qui est considéré comme telle par les autres.

En effet, les bienfaits des pieux n'ont que peu de valeur aux yeux des privilégiés. Aux yeux des parfaits, la réalisation de la perfection doit être complétée par son acquisition par soi-même, de sorte qu'elle englobe les trois degrés de certitude : avoir une connaissance certaine de la chose, la saisir en son essence et l'atteindre dans sa réalité. Selon le Cheikh, la perfection est réservée au Prophète, l'Imâm des pieux qui recevait sans intermédiaire l'ordre de Celui vers Qui l'on est guidé.

Par ailleurs, les vers précédents contiennent un aveu d'impuissance, une plainte adressée à Dieu, une sollicitude de Son soutien contre ses ennemis et [une expression de] son contentement exclusif de son Seigneur. Dans ses propos : « Ô Donateur Dont la Générosité procure des choses dont on est jaloux » (vers 41), il fait allusion à des Dons que Dieu et Son Messager se réservent la connaissance soit à cause de la *jalousie* qu'ils inspirent, soit à cause de leur rareté. Quoiqu'il en

soit, la Puissance divine l'a arraché aux maîtres qu'il désirait, après qu'ils lui eussent transmis leurs sciences. Ayant assimilé leurs connaissances, il s'avança vers d'autres qui demeuraient jusqu'alors si soigneusement conservées qu'il n'était dans le pouvoir d'un autre que Dieu et Son Messager d'y donner accès. À ce stade, le Cheikh s'est contenté de Dieu Qu'il a loué et s'est nourri de son remerciement. Désormais, il voyait le Très-Haut dans toute affaire et Celui-ci s'occupait de lui aussi bien pendant ses mouvements que pendant son repos. C'est pourquoi il extériorise de nouveau sa reconnaissance alors que son cœur en était rempli et que ses membres la traduisaient en actes et son for intérieur en un état spirituel qui se traduit par le fait de consacrer langue et plume à Dieu. Le Cheikh (que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui) dit à ce propos :

43 « J'ai échappé aux épreuves des ennemis qui m'avaient envahi

armés tous de fusils ainsi que de couteaux.

44 « Je me suis replié vers Toi quand ils ont voulu me faire du mal.

Tu me les as si bien dompté qu'ils sont devenus comme des faibles.

45 « Bénis le Prophète et salue-le

ainsi que les généreux (les Compagnons) ».

Ceci relève de sa compréhension des Attributs [divins] et de la grandeur de son amour. En effet, l'âme trouve grand le Don émanant du Bien-Aimé comme les sens le trouvent agréable.

De la compréhension des Attributs, le Cheikh passe à l'expression de son désir et de son humilité devant le Puissant et Généreux Ami, quand il dit : « Héberge Ton hôte et fais-le rentrer chez lui dans la tranquillité ». Les *Soufis* disent : « L'humilité devant un Puissant est une conduite aussi belle que l'humilité devant le Bien-Aimé ; l'humilité devant un vilain est une conduite aussi blâmable que l'humilité devant l'ennemi ».

Il a désiré les Faveurs de son Généreux Bien-Aimé [non-point pour elles-mêmes, mais] pour se rapprocher de Lui. Car un hadith dit en substance : « Dieu s'emporte contre celui qui ne Lui demande rien »…

Le Cheikh remerciait aussi bien pour l'exaucement que pour le refus. Ceci constitue un critère qui permet de distinguer une demande ou une plainte effectuée dans le but de se rapprocher de Dieu et d'exprimer sa joie de contempler la Générosité divine d'une demande effectuée pour satisfaire des intérêts égoïstes. En effet, celui qui cherche à se rapprocher de Dieu, Le remercie et se contente de Lui réellement en cas d'exaucement comme en cas de refus.

Dans un autre poème, il dit :

3 « Je me suis résolu à ne jamais tendre mes mains

à un autre que Toi, Ô l'Unique.

4 « À Ton Offre, Ô Seigneur, j'oppose reconnaissance ;

à Ton Refus, j'oppose satisfaction et patience »…

Le fait de citer la satisfaction avant la patience indique qu'il ne s'agit pas ici de l'étape de la patience. Car la satisfaction englobe la patience et ce qui lui est supérieur. Donc la patience est employée ici dans son sens littéral, à savoir contentement et stabilité. Le Cheikh entend qu'il a immortalisé et stabilisé [son âme] dans l'étape de la

Complaisance réciproque de l’âme et de Dieu, étape où il demeure patient, c’est-à-dire tranquille et ne s’emporte ni ne se plaint ni ne recule ; c’est ce que les *Soufis* appellent « l’état de patience dans l’étape de la complaisance ».

Ensuite le Cheikh (DSSL) dit :

5 « Dans ma vie présente, Tu m’as amené ce que Tu as voulu dépêcher

et m’as réservé pour ma Vie future ce que Tu me donneras plus tard.

6 « Tout ce que Tu m’as apporté est pour moi un Bien [tout pur].

Car, de la part d’un Généreux, il ne provient aucun mal.

7 « C’est [en tout cas] ce que je crois. Bien plus, je l’ai vérifié.

Car le Bien Te convient le mieux.

8 « J’espère que Tu m’amèneras toujours

toutes sortes de Biens, Ô Généreux, comme un renfort.

9 « Tu as déjà détourné de moi tout ce qui peut me nuire

et ce pour toujours, Ô Généreux Qui Rend Riche.

10 « Point de doute que toute affaire dans laquelle Tu m'as entraîné

est pour moi un Bien (pur) Ô Seigneur des Grâces.

11 « De même toute affaire dont Tu m'as dissuadé

est un mal qui allait me frapper, etc. ».

Ce poème débute par :

1 « Mon Seigneur, j'ai tendu aujourd'hui

ma main vers Toi et chercherai toujours

2 « à ne pas avoir à tendre la main à un autre que Toi.

Donc apporte-moi le double de mes souhaits ».

Ce qu'il dit dans ces vers commencés par : « Je me suis résolu, etc. », comme d'ailleurs ce qu'il dit dans les

autres, relève du précieux contenu de ses prières pénitentielles…

Il disait : « Ces caisses sont remplies d'écrits comportant des prières pénitentielles effectuées par ma langue et tracées par ma plume. Il n'en est pas une seule lettre qui ne concerne Dieu et Son Messager. Dieu m'a fait le plaisir de les agréer de sorte que tout autre m'enviera pour elles. En plus, Dieu Se montre devant Ses Anges fier d'elles, et on les lira devant le Messager de Dieu (PPSSL) qui s'enorgueillira devant les autres Prophètes et Messagers, les considérant comme un signe de la supériorité de sa communauté sur les autres ». Il disait également : « Il n'est point besoin qu'un être humain les (poèmes) voie ; ils sont agréés par Dieu et Son Messager. Du reste, devant la communauté céleste, Dieu prend Ses Anges pour témoins de leur agrément ».

Dans un des poèmes écrits au terme de sa vie mystique, il exprime la même idée quand il dit :

1 « Dieu s'enorgueillit de moi devant les nobles et illustres

et mon existence fait plaisir au Prophète ».

Personne n'a pu voir la plupart des poèmes contenus dans lesdites caisses qu'après la mort du Cheikh. Les nombreuses Grâces dont il est question dans ces poèmes relèvent d'une Récompense exceptionnelle que le Très-Haut accorde au très reconnaissant parmi ses pieux serviteurs. À ce propos, Abu Tâlib écrit dans le *Kût* : « Le vrai reconnaissant est celui qui répète les remerciements et les louanges pour le même don. Ce comportement correspond à un des caractères divins, puisque Dieu a attribué au fidèle qui observe ce comportement un de ses noms. Quant à la récompense exceptionnelle, elle est une faveur que Dieu accorde à celui qui Lui plaît. La meilleure part de cette récompense consiste dans la belle certitude et le discernement entre les attributs divins ».

Cette définition du « très reconnaissant » correspond à la conduite observée par notre Cheikh (DSSL) tout au long de sa vie à l'égard de son Puissant et Très-Haut Seigneur :

46 « Pérennise ma vie grâce aux œuvres qui Te sont agréables

et revivifie mon cœur par la certitude et la stabilité ».

Ayant demandé au Très-Haut de pérenniser sa vie et de lui inspirer la reconnaissance envers Lui, il Lui demande d'accroître son désir de la Récompense exceptionnelle promise à tout homme reconnaissant. À propos de la reconnaissance, Dieu dit : « Votre reconnaissance Lui est agréable » (39/7).

Il Lui demande également de renforcer son cœur par la certitude et la stabilité. Ses sollicitations ne dépassent pas la sphère des Faveurs servant à l'élever vers la Station la plus proche de son Seigneur. Il n'en est aucune qui porte sur un intérêt égoïste, car il s'était soustrait à la domination de son âme charnelle et l'avait soumise à son Propriétaire Qui l'a ainsi retournée dans un état de dévouement pur identique à son caractère inné. Par ailleurs, Dieu Très-Haut et Véridique dit à propos de la finalité de la Création des hommes et des djinns, finalité dont la compréhension a incité le Cheikh à la dévotion : « Je n'ai créé les Djinns et les hommes qu'afin qu'ils M'adorent. Je n'attends aucun don de leur part. Je ne désire pas qu'ils Me nourrissent » (51/56 et 57) et dit : « Acquitte-toi des obligations de la Religion en vrai croyant et selon la nature que Dieu a donnée aux hommes en les créant. Il n'y a pas de changement dans la Création de Dieu. Voilà la Religion immuable »… (30/30).

Étant dans l’étape de la reconnaissance et dans l’état de *hayba* et de *uns* découlant de son parfait dévouement et de sa soumission de toute chose [aux Exigences] de ce vrai dévouement, il poursuit :

47 « C’est vers Toi que je me tourne en récitant le Coran

et en louant un Messager qui jouit de Ta confiance.

48 « Bénédiction et salut du Clément Bienfaisant

soient sur celui qui m’a débarrassé de toute incertitude,

49 « celui qui, de tous les hommes, occupe la plus haute place

auprès de Dieu : Muhammad, l’Apporteur de la bonne nouvelle, le sécurisant.

50 « Je me dirige vers Dieu prenant l’Élu pour intermédiaire

espérant que mes actes peu importants seront bien appréciés.

51 « Mes besoins auprès de Dieu sont satisfaits grâce à l'Élu,

Bénédiction et Salut divins soient sur lui, Amen !

52 « Si j'éprouve un besoin ou que je sois attristé,

je L'invoque secrètement ; et Il m'enrichie et me protège.

53 « Je me tourne vers Celui Qui élève le grade [de Son allié]

sans que Celui-ci ait besoin d'aller au Châm ou en Chine.

54 « Je suis l'hôte du Généreux Qui héberge par (Fiat), à Qui ma louange

et ma reconnaissance sont réservées, Qui me promeut ici-bas et dans l'Au-delà ».

Ses propos : « C'est vers Toi que je me tourne, etc. » (vers 47) recèlent une reconnaissance pratique, à savoir l'observance de la Sunna et la récitation [du Coran]. À

propos de cette récitation, le Très-Haut, s'adressant à Son ami (PPSSL), dit : « …et récite avec soin le Coran » (73/4).

J'ai été témoin, tout comme ceux qui ont fréquenté le Cheikh, de son habituelle récitation nocturne du Coran. En effet, quand les gens dormaient, il récitait le Coran de façon à ravir les cœurs, à provoquer l'émotion et à exciter des désirs apaisés. Ses activités du jour et de la nuit étaient ininterrompues. Son plaisir, sa distraction et sa détente résidaient dans la louange du Messager de Dieu (PPSSL). La prière sur le Prophète constituait pour lui la plus importante œuvre surérogatoire après les prières nocturnes prônées dans les traditions prophétiques.

Il dit à juste titre :

1 « Je n'ai été détourné de la lecture du Livre de Dieu, notre Seigneur

ni par la pauvreté ni par le mal qui en a détourné l'accusateur.

2 « Je n'en ai été détourné par aucun des vices s'élevant

au nombre de sept, et qui en ont détourné tout malchanceux,

3 « [à savoir] : vanité, orgueil, attachement exclusif aux activités ludiques,

l'amour de la vie mondaine, la dépendance [totale] des créatures, l'avidité,

4 « le manque de conviction qui a détourné les hommes de l'abandon

[à Dieu], et l'innovation. S'abstenir de ces choses-là est obligatoire ».

Ces vers révèlent un état de contentement des Faveurs accordées par le Généreux, état qu'il éprouve dans l'étape de la reconnaissance et qui implique la plus grande preuve de la grandeur de l'Islam à ses yeux et qui l'incite à l'énumération des Bienfaits et à leur répétition indiquant son appréciation aussi bien des grands que des petits Bienfaits.

La prière effectuée ici par lui (vers 48) est celle d'un homme qui a tenu sa promesse, un homme qui œuvre non point pour réaliser des intérêts égoïstes mais uniquement pour complaire à son Seigneur. Il revient sur le Prophète grâce à qui il est parvenu à Dieu et a reçu Ses Bienfaits. Il lui donne sa part de remerciements consistant à reconnaître sa générosité et à le louer. Par vénération et pour souligner ses mérites, il évoque toutes les actions qu'il a entreprises en sa faveur en disant : « …soient sur celui qui m'a débarrassé de toute incertitude ». Par cette expression, il suggère d'ailleurs que la Récompense exceptionnelle commence par la belle certitude.

L'auteur du *Kût* écrit : « Le début de la récompense exceptionnelle est la belle certitude et le discernement des attributs ». Combien ces deux choses sont évidentes dans ces vers ! En effet, pour son discernement des Attributs du Seigneur, il emploie les Noms « Bienfaisant » et « Clément » pour avouer d'ailleurs qu'aucun mérite ne lui revient dans l'accomplissement de ses grandes œuvres et que tout découle de la providence du Clément et de l'Assistance du Bienfaisant.

Pour son discernement des qualités de la Parfaite créature [Muhammad], il le qualifie dans les vers suivants de « …celui qui, parmi tous les hommes occupe la plus haute place auprès de Dieu ». Et les propos « …qui me débarrasse de toute incertitude » et « …l'Apporteur de la bonne nouvelle, le sécurisant » ne laissent aucun doute quant à son discernement des qualités de l'Intermédiaire suprême [Muhammad]. De même ils indiquent la tranquillité découlant de la belle certitude. Puis il se met de nouveau à remercier Dieu pour le nouveau supplément. Il s'agit là d'un remerciement pour le Coran, dicté par son intimité avec Dieu.

Ensuite il dit :

« Je me dirige vers Dieu prenant l'Élu pour intermédiaire

espérant que mes actes peu importants seront bien appréciés »

(vers 50).

Il entend exprimer le peu de valeur qu'il donnait à ses actes et paroles par rapport aux actes de reconnaissance qu'il voulait opposer aux Grandes Faveurs divines par

vénération pour leur Auteur et afin de montrer son appréciation des Dons qu'Il lui a gracieusement accordés.

Dans l'étape de l'espérance, le Cheikh a vérifié que les Grâces divines sont trop importantes pour être récompensées par ses actes. Ainsi se dévoue-t-il à Lui. Ce dévouement est une infusion de son entité dans l'Éternel à Qui il voulait dire ceci : « Tous mes remerciements, mes actes et mes paroles, le dévouement de mon cœur et mes autres organes ne valent rien par rapport aux Bienfaits que Tu m'as accordés, du fait même que mes actions sont rendues possibles grâce à Toi, et que moi-même, leur auteur, je ne suis qu'une de Tes créatures. Tout ce que je fais en guise de reconnaissance n'est qu'un résultat de Tes Bienfaits ; et pour effectuer la reconnaissance convenablement, je ne compte initialement que sur Toi pour recevoir les Bienfaits ».

Voilà la réalité de « l'anéantissement et de l'existence ».

Ensuite, poursuivant son évocation et son énumération des Bienfaits, il dit :

« Mes besoins auprès de Dieu sont satisfaits grâce à l’Élu,

Bénédiction et Salut divins soient sur lui, Amen ! (vers 51)

55 « Je suis ici l’hôte de Celui Qui sait très bien les mystères

et Qui m’a dompté tout ennemi qui me haïssait.

56 « Il est le Très-Puissant Qui m’aide spirituellement

à parvenir à mes objectifs à chaque instant et pour toujours ».

Ensuite, reprenant son expression de la reconnaissance envers Dieu pour Sa Promesse ferme qui sera réalisée dans l’avenir et que le Cheikh considère comme déjà réalisée conformément à l’habitude des supérieurs parmi les Gens de la Certitude qui considèrent comme chose acquise la Promesse de leur Maître Qui dit : « Dieu ne manque pas à Sa Promesse » (13/31), il dit :

57 « En guise de reconnaissance, je me tourne vers le Généreux

Qui m’accorde miséricorde dès maintenant.

58 « Par l’intermédiaire de Sa miséricorde accordée : notre Seigneur,

j’espère visiter sa ville, la cité des plantes odoriférantes !

59 « Une cité qui procure bonheur à tout visiteur,

car elle est la demeure de la vraie Religion ».

Par ces vers le Cheikh indique le degré de sa certitude quant à la Miséricorde qui sera accordée, Miséricorde qui est d’ailleurs le but de la mission du Seigneur de l’Existence (PPSSL). Par « dès maintenant », il entend pour toujours.

Ensuite, il se conforme à l’humilité de la servitude et s’abstient de poursuivre la locution impliquant inimitié et contentement et dit : « Par l’intermédiaire de Sa miséricorde, etc. » (vers 58). Pourtant, il est certain que son espoir serait réalisé, mais la bonne conduite veut qu’il s’exprime ainsi conformément à différentes

considérations : la considération des Attributs divins le rend fier de la Puissance divine et la considération de l'humanité du serviteur accentue sa conscience de la différence entre la divinité et l'humanité. Cette conscience incite à la vénération.

Son espoir de visiter la vraie cité du Prophète est réalisé, cette cité qui est la demeure de la sécurité auprès du Très-Haut Dieu, qu'il précise quand il dit : « La demeure de la vraie Religion » (vers 59). S'il s'agit de Médine, la cité du Prophète, qui est la demeure de la vraie Religion, le Cheikh l'a spirituellement visité comme il l'a dit :

1 « Puissant, Tu m'as fait faire un pèlerinage spirituel

suivi d'un séjour auprès du Prophète pour Te plaire, Ô Dieu » !

Expliquant l'espoir cité plus haut, il dit :

60 « J'ai toujours caché mon état de serviteur [privilégié] de Dieu

et le fait qu'Il soit mon Allié au Jour du Jugement ».

Ce qu'il espérait en fait de Biens dépendait de ce qu'il cachait, à savoir s'acquitter des conditions de dévouement à Celui Qui en est Digne, et se préparer à l'Agrément du Seigneur [accordé] grâce à Sa Générosité et à Son éternelle Bienveillance.

Ensuite, hanté par la volonté de renouveler son remerciement pour les Récompenses Exceptionnelles qu'il ne cessait de recevoir et qui consistaient dans la belle certitude et la réalisation des Promesses divines à son égard, le Cheikh dit :

61 « Par l'intermédiaire de l'Élu, je me suis tourné vers Dieu en accomplissant des services
et, par Son intermédiaire, Dieu m'a évité ce qui a failli entraîner ma perdition.

62 « J'ai aujourd'hui l'intention de Te remercier, Ô Seigneur !

Ô Allah, Propriétaire du Trône Céleste ».

Ses propos : « Propriétaire du Trône Céleste, etc. » recèlent une haute profession de l'Unité divine, car ils impliquent que la Science divine englobe le tout et les

détails. En effet, la lettre arabe *ayn* qui débute le mot « arche » signifie réalité. Or la réalité de l'univers, c'est l'éternelle Détermination par le Très-Haut de la quantité et de la qualité des choses dans Sa Connaissance éternelle avant l'existence objective du monde. Cette existence objective n'est pas une chose qui s'ajoute à la réalité du monde éternellement déterminée par Dieu. La composition et l'arrangement des genres, des espèces, des éléments, des particules et des essences constitutifs de l'univers sont une seconde existence aux yeux des créatures. Cependant, il n'y a qu'une seule existence dans la Connaissance de Dieu.

En citant les autres lettres composant le mot « arche », il fait allusion à l'universel et au partiel. Il semble qu'il voulait dire : « Ô Propriétaire des créatures avant leur création » ! Il s'agit là d'une de ses allusions et non pas du sens évident de ce terme « arche » qui est le Trône de Dieu Très-Haut. S'exprimant ainsi dans ce vers (n° 62), le Cheikh montre que tout ce qu'il a accompli en fait d'actions et de paroles dans le but de prouver sa reconnaissance n'équivaut à la moindre partie de son devoir envers le Très-Haut. Il avoue ainsi son impuissance et compte sur la Puissance divine.

Le terme « *Samad* » figurant dans le passage : « J'ai aujourd'hui l'intention de Te remercier, Ô Seigneur (*Samad*) » signifie Celui Dont tout a besoin et Qui Se suffit à Lui-Même.

Comment pourrions-nous Te remercier alors que tout est de Toi et pour Toi ? Comme Moïse qui disait à Dieu : « Comment puis-je Te remercier » ?

Ensuite, il emploie le Nom propre Allah qui est le plus connu de tous les Noms propres, quand il dit : « Ô Allah, Propriétaire du Trône ». En affirmant ici sa reconnaissance, il entend confirmer avec cohérence l'aveu suggéré dès le début du poème par sa parole : « Nous avons demandé […] » (vers 1), de son incapacité d'effectuer la reconnaissance convenablement.

Que ceci est étonnant ! Un homme qui, bien qu'étant demeuré reconnaissant durant toute sa vie, ne considère ses actes de reconnaissance que comme inexistants à cause de la hauteur de sa considération du Bienfaisant et de Son Immensité dans tous les Bienfaits.

Ensuite, il enchaîne avec le [reste des vers du] poème après s'en être remis à Dieu pour qu'Il Se remercie convenablement à sa place et après avoir compté sur Lui pour le maintien de ce remerciement de la manière qui Lui plaise. [Tout cela est exprimé] par l'invocation qui est une adoration. [Ce choix de l'invocation] relève de sa vérification rendue possible grâce à son dévouement, et de l'héritage [spirituel] traditionnel du Prophète (PPSSL).

Le poème s'achève par cette invocation dans laquelle le Cheikh introduit fréquemment le remerciement. Voici donc le reste du poème introduit en ordre dans l'espoir qu'il nous procure du charisme :

63 « Ô Celui Qui crée ce qu'Il veut sans aucun moyen,

réalise mes désirs et soumets-moi ce qui m'effraie.

64 « Par le *tayy* et le *jadhb*[195] satisfait mes besoins sans peine,

Ô Seigneur Éducateur Qui ne cesse de me purifier.

[195] Le terme *tayy* signifie pliement ; le Cheikh l'emploie dans le sens de rapprochement : il demande qu'on lui rapproche ce qui est loin. La *jadhb* signifie attraction. *Tayy* peut aussi signifier : plier, raccourcir ; il s'agit ici d'une faveur consistant à un raccourcissement de la procédure normale.

65 « Tu m’as élevé ; accrois donc [mes faveurs] ici-bas comme dans l’Au-delà

sans me demander de comptes ! Sois pour moi et pare-moi de vertus.

66 « Tu m’as comblé de faveurs dépassant mon attente,

protège-moi donc éternellement de tout damné.

67 « Agrée-moi, accrois ma reconnaissance et mon renfort.

Fais de ma reconnaissance une bonne nouvelle aux Houris.

68 « Je suis consacré à ce qui T’est agréable en fait d’actions

et de paroles ; et Tu satisferas l’ensemble de mes besoins.

69 « Tu m’as évité la soif, la nudité ainsi que la faim

et, par le Livre que Tu as révélé, Tu ne cesses de me guérir.

70 « Fais jaillir sur mon âme les sources du mystère.

protège ma langue des errements des suppositions.

71 « Répands, Ô Seigneur, Paix et Bénédiction sur mon Support,

sur les siens et sur ses Compagnons, les plus nobles parmi leurs siens.

72 « Salue-le et bénis-les tous.

et amène-moi à Baki dont Ibn Maz'un fut le premier occupant[196].

73 « Par le *tayy* accorde-moi des faveurs et soumets-moi tout jaloux

m'opposant des armes d'idolâtrie dont il sera frappé !

74 « Tu es Celui Qui exauce et Qui a évité le naufrage

[196] Baki est le nom du cimetière de Médine : Ousmane Ibn Maz'un est le premier Compagnon du Prophète à y être enterré.

à Noé embarqué dans un navire immense et bien chargé.

75 « Tu as répondu jadis aux appels de mes maîtres.

Réponds-moi donc, Toi Qui secours tout affligé.

76 « Crée tout ce que j’aime pour toujours par (Fiat), et soumets-moi

mes ennemis par un adoucissement.

77 « Accueille-moi, Ô Seigneur, par un affranchissement et une libération.

78 « Par « Fiat », sois en ma faveur pour toujours et fais que ma présence

soit bénéfique et agréable à tous les hommes.

79 « J’ai exposé mes besoins à Dieu Qui les satisfera tous par « Fiat »

et pris pour intercesseur le Prophète loué dans le « *Nûn* »[197].

80 « La Plus illustre des créatures, le Plus pieux et le Plus honoré

auprès de Dieu Qui m'accorde des faveurs par « Fiat ».

81 « À Celui Qui m'a vêtu, abreuvé et nourri,

j'ai consacré ma plume, ma tablette et mon âme tout en remerciant.

82 « Mon amour, mon affection, ma satisfaction et mes louanges

portent sur Dieu Qui m'a accordé des Dons dépassants mon attente.

83 « Ô Seigneur, répands Bénédiction et Paix éternelles

sur le Porteur de bonnes nouvelles, l'Avertisseur, Ton Confident,

[197] Il s'agit de la 68ème Sourate du Coran où Dieu dit du Prophète qu'il est « d'une grande noblesse de caractère » (68/4).

84 « Ton Prophète Élu ainsi que sur tous les pieux

et par (Fiat) sois en ma faveur exotériquement comme ésotériquement ».

Vous voyez que le Cheikh (DSSL) entend poursuivre de cette manière l'invocation de son Seigneur Dont il continue à énumérer les Bienfaits en signe de reconnaissance. Le meilleur témoin en faveur de l'homme c'est les signes de ses états spirituels.

J'ai brièvement exposé une petite partie des nombreux aspects de sa conduite dans les difficiles situations comme en temps de paix ; il a observé la belle patience [dans le premier cas] et pratiqué la belle reconnaissance [dans le second]. En effet, la langue est le meilleur interprète de l'état spirituel. Et rien ne permet de découvrir la réalité des hommes mieux que les épreuves subies dans différentes conditions.

« Ses états spirituels attestent la véracité de ses paroles.

Et la Vérité, c'est ce que les états spirituels attestent ».

Parmi tous les hommes, le Cheikh (DSSL) est celui dont les signes de son élection par Dieu demeurent les plus évidents. À propos de l'Élection divine, un sage a dit : « Il est parmi eux (les Élus) ceux dont les signes de l'élection sont évidents, et d'autres dont les signes de l'élection ne le sont pas ». Nous pouvons donc attribuer le qualificatif d'élu à celui qui en porte des signes évidents et non aux autres. Nous attribuons cette qualité au Cheikh avec certitude tout en pensant du bien de ceux qui n'ont pu atteindre son grade. Le Cheikh est le plus illustre, et sa vie la plus louable, et sa renommée la plus belle parce qu'il a réuni les vertus de tous. En réunissant les vertus grâce auxquelles les uns surpassaient les autres, il les aurait surpassés tous même s'il n'y avait aucune vertu supplémentaire. Il est plus vertueux que chacun [des vertueux] pour sa supériorité à chacun dans les qualités qui le distinguent des autres. Il ne pouvait donc ne pas leur être supérieur.

Le Prophète (PPSSL) dit à propos de notre Seigneur Abu Bakr : « Abu Bakr a surpassé les gens en mérite pour avoir réuni leurs mérites et pour une vertu supplémentaire solidement implantée dans son cœur ». De même des preuves évidentes ont montré la supériorité de notre Cheikh à tous les membres de la communauté

musulmane hormis les Compagnons (DSSL) quand il a acquis la totalité des vertus de chacun grâce à son assignation [par Dieu] au service du Prophète, qui constitue la servitude [particulière].

Voici un autre poème écrit par lui, qui révèle les degrés qu'il a franchis dans l'étape de la reconnaissance où sa progression dépassait la connaissance des autres. Ce poème est un aveu fait à son Seigneur avec le témoignage de Son Messager (PPSSL), alors que le Cheikh était isolé de tous les êtres humains et que le Bienveillant Bienfaisant l'avait surpris en lui annonçant la bonne nouvelle contenue dans ce Verset : « …Mais ce qui est utile aux hommes reste sur la terre »… (13/17)[198]. Le poète souligne certains des secrets contenus dans le Verset pour en remercier Dieu. Du reste, il opposait à chaque nouveau Bienfait un nouveau remerciement qui lui convenait afin de ne cesser de se rapprocher de Dieu en dépit de sa proximité de Lui.

Ainsi ne cessait-il de s'élever grâce à ce que le Majestueux et Très Puissant Seigneur lui révélait en fait de connaissances émanant des inépuisables Trésors

[198] Le poème est arrangé de sorte que chacun de ses vers débute par une lettre du Verset coranique.

contenant Ses Dons supplémentaires. [Tout ceci] résultait de l'Éternel Soin dont le Très-Haut l'entourait et du bon Sort que le Puissant et Majestueux lui avait prédestiné.

Dans ce poème, le Cheikh (que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui) dit :

1 « J'ai tourné ma face vers Celui Qui, par « Fiat »,

crée des choses qui n'ont jamais existé.

2 « Je Le remercie après une belle louange

et prie pour le plus beau Prophète,

3 « Muhammad, mon intercesseur dans mon séjour

comme dans mes déplacements, dans ma demeure et mon pays,

4 « celui qui a exterminé tout idolâtre insoumis

pour [complaire] au Plus Généreux vers Qui je marche ».

Pour sa reconnaissance se traduisant dans le dévouement, le Cheikh a tourné sa face vers le Très-Haut en professant un très haut *tawhid* et en faisant allusion aux Dons qui lui étaient réservés, Dons qui n'avaient été donnés à personne avant lui et qui n'ont été donnés à personne après lui et dont Dieu Se réserve la Connaissance et qu'Il n'a révélé à aucun privilégié sauf le Messager élu (PPSSL). Ensuite, il dit : « Je Te remercie »… Cette phrase équivaut à un complément de manière et exprime la condition de la marche vers Dieu. Il entend - Dieu le sait mieux - que cette marche est accomplie dans une reconnaissance effectuée par son tout car le *wahj* (face) d'une chose c'est son essence, son tout, en vue de s'acquitter de ses devoirs de reconnaissance pour les Faveurs divines extraordinaires créées par « Fiat » : par la jonction de la Puissance [créative] à la Volonté [de créer]. Ce fut pour lui une Récompense de la part du Très-Haut de son utilisation du Coran, qui est un aspect de son application du Message du Prophète. Cette application a eu pour fruit sa belle certitude, son imprégnation directe de la Réalité, son utilité aux hommes, sa claire indication du Très-Haut par ses paroles, ses états spirituels, son intérieur et son extérieur. Ainsi se confirme-t-il qu'il a bien utilisé cette offre qui est proposée à tous les hommes, mais que seuls les Bienheureux ont acceptée,

chacun selon le bon Sort qui lui a été prédestiné par le Généreux Dieu. « Mais cela [la bonne conduite] n'est offerte qu'à ceux qui sont patients, cela n'est offert qu'à celui qui possède déjà un Don incommensurable » (41/35).

Son remerciement exprimé ici comprend le remerciement pour les épreuves d'où elles arrivent parce que considérées comme une Marque Déférente de la part de Dieu et un moyen d'obtenir une abondante Récompense. Le Cheikh se distingue par ce remerciement pour ces Dons incommensurables qui lui ont été prédestinés par Dieu « […] accorde spécialement Sa miséricorde à qui Il veut : Dieu est le Maître de la Grâce incommensurable » (3/74). Le Très-Haut l'a honoré en permettant à tous les hommes de profiter de sa vie généralement et particulièrement[199].

Ses jours étaient comme des jours de fête et de noces pour ses coreligionnaires à cause de son soutien et de sa revivification de la Religion pour ses compatriotes et à cause des effets bénéfiques de son charisme sur leurs

[199] « Généralement » et « particulièrement » renvoient respectivement à son apport matériel et spirituel. Celui-ci est réservé à ceux qui se sont convertis à sa Voie, tandis que celui-là est étendu à tous les hommes comme il va le dire.

sciences, sur leurs actions, sur leurs biens et leurs vivres. De sorte que l'on peut dire avec raison que le moins important parmi ses adeptes égale presque les premiers des adeptes des autres chefs sur le plan de l'observance des règles de conduite (mystiques), du dévouement et de la générosité d'âme.

Par ailleurs, ceux parmi ses compatriotes qui ne s'intéressaient qu'à la vie matérielle ont également profité de sa vie, car ils ont bénéficié des abondants produits du travail de ses adeptes, travail qui constituait une partie de leurs activités dictées par leur désir ardent d'être utiles à autrui avant de l'être à soi-même. Bien plus, le monde tout entier a bénéficié des effets bénéfiques de ses prières en faveur de l'ensemble des croyants de tout pays et de toute époque. Ainsi, rien n'a concrétisé ce Verset (Coran 13/17) comme sa bénéfique conduite et sa personne illuminée. S'il avait fallu attribuer à quelqu'un la faveur de clore [le cycle de] la sainteté mohammadienne avant la disposition du dernier des groupes victorieux parce qu'attachés à la Vérité cités dans un hadith authentique, le Cheikh aurait été le seul à la mériter. Cependant nous n'entendons pas restreindre les Faveurs divines, car la Miséricorde divine s'étend à toute chose. Les généralisations des savants gnostiques ne

pouvant souvent être l'objet de restrictions, nous nous abstenons de [lui] attribuer [la faveur de clore la sainteté]. Nous n'avons d'ailleurs nul besoin de controverser pour établir qu'il soit le Sceau des Saints, car le fait d'être le Sceau des Saints n'implique pas la supériorité à eux.

La preuve absolue de la supériorité de Muhammad sur les Prophètes ne réside pas exclusivement dans le fait qu'il soit le dernier d'entre eux. S'il est toutefois vrai que ce fait constitue un de ses mérites, il n'en est pas moins certain qu'il a fallu que des arguments vinssent s'y ajouter. Quant aux marques que doit porter celui qui clôt la sainteté mohammadienne, elles ont été plus manifestes en notre Cheikh qu'en tout autre. Les plus évidentes de ces marques sont ses conseils adressés à l'ensemble des Musulmans par l'exemple et par la parole, la hauteur de son rang, sa domination de ses contemporains, qui n'avaient d'autre cause que sa propagation et sa défense de la Religion, sa sauvegarde, son soutien et son respect de ses prédécesseurs, l'extension des effets charismatiques de ses prières aux générations postérieures et sa défense de tous. Ceux qui l'ont fréquenté n'ont pas besoin de preuve sur ces faits, car ils les ont décelés dans sa bonne direction [des gens]

et son assistance dont il n'excluait personne et qui relevait de son application de la Loi vraie. Quant à ceux qui ne le connaissent pas, ils peuvent trouver des preuves dans ses invocations effectuées dans ses retraites et ses prières pénitentielles accomplies au milieu de la nuit.

À ce propos, notre frère Abdoul Wadûd fils de Sidy Abdallah Al-Aybéri dit dans des vers dédiés au Cheikh :

« C'est le serviteur par lequel se termine la chaîne de la sainteté

dont il a incontestablement été le meilleur détenteur ».

Il est d'ailleurs hors de propos d'évoquer ici la question de la clôture de la sainteté, d'autant plus que je n'ai pas discuté avec ceux qui l'affirment… Je pense que le Musulman est non seulement dispensé de l'affirmer ou de la refuser, mais même d'y réfléchir. En tout cas, ma connaissance de celui dont je retrace la vie ici, ce que Dieu m'a montré en lui, ce que je crois fermement est que, après les Prophètes (PPSSE) et les Compagnons (DSSE), nul n'a accompli le devoir de la servitude envers le Très-Haut par la profession de Son Unicité et son remerciement et n'a rendu service au Messager de Dieu

(PPSSL) par l'obéissance, la louange, la prière sur lui, la revivification de la Sunna, l'application du Coran, la vénération, la persévérance dans son application, son application dans les pratiques cultuelles, sa récitation, l'éducation [des hommes] par sa méditation, la facilitation de ses sciences à l'intelligence et le respect des droits des Prophètes (PPSSE) et des Compagnons (DSSE) [nul n'a fait cela dis-je] comme le Cheikh l'a fait. C'est ce que nous croyons, mes compagnons, mes disciples et moi-même. Cependant, je n'impose rien à personne. La science parfaite appartient au Très-Haut.

Son accomplissement de la louange avant le remerciement dans ce vers : « Je le remercie après une belle louange, etc. » est un éclaircissement de l'Unicité [de Dieu]. En effet, la louange *hamd*, c'est évoquer les Bienfaits du Bienfaisant après avoir une connaissance certaine. Dieu seul la mérite réellement. Quant au remerciement *shukr*, c'est évoquer Ses Actes de Bienfaisance à notre égard. Il a donc un sens plus restreint [de la louange]. Remercier le Très-Haut, c'est le devoir de chacun, car Il a fait du Bien à tous. L'attitude des gens vis-à-vis des Bienfaits varie toutefois suivant leur connaissance du Bienfait et leur conscience de ses effets. La particularité du remerciement réside en ceci qu'il

implique la réalisation des Bienfaits. De ce fait, il est réservé aux privilégiés détenteurs de la connaissance savoureuse et pratiquants du *tawhid*, chacun selon son rang. Ainsi sa pratique de la louange avant le remerciement recèle-t-elle une sanctification et une reconnaissance.

Ensuite, il prie pour le Prophète (PPSSL), qu'il considère comme la Créature suprême. Il commence par sa sanctification et cite son nom en priant sur lui pour la priorité qu'il lui reconnaissait sur sa propre personne, priorité que tous les hommes doivent lui reconnaître sur eux-mêmes. Puis, il rappelle les bienfaits du Prophète à son égard à côté de ceux de son Seigneur. À ce propos, il dit :

« Muhammad, mon intercesseur dans mon séjour

comme dans mes déplacements, dans ma demeure et mon pays » (vers 3).

Par « mon intercesseur », il entend repousser l'erreur consistant à croire qu'un fidèle, si rapproché de Dieu qu'il soit, pourra obtenir [de Dieu] une chose quelconque sans lui (le Prophète). Puis il en vient à ce qui lui est réservé particulièrement quand il dit : « …et mon pays ». Il s'agit

là d'un niveau de certitude qui est un des degrés de la foi. Celui qui n'a pas atteint ce niveau ne peut pas franchir les étapes de la certitude. Par « mes déplacements », il entend sa marche vers Dieu à travers les neuf étapes de la certitude. Le terme « *za'n* », parfois prononcé « *za'an* », signifie marcher et « ma demeure » signifie toute étape que j'ai franchie et « mon pays » signifie ma Station auprès du Très-Haut Dieu, au terme de ma marche vers Lui. Il entend par là que, depuis qu'il a acquis la certitude au sujet de la foi religieuse, il n'a cessé d'observer la Sunna dans toutes les étapes de son chemin, comme il n'a cessé d'éviter les innovations par crainte des obstacles.

Dieu l'a honoré par un Amour privilégié grâce auquel Il l'a exclusivement choisi pour le service de Son Prophète élu (PPSSL) et pour la défense de la Sunna. De ce fait, le Prophète se l'est consacré. Ainsi a-t-il surpassé tout autre que les Compagnons dont il imposait le respect et évoquait les mérites et éternisait le souvenir de leurs bonnes actions. De sorte qu'ils l'auraient considéré comme l'un d'eux… Son prestige a ainsi dépassé celui des autres privilégiés (que Dieu les agrée et l'agrée et le satisfasse en notre nom).

Ensuite, il dit :

« …celui qui extermine toute idolâtre insoumis

pour [complaire] au Plus Généreux vers Qui je marche ».

Il fait l'éloge du Prophète en évoquant la victoire que Dieu lui a accordée sur ses ennemis : leur élimination par Dieu par l'intermédiaire du Prophète qui a extirpé les malheureux et procuré des profits aux intelligents. Il emploie « *mubîd* » (exterminant) qui est un participe présent valable pour exprimer une action passée, présente ou future. En effet, le Prophète continue de mener dans sa tombe une vie qui permette d'agir, d'après les savants gnostiques et la majorité des ulémas, et Dieu continue de lui accorder le soutien qu'Il lui a promis : Il ne cesse de l'aider et d'aider ceux qui l'aident, car Il est Fort et Puissant.

Ensuite, il dit : « …pour [complaire] au Plus Généreux vers Qui »… Il qualifie ici « Le Plus Généreux » du contenu de la proposition complétant l'adjectif conjonctif afin de confirmer avec davantage de force l'idée que ces propos visent à soutenir, à savoir que les idolâtres méritent l'extirpation à cause de leur ignorance et de leur négation

persistante de la Générosité combien évidente du Seigneur Qui leur a donné l'existence et les divers Bienfaits. Quiconque dénie ceci (les Bienfaits) par ignorance et par orgueil mérite l'extermination. Par ailleurs, la mention du Très-Haut et de Sa Bienfaisance suggérée par « Le Plus Généreux » implique une allusion à l'ingratitude des insoumis, car celui qui s'oppose au « Plus Généreux » est nécessairement méchant. L'explication en est que le Généreux est Celui Qui traite Son serviteur avec Générosité, et Plus Généreux est Celui Qui accroît constamment Son Assistance à Son serviteur. Le Cheikh semble vouloir dire à ses adversaires : « Cela (la Générosité divine) m'a été évident quand j'ai marché vers Lui tout seul et opprimé » - par des tyrans, idiots, rebelles et injustes. « Pauvre étranger à Calva et à Bafali, dit-il, le Très-Haut Dont le Nom est Béni m'a abrité auprès de Lui et m'a subjugué tout adversaire et a éloigné de moi tout ennemi sans que j'aie utilisé d'autres moyens que la remémoration de Son Nom, le remerciement et l'abandon à Lui, et ce à un moment où un [énorme] matériel de guerre était réunis à votre disposition. Ni votre matériel de guerre ni vos troupes ne vous ont été utiles, car je suis apparu [en dépit de vous] comme le soleil à tout être ayant la faculté de voir ; et les abondantes Grâces divines qui me sont accordées vous

ont écrasés, de sorte que tout rebelle est réduit au silence ».

Celui qui voit cela [les manifestations du Soutien divin] et feint de les ignorer ne mérite-t-il pas d'être foulé aux pieds et exécuté à cause de son opiniâtreté ? [C'est-à-dire,] le Soutien que le Très-Haut Dont le Nom est Béni a accordé au Cheikh par l'intermédiaire de Son Messager (PPSSL) et Son Soutien permanent à ses successeurs contre les polythéistes. À ce propos, le Très-Haut dit : « Souvenez-vous que, lorsque sur la terre, vous étiez peu nombreux et faibles, craignant que les hommes ne s'emparassent de vous, Dieu vous a procuré un refuge, vous a assisté de Son Secours, et vous a accordé d'excellentes nourritures. Peut-être serez-vous reconnaissants »… (8/26). Sans doute notre Seigneur (PPSSL) et les Compagnons T'ont remercié et mentionné avec constance. Cette conduite a été celle de leur pieux successeur qui s'est effacé de sorte à ne laisser de traces parce qu'anéanti en Toi et n'existant qu'en Toi, ce qu'admettent tous ceux qui l'ont vu ou entendu.

Ensuite, le Cheikh (DSSL) dit :

5 « Louanges à Dieu Qui, par Son Raffermissement,

m’a accordé une Faveur gratuite et a nettoyé les abords de mon abreuvoir ».

Il loue le Très-Haut Dont le Nom est Béni pour lui avoir accordé une Faveur [non en échange de quelque chose mais] par pure Générosité. [La faveur en question est] son installation dans la Station de l’Amour qu’il a atteint lorsqu’il a renoncé au monde et que Dieu a daigné l’y maintenir et le conformer aux règlements de la Loi divine et ses exigences, afin qu’il demeurât un signe indiquant la grandeur des objectifs que le Législateur a assigné à cette Loi.

Le mot *atan*, qui figure dans le passage « …et a nettoyé les abords de mon abreuvoir » signifie : endroit autour d’un abreuvoir où les troupeaux se reposent après avoir bu et avant de revenir au pâturage. Les Arabes disent par exemple : « Les hommes reposent dans un “*atan*” ». Cela se passe ordinairement quand, rassasiés, leurs chameaux se jettent par terre, pour reposer commodément. Par *atan*, il entend la sublime dévotion qui est le *m’atin* ou Station de la Compagnie céleste : les Prophètes, les Messagers et un petit nombre de gens de tout siècle. Par le nettoyage de ces lieux (les Stations), on entend la

purification de leurs occupants, car les lieux sont naturellement propres. Quant au Cheikh, son intérieur n'a jamais été souillé par le péché. À cela il fait allusion dans le vers suivant :

6 « Je tiens fortement au Livre authentique et clair

et prends certes la Vérité pour Religion ».

Il entend qu'il s'est élevé vers Lui grâce à l'application du Coran qui est « l'anse solide » et la base de la vraie Religion. Par ailleurs, il est dit dans une tradition authentique : « L'on dira au *mémorisateur* du Coran : "Monte [à la demeure des bienheureux] et récite le Coran comme tu le récitais dans ta vie terrestre" ». Cette ascension-là est une Récompense tandis que l'élévation dont il est question ici est un effort consenti par un homme anéanti en son Seigneur, Qui l'accompagne de la manière convenant à la réalité du Réel Puissant et Majestueux.

Par « Je tiens fortement au Livre authentique », il entend qu'il est à la fois présent et absent en ce sens qu'il est [d'une part] anéanti en la réalité du Réel qui constitue le suprême objectif de *l'imân*, de l'*islam* et de l'*ihsân* et [d'autre part] présent pour son existence matérielle.

Autrement dit, pour son observance des réalités profondes de la Religion, il demeure spirituellement dans la compagnie de son Seigneur. Mais il demeure en même temps avec les créatures et respecte leurs droits. Ceci lui a été possible, car la continuité de ses actions a été assurée en tout état. De ce fait, il a persévéré dans la Voie droite qui constitue le suprême espoir aussi bien du point de vue exotérique qu'ésotérique. À ce propos, il dit :

7 « J'adore mon Seigneur par les meilleures œuvres surérogatoires

après les œuvre obligatoires ; et Il accroît mes Grâces ».

Par le passage : « Il accroît mes Grâces », il fait allusion au fait que l'assurance de la continuité de ses actions évoquées plus haut n'avait d'autre but que la perpétuation des Grâces supplémentaires ajoutées au meilleur [Sort prédestiné] et qui lui sont accordées à cause de sa droiture et sa permanente reconnaissance de ces Bienfaits. Le renouvellement de ceux-ci continue et varie selon la variation des formes de reconnaissance qu'il y oppose. À ce propos, il dit :

8 « Mon tout Le remerciera sans désemparer,

et ce jusqu'à l'entrée dans Son Paradis, car Il a purifié mon âme ».

Il a expliqué là qu'il ne cesserait de remercier Dieu par des actes cultuels et que son remerciement ne serait interrompu ni par distraction ni par inaction et qu'il perpétuerait cette conduite jusqu'à l'entrée au Paradis.

Les termes « mon tout » englobent aussi bien son existence terrestre que les fruits de ses actions dans la Vie future. Et le passage « Il a purifié mon âme » indique une pureté qui est le suprême Don et le plus grand prodige, car elle est la plus haute et le plus grande des nobles qualités. Cela est clairement expliqué dans la parole du Très-Haut Qui, faisant l'éloge de la Créature la plus noble (PPSSL) et qui Lui est la plus chère, dit : « En vérité, tu es d'une grande noblesse de caractère » (68/4). C'est une vertu qui a résulté de sa sauvegarde de l'héritage [du Prophète], une vertu en laquelle nul ne l'égale. Je crois du reste qu'aucun de ceux qui l'ont vu ne me contredira, car ce constat s'appuie sur une longue expérience.

Ensuite, il dit :

9 « Je L’ai invoqué secrètement, et Il m’a accordé doucement

une victoire et des Grâces qui ont écarté mes soucis.

10 « Il m’a surpris avec des [Dons] qui ont effacé mes malheurs,

mis fin à mon éloignement et ma perplexité et corrigé mes fautes.

11 « Il a également effacé mon inquiétude et ma tristesse,

et Son Saint Livre est devenu mon trésor ».

Il dit : « Je L’ai invoqué secrètement » pour interpréter son état permanent. Il semble qu’il voulait dire : Je poursuivais Son invocation au moment où Il m’a accordé doucement une victoire et des Grâces qui ont écarté mes soucis. C’est-à-dire le désir de se préoccuper d’un autre que le Très-Haut.

En effet, l’oubli de Dieu est une mort ; et s’intéresser à un autre que Lui est un endormissement ; et songer au

désir de penser à cet autre est une somnolence. La conduite à observer consiste donc à demeurer présent [et attentif]. Cette présence traduit la pureté d'une vie toute consacrée au Seigneur. Et le serviteur présent est vivant et bien éveillé. Cet état constitue le sommet de l'étape de la reconnaissance ; il est également un grand aspect de l'Amour privilégié qu'il manifeste quand il dit : « Il m'a surpris avec des [dons] qui ont effacé mes malheurs ».

Le *hal* est un ensemble de Grâces que le serviteur reçoit subitement au cours d'une étape et qui l'élèvent vers une étape supérieure.

Par ailleurs, le Cheikh a exprimé de vagues Faveurs qu'il a précisées par la suite en citant leurs contraires. Ainsi, *walaya* (amitié) est le contraire de *mihna* (malheur) et *uns* (intimité) est le contraire de *ghurba* (éloignement) et *tamkîn* (raffermissement) est le contraire de *hayra* (perplexité) et *sawâb* (rectitude) est le contraire de *lahn* (faute) et *al-amân* (sécurité) est le contraire de *karab* (inquiétude) et *bushra* (joie) est le contraire de *hazan* (tristesse). Ces Faveurs découlent de la belle Récompense que son Seigneur lui a accordée quand il a réalisé la belle patience et la belle reconnaissance.

Dans le passage : « Et Son Saint Livre est devenu mon trésor », il entend annoncer son atteinte de son objectif, à savoir la parfaite possession de l'héritage dont le Très-Haut dit : « Nous avons ensuite donné le Livre en héritage à ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis ; il en est parmi eux qui se font tort eux-mêmes ; il en est parmi eux qui tiennent sur une voie moyenne ; il en est parmi eux qui, avec la permission de Dieu, devancent les autres par leurs bonnes actions ; voilà la grande grâce » (35/32).

Le signe de la possession par une personne de cet héritage est son acquisition des qualités louées dans le Livre et sa persévérance dans l'observance de ses commandements et dans l'abstention de ses interdits. Grâce à une telle conduite, l'on mérite l'héritage du Prophète (PPSSL), dont la conduite constituait la meilleure application du Coran.

Le Cheikh était protégé comme le Coran et préservé [du Diable] comme le Messager de Dieu (PPSSL). Il était parmi les élus de Dieu de l'ensemble de Ses serviteurs. Le Prophète a dit du Coran : « Les détenteurs du Coran sont les amis de Dieu ». Le fait que le Saint Livre devienne son

trésor, implique son atteinte de toutes les étapes [mystiques] et de toutes les Faveurs.

Dans un autre poème, il écrit :

« 1 « J'ai tiré du Coran un profit qui n'a été donné qu'à moi, car Dieu m'a favorisé par « *Fiat ».*

2 « Dieu m'a aimé, et je n'associe rien avec Lui et je n'abandonnerai [jamais] le *dhikr*.

3 « L'Éternel m'a amené les bonnes nouvelles du Livre.

Et c'est à un autre que moi que le reproche s'adresse ».

C'est la vraie réalisation de la conduite idéale.

Le passage : « …qui n'a été donné qu'à moi » ne signifie pas seulement que tout Saint a son propre abreuvoir dont la connaissance lui est réservée. Il signifie également la supériorité quantitative et qualitative de ses œuvres pieuses. En effet, il les surpasse tous en la multiplicité de ses services rendus au Coran. Si quelqu'un l'avait égalé [en cela], on l'aurait connu. Si l'on ne l'a pas connu, c'est

qu'il n'a à jamais existé. Où avez-vous vu quelqu'un qui, durant les heures du jour et de la nuit, ne cesse de réciter, de méditer et de vénérer le Coran ? Où avez-vous vu quelqu'un qui a formé un groupe d'hommes éduqués pour la récitation du Coran pendant les heures du jour et de la nuit de la manière décrite dans les chapitres consacrés à sa patience et sa veille ? Où avez-vous quelqu'un ayant consacré la majeure partie de son avoir aux scribes et aux copistes [du Coran] ? Où avez-vous vu quelqu'un ayant pris en charge des centaines d'hommes pour leur permettre de se consacrer à la revivification du Coran, son enseignement, sa lecture, sa récitation et sa transcription durant plus de quarante ans ? Où enfin avez-vous vu quelqu'un qui vénère tellement le Coran qu'il évitait de laisser un exemplaire de ce Livre une seule nuit chez un commerçant non musulman. Par ailleurs, il achetait un tel exemplaire sans marchander en acceptant même d'être trompé dans l'achat parce que sûr de gagner en Récompense divine. Telle était la conduite du Cheikh (DSSL). En effet, il dépensait des milliers et des dizaines de milliers [de francs] chaque année à la collecte, à la revivification et à la diffusion du Coran. Même si nous supposions que quelqu'un l'ait égalé en son amour et sa vénération du Coran, il serait téméraire de supposer que ce quelqu'un ait également détenu des moyens

semblables à ceux du Cheikh. Si des œuvres pareilles à celles du Cheikh avaient déjà été accomplies par quelqu'un, elles auraient été citées dans les livres d'histoire et dans les biographies.

Ses œuvres étaient incontestablement les plus nombreuses. L'évidente preuve de sa sincérité résidait dans les signes externes de ses états [spirituels], et sa Récompense était la plus grande comme il était le plus rapproché de Dieu à cause de l'incommensurable abondance de ses œuvres surérogatoires. Il est dit dans une Tradition divine : « Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi jusqu'à ce que Je l'aime, etc. » Et le Prophète (PPSSL) dit : « Le croyant fort est plus aimé de Dieu que le croyant faible. Pourtant l'un et l'autre sont bons. Occupe-toi ardemment de ce qui te profite, et implore l'Assistance de Dieu et ne sois pas impuissant »…

Sans doute se rapprochait-il rapidement de son Seigneur. D'autant plus que Celui-Ci l'attirait vers Lui-Même. Dans un hadith authentique, le Prophète (PPSSL) rapporte du Très-Haut : « S'il [le serviteur] marche vers Moi, Je me dirige vers lui d'un pas soutenu »…

Pour la perfection de ses *colorations* reçues dans l'étape du raffermissement, le Cheikh observait à l'égard de chacun des Attributs divins - ceux du *Jamal* (Beauté) comme ceux du *Jalal* (Majesté) - le comportement convenable. C'est pourquoi il se détendait dans l'état d'intimité *uns* au point d'apparaître comme un roi dans son royaume à cause de l'Amour privilégié dont il jouissait. En revanche, il se calmait dans l'état de *Jalal* (Majesté) au point de devenir comme un *parasite* refoulé loin derrière la barrière séparant la Divinité de l'humanité. Cela est conforme au comportement des Prophètes et Messagers. Le Très-Haut rapporte que Moïse (PPSSE), Son interlocuteur et Messager, a dit dans l'état de *hayba* : « Mon Seigneur, pardonne-moi, ainsi qu'à mon frère ; fais-nous entrer dans Ta Miséricorde, car Tu es le Plus Miséricordieux de ceux qui font la miséricorde » (7/151) et dans l'état de *uns* : « Mon Seigneur, montres-Toi afin que je Te vois » (7/143).

C'est pourquoi vous voyez notre Cheikh (DSSL) exprimer secrètement à Dieu sa reconnaissance et énumérer les Bienfaits qu'Il lui a accordés au point de frôler la vantardise et la coquetterie, puis devant la *hayba*, il recule à une position d'humilité et de pauvreté et demande tout [à Dieu] même la chose la moins

importante. Comme vous le voyez dire après le passage : « Et Son Saint Livre est devenu pour moi un trésor » :

12 « Je Lui demande de m'assister à bien utiliser mon temps

et de perpétuer mes œuvres pieuses ainsi que ma sécurité.

13 « C'est vers Lui que je voyage et c'est pour Lui que je séjourne ;

il a toujours été en ma faveur où que je me trouve ».

Puis, pour marquer son dévouement, il se met de nouveau à exprimer sa reconnaissance après s'être soumis à la *hayba* du Seigneur Suprême.

Ainsi dit-il :

14 « J'ai l'intention de Le remercier intelligemment

de tout ce qui a été construit pour moi afin de Lui plaire.

15 « Il m'a assoupli le dur qui ne s'était jamais assoupli.

En effet, ce que le Majestueux assouplit devient souple.

16 « Il m’a facilité une chose qui n’avait jamais été facilitée.

En effet, ce que Dieu facilite devient facile

17 « Il m’a surpris d’un Don qui éclaire mes traces.

En effet, Il est un Généreux Dont les Dons n’ont jamais manqués ».

Par : « Il m’a surpris »…, il entend montrer clairement l’éclairement de notre Seigneur de ses œuvres depuis le début jusqu’à la fin [de sa vocation mystique], car les « traces » sont les degrés de certitude qu’il a gravis par la science et l’action. Du simple amour inné pour le bien, il est passé à ce que cet amour requiert en fait de bonnes actions ; et de la science acquise auprès des enseignants, il est passé à l’intériorisation de cette science, c’est-à-dire à la connaissance de la certitude ; et de celle-ci, il est passé à l’essence de la certitude puis à s’imprégner directement de la réalité, c’est-à-dire la réalité de la certitude. Il qualifiait les actions du cœur et du corps qu’il avait dépassées pour s’occuper d’autres meilleures et

supérieures, parfois de péchés, parfois d'actes de folie, parfois d'actes d'ignorance.

Quand le Réel l'a surpris en lui annonçant la bonne nouvelle de l'Agrément des œuvres qu'il avait accomplies pour la cause de son Seigneur, il L'a loué pour cela en disant : « Il m'a surpris, etc. ». Cette surprise est certes une des grandes manifestations de la grande Générosité du Transcendant auxquelles l'on ne saurait opposer qu'un remerciement effectué par la parole et par l'acte. Ainsi poursuit-il :

18 « Après mon raffermissement, mon tout Le remercie

pour les Dons cachés comme pour les Dons manifestés ».

Par « mon tout » il entend le cœur et les autres organes. Le remerciement du cœur consiste à trouver un plaisir durable dans Sa mention et dans l'énumération de Ses Bienfaits en signe de louange. Cela est confirmé par ses écrits et ses paroles. Car la langue est l'interprète du cœur. Et le remerciement des organes consiste dans la perpétuation de l'observance rituelle. Sa célébration des prières prescrites et son observance des prières

surérogatoires témoignent de cela. Les premiers qui témoigneront en sa faveur sont la mosquée et les rangs [des fidèles en prière], puis le mois de Ramadan qu'il animait par des prières, puis le Coran qu'il récitait puis les biens qu'il dépensait.

Un de ces témoins, en l'occurrence le mois de Ramadan, était pour lui une fête. De plus, il le considérait comme un ami intime ; comme s'il s'était personnalisé devant lui. Parfois il peut en être ainsi en réalité aux yeux de ceux qui jouissent d'une vue intérieure.

Dès qu'il arrivait le mois de *Sha'bân*, il prêchait avec ardeur et interdisait à ses disciples toute activité ludique et les préparait aux œuvres cultuelles devant être accomplies durant le mois béni.

Ainsi, il évoquait souvent les ruses de Satan et de ses suppôts. Il disait à ce sujet : « Perpétrez la scrutation de vos cœurs et la maîtrise de vos membres. L'ennemi, s'étant aperçu de l'approche de son emprisonnement - car on l'emprisonne à l'arrivée du Ramadan - s'efforce ardemment à rendre vos pratiques dévotionnelles nulles et à jeter dans vos cœurs les germes du mal afin qu'ils s'y

développent de sorte que vous ne puissiez pas les extirper pour leur rendre la pureté nécessaire à la réception des Grâces. En effet, les portes du ciel demeurent ouvertes durant le mois de Ramadan, afin que les prières invocatoires montent et que les Réponses divines descendent. Méfiez-vous donc de l'ennemi, car il observe vos cœurs et cherche à profiter de leurs écarts pour y jeter les germes du mal ».

Par de tels conseils, il les sermonnait. De même le Cheikh chargeait ses disciples pouvant lire le Coran d'en assurer une récitation permanente tandis que d'autres talibés, plus aptes aux différents services dispensés dans la maison, en étaient chargés. Cependant, l'enseignement donné au cours de ses séances publiques était destiné à tous de sorte que nul ne se trouvait dans le désœuvrement favorisant l'action de Satan qui est le guide des désœuvrés. Dès l'arrivée du Ramadan, il entreprenait une action de bienfaisance qui satisfaisait tous, redoublait d'efforts pour accomplir le plus grand nombre d'œuvres surérogatoires, rassemblait les fidèles pour la prière des *tarâwih* et intensifiait son assistance en l'élargissant à tous et en la variant de sorte qu'elle comprenait tout ce dont le jeûneur avait besoin.

Le Cheikh présentait à la foule qui fréquentait sa maison de grandes écuelles remplies de couscous et de riz. En plus, la datte et le sucre étaient généreusement servis à des centaines d'étrangers et à des milliers de voisins. Les boissons distribuées chaque soir au moment de la rupture du jeûne étaient aussi abondantes que délicieuses. De plus, même un proche parent [du Cheikh] ne pouvait pas en priver un étranger, car elles étaient communes à tous les Musulmans. Du thé et du café étaient préparés dans des écuelles posées sur un feu constamment alimenté. La distribution de nourritures continuait de cette manière jusqu'à l'aube. Parfois, il réservait des repas spéciaux à chaque des hôtes de marque notamment les personnalités ; parfois, il réunissait autour d'un repas deux ou plusieurs personnalités du même rang, parfois enfin il les rejoignait pour manger avec eux ou, pour les honorer davantage, les invitait à aller manger avec lui. Cette invitation était pour eux plus agréable que les plus agréables des aliments.

Par ailleurs, il secourait les vieilles femmes, s'occupait des besoins des chefs traditionnels [convertis à l'Islam],

consolait les enfants, rapprochait ses parents, consultait et honorait les chefs des Mourides et respectait les ulémas. Bref, il traitait chacun selon son rang, élevait les préoccupations de tous avec douceur et discipline, cultivait en eux l'amour de leur Seigneur et leur rendait sa compagnie agréable pour complaire au Très-Haut.

Pour l'importance du mois du jeûne, on ne le voyait que détendu et il ne s'enfermait que très rarement. La plupart du temps, il sortait pour recevoir les foules des visiteurs. Parfois, il réservait des audiences aux personnalités. Cependant, dans toutes ses audiences, il poursuivait la distribution des dons et l'expression de la reconnaissance envers Dieu et la prêche sans chasser personne. Il guidait tous avec douceur et les orientait vers des activités purement religieuses et refusait que l'on se préoccupât exclusivement d'une activité profane même licite.

Quand on voulait l'entretenir d'une affaire ordinaire licite, il disait : « Oui » avec douceur, mais demandait à l'intéressé d'attendre l'écoulement du mois sacré. Quand il s'apercevait que son interlocuteur voulait passer [d'une affaire religieuse] à une affaire ordinaire, il disait : « Oui

[mais] jusqu'au mois prochain ». Pour ce qui est de ses dons, il les distribuait régulièrement pendant le mois de Ramadan, car en dehors de ce mois, il lui arrivait d'être trop absorbé par une activité dévotionnelle pour pouvoir traiter avec les hommes, tandis que, pendant ce mois, il préférait la distribution de dons et les autres formes de bienfaisance aux autres œuvres surérogatoires.

Il poursuivait l'exégèse du Coran et chargeait ses disciples d'en intensifier la récitation et la transcription. La récitation et la transcription du Coran collectivement et individuellement étaient poursuivies de manière ininterrompue. Grâce à leur application, ses disciples étaient habitués à leur travail au point de pouvoir faire écrire un exemplaire du Coran dans l'espace d'une semaine ou même dans moins de temps. Pourtant le travail accompli avec une telle rapidité était extrêmement correct.

Le Cheikh a servi le Coran de cette façon pendant plus de quarante ans. Mais le service s'accentuait au cours du mois de Ramadan. Après avoir accompli la prière de *Isha* dans la mosquée publique, il laissait la foule effectuer le *tarâwih* sous la direction d'un autre imâm et allait diriger

pour sa famille à l'intérieur de sa maison une prière collective à l'issue de laquelle il se retirait pour poursuivre sa récitation du Coran et ses prières sur les Prophètes (PPSSE) ou écrire des prières de pénitence. Ces activités étaient poursuivies durant sa vie. Mais elles s'intensifiaient pendant le mois béni avec joie et réjouissance.

À la prière qu'il accomplissait avec ses femmes dans leur mosquée privée située à l'intérieur de sa maison, participaient la majorité des femmes des Mourides qui cherchaient ainsi à obtenir de la *baraka* en priant sous sa direction. Dans la mosquée, un *mihrâb* (niche pratiquée à l'avant de la mosquée) les séparait de lui de façon qu'elles entendaient sa voix sans le voir.

Son œuvre surérogatoire consistant en sa revivification du Coran et sa bienfaisance au cours de ce mois surpassait toutes ces autres œuvres surérogatoires. Cela visait un grand objectif : un des objectifs réalisés par le Prophète (PPSSL) et que [Aïsha], la Véridique (DSSE), avait bien saisi.

Sa sincérité et l'exactitude de son obéissance [au Prophète] lui ont valu des grades élevés, d'étranges dons subtils et de grandes Faveurs dont certaines sont décelables dans ses prières pénitentielles secrètes tandis que d'autres ne seront révélées que le Jour où l'on examinera les secrets et où leur lumière auréolera les croyants et les croyantes.

Le Cheikh s'occupait particulièrement de l'imâm qui célébrait la prière des *tarâwîh* : il tenait à se rassurer qu'il savait le Coran par cœur et qu'il le récitait impeccablement. Souvent il s'enquérait de sa situation, satisfait ses besoins en matière de vivres et veillait à son confort. Le mois de *Shawwal* n'arrivait pas sans que le Cheikh lui eût prodigué des biens le rendant riche durant le reste de sa vie, car le don d'un jour ne [le] privait pas du droit à un autre le lendemain.

Ces deux choses, à savoir la multiplication des actes de bienfaisance et la revivification générale et collective du Coran parce qu'effectuées par lui-même et tous les talibés, montre sa parfaite et spéciale sauvegarde de l'héritage de son Maître (PPSSL). En effet, dans un hadith authentique rapporté par Aïsha (DSSE), il est dit qu'au

cours du mois de Ramadan, le Prophète révisait le Coran sous la direction de l'archange Gabriel et que pendant ce mois le Prophète se montrait plus généreux que d'habitude.

Voici des vers confirmant ce que nous avons dit à propos de sa pénétration des réalités du Coran et de sa parfaite réception de ses bonnes nouvelles, grâce au Messager de Dieu (PPSSL) qui lui a appris de bouche à oreille cette récitation spéciale effectuée dans la Station de la proximité par un visiteur rapproché de son Seigneur et qui devait ce rapprochement bien mériter à son dévouement à son Seigneur et à la sincérité de son service rendu à son Intermédiaire et Intercesseur Élu (PPSSL) :

1 « J'ai l'intention de remercier mon Roi pour le Prophète

qui est une miséricorde pour tous les êtres humains.

2 « Dieu m'a amené ce qui a montré et fait savoir à tous

que je suis Son esclave et le serviteur [de Son Prophète].

3 « Je suis satisfait de Dieu Qui a daigné faire de moi

Son esclave et le serviteur de la Meilleure créature.

4 « Le Coran m’a procuré une douceur,

et la Meilleure des créatures m’a facilité la récitation du Coran.

5 « [La méditation des] hadith de la Meilleure des créatures

est mon activité ordinaire après le Livre de Celui Qui est le Compagnon.

6 « Le Donateur m’a favorisé de l’entretien secret

et le Très-Haut est le Meilleur Interlocuteur.

7 « J’ai obtenu du Coran un secret

qui doit être éternellement conservé.

8 « Je récite le Coran tout en étant satisfait de son Révélateur

Qui m’a agréé et mis fin à mon inquiétude.

9 « Qu’il bénisse notre Seigneur Muhammad

et le salue, lui qui est le meilleur Seigneur » etc.

Il est des [Dons] manifestes, ceux dont il parle dans ces vers :

1 « Seigneur, Tu m’as amené en abondance en Ramadan

ce que auparavant j’ai sollicité auprès de Toi.

2 « Tu m’as amené dans ce mois ce que Tu veux pour moi

et éloigné de moi tout malintentionné.

3 « Tu m’as répondu à la manière de Celui Qui Transcende

la Somnolence et m’as inspiré la soumission [à Ta volonté].

4 « Pour Ton Beau Visage, amène soulagement

aux croyants, et réalise leurs espoirs

5 « en bénissant le Prophète et en le saluant

car il est l'Apporteur de bonnes nouvelles à tous ».

Un des secrets du poème dont ces vers sont extraits consiste en ce qui arriva au Mouride de notre Cheikh (DSSL), le très savant, le grand et excellent auteur Abdallah, fils de Aïé des *Daymân* (que Dieu ait pitié de lui) qui vint voir notre Cheikh et lui dit : « J'ai vu en rêve la nuit dernière un poème écrit par toi sur les lettres de "Il est équitable pour Nous de soutenir les croyants" (30/47) et dans lequel tu demandes [à Dieu] de mettre fin aux conflits dont les pays musulmans sont le théâtre ». (Ces conflits avaient résulté de l'effondrement du pouvoir des Émirs qui gouvernaient la Mauritanie à l'arrivée des colonisateurs français et de la guerre que les Émirs se livraient et qui avait nécessité la venue en Mauritanie d'un émissaire du roi du Maroc chargé de rassembler tous les Émirs en une seule armée pour lutter contre les colonisateurs, ce qui avait créé une très grande confusion). « Quand je lui racontai mon rêve », dit la savant Abdallah, « il me quitta et entra dans la maison et en sortit avec le poème tout frais. Je ne sais s'il l'a rédigé le même jour avant d'apprendre mon rêve ou après - ce

qui est plus vraisemblable. Selon l'une et l'autre hypothèse l'incident est miraculeux ! En effet, à me quitta-t-il qu'il revint avec le poème tout frais. Cela se passa pendant le mois de Ramadan ».

Il est une remarquable coïncidence que je me souvienne ici d'Abdallah Ibn Aïé dont j'ai failli oublier de souligner le mérite. C'est l'homme que le Cheikh avait choisi pour diriger la prière des *tarâwîh* à la mosquée publique à cause de sa bonne maîtrise du Coran. Après la mort du Cheikh, Ibn Aïé dirigeait toutes les prières. Plus tard, il a désigné comme successeur son cousin Sajjâd issu de la tribu des Tamklé et qui l'égalait dans sa maîtrise et sa belle récitation du Coran. Sajjâd n'a cessé de diriger les prières jusqu'à cette année (1932 ?). Que Dieu les récompense par le bien et ait pitié du prédécesseur et bénisse le successeur.

En me rappelant cet homme pieux et érudit qui a souvent contribué à ma formation intellectuelle, Dieu a voulu montrer Son Agrément de ses œuvres pieuses. En effet, les premiers manuels d'arithmétique que j'ai étudiés étaient écrits par lui. De plus, je conserve jusqu'à maintenant un livre de grammaire écrit par lui et qui est

un commentaire du *Minhadj* de Zarrûk. Du reste, il fut un Mouride sincère et un ami fidèle de notre Cheikh (que Dieu l'agrée). Que Dieu agrée son œuvre et le joigne à lui (le Cheikh) dans la Vie future comme il l'a favorisé de sa compagnie dans la vie terrestre, Amen !

Par ailleurs, faisant allusion aux manifestations de ses Faveurs renouvelées pendant le mois de Ramadan, (le Cheikh) [Que Dieu soit satisfait de lui et de nous grâce à lui. Amen ! Ô Seigneur de l'Univers] dit :

1 « Je L'ai prié secrètement et Il a exaucé ma prière

en m'accordant un Don Généreux qui n'avait jamais été accordé à un prieur.

2 « Mon viatique [dans mon voyage] vers le Paradis c'est ce qu'Il a rendu licite.

Et pour les pratiques licites [ordinaires] Il m'accorde des récompenses éternelles.

3 « Il me réserve jusqu'au Paradis la félicité et d'autres faveurs

choisies pour moi qui sont supérieures à tout ce que l'on choisit.

4 « Dans le Ramadan sacré, Il m'a surpris

avec « Fiat » et Son Plus Grand Nom[200].

5 « Le « Fiat » m'apporte jusqu'à l'entrée du Paradis

tout ce que je veux et le maintient avec générosité et grâce.

6 « Ceci est réalisé sans aucun doute.

Et j'ai obtenu [la facilitation de] l'aller et du retour »[201].

En disant : « Tous ce que je veux »…, il faisait allusion aux Faveurs qui ne sont pas manifestées.

Ce service rendu au Coran et cet accomplissement des devoirs cultuels aux heures qui leur sont fixées sont des actes dévotionnels rendus à Dieu avec sincérité. Leur Agrément par le Très-Haut lui procurait des Faveurs et des grades dont résultait un plaisir qui le distrayait de la

[200] Les Faveurs que certains mystiques souhaitent recevoir de Dieu n'ont pas de limites. Tout ce qu'ils désirent *se réalise grâce au « Fiat divin »*. Cependant il faut éviter de tomber dans l'erreur consistant à croire que le Mystique *se substitue à Dieu dans l'utilisation du « Fiat ».*

[201] Il s'agit de l'exil du Cheikh Ahmadou Bamba (1895-1902).

fatigue causée par les actes rituels. Pour ce plaisir, il doit remercier le Très-Haut Qui a daigné l'orienter vers la bonne direction et lui inspirer persévérance et bienfaisance. Ainsi sa connaissance du Très-Haut ne cessait-elle de s'accroître ; et plus s'accroissait sa connaissance, plus s'accroissait sa crainte et sa vénération de Dieu. À ce propos, le Très-Haut a dit : « Parmi les serviteurs de Dieu, seuls les savants sont ceux qui Le craignent vraiment » (35/28). Et le Prophète (PPSSL) a dit : « Je connais Dieu le mieux et Le craint plus ».

Le renforcement dans le cœur de la crainte de Dieu engendre la sincérité dans l'observance rituelle et le bon accomplissement du service (devoirs cultuels). Le premier [la sincérité dans l'observance rituelle] entraîne le Salut. Le Très-Haut, parlant de ceux qui sont à l'abri de la séduction diabolique, dit : «[Par Ta Puissance! dit [Satan] : Je les séduirai assurément tous,] à l'exception de Tes serviteurs » (38/82 et 83) et dit encore : « Tu (Satan) n'as aucun pouvoir sur Mes serviteurs [privilégiés] »… (17/65).

Les gens de la sincérité sont des esclaves tandis que les autres sont des esclaves de la *Royauté*. Le second [le bon

accomplissement du service] engendre l'Amour. Le Très-Haut dit : « Dieu aime ceux qui font le bien » (5/93). Le sincère est rapproché [de Dieu] tandis que celui qui fait du bien est aimé et protégé. Celui qui a acquis ces qualités ne doit chercher qu'à les maintenir et à les développer par la connaissance à propos de laquelle Il a dit : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous multiplierai Mes bienfaits »… (14/7) et dit : « …et il y a encore davantage auprès de Nous » (50/35).

La garantie par Dieu de la poursuite de Ses Dons Supplémentaires destinés au reconnaissant implique le raffermissement de celui-ci. Ceci explique les permanentes révélations reçues par notre Cheikh (DSSL) des Trésors de la Science divine. En effet, nul n'a effectué la reconnaissance dans toutes ses formes comme il l'a fait, car il remerciait Dieu aussi bien dans le bonheur que dans le malheur. Ne le voyez-vous pas [remercier Dieu dans le poème suivant] à l'arrivée du mois de Ramadan lorsqu'il était expatrié dans une île où il n'y avait ni Musulman ni désireux de connaître l'Islam et où il fut brusquement transféré après que des matériels considérables eussent été mis à sa disposition et où, loin des compagnons et sympathisants, il se trouvait parmi des cruels dont certains s'étonnaient quand ils le voyaient

prier tandis que d'autres riaient pour leur méconnaissance de la prière [musulmane], et ce à un moment où les autorités coloniales, loin de se contenter de nourrir de mauvaises intentions à son égard, n'épargnaient aucun effort pour lui faire du mal. Ne voyez-vous pas que, en dépit de cette situation, l'arrivée du mois de Ramadan lui procura tellement de satisfaction et de tranquillité à cause de ses jours et nuits bénis, notamment la Nuit du Destin qui est supérieure à mille mois, qu'il dit spontanément :

1 « Ô meilleur hôte apporteur de bonnes nouvelles et de secours,

tu es le bienvenu ; un agréable séjour t'est souhaité inlassablement ».

Plus loin il dit :

2 « Ô mois d'un Seigneur Généreux dans lequel Il nous a placé

la Nuit du Destin qui est une nuit de grâces et d'aisance ».

Puis il dit dans la *Ra'iyya* qui accompagne le poème précité :

« Exilé chez les ennemis, tu m’as fait, Ô ami intime

une surprise qui, d’un coup, effaça mes troubles ».

Sans la différence des rimes, ces deux poèmes pourraient être considérés comme un seul, le motif de leur composition étant le même.

Oui, ses troubles avaient disparus car, à l’arrivée du mois, on lui montrait dans les révélations qu’il recevait le Royaume Céleste du Très-Haut et les demeures de Ses serviteurs privilégiés. De même on lui révélait les subtils secrets du Coran ainsi que l’issue que Dieu réservait aux affaires des créatures. Ces révélations le distrayaient de la mer et ses vagues, des navires, des foules, des rochers, des terres, des gouvernants et des rois. C’est le résultat du contentement des Décrets divins et du remerciement dans le malheur.

Cette conduite a finalement été récompensée de ce qu’il a exprimé dans le vers précédent :

« Dans le Ramadan sacré Il m’a surpris

avec « Fiat » et Son Plus Grand Nom ».

Est-il impossible qu'un homme paré de ces vertus soit honoré par « Fiat » ? Par Dieu, non ! Car la miséricorde de Dieu est proche des bienfaisants et « …les Dons de ton Seigneur ne sont refusés à personne » (17/20). Quand Dieu veut une affaire, Il prépare les moyens nécessaires à sa réalisation…

Par ailleurs, le Cheikh riait et manifestait son étonnement des vicissitudes de la vie, quand il se souvenait de ce Ramadan passé à Mayombé. Il disait : « Pourtant nous avions célébré la fête du *fitr* de l'année qui précède l'année de l'exil dans un vaste désert situé à Touba ». (Le nombre des gens désireux de se rapprocher de lui était extrêmement important. Ils se bousculaient violemment pour avoir l'honneur de déployer son tapis de prière. Cette foule constituée de délégations et de visiteurs provenant de différents horizons était tellement considérable qu'il lui était impossible de faire entendre sa voix de tous lors de la prière). « L'année suivante, disait-il également, j'ai célébré la prière de la fête du *fitr* dans un endroit où je n'avais même pas un poulet à égorger à cette occasion et, m'étant préparé à la prière, je n'ai vu une seule personne désirant prier. C'est là, à n'en pas

douter, un des étonnants évènements de la vie »… Il disait enfin : « …Plus grand est mon étonnement de la Création de Dieu et de Sa Bienveillance, car, ayant effectué une introspection, je n'ai trouvé dans mon cœur aucune différence entre les deux prières ».

En effet, de même que le Cheikh (DSSL) ne se contentait pas de pompes et solennités, de même il ne s'attristait pas et n'éprouvait aucune douleur de son exil dans un endroit reculé. Les captifs de la vie mondaine, ennemis de la foi, se moquaient de lui - « Les criminels se moquent des croyants »… (83/29) - tandis que lui, à son tour, il se moquait d'eux qui, sans le savoir, étaient entraînés progressivement par Dieu vers leurs mauvais destins. « Si vous vous moquez de nous, nous nous moquons de vous comme vous vous moquez de nous » (11/38).

C'est à ce degré [de certitude et de confiance en Dieu que reflètent ces propos] qu'il faisait allusion quand il disait : « Il se peut qu'une demande [de secours] adressée à Dieu de ma part constitue un acte d'impiété ! En effet, mon devoir est de perpétuer les remerciements ». Pourtant, les demandes formulées après l'atteinte de ce

degré constituent des actes de dévotion. « Ceux qui demeurent près de ton Seigneur ne se considèrent pas trop grands pour l'adorer »… (7/206). Ce qui explique que ses invocations étaient des actes de dévotion, c'est qu'il ne demandait que ce que Dieu avait choisi pour lui et ne choisissait rien que Dieu ne le décrétât à son profit pour L'honorer et Lui répondre en toute situation.

Si l'on sait de manière certaine qu'une demande est [d'avance] exaucée, l'extrême humilité manifeste au moment de sa formulation ne se justifie que par le désir de montrer sa délectation dans le dévouement à Dieu et le refus de la prétention. L'abaissement, la soumission et l'humilité sont les moyens [susceptibles de rapprocher le fidèle de Dieu]. L'utilisation de ces moyens par le serviteur est récompensée de la part de Dieu par l'exaucement de ses prières. Cet exaucement nécessite le remerciement. Celui-ci, effectué après la réception [d'un Don] ou après l'obtention d'une Promesse ferme constitue un acte de dévotion [qui s'ajoute au premier : l'invocation]. De ce fait, le serviteur est récompensé par la Complaisance réciproque de l'âme et de Dieu. « Votre reconnaissance Lui est agréable » (39/7). Témoignent de ceci les propos du Cheikh dans ce poème :

1 « Je n’ignore point que Dieu est en ma faveur ;

Il m’a pardonné ainsi qu’à mes parents.

2 « Je n’ignore point que l’Élu et ses Compagnons

sont en ma faveur et que j’ai conquis leur amour.

3 « Sont destinés au Détenteur de la Majesté, le Plus Généreux, le Donateur

Qui a facilité mon voyage et mon retour

4 « mon dévouement verbalisé comme mon dévouement vécu

à mon séjour comme pendant mes déplacements.

5 « J’ai le devoir de Le remercier par la plume,

par le cœur, par le corps ainsi que par la langue ».

Puis, demandant la réalisation de la Promesse de son Généreux Seigneur faite à tout remerciant, et sûr que sa demande serait satisfaite à cause de son bon accomplissement du devoir de reconnaissance des

Faveurs du Très-Haut, le Cheikh dit : « Accorde-moi que ma vie soit le plus grand [objet] de Ta Satisfaction et fais de moi la joie des grands ».

Il serait long d'exposer exhaustivement ses acquis relatifs à ce chapitre. En revanche, nous allons citer le reste de la *Nûniyya* afin que celui qui la médite en saisisse ce dont Dieu lui facilitera la compréhension et que ce qu'il aura saisi permette à sa vue intérieure de découvrir [une partie] des Faveurs illimitées [du Cheikh]. Ensuite, nous passerons au Chapitre de l'Espérance, puis à celui de La Crainte, puis à celui du Renoncement, puis à celui de la Satisfaction.

Que Dieu nous le procure dans la vie terrestre et dans la Vie future et nous réserve Son Plus Grand Agrément dans les jardins du Paradis.

Voici le reste de la *Nûniyya* :

19 « Tendre ma main vers un autre que le Riche Propriétaire du Trône

Qui a toujours été en ma faveur et Dont je me contente

20 « est à mes yeux comme une sottise

après mon atteinte de la certitude.

21 « Qu'ils nous maintienne dans la bonne et claire Voie

par considération pour celui qui est paré de nobles et douces mœurs.

22 « Je me suis abstenu de tout acte inconvenable.

C'est pourquoi mes meilleurs vœux sont réalisés aisément.

23 « Il conduit vers moi les nobles sans difficulté

comme Il me purifie parfaitement de toute sorte de souillure.

24 « Il a adouci en ma faveur le cœur des membres de l'équipage du bateau

et m'a maintenu en bonne santé et dispensé de « guéris moi ».

25 « Pour Lui complaire, je me suis déjà repenti de m’avoir été fixé

par inattention avant d’atteindre la perfection.

26 « Je Le remercie, car Il m’a sorti de mon domicile,

pour me promouvoir de sorte que je suis devenu bien raffermi.

27 « Il a amélioré mon intérieur aussi bien que mon extérieur

et il a fait de moi grâce à l’Élu Son serviteur privilégié.

28 « Je suis l’hôte d’une Généreux Qui crée par « Fiat »

et Qui a créé pour moi ce qui n’avait jamais existé ».

CHAPITRE QUATRIÈME

SON ESPERANCE

Selon la définition des Mystiques, l'espérance, c'est l'attente de la réalisation d'un désir. Dans le *Kût*, Abu Tâlib écrit : « L'espérance désigne l'ardent désir d'une chose comme la crainte signifie la grande méfiance d'une chose ». Dans la *Risala*, Al-Kushayri écrit : « L'espérance, c'est l'attachement du cœur à un désir devant se réaliser dans l'avenir. De même que la crainte porte sur une chose qui doit se produire dans le futur, de même l'espérance a pour objet une aspiration pouvant se réaliser dans l'avenir. Du reste, l'espérance nourrit les cœurs et garantit leur indépendance »[202].

De leurs propos il ressort que l'espérance, c'est l'attachement du cœur à une chose désirée et attendue avec plaisir et tranquillité d'âme, tous les moyens permettant sa réalisation étant utilisés et la cause et l'effet étant habituellement liés. Ceci est la plus forte espérance. La force de l'espérance peut diminuer avec l'absence de certains moyens. Si, à défaut de réunir tous les moyens de sa réalisation, la plus grande partie de ce qui est espéré reste irréalisable, alors l'espérance n'est plus qu'un souhait. Dans *Al-Ihya*, Al-Ghazâli écrit : « L'espérance c'est la tranquillité qui procure au cœur

[202] Tant que le fidèle espère et demeure convaincu que Dieu réalisera son espérance, il échappera à la dépendance exclusive des créatures humaines pour réaliser ses espoirs.

l'attente de ce qu'il désire. Ce qui est désiré et attendu doit toutefois prétendre d'une cause [existante]. Si l'attente de la chose désirée est fondée sur la réunion de la plupart des causes, elle mérite alors le nom « espérance ». Si elle se maintient en dépit de l'inexistence ou de l'insuffisance des causes, les noms « illusion » et « stupidité » lui conviennent alors plus que celui d'espérance. Si, à propos des causes de la chose attendue, on ne sait rien ni de leur existence ni de leur inexistence, le terme « souhait » traduit mieux son attente ; celle-ci étant injustifiée. En tout cas, les noms « espérance » et « crainte » s'appliquent à ce qui est objet du doute et ce dont l'on redoute l'avènement et non à ce dont on est absolument certain ».

Ayant brièvement défini l'espérance, il ne reste qu'à chercher ses signes et preuves et sa manifestation dans les paroles, actes et états de l'homme dont nous traçons ici la biographie, comme nous l'avons fait dans les autres chapitres…

Dans la *Risala*, Al-Kushayri écrit : « La preuve de la belle espérance consiste en la belle obéissance ». Et l'auteur de la *Risala* rapporte que Ahmad Ibn Asim Al-Antâki, à qui

l'on avait demandé le signe de l'espérance dans le comportement d'un serviteur, avait répondu : « C'est sa gratitude quand il est comblé de bienfaits ». Dans le *Kût*, il est dit : « Une des preuves de la véracité de l'espérance du serviteur consiste à doubler son espérance de crainte, car si on espère vraiment une chose, on craint sa perte du fait de l'importance que le cœur y attache et de la joie que l'obtention de la chose procurerait. Le serviteur ne peut donc pas ne pas éprouver de la crainte de voir son espérance s'anéantir. Par ailleurs, un des signes de la vraie espérance en Dieu consiste dans le souci de Lui complaire et *l'ardent désir* de Lui qui est Transcendant et Très-Haut ».

L'auteur du *Kût* dit également : « L'espérance implique l'amour de la bienfaisance, la rapidité dans l'accomplissement des actes de bienfaisance et l'empressement à la bienfaisance de peur d'en perdre l'occasion et dans l'espoir de son Agrément par Dieu. Elle implique également l'abandon des péchés et l'effort dévotionnel consistant à célébrer la prière qui est rendu à l'Adoré, et à dépenser de son avoir secrètement et publiquement. L'espérance implique aussi l'intimité avec Dieu pendant les retraites, la recherche de la compagnie des ulémas, le fait de se rapprocher des pieuses gens et

le fait de trouver consolation dans la rencontre des gens de bien. Elle implique aussi la délectation dans la continuité de l'effort déployé pour se rapprocher davantage de Dieu, dans les prières invocatoires, dans le bon traitement des proches, dans la bienveillance et l'obligeance envers l'ami ; et à faciliter l'entraide religieuse visant à encourager l'obéissance à Dieu et à renforcer la pitié, car l'espérance fait sentir la douceur des actions dévotionnelles. De même elle inspire ou permet l'empressement aux dites actions. L'exhortation des autres à les accomplir, le regret d'en perdre l'occasion et la joie de pouvoir en faire. Voilà vingt et une vertus qui, une fois acquises par un homme, font apparaître sur lui des signes de perfection, de l'aptitude à affronter l'étape de l'espérance et à s'élever à un haut degré d'état spirituel émanant de l'Amour privilégié ».

Si nous étions sûrs que tous les lecteurs de ce livre furent de ceux qui avaient fréquenté notre Cheikh, nous nous serions fiés à leurs mémoires concernant les aspects de la conduite du Cheikh, car ils y trouveraient plus de renseignements que sur ces pages ! Tel n'étant pas le cas, nous allons montrer certains aspects sublimes et extraordinaires de sa vie qui révèleront aux lecteurs une partie de sa haute conduite agréée.

La première preuve de sa belle espérance en son Seigneur est son intimité avec Lui et son constant et *ardent désir de* Lui. Une autre preuve évidente est son amour pour les ulémas, notamment son illustre père, et son souci de se rapprocher des pieux, défunts ou vivants. Vous avez certes déjà vu qu'il préférait la solitude, évitait les vaines conversations, suivait régulièrement les cours dispensés par son père, l'éminent juriste, et écoutait attentivement les récits et anecdotes relatifs à la vie des pieuses gens. Son amour pour ceux-ci était un sentiment inné, car, bien même avant d'atteindre l'âge de la maturité religieuse, il avait épousé prières nocturnes, jeûnes, et aumônes.

Par ailleurs, ayant assisté à quelques cours dispensés par son père, il le rejoignit après avoir quitté l'auguste et éminent Muhammad BOUSSO - comme nous l'avons dit précédemment - non point à cause d'un défaut de ce dernier mais en raison de ses nouvelles charges politiques et administratives dans le gouvernement de Maba, celui-ci l'ayant préféré aux autres ulémas du pays à cause de ses exceptionnelles qualités intellectuelles et morales.

La préférence par notre Cheikh (DSSL) de la science au pouvoir politique, de la morosité de la vie des écoles coraniques aux avantages du pouvoir et de l'humilité des lecteurs du Coran à la grandeur des chefs temporels, alors que les hommes de sa classe, fils des dignitaires, se livraient entièrement aux plaisirs et aux jeux, constitue une preuve irréfutable de la force de sa foi et de l'authenticité de son espérance.

Le Cheikh s'occupait des étrangers et des voyageurs et, bien que très démuni, cherchait à les régaler. Dans ce but, il allait chercher auprès de sa mère et des femmes qui s'occupaient de lui de la nourriture pour les hôtes réunis dans les cours de la maison, visiteurs dont d'ailleurs on faisait peu de cas et parmi lesquels se trouvaient de pauvres mais inégalables savants maures que les gens, s'en tenant à leur apparence, méconnaissaient et que lui par contre, plus intéressé aux réalités, reconnaissait. Nous avons appris qu'au cours de la première phase de sa formation, le Cheikh mettait à profit la présence de ces savants maures. S'il n'avait pas bien apprécié leur compagnie, il ne l'aurait pas préférée aux causeries nocturnes avec les compagnons d'âge et aux conversations familiales.

Durant toute la période marquant le début de sa vie mystique, il visitait les tombes des pieux et s'intéressait particulièrement à leurs enfants réputés pour leur piété. C'est pourquoi, il fit dès sa jeunesse la connaissance de la majorité des hommes de sciences et des hommes pieux de son époque tels le poète fadilite et daymanite Muhammad Ibn Muhammad Al-Karim Abdallah Al-Tamkalawi et Al-Hadj Ibrahim Al-Baghdadi parmi d'autres Maures et leurs semblables parmi les Noirs tels Samba Toucouleur, un cousin de son père, qui fut son premier maître, et l'érudit Thierno Ibrahim KANE qui fut un des disciples de Mihand Baba, ainsi que des hommes de la génération de son père tel que Muhammad SALL et le cadi Madiakhaté. Le Cheikh a connu ces hommes grâce à la notoriété de leur science et leurs enseignements et à l'amitié qui les liait à son père.

Il fit également la connaissance d'un grand nombre d'hommes de sa génération tels qu'Al-Hadj DRAME, Sidi KHOYA, Al-Hadj Malik SY et Al-Hadj Muhammad CAMARA, etc. Nous citerons le reste des noms avec un aperçu de leur vie quand nous parlerons des témoignages des dignitaires en faveur du Cheikh dans un chapitre

spécial. Notre objectif immédiat est de montrer son amour pour tous les hommes de bien, de science et de foi, sentiment qui découlait de son amour pour l'Objet de leur science : le Très-Haut Dieu Dont le Nom est Béni. La finalité de leur dévotion, était de se rapprocher de Lui.

Certes, certains de ces hommes surpassent les autres en mérite, mais l'objectif de tous demeure le même. Le vrai aimant [de Dieu] est celui qui respecte toute Voie menant à son Bien-Aimé quel qu'en soit le fondateur et quelle que soit la manière dont la Voie mène à Lui.

La véracité de l'espérance du Cheikh (DSSL) se manifeste surtout dans son intimité avec le Très-Haut durant ses retraites. Son amour pour les ulémas et sa familiarité avec les tout proches comme avec les étrangers, les voisins comme les lointains, se mesuraient à l'importance des œuvres accomplies par chacun pour le Seigneur Très-Haut Dont le Nom est Béni. Fondant ainsi son estime pour les hommes sur des considérations religieuses, les activités étrangères à la Religion ne l'intéressaient pas. Cette tendance était décelée dans sa conduite par tous ceux qui l'ont connu. Elle s'atteste, du reste, dans la réponse, révélatrice de son vrai caractère,

qu'il fit au tyran, violent et orgueilleux administrateur de Diourbel qui lui avait demandé une somme d'environ 3000 francs pour couvrir les dépenses d'une réception offerte à un député important - à ses yeux - à l'Assemblée Nationale Française, en visite au Sénégal. Au cours de leur conversation, l'administrateur lui dit : « Si tu m'aides à cette occasion, nous interviendrons auprès du Gouvernement français mon hôte et moi, celui-ci, étant une influente personnalité, afin de satisfaire tes besoins ». Le colonisateur croyait que, compte tenu d'une part des pressions exercées sur le Cheikh, des difficultés qu'on lui créait et de la stricte surveillance dont ses mouvements faisaient l'objet (à cause de l'importance du nombre de ses talibés), et, d'autre part, des possibilités du colonisateur de satisfaire toute demande de sa part, le Cheikh avait besoin d'eux, ne serait-ce que pour recouvrer sa liberté et pour pouvoir aller s'installer à l'endroit de son choix. Mais la réalité était toute autre comme nous l'a révélé sa réponse : « Monsieur, demandez ce que vous voulez, vous qui avez un besoin insatisfait, on vous aidera dans la mesure du possible. Mais ne cherchez pas à connaître mon besoin. Car il est déjà satisfait et je n'en ai pas d'autre. Depuis l'âge de raison, je n'ai d'aspiration que pour le Très-Haut Dont le Nom est Béni, et je L'ai trouvé comme je l'avais espéré et

préféré, car Il est avec moi où que je sois. Tout autre que Lui est futile et, de ce fait, je ne cherche ni à le connaître ni à le solliciter ». En entendant ces propos, l'administrateur resta stupéfait et comprit qu'il ne pouvait pas détourner cet homme pieux de ses préoccupations parce qu'il était soutenu par une Mystérieuse et Irrésistible Force réservée aux serviteurs du Puissant et Majestueux Dieu, serviteurs privilégiés et élus rendus éminemment puissants par leur force spirituelle et leur pénétrante et intérieure perception.

[Le caractère privilégié du Cheikh] a été reconnu pendant les derniers jours de sa vie aussi bien par le fidèle adepte que l'ennemi hypocrite parce qu'attesté par ses conquêtes spirituelles exceptionnelles et l'adhésion massive des gens à sa confrérie et l'abondance autour de lui de toutes sortes de biens. Le même caractère est confirmé également par le témoignage d'un compagnon d'enfance, en l'occurrence Mbacké NIANG le patriarche d'Afé, qui m'a dit que lui-même et le Cheikh avaient été sevrés le même jour et avaient par la suite été envoyés à la même école coranique. Et Mbacké NIANG d'ajouter : « Depuis son enfance, votre père avait l'habitude de s'isoler. S'en étant aperçu, notre maître nous disait, quand nous allions apprendre nos leçons : "Allez

apprendre avec application, mais éloignez-vous de Serigne Bamba ! Qu'aucun ne le rejoigne sous l'arbre où il apprend ses leçons, car il n'est pas comme vous" » ! Voyez cette différence déjà reconnue par ses parents ! Cette reconnaissance a été rendue possible grâce à sa politesse, sa douceur, son obéissance à leurs ordres et son refus de leur disputer un quelconque intérêt mondain, qualités qui ont écarté toute jalousie de la part de ses proches.

Voici du reste une curieuse anecdote racontée par Mbacké NIANG : « Par Dieu, le Cheikh est étonnant. Je me souviens qu'un jour durant notre enfance où nous sortîmes du village de Nioro (ancien fief de Maba Diakhou situé dans la province du Saloum comme nous l'avons dit précédemment) ; à peine avions-nous commencé notre marche qu'il s'arrêta et dit : « Reposons-nous un peu avant de poursuivre notre marche. J'ai l'impression qu'en ce moment les gens sont en train de se battre au Sine ». Cette province se trouvait à trois jours de route. Pourtant quand les soldats revinrent, ils affirmèrent que la bataille dirigée au Sine par Mahmud Ndari, le successeur du conquérant Maba cité plus haut, faisait rage à l'instant même où le Cheikh l'évoquait.

Un Mouride m'a rapporté que le Cheikh (DSSL) lui avait dit qu'il se rappelait un jour où son père reçut dans son hospitalité un pieu disciple de ses maîtres. Au moment du départ de l'hôte, son père le reconduisit jusqu'à la proximité de la chambre où le Cheikh se retirait pour apprendre ses leçons, et lui souffla à l'oreille : « Entre dans cette chambre où se retire un de mes fils dont le comportement diffère de celui des enfants de sa génération ; va prier pour lui, car je place un grand espoir en lui ». Notre Cheikh (DSSL) entendait la conversation mais faisait semblant de ne rien entendre. Les deux hommes pénétrèrent dans la chambre et l'hôte pria pour lui.

Voyez comment les témoins de l'aube de sa vie rejoignent ceux de sa fin pour confirmer la cohérence de sa conduite, notamment sa constance dans la poursuite de son objectif. Sa foi innée a impliqué l'authenticité de son espérance comme dit Abu Tâlib. La preuve de sa crainte de Dieu réside dans sa *fuite* devant les hommes et son mépris des tenants de la vie mondaine et des biens terrestres, à l'exception des bons croyants et de ce qui est nécessaire à la consolidation de la Religion.

L’interconnexion de sa crainte de Dieu et de son espérance lui inspirait la méfiance de toute entrave au point qu’il avait honte de s’approcher de tout ce qui était susceptible de constituer un obstacle [spirituel].

Le Cheikh (DSSL) obéissait à Dieu de la plus belle manière : il Lui obéissait avec plaisir et non à l’image d’un méchant que l’on corrige avec un bâton ! Al-Ghazâli rapporte que Zayn Al-Abidin Ibn Al-Husayn disait: « Certains adorent Dieu par crainte ; cette adoration est celle des esclaves. D’autres l’adorent par désir, ce qui est l’adoration des « commerçants ». D’autres l’adorent par reconnaissance ; cette dernière adoration est celle des hommes libres ». Le Cheikh (DSSL) était un homme libre qui suivait la Voie droite avec joie et plaisir. Quand il se heurtait à un malheur, il le supportait avec tranquillité et avec une espérance authentique, car, pour lui, la promesse portant sur la future Récompense était considérée comme déjà réalisée. Ceci l’incitait à redoubler d’efforts pour se rapprocher davantage [de Dieu]. Quand il était comblé de Bienfaits, il demandait que la reconnaissance [appropriée] lui fût inspirée. D’où des louanges et des prières laudatives lui étaient apprises par inspiration - comme il est dit dans la *Risala*. Il prenait soin que tous ses gestes traduisent sa belle obéissance ;

sa bienfaisance pouvait-elle être récompensée autrement que par une Bienfaisance [divine] ?

Cheikh Sidiya (mort en 1924), son plus cher ami, le plus prestigieux cheikh, l'érudit de l'Islam, le défenseur de la Sunna et le plus illustre des Imâms, dit à propos de lui dans un poème qu'il lui a dédié :

« Les apparences ne lui cachent point les profondes réalités

alors qu'erre dans leurs ténèbres celui qui est égaré.

Il observe avec résignation le déroulement des choses,

sachant que son Seigneur en a décidé ainsi.

Durant toute sa vie, il a considéré comme un devoir

d'être utile aux hommes, notamment aux croyants ».

Que les Imâms gardiens de la Religion, partisans de la Sunna et détenteurs de la connaissance savoureuse se conduisent de cette manière [à l'égard de leurs pieux coreligionnaires]. Dans le *Sahîh*, le Prophète (PPSSL) dit : « Nul n'aura la foi tant qu'il ne souhaitera pas pour son frère ce qu'il désire pour lui-même ». Si cheikh Sidiya n'avait pas réglé sa conduite sur le Coran et la Sunna, il

n'aurait pas pu reconnaître ces mérites au Cheikh. En réalité, seuls les vertueux savent reconnaître le mérite de chacun. Que Dieu le Très-Haut le récompense donc par le Bien en tant qu'ami sincère qui a toujours soutenu la Vérité dans le cœur, par les actes et par les paroles. Que Dieu les agrée et bénisse leur postérité. Amen.

Abu Tâlib écrit dans le *Kût* : « Un des signes de la bonne espérance en Dieu réside dans le désir ardent de Lui, dans le souci de Lui complaire ». Le terme *tamalluk* qui désigne ce souci, signifie primitivement la manifestation d'amour, la flatterie, le désir ardent et l'attachement indéfectible à l'objet désiré. La manifestation de son amour pour le Roi est un aspect de dévouement ; et l'authentique souci de complaire [au Roi] est une des règles de conduite que doit observer celui qui cherche à se rapprocher de Dieu. Ceux qui observent le mieux ces règles, sont les Prophètes et les Anges parce qu'ils sont les plus rapprochés du Transcendant. Le plus sincère dans la manifestation d'amour est Celui Qui Aime Le Mieux. Le nom *Wadûd* (Celui Qui Aime Tendrement) fait partie des Noms du Très-Haut. Celui-ci a daigné permettre à des créatures humaines d'acquérir la qualité que ce Nom implique afin que cela leur procure Son Amour et fasse d'eux Ses privilégiés qui cherchent constamment à Lui complaire.

Celui qui jouit de l'Amour le plus privilégié du Très-Haut, est celui le plus soucieux de Lui complaire. C'est cela qui explique l'emploi du Nom divin *Al-Rabb* (le Maître) par les serviteurs privilégiés dans leurs prières et invocations. Ce nom implique toutes les règles de conduite que l'on doit observer pour bien effectuer l'invocation. De même il implique le dévouement, car la première chose que le serviteur qui cherche à complaire à Dieu doit se représenter [à l'esprit], c'est la *Rubbûyya*, la Souveraineté du Très-Haut, qui englobe tous les Attributs. Puis il se représente à l'esprit son *Marbûbiyya* : état de servitude qui implique toutes sortes d'humilité, de soumission et de pauvreté. Il est évident que la reconnaissance en soi de ces qualités implique l'humilité nécessaire à l'invocation, car cette reconnaissance comporte un aveu d'impuissance et de pauvreté et une attestation de la Richesse et de la Puissance du Très-Haut. Aussi, le nom *Al-Rabb* est celui qui convient le mieux à l'usage du serviteur qui frappe à la porte de son Seigneur. C'est pourquoi les Anges et les Prophètes l'emploient dans leurs prières invocatoires citées dans le Livre Saint.

Avoir une bonne espérance en Dieu consiste à bien L'aimer et à renforcer le besoin de Ses Bienfaits. Celui qui a la plus grande espérance en Lui, est celui qui Lui voue le

plus grand amour. Celui qui connaît Dieu le mieux, est Son Messager (PPSSL). C'est pourquoi il a atteint les limites de la manifestation d'amour et de la belle adulation. Il dit dans sa prière [adressée à Dieu après la rencontre] des Thakîf : « À qui m'abandonneras-tu » ? et « Demandez que Dieu m'accorde l'Intercession. En effet, elle est un honneur que seul mérite un serviteur privilégié de Dieu, etc. ». Il entendit ainsi L'aduler afin qu'Il protège sa personne et sa foi, car la vraie foi est innée en lui. Il entendait également exprimer son désir que Dieu lui réserve le Plus Grand Honneur [au Jour du Jugement Dernier]. Cela résulte uniquement de sa parfaite connaissance de Dieu et de sa proximité de Lui, qualités dans lesquelles il surpasse tous les autres. Par sa parfaite conscience de l'incommensurable Générosité de Dieu, il demande l'intercession après que son Généreux Seigneur lui ait assuré de l'exaucement de sa demande.

L'invocation faisant partie de la mission dont il était investi, Muhammad l'a instituée pour sa communauté et l'y a exhortée. Ses Compagnons, les Saints de sa communauté ainsi que les autres croyants lui ont obéi. De cela découle ce qui nous indique que la bonne connaissance de Dieu implique la volonté réelle de Lui complaire et *le désir ardent de Lui*, choses qui sont

inhérentes à la bonne espérance en Dieu ; à la sincérité dans l'obéissance au Prophète (PPSSL) et l'application de sa Sunna. À propos du renforcement du désir [de l'exaucement], le Prophète dit : « Qu'il (l'invocateur) exprime sa demande fermement et amplifie son désir ». Si l'invocation résulte d'une Inspiration divine, sa fréquence indique que la prédestination a toujours réservé son objet à l'invocateur. En revanche, si elle résulte de la seule espérance en Dieu, sa signification varie selon le degré de connaissance savoureuse et des révélations que le serviteur reçoit de Dieu Très-Haut. En tout cas, elle indique l'authenticité de la foi et implique tout bien.

Si vous voulez saisir une qualité spécifique à notre Cheikh (DSSL) acquise grâce à son imitation du Seigneur de l'Existence, cherchez-la non seulement dans son strict accomplissement des œuvres cultuelles obligatoires et surérogatoires, mais aussi dans la fréquence de ses invocations ; dans la manière ferme dont il exprime ses prières et dans l'intensification de son désir de l'exaucement. Vous y décèlerez sa conduite dans l'étape de la certitude ; le serviteur se trouve dans un état d'espérance relatif. De même la savoureuse connaissance de Dieu consiste en des dévoilements progressifs.

La croyance du Prophète (PPSSL) à l'exercice de l'Intercession est plus forte que toute certitude de la part d'un autre ; son espoir de l'obtenir est plus véridique que tout ce qu'un autre tient pour acquis. En fait, les choses sont relatives.

Nous allons vous citer un groupe de vers qui traduit clairement l'état spirituel du Cheikh dans l'étape d'espérance franchie au début de sa vie mystique. Vous verrez des idées qui reflètent son effort d'intériorisation du culte.

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

« Les plus beaux noms appartiennent à Dieu ; invoquez-Le donc par ces noms » (7/180).

Voici les vers :

1 « Ô Dieu, Ô l'Unique Dieu,

Ô Celui Que l'on cherche à mentionner dans l'invocation.

2 « Tu m’as inspiré l’invocation pour me procurer
ce qui me raffermira et me profitera.

3 « Accorde-moi tout ce que j’aime ici-bas et dans l’Au-delà
en m’y évitant également tout ce que je déteste.

4 « Accorde-moi ici-bas et dans l’Au-delà, Ô Miséricordieux,
une quiétude accompagnée de satisfaction.

5 « Ô Clément, sois clément à mon égard demain
et installe-moi dans le Paradis où je serai sans soucis !

6 « Accorde-moi, Ô Roi, la domination des rois
ainsi que la maîtrise de mon âme et de ma passion sans *sulûk.*

7 « Purifie mon tout, Ô Très-Saint, de toute souillure
et fais que ma vie soit passée dans le bien.

8 « Protège-moi, Ô Pacifique,
contre la perdition, les futilités et les reproches.

9 « Mets-moi ici-bas dans l'Au-delà, Ô Sécurisant,
à l'abri de la disgrâce et de la honte.

10 « Protège, Ô Dominant, mon cœur pour toujours
contre toute inclination à l'erreur.

11 « Rends-moi, Ô Puissant, fort de Toi
et de l'Élu, et agrée mon poème.

12 « Les puissants T'appartiennent, Ô Très-Puissant,
soumets-les à moi comme je le préfère !

13 « Éloigne-moi des futilités,
Ô Grand, accorde-moi l'Agrément de mes actions.

14 « Accorde-moi, Ô Créateur, ici-bas et dans l'Au-delà
ce qui dépassera mon attente,

et protège-moi du feu d’ici-bas et dans l’Au-delà.

15 « Inspire-moi la droiture, Ô mon Créateur
et préserve-moi des méfaits du rival.

16 « Enrichis ma vie, Ô Formateur,
et rends mon corps sain afin que je sois puissant, etc. »

Le poème continue de cette manière comme vous le verrez - s’il plaît à Dieu. Il y invoque son Très-Haut Seigneur tout en étant sûr de l’exaucement conformément au hadith : « Qu’aucun de vous n’invoque son Seigneur qu’en étant sûr de l’exaucement ». Il se complaît à la constante Attention [que Dieu lui prête] et se délecte dans Son entretien.

Animé d’une espérance authentique, le Cheikh invoque son Seigneur parce que sûr de la réalisation de la Promesse Ferme du Transcendant : il L’invoque dans l’étape de l’espérance réelle sur laquelle la Complaisance réciproque de l’âme et de Dieu est fondée. C’est

pourquoi, il dit : « …pour me procurer ce qui me raffermira et me profitera ».

En effet, l'invocation est exaucée d'une des trois manières citées dans un hadith rapporté par Ibn Hanbal et vérifié par Al-Hakîm, à savoir, octroyer à l'invocateur ce qu'il demande dans sa vie présente ou le lui réserver pour sa Vie future, ou lui éviter son équivalent en malheurs.

L'espérance suppose que le serviteur ait une bonne opinion de l'Objet de son espérance, qu'il soit convaincu de la réalisation des Promesses divines, qu'il se confie à Dieu, qu'il s'en remette à Son Choix et se contente de ce qu'Il choisit pour lui. Ainsi réalise-t-il l'abandon à Dieu et jouit-il de la complaisance qui constitue le sommet de l'espérance et dont le détenteur ne désespère plus jamais, car il aura répondu à l'Apôtre de Dieu et aura cru en lui conformément à l'ordre du Très-Haut : « Répondez à l'Apôtre de Dieu ! Croyez en lui ! Dieu vous pardonne une partie de vos péchés et Il vous préservera d'un châtiment douloureux » (46/31). La méditation du Cheikh (DSSL) du Livre de son Généreux Seigneur, la récitation des Versets du Coran lui ont procuré la constante

délectation dans l'Attention Permanente [que Dieu lui prêtait]. Si le Coran ne l'avait pas inspiré à désirer les Dons de son Révélateur et à imiter celui à qui il a été révélé (le Prophète), il n'aurait pas exprimé son invocation fermement et accru son désir en disant :

« Accorde-moi ici-bas et dans l'Au-delà tout ce que j'aime

en m'y évitant également tout ce que je déteste ».

Sa conscience de la Richesse et de la Générosité divines, a diminué à ses yeux la valeur de tout autre chose et lui a inspiré le désir exclusif des Dons divins. C'est pourquoi, il n'a jamais pris l'ennemi du Très-Haut pour allié, il n'a pas non plus nourri une crainte à l'endroit d'une puissance ennemie pour sa conscience que tout est sous la Domination du Transcendant. Ainsi a-t-il renforcé son désir de Ses Dons et accru sa dépendance vis-à-vis de Lui de façon à ne craindre ni à espérer que Lui. Cela est attesté par la constance de son dévouement à Dieu et à Son Messager depuis l'âge de raison, dans la célébration et la continuité des prières, dans l'acquittement de la dîme légale, dans les dépenses secrètes et publiques [destinées aux besogneux], dans la spontanéité avec laquelle il effectuait ces dépenses, dans un grand plaisir

qu'il éprouvait dans l'entraide religieuse visant à faciliter des œuvres de bienfaisance et à l'effectuer avec sincérité et générosité. Tout cela reflète son dévouement total à Dieu et à Son Messager (PPSSL), qui dit d'ailleurs : « Le [vrai] dévoué est celui qui a abandonné ce que Dieu a interdit ».

Le Cheikh n'a jamais désobéi [à Dieu]. L'obéissance et la bienfaisance étaient ancrées dans sa nature. Depuis son enfance, il préférait les gens raisonnables et sages à ses pairs insouciants, et n'a noué d'amitié que dans l'intérêt de la Religion et des sciences. Ses compagnons d'âge, conscients de son caractère particulier, l'isolaient quand ils voulaient jouer. Son père lui-même ne le joignait pas aux autres enfants pour accomplir le même travail, mais lui réservait une partie du travail. Dès le début de son instruction, il redoubla d'efforts pour acquérir un grand savoir, car il y trouvait le moyen de se distraire et de se soustraire aux jeux enfantins. Parmi ses collègues, il ne choisissait pour amis que ceux qui étaient les plus appliqués et les plus scrupuleux dans leurs pratiques cultuelles, comme Balla Mame TOURE et ses semblables.

Ayant grandi, il se désintéressa de toutes les affaires mondaines qui ne le concernaient pas, rompit avec ceux qui s'y intéressaient exclusivement et se consacra au service de son père à qui il offrait tous les biens qu'il recevait. Ces biens provenaient de ce grand nombre de gens qui espéraient en lui et sollicitaient ses prières et ses amulettes constituées d'éléments extraits du Coran conformément à la Sunna ! Ayant constaté l'efficacité de ses prières et amulettes, les gens lui prodiguaient ces biens qu'il offrait tous à son père comme un geste de piété filiale.

Parlant de son enfance, le Cheikh (DSSL) dit : « En raison de ma présumée débilité, de mon repliement sur moi-même et de mon inexpérience, je fus peu apte à manier la charrue. Mon père, qui savait cela, m'évitait ce genre de travail. Sachant que l'individu doit être utile à la collectivité, je me tournai vers l'enseignement et la transcription [des textes]. Les gens s'intéressaient beaucoup à ces activités. De ce fait, les profits que j'en tirais dépassaient parfois le produit du travail de nombreuses personnes dans les champs. Mais j'offrais tout à mon père après avoir gardé le strict nécessaire. Cette attitude à son égard me valut son estime ».

Il poursuivit ses gestes de piété de même qu'il intensifia sa recherche de la science jusqu'à l'érudition. Puis il entreprit la composition, le renouvellement et l'abréviation d'ouvrages. Ainsi, du vivant de son père, il mit en vers la *Bidayatoul Hidâya* d'Al-Ghazâli, la *Kubra* de Sanoussi en théologie, *Al-Akhdari* en droit musulman. Il a affirmé avoir conçu l'idée d'écrire un livre sur la métrique arabe. Avant d'exécuter son projet, il trouva un livre de Ibn Adham sur le même sujet et l'estima suffisant parce que clair et bref. « C'est pourquoi, dit-il, je m'en suis contenté ». D'ailleurs, son intérêt pour les disciplines complémentaires telles que la rhétorique arabe et la jurisprudence musulmane ne fut pas moins grand.

Par ailleurs, peu après la disparition de son père, son désir de connaître Dieu s'accrut. Cet accroissement résulta de son abstinence caractéristique et de la richesse de ses connaissances en sciences religieuses. Par conséquent, il répondit à l'appel à l'espérance qu'implique la parole suivante du Très-Haut Dont le Nom est Béni : « Quiconque espère rencontrer son Seigneur, que celui-là fasse le bien et qu'il n'associe [aucune divinité] au service de son Seigneur » (18/110). Il répondit

à cet appel en multipliant les bonnes actions consistant à accomplir les prières obligatoires, les prières surérogatoires et d'autres prières supplémentaires et en accentuant son contrôle de soi-même et la scrutation de sa conscience afin que son action fût entièrement dévouée au Très-Haut Dont le Nom est Béni.

Son ascétisme n'était point celui d'un derviche en délire ni celui d'un dévot qui applique précipitamment toute tradition qui lui parvient même si l'un et l'autre exercice comportent un grand bien, mais celui d'un serviteur attaché à Dieu, « …qui exécute Ses Commandements, et craint le Miséricordieux en secret et affiche un cœur repentant » (50/32 et 33). Il s'instruisit pour agir sincèrement afin d'être agréé, et réunit science et fidélité. Il veillait à ce que tous ses actes fussent conformes à la Sunna. D'où la sincérité de sa foi et l'exactitude de son action.

L'illustre savant sunnite et mouride, Abdul Wadûd Ibn Sidi Abdallah Al-Aybéri, m'a raconté qu'il avait vécu longtemps avec le Cheikh et que pendant ce temps ce dernier accomplissait la prière rituelle dès l'entrée de son heure. « Une fois, dit-il, je lui ai suggéré d'attarder un peu

la prière du midi. Mais il m'a dit : "Je veux agir dès l'heure de l'exécution de l'Ordre divin relatif à la prière" ».

Al-Fudayl Ibn Iyâd a dit : « Inexacte, l'action est rejetée fût-elle sincère ; non sincère, elle est rejetée fût-elle exacte. Ainsi n'est-elle agréée que quand elle est sincère et exacte ; elle est sincère quand elle est dévouée à Dieu, et exacte quand elle est conforme à la Sunna ».

Commentant ces propos, Ibn Kayyim Al-Jawziyya écrit : « C'est là la seule action que Dieu agrée, l'action conforme à la Sunna du Messager de Dieu (PPSSL) et accomplie pour l'amour de Dieu. Le serviteur ne saurait effectuer une action réunissant ces deux qualités sans la science. En effet, s'il ignore l'apport du Messager (PPSSL), il ne peut s'y conformer ; et s'il ne connaît pas son Dieu, il ne peut Lui être dévoué. Aussi son action ne peut-elle agréer sans la science qui est le guide qui induit la sincérité et la fidélité ». Ce commentaire est éminemment pertinent.

Les premières preuves de l'Assistance divine de notre Cheikh (DSSL) résident dans sa crainte naturelle de Dieu et son amour de la science. Dès son âge de raison, il était

très austère et sobre et s'abstenait de tout acte blâmable. Ses parents et nourrices avaient auparavant été les premiers à s'apercevoir de ces aspects de son caractère qui le prédisposaient à la méditation, à la réflexion et à l'abstinence de toute œuvre juridiquement douteuse, et incitaient son intelligence à rechercher la Voie du salut et à suivre le droit chemin. Cela l'incitait également à écouter les paroles des hommes intègres, à en appliquer la meilleure partie et à imiter leur conduite. Il se consacra à la recherche de ces paroles dans [les livres de] science religieuse et dans l'enseignement des pieuses gens. Grâce à la science, il découvrit la Voie du Salut et de la réussite. C'est pourquoi, il observa la Sunna, évita les innovations blâmables, ce qui lui valut l'amour de son Seigneur, amour qui impose le désir de se rapprocher davantage de Lui.

Sa délectation dans la compagnie spirituelle du Très-Haut Dont le Nom est Béni le soustrayait aux créatures humaines. Il n'a jamais associé personne à l'adoration de son Seigneur qu'il effectuait dans la sincérité et l'amour. Il continua à se rapprocher de Dieu pour le plaisir qu'il trouvait dans l'amour et dans les œuvres de bienfaisance. Il espérait la Miséricorde de son Seigneur et souhaitait Sa rencontre conformément à un hadith authentique qui

dit : « Dieu aime rencontrer quiconque souhaite Le rencontrer ».

Une des preuves de son désir de la rencontre de Dieu, qu'il convient de citer est qu'il ordonnait le bien, interdisait le mal, et poursuivait l'entraide religieuse visant à faciliter les œuvres de bienfaisance et à renforcer la piété. En effet, personne n'était trop important à ses yeux pour qu'il ne lui interdît de continuer à faire du mal ou qu'il ne l'avertît, s'il était sur le point de le faire. Personne n'était trop grand à ses yeux pour qu'il ne lui interdît de continuer à faire du mal ou qu'il ne l'avertît, s'il était sur le point de le faire. Personne n'était trop grand à ses yeux pour qu'il ne lui conseillât de se conduire convenablement.

Par ailleurs, dans les écrits portant sur la jeunesse du Cheikh, il est dit qu'il avait constamment cherché à détourner son père de ses fonctions de cadi. Par respect pour lui, il attendait parfois sa sortie, pour écrire des avertissements et les laisser dans son lieu de séjour habituel afin qu'il les eut lus dès son retour.

Il est d'ailleurs vraisemblable que son père avait raison, car il est nécessaire que cette fonction religieuse soit continuellement assumée. S'il se savait compétent et estimait que, vu les fréquentes dissimulations et détours des cadis visant l'inapplication de certaines Lois religieuses, il était devenu le plus digne à ce poste, l'exercice de cette fonction était devenu pour lui une obligation personnelle comme ce fut le cas d'un des pieux ulémas au règne des califes[203].

Mais notre Cheikh donnait la priorité à la purification de l'âme et croyait que ce devoir particulier devait être accompli avant les autres dévotions. À cela, il convient d'ajouter sa haine implacable des tyrans et des chefs injustes et son souci de se tenir à l'écart du pouvoir temporel pour soutenir la Religion et persévérer dans la Vérité afin que tout partisan de celle-ci le rejoignît. Se maintenir de cette manière dans la bonne Voie tout en y attirant les autres était selon lui préférable à la fréquentation des chefs temporels, qui comporte beaucoup de dangers et de risques auxquels seul un protégé de Dieu peut échapper.

[203] En raison des conflits qui apparaissent parfois entre les intérêts religieux et politiques, les cadis se trouvent quelquefois dans une situation embarrassante. C'est pourquoi, jadis les ulémas se méfiaient de la magistrature, estimant l'impartialité obligatoire mais souvent dangereuse, car, des fois, elle leur valait la colère des souverains désireux de mettre la justice au service de leur pouvoir.

Réunissant méfiance, crainte et espérance, la conduite du Cheikh était inspirée par une droiture naturelle. Ni Satan, ni les tentations, ni les passions de l'âme charnelle, ni les créatures humaines ne pouvaient le distraire de son objectif, car il n'existait dans sa vie aucune oisiveté qui leur eût été profitable.

On décrit également, dans les récits portant sur la jeunesse du Cheikh, son attitude à l'égard de son adepte, le néophyte Birama Coddé Maram DIOP, à qui il interdit la conservation des biens pris aux partisans d'Ahmadou Cheikhou BA, et la tension que cette attitude créa entre lui et Lat-Dior, Damel du Cayor, comme nous l'avons dit précédemment. En vérité, de nombreux ulémas désapprouvaient la confiscation desdits biens, mais la crainte du Damel et de ses sujets les empêchait de s'exprimer. Le Cheikh fut le seul à soulever cette question, prit la défense des prisonniers et sauva ainsi un groupe d'hommes de l'esclavage et des groupes d'hommes de l'enfer ! Par ailleurs, il vous est loisible de juger ses nombreuses attitudes du genre à travers ces deux exemples tirés du récit des évènements survenus pendant sa jeunesse. Celui qu'on respecte

habituellement le plus, c'est le père ; et celui que l'on craint le plus, c'est un gouvernant ignorant. Celui qui tient son devoir d'ordonner le bien et d'interdire le mal à tel point qu'il ose critiquer ces deux personnes, ne saurait ni approuver ni même taire la conduite erronée d'un autre.

Les séances que le Cheikh tenait avec ses compatriotes et ses Mourides étaient consacrées au *dhikr*, à l'expression de la reconnaissance envers Dieu, au rappel des Ordres et des Interdictions divins conformément au Livre et à la Sunna. Ces Ordres et Interdictions concernaient aussi bien les hommes que les femmes. Et il ne tenait ni entretien, ni causerie, ni discussions privés en dehors de ces sujets. La majeure partie de ses conversations avec les Mourides tournait autour de l'explication des Obligations et Recommandations [divines] et de la façon dont un acte licite acquiert la valeur d'une obligation ou recommandation. Il variait son explication de manière étrange. De sorte que chaque jour, cette explication revêtait une forme nouvelle qui vous donnait l'impression de n'avoir jamais entendu son objet et permettait de vous pénétrer en vous montrant les choses telles qu'elles sont en réalité et d'accroître votre désir de la Vérité tant que cela durait. Mais [hélas ! Il ne durait pas infiniment] comme dit le Prophète (PPSSL)

dans ce hadith cité par Muslim : « Si vous (Compagnons) demeuriez comme vous êtes avec moi, les Anges vous serreraient la main. Mais une heure [de distraction] contre une heure [de méditation] ». Voici la version intégrale du hadith d'après Hanzala Al-Assadi (DSSL) qui fut un des scribes du Messager de Dieu (PPSSL) : « Nous fûmes chez le Messager de Dieu, et il nous sermonna et évoqua le Paradis et l'enfer. Ensuite, je me rendis chez moi, échangeai des sourires et folâtrait avec ma femme. Quand je ressortis de chez moi, je rencontrai Abu Bakr et lui racontai ce que je venais de faire. - Moi aussi, me dit-il, j'ai fait comme toi. Ensuite, quand nous rencontrâmes le Messager de Dieu (PPSSL), je lui dis : Je suis devenu hypocrite !... - Arrête ! m'interrompit-il. - Puis, je lui racontai ce que j'avais fait [après son sermon] et Abu Bakr lui dit : Moi aussi, j'ai fait comme lui. - Ô Hanzala, dit-il, une heure contre une ; si vos cœurs restaient tels qu'ils sont sous l'effet de mes sermons, les Anges vous serreraient la main dans les rues ». « Oui, si vous demeuriez comme vous êtes avec moi au moment des sermons, etc. » selon une autre version. Ce hadith est celui qui donne le plus d'espoir à mes semblables qui réfléchissent aux sermons un moment puis s'en distrayaient !...

Que Dieu récompense en notre nom Son Envoyé transmetteur d'un message qui comporte notre bonne direction et notre bonheur. Que Dieu salue le Prophète et le bénisse et agrée éternellement son Serviteur qui nous a dirigé sur la Voie droite tracée par Lui. Qu'Il perpétue les Faveurs qu'Il nous a accordées par l'intermédiaire de Son Messager (PPSSL) et de son serviteur qui nous a expliqué le message du Prophète. En vérité, le Très-Haut Dont le Nom est Béni est le Pardonneur et le Très-Remerciant.

Les séances de prédication tenues par le Cheikh (DSSL) furent innombrables. Pour être bref, nous disons qu'il ne tenait pas de séances qui ne fussent consacrées au prêche, car celle-ci implique nécessairement la remémoration du Nom de Dieu et l'expression de reconnaissance envers Dieu. Je vous citerai à la fin de ce livre des exemples de ses sermons compilés par notre cousin, le pieu et juste savant Mukhtar Binta LO (que le Très-Haut nous préserve tous et bénisse toutes nos actions, car Mukhtar est un homme véridique, un adepte de la Vérité et un érudit).

Quant aux œuvres de bienfaisance et de piété accomplies par le Cheikh, elles sont inégalables. De plus, il ne donnait un ordre sans aider à son exécution. Par ailleurs, aucun élève ne le rejoignait sans qu'il lui donnât l'ordre de retourner à ses parents et de rester avec eux jusqu'à ce que son départ fût justifié. Quand il avait la certitude que son départ l'était, il ne le renvoyait pas mais lui cherchait un maître confirmé chez qui il pouvait parachever son instruction. Si le nouvel adhérent savait réciter le Coran par cœur, il lui désignait un service convenable comme la récitation ou la transcription ou l'enseignement du Livre, et le prenait en charge. S'il s'agissait d'un adepte qui n'était apte qu'au travail [manuel], il le chargeait de veiller aux intérêts communs et lui apprenait à les entretenir correctement et sincèrement.

Quant aux cheikhs, ulémas et auteurs, il leur fournissait d'énormes quantités de vivre, afin de leur permettre de se consacrer à leurs différentes activités intéressant la Religion. Quant aux pauvres, besogneux et veuves, il fut leur père bienveillant et leur mère compatissante. En effet, il en abritait des milliers que lui seul nourrissait si bien qu'on les voyait en sécurité et aisance comme s'ils recevaient leur nourriture des trésors hérités. Du reste, il

les rassemblait pour la prière publique, pour les séances de *dhikr* et de reconnaissance et choisissait toujours le moment opportun pour sermonner ses compagnons.

Shakik Abu Wâ'il dit dans un hadith authentique cité dans le *Sahîh* : « Abdoullah Ibn Mas'oud nous sermonnait chaque jeudi. Une fois, un homme lui dit : " Ô Abu Abdourrahmane ! Nous aimons tes sermons et voudrions en recevoir tous les jours. - Rien ne m'empêche de le faire sauf la crainte de vous ennuyer". En effet, le Prophète (PPSSL) choisissait le moment opportun afin de nous éviter l'ennui ».

Par ailleurs, on observait sur notre Cheikh des signes de regret quand un nécessiteux, dont il n'avait pas été informé de la présence, quittait sa maison sans être secouru. Il s'en attristait et, parfois, si le nécessiteux était connu, il lui envoyait l'aide qu'il avait sollicitée. De même quand un besogneux, qui ne pouvait pas le voir à cause d'un manque de temps ou pour une autre raison, repartait sans qu'il fût informé de sa visite, il lui envoyait ce qu'il cherchait, même s'il habitait un endroit lointain, et ce par amour de la bienfaisance et par espérance en son Seigneur. C'est l'espérance d'un fidèle qui s'attend à

une généreuse Récompense. Les actes de bienfaisance du Cheikh étaient accomplis aisément, le plaisir qu'il en éprouvait les lui facilitant. Il disait : « La peine de l'observance rituelle cesse d'être ressentie dès qu'on pense à la douceur de sa Récompense dans la Vie future ». Il disait également, « Le vrai dévoilement, c'est qu'on te révèle la future Récompense des œuvres pies de sorte que tu t'y délectes et ne ressentes plus leur peine, mais c'est aussi qu'on te révèle le châtiment opposé aux péchés de sorte que tu t'en méfies ».

L'observance rituelle et l'invocation du Puissant Seigneur lui procuraient de la joie. Nous l'avons entendu dire : « Même exténué par une maladie, je me sens, à l'entente de l'appel à la prière, comme libéré d'une entrave ».

Dans une de ses invocations, il dit :

1 « Il me procure, grâce au Coran, des Dons plus délicieux

que le miel et qui prolongent ma veille.

2 « Je satisfais grâce au Coran mon Puissant Seigneur dans mes demeures

et Il accroît ma connaissance savoureuse ».

Ceci relève de sa bonne compréhension de la Parole du Majestueux, compréhension que facilite la Lumière divine sous laquelle les privilégiés lisent le Coran. Il disait : « Je lis le Coran comme si son très-haut révélateur dont le nom est béni me le récitait ». En effet, certains d'entre les privilégiés le lisent sans méditation, mais avec application et attention à leur Seigneur pour bien recevoir ce qu'Il leur donne en fait de connaissances gnostiques. Ceux-là sont les Attentifs. À propos du Coran, le Puissant et Majestueux dit : « Nous l'avons rendu facile à comprendre en ta langue. Peut-être réfléchiront-ils ! Observe donc avec attention, car ils observent » (44/58 et 59). Les Attentifs sont ceux qui fourbissent le miroir de leurs cœurs, afin que s'y irradient des connaissances découlant de la Science divine… Le Cheikh disait : « Nous avons des aumônes que seuls méritent les pauvres exempts de défauts, car les aumônes appartiennent aux pauvres. Et plus les défauts s'amoindrissent, plus les mystères se révèlent [à l'homme] »… Le Cheikh récitait le Coran fréquemment. Sa récitation se poursuivait durant

les heures du jour et de la nuit. De même, ses prières étaient aussi fréquentes ; il accomplissait deux ou plusieurs *raka*, puis recommençait la rédaction [des poèmes], puis allait distribuer des vivres aux ayant-droit : les membres de sa famille, les hôtes, les humbles postulants et les autres besogneux, tout en poursuivant la récitation du Coran et le *dhikr*, puis il accomplissait deux ou plusieurs génuflexions et ainsi de suite pour le reste de la nuit.

Le motif de sa fréquente récitation du Coran résidait dans son authentique espoir que cette récitation serait un moyen de jouir de l'Amour de son Seigneur et de se rapprocher de Lui et d'être en *intimité* avec Lui et de demeurer dans Sa Compagnie et de L'écouter attentivement comme il le dit dans une de ses invocations qui traduisent d'ailleurs ses sensations internes :

1 « Je cherche la Protection de Dieu Qui nous assiste

contre tout préjudice et contre tout damné.

2 « En me préoccupant exclusivement de mon Très-Haut Seigneur,

en espérant qu'Il m'abreuvera d'une eau limpide

3 « et en tenant au Livre à la manière d'un aveugle

qui tient à la main du guide qui l'assiste ».

L'authenticité de son espérance qu'il vient d'évoquer l'a incité à tenir au Coran non à la manière d'un indécis ni à celle d'un homme en butte à ses doutes, mais à la manière d'un fidèle reconnaissant son impuissance, confiant en son Assistant et conscient de Sa Bienveillance et de Sa Compassion. Il a établi cette comparaison [entre son attachement au Coran et celui d'un aveugle à son guide] pour souligner l'état qui nécessite que celui-ci (l'aveugle) s'attache à celui-là (le guide).

Ensuite, il poursuit :

4 « Il (le Coran) est l'objet de ma fierté, mon support et mon compagnon

comme le sont les hadiths du Très distingué et raffermi,

5 « le Plus louable des laudateurs [de Dieu] : Ahmed, mon Secoureur ;

grâce à celui-là (le Coran) et à ceux-ci (les hadiths), je parviens à mon Seigneur ».

Que l'espérance entraîne l'espérant de cette manière à obtenir ce qu'il espère par les moyens appropriés, à savoir adorer le Très-Haut Dieu en remémorant Son Nom, et obéir à Son Messager (PPSSL).

Le Cheikh (DSSL) disait : « Quiconque adore un autre Dieu qu'Allah saura qu'il n'y a de Dieu qu'Allah, et quiconque adore Dieu sans se conformer à la Sunna de Muhammad, le Messager de Dieu (PPSSL) saura que Muhammad est le Messager de Dieu ».

Le Cheikh (DSSL) a joui, durant toute sa vie, des deux choses désirables dont le Prophète (PPSSL) parlait ainsi : « Il n'est permis d'envier que deux [personnes] : celui qui dissipe [dans la bienfaisance] les Biens que Dieu lui a donnés et celui qui applique et enseigne la sagesse que Dieu lui a procurée ». Pendant ses fréquentes retraites, le Cheikh appliquait la science utile, et pendant ses audiences publiques, il ne s'occupait que de la transmission de cette science par la facilitation de son enseignement.

Par ailleurs, Dieu lui a donné des biens qu'il n'avait jamais donnés à personne à la même quantité et dans les mêmes quantités et dans les mêmes conditions, à ce que nous savons. Si des biens les avaient même égalés quantitativement, ils n'auraient pas été acquis dans les mêmes conditions. En vérité, le Cheikh est inégalable ; son temps fut entièrement consacré au service de son Seigneur. Des centaines et des milliers d'hommes peinaient pour lui offrir le produit de leur travail, d'où des biens qui affluaient vers lui telle une pluie torrentielle, provenant des Trésors du Riche et Louable. La main du Cheikh qui se considérait devant ces biens comme un gardien ou un trésorier chargé de les dépenser en assurait la distribution par des actes de générosité se poursuivant nuit et jour. Il agissait ainsi indifféremment comme s'il était celui dont Dieu parle ainsi dans une allégorie : « …un homme à qui Nous avons accordé d'amples ressources dont il fait des aumônes secrètes et publiques » (16/75).

En revanche, il s'acharnait insatiablement aux Biens Spirituels accordés par le Très-Haut et consistant en des sciences utiles. Dans son insatiabilité, il était comme :

« Le poisson que rien ne rassasie et qui se réveille assoiffé

bien que sa bouche soit dans l’eau ».

Pourtant, c’est lui qui fit jaillir pour le chercheur de l’Eau des Sources Intarissables et arrosa abondamment les cœurs de ses adeptes assoiffés, mais purs et, étancha ainsi leur soif de connaître et féconda leurs cœurs stériles par la sagesse comme il les nourrissait de ses biens matériels distribués à tous comme une pluie abondante et ininterrompue versée par d’épais nuages lourdement chargés d’eau.

À propos de sa générosité, son chantre alavide Muhammad fils de Fafla, cadi de la tribu des Eddewa lors du séjour du Cheikh en Mauritanie, dit :

« Les biens sont par toi distribués ;

tes doigts n’épargnent rien et ta paume n’en conserve aucun ».

Plus loin, il dit :

« Il fallait à la mer te ressembler en générosité.

Et tu semblerais avare, si l'on te comparait à la pluie »[204].

Les deux genres de ses biens (intellectuels et matériels) sont bons, car il n'acquit sa science que pour complaire à Dieu en l'appliquant. Il n'a jamais cherché des biens et n'a jamais sellé de monture pour en acquérir. Ses biens ne se constituèrent pas non plus au moyen d'une quête avilissante ou grâce à de longues tournées ni grâce à l'emploi de la charrue ou l'affrontement des dangers, mais par les gains que ses adeptes lui donnaient pour complaire au Très-Haut Dont le Nom est Béni. Aussi les recevait-il licitement et les dépensait licitement. Ayant obéi au Très-Haut Dieu et servi Son Messager (PPSSL), Dieu lui soumit le monde et assujettit quiconque lui plaisait. « Est-ce que la récompense du bien n'est pas le bien » ? (55/60)

Au cours d'une de ses séances de sermon, un Mouride lui apporta une précieuse offrande et je l'entendis dire pour magnifier le Caractère Étonnant de l'Action du Seigneur : « Étonnants sont les cas de ces deux hommes :

[204] Dans la littérature arabe classique, on compare quelqu'un à la mer pour mettre en relief sa générosité. Si l'on veut exagérer, on compare la mer au généreux. Dans ce cas, l'assimiler à la pluie, autre symbole de générosité, c'est comme le traiter d'avare.

un homme qui opprime les gens, les force à lui obéir, les somme de lui donner leurs biens sans obtenir de leur part que le peu qu'on lui donne à contre cœur, comme ce fut le cas des rois [injustes] ; et un homme qui ne demande rien, mais à qui l'on offre tout, tout en ressentant son rejet de l'offrande comme le coup le plus dur ». Nous pensons qu'il s'agit là d'une allusion à sa propre personne.

Il ménageait souvent ses Mourides pour ne pas rester longtemps avec eux. S'ils ne l'en dispensaient pas, il interrompait brusquement l'audience et disait : « Cette détention n'est qu'un siège de Satan, une tentation. Que celui qui a une offrande à me donner attende loin de là, sinon qu'il retourne chez lui avec son offrande, car je vais retourner au service de mon Seigneur ». Puis il se mettait immédiatement à prononcer à haute voix la formule de la demande de protection contre Satan et se retirait de l'assistance en poursuivant sa récitation. Les uns laissaient leurs offrandes sur place et partaient tandis que les autres, porteurs de dizaines ou de centaines voire de milliers [de francs] attendaient sa réapparition à une des portes de sa maison. Combien est Transcendant Celui Qui tourne Ses pieux serviteurs vers lui ! Parfois, porteur de milliers [de francs] constituant sa propre offrande ou

envoyés par un des chefs mourides, un serviteur attendait plusieurs jours, afin de trouver dans l'assemblée du Cheikh une place à partir de laquelle il pouvait jeter son offrande devant lui. Je me rappelle même qu'un jour, un de ses enfants, qui voulait lui offrir cinq mille francs, dut attendre plusieurs jours. Par la suite, il réussit à pénétrer dans la maison et à les lui remettre. Les exemples de ce type sont innombrables. Parfois, un besogneux, s'étant aperçu d'une offrande destinée au Cheikh, se précipitait vers ce dernier pour l'en informer et la lui demander. Le Cheikh lui demandait d'attendre l'arrivée de l'offrande en question pour la lui offrir, ou lui donnait un signe permettant au porteur de l'offrande de savoir qu'il devait la lui remettre.

Quant au bétail et aux marchandises, ils étaient partagés entre besogneux et nécessiteux. De même, on voyait de précieux habits distribués à sa cour tous les jours, notamment les jours de fête pendant lesquels des tas étaient distribués aux besogneux. Mais il en offrait également aux gens bienveillants pour soutenir leur action d'entraide religieuse. Du reste, [pour son indifférence au clinquant de cette vie], il ne distinguait pas un riche habit d'un haillon ni un excellent d'un ordinaire…

Étant jeune, j'ai remarqué que les Maures, qui le fréquentaient quotidiennement lors de son séjour dans leur pays, ne le quittaient le soir pour rejoindre leurs tribus qu'en emportant de grandes balles de tissus. Après son retour dans son pays, sa réception et sa distribution des biens s'intensifièrent et il serait trop long d'en faire une description exhaustive. Pour être bref, l'on peut dire que ses voisins se vêtirent des meilleurs vêtements comme des rois installés sur leurs trônes et entourés des membres de leur cour (!).

Tels des chercheurs d'eau qui reviennent d'une source abondante, les visiteurs du Cheikh le quittaient tous les jours, leurs caisses remplies et leurs malles bourrées [de présents]. Ces visiteurs étaient soit des besogneux bien assistés, soit des nécessiteux comblés d'aumônes, soit enfin des visiteurs désireux de complaire à Dieu grâce à leur visite et qui, pourtant, ne rejoignaient que comblés de précieux présents qui remplaçaient les vêtements rapiécés qu'ils portaient à la manière des *Soufis* ! En cette conduite, le Cheikh ne faisait que suivre la Voie de son Maître (PPSSL), qui distribuait de riches habits à ses Compagnons et leur donnait [surtout] quand ils en

manifestaient le désir comme le prouve l'histoire citée par Al-Bukhâri d'un homme qui demanda au Prophète la robe qu'il portait. Le Prophète (PPSSL) entra alors [dans sa maison], ôta la robe et la remit au demandeur. De même il offrit à Ussama Ibn Zaid, à Ali Ibn Abu Tâlib et à Omar Ibn Al-Khattâb des vêtements de soie pour leur faire plaisir.

Par ailleurs, les troupeaux de brebis et de chameaux, les chevaux, les mules et les ânes [offerts au Cheikh] étaient à la disposition de tous ; l'homme le moins important pouvait s'en servir tout comme le noble pouvait en choisir librement. Chaque jour il en arrivait un grand nombre de toutes espèces, surtout pendant les jours de fête dont on pourrait d'ailleurs parler longuement.

L'authenticité de son espérance lui inspirait la générosité, la lui facilitait, détournait son regard du périssable et augmentait son désir pour l'Éternel. « Ce qui se trouve auprès de vous s'épuise : ce qui se trouve auprès de Dieu demeure » (16/96).

Le cheikh Sidiya dit à propos du Cheikh :

« Ayant su les richesses de cette vie périssable, il les a dépensés pour obtenir des Richesses Impérissables ».

L'authenticité de l'espérance accentue la résipiscence et le dévouement dans l'amour de Celui en Qui l'on espère ; ce qui procure une joie d'une intensité ineffable. Dans le *Kût*, Abu Tâlib écrit : « En vérité, l'espérance accentue l'égarement des égarés et la perte de ceux (les pécheurs) qu'on laisse jouir des bienfaits et dont on dissimule provisoirement les défauts pour les châtier sévèrement dans la Vie future. L'espérance constitue [pourtant] un bienfait supplémentaire pour les véritables repentants, l'objet de la jouissance des sincères amants, la joie des hommes pudiques, la quiétude et la tranquillité des hommes fidèles et infaillibles. Ils en tirent profit puisqu'elle renforce leur pudeur et leur bonté et tranquillise leurs esprits. Du reste, l'espérance incite ceux-ci à accomplir les devoirs cultuels plus que la crainte ne les y incite, car la crainte détourne [le croyant] de la plupart des œuvres pies. L'espérance est donc la voie des vrais espérant. Omar Ibn Al-Khattâb dit : "Que Dieu ait pitié de Suhayl ! Car même s'il n'avait pas craint Dieu, il ne Lui aurait pas désobéi" ». C'est-à-dire qu'il abandonnait les péchés par espérance et non par crainte.

L’espérance était donc sa voie. Voilà les véritables espérants et leur marque distinctive.

Les exemples que notre Cheikh nous donnait à ce propos se résument ainsi : on décèle l’existence ou l’inexistence de l’espérance dans l’exemple des attitudes de ces hommes qui veulent obtenir une chose de leur chef et savent que la chose désirée se trouve à un tel endroit et que tel est le moyen de l’obtenir. Quand leur chef apprend leur désir, il leur dit : « Ce que vous désirez vous sera donné à l’endroit tel ; allez-y ». L’homme qui a une bonne opinion de son chef lui obéit si bien que s’il arrivait à l’endroit déterminé et ne recevait pas [immédiatement] [465] chose promise, il y resterait et demeurerait confiant en la bienveillance de son chef et en son bon conseil. Tandis que l’autre refuse de se rendre à l’endroit désigné et se dit : « Il est certes dans le pouvoir du chef de m’amener ici ce que je lui demande ». Ainsi attend-il dans l’oisiveté et l’inactivité nourrissant l’illusion que son besoin sera assouvi. Quelle erreur ! En effet, leur chef, après interrogation, donne à l’homme obéissant ce qu’il désire puisqu’il s’y attend pour sa bonne opinion de son chef et l’authenticité de son espérance. Quant à l’autre, il le laisse humilié. S’il veut protester, le chef lui dit : « Je peux t’amener ce que tu désires en tout lieu,

mais tu n'as pas pu aller à l'endroit où je t'ai demandé de te rendre, et l'équité m'oblige de traiter chacun selon son mérite dans cette situation ». Ainsi donne-t-Il à chacun une Récompense appropriée.

Au début de sa vie mystique, le Cheikh espérait en son Seigneur par désir de se rapprocher de Lui. Pendant sa progression dans la Voie, son viatique consistait dans la crainte révérencielle de Dieu. Au terme de cette progression marquée par son raffermissement *tamkîn*, il demeura fidèle tout en se nourrissant de l'Amour privilégié et en s'abreuvant de la sainte Science illimitée.

L'espérance comporte des degrés franchis au fur et à mesure que l'on traverse son étape. Toute autre étape implique d'ailleurs un degré d'espérance. Cette multiplicité des degrés d'espérance se reflète dans les différentes réponses données par des Mystiques à ceux qui les interrogeaient sur l'espérance, et leurs différentes définitions de sa réalité. En effet, chacun exprimait ce qu'il éprouvait et interprétait son état spirituel. L'auteur de la *Risala* écrit : « Les *Soufis* ont parlé de l'espérance : Shâh Al-Karmani a dit : "Le signe de l'espérance, c'est la belle obéissance". Plus loin, il écrit : L'on a

dit : “L’espérance, c’est la confiance en la générosité du Généreux et Très-Compatissant”. Et l’on a dit : “C’est voir la Majesté avec les yeux de la Beauté”[205]. Et l’on a dit : “C’est le contentement du cœur du bon retour”[206]. Et l’on a dit : “C’est considérer l’ampleur de la miséricorde du Très-Haut Dieu” ». Ces états spirituels dispersés chez les autres se réunissaient dans le Cheikh car Dieu a exaucé sa prière exprimée dans une invocation où le Cheikh (DSSL) dit :

« Accorde-moi la totalité des faveurs partagées

entre les Élus, et éloigne de moi

« tout ce qui mène à un autre objectif que Ta complaisance

et perpétue en ma faveur Ton action bienfaisant ».

Sa belle obéissance était certes indubitable, car il obéissait à Dieu aisément, ce qui constitue le début du bonheur [comme le confirment ces Propos du] Très-Haut : « À celui qui fait l’aumône et qui craint Dieu ; à

[205] C’est-à-dire un aspect positif dans toute Action divine.

[206] Retour ou attachement exclusif à Dieu.

celui qui déclare véridique la très belle récompense, Nous faciliterons l'accès au bonheur » (92/5 - 7).

L'acharnement du Cheikh dans son obéissance et son altruisme dicté par son amour du Seigneur, lui permirent de vaincre tous ses adversaires religieux qui avaient cherché à l'intimider afin de le dissuader de ses préoccupations cultuelles pour mettre sa foi au service de leurs intérêts profanes. Il rompit avec eux et continua à brandir tout seul l'étendard de l'Islam jusqu'au moment où, à la suite de longs et très pénibles efforts, ils se lassèrent, retirèrent leurs mains de ses affaires et le laissèrent poursuivre son chemin avec ardeur…

Je me rappelle qu'un jour, Blaise DIAGNE, le Député du Sénégal à l'Assemblée Nationale Française chargé par la France pendant la première guerre mondiale de prendre contact avec le commandant du Cercle de Diourbel pour recruter des soldats sénégalais, se rendirent auprès du Cheikh en compagnie de militaires. Au cours de la rencontre, le Cheikh leur proposa de s'adresser aux chefs mourides, ses principaux talibés, car il n'était pas dans ses habitudes d'aborder des questions politiques ni pour son propre intérêt ni pour celui d'autrui. Ainsi les agents de

l'État [Français] sortirent-ils de chez lui tous convaincus de ce qu'il avait dit. Un homme qui leur servait d'interprète m'a raconté que, dès leur sortie, ils se mirent à chuchoter : « J'admire en ce Cheikh son indifférence à l'égard des affaires profanes ». « Il n'a même pas levé la tête pour nous regarder pendant la rencontre ; son regard étant toujours dirigé vers la terre », enchaîna un autre. Blaise DIAGNE, leur chef, dit : « Je pense que nous n'avons qu'à aller nous entretenir avec ceux qu'il nous a proposés de rencontrer ». C'est-à-dire les chefs mourides, car ce sont eux qui s'intéressaient à la vie profane. Quant au Cheikh, il s'était entièrement consacré à Dieu Qui lui suffisait parfaitement. Ainsi Blaise DIAGNE et ses compagnons laissèrent-ils le Cheikh poursuivre tranquillement son activité dévotionnelle. Par la suite, ils conclurent avec les chefs mourides un accord leur permettant de réaliser leur objectif tout facilement.

Voilà quelques-uns des nombreux exemples du renoncement inhérent à son espérance. Quant aux indices de sa *contemplation de la Majesté avec les yeux de la Beauté*, ils sont innombrables. On ne l'a jamais su plus détendu et illuminé que pendant les plus sombres jours de sa vie, jours qui furent d'ailleurs nombreux du fait des erreurs commises par les nouveaux

administrateurs à cause de leur incapacité à comprendre la personnalité du Cheikh. C'est ainsi que certains d'entre eux croyaient que son comportement à leur égard traduisait la haine, alors qu'il relevait d'un renoncement total au monde. D'autres pensaient qu'il les méprisait fort de ses partisans et de ses abondants moyens matériels, alors que son attitude révélait l'immersion de son cœur dans des pensées saintes inconciliables avec les détours inhérents à l'entretien des intérêts mondains. Un autre s'étonnait de le voir s'enhardir devant lui, le gouverneur bien respecté, ou le commandant incontesté. Pourtant son comportement découlait uniquement de la continuité de sa contemplation de la Majesté du Seigneur, ce qui réduisait l'importance de tout autre sujet à ses yeux.

La preuve en est son renoncement aux désirs de sa propre âme charnelle et aux biens précieux de sorte à n'éprouver aucune crainte de mourir dans le chemin de Dieu. Pour lui, la pompe était comme illusoire, son regard étant exclusivement dirigé vers la Réalité. Le plus souvent, on le voyait assis à même le sol, sans tapis. Au cours des grandes réunions, le gouverneur général et ses principaux collaborateurs lui préparaient un fauteuil confortable au milieu de la loge réservée aux grandes

personnalités. Mais, indifférent aux désirs de son âme charnelle et inconscient de son prestige, il arrivait vêtu de vêtements légers et simples et de ses fameuses sandales. Quand un gouverneur l'accueillait avec leur (les Européens) habituelle affabilité et leur prétendue politesse, il se précipitait à s'asseoir par terre entre les fauteuils (!) Quand ses compagnons désapprouvaient son comportement et lui expliquaient qu'il était contraire aux usages des Européens, il obtempérait alors pour leur faire plaisir.

Les plus sages parmi les colonisateurs finirent par réaliser que tous les aspects de son comportement qui se heurtaient à leurs usages étaient imposés au Cheikh par la force d'une foi innée et non par le fanatisme. De même ils constatèrent que son renoncement était authentique et total : il ne renonçait pas aux biens matériels tout en s'attachant au commandement - à l'instar de ces hommes dont un poète parle ainsi :

« Des hommes renoncent au plaisir d'avoir de l'argent, sans pouvoir renoncer au plaisir de commander ».

Non ! Car il renonça entièrement à la vie mondaine alors qu'elle était toute désirable. Un jour, il m'a dit :

« Tout ce qui ne dépasse pas ici-bas ne m'intéresse pas ». J'atteste qu'il fut comme dit le poète alavide :

« L'ascèse ne consiste pas à renoncer à la vie quand elle est désagréable,

mais elle consiste à y renoncer quand elle est fort agréable ».

Le renoncement peut-il être pratiqué de cette manière que par un homme ayant atteint la parfaite certitude et la vraie confiance [en Dieu] et l'authentique espérance ? Combien est Transcendant le Détenteur de l'incommensurable Grâce Qui réserve Sa Miséricorde à celui qu'Il veut !

Par ailleurs, je me suis entretenu avec un de mes amis [de la tribu maure] des Tandugh appelé Muhammad Ibn Abdourrahmane qui fut un illustre savant et un juriste à propos de qui j'ai dit, peu de temps après mon abandon de mon insouciance juvénile :

« Que Dieu récompense en mon nom le maître vertueux et habile,

mon frère des Tandugh par le bien, le succès et le rapprochement.

« Il m’a sauvé des ténèbres de l’ignorance et de l’insouciance.

Et, en homme de bonté, m’a guidé vers les vertus.

« Le vrai ami est celui qui indique la bonne Voie.

Et le bon conseil est le conseil du vrai ami ».

Le motif de ce poème est que, pendant ma jeunesse, je fus épris de littérature donc attaché à la lecture des œuvres littéraires. S’en étant aperçu, l’ami maure m’invita à le rencontrer en privé. Au cours de la rencontre, il me reprocha d’avoir négligé les sciences juridiques et me rappela qu’il ne convenait pas à un homme, qui pouvait être appelé un jour à prendre en main le destin d’une communauté de s’occuper d’autres connaissances que les plus importantes et que, au contraire, un tel homme doit s’appliquer à l’étude des sciences juridiques jusqu’à ce qu’il en obtienne une somme lui permettant de se conduire correctement et de bien assumer son éventuelle responsabilité. Loin de me convaincre, ces propos me furent difficilement acceptables. Mon cœur en ressentit néanmoins une

piqûre qui ne cessa depuis lors de le freiner chaque fois qu'il était enclin aux jeux et amusements et ce jusqu'à mon retour à la raison (même si mes actions accomplies après le retour demeurent dérisoires !). C'est alors qu'eut lieu l'entretien évoqué plus haut qui nous amena à parler du Cheikh (DSSL) et à admirer son caractère, la hauteur de sa contemplation et son contentement du destin.

Au cours de notre entretien, le Tandughite dit : « Par Dieu, je ne l'ai jamais vu plus détendu que pendant les moments difficiles. En effet, plus une situation devenait délicate, plus son visage était illuminé. Et nul n'eût pu se conduire comme lui pendant les jours de Darou Marnane ». Il s'agit des jours évoqués dans l'introduction. Ce fut à l'époque où les dissimulateurs continuaient à cacher aux autorités coloniales le caractère réel de son mouvement par jalousie et par mauvaise foi et pour éviter la découverte, par les coloniaux, de ses belles qualités personnelles et de son action bienfaisante, découverte qui les eût amenés à le préférer à ceux qui ne gagnaient leurs vies que grâce au mensonge, à la trahison et à l'adulation. Pour éviter cela, ils montaient souvent lesdites autorités contre lui. Mais celles-ci finirent par découvrir les mensonges et les réprimèrent. De même se produisit ce qu'ils craignaient quand, après l'avoir

éprouvé, les autorités coloniales le trouvèrent comme un réformateur extraordinaire, le rapprochèrent d'elles-mêmes et promirent de l'aider généreusement à améliorer les conditions [de vie de ses disciples].

En réalité, ces jours évoqués par le Maure furent marqués par un permanent état de guerre. La guerre fut préparée et faillit même éclater. Mais Dieu voulut nous éviter ses conséquences désastreuses comme nous l'avons exposé dans l'introduction. Faisant peu de cas de ces calomnies, notre Cheikh (DSSL) poursuivait ses préoccupations majeures, à savoir l'éducation, la promotion et la consolidation des piliers de la Religion. Il ne nourrissait de mauvaises intentions à l'égard de personne et ne cherchait des biens qu'auprès de Dieu. En d'autres termes, il n'espérait pas le soutien d'un ami et ne craignait l'attaque d'un ennemi parce que continuellement absorbé par sa *contemplation de la Majesté avec les yeux de la Beauté*[207] selon l'expression de l'auteur de la *Risala.* À ce sujet la relecture de l'introduction fournirait des preuves évidentes.

[207] C'est-à-dire savoir bien se conduire malgré un sort pénible avec la même fidélité à l'égard de Dieu que pendant les moments les plus agréables.

Quant à l'état éprouvé par celui qui dit : « L'espérance, c'est le contentement du bon retour », il ressemble à celui d'un homme qui, bien établi dans la Station de l'espérance, se délecte de tout acte du Bien-Aimé. Si l'acte engendre un bien, c'est ce qu'il désire, s'il ne l'engendre pas, il ne le considère pour autant que comme la cause d'un bien futur. Or la cause d'un bien est un bien. Aussi se délecte-t-il tant que le Bien-Aimé agit ; et Celui-Ci ne cessera d'agir, car le Très-Haut est toujours en action.

Telle était la conduite du Cheikh (DSSL) durant sa vie, les vicissitudes ne le troublaient point ; il demeurait éternellement lucide. À ce propos il dit :

« Le Très-Puissant m'a évité

la peine que le destin apporte ».

Et il dit :

« Ma vie est pure et aucun mal ne l'altère »…

En effet, sa seule préoccupation consistait à rendre un culte sincère au Très-Haut Dieu, conformément à la Sunna de l'Élu (PPSSL). La Royauté n'appartient-elle pas

exclusivement au Dieu Très-Haut ? Son Messager (PPSSL) n'est-il pas l'Élu ? Par mon Seigneur, si !

Le Cheikh (DSSL) fut un homme dont la vie était pure, la nourriture (spirituelle) excellente, le plaisir (spirituel) éternel et la vie terrestre jointe *sans mort* à la Vie future. À ce propos il dit :

« Dieu m'a réservé une vie durable

sans contestation ni malheur réjouissant l'ennemi ».

S'il affirme que sa vie est durable, c'est parce que la mort est un anéantissement. Or l'anéantissement de celui qui s'est déjà anéanti en Dieu n'est qu'une pérennisation conformément à l'idée selon laquelle *la négation de la négation est une affirmation.* En disparaissant, l'homme anéanti en Dieu ne fait que se joindre au Compagnon supérieur comme il est dit dans un hadith authentique[208]… Le Très-Haut dit : « Ne crois surtout pas que ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu soient morts. Ils sont bien vivants auprès de leur Seigneur. Ils seront heureux de la Grâce que Dieu leur a accordée. Ils se réjouissent parce qu'ils savent que ceux

[208] Ce hadith concerne l'ultime prière que le Prophète adressa à Dieu avant de mourir. Il Lui demandait alors de le joindre au Compagnon supérieur : Dieu.

qui viendront après eux et qui ne les ont pas encore rejoints n'éprouveront plus aucune crainte et qu'ils ne seront pas affligés » (3/169 et 170).

Dans son livre intitulé *Fateh al-Wadûd*, Cheikh Sidi Mukhtar Al-Kunti dit dans une digression où il parle des étapes du rapprochement de Dieu :

« Il (le Mystique) s'anéantit, puis s'anéantit, puis s'anéantit.

Son anéantissement est alors la vraie pérennisation ».

Pour son anéantissement, son Seigneur l'a pérennisé. À ce propos il [le Cheikh] dit :

« Celui Qui possède l'éternité

et la dissemblance [avec les créatures] m'a pérennisé ».

Et il dit encore :

« Mon [unique] besoin, c'est la perpétuation du culte rendu au Propriétaire de la terre, du ciel et de ce qu'il y a entre eux ; j'ai obtenu le meilleur ».

En effet, il se désintéresse du droit de sa propre âme et de ce qu'il obtient en échange de son anéantissement et de sa pérennisation à cause de la présence prédominante dans son cœur du souvenir [de Dieu]. Ainsi [Dieu] lui a-t-Il donné Ses plus grands Noms comme présents et Ses sublimes Attributs comme nourriture (!). Il est donc avec son Seigneur qui le nourrit et l'abreuve pour l'honneur de son Maître (PPSSL) qui dit : « Je ne suis pas comme vous, car mon Seigneur me nourrit et m'abreuve toujours ».

Dans un de ses poèmes, le Cheikh (DSSL) dit :

« Le Messager de Dieu, que Dieu le bénisse

ainsi que les siens et ses alliés,

« m'a accordé des dons si importants qu'ils font oublier

la récompense de la prosternation (l'observance rituelle) ».

Il spécifie la prosternation parmi les actes de ceux qui s'évertuent à se rapprocher de Dieu, car, comme le Prophète (PPSSL) l'a dit : « Le serviteur se trouve le plus rapproché de son Seigneur quand il se prosterne ».

Quand le Très-Haut Dieu Dont le Nom est Béni devient l'oreille du serviteur, son œil et sa main, comme le dit ce hadith : « Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi jusqu'à ce que Je l'aime ; quand Je l'aime Je deviens ses oreilles par lesquelles il entend, ses yeux par lesquels il voit » etc., où est alors cette distance que suppose le fait de se rapprocher ? La frayeur causée par l'évocation d'une distance est la chose la plus pénible aux gens de cette étape (l'anéantissement). La prosternation et les gestes semblables sont pour ces gens de simples gestes d'observance rituelle. Certes, ils n'abandonnent pas cette observance puisqu'elle constitue la parure et l'attitude distinctives du bon serviteur comme dit [Aïsha] la Véridique (que Dieu l'agrée ainsi que son père, Abu Bakr, le Véridique) : « La crainte de Dieu fut une habitude pour Abu Bakr ». Que Dieu nous procure des profits grâce à eux. Amen !

À ce propos, notre Cheikh (DSSL) dit :

« L'Islam et ses corollaires me conduisent

au Paradis, et je demeure toujours irréprochable ».

Il explique que l'Islam et ses deux implications : *l'imân et l'ihsân* le conduisent au Paradis. C'est pour vous montrer qu'il a perdu de vue ses actes et son moi. Si toutefois il continue d'exécuter les Ordres divins et de s'abstenir des Interdictions après son anéantissement, ce n'est pas grâce à un effort conscient, mais grâce à l'Action Éternelle de Dieu Qui l'a créé droit et l'a préservé de la même manière qu'Il a accordé aux Prophètes l'infaillibilité que l'on sait. L'infaillibilité de ceux-ci est éternelle tandis que celle des Saints privilégiés est un prodige *karâma* émanant du meilleur Sort prédestiné par Dieu à certains hommes pieux qui sont d'ailleurs rares.

La phrase « …je demeure toujours irréprochable » n'est pas tautologique, car elle recèle une signification profonde. En effet, pour les plus rapprochés de Dieu, le reproche est provoqué par le moindre écart comme une pensée qui traverse l'esprit et entraîne le sujet à reconnaître une quelconque influence à un autre que Dieu, qui que ce soit et en quoi que ce soit. Une telle pensée ne l'a jamais hanté, lui qui vient de dire que la perpétuation du culte rendu à Dieu constitue son unique préoccupation. Pour les ulémas, notamment les gens de la Droite, le reproche peut avoir pour cause la moindre interdiction, voire une inconvenance.

Son infaillibilité est un de ses nombreux privilèges résultant de l'authenticité de son espérance, lui qui réunissait la crainte de Dieu, l'amour de Dieu, la reconnaissance envers Lui, la perpétuation du *dhikr* et la louange de Dieu, la fidélité en ses engagements et promesses et le dévouement à son Seigneur. C'est pourquoi, il incitait les hommes à aimer Dieu et les orientait vers Lui à l'aide d'arguments. Et ce, sans retarder une prière ou manquer de jeûner un seul jour (de Ramadan) et en accomplissant les prières obligatoires de la meilleure manière parce que de la plus parfaite manière et en y faisant succéder les prières surérogatoires, comme il est recommandé. Interrogez le *mihrab* et son chemin bien foulé, ou les compartiments de sa maison, vous découvrirez qu'ils ne l'on jamais vu dormir ou se distraire ; ou ses retraites et les lieux où il faisait ses ablutions rituelles, vous découvrirez qu'ils ne s'étaient jamais asséchés. Interrogez également son compagnon, le Coran, vous découvrirez qu'il (le Cheikh) en était imprégné, que sa langue y était attachée, que son cœur en était animé, sa main toujours remplie, ses malles bourrées ; que les tapis de ses chambres en abritaient d'abondants exemplaires, que des sacoches bien ornées étaient spécialement fabriquées pour en conserver les

exemplaires et que les *huffâz* (sing. *hâfiz*) étaient honorés et les récitaient entourés de toutes marques de bienveillance tandis que la bienfaisance du Cheikh s'étendaient à tous.

À propos du Coran, il dit :

« J'ai conservé Ton Livre par mon cœur, par ma main

et par ma langue tout en persévérant dans le plus utile [chemin].

« Mon bonheur réalisé par Celui Qui S'est montré aux créatures

implique la réalisation de mes souhaits et [la facilitation] des Sourates.

« Les Versets du Propriétaire du Grand Trône ont glorifié

mon tout et m'ont contenté et protégé.

« Dieu m'a appris des Versets qui ont glorifié ma vie

et m'ont honorée, distinguée et protégée ».

« Les Versets du Révélateur du Livre constituent mon rempart

où je demeure à l’abri de tout mal.

« Quand je récite un Verset, j’obtiens la réalisation d’un souhait

par un Roi Qui crée les rois et qui m’a sécurisé.

« La récitation du Livre constitue pour moi jusqu’à l’entrée au Paradis

un bouclier qui protège mon cœur.

« L’Éternel m’a donné le sage Coran comme cadeau et prix (?).

C’est pourquoi je ne suis plus attristé.

« Le Livre me procurera désormais la sécurité

jusqu’à l’entrée au Paradis du Préservateur ».

Son espérance est celle d'un homme sûr de la réalisation des promesses de Dieu mais aussi de Ses menaces ; celle d'un homme aspirant à Sa grande Miséricorde et très désireux de Ses Biens, celle d'un homme qui nourrit un grand espoir pour la hauteur de sa conscience de l'incommensurable Générosité à l'égard d'un serviteur loyal, un serviteur que les difficultés dans la recherche des grands mérites ne détournent point d'une faveur digne d'un serviteur privilégié. Son espérance est celle d'un homme qui franchit les obstacles et endure les épreuves en les considérant comme les moyens d'obtenir une victoire évidente que Dieu lui avait réservée dans Sa Connaissance éternelle et qui découle du meilleur Sort qu'Il lui avait prédestiné. Ainsi a-t-il devancé et surpassé tous en mérite grâce à ces qualités et au Soutien de Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni, Soutien qui constitue un miracle pour Son Prophète (Paix soit sur lui et les siens qui ont rétabli la droite Religion), miracle réalisé après que Dieu eût inspiré au Cheikh de consacrer au Prophète le plus sublime service qui lui soit rendu après ses généreux Compagnons et de se consacrer à son soutien, à celui de sa Religion avec une force que le Très-Haut lui avait réservée. Que Dieu Très-Haut l'agrée et nous agrée grâce à lui et perpétue pour nous les effets de sa *baraka*.

CHAPITRE CINQUIÈME

SA CRAINTE DE DIEU

Dans un chapitre intitulé « Explication de l'étape de la crainte de Dieu et la description de la conduite de ceux qui craignent Dieu », l'auteur du *Kût* écrit : « Dieu Très-Haut dit : "Seuls les savants ont l'intelligence des Versets" ». Il a ainsi élevé la science au-dessus de l'intelligence et a considéré celle-ci inférieure à celle-là. Je pense que la supériorité de certaines étapes par rapport à d'autres signifie que les unes englobent les autres. Si nous disons que la science est supérieure, nous entendons que la science a un sens plus large que l'intelligence. En effet, celle-ci est l'agent de la connaissance qui déclenche une action divine. La science par contre désigne à la fois cette incitation de l'intelligence à la recherche de la connaissance et la connaissance elle-même. Elle est donc supérieure du fait qu'elle constitue l'action provoquant la recherche de la connaissance et le résultat de cette action… C'est pourquoi les philosophes l'appellent les « principes premiers et les évidences des connaissances

nécessaires ». L'auteur du *Kût* dit encore : « Le Très-Haut dit : « Les savants sont les seuls qui craignent Dieu vraiment ». Dieu entend ainsi souligner que c'est de la science que dépend la crainte révérencielle de Dieu, qui englobe toute dévotion et constitue l'éternelle Miséricorde divine répandue sur tous. Ces deux aspects de la crainte révérencielle sont indiqués dans les Paroles suivantes du Très-Haut : « Ô gens, adorez votre Seigneur Qui vous a créés, vous et ceux qui ont vécu avant vous. Peut-être craindrez-vous [Dieu] » (2/21) et : « Certes, Nous avons recommandé à ceux qui ont reçu le Livre avant vous ainsi qu'à vous-mêmes de craindre Dieu »… (4/131). Ce Verset constitue le pôle autour duquel tournent les autres Versets du Coran ». Plus loin, il dit : « La peur de Dieu indique la réalité de la foi. Elle est la cause de toute abstention de violer une Interdiction et un moyen de réussir dans toute entreprise. En plus, rien ne peut assurer la maîtrise des passions et corriger les défauts de l'âme charnelle comme la peur de Dieu ». Plus loin, il dit : « Sahl Ibn Abdallah dit : "La science résulte de la foi tandis que la connaissance savoureuse résulte de la peur de Dieu" ». Plus loin, il dit : « Tout homme croyant au Dieu Très-Haut Le craint, mais sa crainte est en fonction du degré de sa proximité [de Lui] ». Puis, développant ces propos, il dit : « La peur du commun des

croyants est un sentiment superficiel provoqué par la pensée au Châtiment divin, et la peur des privilégiés, ceux qui sont profondément convaincus, est un sentiment profond relevant de la profonde connaissance de Dieu. Quant à la peur sublime qu'éprouvent les Véridiques parmi les savants gnostiques, elle consiste dans leur contemplation des Attributs divins inspirant la crainte ».

Vous avez remarqué qu'à la mention du troisième degré de la peur, il a insisté sur son caractère exceptionnel en commençant, à l'aide du *fâ* une proposition indépendante et en employant la particule *ammâ* avec la conjonction qui le suit habituellement : *fâ*. Cela révèle la parfaite intelligence de l'auteur du *Kût* et son discernement (que le Très-Haut Dieu ait pitié de lui) et sa conscience de l'incommensurable degré de cette station toute proche du Maître Puissant et Transcendant. Ce degré fut atteint par notre Cheikh (DSSL) qui s'y maintint toute sa vie. Pour prouver ceci, je ne citerai que quelques indices que vous n'hésiterez pas à admettre, que vous sentirez et ressentirez, que votre intelligence saisira à travers les lignes tracées de sa plume propre et qui reflètent ses sensations internes, et à travers les témoignages sur ses états spirituels traduisant son

exceptionnelle application de la dévotion exigée par son haut rang.

Par ailleurs, j'ai tenu à montrer dans chacune des étapes précédentes les aspects de sa conduite qui révèlent son accession aux plus hauts degrés de l'étape concernée qui nous soient connus ; et j'ai en toujours donné des témoignages. Mais je me trouve désormais dans l'obligation de me contenter du plus haut degré de chaque étape par souci d'économiser le temps au lecteur et de lui éviter l'ennui. Pour ce faire, je citerai uniquement les signes de son accession au degré supérieur, ce qui implique nécessairement le franchissement des degrés inférieurs. Je soulignerai certaines des manifestations de sa crainte révérencielle, de son scrupule, de ses actions (?), de sa méfiance, de sa science bien assimilée, de son humilité devant les prodiges et de sa conformité à la Sunna de Muhammad (PPSSL).

L'auteur du *Kût* dit : « Quant à la peur des privilégiés, c'est qu'au lieu de dépasser le nécessaire en nourriture et en habitation en accumulant des richesses dont on va bientôt se séparer, l'on partage ses biens avec les autres et se considère comme un voyageur qui pense

constamment à sa destination finale ». Ceci s'applique bien à notre Cheikh qui n'a jamais pensé qu'à cette destination. Cela est si vrai que si l'auteur cité plus haut l'eût rencontré, il eût décrit son état spirituel spécifique en des termes qui n'eussent pu lui venir à l'esprit qu'à la rencontre du Cheikh. Il m'a dit un jour : « Ces offrandes sont des êtres qui ne cessent de mentionner Dieu jusqu'à ce que Dieu donne l'Ordre de les dépenser comme il Lui plaît. Quiconque en dispose illégalement est comme celui qui assassine un fidèle effectuant le *dhikr*. Il distribuait indifféremment aussi bien les petites que les grandes quantités de biens, les plus précieux comme les moins importants. S'il ne tenait pas à désigner quelqu'un pour surveiller les offrandes, c'est parce que la Loi a bien précisé leur destination et que tous ceux qui le connaissaient savaient que, loin d'en avoir besoin, il ne les conservait que pour les faire parvenir à leurs destinataires au moment opportun.

À l'instar des vrais repentants dont on dit qu'ils ne se construisent pas de maison, notre Cheikh (DSSL) n'en a jamais construit. Bien plus, il surpassait ceux-là en ceci qu'il n'habitait pas dans une maison construite par autrui [pour lui].

À leur mention dans son livre intitulé *Al-Futâhat*, Ibn Arabi le maître connaisseur et érudit dit : « Les cavernes et les grottes constituent l'asile des errants. Dans les villes, ils logent chez les autres conformément à la conduite du Messager de Dieu (PPSSL) qui ne s'est jamais construit de maison ».

Notre Cheikh les surpasse tous en sa parfaite conformité à la Sunna de Muhammad (PPSSL), le Prophète illettré, dont il hérita le consciencieux et constant acquittement des droits d'autrui et la défense des Droits du Seigneur Puissant et Majestueux tout en demandant que le Riche Créateur Qui Se suffit à Lui-Même lui accrût Son Soutien pour se consacrer à la Véracité de Sa Parole, l'Équité de Ses Sentences et Sa bonne Gestion des affaires des créatures.

Le Prophète (PPSSL) conservait la nourriture annuelle de sa famille et réservait à cet effet une partie de la récolte des champs de Khaybar et de Fadk, distribuait le reste à ses proches, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs besogneux, construisit des mosquées et des chambres pour ses femmes et creusa la fosse *Al-Khandak*.

Il n'en est pas moins certain que ce furent de sa part des actes de dévotion dictés par la sagesse que Dieu lui avait donnée en visant à apprendre à sa communauté que son message instituait l'utilisation des moyens pour parvenir aux fins.

Après les compagnons, notre Cheikh (DSSL) était celui qui a le mieux assumé l'héritage du Prophète parce qu'il s'est parfaitement conformé à la Sunna et a appliqué la Loi à ses actes, paroles et états, ce qui relève de l'extraordinaire force physique et morale que Dieu Très-Haut lui avait donné. Il veillait à s'acquitter de ses obligations envers tous : ses femmes, enfants, proches, Mourides, voisins ainsi que tous les autres Musulmans.

Il poursuivait la construction des mosquées. À travers cette activité, il cherchait à détourner ses Mourides de toute vaine préoccupation. De même, il construisait des dépôts pour ses livres rangés dans de luxueuses malles et conservait les offrandes pour les distribuer aux besogneux auxquels elles étaient destinées. Ce qui prouve qu'il ne les conservait que pour cela, et qu'il confiait leur protection à Dieu, satisfait comme il l'était du destin qui les avait conduits à lui pour qu'il les

dépensât aux intérêts de ceux désignés par Dieu Très-Haut. Aussi agissait-il conformément à la Volonté de Dieu Transcendant. À leur perte causée soit par un incendie soit par un vol, il demeurait aussi satisfait qu'avant leur disparition pour sa grande crainte de Dieu ; il ne se préoccupait des profits temporels que quand ils étaient acquis pour Dieu et dépensés pour Lui. Comme l'a bien souligné le cadi Madiakhaté KALA, l'érudit très versé en littérature, dans ces vers faisant partie d'un message adressé au Cheikh :

« Je m'adresse à Amadou Bamba qui a renoncé

à tout autre que Dieu, et est devenu de ce fait le plus illustre des hommes ;

« dont il est devenu le protecteur et le secoureur

aussi bien en temps de misère qu'en temps de guerre ».

Par ailleurs, il dit lui-même :

« Par le service du Livre et de hadith

se perpétue mon héritage et non point par l'or ».

La phrase « …se perpétue mon héritage et non point par l'or » vous montre que l'or qu'on lui offrait n'était ni recherché ni thésaurisé, car s'il l'avait thésaurisé, on l'aurait hérité. L'emploi du verbe « se perpétuer » révèle son grand respect de la Loi. En effet, si, au lieu de ce verbe il avait employé le verbe « consister », il se serait heurté à la Loi formelle[209]. En employant le verbe « se perpétuer », il entendait indiquer que son vrai trésor demeurait son cœur pratiquant toujours le *dhikr* et une langue exprimant toujours la reconnaissance envers Dieu et que les œuvres pies constituaient ses seules richesses.

Le Prophète (PPSSL) a dit : « Nous, Prophètes, on ne nous hérite pas ». Une autre version ajoute : « …de biens, mais on nous hérite la science ».

La Loi limite ceci aux Prophètes dont le dernier fut Muhammad (PPSSL). Les ulémas, seuls héritiers des Prophètes, n'ont hérité que leur science. Le vrai héritier des ulémas est celui qui a hérité cette science reçue des

[209] L'emploi du verbe « consister » aurait suggéré que le Cheikh veuille s'assimiler aux Prophètes en interdisant qu'on hérite ses biens. En effet, s'il avait dit que son seul héritage consistait en son apport « scientifique », on en aurait déduit que, comme les Prophètes, les biens matériels qu'il avait laissés devaient être considérés comme une aumône destinée aux pauvres.

Prophètes. Par science, on entend le savoir émanant du Livre et de la Sunna.

S’il est vrai qu’on a hérité des biens que le Cheikh a laissés, il est tout aussi vrai que l’on héritera de son legs [spirituel] que dans la mesure où, conformément à ses directives, on sert le Maître sincèrement et qu’on puise à sa source abondante et limpide parce que jaillissant de la lumière du Seigneur de l’Existence (PPSSL) dont il dit :

1 « Je suis honoré parce que conscient de son honneur et parce que je suis abreuvé de sa plus limpide source.

2 « Par considération pour lui, mon Seigneur a raccourci mon itinéraire

et, après ambiguïté, la meilleure action m’est devenue claire.

3 « J’ai raccourci le chemin des Gens tout en le louant,

lui qui a satisfait mes besoins aisément et abondamment ».

Ces trois vers font partie d'un long poème comportant l'explication de tous les degrés de la crainte [de Dieu] : de l'inférieur au supérieur. Celle-ci considérée comme l'une des étapes de la certitude ne peut être approuvée que par un homme bien assisté [par Dieu]. De l'atteinte de la certitude à propos de la Vie future résulte la crainte de Ses Affres et le constant souci du Salut Éternel qu'on ne saurait cependant réaliser qu'en empruntant la Voie des sauvés dont les plus illustres sont les Messagers de Dieu, Messagers dont le plus illustre aussi est Muhammad (PPSSL). Étant bien assisté par Dieu, le Cheikh s'est constamment et strictement conformé à la Sunna. D'où sa quiétude et sa tranquillité découlant de la profondeur de sa crainte [de Dieu], car il fut rassuré par son Très-Haut Seigneur qui dit : « Ceux qui croient en Dieu et qui le craignent recevront la bonne nouvelle dans cette vie et dans l'autre. Il n'y a pas de changement dans la Parole de Dieu. C'est là le bonheur sans limite » (10/64).

Par ailleurs, commentant la phrase du Prophète (PPSSL) « …Je suis le plus illustre des hommes », Al-Kastallâni dit : « C'est ainsi que doit ressentir le serviteur, quand il s'aperçoit de l'Assistance émanant du Seigneur et la considère avec reconnaissance et dévouement tout en demeurant conscient du besoin permanent de son

Seigneur. Cela fait naître dans son cœur des nuages. Quand ceux-ci couvrent le ciel de son cœur, il y tombe des averses qui deviennent ce grand plaisir qu'il éprouve ».

Le terme *intibah* (honneur, vers 1) signifie *sharaf* (grandeur) ; il dérive du verbe *nabuha* qui a les mêmes formes et signification que le verbe *sharufa*. L'emploi de ce vocable est dicté par le fait que le poème est composé sur les lettres de ce Verset « Ceux qui obéissent au Prophète, obéissent à Dieu » (4/80). En effet, aucun Musulman n'ignore l'hommage que recèle ce Verset et qui est rendu au Prophète après l'avoir déclaré exempt de défauts. Cet hommage constitue le plus grand honneur ici-bas comme dans l'Au-delà.

Comme on a facilité au Cheikh la parfaite compréhension et la juste appréciation de la portée de ce Verset, il a perpétué son obéissance au Prophète et son refus de celle de tout autre que lui. Ce qui lui a valu l'Amour de Dieu, celui de Son Messager (PPSSL) et de Ses pieux serviteurs et a inspiré son affection à tous les cœurs.

Dans un poème, son plus cher ami, cheikh Sidiya, l'imâm des partisans de la Sunna, dit :

« Poursuivant ardemment ta marche vers Dieu,

tu n'as cessé de croire Son *dhikr* supérieur ».

En effet, tout son temps fut consacré au *dhikr*, au *shukr* (la reconnaissance) et à la revivification de la Sunna de l'imâm des Pieux. De ce fait, les Grâces divines affluaient sur lui.

Ensuite, il dit : « Et parce que je suis abreuvé de sa plus limpide source ». Toute sa source est limpide. Mais la part de chacun dans cette source est en fonction du degré de sa fidélité à la Sunna. Aussi la plus grande part appartient-elle à Abu Bakr le-Véridique (DSSL) à propos de qui le Prophète (PPSSL) dit : « Que peut-on reprocher à un homme qu'on invitera à entrer par n'importe laquelle des portes » ? C'est-à-dire des portes du Paradis. Le Prophète entendait ainsi le rassurer que, comme les autres califes et l'ensemble des Compagnons, il irait au Paradis.

Après les Compagnons, nul ne mérite cet honneur plus que le Cheikh béni. En effet, il est celui qui a le mieux effectué la vraie adoration de son Seigneur en exécutant

Ses Ordres, en dirigeant ses hommes selon les directives données dans le Coran, et en s'acquittant de ses devoirs à l'égard des Compagnons parce que conscient de la Faveur divine qui nous est accordée par leur Intermédiaire, faveur pour laquelle il est demeuré vraiment reconnaissant envers le Seigneur Puissant et Majestueux. Cette Récompense se traduisait par une incessante répétition du Nom de Dieu. Par cette pratique, il entendait perpétuer la tradition des Compagnons et éterniser leur mémoire. Même ses femmes et enfants s'étaient habitués à la constante pratique du *dhikr* et du *shukr* qui consistaient soit dans la récitation du Coran, soit dans la lecture de ses poèmes comportant des louanges du Dieu Très-Haut et des éloges adressées à Son Messager pour son haut rang et l'importance transcendante du Message qu'il nous a apporté.

Tous les discours du Cheikh étaient axés sur le *dhikr*, la recommandation de la bienfaisance et l'interdiction de la malfaisance. En substance, on ne se souvient de lui sans penser au Très-Haut. « Nous considérions comme les meilleurs des hommes, disaient les Compagnons, ceux dont la conduite fait penser au Très-Haut ». Son souvenir fait penser au Très-Haut Dont le Nom est Béni, car on ne pourrait se souvenir d'aucun de ses discours, audiences,

gestes ou actes sans qu'ils rappellent le Très-Haut. Cette réalité est constatée dans sa conduite envers son Seigneur par tous ceux qui l'ont fréquenté. Du reste, cela est attesté par sa droiture, par la rectitude de sa conduite, par sa conformité à la Loi formelle et par la clairvoyance exotérique renforcée par la lumière de la Vérité. Ceci a pour preuve son sérieux, son application et son scrupule découlant de sa crainte de Dieu. Par scrupule, il ne s'est jamais servi d'un bien douteux, et parmi les nombreuses offrandes qu'on lui amenait, il n'utilisait que celles qu'il savait légalement acquises. Il s'y intéressait, fussent-elles insignifiantes, et évitait le reste.

Il m'est raconté qu'au cours d'un de ses voyages où il fut accompagné de ses talibés, un matin, ils ont rencontré un vieillard. Puis, peu avant midi, ils ont rencontré un homme qui cherchait une personne… Un des talibés lui dit : « Nous avons rencontré un vieillard de teint foncé et de petite taille ». À entendre ce propos, le Cheikh (DSSL) a gémit et dit au talibé : « Ne cesseras-tu de médire les autres ? Va chercher le vieillard et demande lui de te pardonner ce que tu viens de lui attribuer »[210].

[210] Le 9ème jour du 12ème mois lunaire.

Lorsque, pendant son enfance, il assista à une réception offerte par Lat-Dior, le Damel du Cayor, en l'honneur de son père qui fut alors le cadi du Cayor, il refusa, par scrupule, de manger des repas préparés dans la maison du Damel ou dans les maisons voisines.

Il avait l'habitude de baisser les yeux et de ne regarder que ce qui le concernait. D'ailleurs, il n'utilisait que le produit du travail de ceux parmi ses talibés, qu'il savait capables de distinguer le licite de l'illicite. Il s'abstenait scrupuleusement, non seulement des interdits mais aussi des inconvenances, et obéissait à Dieu avec ferveur et fermeté, l'obéissance étant considérée par lui comme une parure morale. Sa nourriture spirituelle consistait en l'observance des préceptes de l'Islam et en l'assistance des autres à les observer. Ce qui indique son attachement à cette nourriture, c'est la continuité de sa contemplation qui témoigne de son opiniâtreté au *dhikr* et sa poursuite des bonnes œuvres et la tranquillité de son cœur découlant du parfait accomplissement des actes dévotionnels. Il se maintenait dans un état de pureté rituelle aussi bien pendant ses retraites que pendant ses audiences publiques et poursuivait la récitation du Coran. De même il ne se passait d'heure sans qu'il n'accomplît

une prière. Les prières surérogatoires étaient accomplies [par lui] aussi régulièrement que les prières obligatoires.

Il appliquait toute tradition prophétique de la meilleure manière. Le jeûne prescrit était observé convenablement. Il jeûnait et donnait à ses Mourides l'ordre de jeûner les jours que la tradition recommande. Les jours qu'il tenait le plus à jeûner sont ceux dont le jeûne est recommandé dans les hadiths authentiques comme trois jours de chaque mois, le jour de *Arafat*, le jour de *Ashura* et le *Tasu'a*. Mais il tenait également à jeûner les autres jours recommandés selon les traditions que les traditionalistes ne considèrent pas comme authentiques, comme le 3 de *Muharram*, le 27 de *Radjab*, le 15 de *Sha'ban* et le 25 de *Dhul ka'da*. Il les jeûnait à l'instar des vertueux *Soufis* qui appliquent dans le domaine des œuvres surérogatoires des traditions qui ne sont pas authentiques selon l'usage technique de ce qualificatif. Une autre raison, qui l'incitait à jeûner ces jours, consistait dans le rôle positif du jeûne en général pour dominer l'âme charnelle, pour parachever l'éducation spirituelle par la maîtrise nécessaire de la passion.

Au cours de ses retraites, ses activités variaient entre la dissertation, la récitation du Coran et les prières pour le Prophète (PPSSL) interrompues parfois par la prière. Quant à ses activités nocturnes, les plus fréquentes étaient la récitation du Coran et la composition, sous forme de poèmes ou de prose, de louanges adressées à Dieu. Ces louanges relevaient du *tawhid* des Contemplateurs, car elles constituaient une interprétation de son état spirituel, sa parfaite compréhension des Attributs divins. Cette catégorie d'écrits constitua la majeure partie de ses œuvres pendant les trente dernières années de sa vie.

Parmi ses activités, on notait également ses louanges au Messager de Dieu (PPSSL), louanges qui étaient de la première catégorie, c'est-à-dire qui découlaient de sa parfaite compréhension des qualités prophétiques. Cette réalisation fut consécutive à la part qu'il reçut de la lumière prophétique, qui lui fut accordée pour le grand honneur du Prophète depuis l'aube de sa vocation mystique jusqu'au moment où Dieu l'honorât d'une *rencontre* spéciale avec le Prophète. Que Dieu agrée le Cheikh et le rende satisfait de nous.

À titre d'exemple, je soumets à votre méditation un extrait d'un poème de la catégorie citée plus haut. L'extrait est précédé de l'invocation que voici :

« Seigneur, répands bénédiction et salut sur notre Seigneur Muhammad par l'intermédiaire de qui je T'ai demandé de faire de mes croyances, mes paroles et mes actes, de ma conduite un exemple [pour les autres], une lumière, une source de satisfaction, de *baraka*, de profits, de récompenses et davantage, de bonheur éternel. Exauce cette reconnaissance de ma part, Ô Très Reconnaissant, agrée-la, Ô Seigneur de l'Univers, Amen » !

1 « Dieu, mon Seigneur, est l'Unique Dieu,
l'Éternel dont la Transcendance est évidente.

2 « Dieu n'a engendré ni n'a été engendré
car il a créé tout engendrant et engendré.

3 « Son Existence n'a ni commencement ni fin.
Il est Dissemblable des Créatures et absolument Riche.

4 « La Royauté et la plus grande louange n’appartiennent [qu’à mon Seigneur] ;

l’Unicité également n’appartient qu’au Puissant [et Majestueux].

5 « Il est Celui Qui n’a point d’égal et Qui empêchera les mécréants de me faire du mal ».

Il le fera par considération pour notre Seigneur [Muhammad], notre Ami très intime et Intercesseur auprès de notre Seigneur :

6 « Muhammad qui a surpassé les hommes en mérite car il a réuni les meilleures qualités de chacun.

7 « Il a obtenu ce qu’ils ont obtenu et ce qui leur sera inconnu

à jamais, par la faveur du Propriétaire du Couchant.

8 « Quiconque ne croit l’Élu supérieur à tous

est un idiot dont le cœur n’est point éclairé.

9 « Car Muhammad est la cause de tout être engendré

et tout être engendrant et de toute contrée.

10 « Mes écrits incitent au *dhikr* et aux louanges du Prophète.

C'est pourquoi le mal m'est toujours évité ».

Dans les deux vers précédents, nous l'avons entendu dire :

« Par considération pour lui, mon Seigneur a raccourci mon itinéraire

et, après ambiguïté, la meilleure action m'est devenue claire.

« J'ai raccourci le chemin des Gens tout en le louant,

lui qui a satisfait mes besoins aisément et abondamment ».

Vous voyez que là il avoue son impuissance et considère sa promotion mystique comme une faveur accordée par l'intermédiaire du Messager. Cela relève de sa conscience de la Puissance du Puissant quand il ne

voyait plus d'autres agents que Dieu - en réalité, il n'y a pas d'autre agent que Dieu.

L'état d'extase ne lui ôta pas le pouvoir de distinguer l'Intermédiaire et le Créateur. C'est pourquoi il les a cités tous les deux. Il a dit : « Mon Seigneur a raccourci mon itinéraire », pour indiquer sa conscience de l'Action du Puissant et Majestueux, puis il a dit : « Par considération pour lui », pour reconnaître à l'Intermédiaire le mérite qui lui revient. Ensuite, il a exprimé sa reconnaissance envers Dieu quand il dit : « Et, après ambiguïté, la meilleure action m'est devenue claire ». Que le mot « ambiguïté » ne vous induise pas dans l'erreur consistant à croire que la Vérité lui fut inconnue à un moment quelconque de sa vie ! Loin de là ! En effet, les degrés de certitude sont échelonnés. Au moment où il écrivait cette phrase, il avait atteint le degré supérieur : la Réalité de la Certitude. Dès lors, il considérait les degrés inférieurs comme peu importants[211], à l'instar de ceux qui disent : « Les bienfaits des pieux sont des inconvenances aux yeux des rapprochés ». Le Réel s'empare du cœur de celui qui a atteint la Réalité de la Certitude et veille à conformer ses actes à Sa Loi. C'est cela qu'entendent certains *Soufis*

[211] C'est-à-dire que chacun des degrés franchis avant l'atteinte de la Réalité de la Certitude lui semblait plus tard un but peu important à rechercher.

qui disent : « Le cœur du Saint est l'arche » ; ils n'entendent nullement par-là l'incommensurable Trône du Miséricordieux. La vie présente et la Vie future sont d'ailleurs égales pour celui qui a atteint ce degré spirituel, car son cœur est rassasié de la suprême connaissance. Dans un hadith cité par Al-Bukhâri dans le chapitre consacré à la foi, il est dit : « Je fus rassasié au point que l'eau coulât de mes doigts »… C'est parce que tout en vivant avec les hommes sur terre, sa réalité demeurait à sa place dans l'Au-delà. C'est cela l'accès de la plus haute Certitude qu'indique cette phrase que les Mystiques rapportent d'Ali Ibn Abu Tâlib (Que Dieu l'agrée et honore son visage !) : « Si le voile m'était écarté, ma certitude ne s'accroîtrait pas ». C'est également ce que Hudhayfa entendait quand il dit : « Je suis devenu vraiment croyant ». Et le Prophète de lui dire : « Quelle est la réalité de ta foi » ?, etc… C'est aussi ce que le Prophète exprimait quand il affirma avoir entendu le bruit des souliers de Bilal dans le Paradis après que Bilal eût dit qu'il renouvelait ses ablutions chaque fois que cela s'avérait nécessaire et que, à la suite de chaque renouvellement, il accomplissait une prière. C'est enfin ce qu'indique le hadith dans lequel le Prophète affirmait avoir vu en rêve dans le Paradis un palais et une belle femme appartenant à Omar et le hadith cité par Al-Bukhâri qui dit que, au cours d'une

prière célébrée en raison d'une éclipse de lune, le Prophète s'avança, [pour expliquer la cause de ce geste, nous reproduisons le hadith] selon la version de Asma Bint Abu Bakr : « Le Prophète dit… "Le Paradis s'est tellement rapproché de moi que j'aurais pu vous amener de ses fruits, si j'avais osé le faire, etc." »…

Ensuite, il a indiqué sa conformité à la haute sagesse de son Seigneur, qui veut que l'on utilise les moyens adéquats pour atteindre ses fins. La précédente proposition « …mon Seigneur a raccourci mon itinéraire » montre que l'expression « J'ai raccourci »… signifie « Il m'est raccourci ». Par « le chemin des Gens », il entend leur franchissement des différentes étapes de l'itinéraire mystique. Ensuite, il a expliqué, pendant ce temps, qu'il s'était consacré aux louanges du Prophète (PPSSL), qui impliquent nécessairement les louanges au Très-Haut Dieu et la sincérité dans l'obéissance au Prophète. Car le vrai aimant, dit-on, obéit à celui qu'il aime. Il a expliqué que le chemin des Gens lui était raccourci de sorte qu'il en avait franchi toutes les étapes. D'où sa reconnaissance envers Dieu reflète sa belle obéissance et sa crainte de Dieu. Puis il dit : « Lui qui a satisfait mes besoins aisément et abondamment », pour manifester sa satisfaction et sa tranquillité.

L’auteur du *Kût* écrit : « Sachez que, selon les ulémas, la crainte n’est pas ce que les simples croyants imaginent comme telle, à savoir l’inquiétude et l’angoisse, car celles-ci sont des émotions éprouvées par les troublés et n’ont aucun rapport avec la vraie connaissance de Dieu et la vraie conscience de Son Omniprésence. On qualifie de craintif le serviteur à qui la vraie connaissance et l’authentique certitude ont été données. Le Prophète (PPSSL) surpasse tous les hommes par sa crainte et son amour de Dieu, car il est celui qui connaît Dieu le mieux et qui est le plus proche de Lui. Pourtant, dans l’une et l’autre étape (crainte et amour) son état spirituel se traduisait par la longévité et la quiétude comme il se traduisait par l’équilibre et la cohésion dans toutes les étapes. Ses états spirituels ne se sont jamais traduits par l’inquiétude ou l’angoisse ou la consternation ou la désinvolture, etc. »…

L’auteur de la *Risala* dit : « La crainte, c’est la bonne connaissance de la finalité des Sentences divines… On dit aussi que la crainte est la conscience profonde de la Majesté du Seigneur »… Ibrahima Ibn Shayban dit : « Le cœur s’apaise après avoir brûlé ses passions et après

s’être débarrassé de tout désir des choses de ce monde »… Ibn Al-Djala dit : « Le craintif, c’est celui qui s’abstient des choses craintes (interdites) ». Et l’on dit : « La vraie crainte, c’est l’abandon des péchés intérieurs (mauvaises pensées) et extérieurs (mauvaises actions) ». Dhul Nûn a dit : « Les hommes demeureront dans le [droit] chemin tant qu’ils éprouveront la crainte. Dès qu’ils cesseront de l’éprouver, ils deviendront égarés ».

Notre Cheikh, dont nous parlons de la crainte de Dieu a résumé ces différentes définitions dans les deux vers suivant de son poème rimant en « *T* » où il a décrit la conduite des Mystiques :

« Une de leurs qualités consiste dans la crainte de Dieu, leur Roi

aussi bien au début de leur vie mystique qu’à son terme.

« Au début, c’est la crainte du péché qui les incite à s’en abstenir,

à la fin c’est [plutôt] leur vénération de la Majesté divine ».

En effet, la crainte incite les postulants au scrupule et à la scrutation de leur conscience et à expier leurs fautes en se repentant et en perpétuant la demande de pardon. Cette pratique entraîne certains d'entre eux dans un état de contemplation et d'intimité avec Dieu où la Vénérabilité divine rejaillit sur eux à cause de leur grande vénération résultant de leur connaissance [de Dieu] qui implique le suprême état de crainte. [C'était le cas du Cheikh] dont les besoins étaient « satisfaits aisément et abondamment ». Pour son contentement de son Seigneur, Celui-Ci l'a bien éduqué par l'intermédiaire du Prophète dont il observait la Sunna. Cette éducation fut faite à travers toutes sortes d'épreuves. Ces épreuves l'amenèrent à se réfugier auprès de Dieu Qui le détacha de tout autre que Lui et le promut par la facilitation [de l'obéissance rituelle] et le rapprochement pour le parer de cet ornement que constitue l'obéissance à Muhammad (PPSSL). Ainsi s'installa-t-il « dans le Siège de la Vérité auprès du Roi Puissant » (54/55).

L'auteur de *Al-Mawahib al-Ladunniyya* (Les Grâces Divines) dit : « *Al-idjlâl* est un respect mêlé d'amour… La crainte des simples croyants est appelée *khawf* (peur) ; celle des ulémas connaisseurs de Dieu, *khashya* (crainte) ; celle des aimants de Dieu, *hayba* (vénération) et celle des

rapprochés de Dieu, *idjlâl* ; et la crainte est en fonction de la science et de la connaissance de Dieu ». Ceci rejoint la tradition citée par Al-Bukhâri où le Prophète (PPSSL) dit : « Je suis celui qui connaît Dieu le mieux et Le craint le plus ».

Par ailleurs, la tradition citée par Al-Bukhâri dans laquelle le Prophète (PPSSL) dit : « Si vous saviez ce que je sais, vous ririez rarement et pleureriez fréquemment » indique le Prophète (PPSSL) détenait des connaissances savoureuses spéciales. Ces connaissances peuvent être transmises à un des membres privilégiés de la communauté Muhammadienne soucieux d'imiter le comportement du Prophète. Par ce même souci le Cheikh (DSSL) ne se livrait au rire que quand il rappelait les signes de la Bienveillance dont Dieu entoure Ses serviteurs et quand, au cours de ses prêches, il évoquait Ses Bienfaits et Sa Récompense ou se moquait des stratagèmes des ennemis de Dieu Très-Haut.

Son Maître (le Prophète) se comportait de la même manière. En effet, on lit dans le hadith contenant la description du Paradis et dans celui du Juhaynite : « Il se mit à rire au point de laisser voir ses molaires »…

Cela dit, le Cheikh ne riait pas pour des raisons ordinaires ; sa conscience de la Présence divine l'en empêchait. Ceci relève de ce que Dieu lui avait donné, à savoir [la connaissance des] Réalités. Sur le plan de l'action, Dieu lui en avait facilité les bonnes actions de sorte qu'il s'en était servi comme un moyen d'accéder au Paradis. De même il l'avait détourné des actions détestables et interdites. À ce propos il dit :

« Grâce à mon Seigneur les choses mystérieuses me sont connues.

En plus, Il m'a protégé contre les haineux qui furent déçus.

« Les choses détestables et les malheurs sont écartés de moi.

Et vers moi ne se dirige plus aucun importun ».

Parmi ces choses mystérieuses, on peut citer la Récompense des actions, les demeures du Paradis et les innombrables Faveurs émanant des Trésors divins incommensurables, etc… Parmi les choses détestables, on peut noter les Interdits de la Loi religieuse, les choses

douteuses, les fausses opinions, les pièges diaboliques, le *shirk* caché et le fait de trouver les actes dévotionnels accablant et d'éprouver de la paresse à leur accomplissement.

En vérité, le Très-Haut Dieu a daigné répandre Sa Miséricorde d'une manière particulière sur le Cheikh en lui inspirant l'exécution de Ses Ordres durant toute sa vie. Dieu a parfaitement revivifié, à travers lui, l'héritage du Seigneur de l'Existence (PPSSL). Cet héritage, qui consiste en des qualités, des actions, des états spirituels et d'incontestables bienfaits matériels et moraux, avait demeuré dans les livres et dans les cœurs des Imâms ; il (le Cheikh) l'a actualisé et en a tiré toute sa fierté.

Son amour, sa vénération et son respect remplissent à la fois tous les cœurs. La révélation qui lui était faite des mystères avait accru sa certitude en partant sa crainte de Dieu grâce à laquelle, il observait strictement la Sunna dans les mœurs, les actions et les états spirituels. Sa crainte de Dieu l'a rendu juste et aimable aux croyants et fort et redoutable aux mécréants. Ce qui empêchait les croyants de le craindre c'était son équité bien réputée, sa

crainte de Dieu et son scrupule. Son cas ressemble à celui d'un prince dont le chantre dit :

« Je te craignais,

mais ta crainte de Dieu m'a sécurisé ».

Loin de le craindre, les plus faibles des Musulmans lui parlaient avec familiarité et lui demandaient avec insistance de satisfaire leurs besoins comme s'il s'agissait d'une dette à rembourser. De même les élèves des écoles coraniques et les vieilles femmes se réfugiaient auprès de lui tel [un enfant] auprès d'une mère ou d'un père affectueux. Il satisfaisait les besoins de tous et tenait à être informé de leurs problèmes et ne supportait pas que l'on corrigeât un d'eux en sa présence, et quand il entendait l'un d'eux crier, il volait à son secours. À côté de cette tendresse, il devenait intrépide quand la Religion était profanée ; il s'enhardissait devant les souverains, leur exprimait ouvertement ses convictions et les interrompait à l'heure de la prière.

Il ne se plaignait jamais d'une douleur et ne recourait pas aux dispenses [religieuses] *rukkas*. Il demeurait ferme dans les épreuves et disait sans détour la Vérité aux gouvernants. Il nous disait : « N'imitez pas ma rigueur

dans les pratiques cultuelles » et nous recommandait d'utiliser au besoin les dispenses de la sainte Loi. Lorsqu'un jour, me croyant dans un cas dispensable de l'utilisation de l'eau pour les ablutions rituelles, je suis allé le consulter, il m'a dit : « Abstiens-toi de l'utilisation de l'eau tant que tu souffriras. Mais recommence cette utilisation dès ta guérison et ne l'abandonne pas sous prétexte qu'elle est nuisible à ta santé. Continue-la tant que tu le pourras ». Je sais que, même quand un de ses membres s'était enflé, il continuait à faire ses ablutions avant toute prière. Ceci montre qu'il était naturellement droit au point que même s'il avait voulu se comporter autrement, son cœur ne l'aurait laissé faire ! Il disait : « Si j'avais à mentir, je ne l'aurais pas pu ». On n'a jamais pu lui répliquer qu'il avait un jour négligé un devoir religieux, car il fut un privilégié de Dieu et sa véracité dans une telle situation serait le seul moyen de Salut. C'est une de ces qualités prodigieuses que le Généreux Dieu réserve aux hommes de son rang et que nous avons constatée à maintes reprises. À titre d'exemples, je vous citerais deux incidents : une fois, une dispute portant sur une question financière opposa mes talibés à un homme. Celui-ci chargea quelque scélérat de parler en mon nom. À mon insu, cet homme, prétendant avoir obtenu ma procuration, plaida ma cause avec des arguments

apparemment solides, mais faux à l'analyse. Par conséquent, le verdict du tribunal fut en faveur de mon adversaire. Par la suite, je décidais de reprendre l'affaire pour démontrer la fausseté des arguments employés *pour me défendre*. Pendant ce temps, je rencontrai notre Cheikh (DSSL) et il me demanda ce qui s'était passé. Quand je lui eus raconté, il me dit : « Si tu étais appelé à comparaître devant un tribunal, vas-y mais ne dis que la vérité ». Regardez ce conseil qu'il m'a donné alors que j'étais tout jeune ! Son opinion n'était absolument pas la mienne. Mais que faire avec Hadhami[212], sinon adopter son opinion ?

En tout cas, j'allai au tribunal où ma situation fut comme celle d'un homme dont l'adversaire est plus capable que lui de plaider sa cause. Néanmoins, je dis ce que je savais avec concision. Pendant ce temps, je m'aperçus que l'administrateur, qui avait été tout furieux, se calmait peu à peu au fur et à mesure que je prononçais mon plaidoyer. Quand il retrouva sa lucidité, il déclara mon innocence. Je remerciais Dieu Très-Haut et considérais cela comme un effet de la *baraka* de notre Cheikh et un résultat de la véracité. C'est pourquoi, en

[212] Hadhami est une femme arabe dont les vues étaient extraordinairement justes. D'où le proverbe : « la meilleure opinion est celle de Hadhami ».

dépit de ma grande faiblesse, je me suis imposé la sincérité depuis lors. Et Dieu, avec l'aide de qui les bonnes œuvres s'accomplissent, m'aide à maintenir cette qualité. Le deuxième exemple réside dans cet incident où fut impliqué un de ses frères[213] et adeptes qui obtinrent un grand prestige grâce à lui. Il s'agissait d'une très grande accusation. Le méchant administrateur de Diourbel cherchait à amener les parents de l'accusé à confirmer la culpabilité de l'un des leurs, ce qui aurait entraîné une sévère punition. Conscient de cela, les parents de l'accusé dissimulèrent la vérité par leur souci de protéger un Musulman. Quand l'administrateur s'adressa au Cheikh pour recueillir ses témoignages, il déclara ne rien savoir.

Pourtant, l'accusé lui avait demandé de témoigner en sa faveur et avait demandé à ses parents les plus respectés par le Cheikh d'intervenir auprès de lui pour obtenir son soutien. Il avait refusé et expliqué qu'il n'était pas de ceux que l'on entretenait de telles affaires. Il leur avait dit, en plus, que son frère ne serait pas sauvé grâce à de faux arguments, mais uniquement grâce à la vérité. Il eut raison, car l'on finit par régler l'affaire et innocenter l'accusé à la suite de l'intervention du gouverneur général qui dit qu'il ne voulait pas que l'on arrêtât le frère de ce

[213] Il s'agit de Cheikh Anta MBACKÉ, mort en 1941.

Cheikh à qui toutes sortes de cruautés avaient été injustement infligées. Le gouverneur estimait qu'il aurait été injuste de la part de la France d'offenser un homme si sincère qui disait toujours la vérité même quand cela pouvait porter atteinte aux intérêts des siens. C'est ainsi que l'inquiétude se dissipa et la sécurité régna de nouveau. Le jour où cette affaire fut réglée rappelle bien « le jour où la sincérité des justes leur sera profitable » (5/119). Que Dieu récompense le Cheikh par le bien et en notre nom. Amen !

Par ailleurs, il tenait scrupuleusement à accomplir les prières rituelles en public à la mosquée. Ce fut son habitude depuis son enfance lorsqu'il accompagnait son père pour son instruction et ses autres besoins. À l'âge de la maturité légale, son père et les savants de sa génération tels le cadi Madiakhaté KALA, le cadi Mor KHOUMA et le cheikh Sidi KHOYA le désignèrent pour diriger la prière, bien qu'il ne fût que leur élève, car Dieu l'avait choisi pour les signes évidents de piété qu'il portait notamment son scrupule, son abstinence, sa détermination, son ardent désir de la science et son strict respect des heures de prière. Tout cela amena ces savants à lui confier une tâche qui relevait d'une de leurs nombreuses charges. Tous ses contemporains parmi les

savants confirmés qui le connurent et vécurent les années de son enfance et celle de sa vieillesse l'acceptèrent en tant qu'imâm. Pourtant, il n'a ni recherché ni même désiré cet honneur. Il lui fut reconnu parce qu'il les avait tous surpassé en mérite grâce à l'Assistance divine. Ainsi se réjouissait-il, sa vie durant, d'assister à la prière en public et d'être reconnu par tous digne de son rôle d'imâm.

Je me souviens que le dernier ordre qu'il donna à ses Mourides chargés de construire et de rénover les baraques de sa maison, concernait l'aménagement, à travers sa vaste maison, qui comprenait de nombreuses baraques et des cours, d'un couloir menant à la porte par laquelle il entrait dans la mosquée. Ce fut le jour où, à l'issue de la prière de *Asr*, il prononça son dernier sermon qui fut également son dernier discours et son dernier contact avec les mortels. En effet, un jour après cette nuit-là, la nuit du dimanche où il effectua sa dernière prière à la mosquée, il rejoignit le Compagnon Supérieur.

Bienfaisant comme il fut :

[1 « J’adore mon Seigneur par les meilleures œuvres surérogatoires après les œuvres obligatoires*; et Il accroît mes grâces*.]

2 « Mes [meilleurs] louanges et remerciements de l’Éternel

consistent dans [le strict accomplissement des] cinq prières.

3 « Je Lui dois la prière de midi

ainsi que celle de *Asr*, car mon secret Lui est évident.

4 « Il a réalisé mes souhaits sans expatriation

et m’a accordé des faveurs grâce à la prière du *Maghrib*.

5 « Je Le remercie pour mon déjeuner, pour mon dîner,

pour l’ensemble des actes habituels et sans doute pour la prière d’*Isha.*

6 « Étant toujours en ma faveur, Dieu a accru mon crédit

et m’a favorisé par le *dhikr* du matin.

7 « Dieu est le témoin de mes activités nocturnes

grâce auxquelles je suis sauvé ainsi que ma famille.

8 « Les Dons du Créateur du jour et de la nuit

me parviennent jour et nuit sans aucun reproche.

9 « L’Auteur des Décrets a éloigné de moi

ainsi que de ma maison le mal et les préjudices.

10 « Dieu m’a accordé jusqu’à l’entrée au Paradis

le secret de « Il n’y a de Dieu que Dieu ».

11 « Nous célébrerons [toujours] les cinq bonnes prières

et effectuerons le *dhikr*, s’il plaît à l’Éternel ».

Avez-vous saisi la signification profonde de cette parole, de sorte à ressentir le degré de sa réjouissance du parfait accomplissement de la prière rituelle à son heure ? Avez-vous réalisé comment il a érigé en immenses citadelles la reconnaissance exprimée par son cœur et sa langue [envers Dieu] et consistant en sa connaissance [de ses devoirs envers le Bienfaisant]. Ces reconnaissances constituent le fruit de sa crainte découlant de la réalisation des Beaux Attributs [divins] dont le secret l'avait rendu insensible à la peine inhérente aux pratiques cultuelles, notamment le combat livré contre son âme charnelle grâce à sa connaissance objective, fruit de la pénétration du sens profond de la crainte de Dieu et à sa conformité à Ses Exigences.

Un des fruits de sa connaissances de Dieu consiste en ce qu'à travers la peine inhérente aux actes dévotionnels, il parvenait à sentir l'odeur émanant des jardins du Paradis ! En effet, la prière procure le plaisir de s'entretenir avec le Très-Haut Dont le Nom est Béni, plaisir incomparable et par lequel chacun obtient en fonction de son rang sa part de l'héritage du Seigneur de l'Existence, le Serviteur très reconnaissant (PPSSL).

Cet esclave-serviteur (le Cheikh) fut celui d'entre les héritiers du Prophète qui en reçut la plus grande part grâce à la véracité de son imitation du Prophète et de sa parfaite obéissance et de la sincérité de son amour dont la preuve résidait dans la stricte et constante observance de la Sunna et dans la force avec laquelle il persévérait dans la droiture. [Il reçut cette part de l'héritage prophétique] grâce à l'Assistance divine qui lui facilitait tous les moyens de se distinguer comme la prédisposition de la réception des grâces, comme la véracité de sa sincérité. Pour illustrer le plaisir qu'il trouvait dans l'observance de la Sunna quand il écarta de son cœur le voile que constituent les intermédiaires, il dit :

1 « Le Prophète hachémite a protégé sa communauté.
Elle s'est sauvée en obéissant à sa Sunna.

2 « Malheur à celui qui aurait voulu s'écarter
ou se détourner de la Sunna de l'Effaceur.

3 « À l'aide d'elle, je me suis tourné vers mon Maître,
grâce à elle, je me protège des malheurs.

4 « Je suis entré dans l'abri du Prophète élu
dès aujourd'hui jusqu'au Jour de la Rencontre.

5 « La sauvegarde de la sublime Shari'a
me préserve de toute détestable innovation ».

Il avait l'habitude d'attendre, après avoir accompli une prière rituelle à la mosquée, la prière suivante. Où qu'il se trouvât et à tout instant, il attendait l'heure de la prière et écoutait attentivement l'appel à la prière. Il tenait toujours à se faire accompagner d'un muezzin qu'il prenait d'ailleurs en charge. Pour ponctuel que pût être le muezzin, le Cheikh le précédait toujours à la mosquée. Pour ses fréquents séjours dans la mosquée, il finit, dans les dernières années de sa vie, par pratiquer dans le mur de la mosquée une fenêtre devant laquelle il s'installait pour recevoir les foules de Mourides et de visiteurs, de quêteurs et de demandeurs de *fatwa* de toutes les races. Pendant les quelques heures où il apparaissait devant les foules, il satisfaisait les besoins de tous avec une admirable familiarité, une extraordinaire générosité et une étonnante distinction des questions abordées qui faisaient croire à chacun qu'il n'était là que pour lui. Sans la Bénédiction divine, il n'aurait pas pu continuer à

satisfaire les besoins de ces foules nombreuses de toute contrée et de toute obédience. La *baraka* divine accroît l'importance et l'efficacité des bonnes actions menées avec la seule intention de complaire à Dieu. Pour sa piété et son amour de la dévotion, il habitait tout près de la mosquée. L'expression « il habitait » est sans doute impropre, car il n'a jamais construit de maison ni installé un lit pour s'y reposer. Pour nombreuses et luxueuses qu'elles fussent, ses maisons construites par des Mourides et leurs meubles offerts par des Mourides riches, étaient réservés à la conservation des exemplaires du Coran et des livres de science. Il disait à ses fils : « Si je ne craignais pas que vous dormiez trop et que vous ne vous accoutumiez au repos, je vous offrirais ces tapis ». Il s'asseyait souvent par terre, et pendant ses brefs moments de repos, il s'étendait sur un lit en bois dur. Quel repos se donnerait un homme qui préfère une vie de mortification à une vie de confort ?

Abdoul Wadud Ibn Sidi Abdallah, le savant pratiquant, m'a dit qu'un jour il avait rendu visite à notre Cheikh (DSSL) et que celui-ci, assis à même le sol où les puces sautaient sur lui alors que tout près de lui se trouvait un lit luxueux et moelleux, touchait le lit de sa main et s'en

moquait en disant : « Tu es certes moelleux, mais les lits du Paradis sont plus moelleux que toi » !

Ses vêtements étaient sobres et sa nourriture l'était davantage par ce qu'[il savait que] « Celui qui redoute de comparaître devant son Seigneur et qui aura préservé son âme de l'emprise de la passion sera logé dans le Paradis » (79/40 et 41).

Cela ne constitue que quelques-uns des nombreux aspects de sa conduite ascétique. Par ailleurs, sa généralisation des salutations, la distribution des nourritures et ses prières accomplies au milieu de la nuit méritent d'être soulignées. En effet, il ne passait jamais près d'un Musulman sans le saluer et ne voyageait dans une contrée sans rendre visite aux dignitaires, aux savants et aux pieuses gens qui étaient d'ailleurs les seuls qu'il considérait comme dignitaires. Quant aux détenteurs du pouvoir temporel, il évitait leur fréquentation dans la mesure du possible.

Il effectuait de fréquents voyages avant l'accroissement fort du nombre de ses adeptes dans le but de rendre visite à ses coreligionnaires et à des savants

et de visiter les tombes des pieux. De même, il se déplaçait fréquemment pour présenter ses condoléances à un coreligionnaire. À la suite de la résidence surveillée qui lui avait été imposée par les autorités coloniales, pour éviter des attroupements qui accompagnaient ses déplacements, il chargeait certains disciples de s'enquérir de la situation des malades, de transmettre ses condoléances aux parents des personnes décédées et de s'enquérir de la situation de ses proches. Il envoyait également de nombreux présents et aumônes à des besogneux et à des frères de Religion et aux proches et connaissances dont le culte de l'honneur retenait de solliciter une assistance. Quant à la distribution des nourritures, on peut en parler longuement. Comment n'aurait-il pas d'ailleurs effectué une action prônée par la Loi religieuse alors qu'il en avait tous les moyens ? De grands récipients pleins de nourritures étaient offerts nuit et jour aux hôtes, aux voisins et acheminés chez les faibles et les vieilles femmes. Des enfants étaient envoyés à tous les quartiers du village : les uns chargés d'aller chercher un tel ou d'appeler un tel et les autres de réunir un tel à un tel ! Cette action continuait durant toute l'année. Les nourritures offertes comprenaient des aliments des plus variés et des plus appétissants. Et ce, à

côté des bœufs, moutons et chameaux égorgés pour donner à manger aux différents groupes.

Comment aurait-il pu se conduire autrement alors que les richesses affluaient vers lui et qu'il y avait entièrement renoncé pour sa préférence de ce qu'il y a auprès de Dieu. À propos de Celui-Ci, le Cheikh affirme avec pertinence n'avoir jamais recherché un autre que Lui et qu'il ne les rechercherait jamais.

« Il (Dieu) est Celui Que j'ai toujours considéré et considérerai

en toute chose, car Il m'a guidé et comblé de faveurs ».

Quant aux prières accomplies au milieu de la nuit, elles constituaient son activité préférée comme l'a bien souligné son chantre Muhammad Ibn Al-Mukhtar Ibn Al-Mu'alla Al-Hassani :

« Il passe les nuits de *Jumada* en prière alors que le froid détourne les gens de la prière ;

il précède les fidèles à la prière du *Zuhr* alors que les lézards se chauffent à la chaleur écrasante du soleil ».

Et comme l'a bien souligné également Abdallah Salim Ibn Al-Amin, son Mouride savant, pieux et très illustre (que le Très-Haut ait pitié de lui) :

« Combien sont nombreuses tes prières de *Zuhr* accomplies alors que les lézards se chauffent à la chaleur cuisante du soleil !

« En supportant les souffles du vent glacial de *Jumada*, tu as été raffermi par tes prières de nuit.

Et ta crainte du Réel t'a soumis les serviteurs ».

Ce poète lui a fait d'innombrables éloges de ce genre. Les élégies et poèmes laudatifs qui lui sont consacrés mettent en relief ses actes de dévotion en général, ses fréquentes prières nocturnes en particulier et les différents aspects de sa vie spirituelle.

Vous avez vu dans le chapitre de la patience ainsi que dans différentes parties de cet ouvrage la façon dont il

passait la nuit. Nous n'y reviendrons donc pas, car vous l'avez sûrement comprise. Je voudrais vous apporter des témoignages que sa plume a puisés dans les sources de ses prières invocatoires, sources dans lesquelles il se plongeait afin de demeurer seul avec son Maître à Qui il s'adressait et Dont il se suffisait. Voici [un témoignage consistant en] sa reconnaissance et sa délectation dans les actes de dévotion :

1 « Mon tout remercie le Généreux et Unique

s'il Lui plaît, Lui Qui m'a dompté le singe (?)

2 « Je L'ai entretenu de sorte qu'Il a réalisé mon objectif

et mes champs me donnent toujours une abondante récolte.

3 « Il m'a accordé subitement une force qui soumettait une armée.

et ce [un don] qui détourne mon cœur du sucre candi.

4 « Je suis satisfait de Lui et tiens à mon engagement.

Le sage Coran est devenu pour moi un appui.

5 « Grâce à lui (le Coran), je satisfais mon Majestueux Seigneur

dans mes lieux de séjour de sorte qu'Il m'illumine.

6 « Il m'accorde des Dons plus agréables que le miel

et prolonge ma veille à cause de ces Dons.

7 « J'ai invoqué le Très-Haut pour Le louer et Le remercier ;

car il m'a évité la persistance [dans le mal] ».

Les nuits bénies de sa vie, en se succédant le trouvaient toujours prêts à accomplir ses devoirs envers son Seigneur, à observer la Sunna de son Maître (PPSSL) et le trouvaient tout préoccupé de sauvegarder la pureté du culte rendu au Majestueux et Très-Haut.

À ce propos, il dit :

« J'ai éloigné de Dieu tout ce qui ne Lui convient pas

et mon Maître m'a protégé pour toujours contre mes envieux ».

La nuit était son printemps. Son temps lui appartenait exotériquement comme il lui appartenait ésotériquement pendant le jour[214]. Ainsi se reposait-il complètement et s'installait-il dans les jardins paradisiaques que constituent les actes dévotionnels et leurs suites, les plus agréables prières invocatrices. À la fin de la nuit, on voyait les éclats de la Lumière divine rejaillir des traits de son visage. Cela reflétait la Grâce divine qui illuminait son âme.

Que dire d'un homme qui, dès l'âge de dix ans, manifesta un amour profond des pratiques des pieuses gens, notamment les prières nocturnes. Il passait la nuit en prières alors qu'il ne savait que ce qu'il entendait répéter par son père, à savoir les prières nocturnes faisaient parties des pratiques habituelles des pieux. Dès lors, il s'en accoutuma. Par ailleurs, voyez ce qu'il dit dans un poème lorsqu'au début de sa formation scientifique, on cherchait à le rapprocher des Damels pour obtenir de leurs biens :

[214] Pendant le jour, il était entre ses devoirs religieux et sociaux. Pendant la nuit, il consacrait tout son temps aux actes de dévotion.

« Si je suis atteint d'un mal ou que j'éprouve un besoin, je L'invoque secrètement au milieu de la nuit ».

Il ne pouvait ne pas considérer la nuit comme un printemps parce qu'il y voyait la Très Généreuse Main de son Seigneur, tendue afin de permettre à celui qui aurait commis un péché dans la journée de se repentir et parce qu'il savait certainement que notre Seigneur descend chaque nuit au Ciel le plus près et dit : « Y a-t-il un invocateur que Je lui réponde ? Y a-t-il… » ? Il considérait la nuit comme un printemps parce qu'il y enrichissait sa vie par [la méditation] du Coran et accroissait la vivacité de ses organes par son application, ornait son temps de l'obéissance à Muhammad (PPSSL) et s'inspirait de sa vie exemplaire et de celle de ses généreux Compagnons. Sa nuit était aussi claire que son jour parce qu'il était attaché au Prédicateur (le Prophète) détenteur d'une puissante lumière, et qu'il était engagé dans la Voie de ses Compagnons en appliquant, avec l'aide du Bienveillant Très Informé, toute la tradition prophétique authentique et claire.

CHAPITRE SIXIÈME

LE RENONCEMENT DU CHEIKH

Il convient de débuter ce chapitre par ce vers interprétant son état spirituel [dans cette étape] :

« C'est l'heure de parler du renoncement il est le bienvenu.

Il occupe dans mon cœur une place de choix ».

[Voici] la description de l'étape du renoncement et les états de ces gens. C'est la sixième étape de l'itinéraire des gens de certitude. Le Très-Haut Dieu a appelé les ascètes des savants quand Il dit en parlant de Coré : « Il sortit vers son peuple avec tout son faste. Ceux qui désirent [les biens] de la vie de ce monde, dirent "Plût à Dieu que nous eussions la même chose que ce qui a été donné à Coré ! En vérité, il a une fortune immense"! Mais ceux auxquels avait été donnée la science, disaient : "Malheur à vous ! La récompense de Dieu est meilleure pour celui qui croît et qui fait le bien" »… (28/79 et 80). On dit que les savants dont il s'agit dans ce Verset étaient des ascètes. Le Majestueux et Très-Haut dit : « Voilà ceux qui recevront

une double rétribution parce qu'ils ont été constants »… (28/54). Les exégètes disent qu'il s'agit de leur constance dans l'ascèse. Le Majestueux et Très-Haut dit encore : « Les Anges viendront auprès d'eux par toutes portes en leur disant : "Que la paix soit sur vous, car vous avez été constants" »… (13/23 et 24). Leur constance c'est, dit-on, leur endurance à la pauvreté. Après un long développement de la définition du renoncement, l'auteur du *Kût* dit : « Dieu Dont le Nom est Glorieux a affirmé que la vie d'ici-bas comprend sept choses énumérées dans ce Verset : "Il est embelli pour les hommes l'amour des plaisirs résultant de la compagnie des femmes, des enfants, des amoncellements d'or et d'argent, de chevaux racés, de bétails et de terres cultivées" »… (3/14). Plus loin, l'auteur dit : « Ce texte nous indique explicitement que l'avidité est condamnable et implicitement que l'acquisition des biens nécessaires n'est pas condamnable puisqu'elle est nécessaire et n'est pas assimilable à l'appétence des richesses superflues. S'il est toutefois vrai que cette acquisition peut s'accompagner d'une sorte d'avidité, il demeure tout aussi vrai que « l'acquisition du nécessaire » et « l'avidité » désignent deux réalités à distinguer pour pouvoir formuler à l'endroit de chacune un jugement approprié ». Plus loin, il dit pour décrire celui qui pratique

le renoncement *zâhid* (c'est la partie qui nous intéresse le plus, car elle nous aide à démontrer que le Cheikh avait atteint le sommet de l'ascèse) : « Ainsi apparaît le caractère *zâhid* et le mérite du renoncement. Les caractéristiques du *zâhid* qui le distinguent du désireux *raghib*, consistent dans le fait qu'il ne cherche un bien que quand il en a besoin, et que, même dans ce cas, il se contente du strict nécessaire ». Plus loin, il dit : « Le vrai renoncement, consiste à exclure de son cœur l'amour de biens matériels de ce monde et puis s'en laver les mains ; mieux c'est considérer les biens matériels de ce monde comme inexistants par mépris et indifférence. C'est cela qui constitue le renoncement. Celui qui le pratique doit ensuite renoncer à son renoncement par *désir ardent* de Celui Qui lui a inspiré le renoncement. C'est ce qui rend le renoncement parfait : c'est donc son essence, sa réalité. C'est le plus sublime des états de ceux qui franchissent les étapes de la certitude, car il constitue un renoncement à soi-même et non pas un renoncement pour soi et pour le plaisir du renoncement. C'est là véritablement la contemplation des Véridiques, et le renoncement des rapprochés ».

Comme vous venez de suivre la description du Cheikh Abu Tâlib, auteur du *Kût*, du renoncement [des

Mystiques] considéré comme le plus sublime des états spirituels de ceux qui franchissent les étapes de la certitude, réfléchissez maintenant en vous appuyant sur l'exemple de notre Cheikh (DSSL), sur sa conduite dans les circonstances de pauvreté et de richesse, vous découvrirez qu'il a fourni un excellent exemple aux serviteurs pieux de Dieu dans son renoncement [aux futilités] de ce monde et son attachement [aux choses] de l'Au-delà. Bien plus, vous découvrirez son renoncement à tout autre que Dieu et son attachement indéfectible à Lui, car tout cela se trouve révélé dans le fait que les futilités de cette vie ne lui venaient à l'esprit que quand on lui en entretenait ou qu'une situation donnée les évoquait. Dans l'un et l'autre cas, il les considérait comme les choses plus écœurantes !...

Quand, un jour, il apostropha un homme et que celui-ci lui répondit par son nom de famille[215], un sentiment de dégoût l'envahit, et le poussa à dire : « Que cette vie est méprisable ! Il fut un temps où la chose la plus agréable aux gens était de répondre par le nom de famille de leur Damel. Puis, peu de temps après, tout cela a disparu

[215] Il est une vieille tradition wolof de répondre soit par son propre nom de famille soit par celui du chef temporel. Aujourd'hui encore, la majorité des Mourides ruraux répondent par le nom de famille de leur cheikh.

comme s'il n'avait jamais existé. Que cette vie est ignoble »…

Un jour, il sortit pour accueillir des visiteurs. À son apparition, ceux-ci se bousculèrent pour se rapprocher de lui. Pendant ce temps, les Mourides chargés de travaux domestiques s'affairaient tandis que les magnifiques baraques en zinc luisaient. [Devant ce spectacle], il dit : « Tout ceci sera bientôt évacué et réduit en ruines, comme s'il n'avait jamais existé » ! Ces surprenantes attitudes vous montrent que la vie n'avait pour lui que peu d'importance. S'il est vrai néanmoins qu'il faisait travailler ses talibés, il n'en est pas moins vrai qu'il ne gardait les biens que pour les dépenser selon la Volonté de Dieu. De ce fait, il n'était qu'un dépositaire agissant selon les ordres de son patron.

Le renoncement d'un connaisseur de Dieu n'est pas incompatible avec la conservation des biens à condition toutefois qu'il ne les accumule pas et qu'il ne considère sa main que comme une sorte de Dépôt du Très-Haut Dieu où ceux-ci sont gardés en attendant ce qu'Il décrète à leur propos. Ce qui prouve cela (une telle attitude à l'égard des biens), c'est l'égalité aux yeux du pratiquant

du renoncement de l'existence et de l'inexistence des biens et sa hâte à les dépenser dès qu'il est averti de la façon dont Dieu veut qu'on les dépense. Ainsi fait-il comme si les biens ne lui appartenaient pas.

L'auteur du *Kût* dit : « Ce comportement est supérieur au simple renoncement, car il constitue un renoncement doublé d'abandon à Dieu ». Ceci me réconforte, car il me montre que mes idées sont en parfaite conformité avec celles des ulémas. En effet, j'ai déjà exprimé cette idée dans différentes étapes chaque fois que j'étais amené à évoquer un comportement de notre Cheikh (DSSL), ou à décrire un de ses états spirituels qui accompagnaient ce comportement et reflétaient la succession de ses Grâces. Si j'ai été bien inspiré c'est que les idées que j'ai exprimées sont des idées qui se bousculent à l'esprit dès la moindre réflexion sur la conduite du Cheikh. Elles ne résultent certes pas d'une profonde méditation mais ne sont pas non plus formulées dans le seul souci de disserter.

L'auteur de la *Risala* rapporte de Thawri : « Le renoncement au monde, ne consiste ni à s'imposer une mauvaise nourriture ni à porter des vêtements en laine ;

c’est plutôt modérer ses ambitions ». Le même auteur rapporte de Djunayd : « J’ai entendu Sari (mort en 867) dire : “Dieu a évité à Ses alliés l’attachement [aux biens] de cette vie comme il les a défendus à Ses amis et les a sortis des cœurs de Ses intimes, car Il ne veut pas qu’ils s’y accrochent” ». Dans le même ouvrage, on lit : « On a dit : le renoncement, c’est ce qu’indique cette Parole divine : “ …afin que vous ne vous désoliez pas de ce qui vous a échappé et que vous n’exultiez pas de ce qui vous a été donné” » (57/23).

Rien ne prouve mieux la modération de notre Cheikh dans ses ambitions que son refus d’employer tous ses moyens. En effet, il ne s’est jamais construit de maison et procuré d’immeuble ; il n’a jamais élevé d’animaux ni cherché le pouvoir temporel, bien que tout cela lui fût facile à cause des biens qui, de tout bord, affluaient vers lui.

Je me souviens toujours de cet évènement montrant son mépris de l’argent : un jour, un Mouride lui offrit des caisses pleines de pièces de monnaie. Il demanda qu’on les éloignât de lui et qu’on les vidât sur le sol ! Les talibés chargés de cette tâche entassèrent les pièces de monnaie

sur une tôle. Quand il allait à la mosquée, il passait indifféremment auprès de ces tas d'argent. Plus tard, vinrent des visiteurs besogneux à qui il les distribua suivant l'inspiration de son Seigneur. Cet évènement n'est pourtant pas plus significatif que les nombreux autres semblables qui se produisaient durant sa vie, au fur et à mesure que les abondantes offrandes affluaient vers lui de la part de ses Mourides très fortunés et dont l'opulence constituait d'ailleurs l'une de ses grandes Faveurs.

Les propos que Djunayd (DSSL) a rapportés de Sari correspondent parfaitement à la principale caractéristique de notre Cheikh (DSSL), car Dieu a toujours préservé son cœur de tout attachement à la vie présente dont les richesses et honneurs naturellement convoités s'étaient pourtant toujours offerts à lui. Il s'est toujours évertué de s'éloigner des futilités ; il détestait la pompe et se conduisait devant les souverains avec abnégation et humilité tout en s'efforçant d'élever le verbe de Dieu : défendre la foi. C'est à cause de sa méfiance des futilités qu'il préférait ne fréquenter ses amis et compagnons que quand il avait à participer à une œuvre collective accomplie pour le Très-Haut Dont le Nom est Béni.

Pour montrer que les propos rapportés par Djunayd constituent la caractéristique principale de notre Cheikh (DSSL), [il faut rappeler] que la protection suppose l'existence d'un danger. Celui-ci, pour lui, résidant dans les tentations de la vie elle-même qui cherchèrent à le ravir dès sa jeunesse. Il leur résista et les obligea à se replier. Ensuite, elles l'attaquèrent de nouveau sous forme de diverses épreuves et malheurs. Devant tout cela, il poursuivit sa belle action accomplie pour son Maître tout en demeurant sincère dans la maîtrise de ses passions. Sa constance se révéla quand les détenteurs du pouvoir temporel le poursuivirent, l'arrêtèrent et lui infligèrent ou voulurent lui infliger toutes sortes de peines. En effet, après l'avoir fait sortir de sa retraite du Jolof, ils dispersèrent ses adeptes, menacèrent de les tuer ou de les arrêter et l'exilèrent sur des îles ténébreuses où pendant près de huit ans, ils le soumettaient à toutes sortes de peines physiques et morales. En dépit de tout cela, Dieu réalisa Sa Volonté : il revint à son pays et ses adeptes se regroupèrent de nouveau autour de lui.

Par ailleurs, à peine revint-il au Sénégal que des Musulmans prédestinés au bonheur éternel,

commencèrent à adhérer massivement à sa Voie. De même, les biens affluèrent vers lui pendant plus de vingt ans et les cœurs des hommes de bien se remplissaient de son amour. Persévérant ainsi dans la Voie droite, il reprit son action éducative selon l'Ordre de son Seigneur et la Sunna du Prophète (PPSSL).

Dès lors, il n'est de souverain, ni de détecteur de *zâwia* ni de cheikh enseignant et éducateur qui n'ait vu la plupart de ses adeptes joindre le Cheikh. C'est là un fait indubitable parce que connu de tous.

Pendant son exil comme après son retour, il n'a jamais voulu autre chose que Dieu, son cœur étant envahi par la remémoration et le remerciement du Très-Haut, et ses sens pétris à son obéissance. Il fournit un excellent exemple aux supérieurs pour s'être parfaitement conformé au Verset à propos duquel l'auteur de la *Risala* a dit : « On a dit : le renoncement, c'est ce qu'indique cette Parole divine : " …afin que vous ne vous désoliez pas de ce qui vous a échappé et que vous n'exultiez pas de ce qui vous a été donné" » (57/23). La conformité de son renoncement à la définition donnée par ces Imâms est un fait constaté par ceux qui l'ont fréquenté et un fait admis

pour sa notoriété par les honnêtes gens parmi ceux qui ne l'ont pas rencontré.

L'auteur de la *Risala* rapporte que Nasr Abdallah a dit : « La vie s'offre à celui qui ne la désire pas », et Yahya Ibn Mu'adh a dit : « Le renoncement engendre la générosité ». Ceci se vérifie indéniablement dans sa conduite - que Dieu nous assiste à bien suivre son exemple et nous permette d'être les bénéficiaires privilégiés de ses Faveurs particulières.

La plus évidente preuve de renoncement réside dans le fait de n'aimer que pour Dieu et de ne détester que pour Lui. L'homme ne se conduit de cette manière que quand il s'intéresse exclusivement à Dieu et ne pense qu'à Lui.

Par ailleurs, voici un excellent exemple de renoncement permanent dans sa conduite et qu'il résume ainsi :

« Le fait que je n'aime ni ne déteste que pour Dieu m'a permis d'obtenir ce que je cherchais ».

Cela est attesté clairement dans son attitude invariable face aux chefs temporels et spirituels. Par les premiers, j'entends les gouvernants, et par les derniers, j'entends ceux qui se préoccupent du Salut des hommes dans l'Au-delà. En effet, il fut, tout au long de sa vie, confronté à la fois à des gouvernants injustes et à des chefs religieux maladroits. De même, il fut constamment sollicité par les besogneux et les pauvres parmi ses coreligionnaires. Les termes « chefs temporels » et « chefs spirituels » désignent ici plus particulièrement les colonisateurs européens et les dignitaires religieux maures. Les premiers, ayant colonisé le pays, y apportèrent des modèles d'aisance et de confort qui dépassaient l'imagination de ceux parmi les colonisés qui ne les avaient pas connus. De plus, ils possédaient d'inégalables moyens de conférer pouvoir et prestige à quiconque. Quand ils trouvèrent que le Cheikh était devenu le plus prestigieux de ses compatriotes, ils crurent pouvoir profiter de sa situation pour parvenir à des fins politiques. C'est pourquoi, la nouvelle administration, tout comme l'ancienne, adoptèrent initialement une attitude favorable à son égard. Cela aurait abouti à une entente durable entre les deux parties, si tous les responsables de l'administration coloniale avaient eu les mêmes desseins. Tel n'étant pas le cas, il se produisait le contraire de ce

que l'on attendait. Dès lors, s'accentuèrent son renoncement au monde et sa méfiance à l'égard des gouvernants. Ceci suscita les soupçons de ces derniers qui se mirent de nouveau à le surveiller étroitement, croyant qu'il nourrissait des ambitions à l'égard du pouvoir temporel. De son côté, il continua de s'éloigner d'eux par souci de préserver sa Religion. Cet état de fait créa une tension qui persista jusqu'à son départ pour sa dernière demeure.

Par la juste appréciation des choses, certains responsables de l'administration coloniale estimèrent qu'il fallait tolérer son comportement apparemment hostile. Comportement qui, dicté par des convictions religieuses profondes, ne pouvait être ébranlé. Ces responsables l'ont certainement aimé en dépit de son indifférence à leur égard parce qu'ils étaient sûrs que son influence ne serait jamais utilisée pour établir un pouvoir temporel et qu'il n'entraînerait jamais ses adeptes dans un autre combat que celui dirigé contre l'âme charnelle, celui qui vise la maîtrise des passions. Ces hommes virent juste, car, loin des soucis de ce monde, il demeurait tranquille d'esprit, tout confiant en Dieu et réellement sûr que seul un dévouement total et sincère demeure le moyen de se protéger de ce que l'on craint et d'obtenir

ce que l'on désire, tout en laissant les choses temporelles à ceux qui s'y acharnaient. Un homme attaché à des intérêts égoïstes pourrait-il se conduire de cette manière ? Bien sûr que non !

Pour ce qui est de ses rapports avec les dignitaires religieux maures, il convient de souligner son attachement à eux, d'une part, du fait qu'ils fournissaient le meilleur exemple au bon croyant parce que tous ou la plupart d'entre eux alliaient la science à la stricte observance des obligations religieuses ; cet attachement était dû, d'autre part, à la faiblesse et à la pauvreté de la plupart d'entre eux. Cette pauvreté n'avait pas résulté d'une cause naturelle spécifique à leur race, mais à des incidents survenus à l'époque où notre Cheikh séjournait dans leur pays. Ces incidents consistaient dans les conflits qui opposaient les différentes familles qui gouvernaient le pays, les guerres tribales qui en résultaient et l'intervention des Européens pour occuper le pays. Ces derniers manœuvrèrent pour gagner la sympathie des vaincus en leur promettant protection et assistance contre les vainqueurs. Ces agitations profitèrent aux malfaiteurs qui, sous prétexte de lutter contre les envahisseurs européens, s'emparèrent des biens des habitants considérés comme les alliés des envahisseurs.

Cette allégation est évidemment fausse, car les Musulmans n'avaient demandé aux Européens que de les protéger contre les malfaiteurs ; et les Européens ne leur avaient pas imposé, en échange de leur protection, des services incompatibles avec leurs croyances. En tout cas, les malfaiteurs dévastèrent le pays et ne laissèrent derrière eux ni bétail ni meuble transportable. De sorte que l'homme riche se retrouvait un matin pauvre, les malfaiteurs s'étant emparé de son bétail hérité de père en fils pendant des siècles. À ce bétail, les malfaiteurs ajoutaient tout ce qu'ils trouvaient en fait de meubles et d'ustensiles. Ce fut une catastrophe qui ne s'était jamais produite dans un pays musulman depuis l'invasion [du Moyen-Orient] par les Tartares. Mais elle fut moins déplorable que cette invasion, car, à la différence de celle-ci, elle se limita aux biens matériels. Mais s'y serait-elle limitée si les gens s'étaient défendus. Je ne le crois pas.

Par ailleurs, durant la même année où se produisit cette catastrophe, Dieu conduisit notre Cheikh (DSSL) au pays habité par la majorité des membres de la tribu Tashmush et d'autres tribus comme les Edwal, les Banu Hasan, les Awlad Eyber, etc. Toujours soucieux d'aider les Musulmans besogneux, notre Cheikh se mit à leur

distribuer les biens abondants et divers qui lui étaient amenés par les Mourides sénégalais. Ces dons, prodigués avec bienveillance et abnégation, récompensèrent les pertes subies par ces Maures. Cette action menée en leur faveur constitue la plus grande preuve de son amour [des croyants] en Dieu, car, sans cet amour, il aurait investi ces biens dans des affaires beaucoup plus utiles aux yeux de celui qui ne les considérait que pareils à un cadavre pourri et ne considérait ceux qui s'y acharnaient que semblables à des vautours autour d'un cadavre ?

Le Cheikh (DSSL) s'intéressait exclusivement à Dieu et à la Vie future. Le destin l'a aidé à réaliser ses desseins en mettant à sa disposition des moyens matériels et moraux et en lui inspirant leur bonne utilisation, de sorte que, pour soucieux qu'il fût de se débarrasser de ces biens pour se préserver de leur tentation, il ne les dépensait que dans les domaines agréés [par Dieu]. C'est pourquoi, il fut un père pour les orphelins et les pauvres et un secoureur pour les besogneux. Voilà donc l'irréfutable preuve de sa supériorité dans le domaine du renoncement et du caractère particulier des Faveurs qu'il a reçues du Généreux et Unique. Il dit dans un poème :

1 « Ô Auteur du *Kun*, Ô Roi,

Tu m’as rendu insensible aux peines de la vie ascétique.

2 « Les ennemis savent bien que je suis avec Toi

et non point avec eux, pour complaire à Tes Soldats ».

Comment sa conduite aurait-elle pu manquer de complaire aux Soldats (les Compagnons), alors qu’il ne cessait de s’accroître la Récompense que le Généreux Seigneur leur réservait ?

[Il s’accroissait car,] leur Seigneur, le Messager de Dieu (PPSSL), a dit : « Quiconque établit un bon usage sera récompensé pour l’avoir établi et pour l’application qu’on en fera ». Or, ces Soldats furent les premiers à obéir et à faire obéir à Muhammad (PPSSL). Le dévouement de notre Cheikh (DSSL) à la cause de Dieu est une particularité, héritée d’eux grâce à l’obéissance à Dieu, à Son Messager (PPSSL) et grâce à la poursuite de l’action des Imâms des Musulmans. Que Dieu lui réserve une abondante Récompense.

D’ailleurs, voyez comment les vers de ce poème sont expliqués les uns par les autres ! C’est parce qu’ils

interprètent son état spirituel du moment et relèvent des réelles sensations interne, d'une expérience vécue, mais ne résultent point d'une méditation ou d'une réflexion. Après les deux vers cités plus haut, il dit :

« Tu m'as déjà préservé des œuvres illicites.

Les épreuves sont écartées ainsi que les entraves ».

Pour son parfait scrupule et sa justice, il a toujours été préservé de l'illicite *haram*… Quant aux épreuves, elles consistent en deux choses opposées, à savoir les tentations des amis et les malheurs qu'on subit de la part de hommes injustes et malfaisants. Les tentations lui provenaient des sujets de séduction que sont les femmes, les enfants et les richesses ; et les malheurs lui venaient des calomniateurs, des mauvais gouvernants et des ulémas envieux. Comme cela est toujours arrivé aux pieuses gens.

Toutes ces épreuves étaient écartées, car sa constante préoccupation de Dieu Très-Haut l'avait distrait des choses désirables comme l'a attesté le très cher cheikh Sidiya, dans un poème où il parle de lui dans ces termes :

« Si les gens s'acharnent aux biens et aux enfants

tu ne te préoccupes, toi, ni de biens ni d'enfants ».

Le Cheikh lui-même dit :

« Mon amour pour l'Élu, notre Seigneur, a supplanté dans mon cœur celui des richesses, des parents et des enfants ».

Il semble même qu'il vit dans cet amour une sorte d'égoïsme. C'est pourquoi, il y renonça avec l'aide du Très-Haut Dont le Nom est Béni pour s'attacher au Messager de Dieu (PPSSL). À ce propos il dit :

« Ma vie, mon âme et mes enfants sont à lui (le Prophète) alors que, esclave de Dieu,

je suis demeuré son serviteur depuis qu'il est devenu mon appui ».

Le Cheikh (DSSL) ne lui a ainsi donné son âme que parce qu'ayant gardé celle-ci comme le veut son Très-Haut Créateur, il l'a jugé digne de l'amour du Prophète. Cela ressemble à la conduite d'Omar Ibn Al-Khattâb (DSSL). En effet, d'après un hadith cité dans le *Sahîh*, le Prophète a dit : « Nul ne sera un vrai croyant tant qu'il ne m'aimera pas plus que ses parents et enfants »… À l'entente de cela,

le Compagnon (Omar), sachant son amour du Prophète assez profond, dit spontanément : « Je t'aime plus que mes parents et enfants ». Le Prophète l'informa alors que son amour demeurait pourtant imparfait tant qu'il ne l'aimerait pas plus que son propre ego. Omar dit alors : « …et ma propre âme ».

De même notre Cheikh fut sûr que son âme était désormais digne de l'amour du Messager de Dieu (PPSSL), ce qui implique que cette âme fut haute parce que purifiée. Si elle ne l'avait pas été, elle n'aurait eu aucune valeur. Un objet insignifiant ne saurait être accepté dans un échange. [Ainsi pourrait-on dire du Cheikh] :

« Tu donnes ton âme alors qu'elle t'est chère, un tel don constitue le plus sublime acte de générosité » !

Le fait que ces épreuves fussent écartées s'explique par son renoncement aux biens matériels de ce monde et sa redistribution de ses biens au profit de ceux qui s'y acharnaient. De surcroît, il a adopté à l'égard de ces derniers une attitude de tolérance. En effet, il dissimulait leurs défauts et les entourait d'égards non point pour leurs propres personnes, mais pour la science dont ils étaient détenteurs - même s'ils ne l'appliquaient pas. [Ce

n’est guère paradoxal], car l’amoureux tient parfois à un objet et ce qu’il aime. À l’instar de ce poète qui, après avoir bu du vin dans une jarre, dit à un homme qui voulait jeter la jarre :

« N’éloigne pas cette jarre abandonnée

car elle fut naguère d’un vin pur remplie » !

Le respect du Cheikh (DSSL) de tout Musulman loyal ou non relevait de la grandeur à ses yeux de l’Islam auquel il appartenait. En cela, il se conformait à la conduite du Prophète qui disait à un homme ayant tué quelqu’un qui avait pourtant prononcé la profession de foi musulmane : « Que diras-tu à « Il n’y a de Dieu que Dieu » ?… Je n’ai pas reçu l’ordre de scruter la conscience des gens ».

Les Musulmans, hormis ceux d’entre eux qui étaient aveuglés par l’ignorance ou par la jalousie, l’aimaient, l’âme humaine étant naturellement encline à aimer celui qui lui fait du bien. Les injustes l’aimaient également parce qu’il leur avait laissé les avantages terrestres si chers à eux et si futiles pour lui. Comment d’ailleurs leur acharnement à ces biens ne les a pas empêchés de l’importuner ? Combien est Transcendant le Bienveillant, Très Savant et Très Sage !

Le Cheikh nous disait dans ses conseils : « Si vous voulez vous soustraire à la tentation de ceux qui s'acharnent aux avantages terrestres, laissez-leur ces avantages. Que ne cherche pas de biens celui de vous qui n'en a pas ! Que les distribue celui qui en a ! Si vous voulez échapper à Satan, ne conservez pas son ustensile ; celui qui demande que Dieu le protège de Satan tout en conservant l'ustensile de celui-ci n'en sera jamais protégé ; et Satan lui dira : « Si tu veux vraiment être protégé contre moi, rends-moi mon ustensile, je te laisserai tranquille ». Son ustensile, expliquait-il, ce sont les biens illicites, les biens détestables et les inanités. Quiconque les abandonne et se sert des biens licites pour mieux accomplir les œuvres obligatoires et surérogatoires sera à l'abri des manœuvres sataniques ». Ces idées constituaient la base de la majeure partie de ses conseils. Que Dieu le récompense par le bien en notre nom.

Il dit :

1 « Tu m'as détourné de tout acte condamnable

pendant mon exil et tranquillisé mon esprit.

2 « Tu m’as détourné de tout ce qui est inutile

parmi les choses licites, alors que je cherchais à m’en éloigner ».

Dans ces vers, le verbe *sabara* (patienter) est suivi de la préposition *an* (de) et signifie s’abstenir de commettre un acte condamnable ou inutile. Mais cette patience n’est parfaite que quand, en même temps qu’on se détourne d’un acte, on se tourne vers un autre acte [louable]. Pour montrer que sa patience ne consistait pas uniquement à s’abstenir des actes condamnables, le Cheikh a ajouté :

1 « Tu m’as maintenu dans l’observance de Tes Ordres ;

Tu as détourné les ennemis vers un autre que moi.

2 « Tu m’as aidé à maîtriser mon âme et ma passion

et éloigné le mal et l’égarement de moi ».

C’est là la patience utile considérée comme l’une des étapes de l’itinéraire des Gens de la Certitude (les Mystiques). Le renoncement ne saurait être parfait tant que, tout en franchissant l’étape du renoncement,

l'homme renoncé ne pratiquera pas cette sorte de patience. Remarquez d'ailleurs que le Cheikh, tout en interprétant dans ces vers son présent état spirituel et ses admirables sensations internes, résume les différents aspects du renoncement.

Ahmad Ibn Hanbal (DSSL) a dit : « Il y a trois sortes de renoncement : l'abandon de l'illicite, ce qui est le renoncement des simples croyants ; et l'abandon des futilités ; ce qui est le renoncement des privilégiés ; et l'abandon de tout ce qui distrait le fidèle de Dieu Très-Haut, ce qui constitue le renoncement des connaisseurs de Dieu ». Faisant allusion à ces différentes sortes du renoncement, le Cheikh dit :

« J'ai abandonné l'illicite et le détestable

car Tu me les a faits détestables et m'as rendu infaillible ».

Son abandon des choses illicites et des choses détestables ne résulta pas d'un effort personnel, mais de l'infaillibilité. C'est l'Assistance divine et la bonne direction qui implique que l'on inspire au fidèle le dégoût de la désobéissance. Sans l'Assistance divine, le Cheikh n'aurait pas détesté la désobéissance, et sans la bonne

direction, on ne lui aurait pas inspiré le dégoût de la désobéissance. Dieu Très-Haut dit : « Il vous a fait détester l'incrédulité, la perversité et la désobéissance : tels sont ceux qui sont bien dirigés »… (49/7). Pour expliquer l'Assistance divine consistant à le rendre infaillible, il dit :

« Tu m'as détourné de toute futilité

et a rendu ma vie pleine d'utilité ».

Cela constitue le renoncement supérieur comme l'a affirmé Ahmad Ibn Hanbal cité plus haut. Exprimant sa reconnaissance envers Dieu dans l'étape de renoncement, le Cheikh dit :

« Tu m'as donné [ma part] du bonheur des pieux

et m'as mis à l'abri de la malfaisance des libertins ».

La nécessité d'exprimer sa reconnaissance envers Dieu est sentie à l'atteinte du sommet de chaque étape. Tout ce qui précède constitue le renoncement à tout autre que Dieu Très-Haut, car il revient en substance à l'abstention des Interdits et à l'obéissance aux Ordres effectués pour complaire au Majestueux et Très-Haut. L'Agrément de

Celui-Ci constitue la suprême finalité ; et tout ce qui est dit sert de moyen de l'atteindre. [Comme dit un poète] :

« Seul Athal l'intéresse ;

aucun autre besoin ne le préoccupe ».

C'est pourquoi Shibli dit : « Le sublime renoncement consiste à renoncer à tout autre que Dieu Très-Haut ». Ce sublime renoncement a différents degrés, d'après l'analyse de l'auteur du *Kût*. En effet, celui-ci dit dans son analyse des différents aspects du renoncement : « Certains de ses pratiquants surpassent d'autres selon le niveau de leur contemplation. En effet, certains d'entre eux renoncent au monde par vénération de Dieu Très-Haut, d'autres encore pour se presser à obéir à l'Ordre de Dieu Très-Haut. Ces derniers sont les supérieurs ». S'il en est ainsi, on peut affirmer que le renoncement de notre Cheikh (DSSL) fut celui des supérieurs, car il fut motivé par le souci d'éviter tout ce qui était susceptible de le détourner de Dieu. C'est le même souci qui explique que son abstinence portait non seulement sur les choses illicites mais encore sur les biens licites, mais superflus.

En effet, ses offrandes et ses biens très désirables ne prenaient de son temps que ce qui était nécessaire à leur

distribution aux pauvres, aux besogneux et à tous ceux à qui la Loi en donne le droit. De plus, en dissipant ses biens, il se pressait à reprendre ses services plus importants rendus à son Maître. En tout cela, il était désintéressé. Les dons, le bienveillant traitement des hôtes et la bonne compagnie sont des actes cultuels pourvu qu'on les accomplît avec une bonne intention. Ces actes demeurent cultuels en dépit du plaisir égoïste qui y est inhérent et qui consiste dans la maîtrise du cœur et du corps et la considération [de Dieu]. En effet, les fidèles n'accomplissent ces actes profitables aux autres que pour complaire à Dieu. Cette volonté de complaire à Dieu constitue un haut degré de dévouement et entraîne la constance exécution des Ordres de Dieu Très-Haut. Cependant, le plaisir sublime réside dans les actes que le fidèle accomplit avec un désintéressement total. C'est à ceci que fait allusion cette parole prophétique : « L'on fait de la prière une source de plaisir pour moi ».

CHAPITRE SEPTIÈME

SON ABANDON À DIEU

L'auteur du *Kût* a dit : « L'abandon à Dieu, *tawakkul*, constitue une des grandes étapes de la voie mystique et une des nobles caractéristiques de ceux qui craignent Dieu. Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni dit : « Certes, Dieu aime ceux qui se confient à Lui » (3/159). Ainsi confère-t-Il Son Amour à celui qui a confiance en Lui. Le Puissant et Majestueux a dit : « Ceux qui ont confiance en Dieu s'en remettent entièrement à Lui » (14/12). Il entend ainsi élever le rang des « confiants » et accroître leurs Faveurs. Le Tout-Puissant a dit également : « Dieu suffit à quiconque se confie à Lui » (65/3) ; le fait de lui suffire signifie que Dieu s'occupa parfaitement de lui. Et quand Dieu s'occupe de quelqu'un, Il maintient sa santé, le sécurise : de sorte qu'il puisse se passer de tout autre que Lui. On a apporté que quelqu'un avait vu en rêve un Saint et lui avait demandé : « Quelle action as-tu trouvée dans l'Au-delà ? - La confiance en Dieu et la modération

dans les désirs. Tiens donc fortement à ces deux choses-là » !

Abu Darda a dit : « La sincérité, la confiance en Dieu et la soumission au Majestueux et Très-Puissant Seigneur constituent le sommet de la foi ».

Sahl Ibn Abdallah a dit : « L'acquisition de la science religieuse est un acte cultuel, la consécration de soi-même à la dévotion découle du scrupule ; celui-ci du renoncement, et le renoncement de la confiance en Dieu, qui elle, recèle des degrés illimités ». Il a dit également : « La crainte révérencielle de Dieu et le renoncement constituent les deux plateaux de la balance tandis que la confiance en Dieu en constitue le fléau ». Il ressort de ce qui précède que la confiance en Dieu est la plus haute distinction des rapprochés de Dieu.

Al-Ghazâli dit : « …Elle (la confiance en Dieu) est difficile à comprendre et à pratiquer ; elle est difficile à comprendre car la dépendance totale des moyens [naturels pour réaliser ses desseins] constitue un *shirk* et le renoncement total à l'utilisation de ces moyens est une négligence de la Sunna et, partant, de la Loi religieuse ; et

l'utilisation des moyens sans les considérer comme tel relève de l'excès d'ignorance voire de l'aliénation. Définir le *tawakkul* de sorte à concilier les exigences du dogme et celles de la Loi est extrêmement difficile. Seuls peuvent élucider cette difficulté, en dépit de son extrême subtilité, les érudits dont Dieu Très-Haut a rendu la vue pénétrante par la lumière des Dons spirituels de sorte qu'ils ont saisi [les Réalités Profondes] et les ont exprimées comme il leur a été recommandé, etc. » Il (Al-Ghazâli) a dit vrai. En effet, définir la réalité du *tawakkul* sans négliger un quelconque de ses aspects et l'exprimer sans léser sa substance sont extrêmement difficile. Cela est aussi difficile que l'expression exacte des réalités et états spirituels.

Nous nous évertuons, s'il plaît à Dieu, à résumer l'essentiel des définitions que les Mystiques en ont faites. Mais ce n'est ici qu'un prélude à ce que nous visons, à savoir exposer une infime partie de ce que nous avons pu saisir des manifestations des états spirituels de l'esclave-serviteur, notre Cheikh et refuge. Que Dieu l'agrée et nous agrée par considération pour lui ! Nous emprunterons la définition du mot *tawakkul* à Al-Ghazâli parce qu'il est le plus habile dans les définitions et le plus précis dans la description des états spirituels. Nous

citerons également la définition des réalités (mystiques). Nous exposerons enfin les opinions de certains *Soufis* cités par les deux auteurs susmentionnés ou par d'autres, car les *Soufis* sont les plus capables de conceptualiser leurs états spirituels et de décrire les étapes par eux franchies. Mais nous nous imposerons, s'il plaît à Dieu, la brièveté, car ce n'est pas là l'objectif de cet ouvrage, même si la réalisation de cet objectif en dépend partiellement. [Et nous n'exposerons ces différentes opinions que] parce que l'esprit du lecteur ne s'apaise complètement que quand, en plus de sa connaissance du *tawakkul*, il sait les principes qui en constituent la base.

Al-Ghazâli dit dans *Al-Ihya* : « Le terme *tawakkul* vient de *wakkala* (mandater, donner procuration). On dit de quelqu'un : "Il a remis son affaire *wakkala* à un tel", c'est-à-dire : il la lui a confiée, il s'en est remis à lui. Celui auquel on a confié une affaire s'appelle *wakil* (mandataire ou procureur) ; quant à celui qui la lui confie, on dit qu'il s'abandonne à ce procureur ; et ainsi fait-il, dès là qu'il trouve auprès de lui la paix de son âme, et lui donne sa foi sans suspecter en lui d'incapacité, ni le croire incompétent, ou négligent. L'abandon *tawakkul* exprime la confiance du cœur dans le Procureur ». Puis il donne l'exemple du procès. Plus loin, il dit : « …s'il est ancré en

ton âme, par une illumination ou une conviction décisive, que Dieu est Seul Agent (…) et si tu es en outre convaincu de la Perfection avec laquelle la Science et la Puissance divines pourvoient à la subsistance des créatures, et de la Perfection avec laquelle la Bienveillance, et la Providence et la Miséricorde divines s'exercent sur l'ensemble des hommes, et sur chacun en particulier ; et si tu es convaincu qu'il n'existe rien au-delà de Sa Puissance, de Sa Science, de Sa Providence et de Sa Miséricorde sur toi, ton cœur s'abandonne nécessairement à Lui seul. Car il n'y a de Puissance ni de Force qu'en Lui ».

Abu Talîb dit : « Le *tawakkul* comporte des degrés obligatoires et surérogatoires. Le degré obligatoire découle de la [profonde] conviction et consiste à s'en remettre entièrement au Puissant et à croire que tout résulte de Ses Décrets et Sentences ». Ne voyez-vous pas comment votre Seigneur jure par Son propre Nom qu'est incrédule quiconque n'accepte pas l'arbitrage du Messager dans ses affaires. « Non !…Par ton Seigneur… Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'auront pas fait juge de leurs différends et qu'ils ne trouveront plus ensuite en eux-mêmes la possibilité d'échapper à ce que tu as décidé et qu'ils se soumettront totalement »… (4/65). [S'il est

nécessaire de se soumettre ainsi au Messager] que faire devant le Suprême et Majestueux Juge ?

Quant au degré surérogatoire, il consiste dans la considération du Procureur *Wakil*… En effet, quand le fidèle reçoit la connaissance savoureuse, il envisage [les choses] avec certitude comme ce pieux Serviteur (Hoûd) qui dit : « …Usez tous de stratagèmes contre moi, et ne me faites pas attendre » ! (11/55). Ici ledit Serviteur manifeste énergiquement une grande force et parle d'un Puissant avec fierté comme si on lui avait dit : « …Et pourquoi [nous lances-tu ce défi] alors que tu n'es, comme nous, qu'un être humain faible » ? À quoi il répond « [Parce que] je me suis confié à Dieu, mon Seigneur et votre Seigneur » (11/56). Et comme si on lui avait demandé d'expliquer la cause de sa confiance en Dieu, il révèle sa conscience de la Puissance du Procureur Qui tient tous les êtres vivants par leur toupet et dit : « Il n'existe aucun être vivant qu'Il ne tient par son toupet » (11/56).

Ensuite, en disant : « Mon Seigneur est sur une voie droite » (11/56), il entend indiquer que toute cette action est fondée sur Sa Justice et Sa Sagesse et la foi qu'Il tienne

tous les serviteurs par leur toupet et que le bien et le mal, l'avantage et le désavantage dépendent de Sa volonté et ne sont pas compatibles avec Sa justice.

Par ailleurs, Dieu dit à propos du degré obligatoire de *tawakkul* : « Confiez-vous à Dieu si vous êtes croyants »… (5/23) et : « Si vous croyez en Dieu, confiez-vous à Lui, si vous Lui êtes soumis » (10/84). À propos du degré surérogatoire du *tawakkul*, le Très-Haut dit : « Ceux qui ont confiance en Dieu s'en remettent entièrement à Lui » (14/12) et : « Dieu aime ceux qui ont confiance en Lui » (3/159).

L'abandon *tawakkul* ne peut être réalisé sans le renoncement, la crainte, l'espérance et la reconnaissance. En effet, l'ascète ne renonce au périssable que sous l'impulsion de son ardent désir de l'Éternel. Car celui qui renonce aux choses sans motif est inconscient. L'ascète digne d'éloges est celui qui préfère la Vie future à la vie présente. Et ceci ne peut être fait que par celui qui songe au moment où il comparaîtra devant son Seigneur et préserve son âme contre la passion aveuglante. Et ne peut agir pour la Vie future que celui dont l'espérance est authentique, celui qui a une bonne

espérance en son Seigneur et a confiance en Son Soutien. De ceci résulte l'état de *tawakkul* dans lequel le fidèle se conduit selon sa bonne espérance en Dieu, se réfugie auprès de Lui et se protège par Lui contre tout ce qu'il craint. Et Dieu le récompense et le rend aussi détaché des créatures qu'attaché au Réel. De sorte que son cœur trouve la tranquillité en Dieu et qu'il perd de vue les moyens pour sa considération du Créateur des Moyens et que sa délectation dans la mention du Nom de Dieu le distrait de la mention de tout autre et qu'il se consacre à Lui par crainte et par désir. Dès lors, son *tawakkul* devient authentique, et on lui demande de se contenter du *wakil* et de tout ce qui émane de Ses Décrets et Sentences, et l'honore en rendant sa vue pénétrante grâce à la certitude et la très grande bienveillance et les abondantes Faveurs dont Dieu entoure Ses serviteurs. Car Dieu fait ce qu'Il veut et on ne L'interroge pas sur Ses Actions mais les Actions du Parfait ne peuvent être que Parfaites. Ainsi le fidèle atteint-il un stade de dévouement où il se contente parfaitement de Lui en tant que Seigneur et s'en remet à Lui du choix et de l'entretien de ses affaires. À ce stade, le fidèle continue d'utiliser les moyens non par crainte ou par désir d'autre chose que Lui mais par loyauté, ce qui le rend digne de l'Amour. En effet, Dieu aime ceux qui ont confiance en Lui. Ce qui précède vous permet de réaliser

la confiance en dépit de leur utilisation dictée par le souci de respecter la Loi religieuse. D'ailleurs, vous avez déjà vu, depuis le début de sa vocation mystique, que le Cheikh adressait ses demandes à Dieu Très-Haut et faisait peu de ces des hommes et de leurs biens même quand il était confronté à la pauvreté et à la misère. Depuis sa tendre jeunesse, il fut unique dans son dévouement, sa décision, son renoncement à cette vie et [sa méfiance de] ceux qui s'y accrochent, et son attachement exclusif à Dieu et à Ses Hommes. Car il ne s'intéressa jamais à un autre que Dieu et Son Messager (PPSSL). La preuve en est que, ayant grandi à une époque où la science religieuse était très négligée et la mystique peu ou prou pratiquée, il connut Dieu grâce à Dieu Qui a voulu tourné son regard vers Lui et lui montrer les défauts de cette vie de sorte qu'il les répugnât, et lui montrer l'incapacité des partisans de cette vie à l'améliorer. C'est pourquoi il se détourna d'eux et s'appliqua à la recherche de Dieu, de Son Messager (PPSSL) et [des avantages] de la Vie future.

Pendant son enfance, quand il vivait sous la tutelle de son père, il lui offrait ses habits neufs pour complaire à Dieu Très-Haut. De même il se vêtit de lambeaux et préférait la solitude ! Quand les besoins de son instruction l'obligeaient à assister aux séances

d'enseignement tenues par son père, il prenait soin d'éviter les regards ! Quand il avait bien appris ses leçons, il attendait pour voir si son père avait besoin de lui. Quand celui-ci n'avait pas besoin de lui, il regagnait sa retraite en emportant ses livres et son aiguière afin de pouvoir faire ses ablutions et assister aux prières publiques.

Tout en étant vêtu de lambeaux, il avait un profond mépris pour cette vie et les partisans de son clinquant.

Mon honorable oncle, Cheikh Ibrahim, le frère du Cheikh qui fut élevé par lui et qui ne lui avait ni désobéi ni quitté un seul jour de sa vie, m'a raconté qu'il se souvenait d'un jour où son père et ses frères furent les hôtes du cheikh Demba FALL (un cheikh de Pire, un village du Cayor, qui appartenait à une des nobles familles qui avaient exercé les pouvoirs temporels et spirituel, que Dieu perpétue celui-ci). Pendant leur séjour chez ledit cheikh, les gens fréquentaient sa maison pour voir son père déjà très célèbre pour son érudition et sa droiture.

Notre Cheikh, dit-il, qui n'avait pas encore parachevé son instruction, passait la journée sous un arbre situé derrière le village. Après la prière de *Zuhr*, il rejoignait son

père pour prendre une leçon. Quand il entrait dans le village, il passait près de foules le visage à demi masqué comme d'habitude (il était déjà peu intéressé à la vie présente parce qu'il savait que celle-ci traite ses adversaires avec dureté dans le but de les subjuguer et si elle n'y parvient pas, elle se soumet à eux).

Un jour, le Livre sous l'aisselle, notre Cheikh entra dans le village et passa près des foules en évitant de les regarder, par crainte de voir quelque chose de déplaisant. Un homme le regarda, chuchota puis la foule éclata de rire. Ensuite, un autre, qui avait à côté de lui un frère de notre Cheikh qui était pieux, bien instruit et correctement habillé, demanda à son voisin : « Est-ce votre frère aliéné ? - Il est comme vous voyez », répondit l'homme timidement. En tout cas, notre Cheikh se rendit auprès de son père, prit sa leçon et regagna sa retraite en compagnie de son disciple, Ibrahim. Quand il apprit qu'on avait médit de lui, il exprima ses vraies préoccupations dans des vers débutés ainsi :

« Puisque je détournais mon regard d'eux, ils me qualifièrent d'aliéné »…

Il manifestait son mépris des rois et de leur pompe quand ils cherchaient à l'attirer vers eux ou à le détourner de la Voie droite. Il ne les ménageait pas et n'acceptait même pas de se rendre chez eux. De plus, il se montrait envers eux aussi fier qu'il était humble envers les croyants pour complaire à Dieu Très-Haut Dont le Nom est Béni.

Avant la colonisation, les souverains du Baol, du Jolof, du Sine et du Saloum parlaient du peu de cas qu'il faisait des rois et leurs biens, et de sa méfiance à leur égard comme nous en avons parlé lorsque nous abordions ses relations avec Lat-Dior et Samba Laobé, tous deux Damels du Cayor, et avec Alboury NDIAYE, roi du Jolof. Ce dernier l'aimait tendrement après avoir compris ses motivations. Nous avons d'ailleurs évoqué la demande qu'il (Alboury) lui adressa (le Cheikh) afin qu'il lui servît de guide sous la direction de qui il combattrait les colonisateurs et le refus du Cheikh, et ses tentatives pour dissuader Alboury de les combattre.

Notre Cheikh m'a raconté que, au moment où il se déplaçait dans le Jolof en compagnie de ses talibés pour ses exercices ascétiques, il rencontra Alboury NDIAYE qui était alors accompagné des dignitaires de son peuple.

Comme Albourу vit le Cheikh se déplacer à pied, il lui offrit un superbe cheval. Mais il refusa. « Peut-être croît-il que le cheval est illicitement acquis », dit alors Albourу qui savait le scrupule du Cheikh et sa répugnance aux biens des rois. Ensuite, il lui envoya une jument et lui dit : « Cette jument est achetée par ma mère avec le revenu de son travail ». « Je l'ai acceptée, dit notre Cheikh, par respect à son envoyé Muhammad Makhorédia DIOP de Thilmakha ». Celui-ci s'était converti à la voie de notre Cheikh, mais il maintenait toujours des liens avec des rois parce qu'il était issu d'une famille royale.
« Quand il s'en alla, dit notre Cheikh, …j'offris la jument au premier venu… Je voulais m'accoutumer à la fatigue, car je n'étais pas encore habitué aux longues marches. Et grâce à ces exercices, je m'y suis habitué au point de n'en plus éprouver de fatigue. Voilà le but de mes déplacements ».

Pourtant, à l'exception des disciples qui l'accompagnaient, tous ses autres disciples dans les différentes régions du pays élevaient des chevaux. Mais il s'abstenait de leur en demander pour son renoncement aux biens des autres, son désir de la Récompense de Dieu et sa confiance en Lui.

Il en fut de même pour ce qui était de ses rapports avec les souverains du Saloum. En effet, un homme qui n'est pas des disciples du Cheikh, m'a raconté qu'un jour, il entendit Bour Sine Diekel dire : « Rien ne m'intéresse plus que la rencontre de ce Cheikh. Pourtant, je n'y réussis pas, car il est impossible de l'amener à rencontrer les rois ». Ce Bour se rendait souvent à Mbacké-Baol et descendait chez l'érudit cheikh Muhammad BOUSSO, l'oncle maternel de notre Cheikh dans l'espoir qu'il intercèderait en sa faveur auprès de son neveu. Mais celui-ci supplia son oncle de ne pas amener le Bour chez lui et de lui faire savoir qu'il l'avait chargé (son oncle) de s'occuper de lui. Le Cheikh tenait en effet à ménager ce Bour pour son amour de l'Islam qui aboutit à sa conversion.

Il en fut de même avec Teigne Tanor, l'intrépide et cruel roi du Baol. En effet, il se passa entre lui et le Cheikh des choses qui aboutirent au revirement du souverain et à sa soumission après quoi il ne cessait de chercher à plaire au Cheikh en lui envoyant les cadeaux qu'il croyait acceptables par lui. On dit qu'il avait demandé à un cousin d'intercéder en sa faveur auprès du Cheikh pour que

celui-ci lui excusât ses faux pas et lui avait demandé la quantité d'or, d'argent et d'esclaves qui pouvait le satisfaire. Le cousin, qui s'était déjà converti à la Voie du Cheikh et avait acquis une certaine connaissance de la Religion, lui dit : « Si tu veux lui offrir un cadeau qu'il ne refusera pas, achète-lui un exemplaire du Coran, qu'il vénère et aime profondément ». Il en acheta un exemplaire à Muhammad Yacine SYLLA, l'illustre maître qui fut unique dans le Mbakol en sa maîtrise du Coran. Quand l'envoyé du roi apporta ce Coran au Cheikh et lui dit : « Le roi s'est repenti devant Dieu pour ce qu'il a commis à ton encontre et te présente ses excuses et te promet de ne pas récidiver tant qu'il jouira de ses facultés mentales et te demande de ne plus nourrir de sentiments hostiles envers lui », il répondit : « Je ne refuse pas le Coran quand il m'est offert. Mais je lui intime de ne plus m'envoyer de cadeaux. Quant à ce qu'il m'a demandé, je l'ai bien entendu » !

C'est ainsi qu'il s'adressait aux souverains ignorants qui, sans craindre d'être blâmés, usaient de tous les moyens pour consolider leur pouvoir. « Mais Dieu rend celui qui Le craint redoutable », comme l'a dit Abu Tâlib Al-Makki. « En effet, quand le serviteur craint Dieu parfaitement, Dieu débarrasse son cœur de la crainte des

créatures et le rend redoutable à elles de sorte qu'elles le redoutent tant qu'il ne les redoute pas. De même quand la contemplation du serviteur atteint sa perfection et qu'il rend son témoignage que les êtres contemplés attestent l'existence du monde grâce au Puissant et Majestueux Dieu et qu'il ne tient plus compte de ces êtres, le Subsistant lui attribue une part de la Royauté, son cœur s'étant complètement consacré à la contemplation du Seigneur ». [Tel étant le cas du Cheikh], il a fourni l'exemple du confiant *mutawakkil* bien aimé.

L'auteur du *Kût* dit : « L'humble serviteur a regardé son Puissant Seigneur, tiré une force de Sa Puissance et s'est contenté de Sa Proximité ».

Regardez comment il méprisait la pompe des rois et dédaignait les parures des sultans !

Un Mouride qui accompagnait le Cheikh au début de son action éducatrice m'a raconté qu'un jour on a évoqué en sa présence les évènements de cette époque et parlé de l'envoi par le gouverneur de Saint Louis d'importantes troupes à la recherche du Damel du Cayor, et des dissensions qui régnaient au sein des tenants du pouvoir

traditionnel, comme Lat-Dior, Samba Laobé, Samba Yaya et leurs esclaves, et de la confusion totale dans laquelle ces dissensions plongèrent le pays et de la stupéfaction des sujets qui ne savaient plus à quel souverain obéir… Tandis que les gens s'entretenaient de ces conflits, dit le Mouride, notre Cheikh dit : « Certes, tous les gens impliqués dans ces conflits se disputaient une seule chose. Pourtant, il était infiniment facile au Seigneur des seigneurs de les réunir dans un morceau de l'écorce d'une amande sans élargir le morceau ou de réduire leur nombre ou [empêcher] leur mouvement ». À l'entente de ceci, les gens restèrent bouche bée[216].

Comment ne serait puissant un serviteur dont le regard est fixé sur la perfection du Seigneur de la Puissance ? Et comment aurait-il pu craindre les rois alors qu'il ne considérait leurs affaires que comme de la poussière qui se disperse ? Et comment ne se contenterait-il pas de Sa Proximité alors qu'il était honoré d'une constante présence avec Dieu ?

[Sa confiance en Dieu se révèle] dans un entretien qu'il eut avec un Mandingue qui fut le chef de la police de

[216] L'objectif du Cheikh était apparemment de détourner ses talibés d'une conversation peu utile selon lui et de leur rappeler Dieu…

Saint-Louis lorsque, sous la conduite des soldats de l'armée coloniale, il quitta Kokki en compagnie de ses disciples porteurs de ses bagages pour se rendre à Louba puis à Saint-Louis. (Ce fut en 1895 lors de la pénible épreuve, quand les autorités coloniales lancèrent leurs troupes à sa recherche et voulurent lui infliger toutes sortes d'humiliations et tortures afin de le subjuguer ou de le faire disparaître de façon à en débarrasser jaloux et hypocrites). Le Mandingue s'adressa à notre Cheikh alors que son cheval trottait sous la lumière de la lune et alors qu'enivré de son amour du Seigneur de l'Existence (PPSSL) et fort du Soutien de son Seigneur Détenteur de la Royauté, il déclamait avec la plus grande ferveur ce vers de l'auteur de *Al-Bûrda* :

« Bien que seul, il ressemble pour sa [grande] majesté

[à un homme] soutenu par une armée et des partisans ».

[En ce moment-là], il promenait son cœur dans le royaume des secrets coraniques et revêtait une grande vénérabilité. Puis il se réjouissait comme un ivre parce qu'abreuvé du vin de l'amour et plongé dans la mer des lumières de la contemplation… Le policier qui, tout comme ses autres collègues, avait pitié du Cheikh pour sa

connaissance de son innocence et pour son incapacité d'en convaincre ses supérieurs, dit au Cheikh en signe de conseil : « Ne néglige aucun talisman, *dhikr* ou secret [pouvant t'éviter le danger] ! Sache que le gouvernement a décidé de t'exécuter ». Le policier qui m'a lui-même raconté ces évènements, a ajouté : Alors, je rejoignis les soldats et réfléchis un moment sur ce qu'ils (les colonisateurs) voulaient faire de lui en dépit de sa piété et de sa bonne foi. Puis sous l'impulsion de ma piété, je me rapprochais de lui une nouvelle fois et répétais le même conseil. Mais sans me regarder, il me fit la même réponse. Ayant fait le même geste une troisième fois et obtenu la même réponse, je le laissais jusqu'à notre arrivée à Louga. Là, quand nous prîmes nos places dans le train qui devait nous conduire à Saint-Louis, je lui dis : "Qu'entendais-tu par la réponse que tu m'as faite, moi qui n'agissais pourtant que par pitié de toi ? - Cela signifie que Dieu est Toujours Présent. Et si Dieu est Celui Qui agit avec une Liberté Absolue et si rien ne peut se produire sans Son Décret, pourquoi son esclave doit-il s'effrayer ? Le devoir du serviteur dans cette situation est de se soumettre et d'accepter ce qu'Il a décrété. Je me contente de ce qu'Il a décrété et me confie à Lui et dans le malheur et dans le bonheur. [Car je sais que] ces ennemis sont complètement impuissants. Je ne cherche

qu'à me conformer à la Volonté divine, car celle-ci se réalise inexorablement. Crois-tu que je puisse m'opposer à Lui… ? Je ne désire ni ne crains en dehors de Lui une créature qui n'est que toute impuissante. Pas du tout" »! Quel excellent homme !

C'est là un bel exemple de son imitation de son Maître (PPSSL), qui jadis dit aux Kuraychites qui lui proposèrent de lui donner ceci et cela pour l'amener à renoncer à l'accomplissement de sa mission… « Si l'on me mettait le soleil dans la main droite et la lune dans la main gauche, je n'y renoncerais pas »…

Par ailleurs, un des signes de la Bienveillance dont Dieu entourait notre Cheikh consiste dans l'attitude envers lui des soldats qui l'escortaient. En effet, ceux-ci, tout en étant les plus durs des hommes et les plus prompts à exécuter les ordres de leur chef, et tout en surveillant strictement notre Cheikh, avaient la plus grande pitié de lui et étaient les plus convaincus de sa piété, de sa sainteté et de son charisme. En effet, un témoin oculaire m'a raconté que chaque fois que le Cheikh avait fait ses ablutions rituelles, les soldats venaient passer leurs mains sur le sable mouillé par les gouttes de l'eau avec laquelle

il avait fait ses ablutions et passaient leurs mains ensuite sur leurs visages ! Regardez ce comportement de la part des gens qui étaient pourtant les suppôts de ses ennemis !

Par Dieu, le Cheikh (DSSL) avait raison quand il dit :

1 « Je suis soumis à Celui Qui n'a jamais engendré,

et Qui n'a pas été engendré, Celui Qui a tranquillisé mon âme

2 « Les hommes me sont soumis pour ma soumission à Lui

Qui a écarté [tous] les voiles de mon cœur ».

La confiance du Cheikh (DSSL) est celle d'un ami [de Dieu] qui confie au Procureur ses plus intimes secrets et à qui Celui-Ci dévoile les Réalités de Ses Lumières de sorte qu'il voit les choses telles qu'elles sont en Réalité. Aussi l'aspect désagréable des choses ne lui cache-t-il pas la Portée des Décrets [divins], et la tyrannie de la passion n'affaiblit pas sa vue intérieure pour l'inciter à désapprouver les Sentences divines. Loin de là, le Cheikh fut un serviteur tout dévoué et conscient de la

Souveraineté Absolue de son Seigneur et Dont la contemplation dispense de désirer les biens des hommes et de les blâmer pour ce qu'ils font. Son cœur trouvait sa tranquillité auprès de son Seigneur sur la Puissance de Qui il concentrait toute sa pensée. Le louer, c'est louer Dieu et le dénigrer, c'est Le dénigrer. Le fait que les desseins se réalisent apparemment grâce à l'action des hommes ne l'amenait pas à les flatter, car il voyait l'Action de la Main du Puissant et Ses Sentences auxquelles toute chose se conforme. Loin de lui l'idée de redouter l'ennemi ou d'espérer ses faveurs. Loin de lui l'idée de pencher vers le faux ou de s'abstenir de déclarer la Vérité. Que celui qui doute de ceci examine les rapports du Cheikh avec les puissants et durs souverains et avec les gouvernants coloniaux qui, faute de pouvoir le comprendre, lui infligèrent toutes sortes de peine… Purent-ils obtenir de sa part le moindre assouplissement ou concession au détriment de la Religion ? Loin soient de lui de telles choses ! L'examen de sa vie permet d'acquérir une parfaite connaissance de sa franchise dans la Vérité, de sa pratique du *dhikr* et du *shukr*, de sa crainte de Dieu, de ses fréquentes prêches et de son soutien de la Vérité aussi bien en privé qu'en public ; avec ses enfants, parents et disciples comme avec les souverains au milieu de l'Amour du Procureur. En effet, quand Dieu

aime un serviteur, Il le soutient… Si le Cheikh n'avait pas été aimé, il n'aurait pas été soutenu dans toutes les phases de sa vie notamment au début de celle-ci quand il fut particulièrement tenté par les biens matériels qu'il maîtrisa grâce au renoncement et à la sobriété dans la nourriture et l'accoutrement et qu'il distribuait aux hommes ; et à la fin de sa vie, quand il domina parfaitement la vie (ses richesses) et l'utilisait conformément aux préceptes du Coran et à la Sunna de notre Seigneur Muhammad (PPSSL). Cela prouve d'ailleurs la véracité de cette parole prophétique adressée à Amr Ibn Al-As : « Combien les biens licites sont utiles à l'homme pieux » ! Dans une autre tradition, il est dit : « La vie présente est une monture [qui conduit] à la Vie future pour celui qui en fait bon usage ».

Le plus étonnant des évènements de sa vue fut cette épreuve décisive dont il sortit vainqueur et qui débuta lorsque des jaloux et des calomniateurs, agissant sous des incitations diaboliques, eurent monté les autorités coloniales contre lui… Il disposait certes de moyens matériels et humains qui lui auraient permis d'opposer une longue résistance à son ennemi. Mais, comme le pouvoir s'était offert à lui spontanément et qu'il ne le désirait nullement, il ne pouvait ni interrompre sa marche

[vers Dieu] ni le détourner de ses préoccupations, car son cœur était entièrement dominé par la grandeur de son Seigneur et l'amour de Son Prophète (PPSSL). Pour cela, [au lieu d'user de ses moyens pour sa défense], il se rendit à eux par confiance en son Puissant, Majestueux et Très-Haut Procureur. Celui-Ci l'ayant éprouvé de diverses manières, l'a toujours trouvé ferme et reconnaissant envers Lui - comme Il veut que Ses serviteurs privilégiés se conduisent.

Par ailleurs, Ibn Al-Mu'alla, son chantre est très versé en littérature et dit de lui :

« Dieu a tenté Son ami le Khadim
par toutes sortes d'épreuves sans qu'il reculât.

« L'ayant éprouvé de diverses manières,
Il l'a trouvé comme de l'or pur qui ne se vend que cher !

« S'il ne s'était pas tout consacré à Dieu,
son ennemi aurait pu triompher de lui

« et les puissants ne se seraient pas soumis à lui

et il n’aurait pu faire des libertins des hommes justes et pieux.

« À vrai dire, il était libéré de toutes les entraves

et demeurait à l’abri de toute captivité aliénante.

« Car c’est ainsi qu’il devint un serviteur dévoué et rassuré

grâce à l’action libératrice de son Guide ».

A-t-on vu après le Messager (PPSSL) et ses Compagnons quelqu’un qui ait acquis ces qualités et subi toutes les épreuves et malheurs [que le Cheikh a subi] ; les épreuves consistant dans la tentation des biens et du pouvoir et celles (les malheurs) consistant dans l’humiliation et l’expatriation qui se succédèrent immédiatement aux premières qu’il toléra toutes en dépit de l’abondance de ses moyens de défense dont il n’usa pas parce que sa contemplation [de Dieu], son amour et sa satisfaction [de Dieu] le détournaient de toute initiative [de ce genre] ? Aussi se contentait-il de l’Action du Procureur et de Son Choix. Certes, on n’a pas

vu son égal depuis les Prophètes (PPSSE) et les Compagnons (DSSE).

De ce fait, sa Récompense ne pourra être que supérieure à celle de tout autre reconnaissant ; et les Faveurs qui lui seront réservées ne pourront être que meilleures que celles réservées à tout autre [serviteur] soumis. Car « Dieu ne laisse pas perdre la récompense de ceux qui font le bien » (9/120).

Par ailleurs, plus dure fut la tentation des biens qui consista dans l'adhésion massive des gens à sa Voie et sa victoire éclatante sur les ennemis, qui se traduisit par leur soumission et la reconnaissance de leurs erreurs et leur humilité devant lui après les années [d'épreuve] et jusqu'à la fin de sa vie. Cette épreuve était la plus dure, car elle consistait également dans la tentation du pouvoir. En effet, le Cheikh disposait de Mourides si soumis que, s'il leur avait donné l'ordre de se plonger dans la mer ou de se jeter dans le feu, ils l'eussent fait. De surcroît, ces Mourides furent des milliers, et leur nombre n'a cessé tout au long de la vie du Cheikh de s'accroître. Bien plus, l'ensemble des habitants du Sénégal partageait leur obéissance au Cheikh comme si cette obéissance était

devenue aux yeux des gens une obligation dont la négligence constituait un crime abominable et un acte condamnable. De sorte que pieux et impies lui obéissaient. Il fit, par Dieu !, son Maître, accentuer sa persévérance dans la Voie droite et l'inciter à utiliser son pouvoir avec justice conformément aux dispositions de la Loi religieuse. En même temps, il se conformait aux exigences de la science tout en reconnaissant à Dieu Très-Haut un Pouvoir Absolu et en rendant témoignage de la Pure Unicité de Celui Qui est à la fois le Premier et le Dernier, l'Évident et le Caché.

L'auteur du *Kût* dit : « Le savant gnostique abandonné [à Dieu] jouit d'un témoignage pour l'œuvre ésotérique qu'il accomplit. Il est acquis en ce qui concerne la sagesse exotérique aux sciences de la Loi dont il respecte les règles. [Il connaît] ces règles et les applique. Tel est le témoignage de l'Unicité divine dans sa meilleure expression. Tel est également la position des savants, docteurs de la foi et de la Loi religieuse ainsi que tout fidèle qui se confie à Dieu. Et la confiance de chaque ami de Dieu est proportionnelle au rang que son Seigneur lui a prédestiné auprès de Lui comme l'affirme le hadith suivant rapporté par Tirmidhi : "Ceux qui subissent les

plus dures épreuves sont les Prophètes puis les meilleurs, chacun selon son rang.” ».

Or, nous ne savions pas que quelqu’un eût subi avec la même fermeté des épreuves pareilles à celles du Cheikh ; nous ne connaissions pas non plus quelqu’un à qui la vie eût donné spontanément ses biens, et la Providence eût donné les Clefs des Trésors, et l’Assistance divine eût donné les moyens des pouvoirs ésotérique et exotérique et qui pourtant eût franchi tous les grands obstacles de la vie en ne se préoccupant que de Lui comme l’a fait notre Cheikh. [Avec une générosité inouïe], il distribuait ses biens selon les Directives du Très-Haut et Son Choix et sans aucune part cachée ou évidente de son intérêt personnel. D’ailleurs, le qualificatif « personnel » ne s’applique à lui que métaphoriquement, car son anéantissement en Dieu lui avait fait perdre toute sensation et, *a fortiori*, toute priorité. De même son existence en Lui a pérennisé sa réalité dans le Secret de la Parfaite Action Créatrice du Majestueux Très-Haut, comme le Cheikh (DSSL) l’a dit ainsi :

« Je suis distrait des créatures par le Créateur

Qui, par l’intermédiaire de l’Élu, m’a raffermi ».

Certes, les qualités des Pôles, des Saints et des Véridiques impliquent toute vertu. Leur conduite et les informations portant sur eux nous apprennent leurs locutions théopatiques et leur étalage avec la Permission du Très-Haut, des Faveurs que Celui-Ci leur a accordées. Mais aucun d'eux n'a fourni des preuves aussi convaincantes que celles du Cheikh, même si cela ne nous empêche guère d'ajouter foi à leurs dires… La certitude obtenue grâce à des preuves objectives est inférieure à celle que l'on tire d'une expérience vécue…

[En effet], « Dieu ne fera tort à personne du poids d'un atome. S'il s'agit d'une bonne action, il l'estime du double de sa valeur » (4/40). [Et Dieu dit] : « Nous ne laisserons certainement pas perdre la récompense de ceux qui s'amendent » (7/170).

En guise d'explication de cette Parole divine : « Les croyants qui s'abstiennent de combattre - à l'exception des infirmes - et ceux qui combattent dans le Chemin de Dieu avec leurs biens et leurs personnes ne sont points égaux » (4/95), Ibn Hajar dit en substance dans son ouvrage intitulé *Al-Fateh* : « Ils (les infirmes) n'entrent pas dans la comparaison, car il n'existe pas d'intermédiaire

entre l'inégalité et l'égalité ». Par égalité, l'on entend ici le fait que les uns méritent une Récompense au même titre que les autres et non point la quantité de la Récompense. Cette quantité dépend de l'acte [de combattre]. Il en est de même pour toutes les bonnes actions[217]. À propos du rapport entre la quantité de la récompense et l'action, le même Ibn Hajar dit : « Le Très-Haut a d'abord cité "les infirmes" et "les combattants" puis "les opprimés" [pour marquer leur inégalité] ». En effet, les infirmes comme Ibn Ummi Maktoum et Ibn Jahsh étaient avec le Prophète (PPSSL) dans la Cité des Émigrés afin de lui apporter leur soutien dans la mesure du possible. Ibn Ummi Maktoum remplaça même le Prophète à Médine pendant certaines de ses expéditions militaires. Aussi les infirmes furent-ils supérieurs aux opprimés grâce à leur action. C'est pourquoi Dieu a parlé de deux groupes dans Son Livre Sacré de manières différentes en disant : « à l'exception des infirmes » et « à ceux-là Allah peut pardonner parce qu'Allah pardonne et fait grâce » pour nier l'inégalité. L'importance de la quantité des bonnes actions, la sincérité de l'intention qui les dicte et la capacité extraordinaire de les accomplir

[217] La Récompense accordée à celui qui accomplit une bonne action est toujours supérieure à celle accordée à celui qui a l'intention de faire l'action.

constituent les plus hautes particularités des Assistés de Dieu comme notre Cheikh (DSSL).

C'est pour cela que certains disaient qu'Omar Ibn Abdal Aziz fut plus ascète que Ouis Al-Karanî. En effet, l'un et l'autre ont renoncé à cette vie. Mais le premier y a renoncé après l'avoir possédée. C'est pour cela également que, selon un hadith authentique, [certains Compagnons du Prophète avaient dit :] « [Hélas !] Les riches ont remporté les meilleures récompenses » ! Le Prophète (PPSSL) leur recommanda alors une pratique leur permettant d'égaler les riches. Cette pratique consiste à répéter la formule : « Que Dieu est Transcendant » ! 33 fois, et la formule « Louanges à Dieu » ! 33 fois, et la formule « Que Dieu est Grand » ! 33 ou 34 fois. Quand les riches entendirent cela, ils se livrèrent à cette pratique. Et les pauvres retournèrent au Prophète (PPSSL) pour se plaindre [de l'action des riches]. Mais le Prophète leur dit : « Cela est une faveur que Dieu donne à celui qu'Il veut ».

Le Cheikh ressemble, en ses vertus, à ce que l'illustre cheikh fils de cheikh Sidiya dit de lui (que Dieu soit

satisfait d'eux et les satisfasse en notre nom) dans un poème où il fait son éloge :

« S'il était permis à quelqu'un de rivaliser avec toi,

comment pourrait-il t'égaler alors que tu disposes de moyens supérieurs » ?

À la fin du poème, il dit :

« Son seul défaut, c'est son adoration de son Seigneur

et son éternelle utilité à ses semblables ».

Le Cheikh (DSSL) fut un des serviteurs particuliers qui se confient sincèrement à Dieu. Il ne fut créé que pour l'adoration [de Dieu]. On n'a pas voulu qu'il travaillât dans le seul but d'assurer sa nourriture (quoique cela soit licite, il aurait été comme tout être humain), mais on a voulu qu'il adorât son Seigneur de manière particulière. Et à chacun est facilitée la finalité de sa création. C'est pourquoi il a choisi le service de son Seigneur consistant dans l'adoration et le remerciement [effectués] par vénération et par glorification. [Pour Sa part], son Maître a mis à sa disposition des biens matériels considérables et il les a utilisés selon les Directives de son Seigneur conformément à Son Choix et à Sa Recommandation.

Aussi son abandon à Dieu constituait-il le plus haut degré d'abandon. Si vous examinez ses vestiges, vous découvrirez qu'il avait atteint le sommet du raffermissement. L'atteinte de cette haute position était due à la Grâce divine et non point à son effort. En effet, c'est grâce à cette Force divine qu'il a franchi les obstacles de l'itinéraire mystique et s'est emparé de ce qu'il y a au-delà d'eux.

Voyez comment il agit lorsqu'il se trouvait entre des fauves en fureur dans les îles de l'océan Atlantique entre Calva et Mayombé où sa situation était semblable à celle du fer sous le feu du forgeron. En ce moment-là, les effets de l'État de la Complaisance s'altéraient sur lui dans l'Étape de l'Abandon. De ce fait, un commerçant charitable, qui compatissait à son épreuve le pria d'aller le joindre dans sa chambre pour qu'il lui procurât certaines des choses qui lui étaient indispensables (les outils nécessaires à l'écriture : encre, plumes, etc. et un récipient pour conserver l'eau avec laquelle il faisait ses ablutions rituelles). « Cette proposition, dit le Cheikh, m'a réconforté dans une certaine mesure et à l'approche du rendez-vous [avec le commerçant], je me suis dirigé vers sa chambre. À peine me suis-je rapproché de celle-ci que j'ai entendu le commerçant se disputer avec quelqu'un à

propos d’une marchandise. Alors je suis retourné à ma cellule, et sous l’impulsion de la quiétude découlant de la certitude, j’ai immédiatement composé les vers suivants :

1 « Je loue le Maître Bienfaisant

et ne me plains jamais de ma pauvreté auprès des hommes.

2 « Est aveuglé quiconque croit qu’à cause de mon expatriation,

je me soumettrai à un autre que le Très-Haut, le Généreux, le Bienfaisant.

3 « C’est à Lui que je me plains de ma faiblesse, de ma pauvreté et de

mon éloignement et j’espère retourner bientôt [à mon pays] comblé de faveurs.

4 « Je me suis plaint à Lui de mon impuissance et Il m’a accordé une assistance

qui a dépassé mon attente. Car Il est le Plus Généreux Bienfaisant ».

Celui qui détient la moindre connaissance de l'expérience intérieure des Mystiques ne doute point que ces propos recèlent diverses formes de vénération et de glorification effectuées par un homme tout dévoué [à Dieu] qui n'était plus conscient de l'existence des créatures parce qu'embrassé de la Lumière de la Majesté à un moment où il était enivré par la Beauté de l'Action Généreuse de son Maître Omnipotent. La preuve de l'abandon à Dieu, c'est d'abord le mépris de tout autre que Lui, ensuite le renoncement [à cet autre] puis l'oublier.

Les premiers mots des vers [cités plus haut] révèlent que son cœur était complètement débarrassé de tout autre que le Contemplé. De sorte que, si le terme « Créateur » n'impliquait pas que son Porteur peut daigner accomplir une Action de Création pour démontrer Sa Perfection (la trace indiquant nécessairement l'existence de son Auteur et l'existence d'un Agent rendant l'action possible), les créatures ne lui auraient pas traversé l'esprit, car il était entièrement détourné d'elles dans cette situation-là. Il a employé les particules de négation pour nier l'existence en dehors de Dieu d'un autre agent de qui l'on puisse dépendre. Pour

nier cette existence avec plus de force et se moquer de celui qui en aurait conçu l'idée, il dit :

« Est aveuglé quiconque croit qu'à cause de mon expatriation,

je me soumettrai à un autre que le Très Généreux, le Bienfaisant ».

Comme la Lumière ne cessait de jaillir sur la forme humaine que le Secret de l'Acte créateur lui avait donnée, et comme cette Lumière l'avait épousé et écarté devant lui toutes les ténèbres, il ne cessait de voir réellement la Main de la Puissance Absolue Qui commande toute chose. C'est pourquoi, il s'est avéré à rendre un culte sincère à Dieu et à Le louer convenablement en attestant Ses Attributs et en reconnaissant sa faiblesse et l'impuissance qui sont communes à tous les êtres humains, voire à toutes les créatures, et en évoquant l'épreuve qui lui était réservée pour l'Amour qui lui était prédestiné à cause de sa proximité [de Dieu] et pour lui permettre de faire sa part des sacrifices inhérents aux épreuves subies dans l'intérêt de l'Islam et ses adeptes. Ce qui l'a rendu digne de l'héritage [des Prophètes]. À propos de cela, il dit :

« C’est à Lui que je me plains de ma faiblesse, de ma pauvreté et

de mon éloignement et j’espère retourner bientôt [à mon pays] comblé de faveurs ».

Dans cette situation, il avait atteint le Sommet de l’Abandon d’où il voyait l’issue [de la situation] et était, de ce fait, sûr de la réalisation de la Promesse de son Très-Haut Protecteur.

L’auteur du *Kût* dit : « Certains parmi les privilégiés s’abandonnent à Dieu par vénération et par glorification (nous avons déjà démontré la pratique du Cheikh de cet abandon) et d’autres s’abandonnent à Lui par confiance en Sa Promesse à laquelle ils croient, comme si la chose promise leur était déjà donnée ». Le Très-Haut dit : « Qui donc tient Son Engagement mieux que Dieu » ? (9/111) et dit : « Certes, Sa Promesse s’accomplit toujours » (19/61).

Le Cheikh (DSSL) a présenté sa plainte à l’aide d’un *mudari* (présent indicatif) valable pour le présent comme pour le futur pour deux raisons ; d’abord tenir compte de l’état du serviteur en face de son Seigneur , c’est-à-dire

son besoin de Lui à tout instant et en tout état ; ensuite pour reconnaître sa propre situation, afin que l'exaucement s'ensuivît immédiatement à cette reconnaissance. Par ailleurs, le fait de se plaindre n'est point incompatible avec l'abandon et la patience. Car Jacob, un Prophète de Dieu (PPSSL), avait lui-même dit : « Je me plains seulement à Dieu de mon malheur et de mon affliction » (12/86) après avoir dit : « Le Jugement n'appartient qu'à Dieu ; je me confie à Lui » (12/67) et : « Patience ! Peut-être Dieu me les rendra-t-Il tous » (12/83). De même, son expérience (du Cheikh) exprimée dans le même vers n'est pas incompatible avec la confiance en Dieu. Car nous lisons dans l'histoire du Prophète Jacob : « Peut-être Dieu me les rendra-t-Il tous ». Le verbe *asa* (peut-être) indique ici une éventualité ou plutôt la confiance en Dieu et le fait d'avoir une bonne espérance en Lui. Et ceci est recommandé. En effet, Dieu dit dans un [Hadith *Kudsi*] authentique : « Je suis là où Mon serviteur croit Me trouver ». Une autre version du même hadith ajoute : « Qu'il croit ce qu'il veut ». Un autre hadith dit : « Qu'aucun de vous n'affronte la mort qu'en ayant une bonne espérance en son Seigneur ». C'est pourquoi l'on voit que les Prophètes, notamment le Seigneur de l'Existence, l'Imâm des abandonnés à Dieu (PPSSL), sont ceux qui invoquent

Dieu le plus fréquemment en temps de grandes difficultés.

L'observance du Cheikh de cette pratique héritée des Prophètes relève de son haut dévouement à son Très-Haut Seigneur.

Ensuite, le Cheikh (DSSL) dit :

« Je me suis plaint à Lui de mon impuissance et Il m'a accordé une assistance qui a dépassé mon attente. Car Il est le plus généreux bienfaisant ».

S'il dit ceci malgré une situation difficile et une pauvreté avilissante, c'est qu'il tenait les choses promises par Dieu pour acquises parce que Dieu les lui avait dévoilées comme Il lui avait réalisé dans cette situation son espoir majeur, à savoir l'obtention d'un soutien permanent de la part de Dieu par l'intermédiaire du Messager (PPSSL) et grâce au Livre Sacré. Il a d'ailleurs fait allusion à cet espoir à la fin du poème. D'autres conquêtes lui furent réalisées dans la vie présente qui dépassaient son attente et qu'il n'avait pu imaginer. À propos des Faveurs réservées aux fidèles serviteurs, le

Coran dit : « Nul ne sait ce qui leur est caché en fait de joie » (32/17).

Ensuite, il se mit à montrer sa fierté de son Seigneur devant ceux qui s'opposaient à sa Religion, ce qui est le fruit de son abandon et de son État de Complaisance réciproque avec Dieu :

5 « Ceux qui sont aveuglés par leur impiété se sont dirigés vers moi

mais Dieu m'a protégé contre eux, et a éloigné de moi tout malfaiteur.

6 « Je L'en remercie tout en espérant qu'Il réalisera

mon aspiration sans peine et après avoir dissipé mes soucis ».

À propos de la confiance, le Très-Haut dit : « Dieu suffit à quiconque se confie à Lui ».

Notre Cheikh (DSSL) mentionne l'Action de son Seigneur avant de Le remercier. En effet, la mention [du Nom de Dieu et de Ses Bienfaits] doit précéder le remerciement comme le Très-Haut l'a dit : « Mentionnez-

Moi, Je vous mentionnerai, et Remerciez-Moi »… (2/152). Le Cheikh (DSSL) ne cesse de mentionner son Seigneur, d'évoquer Son Action, de rappeler Ses Bienfaits et de Le louer et de Le remercier convenablement.

Certes, le souvenir du Cheikh se fixe dans l'esprit de quiconque réfléchit sur ce conflit [qui l'opposa à ses ennemis], conflit qui n'eut pour cause que son attachement exclusif à son Seigneur et l'adhésion massive des hommes à sa Voie. Ceux-ci furent poussés vers lui par leur désir de ses bienfaits, notamment son excellente direction des hommes effectuée grâce à la lumière de l'observance [de la Sunna] et grâce à l'Amour qui lui avait été réservé. Des hommes furent également attirés vers lui pour la force active avec laquelle il défendait l'Islam et pour la fierté avec laquelle il a traité avec les ennemis de l'Islam jusqu'à ce qu'il se soumettent et le laissent à cette force active dont la réalité échappe à la raison et qu'il avait reçue de Dieu pour son soutien [de la Religion] et son service rendu au Messager de Dieu (PPSSL), service qui, à ses yeux, primait tout, même ses devoirs envers sa famille et ses proches. La manière dont Dieu l'a protégé contre les ennemis fut extraordinaire. C'est pourquoi il L'a remercié… Que Dieu soit satisfait de lui et le satisfasse en notre nom pour l'honneur du

Prophète. Salut et bénédiction soient sur lui et ses Compagnons, Amen !

CHAPITRE HUITIÈME

SA SATISFACTION ET SON AMOUR DE DIEU

L'auteur du Kût dit : « La satisfaction constitue une des plus hautes étapes de la certitude. Le Très-Haut dit : "La récompense du bien est-elle autre chose que le bien" ? (55/60). En effet, Dieu récompense, en le satisfaisant, quiconque se contente de Lui parfaitement. Dieu entend donc réaliser une Complaisance réciproque de l'âme et de Lui-Même. Cela constitue la Récompense suprême dont il est question dans cette parole du Très-Haut : "Dieu est satisfait d'eux comme ils sont satisfaits de Lui" (98/8). Il entend ainsi préférer cette Complaisance aux jardins d'Eden qui sont pourtant des meilleurs jardins du Paradis comme Il a placé le *dhikr* au-dessus de la prière. En effet, le Très Haut dit : "…et d'excellentes demeures situées dans les jardins d'Eden. La satisfaction de Dieu est préférable"… (9/72) et dit : "Certes, la prière éloigne

l'homme de la turpitude et des actions blâmables. Mais l'invocation du Nom de Dieu, le *dhikr*, est plus important" (29/45). Le *dhikr*, selon ceux qui le pratiquent, c'est la contemplation. Et la contemplation de Celui Dont on mentionne le Nom dans la prière est supérieure à la prière. Ceci est une des deux interprétations faites du Verset. L'autre interprétation est que la mention divine du serviteur est supérieure à la mention de Dieu par le serviteur. Abdoullah Al-Sadji a dit : "Il est des serviteurs de Dieu qui transcendent la patience et vivent en parfaite conformité avec les Sentences divines". Ceux qui sont satisfaits de Dieu, ce sont ceux qui Le mentionnent comme Il aime et agrée. Et le Plus Grand Agrément est la Récompense du plus grand *dhikr*. Ceci constitue d'ailleurs un des sens de cette Parole divine : "À quiconque est trop préoccupé par le *dhikr* pour Me demander, J'accorde un Don meilleur que ce que Je donne à ceux qui Me demandent ». C'est-à-dire l'Agrément. Car les demandeurs effectuent leurs demandes dans leur intérêt, et Il leur accorde le pardon ; et les pratiquants du *dhikr* le mentionnent avec désintéressement, et Il les agrée" ».

Le cheikh Abu Tâlib [Al-Makki] nous a exposé ainsi la conception que les pieux ancêtres s'étaient fait de

l'Agrément et de ses causes et manifestations. Et ceci fait surgir dans nos esprits le souvenir du Cheikh. Car celui-ci effectuait le *dhikr* par ses paroles, ses actes et ses états comme il montrait Dieu par tout cela. Son *dhikr* était effectué selon les modalités agréées par Dieu, c'est-à-dire celles établies par l'infaillible Messager comme une Voie menant à Dieu et qu'Il agrée comme la Voie de Ses serviteurs pieux. Il ne reste qu'à montrer, à travers le comportement du Cheikh en face des Décrets et Sentences divines, son acquisition des qualités des satisfaits [de Dieu].

L'auteur du *Kût* dit : « Un dévot qui avait adoré Dieu longtemps entendit au cours d'un rêve quelqu'un lui dire : "La bergère Telle sera ta compagne dans le Paradis". [À son réveil], il chercha la bergère. Quand il la trouva, il l'invita à rester trois jours dans son hospitalité. Le dévot se rendit compte que durant les trois jours, la bergère dormait quand il passait la nuit en prière et qu'elle mangeait quand il jeûnait. Ainsi finit-il par lui demander : "Tu ne fais rien de plus que ce que j'ai vu ? - Non", répondit la bergère. Quand le dévot lui demanda avec insistance de lui dire tout ce qu'elle faisait, elle dit : "J'ai en fait une petite qualité qui consiste dans le fait que quand je suis en difficulté, je ne souhaite pas retrouver la

tranquillité et que quand je suis malade, je ne souhaite pas recouvrer ma santé et que quand je suis sous le soleil, je ne souhaite pas être à l'ombre. - Alors, la main sur la tête, le dévot dit : Et tu considères ceci comme une petite qualité ! Pourtant c'est une qualité que les dévots sont incapables d'acquérir" ». Ensuite, l'auteur susmentionné dit : « Abu Darda a dit : "Le contentement des décrets divins constitue le sommet de l'endurance des sentences de Dieu" ». Puis il a cité le hadith qui dit : « Quand Dieu aime un serviteur, Il le met à l'épreuve ; s'il demeure ferme, Il le choisit, et s'il le trouve satisfait, Il l'élit ». [En commentant ce hadith il écrit] : « La pureté du cœur, la générosité d'âme et le fait de donner de bons conseils aux Musulmans caractérisent la conduite des nobles Véridiques ». Plus loin il dit : « L'endurance des sentences [divines] constitue la station des [simples] croyants, tandis que l'agrément constitue celle de ceux qui ont acquis la certitude ».

Nous allons évoquer des témoignages prouvant l'atteinte de cette Station par notre Cheikh. Nous avons choisi les témoignages de certaines paroles qui interprètent son état spirituel du moment pour vous permettre de saisir le témoignage des états spirituels qui est plus éloquent qu'un témoignage oral. Vous décèlerez

dans la teneur du discours une preuve qui se suffit à elle seule. Voici ce qu'il dit :

1 « Je suis satisfait du Maître Très-Haut qui a promu mon cœur

et m'a contenté. Quel Généreux Seigneur !

2 « En tant que serviteur, je me contente de ma proximité de Lui

et de mon état de serviteur éternel de Son Ami.

3 « En tant que serviteur, je me contente de Son Livre qui

m'évite la honte, le feu et le reproche ».

Regardez comment son dévouement demeure réel, même après le dépassement du stade de la patience et l'atteinte du stade du contentement des Sentences divines lorsqu'il ne considérait plus l'épreuve et la dureté de la Sentence, dont il était alors l'objet que comme une preuve du bon Entretien du Maître de ses affaires dans la mesure où les épreuves ont abouti à la réalisation de son désir qui est l'Agrément de Dieu et l'exclusion de tout

autre de ses préoccupations et la rupture de toute attache le liant aux créatures, afin que son cœur soit détaché de tout autre que le Maître. Vous décèlerez tout cela dans les termes qu'il emploie pour désigner Celui à Qui il attribue l'Acte de Promouvoir quand il dit : « …du Maître Très-Haut qui a promu mon cœur ». Il entend ainsi considérer l'épreuve comme un moyen de débarrasser le cœur de ses défauts.

Comment ne se serait-il pas complu des Sentences divines qui ne sont pour lui qu'une marque de déférence de la Part de Dieu, dont l'acceptation lui permet de perpétuer le dévouement digne d'un serviteur privilégié que Dieu Se réserve. L'auteur du *Kût* dit : « Fait partie de l'agrément, le contentement du cœur du décret divin dans toutes les affaires, la quiétude de l'âme, la tranquillité du cœur devant toute chose effrayante, le contentement de toute chose [venant de son Seigneur], la réjouissance du Sort qu'Il lui a destiné et sa joie du fait que son Seigneur S'occupe de lui ».

Sa satisfaction de Dieu dans cet état d'épreuve, de misère et d'expatriation relève de sa joie du fait que son Seigneur S'occupait de lui, joie résultant de sa conviction

du bon Entretien par Dieu de ses affaires comme dit le cheikh Abu Tâlib cité plus haut. Aussi le Cheikh exprime-t-il sa satisfaction des Sentences divines quand il dit : « Je suis satisfait du Maître Très-Haut qui a promu mon cœur et m'a contenté. Quel Généreux Seigneur » ! Vous voyez qu'il n'était satisfait des Sentences que parce qu'elles découlaient de la belle Action du Maître, ce qui est un fruit de son contentement du destin. Par ailleurs, comme l'effet tranquillisant de la proximité [de Dieu] le pénétrait, il se contenta de son Seigneur et dit : « …et m'a contenté. Quel Généreux Seigneur » ! En effet, son Seigneur l'a contenté et il s'en réjouissait et Le louait en disant : « Quel Excellent Seigneur » !

Ensuite, il poursuivait immédiatement (ou plus exactement la situation l'incita à poursuivre) le service sous les souffles du vent de l'Amour. Celui qui bénéficie de cet Amour ne cesse de poursuivre le service de son Maître dans lequel il trouve son bonheur et son plaisir croissant [car il s'agit] d'un service rendu avec plaisir et dans lequel il n'y a ni fatigue, ni crainte, ni désir, mais vénération, glorification, joie et contentement. C'est pourquoi il dit :

« En tant que serviteur, je me contente de ma proximité de Lui

et de mon état de serviteur éternel de Son Ami ».

C’est là la vraie satisfaction du sort, heureux ou malheureux, dictée par la fidélité à l’étape [de l’Agrément]. Cette fidélité se traduit dans la constante application par le fidèle de sa science. [Autrement dit] sa patience, sa reconnaissance envers Dieu et son contentement de son sort. Il remercie [Dieu] de le maintenir dans l’état [de contentement] après l’avoir débarrassé de toute vaine préoccupation. Car il avait réalisé que ce dont il se contentait lui avait été réservé par le Très-Haut. Puis il se tourne vers son âme et l’empêche de prétendre à un quelconque rôle dans le déroulement de ses affaires. Il entendait s’écarter de la vanité et de l’orgueil quand il dit : « En tant que serviteur ». En effet, le serviteur n’a aucune influence sur l’Action du Très-Haut. Car Celui-Ci agit librement dans Son Royaume et nul ne s’oppose à Lui du fait que la Création et l’Ordre Lui appartiennent. Ainsi le devoir du serviteur est-il de se contenter des vicissitudes du sort, étant donné qu’il n’est qu’un serviteur du Maître du Destin. En disant : « En tant que serviteur », il entend nier l’action de

tout autre que Dieu et montrer que, même s'il demeurait en parfaite conformité avec la Volonté divine, cela n'était pas dû à son action. Il n'avait ni moyen ni force, et était commandé par l'Agent Libre Qui méritait de sa part louange et adoration, et Qui est le Créateur des Causes Qui opère parmi ses créatures un Choix Absolu, et Qui a choisi le Seigneur de l'Existence en tant que Guide les montrant [aux hommes] et Agent instruisant les hommes de leurs devoirs envers le Très-Haut. C'est pourquoi il dit :

« Et de mon état d'éternel serviteur de Son Ami ».

Pour sa haute connaissance [de ses devoirs] et sa conduite parfaite dans ses rapports avec son Seigneur, il observe scrupuleusement dans chacune de ses étapes et de ses états la conduite à maintenir dans l'Intermédiaire entre le Créateur et les créatures, c'est-à-dire l'Intercesseur (PPSSL). Être le serviteur de ce dernier, c'est croire en lui, appliquer le Livre qui lui était révélé en respectant ses directives et conseils. Puis en disant : « En tant que serviteur, je me contente de Son Livre qui m'évite la honte, le feu et le reproche », il entend révéler que son contentement et son dévouement étaient le résultat de son application du Livre et que c'est par celui-ci que « la honte, le feu et le reproche lui ont été évités »

et que, après la contemplation [de Dieu], il n'éprouvait plus ni douleur ni inquiétude, car il a atteint alors un rang où il adorait Dieu non point par crainte ou désir mais plutôt par vénération et glorification et parce que Dieu mérite absolument l'adoration.

Pour vérifier ce qui précède ou pour [démontrer] son exactitude, il poursuit :

4 « Pour complaire à Dieu, j'ai abandonné les inanités en demeurant

un serviteur qui récite un Livre Sage qui a éloigné le mal de moi.

5 « Je le réciterai et me contenterai tant que je vivrai

et me défendrai par lui contre Iblis chaque fois qu'il m'attaquera.

6 « Je me réfugie auprès de Dieu Qui est Ample et Qui Rend Riche

et à Qui appartiennent la Royauté et la louange. Ainsi, mon état est devenu parfait ».

En disant : « Je me réfugie auprès de Lui », il entend s'en remettre à Lui dans toute affaire, ce qui est le fruit de sa haute connaissance que révèle le passage « …Qui est Ample et Qui Rend Riche et à Qui appartiennent, etc. » Ceci ne signifie nullement qu'il ne s'était pas confié auparavant à Dieu dans toutes les affaires, mais relève son habitude d'accentuer l'effort visant à se raffermir davantage chaque fois qu'une nouvelle Action divine s'exerçait sur lui.

Mon oncle, Ibrahima Faty, m'a raconté que, après le décès de leur père, ils l'amenèrent au cimetière de Dekkelé et dépêchèrent un émissaire à Taïba Dakar afin d'appeler le grand érudit Muhammad Mar SILL qui fut le collègue du défunt à l'école et était devenu maître comme lui. Pour l'amitié qui avait lié les deux hommes, on l'a choisi pour diriger la prière célébrée pour le défunt. Après l'enterrement, Muhammad interpella le fils aîné du défunt ; et quand celui-ci répondit, il lui donna des conseils et le rassura que lui-même et ses collègues combleraient le vide créé par la perte de son père et lui apporteraient leur soutien ». À cela, dit mon oncle, notre Cheikh répondit : « Le Soutien [le plus efficace] vient de Dieu, et Il l'accordera au serviteur abandonné à Lui, s'Il le veut ». Cette réponse spontanée émanant d'un des plus

polis et des plus doux est pourtant certainement discourtoise. Mais comment aurait-il pu l'éviter alors qu'il avait acquis une connaissance certaine de la Grandeur de son Maître et Sa Domination de toute chose ? Comment ne se serait-il pas exprimé ainsi après qu'un *hal* l'eût subitement dominé à cause de la hauteur de son *tawhid*.

En dépit de son raffermissement *tamkîn* et de sa satisfaction, il se réfugie ici auprès de Lui d'une manière particulière résultant de l'abandon qu'il pratique dans les différentes étapes de la certitude. Le fait de se réfugier auprès de Lui de cette manière procure satisfaction. C'est pourquoi il dit : « …Qui est Ample et Qui Rend Riche. Et à Qui appartiennent la Royauté et la louange ». Puis « Ainsi, mon état est devenu parfait » (vers 6). Ceci indique qu'il ne considérait plus les objets et les êtres que comme manipulés par leur Auteur et Propriétaire. Car le verbe *thabba* est un synonyme de *tamma* (atteindre la perfection).

Après avoir souligné que Dieu demeure Celui Qui Se Suffit à Lui-Même, Celui Qui Rend Riche quiconque Lui plaît, l'Ample Dont la Miséricorde s'étend à toute chose et le Roi Paré de la Majesté et de la Royauté, et après

avoir attesté Sa Parfaite Sainteté en Lui attribuant la louange que ne mérite que le Détenteur de la Sainteté, que peut-on dire sinon que tout serviteur doit demeurer satisfait de Ses Sentences appliquées dans Sa Propriété et doit se contenter de Sa belle Perfection ?

Ensuite, il se met à démontrer les témoignages que les états spirituels tout comme les faits donnent de sa véracité. Cette démonstration repose sur des [états spirituels] vécus et non point sur un simple désir de les acquérir dans l'avenir :

7 « Par la Grâce de Dieu, je me suis détourné de tout ce qui est faux et,

grâce à Lui, je n'ai plus ni à me défendre contre un mal ni à me procurer un bien.

8 « Je me contente de Lui, car Il est un Seigneur généreux et bienfaisant,

et Il m'a protégé contre les ennemis, les périls de la mer, le feu et le mal ».

Ceci reflète un état spirituel consistant à demeurer dans le stade de la Complaisance réciproque de l'âme et

de Dieu atteint par le serviteur ayant effectué le parfait abandon et ayant considéré la contemplation de la Sainteté et de la Majesté de Dieu et de la Grandeur de Son Royaume comme au-dessus de toute chose. De sorte que s'il (le serviteur) se réfugie auprès de Lui, il le fait parce qu'il ne voit plus dans les choses que la Propriété de Dieu et qu'il estime devoir demeurer satisfait de Lui en plus, de son endurance de Ses Sentences et de sa reconnaissance envers Lui pour la faveur qu'Il lui a accordée et qui consiste dans la connaissance de la Majesté et de la conformité de toute chose à Sa Volonté, Lui Que l'on n'interroge pas sur Ses Actes.

Si le Cheikh est entouré de ces honneurs qui consistent dans une Protection et un Soutien Évidents et Éternels, comment les états [spirituels découlant] de son amour [de Dieu] ne s'altéreraient-ils pas sur lui au stade de la complaisance alors qu'il est le serviteur qui se délecte dans l'épreuve au point d'en remercier Dieu ?

Ensuite, il s'est réjoui de son intimité avec le Très-Haut et a évoqué des Faveurs qu'Il lui a accordées dans le but de L'en remercier, et d'exprimer sa satisfaction et son amour :

« Incombe au Maître ma récompense de mon refus opposé aux menteurs

lorsque, à l'Instigation de Dieu, ils m'apportèrent des biens ».

LES TÉMOIGNAGES
DES PLUS PRESTIGIEUX CHEIKHS,
ULÉMAS ET SAINTS

Cheikh Muhammad Ibn Uhmayd, disciple du cheikh Hamid Ibn Mahand Baba qui fut non seulement l'érudit des Banu Daymane mais le plus éminent savant de la Mauritanie, m'a raconté qu'il avait entretenu son maître un jour de notre Cheikh. Au cours de l'entretien, Cheikh Hamid lui a dit : « Ce Cheikh (Bamba) réunit toutes les vertus et belles qualités pour avoir pratiqué le vrai renoncement et la vraie droiture. Or, renoncement et droiture englobent toutes les qualités négatives et positives[218] dont il convient de se parer ». Je pense que

[218] Le renoncement implique non seulement l'abandon de ce qui est interdit mais aussi de ce qui est superflu, et la droiture implique le respect scrupuleux des Ordres divins. Ces deux notions impliquent donc tout ce qui est demandé aux croyants ; qu'il s'agisse de faire une chose (qualité positive) ou de s'abstenir d'une chose (qualité négative).

c’est là un témoignage authentique qui n’est pas dicté à son auteur par la passion ou le fanatisme.

Notre frère, l’érudit Abdal Kadir Al-Kumlayli, qui avait vécu avec cheikh Baba Ibn Hamd et joui de sa plus haute estime, m’a raconté qu’il avait demandé au cheikh Baba son opinion sur le Cheikh et s’il estimait utile de lui rendre visite. « Je sais de lui trois choses, dit Baba : il est un savant, un littéraire et un Saint. Pour ce qui est de sa science, mes discussions avec lui me l’ont confirmée. En effet, je me suis aperçu qu’il ne s’abusait point même dans des sujets où beaucoup de savants s’égarent. De même j’ai eu de sa sainteté des preuves formelles. Mais ce qui est plus étonnant en lui, c’est sa connaissances de la littérature, connaissance en laquelle aucun de ses contemporains ne l’égalait ».

Abondant dans le même sens, un des chefs spirituels des Alavides, en l’occurrence cheikh Muhammad Ibn Badd, le savant gnostique, le Sunnite très estimé des particuliers comme des simples croyants dont une des nombreuses œuvres pies consistait à réciter chaque nuit un septième du Coran au cours de ses prières

surérogatoires, a dit : « Le Cheikh Ahmadou Bamba a fourni les preuves de sa sainteté ».

De même, le cousin de Ibn Badd, Muhammad Al-Moukhtar (le plus illustre des savants de son époque, le très juste, le docte en matière de droit musulman et la traditionaliste qui a fourni un éternel exemple de scrupule) a dit : « La sainteté du Cheikh Ahmadou Bamba est attestée par les signes de ses états spirituels de sorte qu'elle est devenue certaine ».

Rejoignant ses contemporains susmentionnés, l'imâm Muhammad FALL Ibn Baba, l'auteur de *Fateh* (?), le dernier des hommes de sa génération, qui mourut en 1927, disait, quand on lui parlait de la sainteté d'un de ses contemporains : « Pour ce qui me concerne, je ne puis attester la sainteté de personne hormis celle du Cheikh Ahmadou Bamba que j'ai entendu attester formellement par des chefs spirituels intègres qui l'avaient connu tels Muhammad Ibn Badd, Cheikh Ahmad et Muhammad Al-Mukhtar ».

Que Dieu réserve une généreuse Récompense à ces chefs spirituels qui ont ainsi donné de bons conseils [à

leurs coreligionnaires], ces chefs que leur prestige n'a pas empêché de déclarer la vérité alors qu'il leur était loisible de s'en abstenir, étant donné qu'ils étaient de savants pieux, des chefs imités par leur peuple, des doctes en droit musulman dont les *fatwa* étaient sollicitées et appliquées par leurs contemporains, et des adeptes d'un des plus grands *wird* qui occupait dans leurs cœurs une place prépondérante mais qui n'en avait pas pour autant exclu l'amour de ceux qui ne pratiquent pas le même *wird* et ne les empêchait pas de reconnaître les mérites d'autrui. Que Dieu les récompense donc par le bien et les pérennise à travers leurs postérités, leurs parents et leur peuple. Ô Seigneur, Amen !

Ces témoignages recèlent un exemple authentique de son prestige chez les Maures et de leur affection pour lui. Par ailleurs, si telle fut l'attitude envers le Cheikh des Maures qui ne l'ont connu qu'après leur adhésion à la voie tijanite, que dire des Maures qui adoptèrent son *wird* ou lui vouèrent une grande sympathie, même s'ils ne se convertirent pas à sa Voie comme ses amis des Banu Daymane, des Tashmush, des Banu Hasan et d'autres ?

Quant à ses coreligionnaires et ceux qui étaient plus âgés que lui, ils l'avaient connu tout jeune et avaient décelé en lui les présages de l'excellence. Fait partie de ceux-là, le plus instruit de son époque en grammaire, en métrique et en philologie arabe, [connaissances] doublées d'une maîtrise du droit musulman et d'une fine imprégnation du soufisme qui lui faisait entrevoir à travers un voile transparent les réalités cachées. Je veux nommer Madiakhaté KALA, le cadi du Cayor et son professeur. La parenté le liait à notre Cheikh qui [de surcroît] respectait en lui la compagnie et la camaraderie qui l'avaient uni au cheikh père : la mère de Madiakhaté était la tante de ce dernier.

Madiakhaté faisait partie des célèbres critiques [littéraires] et ulémas accomplis. Notre Cheikh avait étudié auprès de lui. Depuis lors, Madiakhaté l'avait aimé et avait auguré en lui un intérêt pour les connaissances des Gens dont personne en ce territoire ne s'occupait plus, à cause du renoncement, du scrupule, de la dévotion qu'il avait constaté en lui et de la façon dont le Cheikh conduisait les hommes à leur Seigneur et s'écartait de tout ce qui était suspect et se méfiait des gouvernants [iniques].

Le premier test que Madiakhaté fit subir au Cheikh consista, selon ce qui m'est parvenu, en une missive dont le contenu se réduisait à un seul vocable : « *irkan* » (penche vers…) à cause de la méfiance qu'il avait constaté chez le Cheikh à l'égard de gouvernants et son exhortation des gens à ne pas s'intéresser à leurs biens malgré la maigreur de ses avoirs due à son refus de recevoir un bien qu'il ne savait pas licite. Sa méfiance était même plus marquée vis-à-vis des biens en provenance des rois. Madiakhaté écrivit donc son mot sous l'instigation de la crainte pour le Cheikh et pour le sonder. Quand ce dernier reçut la missive, il comprit, grâce à des indices décelés chez son correspondant et chez d'autres, qu'on lui suggérait de se réconcilier avec le milieu mondain et d'échanger des visites avec ses animateurs, afin d'utiliser ses avantages licites pour les besoins du culte.

L'attitude de Madiakhaté était juste pour ceux qui pensaient comme lui, mais ne l'était pas aux yeux de ceux qui tenaient rigueur à leur propre conscience et surveillaient attentivement [leurs rapports avec Dieu].

Notre Cheikh, jadis son élève dans certaines branches du savoir, lui écrit [en guise de réponse] :

1 « Penche vers les portes des sultans, m'ont-ils [ses émules] dit,

afin d'obtenir des dons qui te suffiraient pour toujours.

2 « Dieu me suffit, ai-je répondu, et je me contente de Lui

et rien ne me satisfait sauf la religion et la science.

3 « Je ne crains que mon Roi et n'espère qu'en Lui

car Lui, le Majestueux, m'enrichit et me sauve.

4 « Comment mettrai-je mes affaires dans les mains de ceux

qui sont aussi incapables de gérer leurs propres affaires que les pauvres ?

5 « Et comment la convoitise des richesses m'inciterait-elle

à fréquenter ceux dont les maisons sont des jardins de Satan ?

6 « Si je suis attristé ou que j'éprouve un besoin,

j'invoque le Propriétaire du Trône.

7 « Il est l'Assistant, le Détenteur de la Puissance Infinie

Qui crée comme Il veut tout ce qu'Il veut.

8 « S'Il veut hâter une affaire, elle arrive rapidement ;

s'Il veut l'ajourner, elle s'attarde un moment.

9 « Ô toi qui blâmes ! Ne va pas trop loin ! Cesse de me blâmer !

Car mon abandon des futilités de cette vie ne m'attriste point.

10 « Si mon seul défaut est ma renonciation à leurs [les sultans] biens,

c'est là un précieux défaut qui ne me déshonore point ».

Quand Madiakhaté et ses pareils virent ces vers, ils réalisèrent sa forte détermination de s'engager dans la voie (*soufie*), et comprirent que le Cheikh entendait par là révéler que ses préoccupations profondes se traduisaient dans sa conduite et qu'il n'espérait rien d'un ami et ne craignait rien d'un ennemi, comme il le déclara [plus tard] quand *le monde s'est soumis à lui*.

Ceux qui apprécient [le Soufisme] l'ont aimé éperdument. Les hypocrites l'ont craint et les infidèles l'ont évité et les Musulmans lui ont fait la paix. Ceux doués d'une vue intérieure ont établi des liens avec lui et n'ont cessé de profiter de lui. Les détenteurs de la science profane ont fait des recherches sur lui et ont découvert en lui des connaissances vastes et certaines, une maîtrise totale [du savoir religieux], une parfaite équité, un profond scrupule, une action d'orientation et d'éducation, une persévérance dans la dévotion, [qualités] qui ne peuvent se réunir qu'en une personne douée d'une Force divine. Aussi l'ont-ils reconnu pour ce qu'il était.

En plus de son savoir et de son prestige, Madiakhaté était un homme fin. De nombreuses histoires sont racontées à propos de ses relations avec notre Cheikh. On dit que quand notre Cheikh venait lui rendre visite, il [Madiakhaté] se mettait en face de lui et lui tendait la main, puis, avant de laisser le visiteur la lui serrer, effectuait un quart de tour vers la droite ; quand le visiteur se déplaçait de ce côté-là, il effectuait un quart de tour dans la même direction et quand le visiteur le suivait, il répétait le même geste puis revenait à sa première posture. Il entendait ainsi se situer à l'intérieur du cercle ésotérique du visiteur et jouir de la forte protection [symbolisée par le cercle exotérique dessiné] par les pas du visiteur.

Madiakhaté utilisait souvent des allusions et des symboles pour inciter le Cheikh à élucider des questions [mystiques]. Par exemple, il lui demanda de clarifier la conduite mystique verbalement et par écrit, en lui faisant parvenir un vers dans lequel il « pleurait » des hommes, décrits comme des gens que les cieux et la terre pleureraient. L'idée est déduite de l'affirmation coranique, citée dans un contexte de dénigrement, selon laquelle la terre et les cieux n'ont pas pleuré Pharaon et

ses partisans. Le Cheikh compléta le vers [de Madiakhaté] par un poème débuté ainsi :

« On pleure à juste titre des Seigneurs défunts

que pleure la terre comme les cieux ».

Quand ce vers parvint à notre Cheikh, il réagit comme s'il s'y attendait et le compléta en évoquant de façon exhaustive les Mystiques et leurs qualités avec force de détails instructifs et éducatifs, qui constituent le long poème d'environ cent vers qui vous dispense [de la lecture] de tous les livres relatifs à la voie (*soufie*). Car le Cheikh n'en a omis aucune pratique fondamentale, causale, secondaire ou dérivée ; il a tout mentionné dans ce poème. Celui-ci constitue, de ce fait, la crème de la Voie et le viatique de toute personne jouissant de l'Assistance.

Ensuite, il l'envoya à Madiakhaté et ses disciples. Quant à Madiakhaté, d'après ce qui m'est parvenu, il ne put s'empêcher de pleurer à la lecture du poème ; il se mit à gémir profondément. Il sied à juste titre à tout lecteur de ce poème de pleurer par tristesse sur son propre sort et par affection pour Dieu, pour Son Messager et pour les Gens.

Une autre marque de finesse dans ses rapports avec notre Cheikh consista en un poème que Madiakhaté lui envoya avant la découverte de sa réelle préoccupation. Le poème est empreint de propos galants adressés à une bien aimée [imaginaire] qui manifestait des réticences à son égard, pour lui rappeler le désir du poète de consolider ses liens avec elle avant son vieillissement et la volte-face [de la bien-aimée], qui, entre temps, avait jugé pouvoir se passer [du vieil amant]. Son objectif était de reprocher à notre Cheikh de s'être détourné de Madiakhaté pendant longtemps par ce qu'absorbé par la dévotion et entièrement tourné vers Dieu.

Voici un extrait de ce très fascinant poème dont les vers sauf un seul terminé par emprunt à un devancier arabe se terminent par des mots wolof :

« Mes cheveux s'étant blanchis, je n'accuse plus mes larmes

d'être poussées par deux mots de *Suuda* : lâche-moi, ne me touche plus.

« Loin de plaisanter, elle me laça ces phrases

pour m’annoncer ainsi qu’elle m’avait abandonné

« et que le lien qui nous avait unis s’était sinon rompu

du moins relâché, défectueux et désespérément irréparable.

« Pourtant aucune belle nubile ne m’avait opposé : « Je ne peux pas »

aussi longtemps que je restais jeune, les cheveux tous noirs.

« Que de jeunes filles à la poitrine bien formée m’avaient donné rendez-vous toutes soucieuses de le respecter.

Et quand je m’y étais rendu, je n’étais pas déçu.

« Aujourd’hui quand ma main caresse une belle,

elle pousse un ouf de dégoût et me dit : papa, déguerpis !

« Et toute jeune fille aux seins bien arrondis

me lorgne avec dépit et me crie : je ne plaisante pas !

« Si j’essaie de la divertir, elle se montre distraite, si je m’approche d’elle, elle s’écarte.

Si je l’interroge, la seule réponse est : « Je ne sais pas ».

« Ne devrait pas se ressaisir quelqu’un dont la jeunesse appartient désormais au passé

et à qui de cheveux blancs annoncent le vieillissement ?

« À l’instar de tout hôte qui se présente à un homme généreux,

les cheveux blancs sont des hôtes qui méritent de l’hospitalité ».

Plus loin il dit :

« Muhammad est le plus illustre des Seigneurs ;

aucun d’entre eux ne l’égale et aucun ne peut dire : il ne m’est pas supérieur.

« Ô toi, dont l’Intercesseur dans l’Au-delà est aspirée et espérée

par les grands pécheurs comme moi : puissé-je jouir de cette intercession.

« Ton prestige auprès de Dieu est bien réel.

Il est grandiose ; ne m'oublie pas au moment des grandes terreurs.

« Terreurs de cette vie, terreurs de l'Au-delà, terreurs du temps qui les sépare ;

je ne peux pas me passer de ton souvenir » !

Madiakhaté n'avait pu découvrir qu'une partie de la réalité au début de l'évolution [mystique] de notre Cheikh. Ce qui lui avait inspiré des doutes quant à la cause de la rupture [de ses relations avec le Cheikh]. Voilà pourquoi ce dernier lui envoya une réponse marquée par la tendresse et la finesse qui caractérisent ses nobles qualités. Voici la réponse de notre Cheikh (DSSL) :

« Ô larme versée à cause de mes propos : lâche-moi et ne me touche plus !

N'as-tu pas pu te contenter quand j'ai dit : je ne suis pas fâché.

« Ces propos ne nous empêchaient pas de renouer contact

presque immédiatement après.

« Ô maître bien aimé ! Sois rassuré ;

ne pense de nous que du bien ; ne dis pas : “Tu m’as abandonné”.

« Si je disposais d’un cheval robuste,

je le monterai [pour te rendre visite] mais je n’en ai pas.

« Dès que le Propriétaire du Trône me redonne le bien-être,

je te rendrai visite, Ô ami ; sache que je ne suis pas fâché ».

J’en ai oublié beaucoup de vers et ne me souviens que de ceux-là. Puisse Dieu l’agréer par Sa Grâce et Sa Générosité. Amen.

Quand les deux poèmes parvinrent à Madior CISSE, un des poètes de Ndar (Saint-Louis), il rédigea pour défendre notre Cheikh contre Madiakhaté des vers qui, par leur beauté et leur originalité, réduisent les poètes au silence. Les poèmes susmentionnés ont les mêmes lettres consécutives de la rime. Celui de Madior possède des finales différentes, mais n'est pas moins beau que les premiers. Voici ce que je garde encore en mémoire du poème d'Al-Hadj Madior CISSE. Il y a fait usage de l'art des allitérations rhétoriques ingénieuses à l'aide de de la « rime » de Madiakhaté :

« Le Cayorien a fait preuve d'une maîtrise de la rhétorique ;

que quiconque croit pouvoir l'égaler fasse comme lui.

« Ils ont dit que sa rime était noire et j'ai dit :

Si, c'est parce qu'il est wolof : essayez d'en faire autant ».

La réponse de Madior CISSE montre que les grands chefs du pays et ses ulémas ont compris la condition de notre Cheikh. La qualité dominante chez une personne se dégage grâce aux différentes descriptions que les gens

font d'elle. C'est la qualité qu'ils s'accordent tous à mettre en relief. C'est pourquoi Madior dit :

« Même sans sa pudeur et sa crainte de son Maître,

ce jeune équilibré grandirait pieux, instruit et scrupuleux ».

Cependant Madiakhaté avait abandonné ce comportement après avoir compris la réalité de notre Cheikh. Désormais, il lui écrivait [pour découvrir] les méandres de la Voie et lui demandait l'explication des choses qui lui étaient restées inaccessibles. C'est le propre du poème pour implorer Dieu et se cramponner à Sa Porte. En voici le premier vers :

« Je me suis arrêté devant une porte qui n'a jamais cessé d'être un lieu d'espoir ;

tel un homme humble en face du meilleur Espéré ».

Il lui envoya ce vers quand il se trouva incapable de comprendre ce sens et réalisa la difficulté de cet itinéraire. C'est alors que le jaillissement des sources des connaissances de notre Cheikh apporta l'eau douce qui consista ici en un long poème réunissant, de manière fort équilibrée, la noblesse du sens et la haute teneur

spirituelle. Aussi devint-il le Zuhayr de Madiakhaté en matière de poèmes laudatifs [en l'honneur du Prophète (PPSSL)] et son Marwane en matière de louange.

C'est un merveilleux poème émanant d'un esprit éminemment doué, d'un cœur sain et éclairé qui admet la vérité avec satisfaction et repousse le faux et le rejette. Si l'attitude de Madiakhaté à l'égard du Cheikh avait changé, comme on l'a vu, que dire des autres qui étaient tous, jeunes comme vieux, incapables de mâcher la bouchée de Madiakhaté, de l'égaler ou de suivre ses pas de près.

Fait partie des témoins, Nguika FALL le chef des professeurs de son époque, le dernier d'entre eux à réunir dans son assemblée les plus grands ulémas et étudiants avant le déclin de l'enseignement religieux dans ce pays. Avaient suivi ses cours Diakho CISSE, Al-Hadj Madior CISSE, Al-Hadj Malick SY, le maître des Tijanes du Sénégal, et l'imâm érudit Al-Hadj Mbacké BOUSSO, le dernier des ulémas rassembleurs et d'autres notables. Notre Cheikh le rencontra dans le cadre de ses visites auprès des ulémas et grandes personnalités et passa quelques jours dans son hospitalité et répondit à

d’importantes questions que son hôte se posait sans réponse satisfaisante. Au moment de lui faire ses adieux, FALL improvisa ces deux vers :

« C’est heureux pour nous que certains de nos besoins soient satisfaits

au cours de la visite de l’ami monté sur un chameau.

« Je veux nommer Muhammad qui perpétue

l’obéissance à son Généreux Maître pour réaliser son aspiration ».

Notre Cheikh montait sur un chameau au cours de certains de ses déplacements par désir d’immortaliser la tradition du Prophète (PPSSL) et sa conduite.

Des proches de Nguika FALL m’ont raconté que quand ce dernier était rentré après avoir reconduit le Cheikh, il leur dit : « Il n’a laissé aucune question difficile sans l’expliquer ». Interrogé sur ce qu’on disait à propos de la sainteté du Cheikh et de l’éducation qu’il dispensait, il dit : « Je ne peux pas me prononcer sur une expérience que je n’ai pas sondée, la sainteté étant une sensation subjective, mais je peux vous affirmer que s’il ne

possédait que son savoir, l'exactitude de sa pratique religieuse, l'intensité de son action cultuelle, son scrupule, sa forte capacité d'observer les Ordres, son effort soutenu nuit et jour pour exécuter les Commandements de son Seigneur et se conformer à la Sunna de son Prophète (PPSSL) et sa récitation du Coran, il mériterait d'être considéré comme l'Imâm de son pays et le Chef [religieux] de son époque ».

Quel beau témoignage impartial d'un imâm que ses contemporains ont unanimement accepté d'imiter [en matière de pratique religieuse].

Fait partie des témoins le très dévot Al-Hadj Muhammad DRAME, un jeune *Soufi* de son temps qui avait grandi dans la piété. Il était un voyageur qui avait sillonné le pays à pied et était parti du Saloum pour la Cayor. De là, il s'était rendu au pays des Toucouleurs puis au Soudan égyptien puis en Égypte puis au Hidjaz où il avait effectué le pèlerinage avant de rentrer dans son pays. Il était un homme sûr, équitable et très dévot et ne cessait d'observer la pratique cultuelle. Il avait effectué un passage au Maroc.

Muhammad croyait en notre Cheikh. Celui-ci lui avait rendu visite et avait visité sa tombe par la suite. Muhammad lui avait recommandé certains membres de sa famille au cours de ses voyages. En fait partie son neveu Adama SALL, un adepte de notre Cheikh qui eut de nombreux talibés et appartenait à la première promotion de ses disciples. Son oncle, Al-Hadj Muhammad DRAME, l'avait laissé auprès de notre Cheikh de sorte que Adama SALL s'était inspiré de son exemple et de sa bonne direction. Son oncle le testa ensuite plusieurs fois, afin de sonder le secret de la qualité de la conduite de notre Cheikh, car d'un récipient on ne peut boire que ce qu'il contient. Au cours du séjour du neveu auprès de son oncle, ce dernier constata en celui-là une équité, un scrupule et une observance des obligations qu'il ne lui avait pas connus auparavant. C'est alors qu'il envoya dire à notre Cheikh : « Si j'avais su que tu promouvais les hommes de cette façon, je t'aurais confié toute ma famille. Puisse Dieu te récompenser par le bien ». À partir de cette époque, il croyait en lui et s'instruisait de lui et l'imitait.

Fait partie des témoins, Sayyidou Khoya, un uléma, un jurisconsulte bien écouté au Cayor ; les princes (gouvernants) n'y décidaient rien sans prendre son avis. Il

avait de fréquents contacts avec notre Cheikh, croyait en lui et augurait du bien de lui depuis sa prime jeunesse. Il était beaucoup plus âgé que lui car il avait presque l'âge du cheikh père.

Un de ses contribuables maures m'a raconté qu'il s'était un jour assis aux côtés du cheikh père lorsque notre Cheikh, qui était alors un jeune enfant, passa près d'eux, très poli, le regard baissé. Quand Sayyidou Khoya le regarda attentivement, il dit [à son père] : « Sais-tu que notre fils que voilà traîne le fardeau de l'Héritage Suprême et l'assumera nécessairement un jour » ? Le cheikh père se tut suite à cette bonne nouvelle qui le remplit de joie. Depuis lors, Khoya se mit à observer notre Cheikh et à maintenir la correspondance avec lui. Notre Cheikh s'occupait bien de lui après le décès du cheikh père, conformément au hadith qui dit : « Le meilleur service qu'un fils puisse rendre à son père défunt consiste à bien s'occuper de ses amis ». Il lui rendait visite et lui envoyait des cadeaux d'une façon extraordinaire. Il augmenta alors le volume de son action de bienfaisance au profit de ses amis et de ceux de son père pour plaire à Dieu. Il l'aidait, lui rendait service et prenait en charge la dépense de sa famille jusqu'à sa mort survenue au cours de l'exil maritime de notre Cheikh (DSSL). Son fils, Bécaye,

m’a dit que son père était profondément attristé à cause de l’expatriation de notre Cheikh. Son sentiment était partagé par les autres vertueuses gens de Religion comme lui.

Fait partie des témoins, le grand érudit, l’éminent jurisconsulte, le collègue du cheikh père à l’école de Bamba, au Saloum : cheikh Ahmad Bamba SILL, l’imâm de Taïba Dakar. Il l’aimait et croyait en lui, bien qu’étant de la génération de son père. Il le préférait à ses fils et les exhortait à suivre son exemple. Notre Cheikh lui rendait visite très souvent et l’hôte cherchait la bénédiction de son visiteur et mangeait des restes du repas qui lui étaient présentés et avouait sa supériorité à lui-même et ne manifestait pas d’orgueil car il faisait partie des pieux.

Fait partie encore des témoins, le maître très érudit, le très illustre Habiboullah Balla Sokhna, le chef de Kokki. Il était un critique, un docte chercheur multidimensionnel, un amoureux de la Vérité et de ses partisans, qui détestait le faux et ses tenants. Les vilains préjugés ne l’aveuglaient pas. Il vénérait notre Cheikh et croyait en lui, reconnaissait son mérite et le servait personnellement au début de l’apparition de notre Cheikh. Le Cheikh de Kokki

était pourtant très vénéré dans son village si bien qu'il minimisait les apparences dont s'entouraient les maîtres religieux et les habits royaux. Il savait distinguer entre celui qui prétendait posséder [des connaissances et des qualités spirituelles] et celui qui les possédait réellement. Il préférait notre Cheikh à lui-même, à ses enfants et aux autres membres de sa famille.

Quand notre Cheikh passa à Kokki au cours de son voyage à Saint-Louis causé par les calomniateurs, le cheikh de Kokki était absent. À son retour, il dit : « Si j'étais là, je ne l'aurais pas laissé partir ; je me serais battu jusqu'à la mort. Ô Dieu ! Quel malheur pour les Musulmans » ! Je me suis aperçu que notre Cheikh n'avait pas oublié cette déclaration parce qu'il avait compris que le maître de Kokki ne l'avait faite que pour plaire à Dieu.

Fait partie encore des témoins contemporains qui lui étaient apparentés, l'illustre érudit, le très grand maître, Al-Hadj Malick SY, le rénovateur de la Tijaniyya dans ce pays, son imâm sunnite et scrupuleux, l'un des Imâms des Musulmans, l'un des pieux les plus distingués. Il était plus âgé que notre Cheikh ainsi même que le frère germain aîné de ce dernier, Muhammad (Mor Diaara). Une proche

parenté liait les deux hommes, car le père d'Al-Hadj Malick SY était le fils de la sœur du cheikh père, le père de notre Cheikh[219].

Les deux hommes entretenaient ce lien de parenté et échangeaient une correspondance permanente. Il ne se produisait chez l'un un événement signifiant sans qu'il écrivît à l'autre pour l'en informer. Leur amitié était sincère. Notre Cheikh lui rendit visite dans son village de Ndiarndé, au Cayor, et passa peu de temps dans son hospitalité. [À son départ], Al-Hadj Malick l'accompagna longuement sur sa monture, histoire de le reconduire. Ils échangeaient souvent des cadeaux. Une fois, Al-Hadj Malick lui offrit un livre portant en guise de dédicace les deux vers que voici :

« Puisse notre Maître faire perpétuer nos liens

et nous préserver du méfait d'un ennemi agressif ».

À quoi notre Cheikh répondit ainsi :

« Puisse le Donateur vous réserver la meilleure récompense.

[219] Maty Mbacké, mère d'Ousmane SY est plutôt la cousine de Momar Anta Saly, père de Cheikh A. Bamba.

Ne nourrissez aucun doute à propos de la pureté de notre amitié.

« Comment pourrait-il en être autrement puisque l'Élu et Agréé

est notre Imâm et que nous ne craignons pas la mise à mort »[220].

L'échange de correspondance ne cessa entre eux, même pendant l'exil maritime du Cheikh ; il continua jusqu'à la mort d'Al-Hadj Malick survenue cinq ans avant celle du Cheikh.

Je lui rendais visite chez lui à Saint-Louis et à Tivaouane, et il me prodiguait une grande hospitalité et me demandait les nouvelles de notre Cheikh et celles des autres parents et manifestait sa joie devant moi comme il est coutume chez les serviteurs vertueux de Dieu.

Il m'est parvenu d'un homme sûr de ses disciples qui étaient en sa présence un jour quand un homme

[220] Peut-être le Cheikh veut-il dire que leur engagement commun envers le Prophète (PPSSL) était assez profond pour les immuniser de la crainte de l'acte le plus redoutable que « l'ennemi agressif » eût pu commettre à l'endroit d'un agent religieux.

appartenant aux partisans ignorants [d'Al-Hadj Malick SY] et aux adversaires mal-avertis [du Cheikh] qui sèment la corruption sur la terre et ne réconcilient pas [les gens] à l'instar de la populace dans chaque génération et dans toute contrée. L'homme interrogea Al-Hadj Malick à propos de notre Cheikh et lui dit qu'il avait appris que ce dernier prétendait la sainteté et déclarait que son *wird* était reçu de Dieu par l'intermédiaire du Messager de Dieu (PPSSL) - ce qui est le cas.

Al-Hadj Malick lui répondit : « Veux-tu me démentir ? Non par Dieu, non ! Crois-tu que la Grâce de Dieu soit trop restreinte pour qu'Il puisse faire bénéficier un de ses serviteurs privilégiés d'un privilège qui lui est réservé » ? Puis il se détourna de l'homme. Voilà les Gens. Ils expriment les preuves de leur Maître. Puisse Dieu les récompenser par le bien.

Il m'est parvenu également qu'un jour on a mentionné notre Cheikh dans son assemblée [de Al-Hadj Malick SY] et il a dit alors : « Il n'y a personne parmi nous qui n'ait connu dans sa vie un moment qu'il regrette et dont il se repent, à l'exception de cet homme ». C'est-à-dire notre

Cheikh. Puis il a ajouté : « Il est comme vous le voyez depuis sa prime jeunesse ».

Regardez cette sincérité, cette pureté de cœur et cette franchise dans la Vérité. C'est de cette façon que les Guides doivent se comporter.

Il m'est parvenu encore d'après des hommes sûrs qu'Al-Hadj Malick SY disait : « Si l'authenticité du cas d'Ahmadou Bamba n'était étayée que par la présence parmi ses disciples du maître érudit et très scrupuleux qu'est Mbacké BOUSSO, à qui rien des aspects de son cas ne peut échapper, et mon expérience relative à son savoir, à sa religiosité, à son équité et ses bons conseils religieux, cela suffirait en guise de bon témoignage ». Puisse Dieu Très-Haut le récompenser par le bien. Car il a œuvré sincèrement pour l'Islam et était d'un abord facile, scrupuleux, droit, aimé et respecté.

Fait partie encore des témoins, le très noble pèlerin, l'homme au caractère pur et la conduite irréprochable, le très érudit du Saloum, l'homme sûr, juste et très vénéré par le peuple, le maître des ulémas, celui qui a formé les plus grands ulémas de sa région : Cheikh Abdoullah CISSE,

un des éminents chefs de la Tijaniyya. Je lui rendais visite à Diamal et il me réservait la plus grande hospitalité et me vénérait. Il était modeste et très respectueux de la Sunna : il n'aimait pas les innovations religieuses (déviées) ni le superflu, ni les apparences. Il s'intéressait plutôt à la Vérité et à la preuve éclatante. Il faisait partie des professeurs qui réunissaient le plus grand nombre de disciples et ceux dont l'enseignement était le plus béni. Il a formé de célèbres professeurs tels que Muhammad LO Momar Djanta du village de chérif près de Tivaouane, Aliou CISSE, l'actuel directeur de l'école de Diamal et d'autres hommes semblables…. Il était lui-même (DSSL) un élève du cheikh père, Muhammad Ibn Habiboullah. Il disait : « Ce que votre père a acquis est extraordinaire. S'il n'avait conservé que les dons reconnus à son père, il aurait été assez glorieux »… Il a poursuivi en évoquant les grandes qualités du cheikh père puis il a dit : « Vos Mourides sont des adeptes et des serviteurs. Quant à moi, je suis un esclave ». C'était une marque d'humilité de sa part et une preuve de sa vénération de son maître et de sa reconnaissance du bienfait de celui-ci à son égard. Puisse Dieu lui accorder Sa Miséricorde.

Il m'est parvenu d'après des hommes sûrs qu'un jour un de ses disciples était venu lui demander si un Mouride

du Cheikh Ahmadou Bamba pouvait valablement diriger la prière pour un groupe de Tijanes. Il a répondu : « Lui manque-t-il une des qualités nécessaires à un imâm ? - Non, mais il n'est pas Tijane, a repris le disciple. - Les qualités de l'imâm sont déterminées par les jurisconsultes bien avant [les confréries] et ne peuvent être altérées que par leurs écrits », a conclu le maître. Ceci est une juste explication objective.

Il m'est parvenu une attitude similaire de la part d'Al-Hadj Malick SY à propos de Mukhtar SOW, l'imâm de Gaya qu'ils [les habitants] voulaient destituer quand il était devenu un adepte de Cheikh Ahmadou Bamba et n'était plus Tijane. Le village était habité par les oncles d'Al-Hadj Malick SY. Celui-ci leur écrit ceci : « S'il s'agit de Mukhtar SOW que je connais, je prierais derrière lui tout satisfait de l'avoir pour imâm ». Ceci est une croyance chez le commun des Tijanes, que le Tijane ne doit pas prier derrière un imâm non tijane quel qu'il soit. Ils se comportent comme si le non-pratiquant du *wird* tijane ne remplissait pas une des conditions de la parfaite adhésion à l'Islam. Ce qui relève de la pure ignorance et de l'arbitraire. Leurs maîtres et leurs chefs religieux instruits et vertueux y sont complètement éloignés comme

l'attestent les réponses susmentionnées de ces deux imâms.

Cette attitude est fréquente dans le milieu des ignorants ; ils transforment la pratique complémentaire en une pratique religieuse fondamentale et perdent de vue que les *wird* constituent la marque d'un engagement [personnel] permettant l'ascension du novice à travers les étapes [de l'itinéraire mystique], ce qui est une fonction assez honorable. Cependant les *wird* ne peuvent pas influencer les fondements parce qu'ils ne relèvent ni des conditions, ni des pratiques secondaires générales [de l'Islam] qui, elles, furent définitivement arrêtées lors de la révélation du Verset du Plateau Servie (ou de la Table Servie) : « Aujourd'hui, j'ai parachevé pour vous votre Religion » (5/3). Les *wird* et autres [arrangements] similaires relèvent du complémentaire ; ils assurent à leur pratiquant une promotion spirituelle à travers les grades conduisant à la proximité et aident le débutant à combler les lacunes créées par les inadvertances survenues entre l'accomplissement des prescriptions primordiales et permettent de se débarrasser du fardeau des péchés afin d'être disposé à porter les lourdes charges inhérentes aux Ordres [divins] vers l'objectif qui est le bonheur éternel. Ils visent [également] l'élimination des ambiguïtés et des

illusions du cœur afin de rendre le *dhikr* et l'observance de la pratique cultuelle prescrite apte à réaliser le *tawhid*.

L'assisté est celui qui observe réellement les pratiques fondamentales et les pratiques surérogatoires et poursuit son ascension à travers les grades du *tawhid* tout propulsé par la force créée par l'accomplissement des obligations, force soutenue par la dynamique que confère l'observance des pratiques surérogatoires que sont les *wird*. Ceci permet d'évoluer entre la crainte et l'espérance jusqu'à la réception de la Miséricorde divine. Car Dieu Très-Haut dit : « Si quelqu'un marche vers Moi, Je me dirige vers lui d'un pas soutenu »… Revenons-en à ce que nous disions car le sujet a de multiples aspects.

Un de ses disciples [de Cheikh Abdoullah CISSE] m'a raconté qu'il fut en sa présence un jour quand un disciple lui exprima son étonnement que les disciples de Cheikh Ahmadou Bamba affirmaient que leur *wird* avait été reçu par leur Cheikh directement du Messager de Dieu (PPSSL). Le très scrupuleux Cheikh Al-Hadj Abdallahi CISSE lui dit : « Tu remets cela en cause et n'en fais pas de même à propos [des affirmations] de Cheikh Ahmad Tijani. [Pourtant] si ce dernier était un maître agréé par

les gens ce n'était qu'à cause de sa piété, de sa religiosité et de ses prodiges évidents pour son peuple. Car il n'était pas un Prophète que la Loi [nous] oblige à croire. Quant au Cheikh des Mourides, il est un savant, sûr, scrupuleux et sunnite, dont la pratique cultuelle est extraordinaire. S'il donne une information subjective étayée par des prodiges notoires parmi son peuple, il n'est pas possible de la remettre en cause ». Ô Dieu ! Qu'il est équitable ! Quel argument clair que ne peut formuler qu'un savant au cœur éclairé et l'âme pure.

Il m'est parvenu d'un homme de foi qui fut un des disciples de Al-Hadj CISSE que ce dernier disait, en plaisantant « Qu'aucun d'entre vous ne jure de ne faire une chose possible ». Il ajoutait en guise d'explication : « Que personne ne jure par exemple de ne se rendre jamais à Mboudday (la terre la plus fertile de la province du Saloum), car nous avons jamais vu quelqu'un regretter de s'y être rendu. De même, que personne ne jure de ne pas rendre visite à Cheikh Ahmadou Bamba. Car nous avons constaté que nul n'en a juré sans le regretter ». C'est pourquoi les visiteurs affluaient constamment vers lui, et ceux d'entre eux qui se convertissaient à sa Voie s'en contentaient parfaitement.

Louange à Dieu, Maître des Mondes ; Seigneur, bénis et salue notre Seigneur Muhammad, sa famille et ses Compagnons et son serviteur. Louange à Dieu au commencement et à la fin. Puisse-t-Il bénir et saluer la Lune Complète, sa famille et ses généreux Compagnons d'une bénédiction qui puisse nous valoir l'entrée au Paradis, la Demeure de la Paix, nous-mêmes, nos parents, nos maîtres et tous ceux qui ont été guidés par l'Islam.

Ce livre a été achevé dans l’après-midi du vendredi 23 du noble mois de Rabi’ I de l’an 1351 de l’Hégire (29/7/1932). Puisse Dieu bénir et saluer le Prophète.

LISTE DES ULÉMAS, SAINTS, CHEIKHS ET AUTEURS ET LEURS LIVRES CITÉS PAR SERIGNE BASSIROU MBACKÉ dans son livre intitulé Les Bienfaits de l'Éternel

1. Abu Talîb Al-Makkî (Muhammad ibn 'Ali Abu Talîb Al-Makkî), m. 986/996, *al Kût / Kût ul-kulûb / Qût al-Qulûb* (La Nourriture des Cœurs)

2. al-Ghazâli (Abu Hâmid Muhammad ibn Muhammad al-Ghazâli), dit « Imam Ghazali », 1058-1111, *al-Ihya / Ihya ulûm al-dîn* (La Revivification des Sciences Religieuses) ; *Bidayatoul Hidâya* (Le Commencement de la Bonne Direction)

3. Abû-l-Hasan al-Shâdilî (Abu al-Hasan Ali ibn Abdallâh ibn Abd al-Jabbâr al-Hasanî wal-Husaynî al- Shâdilî), 1196-1258, *Hizb al-bahr* (L'Oraison de la Mer)

4. Muhammad Al-Amîne DIOP / Muhammad al-Amin DIOP / Mouhammad Lamine DIOP DAGANA, 19ème siècle, *Irwa'u nadîm min'adhbi hurb al-Khadim* (L'Abreuvement du Commensal dans la Douce Source d'Amour du Serviteur)

5. Mukhtâr Binta LO, 19ème siècle

6. al-Bûsayrî (Abu Abdallâh Muhammad ibn Sa'īd al-Bûsîrî al-Shadhili), aussi dit «al-Bûsîrî », 1211-1294, *al-Bourda / Qasîdat al-bourda* (Poème du Manteau)

7. Ibn Bûna (Al-Mukhtâr ibn Sa'îd ibn Bûna al-Jakâni), m. 1805/6, *al-Ihmirâr / Turrat Ibn Bûna / al-Djâmi' baina al-tassehîl wa-al-hulâsa al-mâni' min al-hasw wa-al-hasâsa* (La Mise en Verse du *Tassehîl* d'Ibn Mâlik) ; *Wasîlat al-sa'âda fi nasr mâ tadammun al-sahâda fi l-tawhîd* (Le Moyen du Bonheur Dans la Propagation de ce que Contient la *Sahâda* en Matière de *Tawhîd*)

8. Ibn Mâlik (Abu 'Abdallâh Jamâl al-Dîn Muhammad), 1204 - 1274, *Tassehîl al-fawâ'id wa takmîl al-maqâsid al-Khulâsa al-alfiyya (al-Alfiyya)* (Le Sommaire)

9. Ibn Atâ Allâh (Tâj al-Dîn Abu'l-Fadl Ahmad ibn Muhammad ibn 'Abd al-Karîm ibn 'Atâ Allâh al-Iskandarî al-Shadhili), m. 1309, *Miftâh al-falâh* (La Clef de la Réalisation Spirituelle) ; *Kitâb al-hikam al-'Atâ'iyya* (Paroles de Sagesse/Les Aphorismes) ; *Misbâh al-arwâh* (L'Illumination des Âmes)

10. Muhammad ibn Soulaymân al-Jazûlî (Abu Abdullâh Muhammad ibn Sulaymân ibn Abu Bakr al-Jazûlî al-Simlâli), m. 1465, *Dalâ'il al-khayrât* (Le Guide des Bienfaits)

11. Ahmed Mohammed al-Maqqari (Abu-l-'Abbas Ahmad ibn Mohammed al-Maqqari / Al-Makkari), 1578-1632, *Nafh al-tîb (Nafh al-tîb min ghusn al-Andalus al-ratib wa-dhikr waziriha lisan al-dîn ibn al-Khatib)*

(Exhalation de la Douce Odeur (Exhalation de la Douce Odeur du Rameau Vert d'al-Andalous et Histoire du Vizir Lisan al-Dîn Ibn al-Khatib))

12. Abu Zeid al-Kayrawânî (Abu Muhammad 'Abdallâh ibn Abi Zayd 'Abd al-Rahmân al-Nafzâwi ibn Abi Zayd al-Kayrawânî), 922-996 / 928-998, *al-Risâla* (Le Message / L'Épitre)

13. al-Sanoussi / Sanûsi (Abu 'Abdallâh Muhammad ibn Yûsuf ibn Umar ibn Chu'ayb), 1426-1490 / 1435-1490, *'Aqîdah as-Sanoussiyah al-koubra* (Le Grand Traité Théologique) ; *'Aqîdah as-Sanoussiyah al-wousta* (Le Traité Théologique De Moyenne Grandeur) ; *'Aqîdah as-Sanoussiyah as-aoughra (Umm al-barahin)* (Le Petit Traité Théologique)

14. Khalil b. Ishâk (Khalîl ibn Ishâk Al-Joundi Al-Misri Al-Mâliki), m. 1365, *Moukhtasari l-'allâmati Khalîl* (Moukhtasar de Khalîl)

15. Sidi al-Mukhtar al-Kuntî / Al-Kountî / Al-Kounti, dit « Al-Cheikh al-Kabîr », 1729-1811, *Fateh al-wadûd fi sharh al-maqsûr wa al-mamdûd* ; *Fateh al-wahhab 'ala hidâya al-tullab* (L'Aide du Donneur pour la Direction des Chercheurs) ; *Al-minna fi i'tihâd ahl as-Sunna* (Le Don dans l'Explication du Théologie des Ahl As-Sunna) ; *al-*

Jar'a safiya wa al-nafha al-kafiya (Le Dosage Purifié et le Parfum Suffisant)

16. Ibn Abbâd (Abu 'Abdallâh Muhammad ibn Abi Ishaq Ibrahim al-Nafzi al-Himyari al-Rundi), 1333-1390, *al-Râsâ'il al-sughrâ* (Lettres de Direction Spirituelle) ; *Sharh al-hikam al-'Atā'iyya* (Commentaire du *Hikam al-'Atā'iyya* (d'Ibn Atâ Allâh))

17. Zarrûk (Ahmad ibn Ahmad ibn Muhammad ibn 'Isa al-Zarrûk), dit « (Imam) Zarrûk / Zarrouq / Zarrûq », 1442-1493/4, *Kawâ'id al-tasawwuf* (Les Règles de l'Initiation / Les Règles du Soufisme) ; *Minhadj hizb al-bahr* (Le Chemin de l'Oraison de la Mer (Commentaire du *Hizb al-Bahr* d'al-Shadhili)) ; *'Uddat al-murîd al-sadîq* ; *al-Nasîhah al-kâfiyah* ; *I'ânat al-mutawajjih al-miskîn*

18. Ahmad al-Tijânî (Abu al-'Abbâs Ahmad ibn Muhammad at-Tijânî), 1735/7/8-1815, *Jawâhir al-ma'ânî wa-bulugh al-amani fi fayd Sidi Abi al-Abbas at-Tijânî* (Les Perles des Sens (écrit par Sidi Ali Harazim al-Barrada, m. 1797))

19. El Hadj Oumar al-Fouty Tall (al-Hajj Umar ibn Sa'îd al-Futiyu Tall), 1794-1864, *Kitâb ar-rimâh (Rimâh hizb al-Rahîm 'alâ nuhûr hizb al rajîm)* (Les Lances du Parti du Miséricordieux à l'Assaut du Parti du Maudit / Les Lances

du Groupe du Très Miséricordieux sur les Cous du Groupe des Lapidés)

20. Muhammad ibn Muhammad al-Saghîr al-Shanjîtî al-Tashîtî, contemporain de, ou après Ahmad al-Tijânî (1737/8-1815), *al-Jaysh al-kafīl (Kitâb al-jaysh al-kafīl bi-akhdh al-tha'r mimman salla 'ala al-Sheikh al-Tijânî sayf al-inkâr)*, L'Armée (écrit dans les marges du *Bugya al-mustafid*))

21. Mohammed Larbi Sayeh (Muhammad al-Arâbi Ibn Muhammad Ibn Muhammad Ibn Sa'ih Ibn Muhammad Ibn Dâwud Ibn Muhammad Ibn 'Abdou al-Qâdir Ibn al-Qutb Muhammad As-Sharqî al-Umarî), dit « Muhammad Ibn Sâ'ih », 1813-1892, *Bugya al-mustafid li sharh munya al-murīd* (L'Objet Désiré (Commentaire du livre en prose intitulé *Munyat Ul Murîd* d'Ahmad At-Tijânî ibn Bâba Al-'Alawî al-Shinqitî, dit « Ibn Ahmad Baba »))

22. al-Yaddâli (Muhammad Ibn al-Mukhtâr Ibn Muhammad (Mahamm) Saîd Ibn al-Mukhtâr Ibn 'Umar Ibn 'Ali Ibn Yahyâ Ibn Yiddâdj Igdhaburgha Ibn Yadhrinan Tagshumt 'Ahsanuhum Basharat), 1685-1753, *Khatima fi tasawwuf*

23. Ibn al-Haj al-Abdari (Mouhammad ibn al-Hajj al-Abdari al-Fasi), dit « Ibn Al-Haj », m. 1336, *al-Madkhal*

(Madkhal ash-shara ash-sharîf ala al-mathahib) (L'introduction)

24. Junayd / Djunayd / Al-Junayd (Al-Junayd ibn Muhammad ibn al-Junayd Abu al-Qasim al-Qawariri al-Khazzaz al-Nahawandi al-Baghdadi al-Shafi'i), dit « Junayd de Baghdâd », 835–910, Hadith ; *Kitab dawa al-arwah* (Enseignement spirituel)

25. Sarry al-Sakaty / Sari al-Saqati (Abul Hasan Sari bin al-Mughallis as-Saqati), dit « al-Sirri », m. 867, Hadith

26. Sidi Ma’rûf al-Karkhi (Abu Mahfouz Ma’rûf Ibn Firouz al-Karkhi), 750-815, Hadith

27. Bâyazîd Bistâmî (Abu Yazîd Ṭayfûr ibn 'Îsâ ibn Surûshân al-Bistâmî), dit « al- Bastâmî », 804-874/8, Hadith

28. al-Kushayrî ('Abd-al-Karîm ibn Hûzân Abu-l-Qâsim al-Kushayrî al-Naysâbûrî), 986-1072/3, *al-Risala (al-Kushayriyya)* (Le Message / Épître sur la Science du Soufisme)

29. al-Sha’râni ('Abd al-Wahhâb ibn Ahmad al-Sha'râni), 1492/3–1565, *Lawakih al-anwar al-kudsiyya fi-l uhud al-Muhammadiyah* (Les Fécondants Vents Saints / Convenances spirituelles de la Voie)

30. al-Suyûti (Abū al-Fadl 'Abd al-Rahmân ibn Abî Bakr ibn Muhammad Jalâl al-Dîn al-Khudayrî al-Suyûtî), dit « Jalaluddin », 1545-1505, *Tanwir al-halak fi ri'yati an-nabiyyi wal-malak* (Explications Relatives à la Vision du Prophète et de l'Ange) ; *Tarik al-khulafa* (Histoire des Califes)

31. Ibn Al-Arâbi / Ibn al-Arabi (Abu 'Abdallâh Muhammad ibn Ali ibn Muhammad ibn 'Arabî al-Hâtimî al-Tâ'î), dit « Cheikh al-Akbar », 1165-1240, *al-Futâhat al-Makkiyya* (Les Illuminations de La Mecque) ; *Fusus al-hikam* (Le Livre des Chatons des Sagesses / La Sagesse des Prophètes) ; *Mishkât al-anwâr fîmâ ruwiya 'an Allâh min al-akhbâr (Hadîth Qudsî)* (La Niche des Lumières, 101 Saintes Paroles Prophétiques)

32. Ibn Abi Jamra ('Abdallâh ibn Sa'd ibn Abi Jamra al-Azdi al-Andalusi), m. 1300, *Bahjat al-nufus* (Commentaire du *Sahîh Bukhâri*) ; *al-Mara'i al-hisan* (Description de 70 visions du Prophète, PPSSL)

33. Abi'il Abbas al-Mursî (Shahab al-Din Abu al-'Abbas Ahmad ibn 'Umar ibn Mohammad al-Ansari al-Mursî), 1219-1287

34. Abu Madyân (Sidi Abu Madyan Chouaib ibn al-Hussein al-Ansari), dit « Abu Madyan Chouaib Al-Ghawth

» ou « Sidi Boumediène », 1126-1198, *Bidayat al mouridîn*

35. Nûr al-Din al-Shûni, contemporain de l'Imâm Charani (1492/3-1565)

36. Ahmad al-Zawâwi (Ahmad al-Zawâwî de Damanhour), contemporain de l'Imâm Charani (1492/3-1565)

37. al-Manzalâni (Cheikh Muhammad ibn Dawud al Manzalâni), contemporain de l'Imâm Charani (1492/3-1565)

38. Sidi Mouhammad al-Kuntî / Al Kountî, 1765-1826, *Kitâb al-tarâ'if (wa al-talâ'id fi dhikr karâma al-walida wa al-walid)* (Les Connaissances Rares / L'Exquise et le Rare dans les Prodiges de la Mère et du Père)

39. Cheikh Ahmadou Mbacké, 1853-1927, *Djaza al-shakûr* (Tribut Rendu à Dieu par le Très Reconnaissant) ; *Mukaddimât al-khidma* (Préambule au Service / Prémices des Éloges sur les Mérites de Celui Qui est la Clef) ; *Mulayyin al-sudûr* (Celui Qui Adoucit les Cœurs) ; *As-sindîdi* (Le Notable) ; *Masâlik al-jinân* (Les Itinéraires du Paradis) ; *Maghalikâ al-nirân* (Les Cadenas de l'Enfer / Les Verrous de l'Enfer) ; *Mawâhib al-Kuddûs* (Les Grâces de l'Éternel / Les Dons Du Très-Saint) ; *al-Djawhar al-nafîs* (La Perle Précieuse / Le Joyau Précieux)

; *Madayyin al-sudûr ; Tâ'iyya* ; *Munawwir al-sudûr* (L'Illumination des Cœurs) ; *Muqaddamâtul-amdâh (Mouhadimat)* (Les Prémices des Éloges) ; *Ra'iyya* ; *Nûniyya* (Poème rimant avec la lettre *nûn*)

40. Imâm Mâlik (Mâlik Ibn Anas), dit aussi « Mâlik de Médine », m. 795, *al-Muwatta*

41. al-Bukhâri (Muhammad Ibn Isma'il al-Bukhâri), dit « Bukhari », 810-870, *al-Djâmî al-Sahîh (Djâmî al-Sahîh al-Musnad al-Mukhtasar), dit «le Djâmî », « Sahîh Bukhâri » ou « Bukhari Sharif »* (La Collection Abrégée des Traditions Authentiques / l'Authentique de l'Imam al-Bukhâri)

42. Mahand Baba (Mahand Bâba Ibn 'Bayd al-Daymânî), n. 1860/1, *al-Mouyassar*, Mouyassar (Commentaire du *Moukhtasari l-'allâmati Khalîl*)

43. Ibn Khaldûn (Abū Zayd 'Abd al-Rahmân ibn Muhammad ibn Khaldûn al-Hadramî), 1332-1406, *Mukaddima* (Discours Sur l'Histoire Universelle / Les Prolégomènes)

44. Abdoul Kâdir al-Jîlânî / al-Jîlî / al-Djîlî (Muhyî al-Dîn Abu Muhammad ibn Abu Sālih 'Abd al-Kâdir al-Jîlânî al-Hasanî wal-Husaynî), 1077-1166, *Sirr al-asrar wa mazhar al-anwar* (Le Secret des Secrets d'Abd al Qadir al Jilani) ; *Futûh al-ghayb* (L'Accès au Mystère) ; *Jala' al-Khawatir* ;

Khamsata 'Ashara Maktuban (Quinze Missives) ; - (Le Réveil des Cœurs : 33 Sermons)

45. al-Rifa'i (Ahmad ibn 'Ali ar-Rifa'i), 1118-1181/2

46. Muslim ibn al-Hajjaj (Abu al-Husayn 'Asâkir ad-Dîn Muslim ibn al-Hajjâj ibn Muslim ibn Ward ibn Kawshâdh al-Kuchayrî an-Nisâbûrî), dit « Muslim Nîshâpûrî » ou « Imam Muslim », après 815/822-875, *Sahîh Muslim (al-Musnadu al-sahihu bi naklil adli)* (Sahih Muslim)

47. al-Tirmidhî (Abu 'Îsâ Muhammad ibn 'Îsâ al-Sulamî al-Darîr al-Bûghî al-Tirmidhî), dit « Imâm al-Termezî / Tirmidhî » ou « al-Hakîm al-Tirmidhî », 824-892, *Djâmî' al-Tirmidhî (al-Djâmî' al-Mukhtasar min as-Sunan 'an Rasulillâh), dit «Sunan at-Tirmidhi »* (La Collection de Tirmidhi) ; *al-Chamâ'il al-Mouhammadiyya (Chamâ'il at-Tirmidhî)* (Chamâ'il Tirmidhi (Les qualités sublimes du Prophète Muhammad)) ; *al-Chamâ'il al-nabawiyyah wa al-fada'il al-mustafawiyyah* (Les Nobles traits du Prophète Muhammad (SAWS)) ; *Kitâb al-zuhd* (Le Livre de l'Ascétisme / Livre d'Ascèse) ; *Kitâb al-tarikh* ; *Kitâb al-asma wal-kuna* ; *Asma al-sahaba* ; *Riyada al-nafs* (Initiation Spirituelle et Éducation de l'Âme) ; *Khatm al awliyyâ'* (Le Sceau de la Sainteté) ; *Manâzil al 'ibâd mina-l-'ibâda* (Les Sept Degrés Spirituels dans le Chemin

vers Dieu (lit. Les demeures des serviteurs dans l'adoration de Dieu))

48. Sahl al-Tustarî (Abu Muhammad Sahl Ibn Abdallah al-Tustarî), 818-896, *Tafsir al-Tustarî*

49. Ibn Hajar al-'Asqalânî (Shihâb al-Dîn Abu 'l-Fadl Ahmad ibn Nûr al-Dîn 'Ali ibn Muhammad ibn Hajar al-'Asqalânî), dit « Ibn Hajar », 1372-1449, *Fath al-bârî fi sharh Sahîh al-Bukhâri* (La Victoire Accordée par le Créateur)

50. al-Hakîm Nîshâpûrî (Abu Abdallâh Muhammad ibn Abdallâh al-Hakîm al-Nîshâpûrî), dit « Ibn al-Bayyi », 933-1014, *al-Mustadrak 'alâ al-Sahîhayn (al-Mustadrak al-Hakim)*

51. Ibn Hanbal (Ahmad Ibn Muhammad Ibn Hanbal Abu 'Abdullâh al-Chaybânî), dit « Ahmad ibn Hanbal » ou « Imam Ahmad », 780-855, *Musnad Ahmad ibn Hanbal*

52. al-Kastallâni (Shihâb al-Din Abu'l-Abbas Ahmad ibn Muhammad ibn Abu Bakr al-Kastallâni al-Qutaybi al-Shafi'i), 1448-1517, *al-Mouwahîb al-laduniyya bi al-minah al-Muhammadiyya*

53. al-Kâdi Iyâd / Cadi Ayyâd / al-Qadi 'Iyyad (Abu al-Fadl 'Iyâd ibn Amr ibn Musa ibn 'Iyâd ibn Muhammad ibn 'Abdillâh ibn Musa ibn 'Iyad al-Yahsubi al-Sabti), dit « 'Iyad ibn Musa », 1083–1149, *al-Chifa (al-Chifa bî ta'rif*

huqûq al-Moustapha) (La Guérison à Travers la Connaissance du Rang et de la Dignité de l'Élu Muhammad)

54. al-Kurtubi / al-Qurtubi (Abu al-Kâsim Sâ'id ibn Abu al-Walîd Ahmad ibn Abd al-Rahmân ibn Muhammad ibn Sâ'id ibn 'Outhmân al-Taghlibi al-Kûrtûbi) dit « Sâ'id al-Andalusî », 1214-1273, *Tafsir al-Qurtubi*

55. al-Zamakhshari (Abu al-Qâsim Mahmud ibn Umar al-Khawarizmi al-Zamakhshârî), dit « Kâsim al-Jâr'i » ou « Jâr Allâh », 1075-1144, *al-Kashshâf 'an haqa'iq al-tanzil* (Le Révélateur)

56. Dhul Nun al-Misri (Dhûl-Nûn Abu l-Fayd Thawbân ibn Ibrahim al-Misrî), dit « Dhûl-Nûn al-Misrî » ou « Zûl-Nûn al-Misrî », 796-859/862

57. Abu Hamza al-Khurasâni (Abu Hamza Korâsânî), m. 903

58. Abou Bakr al-Chibli (Abou Bakr Doulaf ibn Djahdar al-Chibli), 861-946

59. Ibn Battal (Ali ibn Khalaf al-Mâliki Ibn Batâl), dit « Ibnou Battâl Al-Qourtoubi » ou « al-Balançi », 1009-1057/58, *Sharh Sahîh al-Bukhâri li Ibn Battal*

60. al-Zarkâni (Mouhammad al-Zarkâni), 1645-1710, *Sharh al-mawahîb al-laduniyya* (Commentaire d'*al-*

Mouwahîb al-laduniyya bi al-minah al-Muhammadiyya d'al-Kastallâni)

61. Ibn Battûta (Abu 'Abdallâh Muhammad ibn 'Abdallâh al-Lawâtî al-Ṭanjî ibn Batûtah), 1304-1368/1377/1389, *Tuhfat an-nuzzâr fī gharâ'ib al-amsâr wa 'ajâ'ib al-asfâr* (ou *Rihla*) (Un Cadeau pour Ceux qui Contemplent les Splendeurs des Villes et les Merveilles des Voyages (ou Voyages) (compilation par le poète Ibn Juzayy al-Kalbi))

62. Daoud Ibn Makhila (Charaf ad-Dîn Abu Sulaymân Dâoûd ibn Umar ibn Ibrahim al-Iskandarî al-Shâdhili), dit « Ibn Bakhila », « Ibn Makhila » ou « al-Bakhila », m. 1315/1331/1333, *al-Latifatu al-mardiyya bi sharh hizb al-Shadhiliyya* ; *'Uyûn al-haqâ'iq*

63. Tumbukti (Abu 'l-'Abbâs Ahmad ibn Ahmad al-Takrûrî al-Massûfî), dit « Ahmed Baba al-Massufi al-Tumbukti », 1556-1621/7, *Nayl al-ibitihâj* (écrit dans les marges du *Dîbâdj*)

64. Ibn Farhûn (Burhān al-Dîn Ibrahim ibn Ali ibn Farhûn al-Ya'murî al-Mâliki), aussi dit « Ibrahim ibn Ali », 1358?-1397, *Dîbâdj (al-Dībâdj al-madhhab fi ma'rifat a'yān 'ulamâ' al-madhhab)*

65. al-Fudayl Ibn Iyâd (al-Fudayl ibn 'Iyâd ibn Bishr ibn Masûd Abu Alī at-Tamîmî al-Yarbû'î al-Khurasâni), aussi dit « Abu Ali » ou « al-Talaqani », m. 803

66. as-Sahrâwardi (Shahab al-Din Abu Hafs Omar Suhrâwardi / Sohrâwardi), dit «Omar Suhrawardi », « Omar Sohrawardi » ou « Cheikh Omar », 1145-1234, *al-Awârif ul-mârif* (Les Bienfaits des Connaissances Spirituelles)

67. Ibn Ishâk (Muhammad ibn Ishâk ibn Yasâr ibn Khiyâr), aussi dit « Ibn Khabbâr », « Kûmân » ou « Kûtân », 704-761/770, *Sîratu l-Rasûli l-Lâh* (Le Prophète Mohammed / La vie du prophète Mahomet) ; *al-Mubtada' wa al-ba'th wa al-maghâzî*

68. Hamdûn Al-Kassâr (de Nisabûr / Nîshâpûrî), m. 884

69. Ibn al-Sammâk (Abu al-Abbas Muhammad ibn Sabih al-Mazkur), m. 799, (mentionné dans le Dictionnaire Bibliographique d'Ibn Khallikan)

70. Abu Sa'îd ibn al-Arâbi d'Irak, (étudiant d'Al-Junayd)

71. Ahmad ibn Asim Al-Antâki, m. 854, *Kitâb al-khalwah wa l-tanaqqul fi l-'ibâda wa l-daradjât al-Âbidîn*

72. Zayn al-Abidin ibn al-Husayn (Ali ibn Husayn Zayn al-Abidin), dit « Imam al-Sajjad », 659-713, *Al-Sahifa al-Sajjadiyya* (L'Écriture de Sajjad / L'Écriture d'Imam Sajjad)

73. al-Akhdari (Sayyidi 'Abd al-Rahmân ibn Muhammad al-Saghîr ibn Muhammad ibn Sayyidi 'Âmir al-Akhdari al-

Bîsîkrî), dit « Kabîlât al-Akhdariyah », 1512-1575, *al-Sullam al-murawnaq fī 'ilm al-mantiq* ; *al-Jawahir al-maknuna fi l-ma'ni wa l-bayan wa l-badi*

74. Ibn Abdam (Ibn 'Abdam Muhammad ibn 'Abdallāh ibn al-Amîn ibn Muhamm al-Daimânî al-Fâdilî), 1816/7-1869/70

75. Ibn Kayyim al-Jawziyya / Ibn Qayyim al-Jawziyya (Chams al-Dîn Abu 'Abd Allâh Muhammad ibn Abi Bakr ibn Ayyûb al-Zur'î l-Dimashqî l-Hanbalî), dit « Ibn al-Qayyim » ou « Imam Ibn al-Qayyim », 1292–1350, *Madârij al-sâlikîn* (Étapes du Sâlik) ; *al-Wâbil al-Sayyib min al-Kalim al-Tayyib* (L'Invocation de Dieu) ; *Zâd ul-ma'âd fi hadyi khayr al-'ibâd* (Approvisionnement de l'Au-delà) ; *Miftah dar al-sa'adah* (Clef du Demeure Bienheureux) ; *Tarîq al-hijratayn* (Chemin des Deux Migrations) ; *I'lâm al-muwaqqi'în 'al-Rabbi l-'Âlamîn* (Renseignements pour Eux Qui Écrivent au Nom du Maitre des Mondes) ; *Badâ'i' al-fawâ'id* (Points Étonnants du Bénéfice) ; *Ighathatu lahfân min masî'id al-Shaytan* (Assistance au Désirant pour Résister le Shaytan) ; *Al-tibb al-nabawi* (Le Médicament Prophétique) ; *Chifâ' al-'alîl* (Remède des Malades) ; *Hadi al-arwah ila bilad al-arfah* (Aiguillonner des Âmes vers le Royaume de Joie) ; *Tafsir Mu'awwadhatain* (Tafsir des Sourates *Falaq* et *Nas*) ; *Kitâb al-rûh* (Livre de

l'Âme) ; *al-Kâfiyat al-shâfiyah fi-l-intisâri lil-firqat in-nâjiyah* (Le Suffisant et le Salutaire Concernant la Victoire du Group Sauvé) ; *al-Fawâyid* (Les méditations)

76. Awhad al-Din al-Kirmani (Awhad al-Din Hamid ibn Abi l-Fakir Kirmani) dit « Shah al-Karmani », 1163-1238

77. Abu Ishaq Ibrahim ibn Shayban al-Qirmisini, dit « Ibrahima ibn Shayban », 9ème siècle

78. Ibn al-Djala (Abdallâh Ibn al-Jalâ ou al-Jala'), contemporaine de Junayd de Baghdâd

79. Sufyan al-Thawri (Abu 'Abdullâh Sufyan ibn Sa'îd ibn Masruq al-Thawri), dit « Thawri » ou « Imam Soufyane al-Thawri », 716-778

80. Abu Nasr al-Sarraj (Abu Nasr Abdallāh ibn Ali al-Sarrâj) dit « Nasr Abdallah », m. 988, *Kitâb al-luma' fi l-tasawwuf* (Le Livre des Lueurs sur le Soufisme)

81. Yahya ibn Mu'adh (Abu Zakariya Yahya ibn Mu'adh al-Razi), 830-871

82. Saadi / Sadi de Shiraz (Abu Muhammad Muslih al-Dîn bin Abdallāh Shīrāzī), dit « « Abdoullah al-Sadji », 1210-1291, *Bustan* (Jardin de Fruits) ; *Gulistan / Golestan* (Jardin de Roses)

83. Muhammad Fall ibn Baba (Abbâh Muhammad Fâl ibn Bâba ibn Ahmad Baybah al-'Alawî), 1848/9-1927/30,

Fateh (?) ; *Sharh Murtaqâ l-wusûl* ; *Ansâb al Bayâdin* ; *Rihla ilâ l-hajj* ; *Takmilat Kitâb Bâba fi târîh qabâ'il Banî Hassân (Kitâb al-Takmila)*

Cette liste a été compilée par Akke (Fall) Wagenaar en Décembre 2018